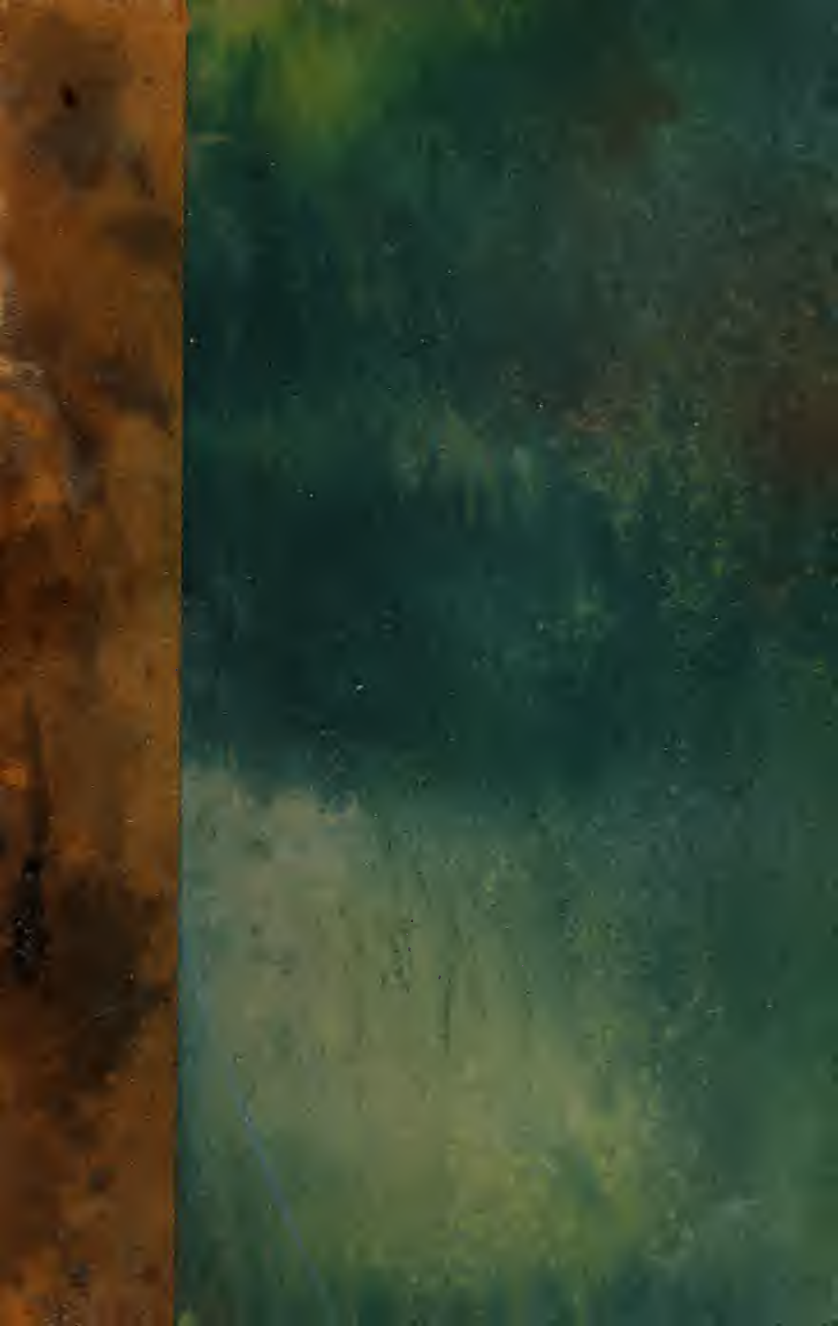

DC
198
.R87
1900
v.3
SMRC

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresdududcde03sava

MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

L'EMPEREUR NAPOLÉON.

BIBLIOTHEQUE DE MÉMOIRES HISTORIQUES ET MILITAIRES
SUR LA RÉVOLUTION, LE CONSULAT ET L'EMPIRE

MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

L'EMPEREUR NAPOLÉON.

Edition nouvelle, refondue et annotée

PAR

DÉSIRÉ LACROIX,
Ancien attaché à la Commission de la Correspondance de Napoléon Ier.

TOME TROISIÈME

PARIS,
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES

1901

MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO

CHAPITRE PREMIER

Perplexité de l'empereur. — A quoi se réduit la question. — L'empereur fait demander une entrevue à Alexandre. — Elle est fixée à Erfurt. — Napoléon va à la rencontre d'Alexandre. — Protestations de l'empereur d'Autriche. — Fêtes, spectacles. — Nouvelles de Portugal. — Concessions réciproques. — L'empereur Napoléon m'offre l'ambassade de Russie. — Fin des conférences d'Erfurt. — Adieux des deux souverains. — Le comte de Romanzof. — Conversation avec ce seigneur. — Réponse négative de l'Angleterre aux ouvertures pacifiques convenues à Erfurt. — Confiance de l'empereur dans son traité d'alliance avec la Russie.

L'armée était encore en Prusse, où elle devait séjourner et vivre jusqu'à l'entier paiement des contributions dont ce pays avait été frappé. L'empereur aurait bien voulu l'y laisser encore, d'abord parce que c'était une manière commode de l'entretenir, et, en second lieu, parce que la position dans laquelle

il se trouvait était un moment d'épreuve pour la sincérité des sentiments que paraissait lui avoir voués l'empereur de Russie. Son alliance avec cette puissance pouvait n'être basée que sur la nécessité et dès lors la présence de l'armée en Allemagne en était la garantie ; mais si elle l'était sur un retour franc à la paix, et une renonciation à toute espèce d'entreprises semblables à celles qui nous avaient ramenés en Allemagne en 1805 et 1806, il pouvait, sans inconvénient, prendre cette armée pour la transporter en Espagne ; l'on ne pouvait qu'en concevoir de la sécurité en Allemagne. La question, pour l'empereur, était donc celle-ci : « Si je puis laisser mon armée en Allemagne, je n'aurais pas la guerre ; mais comme je suis dans l'obligation de la retirer presque en totalité, aurai-je pour cela la guerre ? Voilà, disait-il, le moment de juger de la solidité de mon ouvrage de Tilsitt. »

Il me fit l'honneur de me communiquer ses inquiétudes, et je persistai dans l'opinion que les autres puissances ne cherchaient qu'une occasion favorable pour entreprendre de nouveau de le détruire ; j'ajoutai que si la Russie ne s'en mêlait pas, cela deviendrait impossible, mais que, d'un autre côté, si cette puissance n'était pas d'accord avec nous sur l'entreprise d'Espagne, je ne faisais nul doute qu'on ne manquerait pas de lui faire saisir ce motif pour éclater. L'empereur eut l'air rassuré là-dessus ; il me dit cependant que les affaires d'Espagne l'avaient engagé plus loin qu'il ne croyait d'abord, mais que cela serait facile à expliquer. Cette dernière observation me confirma encore dans l'opinion où j'étais que l'empereur de Russie avait eu connaissance du premier projet : et qu'il n'y avait qu'à s'expliquer sur la différence entre le premier et le second ; en même temps, je devinai le motif qui nous avait fait abandonner les Turcs.

L'empereur me disait : « en retirant l'armée de Prusse, je vais faire rapidement les affaires d'Espagne : mais aussi qui est-ce qui me garantira de l'Allemagne ? Nous allons le voir. »

Il venait de recevoir un courrier de Saint-Pétersbourg ; quelques nuages s'étaient déjà élevés ; sans me dire en quoi consistait la difficulté, il se plaignait de la manière dont on menait ses affaires en Russie ; il disait : « Caulaincourt m'a créé là des embarras, au lieu de m'en éviter. Je ne sais où il a été engager une explication sur la Pologne, et se laisser présenter une proposition par laquelle je m'engagerais à ne jamais la rétablir ; cette idée-là porte son ridicule avec elle. Comment ! j'irais entreprendre de rétablir la Pologne, lorsque j'ai la guerre en Espagne, pour laquelle je suis obligé de retirer mon armée d'Allemagne ! C'est par trop absurde. Et si je ne puis songer à la Pologne, pourquoi m'en faire une question ? Je ne suis pas le destin ; je ne puis prédire ce qui arrivera. Est-ce parce que je suis embarrassé que l'on soulève cette question ? C'était au contraire le moment de l'éloigner : il y a là quelque chose que je ne puis expliquer. Au reste, l'on me parle d'une entrevue dans laquelle je pourrai régler mes affaires : j'aime encore mieux l'accepter que de m'exposer à les voir gâter ; au moins cela aura l'avantage d'en imposer par un grand spectacle, et de me donner le temps de finir avec cette Espagne. »

Telle était la situation d'esprit dans laquelle se trouvait l'empereur vers la fin d'août 1808 ; elle était bien différente de celle dans laquelle il s'était trouvé à la même époque l'année précédente. Je crois que c'est alors qu'il ordonna à son ambassadeur en Russie de fixer, avec l'empereur Alexandre, l'entrevue d'Erfurt. Elle avait été convenue à la paix de Tilsitt, mais on n'en avait indiqué ni l'époque ni le lieu.

Il fallut tout le mois de septembre pour s'entendre sur le jour des départs de Saint-Pétersbourg et de Paris, afin que chacun réglât sa marche de manière à n'arriver ni trop tôt ni trop tard.

Ce fut l'empereur Napoléon qui fournit aux détails des gardes, logements, tables et menus frais de représentation, non seulement pour l'empereur de Russie, mais encore pour les autres souverains qui

vinrent à cette entrevue. De sorte qu'il partit du service du grand-maréchal une troupe de cuisiniers, de maîtres d'hôtel et de gens de livrée.

On envoya les sociétaires du Théâtre-Français pour jouer nos chefs-d'œuvres tragiques et nos meilleures comédies ; enfin, on soigna dans les plus petits détails tout ce qui devait contribuer aux amusements des souverains pendant leur séjour à Erfurt (1).

L'empereur partit de Paris dans les derniers jours de septembre, ou même dans les premiers d'octobre. Il avait d'abord fait partir pour Naples le grand-duc de Berg, et, à son retour d'Erfurt, il fit partir la grande-duchesse, qui était restée de quelques semaines en arrière. Il alla jusqu'à Metz sans s'arrêter, et passa, pendant cette course, la revue de tous les corps qui revenaient de la Grande Armée pour se rendre en Espagne. Il les arrêtait même sur le grand chemin, les examinait homme par homme, et leur faisait ensuite continuer leur route. Il en agit ainsi jusqu'à Francfort.

Le mouvement qu'il faisait faire sur l'Espagne était considérable, puisque de toute cette immense armée, il ne laissa en Allemagne que quatre divisions d'infanterie, avec les cuirassiers et quelques régiments de troupes légères, c'est-à-dire un quart de ce qu'il y avait auparavant.

La nouvelle de l'entrevue d'Erfurt avait fait tant

(1) Du 28 septembre au 13 octobre, les premiers sujets de la Comédie Française : Talma, Saint-Prix, Lafont, Damas, M^mes^ Raucourt, Duchesnois et Bourgoin, représentèrent *Cinna*, *Andromaque*, *Britannicus*, *Zaïre*, *Mithridate*, *Œdipe*, *Iphigénie en Aulide*, *Phèdre*, *la Mort de César*, *les Horaces*, *Rodogune*, *Mahomet*, *le Cid*, *Manlius*, *Bajazet*. « Je vous ferai un parterre de rois » avait dit Napoléon à Talma en quittant Paris ; et Napoléon tenait parole. Le premier jour, Leurs Majestés s'étaient placées dans la loge de Napoléon ; les jours suivants, pour être plus près de la scène, elles occupèrent au parquet deux fauteuils sur une estrade ; rois, princes, grands officiers étaient sur des chaises ; les loges furent consacrées aux dames. (D. L.)

de bruit en Allemagne, que de tous côtés l'on y arrivait; il y avait chez le prince Primat, à Francfort, un nombre prodigieux de princes d'Allemagne, qui s'y étaient réunis pour rendre leurs hommages à l'empereur à son passage. Il coucha chez le prince Primat, où étaient entre autres, le prince et la princesse de Bade, ceux de Darmstadt, de Nassau, ainsi que beaucoup d'autres. La contenance de chacun d'eux devant l'empereur était celle qu'ils devaient avoir devant le protecteur de la confédération du Rhin, et c'était à qui lui marquerait plus de respect et de soumission.

Il partit le lendemain, et alla sans s'arrêter jusqu'à Erfurt (1) ; il vit en chemin le roi de Westphalie, qui était venu à sa rencontre depuis Cassel jusqu'à la frontière de ses Etats. M. de Caulaincourt, ambassadeur de France en Russie, était venu à la rencontre de l'empereur, et nous rejoignit entre Erfurt et Gotha. Il nous apprit que l'empereur de Russie attendait à Weimar l'arrivée de l'empereur à Erfurt, en sorte que l'on se hâta, et nous arrivâmes à Erfurt de très grand matin. On y avait fait venir quelques troupes, et le 1er régiment de hussards, qui en faisait partie, avait été placé en plusieurs détachements, depuis Erfurt jusque près de Weimar, pour rendre honneur à l'empereur Alexandre.

D'après les arrangements pris sans doute à l'avance, l'empereur monta à cheval avec tout ce qui l'accompagnait. On avait fait suivre un cheval pour l'empereur de Russie, et on avait poussé la recherche jusqu'à envoyer prendre à Weimar la selle dont il avait coutume de se servir ; on l'avait apportée de Saint-Pétersbourg pour la mettre sur ce cheval.

Il alla ainsi jusqu'à trois lieues d'Erfurt, où l'on

(1) Napoléon arriva à Erfurt le 27 septembre 1808 ; il y trouva le roi de Saxe et l'empereur de Russie. Arrivée du baron de Vincent, ambassadeur d'Autriche, le 29 ; du roi de Wurtemberg, le 3 octobre et du roi de Bavière, du roi et de la reine de Westphalie et du prince Primat, le 5. L'empereur quitta Erfurt le 14 (D. L.).

découvrit enfin le cortège de l'empereur Alexandre, qui arrivait en voiture, suivi de douze ou quinze calèches. L'empereur Napoléon arriva au galop, et mit pied à terre pour embrasser l'empereur de Russie, à la sortie de sa voiture. La rencontre fut amicale, et l'abord franc, autant que peuvent l'être les sentiments des souverains les uns envers les autres. Ils remontèrent tous deux à cheval, et revinrent en conversant jusqu'à Erfurt. Toute la population des campagnes bordait le grand chemin. Le temps était magnifique et souriait à cet événement. L'artillerie des remparts les salua; les troupes bordaient la haie, et toutes les personnes de marque qui étaient venues à Erfurt, dans cette occasion, se trouvèrent au logement qui avait été préparé pour l'empereur Alexandre, au moment où il venait y mettre pied à terre, accompagné de l'empereur Napoléon.

Ce jour-là, ils dînèrent ensemble, ainsi que le grand-duc Constantin, qui accompagnait son frère. Le grand-maréchal avait soin de faire tenir dans la rue un homme qui revenait à toutes jambes prévenir, lorsque la voiture de l'empereur Alexandre paraissait, et chaque fois qu'il est venu chez l'empereur Napoléon, celui-ci s'est toujours trouvé au bas de l'escalier pour le recevoir. La même chose avait lieu, lorsque c'était l'empereur Napoléon qui allait chez l'empereur de Russie. Pendant tout le séjour qu'ils firent à Erfurt, ils mangèrent presque tous les jours ensemble, hormis ceux où ils avaient affaire chacun chez eux. Ensuite vinrent les rois de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg, de Westphalie, le prince Primat, les princes d'Anhalt, de Cobourg, de Saxe, de Weimar, de Darmstadt, Baden, Nassau, et en général tout ce qui crut devoir venir rendre hommage à une réunion de tant de puissances.

Le roi de Prusse n'y était pas: il s'y trouvait représenté par son frère le prince Guillaume, qui avait résisté tout un hiver, à Paris, aux désagréments de la plus horrible situation dans laquelle un prince de son rang puisse jamais se trouver, et qui sut s'en tirer avec l'estime et l'intérêt de la société. C'est lui

qui avait été chargé, près de l'empereur, des affaires de la Prusse pendant l'hiver qui suivit le traité de Tilsitt.

L'empereur d'Autriche ne parut pas à l'entrevue. Les dispositions qu'il avait prises, les levées, les réquisitions de tout genre qu'il pressait dans ses Etats, avaient excité les réclamations de la France : ses préparatifs n'étaient pas achevés, les protestations lui coûtaient peu, il résolut d'essayer encore de donner le change à l'empereur Napoléon. Il chargea le général Vincent, qu'il savait lui être agréable, d'aller rendre à ce prince une lettre où il repoussait les doutes qu'on avait élevés sur la persévérance de ses sentiments (1).

(1) « Monsieur mon Frère,

« Mon ambassadeur à Paris m'apprend que V. M. I. se rend à Erfurt, où elle se rencontrera avec l'empereur Alexandre. Je saisis avec empressement l'occasion qui la rapproche de ma frontière, pour lui renouveler le témoignage de l'amitié et de la haute estime que je lui ai vouée, et j'envoie auprès d'elle mon lieutenant général le baron de Vincent, pour vous porter, Monsieur mon Frère, l'assurance de ces sentiments invariables. Je me flatte que V. M. n'a jamais cessé d'en être convaincue, et que si de fausses représentations qu'on avait répandues sur les institutions intérieures organiques que j'ai établies dans ma monarchie lui ont laissé, pendant un moment, des doutes sur la persévérance de mes intentions, les explications que le comte de Metternich a présentées à ce sujet à son ministre les auront entièrement dissipées. Le baron de Vincent se trouve à même de confirmer à V. M. ces détails, et d'y ajouter tous les éclaircissements qu'elle pourra désirer. Je la prie de lui accorder la même bienveillance avec laquelle elle a bien voulu le recevoir à Paris et à Varsovie. Les nouvelles marques qu'elle lui en donnera me seront un gage non équivoque de l'entière réciprocité de ses sentiments, et elles mettront le sceau à cette entière confiance qui ne laissera rien à ajouter à la satisfaction mutuelle.

« Veuillez agréer l'assurance de l'inaltérable attachement et de la considération avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère, « De V. M. I. et R. le bon Frère et Ami,

« François. »

Presbourg, le 18 septembre 1808.

Il y avait aussi à Erfurt les princes héréditaires de Mecklembourg, Schwerin et Strélitz.

L'empereur Napoléon avait emmené le ministre des relations extérieures, M. de Champagny ; il avait en outre M. de Talleyrand, et, comme d'habitude, M. Maret et le prince de Neuchâtel.

Le général Oudinot avait été envoyé comme gouverneur à Erfurt, et le maréchal Soult, dont le corps d'armée se rendait en Espagne, passa à Erfurt tout le temps du séjour de l'empereur, laissant ainsi prendre de l'avance à ses troupes, qu'il rejoignit à Bayonne.

Il vint aussi des princesses d'Allemagne, celle de Bade, ainsi que quelques-unes des différents pays du voisinage, la princesse de la Tour-Taxis, celle de Wurtemberg, née Cobourg, etc., etc. Toutes les matinées se passaient en visites. On dînait en réunions nombreuses, et le soir on avait un bon spectacle. Comme on savait que l'empereur de Russie avait l'ouïe dure, on avait fait disposer la salle de manière que tous les souverains étaient à l'orchestre. Je me rappelle qu'à une représentation d'*Œdipe*, au moment où l'acteur dit :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

l'empereur de Russie se tourna vers l'empereur Napoléon pour lui faire l'application de ce vers. Un murmure flatteur, qui s'éleva dans toute l'assemblée, témoigna combien on sentait la force et la justesse de cette application. La vie était remplie de manière à ne pas voir le temps s'écouler.

En général, cette année offrit un singulier tableau. L'empereur Napoléon était à Venise, au mois de janvier, entouré des hommages de toutes les Cours et princes de l'Italie. Au mois d'avril, il était à Bayonne, entouré de celle d'Espagne et des grands personnages de ce pays ; et enfin, au mois d'octobre, il se trouvait à Erfurt en communication avec tout ce que je viens de citer.

L'observateur qui a été témoin de ces rencontres ne peut s'expliquer comment d'aussi heureux rappro-

chements n'ont pas été suivis d'une paix éternelle ; et quelque respect que l'on ait pour les gouvernements, l'on ne peut s'empêcher de leur attribuer tout ce qui a fait disparaître la franchise et la probité dans les transactions politiques qu'ils ont signées, depuis plus de vingt ans, au nom des intérêts des peuples qu'ils administrent : il faut bien qu'il y ait eu ou duplicité, ou mauvaise foi, ou manque de courage, ou ignorance volontaire au moins dans les Cabinets, pour que, après s'être vus tant de fois, avoir eu mille occasions de s'expliquer, la malheureuse humanité ait encore eu tant de calamités à souffrir pour consoler l'amour-propre des uns et satisfaire l'avidité des autres. Ces pensées sont tristes, et l'on ne peut plus dire que, si la justice et la probité étaient bannies de chez les hommes, elles se retrouveraient dans le cœur des rois.

Si à cette réunion d'Erfurt avait pu se joindre un ministre d'Angleterre, les querelles du monde entier auraient pu s'arranger, et, faute de cette puissance, on ne fit que préparer les désordres effroyables qui sont survenus depuis. Les deux empereurs de Russie et de France avaient respectivement des affaires à régler, de l'importance desquelles il était difficile de juger assez sainement pour déterminer lequel des deux devait être le plus empressé à accepter l'entrevue d'Erfurt.

La Russie était encore occupée à la campagne qu'elle avait ouverte en Finlande contre les Suédois, auxquels elle voulait arracher cette province pour la réunir à sa Couronne. C'est même à son arrivée à Erfurt que l'empereur Alexandre a refusé de ratifier l'armistice convenu entre son armée de Finlande et les Suédois. La Russie avait, en outre, sa guerre de Turquie, qu'elle voulait pousser vivement ; c'était outre-passer ce qui avait été convenu à Tilsitt à cet égard.

L'empereur de Russie revint encore à la proposition du partage de cette puissance ; mais l'empereur Napoléon détourna cette question. Depuis Tilsitt, il avait fait demander à son ambassadeur à Constan-

tinople, le général Sebastiani, ses idées personnelles sur cette proposition de l'empereur de Russie. Cet ambassadeur fut tout à fait opposé à ce projet, et, dans un long rapport qu'il remit à l'empereur à son retour de Constantinople, il lui démontra la nécessité, pour la France, de ne jamais consentir au démembrement de l'empire turc ; l'empereur Napoléon avait adopté cette opinion.

La Russie avait encore à demander, je crois, quelques mots d'explication sur les projets futurs dont la Pologne pouvait être l'objet. Voilà les questions qui étaient toutes dans l'intérêt des Russes ; puis venaient celles qui étaient dans l'intérêt des Prussiens, leurs alliés. D'après le traité de Tilsitt, dont l'empereur Alexandre était garant, la Prusse devait payer à la France des sommes considérables, et l'armée française devait rester en Prusse jusqu'à l'entier paiement de ces contributions. Le roi de Prusse, pour avoir la paix, en avait passé par où l'on avait voulu ; mais depuis quelque temps il réclamait fortement contre des sommes aussi exhorbitantes, et profitait du moment où l'empereur était engagé dans une nouvelle entreprise pour essayer de se faire remettre le plus possible de ces impositions.

L'empereur de Russie s'y intéressa d'autant plus volontiers que l'évacuation de la Prusse était une stipulation du traité de Tilsitt, dont on avait différé l'exécution en proportion du retard de l'acquittement des contributions, tellement que le roi de Prusse était encore à Kœnigsberg, et que nous occupions à peu près tous ses Etats, quoique la paix fût faite depuis un an et plus.

L'empereur Napoléon avait, de son côté, un bien grand intérêt à faire concourir la Russie aux changements arrivés en Europe depuis la paix de Tilsitt. Il avait, à la suite d'un arrangement fait avec la Maison d'Espagne, pris la Toscane sur le fils de l'infant de Parme, roi d'Etrurie ; ensuite, il avait très légèrement acquis des droits à la succession de Charles IV, qui déshéritait ses enfants. Il avait donc besoin de s'arranger avec l'empereur de Russie,

afin qu'il n'apportât aucun empêchement à un projet dont il avait déjà été question entre eux, mais qui finissait autrement qu'on ne l'avait pensé. De plus, à la suite de ce même projet, le grand-duc de Berg était monté sur le trône de Naples en remplacement du roi Joseph, qui avait été appelé à celui d'Espagne. Ces trois questions à régler avec les Russes étaient pour le moins aussi importantes que celles que les Russes pouvaient avoir à régler avec nous.

Tels étaient les véritables motifs de l'entrevue d'Erfurt, de laquelle dépendait la tranquillité de l'Europe. Les deux plus puissants souverains du monde réglaient eux-mêmes leurs affaires, dont celles de toutes les autres puissances devaient dépendre. Si l'on ne peut rapporter en détail ce qui fut dit entre eux, on doit penser que, n'ayant fait chacun trois ou quatre cents lieues que pour s'entendre, ils se seront réciproquement dit tout ce qui les intéressait, et qu'ils se seront de même passé tout ce qu'ils désiraient entreprendre. Or, ce qui leur était nécessaire à tous deux, pour donner suite à leurs projets ultérieurs, c'était de se garantir la paix dont ils avaient besoin pour l'exécution de ces mêmes projets. On ne peut pas supposer que l'entrevue d'Erfurt se soit passée sans que l'on y ait agité tout ce qui pouvait paraître douteux dans la politique des deux puissances, comme dans les sentiments des deux souverains.

On pourrait donc juger de ce qui a été dit à Erfurt entre les deux souverains, par ce qu'ils ont entrepris tous deux à la suite de cette conférence, de même qu'on pourra juger de celui qui a manqué à ses engagements, par ce qui est survenu, et qui ne devait pas arriver (la guerre d'Autriche). Il n'est pas besoin de longs raisonnements pour démontrer que, s'il y avait eu le moindre nuage entre les deux souverains, la conséquence eût été, pour les Russes, de suspendre leur expédition de Finlande, leur guerre contre les Turcs, et de se préparer à revoir encore sur le Niemen l'armée française, qui, dans ce cas,

n'aurait pas évacué la Prusse ; de même que, pour la France, la première conséquence aurait été d'abandonner son entreprise sur l'Espagne, et de mettre, autant que possible, les choses au point où elles étaient avant toute espèce de dérogation au traité de Tilsitt, en reprenant les avantages de position que l'on avait à cette époque. Mais, loin de là, l'harmonie entre ces deux souverains a été telle, que non seulement ils se sont accordé réciproquement tout ce qu'ils avaient à se demander ; mais que la France ayant manifesté quelque désir de voir changer l'ambassadeur de Russie à Paris contre celui de Russie à Vienne, l'empereur Alexandre s'empressa d'y obtempérer ; et le prince Alexandre Kourakine, qui était ambassadeur de Russie à Vienne, reçut l'ordre de venir occuper le même poste à Paris. Le motif de ce changement était que son prédécesseur, le général comte Tolstoy, plus militaire que diplomate, s'engageait souvent à Paris dans des discussions de guerre avec des généraux qui n'étaient pas plus diplomates que lui, mais aussi bons militaires, et qu'il pouvait en résulter des inconvénients, en ce que ces généraux rapportaient comme des paroles d'oracle ce que leur avait dit l'ambassadeur de Russie.

Les conférences d'Erfurt n'eurent pas un seul jour d'ombrage ; les souverains y étaient aux petits soins l'un pour l'autre, et tout présentait le spectacle d'une union parfaite, dont tout le monde se réjouissait.

Le duc de Saxe-Weimar, dont le fils avait épousé une sœur de l'empereur de Russie, et chez lequel avait lieu, en quelque sorte, cette réunion, donna une fête pleine de magnificence. Elle commença par un déjeûner, sous une tente absolument pareille à celle qu'avait l'empereur la veille de la bataille d'Iéna ; elle était tendue au même endroit ; les feux de bivouac étaient allumés à la même place. Il fallait que le duc de Weimar se fût bien fait rendre compte de toutes ces particularités pour en avoir retracé le souvenir aussi exactement. Après le déjeuner, on monta à cheval, et il conduisit lui-même la compagnie absolument par la même direction

qu'avait suivie la tête de nos colonnes pour attaquer la ligne prussienne ; il fit de même suivre tout le mouvement qu'avait fait notre armée, et, arrivé sur le terrain où la bataille avait été décidée, on y trouva, de distance en distance, des barraques sur un alignement déterminé ; elles étaient garnies de fusils et de garde-chasses.

A peine les souverains y avaient-ils pris chacun une place, que des traqueurs, que l'on n'apercevait pas, commencèrent à faire lever une quantité prodigieuse de gibier qu'ils chassèrent sur les barraques, d'où les tireurs les tuaient à loisir : c'était une seconde bataille d'Iéna contre des perdreaux. Après cette chasse, on vint en faire une à tir au cerf, puis on alla dîner à Weimar chez le duc régnant.

Le grand-maréchal Duroc avait eu soin d'y envoyer la troupe des acteurs français qui était à Erfurt, de sorte que la soirée fut complète ; elle se termina par un bal qui dura toute la nuit.

C'est pendant le séjour d'Erfurt que l'empereur reçut du général Junot le rapport de ce qui était survenu en Portugal. Il lui envoyait le traité qu'il avait conclu avec le général anglais Darlrymple pour l'évacuation du Portugal.

Par le même courrier, l'empereur reçut des nouvelles de la flotte russe, commandée par l'amiral Siniavin, que le général Junot avait trouvé à Lisbonne. Cet amiral venait de son côté d'entrer en arrangement avec les Anglais, et avait consenti à mettre son escadre en ôtage en Angleterre jusqu'à la paix entre cette puissance et la Russie. L'empereur Napoléon communiqua ces détails à l'empereur Alexandre, sans y ajouter aucune réflexion, et l'empereur de Russie, de son côté, désapprouva la conduite de son amiral ; mais c'était un mal sans remède.

Les conférences d'Erfurt tiraient à leur fin sans avoir présenté le moindre sujet d'inquiétude. Je me rappelle que notre ministre des relations extérieures me dit un jour, en conversant, que l'empereur n'obtiendrait rien de plus que ce qui avait été convenu précédemment ; que la Russie était fixée sur ces bases-

là et n'en démordrait pas ; il ne m'en a pas dit davantage. J'ai cherché à quoi cela pouvait avoir rapport, et je crois que ce ne pouvait être qu'à des propositions d'arrangements nouveaux dont la Prusse, et particulièrement la Silésie, auraient été le sujet ; je le crois d'autant plus que nous évacuâmes de suite cette province, et que ce n'est réellement qu'alors que le traité de Tilsitt reçut sa pleine exécution. L'empereur se relâcha même un peu sur l'article des contributions, et j'ai vu l'empereur de Russie en être particulièrement satisfait. Il avait obtenu tout ce qu'il désirait, et avait de même reconnu tout ce qui intéressait l'empereur Napoléon.

L'empereur de Russie envoya un ministre près du roi de Naples ; il donna ordre à celui qu'il avait eu près du roi Charles IV en Espagne, de reprendre ses fonctions près du roi Joseph. Voilà donc également l'empereur Napoléon satisfait ; c'est à lui, après cela, à mettre son frère sur le trône, il allait s'en occuper et y employer tous les moyens de sa puissance. Il abandonna donc l'Allemagne à la foi des traités qu'il avait signés, et crut que la paix ne pouvait être troublée, puisqu'on regardait sa présence, c'est-à-dire celle de ses troupes en ce pays comme un motif d'inquiétude continuelle, et qu'il les retirait pour les porter en Espagne.

Tout étant fini à Erfurt, on se disposa à se séparer, et auparavant l'on résolut de faire encore une démarche en commun près de l'Angleterre, pour tâcher de nouer seulement une négociation. Il fut

Le comte de Romanzof, qui nous suivait, arriva relations extérieures de Russie, se rendrait à Paris avec des pleins-pouvoirs, pour donner suite, en ce qui concernait la Russie, à la réponse que l'on devait attendre du gouvernement anglais.

La veille du jour où l'empereur Alexandre quitta Erfurt, l'empereur me fit appeler la nuit ; il était couché, et voulait me faire causer comme cela lui arrivait quelquefois. Il me parla d'abord de tout autre chose que de ce qu'il voulait me dire, puis me demanda si je retournerais volontiers en Russie.

« Non, Sire, lui dis-je, parce que c'est un climat effroyable, et ensuite parce que si j'y retournais sur le pied de faveur où j'y ai vécu six mois, j'y ferais mal vos affaires, pour lesquelles il ne faut rien perdre des avantages que donne la gravité du caractère ministériel. Autrement je ne pourrais jamais être que le courtisan de l'empereur Alexandre, et non pas l'ambassadeur de France. »

Ma réponse prouva à l'empereur que je comprenais pourquoi il avait songé à me renvoyer en Russie ; il insista un peu, mais j'opposai de la résistance : il me gronda légèrement, mais je tins bon. Il me dit : « Je vois que vous êtes piqué de n'avoir pas été le premier ambassadeur après la paix de Tilsitt. » Je lui répliquai en riant : Un peu, Sire, quoique j'aie fait des instances pour quitter Pétersbourg. Je voulais connaître le terrain sur lequel on me faisait marcher, et on m'a répondu par la nomination de M. de Caulaincourt. Maintenant je ne pourrais plus lui succéder, parce que je courrais risque de gâter vos affaires, en voulant suivre une marche toute différente de celle qu'il paraît avoir adoptée. »

L'empereur me répliqua : « Ainsi vous ne voulez pas y aller ? »

Réponse. « Sire, je suis loin de le désirer : ensuite, si V. M. l'ordonne, je suis prêt ; mais je crois que vous n'y gagneriez pas la peine d'un tel changement. » L'empereur me répondit : « On m'avait dit que vous regrettiez la Russie, et que vous y retourneriez avec plaisir. »

Je n'avais rien à dire de plus, sinon que j'avais joui en Russie de tout ce qui peut éblouir l'ambition et la vanité ; que j'étais confiant dans l'opinion qu'on y aurait conservée de moi ; mais qu'à moins d'ordre de sa part, je désirais poursuivre ma carrière militaire. « Alors, me dit l'empereur, n'en parlons plus. »

Je me reprochais en secret de n'avoir pas accepté, parce que j'étais sûr de pouvoir détourner de grands malheurs, tout en ménageant la dignité et même l'amour-propre des deux souverains. C'était tout ce

qu'il y avait à faire alors entre la France et la Russie ; il fallait un ministère et un ambassadeur sans roideur, qui se comptât lui-même pour rien, et qui n'envisageât que l'harmonie des deux pays, laquelle consistait dans celle des deux souverains, qui alors étaient dans la ferveur de leur rapprochement. Nous verrons comment tout cela a tourné.

Le moment des adieux arriva ; ils furent gracieux de part et d'autre. L'empereur Alexandre vint dire adieu à l'empereur : ils eurent une longue conversation, et se quittèrent pour monter à cheval. Ils sortirent ensemble de la ville, et allèrent au pas jusqu'à la distance de deux lieues, où les voitures de l'empereur Alexandre l'attendaient. Quant à ce qu'ils se dirent pendant le trajet, personne n'en sut rien ; mais il est bien évident qu'ils s'intéressaient tous deux, parce que l'on ne trotta même pas, et que par discrétion les deux suites restèrent à une assez bonne distance en arrière. On arriva enfin aux voitures ; ils mirent tous deux pied à terre, se promenèrent encore à pied quelques moments, puis se dirent adieu en s'embrassant. Je courus me rappeler aux bontés de l'empereur Alexandre, qui m'embrassa en me disant : Je ne change jamais quand j'ai une fois accordé mon estime. » J'y ai compté dans l'adversité, et j'ai eu tort.

Ainsi finit cette entrevue d'Erfurt, qui sera célèbre dans l'histoire. Elle devait assurer le repos et le bonheur du monde, et elle ne fut suivie que de calamités.

L'empereur revint à Erfurt au petit pas, n'articulant pas un mot, et paraissant rêveur et pensif. Il avait donné congé à tous les souverains et princes étrangers qui étaient à Erfurt. Il partit le lendemain pour revenir à Paris sans s'arrêter nulle part. Nous y arrivâmes dans les derniers jours d'octobre (1). convenu que le comte de Romanzof, ministre des peu de jours après nous. Il descendit d'abord dans

(1) L'empereur fut de retour à Saint-Cloud, le 18 octobre (1808), à neuf heures du soir (D. L.).

un hôtel garni, puis l'empereur lui donna l'hôtel du vice-roi d'Italie, qu'il fit pourvoir de laquais et de tout ce qui était nécessaire à une grande représentation. Le comte de Romanzof donna plusieurs dîners dans cet hôtel, et c'est à la suite d'un de ces repas que j'eus avec lui une conversation qui, dans l'intérêt de l'empereur, augmenta encore mes regrets de n'avoir pas accepté l'ambassade de Russie, en remplacement de M. de Caulaincourt, qui sollicitait son retour à Paris.

Le comte de Romanzof me disait des choses si obligeantes, que quand bien même il les aurait exagérées de moitié, je n'aurais pu qu'être exclusivement flatté de tout ce que l'empereur de Russie avait conçue de moi. Il m'apprit dans cette conversation le prochain mariage de S. A. I. la grande-duchesse Catherine avec un prince d'Oldenbourg. Je me gardai bien de lui supposer d'autre motif, en me faisant cette confidence, que l'intention de me faire plaisir, en m'apprenant cet heureux événement pour une princesse dont j'étais l'admirateur, et qui m'a toujours paru digne d'occuper un des premiers trônes du monde ; mais sans lui témoigner autre chose que la part que je prenais à ce que Sa Majesté l'impératrice mère allait trouver de bonheur dans une union formée par ses soins, j'avoue que je ne pus comprendre comment notre ambassadeur ne traversait pas ce dessein-là, même sans avoir d'instructions positives à ce sujet. Quel mal y aurait-il eu pour l'Europe à ce qu'un prince d'Oldenbourg restât célibataire un an de plus ou de moins, tandis que la main de la grande-duchesse Catherine pouvait être un lien de paix éternelle pour deux pays entre lesquels il ne pouvait exister trop d'harmonie ou d'intérêt d'union ? c'était à quoi il fallait que travaillassent sans cesse ceux qui par leurs fonctions étaient chargés de ces rapprochements-là.

Toutefois, je rends justice à M. de Caulaincourt : il en a eu la pensée. J'ai lu ce qu'il écrivit sur ce sujet à un tiers, dans la persuasion que cela serait mis sous les yeux de l'empereur ; mais c'était précisé-

ent un moyen de faire manquer un projet qu'il avait conçu, que de l'éventer. La première conséquence que l'on dut en tirer, c'est que cette communication de sa part n'était que la suite d'une ouverture qui lui avait été faite, et sur laquelle il aurait consenti à ne pas donner d'explication avant d'avoir eu une réponse à la lettre dont je viens de parler. Je sais qu'elle donna beaucoup d'humeur à l'empereur, parce qu'il n'aimait ni à être deviné, ni à être prévenu, encore moins à paraître influencé ; et M. de Caulaincourt ignorait sans doute la scène de M. Fouché, qui avait eu lieu l'hiver précédent ; mais l'empereur pouvait croire qu'il en avait été informé ; aussi la lettre de M. de Caulaincourt à ce tiers resta-t-elle sans réponse. Mais je donne à penser à un homme raisonnable de quel côté l'empereur aurait penché, ou du côté d'une princesse, belle, aimable, d'une instruction peu commune, même parmi les souveraines célèbres, et dont la main resserrait une alliance utile avec son frère, pour lequel l'empereur Napoléon avait véritablement une amitié qu'il était aisé d'entretenir, ou bien d'une princesse qui était alors inconnue à toute la France, dont les liens de parenté seuls effarouchaient tout ce qui avait eu quelque part à la Révolution, et dont le père enfin avait été armé quatre fois contre nous, souvent avec des circonstances que la politique seule pouvait excuser. Il est vrai de dire que l'on fut bien rassuré et dédommagé de la perte de la première, lorsque l'on connut tous les avantages personnels de la seconde qui arriva parmi nous ; mais cela était indépendant de ce qu'il était possible de faire en Russie, en traversant le mariage de la grande-duchesse Catherine ; et puisque l'ambassadeur avait lui-même songé à ce mariage, il devait agir de telle sorte que cette princesse fût encore libre lorsqu'on s'occupa en France d'en chercher une.

Le comte de Romanzof resta à Paris jusqu'à l'arrivée de la réponse de Londres ; elle n'était autre chose qu'un refus qu'il était facile de deviner, parce qu'il n'était pas raisonnable de supposer que l'Angleterre

entrât en arrangement avec la France depuis l'entreprise de celle-ci sur l'Espagne, lorsqu'elle avait auparavant refusé la médiation de la Russie après le traité de Tilsitt, et il faut convenir que, dans ces deux occasions, la Russie s'y livra de bonne foi, et voulait amener une paix générale, autant, je crois bien, par bonne intention philanthropique, que pour voir la France désarmée et pouvoir elle-même bientôt reprendre des relations commerciales, de la privation desquelles elle souffrait trop, le pays ne pouvant s'en passer.

Je crois bien aussi que s'il y avait eu des négociations ouvertes avec l'Angleterre, l'empereur Napoléon se serait relâché de beaucoup de choses, particulièrement en Allemagne ; mais je ne sais à quelle fatalité il a tenu que tout ce qui a été fait et écrit pour amener des pourparlers, a toujours porté le caractère de défi ou un ton d'aigreur, qui a constamment éloigné au lieu de calmer et de rapprocher. La mission du comte de Romanzof étant ainsi terminée, il reprit le chemin de Saint-Pétersbourg.

Vers cette époque, l'empereur ouvrit la session du Corps législatif, et dans le discours d'usage dans ces circonstances, il s'exprima en ces termes :

« L'empereur de Russie, mon illustre allié, et moi sommes unis dans la paix comme dans la guerre. Je vais avec confiance rejoindre mon armée ; nous nous sommes, mutuellement nécessaires, etc. » S'il n'y avait pas eu à Erfurt une réciprocité d'engagements et de confidences sur les projets de l'avenir, il ne se serait pas expliqué de cette manière en face de la nation, quinze jours après avoir quitté l'empereur de Russie. Il comptait donc sur une paix profonde en Allemagne.

CHAPITRE II.

Arrivée de l'empereur à Bayonne. — Son entrée en Espagne. — Combat de Somo-Sierra. — Madrid est sommé d'ouvrir ses portes. — Embarras des grands de la Cour d'Espagne. — Attaque. — Entrée à Madrid. — Correspondance de la reine de Naples et de Ferdinand VII. — Nouvelles de l'armée anglaise. — Marche pénible et périlleuse du Guadarrama. — L'empereur à pied à la tête de la colonne. — Poursuite de l'armée anglaise. — Témérité du général Lefebvre-Desnouëttes. — Arrivée d'un courrier de France. — L'empereur investit le maréchal Soult du commandement de l'armée. — L'empereur à Valladolid. — Le général Legendre. — Députation de la ville de Madrid. — Audience que lui accorde l'empereur. — Le roi Joseph entre à Madrid. — Nouvelles de France. — Conversation avec l'empereur à ce sujet. — Disposition des relais. — Retour de l'empereur à Paris. — M. de Metternich.

L'empereur prit la route d'Espagne avec toute son armée (1). Il arriva à Bayonne avec la rapidité d'un trait, de même que de Bayonne à Vittoria. Il fit ce dernier trajet à cheval, en deux courses : de la première il alla à Tolosa, et de la seconde à Vittoria, où il rejoignit le roi Joseph qui y était retiré avec les débris de la première armée qui était entrée en Espagne.

Il pressa tant qu'il put l'arrivée de toutes les troupes, et fit commencer les opérations d'abord sur Santander, et en même temps sur la Navarre et l'Aragon. Nous avions une telle supériorité, que

(1) Napoléon quitta Paris le 29 octobre 1808, et arriva à Bayonne le 3 novembre (D. L.).

toutes ces expéditions se réduisirent à des marches, excepté en avant de Burgos, où il fallut faire quelques efforts, et à Tudela, en Navarre, où le maréchal Lannes livra bataille ; le reste ne mérite pas la peine d'être cité.

L'empereur se transporta à Burgos, où les troupes le rejoignirent, c'est de là qu'il ordonna de recommencer le siège de Saragosse, et fit avancer son infanterie par la route d'Aranda-del-Duero, pendant que sa cavalerie prenait le chemin de la plaine, par Valladolid. Lui-même suivit, avec toute sa Garde, la même route que son infanterie ; il n'allait jamais qu'à cheval. Le jour de son départ de Burgos, il vint à Aranda, et le lendemain il s'approcha jusqu'à l'entrée de la gorge de la Somo-Sierra, à un lieu nommé Bocequillas, où il campa au milieu de ses troupes.

Le jour suivant, de très bonne heure, il fut rejoint par le corps du maréchal Victor, qui avait d'abord été envoyé pour appuyer le maréchal Lannes, mais que l'on avait rappelé avant de partir d'Aranda, où l'on avait appris la brillante affaire du maréchal Lannes à Tudela. L'empereur fit de suite pénétrer le corps du maréchal Victor par la vallée. Nous étions à la fin de novembre 1808, et comme la vallée est bordée de montagnes très hautes, dont le sommet est caché dans les nuages, les Espagnols qui y étaient postés ne nous découvrirent que lorsque nous étions déjà sur eux, sans quoi ils auraient pu nous faire bien du mal.

Au puerto de la Somo-Sierra, ils avaient quinze pièces de canons qui, si nous avions été aperçus de plus loin, nous auraient fait payer cher la hardiesse avec laquelle elles furent enlevées. L'empereur était là de sa personne ; il fit former les lanciers polonais en colonne sur le grand chemin ; ils le montèrent ainsi au pas, jusqu'à ce que la batterie eût commencé à tirer : alors, prenant le grand galop, ils l'enlevèrent avant d'avoir reçu la seconde volée. Cette audacieuse entreprise était commandée par le général Montbrun, et fut exécutée par la cavalerie polonaise, qui, après

avoir force le passage, continua le galop jusqu'à Buitrago, où l'empereur vint coucher ce soir-là (1).

Le lendemain il vint à Saint-Augustin, qui est le second relais de poste en partant de Madrid par cette route-là. Il attendit dans cette position le reste de l'armée qui n'avait pu le suivre ; il y fut également rejoint, le 1er décembre, par son frère le roi Joseph.

L'empereur s'attendait que, si près de Madrid, la junte qui y gouvernait enverrait faire des propositions ; mais l'on ne considérait pas que nous arrivions aussi vite que les mauvaises nouvelles, et que cette junte ne pouvait pas encore être informée du mauvais état de ses affaires ; elle ignorait la bataille de la Tudela, et croyait l'empereur encore bien loin, lorsque le 2 décembre, de grand matin, il fit faire la circonvallation de Madrid, et planter sa tente à portée de canon de la muraille.

Le général qui commandait les premières troupes qui s'approchèrent de la ville la somma, selon l'usage, d'ouvrir ses portes. Il s'engagea un parlementage à la gauche, pendant que l'on faisait attaquer le quartier des gardes du corps et une des portes de la ville qui étaient à la droite.

La marche de l'empereur avait été si rapide, que pas un des grands personnages de la Cour d'Espagne qui, après avoir prêté serment de fidélité au roi Joseph, l'avaient abandonné pour rester parmi les insurgés, n'avait eu le temps de faire des dispositions pour s'enfuir. Presque tous ceux qui étaient venus à Bayonne se trouvaient dans Madrid. L'inquiétude commença à s'emparer d'eux ; ils ne voyaient point de moyens de résistance au dedans, et se regardaient comme perdus s'ils ne parvenaient pas à désarmer la vengeance d'un vainqueur irrité. Ils songèrent donc à employer leur influence pour lui faire ouvrir les portes d'une capitale, de laquelle on ne se serait point rendu maître sans des torrents de sang et des monceaux de ruines. Ils portèrent tous les esprits à la modération, et parvinrent petit à

(1) M. Philippe de Ségur fut blessé dans cette charge.

petit à faire abandonner l'idée d'une résistance inutile à l'intérêt de la patrie, pour écouter des propositions plus conformes à l'intérêt de chacun, d'autant plus que ce dernier parti était commandé par la nécessité.

Malgré cela, on n'obtenait rien, et chaque fois que l'on approchait ou de la muraille ou d'une porte, on y était reçu à coups de fusil. L'empereur se détermina à faire ouvrir la muraille sur trois ou quatre points où il y avait assez de distance entre elle et les premières maisons de la ville pour y former des troupes. Il choisit, entre autres, le côté extérieur du jardin du Retiro, dont la muraille en brique et crénelée fut démolie à coups de canon, sur une largeur d'à peu près vingt toises.

On y fit de suite entrer les troupes en bon ordre. Ce seul mouvement dégagea la porte d'Alcala, et porta les troupes jusqu'aux bords de la promenade du Prado.

Les trois grandes rues qui aboutissent de la ville à cette promenade étaient défendues par des coupures, derrière lesquelles il y avait un bon parapet. Dans les premiers moments, il partit un feu de mousqueterie assez vif des croisées des maisons qui se trouvent à l'entrée de ces rues, particulièrement de l'hôtel Medina-Celi, mais on lui riposta si vivement qu'on le fit taire ; et comme on avait eu la maladresse de laisser la porte cochère ouverte, nos soldats y entrèrent, et tuèrent tout ce qu'ils trouvèrent ayant les armes à la main : en même temps la maison fut mise au pillage, de telle façon qu'on ôta aux autres l'envie de s'exposer au même sort.

Le général Labruyère, qui était à la tête du 9e régiment d'infanterie légère, fut tué d'un coup de fusil tiré d'une des fenêtres de cet hôtel de Medina-Celi. Cette position fit ouvrir les yeux aux membres de la junte, qui ne voulurent pas exposer Madrid à un saccage qui allait devenir inévitable, si une fois les troupes se répandaient dans les maisons.

Ils envoyèrent donc bien vite au camp de l'empereur des parlementaires avec de pleins pouvoirs pour

traiter de la reddition de Madrid, qui se soumit et reconnut le roi Joseph (1) ; mais, comme nous n'avions pas pu entourer la ville, à cause de son grand développement, il y eut une émigration considérable la nuit suivante. La population, ainsi que les milices andalouses qui composaient la garnison, sortirent par la porte d'Aranjuez, et se rendirent par toutes les directions vers Valence, la Manche et l'Estremadure. On ne fit point d'efforts pour les en empêcher ; on laissa au temps le soin de les ramener.

Les troupes françaises entrèrent à Madrid, mais l'empereur ne s'y établit point ; il resta à Chamartin, distant de la ville d'environ deux lieues. Le roi Joseph n'entra pas non plus dans sa capitale ; il resta au Pardo, château des rois d'Espagne, situé à une lieue de Madrid ; mais de là il commanda et organisa l'administration.

Les grands d'Espagne qui, après être venus à Bayonne, y avoir reconnu le roi Joseph et lui avoir prêté serment de fidélité, l'avaient abandonné, étaient pour la plupart restés à Madrid et voulurent de nouveau s'arranger avec lui, mais il ne voulut pas les recevoir ; tous furent arrêtés comme traîtres et envoyés en France, où ils furent détenus fort longtemps. Un d'entre eux, M. le duc de Saint-Simon, français de nation, qui avait été pris les armes à la main en défendant une des portes de Madrid, mais qui n'était pas dans le même cas que les précédents, fut néanmoins arrêté et aurait été infailliblement victime de la sévérité des lois militaires, si l'empereur ne se fût laissé toucher par les larmes de sa famille (2).

(1) 13 décembre 1808.

(2) Le duc de Saint-Simon, au service de l'Espagne depuis le commencement de l'émigration, retranché vers la porte de Fuencarral, avait fait sur les Français un feu meurtrier, même après la capitulation. En conséquence, M. de Saint-Simon fut traduit devant une commission militaire et condamné à mort. Il allait être fusillé, lorsque sa fille courut implorer l'empereur, qui accorda aux vertus de la fille la grâce du père. (D. L.)

On en usa envers les chefs de l'insurrection espagnole à peu près comme ils en avaient agi envers le général Dupont, qu'ils dépouillèrent après lui avoir accordé une capitulation. On s'empara donc de tout ce qu'ils possédaient et on ne les ménagea en rien, comme on agit avec des hommes qui n'ont point de foi. Il n'est pas indifférent que l'on sache ici qu'en faisant la visite du cabinet du duc de l'Infantado, l'on trouva la correspondance de la reine de Naples et du prince royal de ce pays avec le prince des Asturies, qui, comme l'on sait, avait épousé une fille de la reine de Naples.

La plupart de ces lettres avaient été écrites dans le temps que les Français s'emparaient du royaume de Naples, à la suite de l'ouverture du port aux troupes russes et anglaises en 1805. On y voyait que dans ces lettres, auxquelles celles-ci faisaient réponse, le prince des Asturies avait témoigné à sa belle-mère une grande impatience de régner pour contribuer à la venger.

Il est inconcevable que M. de l'Infantado n'eût pas pris plus de soin de cacher des lettres de cette importance. Elles furent trouvées sur la table de son cabinet dans deux vieilles boîtes où il y avait eu auparavant des cigares de la Havane.

L'empereur resta à Chamartin jusque vers la fin de décembre ; il cherchait partout des nouvelles de l'armée anglaise, et était persuadé en venant à Madrid qu'il la trouverait. Il le supposait parce qu'il la considérait comme la principale force de l'insurrection, et qu'ainsi elle n'aurait pas été loin de Madrid, afin de pouvoir l'animer d'une part, et de se retirer sur Cadix si elle y était forcée. Mais tel était le silence des Espagnols à notre égard, et la fatale insouciance de ceux qui dirigeaient notre cavalerie, que, pendant que l'empereur envoyait des troupes à cheval de Burgos sur Valladolid pour avoir des nouvelles, l'armée anglaise était tout entière sur le Douro, occupant Zamora et Toro sur cette rivière, et ayant son quartier général à Salamanque.

L'empereur était livré à son impatience à Chamar-

tin, lorsque le général qui commandait Valladolid lui envoya trois Français qui avaient été faits prisonniers avec le corps du général Dupont, et que la misère avait forcés à prendre du service dans les corps francs que faisait lever l'Angleterre. Ils avaient déserté aussitôt qu'ils avaient su les Français arrivés à Valladolid, et venaient donner avis que toute l'armée anglaise était à Salamanque, ayant son avant-garde à Zamora ; qu'ils l'y avaient laissée, je crois, le 10 ou le 11 du mois, et qu'elle ne songeait pas encore à se retirer, parce que les bâtiments de transport n'étaient pas arrivés. Ces soldats parlaient si clairement de tout ce qu'ils avaient vu que l'empereur ajouta foi à leur rapport : il les fit récompenser ; mais il prit de l'humeur de n'avoir appris ces détails que par le zèle de ces trois soldats, tandis qu'il avait dans les environs de Valladolid plus de dix régiments de cavalerie qui ne lui donnaient aucune nouvelle.

Que l'on juge des regrets qu'il dut éprouver d'avoir été amené à Madrid, qui ne pouvait pas lui échapper, lorsqu'il était encore en mesure de prendre tous les avantages possibles sur l'armée anglaise, dont la présence faisait toute la force de l'insurrection d'Espagne !

Il donna sur-le-champ ordre à l'armée de partir dans le jour même pour traverser la chaîne de montagnes qui sépare la province de Madrid de celle de Ségovie, en se dirigeant sur le Guadarrama, c'est-à-dire la route de Madrid au palais et couvent de l'Escurial. L'empereur partit le lendemain matin, veille de Noël ; il faisait beau en partant, et le soleil nous accompagna jusqu'au pied de la montagne. Nous trouvâmes la route remplie d'une profonde colonne d'infanterie qui gravissait lentement cette montagne, assez élevée pour conserver de la neige jusqu'au mois de juin. Il y avait en avant de cette infanterie un convoi d'artillerie qui rétrogradait, parce qu'un ouragan de neige et de verglas, accompagné d'un vent effroyable, rendait le passage dangereux ; il faisait obscur comme à la fin du jour. Les paysans espagnols

nous disaient qu'il y avait à craindre d'être ensevelis sous la neige, comme cela était arrivé quelquefois. Nous ne nous rappelions pas d'avoir eu aussi froid en Pologne ; cependant l'empereur était pressé de faire passer ce défilé à son armée, qui s'accumulait au pied de la montagne, où il n'y avait aucune provision. Il fit donner ordre qu'on le suivît, et qu'il allait lui-même se mettre à la tête de la colonne. Effectivement il passa avec le régiment des chasseurs de sa Garde à travers les rangs de l'infanterie ; il fit ensuite former ce régiment en colonne serrée, occupant toute la largeur du chemin, puis ayant fait mettre pied à terre aux chasseurs, il se plaça lui-même à pied derrière le premier peloton et fit commencer la marche. Les chasseurs marchaient à pied pêle-mêle avec les chevaux, dont la masse rendait l'ouragan nul pour ceux qui les suivaient, et en même temps ils foulaient la neige de manière à indiquer une trace bien marquée à l'infanterie.

Il n'y avait que le peloton de la tête qui souffrait beaucoup. L'empereur était bien fatigué de marcher, mais il n'y avait aucune possibilité de se tenir à cheval. Je marchais à côté de lui ; il prit mon bras pour s'aider, et le garda jusqu'au pied de la montagne, de l'autre côté du Guadarrama. Il avait le projet d'aller ce soir-là jusqu'à Villa-Castel, mais il trouva tout le monde si épuisé et le froid si excessif, qu'il arrêta à la maison de poste, au pied de la montagne : elle se nomme Espinar.

Tel était le zèle avec lequel tout le monde le servait, que dans cette mauvaise maison qui était seule pour l'immensité de monde qui était là, on fit arriver le mulet qui portait son bagage ; de sorte qu'il eut un bon feu, un lit et un souper passable. Dans ces occasions -là, l'empereur n'était pas égoïste, comme on a voulu le faire croire : il ne savait pas ce que c'était que de penser au lendemain, lorsqu'il n'était question que de lui ; il partageait son souper et son feu avec tout ce qui avait pu le suivre ; il allait jusqu'à forcer à manger ceux qu'il voyait en avoir besoin, et qui étaient retenus par la discrétion.

On passa à cette maison d'Espinar une triste nuit. Des soldats périrent même de froid, mais enfin l'exemple que l'empereur avait donné avait fait passer tout le monde par un défilé qui aurait demandé deux jours pour tout autre que lui.

Il s'arrêta un jour à Villa-Castel pour rallier les traînards, puis on partit à longue marche pour arriver sur le Douro, que l'on passa à Tordesillas le second jour.

L'empereur allait lui-même fort vite pour être plus tôt informé de ce qu'on aurait pu découvrir en avant. Il apprit à Tordesillas que l'armée anglaise était partie de Salamanque et avait passé le Douro à Zamora, prenant sa route vers le royaume de Léon. Il était d'une impatience sans pareille de ne point voir son infanterie arriver, et était bien mécontent qu'on ne lui eût pas fait connaître huit jours plus tôt la présence de l'armée anglaise à Salamanque ; néanmoins il espérait encore en avoir quelques débris. Le corps du maréchal Ney étant arrivé le premier, il partit lui-même avec et se rendit, par un temps affreux, à peu près à travers champs, jusqu'à Valderas, où il eut connaissance de l'arrivée à Léon d'un corps qu'il y avait fait marcher de Burgos.

Il s'arrêta à Valderas pour attendre des nouvelles de tout ce qui le suivait, et envoyer des reconnaissances dans toutes les directions ; on commençait déjà à sentir que l'on approchait de l'armée anglaise. Les paysans répondaient, lorsqu'on leur faisait des questions sur les troupes anglaises, qu'elles avaient passé il y avait tant d'heures, et suivaient le chemin de Benavente. L'empereur pressait tant qu'il pouvait, mais les boues étaient épouvantables, et l'artillerie ne pouvant pas suivre, les autres troupes étaient obligées de l'attendre ; cela donna quelque avance à l'armée anglaise. Enfin l'impatience fit envoyer le régiment des chasseurs à cheval de la Garde en avant pour atteindre l'arrière-garde de l'armée ennemie. Le général Lefebvre-Desnoëttes qui le commandait, impatient d'en venir aux prises, se lança sans précaution, et arriva au bord de l'Exla, au moment où

les ennemis venaient de rompre le pont sur lequel on passait cette rivière pour arriver à Benavente. Il voit la cavalerie ennemie à l'autre bord, et forme de suite le hardi projet d'aller la culbuter. Il cherche longtemps un gué dans les eaux de la rivière, considérablement enflée par les pluies qui tombaient depuis quelques jours ; mais enfin il en trouve un, et passe la rivière avec quatre escadrons de chasseurs de la Garde, à la tête desquels il marche à la cavalerie anglaise qui était de l'autre côté ; il est bientôt assailli par le nombre, qui le ramène battant jusqu'au gué, où tout aurait été pris sans l'adresse des chasseurs qui le repassèrent promptement ; mais le général Lefebvre voulut en brave homme ne repasser que le dernier, et fut pris avec soixante chasseurs de son régiment.

L'empereur reçut cette nouvelle à Valderas ; elle lui fit beaucoup de peine, parce qu'il aimait les chasseurs de la Garde par dessus tout. Mais il ne condamnait pas la détermination courageuse de leur colonel, qu'il aurait cependant voulu voir plus prudent (1).

Il partit lui-même de Valderas aussitôt que la cavalerie y arriva, et se porta avec elle sur Benavente,

(1) A ce sujet l'empereur écrivit à l'impératrice Joséphine la lettre suivante, datée de Benavente, le 31 décembre 1808 :

« Mon amie, je suis à la poursuite des Anglais depuis queques jours ; mais ils fuient épouvantés. Ils ont lâchement abandonné les débris de l'armée de la Romana, pour ne pas retarder leur retraite d'une demi-journée. Plus de cent chariots de bagages sont déjà pris. Le temps est bien mauvais.

« Lefebvre a été pris ; il m'a fait une échauffourée avec 300 chasseurs : ces crânes ont passé une rivière à la nage, et ont été se jeter au milieu de la cavalerie anglaise ; ils en ont beaucoup tué ; mais au retour, Lefebvre a eu son cheval blessé ; il se noyait ; le courant l'a conduit sur la rive où étaient les Anglais ; il a été pris. — Adieu mon amie. »

Le général Lefebvre-Desnoëttes, commandant les chasseurs à cheval de la Garde fut conduit en Angleterre ; il y fut retenu jusqu'en 1811, époque à laquelle il parvint à s'échapper. L'empereur lui rendit le commandement des chasseurs de la Garde, qu'il lui avait conservé pendant sa captivité (D. L.).

ordonnant à l'infanterie de suivre. Les pluies avaient encore augmenté la rivière de l'Exla au point que l'on ne pouvait plus passer au gué qui avait favorisé les chasseurs. Il fallut en chercher un autre ; on ne le trouva que très tard au dessous du pont ; on y fit passer toute la cavalerie ; l'empereur y passa lui-même, et on marcha de suite sur Benavente, que l'on dépassa encore de beaucoup dans la nuit, en prenant le chemin d'Astorga. On trouva dans la ville de Benavente des matériaux pour raccommoder le pont de l'Exla, sur lequel l'infanterie passa toute la nuit.

L'empereur coucha à Benavente, et y resta le lendemain pour faire prendre de l'avance à l'armée. L'on suivait les Anglais de près, mais ils ne nous abandonnaient rien. Nous trouvions beaucoup de chevaux de la cavalerie anglaise morts sur le chemin, et nous remarquions qu'il leur manquait à tous un pied. Nous apprîmes depuis que le cavalier anglais qui perdait son cheval était obligé d'en apporter le pied à son capitaine pour lui prouver qu'il était mort ; autrement il aurait été suspecté de l'avoir vendu.

Nous commencions à les serrer de près ; notre avant-garde couchait tous les soirs en vue de l'arrière-garde ennemie ; mais notre colonne était d'une longueur infinie, et avait de la peine à se serrer et à se réunir. C'était l'ouragan que nous avions éprouvé en passant le Guadarrama, ainsi que la boue et les pluies de Valderas qui nous avaient mis dans cet état de procession, qui durait depuis plusieurs jours.

L'empereur était si impatient qu'enfin il partit de Benavente pour suivre l'armée sur le chemin de la Corogne ; j'étais avec lui ; il allait au grand galop, lorsqu'un officier qui venait de Benavente, d'où il était parti quelques instants après nous, nous dit qu'il venait de quitter un courrier de Paris qui courait après l'empereur. Sur ce rapport l'empereur arrêta, mit pied à terre, et fit établir un feu de bivouac sur le chemin, où il resta par une neige très froide et très épaisse, jusqu'à l'arrivée du courrier.

Le prince de Neuchâtel était avec lui ; il ouvrit la valise du courrier, et remit à l'empereur les lettres qui étaient pour lui.

Quoique sa figure ne changeât presque jamais, je crus cependant remarquer que ce qu'il venait de lire lui donnait à penser, d'autant plus que nous remontâmes à cheval, et qu'il ne dit pas un mot jusqu'à Astorga, où il arriva sans avoir repris le galop.

A Astorga, il ne parla plus d'aller à la Corogne. Il y attendit toute l'armée, et passa la revue des différents corps de troupes à mesure qu'ils arrivaient.

Le parti de l'armée anglaise était pris ; elle se retirait, et ne pouvait pas aller moins loin qu'à la Corogne. La question était de savoir si elle y trouverait ses transports arrivés lorsqu'elle-même le serait ; dans ce cas rien ne pouvait s'opposer à son embarquement ; ou bien si elle serait obligée d'attendre ses transports, ce qui alors aurait donné à notre armée un temps qu'elle aurait pu mettre à profit.

L'empereur donna le commandement de l'armée au maréchal Soult, et lui recommanda de marcher promptement, de manière à ne pas laisser prendre haleine aux Anglais. Il le prévint qu'il allait de sa personne rester encore un jour ou deux à Astorga ; qu'il en demeurerait davantage à Benavente, où il attendrait de ses nouvelles, soit pour revenir sur la Corogne, si les Anglais étaient forcés de tenir dans cette province soit pour aller à Valladolid, si les Anglais se rembarquaient.

Le maréchal Soult partit et poussa l'arrière-garde anglaise de si près, que son avant-garde avait souvent affaire avec elle. Le général Auguste Colbert fut tué dans une de ces rencontres, et emporta les regrets de tous ses camarades (1). Tous les jours

(1) Le 1er janvier 1809, Napoléon entrait dans la ville d'Astorga, où Soult vint le trouver quelques heures après. Il y dicta des ordres au maréchal pour la conduite ultérieure des opérations, et passa successivement la revue de toutes les troupes. En apercevant le général Auguste Colbert, à la tête de sa brigade, l'empereur lui dit : « En Egypte, en Italie, en Allemagne, vous m'avez prouvé que vous étiez un de mes

l'empereur recevait de l'armée des nouvelles qui lui faisaient connaître jusqu'où elle avait marché, et où étaient les Anglais. Il était encore à Benavente lorsqu'il apprit l'entrée de nos troupes dans Lugo, et peu de jours après il eut avis de l'arrivée à la Corogne des transports destinés à embarquer l'armée anglaise. Il vit dès lors que rien n'empêcherait cette armée d'arriver en Angleterre, et il ne songea plus qu'à partir de Benavente.

L'empereur fit placer ses relais pour arriver à Valladolid dans un seul jour ; il ramena toute la Garde à pied et à cheval dans cette ville, où il resta quelque temps ; il envoya de là le maréchal Lannes commander le siège de Saragosse, et il prit plusieurs autres dispositions relatives à la sûreté de l'armée et à la promptitude de ses opérations.

Il reçut, à Valladolid, un officier de la Cour de Milan, qui venait lui apporter la nouvelle de la naissance d'un enfant du vice-roi d'Italie ; mais il eut de l'impatience en recevant un de ses anciens officiers d'ordonnance qui, en remplissant une mission à la Corogne, au commencement de l'insurrection, y avait été fait prisonnier : on l'avait gardé prisonnier à bord d'un vaisseau pendant cinq ou six mois, et il venait de recouvrer sa liberté par l'entrée des troupes françaises à la Corogne. Il vint nous apprendre que le jour où l'affaire qui avait eu lieu entre le ma-

guerriers les plus braves : dans peu vous recevrez la récompense due à vos brillants services. — Sire, dépêchez-vous, répliqua vivement Colbert ; car, bien que je n'aie encore que trente ans, je me sens déjà vieux. » Deux jours après, au défilé de Carabellos, une balle l'atteignit au front et le renversa de cheval. S'étant fait asseoir contre un rocher, il dit aux personnes qui l'entouraient : « Mes amis, ma mort est digne d'un soldat de la Grande Armée, puisqu'en expirant, je vois fuir les Anglais, ces éternels ennemis de ma patrie. » Le brave Auguste Colbert était né à Paris, le 18 octobre 1777. L'empereur l'avait nommé général de brigade le 24 décembre 1805 pour les services qu'il avait rendus pendant la campagne d'Austerlitz, et créé baron de l'Empire en 1808. (D. L.)

réchal Soult et les Anglais. en avant de la Corogne, et dans laquelle le général en chef de l'armée anglaise Moore avait été tué (1) ; ce jour, dis-je, les transports de l'armée anglaise n'étaient pas encore arrivés. L'empereur ne put être maître d'un mouvement d'humeur ; il renouvela encore sa plainte de n'avoir pas été prévenu comme il aurait dû l'être de la présence des Anglais à Salamanque et à Zamora ; il aurait été à eux avant d'aller à Madrid, et il les aurait combattus avec une supériorité de quatre contre un. Il gronda les uns et les autres, mais il le faisait toujours en riant, et jamais il n'était si près d'accorder une marque de bonté à quelqu'un que lorsqu'il venait de lui bien laver la tête.

C'est aussi pendant qu'il était à Valladolid qu'il

(1) Combat de la Corogne, le 16 janvier 1809. Le lieutenant général sir David Baird eut le bras emporté par un boulet au même moment où le général Moore tombait lui-même mortellement frappé à la tête de ses troupes. La nuit seule put mettre fin au combat. Les deux armées restèrent sur le champ de bataille ; mais à minuit, les troupes anglaises, profitant de l'obscurité, abandonnèrent leur position, évacuèrent la Corogne et s'embarquèrent à bord de leur flotte. Ainsi se termina cette première expédition des Anglais en Espagne. Des trente-cinq mille hommes qui s'étaient portés sur Valladolid dans l'espoir d'écraser l'armée française sur ses derrières, vingt mille hommes à peine purent se rembarquer à la Corogne, mais encore sans armes, sans artillerie, sans bagages. Six mille Anglais avaient été faits prisonniers pendant la poursuite ; le reste avait succombé de fatigue et de misère. Abandonnés à leurs propres forces par le départ des Anglais et menacés d'une attaque de vive force, de la part des Français, les habitants de la Corogne ouvrirent, le 20, les portes de la ville au duc de Dalmatie. Deux régiments de troupes espagnoles, aux ordres du général Alzedo, deux cents pièces de canon, vingt mille fusils, six cent mille cartouches et deux cents milliers de poudre, tombent au pouvoir du maréchal. La prise de cette place rendit également la liberté au consul de France, Fourcroy, au général de division Quesnel, fait prisonnier au commencement de juin 1808 par les révoltés portugais, et trois cent cinquante autres Français, soldats ou marins pris en Portugal, et alors détenus dans les prisons de la Corogne (D. L.).

apprit du ministre de la guerre l'arrivée à Toulon des généraux Dupont et Marescot, les mêmes qui avaient signé la capitulation de Bailen. Cela lui échauffa de nouveau la bile, et il donna des ordres sévères à leur égard.

Le général Legendre, qui était le chef d'état-major de ce corps d'armée, était revenu en France quelque temps avant, et n'avait pas craint de venir trouver l'empereur à Valladolid. L'empereur le reçut à une parade, et ne voulut pas le voir auparavant ; c'était le 17e régiment d'infanterie qui était passé en revue ce jour-là, Il y avait trente généraux et plus de trois cents officiers présents, lorsque l'empereur fit approcher le général Legendre ; il le traita sévèrement, et lui dit, entre autres choses : « Vous étiez un des colonels de l'armée que j'estimais le plus, et vous vous êtes rendu un des instruments de cette honteuse transaction de Bailen ! Comment, vous, ancien soldat de l'armée d'Italie ! votre main n'a-t-elle pas séché avant de signer une pareille inquité ? et pour couronner l'œuvre, vous vous rendez l'organe d'une fourberie pour abuser votre camarade Vedel qui était hors d'affaire, et le forcer à subir le déshonneur imposé à vos troupes, sans lui dire pourquoi vous veniez le chercher ! »

Le général Legendre s'excusait du moins mal qu'il pouvait : il disait qu'il n'avait rien pris sur lui ; qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres du général en chef. L'empereur eut l'air de se laisser persuader, mais sans être dupe ; il se fâchait d'autant plus fort qu'il y avait un grand nombre d'officiers de tous grades qui l'écoutaient, et qui pouvaient d'un jour à l'autre se trouver dans la même position où s'étaient trouvées les troupes du général Dupont. Il ne punit pas le général Legendre, parce que tel était l'empereur : quand un homme lui était connu par plusieurs actions de courage, une faute ne le perdait pas dans son esprit, surtout lorsque cet homme n'était, à proprement parler, qu'un être obéissant. Un autre individu qui aurait eu pour lui plus d'actions de courage que le premier, mais qui, n'agissant qu'avec médi-

tation et réflexion, aurait commis une faute semblable, il la lui aurait comptée en raison des moyens que son jugement, son éducation et sa position lui fournissaient pour l'éviter ; en sorte que dans une circonstance pareille, commune à deux hommes différents, l'un était traité avec indulgence et l'autre perdu sans retour dans son esprit, c'est-à-dire que, sans le priver de ce que ses services lui avaient acquis, il ne fallait plus rien demander pour lui.

C'est à Valladolid que l'empereur reçut une députation considérable de la ville de Madrid. Elle venait lui demander de permettre que le roi Joseph entrât à Madrid ; il était toujours resté au Prado, parce que l'empereur voulait voir comment les affaires d'Espagne se dessineraient avant de faire entrer le roi dans une capitale d'où il aurait pu être dans le cas de sortir une seconde fois.

J'étais présent lorsqu'il reçut cette députation. Il avait pour interprète M. Hédouville, ministre de France près le prince Primat d'Allemagne, qu'il avait fait venir à son quartier général, parce qu'il parlait très bien l'espagnol. Il aimait M. Hédouville, qu'il avait connu avant la Révolution, et qui avait servi avec lui dans le même régiment d'artillerie.

L'empereur demanda à la députation « si c'était une démarche libre et exempte de toute insinuation qu'elle faisait en ce moment, et ajouta que, si cette mission n'était pas la suite d'un mouvement sincère de leur part, elle ne pouvait lui être agréable, et qu'il leur rendait leur liberté. »

Il aurait fallu les voir tous se prosterner et jurer qu'ils étaient venus d'eux-mêmes, après s'être réunis entre eux à Madrid, avec l'approbation du roi, dont ils avaient l'autorisation, pour venir près de l'empereur exprimer leurs vœux.

L'empereur leur répondit :

« Si c'est ainsi, votre démarche m'est agréable, et je vais m'expliquer avec vous.

« Si vous désirez avoir le roi parmi vous pour l'aider à éclairer vos compatriotes et à éviter une guerre civile, pour le servir comme de bons Espagnols, et ne pas faire

comme ceux qui, après lui avoir prêté serment de fidélité à Bayonne, l'ont abandonné à la plus légère apparence d'un danger, je consens à ce qu'il aille demeurer avec vous ; mais alors, messieurs, vous m'en répondez tous personnellemnt.

« Si, au contraire, vous ne demandez le roi que comme un moyen de vous soustraire aux charges inséparables de la présence d'une aussi grande armée, je veux vous désabuser. Tout ce que vous souffrez me fait d'autant plus de mal, que je voulais l'éviter en faisant par vous-mêmes les changements que je suis obligé d'appuyer par les armes. La présence du roi à Madrid ne changera rien à cette position-là, à moins que vous ne vous hâtiez de lui rallier tous les hommes sensés de votre patrie, lesquels, une fois qu'ils se seront prononcés, produiront bientôt un grand changement et amèneront le calme, sans lequel il ne sera pas possible de rétablir l'ordre dans vos cités, en proie aux agitations et aux troubles.

« Réfléchissez-y bien, et ne vous exposez pas à quelques résultats fâcheux, si vous n'avez pas la ferme résolution de le servir. »

Tous protestèrent de leurs sentiments, et furent étonnés de la franchise du discours de l'empereur. Ils le supplièrent de croire à la sincérité avec laquelle ils serviraient le roi, ajoutant que jamais ils ne prendraient aucune part directe ni indirecte aux agitations politiques dont le pays était affligé : enfin ils renouvelèrent leurs instances pour avoir le roi.

L'empereur leur répondit qu'il se fiait à leur parole ; qu'ils pouvaient s'en retourner et voir le roi au Pardo ; qu'il allait lui écrire et lui faire connaître qu'il ne mettait plus aucun obstacle à son entrée à Madrid. Elle eut effectivement lieu (1), et l'administration espagnole se mit en devoir de s'établir et de faire respecter son autorité. Si, avant cela, on eût pu joindre l'armée anglaise et la forcer à une bataille qu'elle eût infailliblement perdue, l'administration du roi Joseph aurait fait plus de prosélytes ; mais, faute de ce succès, les Espagnols restèrent froids. D'un autre côté, nos troupes devenaient tellement à

(1) Le 22 janvier 1809.

charge par leur exigence et par les vexations de beaucoup d'officiers supérieurs, et même de généraux, que les habitants se livrèrent au désespoir.

Ils commencèrent par opposer de l'inertie à ce qu'on leur demandait ; les difficultés de vivre et de communiquer, au lieu de s'aplanir, s'accrurent ; les plus forts voulurent être obéis en conquérants, et les Espagnols, que l'on aurait pu persuader, ne voulurent point être asservis. On s'excita des deux côtés, et bientôt tout fut en armes. Il ne faut pas mettre en doute que la mauvaise conduite d'une bonne partie des officiers qui ont exercé des commandements particuliers en Espagne, a plus contribué au soulèvement absolu du pays que les événements de guerre qui nous ont été défavorables.

L'empereur attendit à Valladolid la nouvelle de l'entrée du roi à Madrid. Il y reçut plusieurs courriers de Paris qui lui donnèrent de l'humeur. Il me fit un jour appeler pour me questionner sur les choses dont il supposait que je serais informé.

C'est le cas de dire ici qu'avant de partir de Paris il avait eu plus d'un motif pour faire partir le grand-duc de Berg. Je partageais l'opinion de ceux qui lui supposaient le projet de succéder à l'empereur ; son esprit avait assez de complaisance pour se laisser aller à cette illusion, et des intrigants en France n'auraient pas demandé mieux que de voir à la tête du gouvernement un homme qui aurait eu continuellement besoin d'eux, et dont ils auraient tiré tel parti que bon leur eût semblé, Je ne crois pas que le grand-duc de Berg se fût jamais prêté à quelque tentative sur la personne de l'empereur ; mais comme les machinateurs d'intrigues avaient mis en principe que l'empereur périrait ou à la guerre ou par un assassinat, chaque fois qu'on le voyait partir pour l'armée, on tenait prêt quelque projet qui était toujours désappointé par son heureux retour.

Lorsqu'on le vit partir pour l'Espagne, cela fut bien pis ; ces mêmes hommes parlaient qu'il y serait assassiné avant d'avoir fait dix lieues ; et comme ils

savaient que l'habitude de l'empereur était d'être à cheval et partout, ils se plaisaient à n'entrevoir aucun moyen pour lui d'éviter un malheureux sort. En conséquence, ils mirent les fers au feu de plus belle. Voilà pourtant comment l'empereur était servi par des hommes dont le devoir était de rassurer l'opinion et de l'éclairer, au lieu de la laisser errer en lui donnant eux-mêmes l'exemple d'une vacillation qui ne put jamais s'arrêter.

Chaque fois qu'ils voyaient l'empereur revenir heureusement, ils ne trouvaient d'autre moyen de se tirer du mauvais pas où ils s'étaient mis qu'en se dénonçant réciproquement.

L'empereur me demanda si j'étais dans l'habitude de recevoir des lettres de Paris. Je lui répondis que non, hormis celles de ma famille, qui ne me parlaient jamais d'affaires. C'est dans cet entretien qu'il me dit qu'on le servait mal ; qu'il fallait qu'il fît tout, et qu'au lieu de lui faciliter la besogne il ne rencontrait que des gens qui avaient pris l'habitude de le traverser. Il ajouta : « C'est ainsi que ces gens-là entretiennent les espérances des étrangers, et me préparent sans cesse de nouveaux embarras, en leur laissant entrevoir la possibilité d'une désunion en France ; mais qu'y faire ? ce sont des hommes qu'il faut user tels qu'ils sont. »

Je lui disais tout ce que je pensais, et mon opinion sur cette matière était formée sur la manière de voir de plusieurs bons serviteurs qui désiraient autant que moi la continuation de ses succès, et auxquels je faisais part de mes craintes sur les résultats de toutes ces intrigues.

Il ne me dit pas un mot de son retour prochain à Paris. Il me dit qu'il allait envoyer un officier d'ordonnance à Saint-Pétersbourg ; c'est ce qui me fit penser que ce retour à Paris avait été résolu dans sa rêverie de Benavente à Astorga, d'autant plus que le courrier dont il avait lu les dépêches sur le grand chemin était expédié par M. de Champagny. Je sus par le prince de Neuchâtel, qui avait reçu une lettre du roi de Bavière, que ce souverain

avait mandé à l'empereur de se mettre en mesure vis-à-vis de l'Autriche, qui armait et préparait tous les ressorts de la monarchie ; c'était la première fois qu'elle levait la landwehr. Il lui envoyait copie de la dépêche que lui avait adressée son ministre à Vienne. Je m'expliquerai alors tout ce que j'avais remarqué depuis huit jours, et je devinai la cause de l'envoi d'un officier d'ordonnance à Saint-Pétersbourg.

L'empereur donna ses instructions sur la marche qu'il voulait que l'on suivît pour les opérations militaires tant en Navarre qu'en Aragon et en Catalogne ; il organisa la formation de l'armée mobile, pour l'emploi de laquelle il laissa une instruction générale, et fit partir la Garde pour Burgos, où elle devait rester jusqu'à de nouveaux ordres. Il ne l'emmena pas d'abord, parce qu'il ne savait encore rien de positif sur ce qu'il ferait ; ses projets étaient subordonnés à ce qu'entreprendraient les ennemis.

Il fit mettre ses chevaux de selle en relais sur le chemin de Valladolid à Burgos, avec un piquet de chasseurs à chacun des relais, de manière à n'avoir que trois à quatre lieues d'un relais à l'autre. Ces dispositions se prenaient souvent et sans bruit chez l'empereur. Pour les comprendre, il faut savoir que son écurie de chevaux de selle était divisée par brigades de neuf chevaux, dont deux étaient pour lui, et les sept autres pour les personnes de son service qui ne le quittaient pas. L'écurie des chevaux de traits était divisée par relais ; un relais était composé de trois attelages. Il y avait un piquet attaché à chaque brigade, comme à chaque relais. Ainsi, lorsque l'empereur avait vingt lieues à parcourir à cheval, c'était ordinairement six brigades qui allaient se placer sur le chemin à faire. Les chevaux des palefreniers portaient des porte-manteaux où étaient des rechanges complets et des portefeuilles avec papier, plume, encre et cartes de géographie : ils portaient aussi des lunettes d'approche. S'il fallait faire vingt lieues en calèche ou en voiture, c'étaient six relais qui marchaient au lieu de six brigades de

chevaux de selle. Les uns et les autres étaient numérotés ainsi que les piquets d'escorte, et pouvaient s'assembler la nuit sans que cela causât le moindre mouvement.

Les aides de camp de l'empereur étaient tenus d'avoir dans ces cas-là un cheval à chaque brigade ; mais lorsque l'on voyageait en voiture, ils y avaient place.

L'empereur partit donc ainsi de Valladolid de grand matin, par une belle gelée, et vint au grand galop de chasse jusqu'à Burgos. Il y arriva en cinq ou six heures : jamais souverain n'a fait autant de chemin à cheval aussi rapidement. Il avait également fait placer des relais d'attelage depuis Burgos jusqu'à Bayonne, en sorte qu'il n'arrêta qu'un moment à Burgos et alla à Bayonne sans sortir de la voiture. Il n'y resta qu'une matinée, et partit de suite pour Paris. Il allait si vite, que personne ne put le suivre. Il y arriva seul vers les derniers jours de janvier (1). Son retour aussi subit fut un évènement : on ne l'attendait pas de tout l'hiver ; les plaisirs de cette saison y occupaient la société, et en général celle de Paris tourne peu ses regards vers les affaires ; une comédie nouvelle y fait parler bien plus que dix batailles perdues ou gagnées. Un étranger apprend à Paris tout ce qu'il veut savoir, et un Français y peut ignorer tout ce qui l'intéresse, sans pour cela cesser d'avoir sa journée bien employée.

C'était M. le comte de Metternich qui était dans ce moment-là ambassadeur d'Autriche en France. Il était revêtu de ce caractère depuis à peu près 1806.

(1) L'empereur partit de Valladolid le 16 janvier 1809, en bidet, comme un courrier de Cabinet, suivi seulement d'une trentaine de chasseurs bien montés ; et le 23, à neuf heures du matin, il arrivait aux Tuileries, quand tout le monde le croyait au delà des Pyrénées. Cependant l'Impératrie était prévenue, mais d'une manière vague ; Napoléon lui avait écrit, le 9, du quartier général de Benavente : « Je serai à Paris aussitôt que je le croirai utile. Je te conseille de prendre garde aux revenants : un beau jour, à deux heures du matin. » (D. L.)

Il y avait eu, entre la paix qui a terminé la campagne de 1805 et son arrivée, un intérim rempli par le général baron de Vincent. Je ne suis pas bien fixé sur l'époque à laquelle il présenta ses lettres de créance ; mais il n'y avait pas fort longtemps qu'il était parmi nous, qu'il avait déjà une connaissance très approfondie de toutes les intrigues dont le pavé de Paris fourmille toujours. L'on eut beau appeler l'attention de M. Fouché sur les personnes qui fréquentaient les intimités des ambassadeurs ; on n'en obtint rien, et j'ai connu tels ambassadeurs qui avaient à Paris un espionnage monté dans toutes les parties : politique, administration, opinion et galanterie, tout y était soigné. Ils s'en servaient habilement pour faire lancer des sornettes au ministre de la police, qui a été souvent leur dupe.

M. de Metternich avait poussé ses informations si loin, qu'il serait devenu impénétrable pour un autre que l'empereur. Il était parvenu à faire arriver à l'oreille du ministre de la police tout ce qu'il lui convenait de lui faire dire, parce qu'il disposait en dominateur d'une personne (la discrétion m'empêche de la nommer, ce serait une révélation inutile) dont M. Fouché avait un besoin indispensable.

De sorte que c'était souvent lui qui était l'auteur de quelques contes dont M. Fouché venait entretenir l'empereur. Il se persuadait qu'il le mettait dans une lanterne ; mais il y avait longtemps que l'empereur ne croyait plus à ses informations. L'on ne tarda pas à voir l'aigreur se manifester dans nos relations avec l'Autriche ; cette puissance fit paraître (je crois dans le courant de février ou vers la fin de ce mois) une sorte de manifeste dans lequel elle déclarait que, dans le but d'assurer son indépendance, elle allait prendre des mesures propres à la mettre à l'abri de toutes les entreprises qui pourraient être formées contre elle. Cette déclaration en pleine paix, lorsque la France venait de retirer ses armées de l'Allemagne, ne pouvait assurément pas reposer sur des motifs d'inquiétude raisonnables ; elle paraissait plutôt être le signal d'une nouvelle croisade dans une

circonstance que l'on considérait comme favorable au recouvrement de ce que cette puissance avait perdu dans les guerres précédentes. C'est ainsi que cela fut envisagé.

CHAPITRE III.

Réception du corps diplomatique. — Paroles de l'empereur à M. de Metternich. — Protestations de la Cour de Saint-Pétersbourg. — Degré de confiance qu'y ajoute l'empereur. — Préparatifs de guerre. — Opinion publique. — Rappel des Français qui servent à l'étranger. — Motifs de cette mesure. — Situation de l'armée. — Mesures diverses. — L'empereur passe le Rhin. — Le garde forestier et sa fille. — Arrivée à l'armée. — Position critique de Davout. — Berthier. — Mission que je reçois. — Je réussis à franchir les avant-postes ennemis. — Défense de Ratisbonne. — Le maréchal Davout fait son mouvement. — Situation dans laquelle se trouve l'empereur.

Cette déclaration de l'Autriche venait de paraître depuis très peu de temps, lorsque arriva un des jours d'étiquette où l'empereur était dans la coutume de recevoir le corps diplomatique.

Toutes les personnes qui le composaient avaient l'habitude de se former en cercle dans la salle du trône, dans laquelle elles entraient selon leur date de résidence à Paris (usage adopté entre les envoyés des grandes puissances), et l'empereur commençait par sa droite à en faire le tour, en causant successivement avec chacun des ambassadeurs, ministres, envoyés, etc. Ce jour-là, en arrivant à M. de Metternich, il s'arrêta, et comme l'on s'attendait à quelque scène, d'après la connaissance que tout le monde avait de la déclaration du gouvernement autrichien, il régna un silence profond lorsqu'on vit l'empereur en face de M. de Metternich. Après le compliment d'usage, il lui dit : « Eh bien ! voilà du nouveau à Vienne ; qu'est-ce que cela signifie ? est-on piqué de la tarentule ? qui est-ce qui vous menace ? à qui en voulez-vous ? voulez-vous encore mettre le monde en combustion ? Comment ! lorsque j'avais mon ar-

mée en Allemagne, vous ne trouviez pas votre existence menacée, et c'est à présent, qu'elle est en Espagne, que vous la trouvez compromise ! Voilà un étrange raisonnement. Que va-t-il résulter de cela? c'est que je vais armer, puisque vous armez ; car enfin je dois craindre, et je suis payé pour être prudent.

M. de Metternich protestait que sa Cour n'avait aucun projet semblable, que ce n'étaient que des précautions que l'on prenait dans une circonstance où la situation de l'Europe paraissait le commander, mais que cela ne couvrait aucun autre projet.

L'empereur répliqua : « Mais où avez-vous pris ces inquiétudes? Si c'est vous, monsieur, qui les avez communiquées à votre Cour, parlez, je vais vous donner moi-même toutes les explications dont vous aurez besoin pour la rassurer. Vous voyez qu'en voulant porter votre Cour à affermir sa sécurité, vous avez troublé la mienne, et en même temps celle de beaucoup d'autres. »

M. de Metternich se défendait, et il lui tardait de voir rompre cet entretien, lorsque l'empereur lui dit : « Monsieur, j'ai toujours été dupe dans toutes mes transactions avec votre Cour ; il faut parler net : elle fait trop de bruit pour la continuation de la paix, et trop peu pour la guerre. »

Il passa ensuite à un autre ambassadeur, et acheva ainsi l'audience, à la suite de laquelle il y eut assurément plus d'un courrier expédié. Celui de M. de Metternich à sa Cour fut sans doute pressant, car l'Autriche rassemblait déjà ses armées, tandis que l'empereur n'avait pas encore les premiers éléments de la sienne à sa disposition. On appela sur-le-champ une conscription ; on l'habilla à la hâte, et on la fit partir en voiture. La Garde, qui était encore à Burgos en Espagne, eut ordre de se rendre en Allemagne.

Jamais l'empereur n'avait été pris si fort au dépourvu. Il ne revenait pas de cette guerre ; il nous disait : « Il faut qu'il y ait quelques projets que je n'aperçois pas, car il y a de la folie à me faire la guerre. Ils me croient mort, nous allons voir com-

ment cela ira cette fois-ci. Et puis ils diront que c'est moi qui peux rester en repos ; que j'ai de l'ambition, lorsque ce sont leurs bêtises qui me forcent d'en avoir. Au reste, il n'est pas possible qu'ils aient songé à me faire la guerre seuls ; j'attends un courrier de Russie : si les choses y vont comme j'ai lieu de l'espérer, je la leur donnerai belle. »

Ce courrier attendu de Russie ne tarda pas à arriver ; il apportait la réponse aux dépêches dont l'officier d'ordonnance qui avait été expédié de Valladolid était chargé. L'empereur Alexandre renouvelait l'assurance de ses sentiments, apprenait succintement à l'empereur Napoléon ce qui avait eu lieu entre lui et l'Autriche au sujet des projets de cette dernière puissance. Notre ambassadeur, M. de Caulaincourt, écrivait d'une manière plus positive encore. Il racontait que l'Autriche avait envoyé M. le prince Schwartzenberg (1) à Saint-Pétersbourg pour solliciter une alliance et faire entrer la Russie dans un nouveau projet de guerre contre la France, mais que l'empereur Alexandre avait rejeté toutes ces propositions, et se montrait ferme dans la résolution qu'il avait prise de rester dans les sentiments qu'il avait manifestés à l'empereur Napoléon. Bien plus, il déclarait qu'il ne resterait pas indifférent à l'agression à laquelle son allié pourrait être exposé par suite du refus qu'il exprimait à l'ambassadeur d'Autriche. M. de Caulaincourt était fort rassurant : ce qu'il voyait, comme ce qu'on lui disait, lui inspirait une sécurité parfaite. Le colonel Boutourlin nous a appris plus tard combien tout cela était cependant peu sincère. « L'empereur Alexandre, nous dit-il, ne pouvait méconnaître l'esprit des dispositions du traité de Tilsitt ; mais les circonstances malheureuses où se trouvait l'Europe à l'instant où il l'avait souscrit, lui avaient prescrit d'éloigner à tout prix la guerre. Il s'agissait surtout de gagner le temps nécessaire pour se préparer à soutenir convenablement la lutte que l'on savait bien être dans le cas de

(1) Le même qui depuis a été ambassadeur à Paris.

se renouveler un jour. » Voilà dans quelles dispositions l'empereur Alexandre avait traité, et la bonne foi avec laquelle il avait posé les armes. Sa conduite ne fut pas plus franche dans l'alliance qu'elle ne l'avait été dans la négociation ; et s'il ne viola pas, presque au sortir d'Erfurt, les engagements qu'il avait pris, s'il ne fit pas cause commune avec l'Autriche, ce fut par suite de l'impossibilité où l'avait mis la dispersion de ses armées, occupées contre la Suède et la Turquie, de soutenir efficacement cette puissance (1). Mais l'enthousiasme qu'il avait affecté

(1) « L'empereur Napoléon, tranquillisé (par les conventions d'Erfurt) sur les affaires d'Allemagne, fit passer de puissants renforts à ses armées d'Espagne, et se rendit lui-même dans la Péninsule pour diriger les opérations dans une campagne brillante et qui semblait décisive ; il dispersa les armées espagnoles, réoccupa Madrid, et obligea une armée anglaise qui s'était avancée jusqu'à Toro à se rembarquer à la Corogne. Ces succès faisaient prévoir la conquête prochaine de toute la Péninsule ; mais l'activité que l'Autriche continuait à mettre dans ses armements obligea l'empereur des Français à quitter l'Espagne pour retourner en toute hâte à Paris.

« Les sacrifices que le traité de Presbourg avait arrachés à l'Autriche étaient trop grands pour que le Cabinet de Vienne pût se résigner à les supporter avec patience ; mais la désorganisation de ses armées, suite inévitable des revers multipliés qu'elle avait essuyés, l'avait empêché jusque-là de se livrer à la réalisation des projets qu'elle nourrissait en secret. Il n'avait pas saisi l'occasion que la guerre de la France avec la Russie lui avait présentée ; il jugea plus propice celle que semblaient lui offrir les événements d'Espagne et les embarras qu'ils suscitaient à Napoléon.

« Le Cabinet de Vienne commença donc avec sécurité les préparatifs de la guerre. L'entrevue d'Erfurt augmenta les alarmes des ministres de l'empereur Français ; mais comme leurs armements n'avaient pas encore atteint le degré de maturité convenable, ils résolurent de dissimuler avec la France. Ils réussirent même à endormir l'empereur Napoléon, qui, rassuré par leurs protestations, ne craignit pas de porter en Espagne la majeure partie de ses forces. Profitant de ces circonstances, l'Autriche poussa ses armements avec une vigueur qui ne laissait plus de doute sur la nature de ses projets.

« L'empereur Napoléon désirait sincèrement éviter une nouvelle guerre, qui devait faire une diversion fâcheuse à ses

durait encore. On était bien loin d'exagérer la profonde duplicité que nous a révélée Boutourlin. Il est vrai cependant qu'il y a une règle naturelle où tout se mesure, et qui est comme la pierre de touche à laquelle on reconnaît les fausses monnaies : cette règle, que l'ambassadeur n'eût pas dû méconnaître, est le bon sens et la droiture.

Il y avait à peine quatre mois que l'entrevue d'Erfurt avait eu lieu : on ne pouvait avoir oublié tout ce qui y avait été dit. Or, que nous fallait-il pour nous donner le temps de finir, si ce n'était de maintenir la paix en Allemagne? Qui est-ce qui le pouvait, ou du souverain qui venait d'en retirer son armée, ou de celui qui y avait tout le poids de sa puissance physique et morale, surtout quand cette même puissance avait suffi en 1805 pour décider l'Autriche à une guerre à laquelle elle a déclaré qu'elle n'avait pas pensé auparavant? Etait-ce une chose déraisonnable de supposer que cette puissance (la Russie), réunie d'intention et d'efforts avec la

affaires en Espagne ; mais toutes ses démarches pour en venir à un accommodement ne furent considérées par les Autrichiens que comme un aveu de sa faiblesse, et ne servirent qu'à les fortifier dans leurs projets, en leur persuadant qu'ils prendraient la France au dépourvu.

« Le rôle que la Russie avait à jouer devenait difficile. D'un côté, il n'était pas de son intérêt de coopérer à la ruine de la seule puissance qui présentât encore une masse intermédiaire entre elle et l'empire de Napoléon. D'un autre côté, elle ne pouvait refuser d'assister la France, sans violer ouvertement les engagements contractés envers elle, et dont aucune infraction de la part de Napoléon n'avait affaibli la sainteté. D'ailleurs, quand même le Cabinet de Pétersbourg, passant par dessus ces considérations morales en faveur de plus hautes vues politiques, se fût décidé à soutenir l'Autriche, il n'aurait pu le faire efficacement, à cause de l'éloignement de ses armées, occupées des affaires de la Suède et la Turquie, et le faible corps qui lui restait de disponible sur les frontières de la Galicie n'aurait fait que participer aux revers de l'Autriche sans pouvoir y remédier. » *Histoire militaire de la campagne de Russie* par le colonel Boutourlin, tom. 1er, p. 36. *(Note de l'édition originale.)*

France, empêcherait l'Autriche d'entrer seule en campagne, lorsque cette même Autriche avait eu besoin, quatre ans auparavant, d'être stimulée par la Russie pour entrer dans la coalition contre la France? Ce serait choquer le bon sens que de vouloir persuader que les Autrichiens eussent osé commencer la guerre si les Russes leur avaient déclaré positivement qu'ils entreraient aussitôt en campagne avec nous, ou qu'ils eussent même paru disposés à le faire. Si donc les Autrichiens ont commencé, c'est qu'ils ont été assurés au moins d'une neutralité armée, semblable à celle qu'eux-mêmes avaient observée après la bataille d'Eylau. Voilà ce qu'il était si important à l'empereur de savoir, et ce qu'il ne sut que trop tard par l'expérience des faits.

Ce qui commença à donner de l'inquiétude, c'est que l'on apprit que dans le conseil de guerre qui fut tenu à Vienne au retour du prince Schwartzenberg de Saint-Pétersbourg, la guerre fut résolue, malgré les objections du général Meyer, membre de ce conseil, qui déclara net que faire la guerre à la France sans le concours de la Russie était une folie. L'opinion du général Meyer était de quelque poids à cette époque-là, et pour que l'on ne s'y rendît pas, il fallait que l'on eût quelques espérances dont on n'avait pas entretenu le conseil.

L'empereur se flattait toujours, d'après ce que lui avait mandé M. de Caulaincourt, que la Russie ne s'en tiendrait pas à observer la neutralité, et que ses menaces seraient suivies de quelques effets qui retiendraient l'Autriche. Mais il fut désabusé en apprenant, par son ambassadeur à Vienne, ce qui s'était passé au retour du prince Schwartzenberg. Il prit bien vite son parti, c'est-à-dire la résolution de ne compter que sur lui ; et tout ce qui lui avait été promis à Tilsitt et à Erfurt se réduisit, de la part de la Russie, à faire paisiblement ses affaires avec ses ennemis, et à nous laisser le soin de nous arranger avec les nôtres, supposant sans doute que c'était nous faire une grande grâce que de ne pas se joindre à eux. Je n'ai jamais vu l'empereur aussi calme

qu'en apprenant ces détails. Il disait : « Nous allons voir si la Russie est une puissance, et si elle marchera pour moi comme elle a marché pour les Autrichiens en 1805. Je suis son allié ; on m'attaque ; je réclame son secours ; nous verrons comment je serai secouru. »

Il se plaignait de la manière dont il était servi, et il avait bien quelque raison ; mais il n'y avait pas de temps à perdre pour se mettre en mesure ; il demanda au plus vite les contingents des souverains et princes confédérés ; ces troupes devaient former la majeure partie de son armée. Il donna ses ordres en Italie, en même temps prépara en France tout ce qui devait précéder et s'exécuter après son départ.

Cette levée de boucliers de la part de l'Autriche fut un coup d'assommoir pour l'opinion publique. On se voyait de nouveau dans des guerres interminables, et comme la session du Corps législatif était terminée, on ne put se servir de ce moyen pour éclairer les esprits sur cet événement et calmer les inquiétudes que causait cette guerre inattendue. Lorsque l'opinion en France n'est point dirigée, elle divague et devient le jouet des intrigues qui la font servir à quelques projets. C'est ce qui arriva dans ce cas-ci. Faute d'avoir fait connaître la conduite de l'Autriche, la malveillance lui donna tous les honneurs de cette nouvelle guerre, dont on eut soin de rattacher la cause à l'entreprise sur l'Espagne.

L'ambassadeur d'Autriche, qui était resté à Paris, d'où il servait très bien les projets de sa Cour, eut grand soin de profiter d'une disposition d'opinion qui lui était si favorable, en se servant des moyens dont j'ai parlé plus haut pour faire croire que l'Autriche ne se dévouait que pour la cause de l'Espagne, qui était celle de toutes les puissances. Il l'avait tellement dit qu'il le faisait répéter par le ministre de la police lui-même, dont il avait fait sa dupe. Il m'a été rapporté, au ministère de la police même, des choses extraordinaires à cette occasion, et qui

m'ont, avec plusieurs autres, démontré que M. Fouché n'avait jamais persuadé que des hommes connus pour être crédules, et qu'il avait toujours été dupé par tous ceux un peu clairvoyants qu'il avait cru jouer. Il fit à l'empereur un tort notable cette année en laissant établir cette opinion qui n'avait d'autre but que de le dépopulariser, lorsqu'au contraire il aurait dû lutter contre elle, l'éclairer, ou au moins en combattre les effets.

Cela lui aurait été d'autant moins difficile que la guerre que commençait l'Autriche n'avait pas pour motif l'entreprise de la France sur l'Espagne ; mais au contraire c'était dans cette entreprise, où elle savait toute l'armée française engagée, qu'elle puisait l'espérance des succès qu'elle se flattait d'obtenir, et au moyen desquels elle aurait justifié son agression.

Il est néanmoins juste d'observer que, quoi que l'on eût pu dire ou faire, on n'eût pas calmé les esprits, ni ramené cette faveur d'opinion dont l'empereur jouissait après le traité de Tilsitt. On avait obtenu à cette époque une paix qui avait coûté tant de sacrifices, que l'on ne put s'accoutumer à l'idée de voir s'évanouir si promptement toutes les espérances qui s'y étaient rattachées. On n'avait plus la guerre qu'avec l'Angleterre, et on ne pouvait pas comprendre qu'il fallût passer par Madrid pour arriver aussi à faire une paix avec ce pays-là. On ignorait que l'affaire d'Espagne avait, par un concours particulier d'événements, pris une autre tournure que celle qu'on voulait lui donner d'abord, si les choses avaient été conduites comme elles devaient l'être, et l'on ne pardonnait pas qu'un projet médité et préparé eût eu pour résultat de remettre en question tout ce qui semblait devoir être immuablement fixé après le traité de Tilsitt.

Si l'on avait été heureux, tout aurait été trouvé le mieux du monde ; on ne le fut pas, et tout fut blâmé. Je ne répéterai pas ici tout ce qui fut dit à ce sujet. La plupart des personnes qui parlaient d'affaires en

déraisonnaient . Il suffira de dire qu'après le traité de Tilsitt nous n'avions plus de paix à conclure qu'avec l'Angleterre, et que dix-huit mois après nous avions de plus la guerre avec l'Espagne et l'Autriche, ce qui, pour la politique anglaise, était la même chose que si nous avions continué à l'avoir avec la Russie et la Prusse ; et, tout bien considéré, cette situation était plus désavantageuse pour nous que si nous eussions continué la guerre au lieu de faire la paix à Tilsitt, parce que nos deux adversaires alors étaient épuisés, tandis que les deux nouveaux étaient en très bon état, frais et dispos. En effet, c'était la même chose pour le peuple en France, c'est-à-dire que c'était encore des conscriptions et autres charges publiques, qui étaient toujours mises en contraste avec les prospérités et les accroissements des autres intérêts nationaux, qui étaient si encourageants. Il y avait mille bons raisonnements à faire pour entretenir l'esprit national, l'empêcher de se détériorer et de s'abandonner au découragement, comme cela arriva.

Il n'y avait qu'à rapporter les choses comme elles s'étaient passées ; on ne pouvait rien y perdre, et peut-être au contraire y eût-on gagné ; mais en s'entêtant à garder le silence, on laissa le champ libre à la malveillance, qui, petit à petit, détacha de l'empereur l'intérêt national. Il ne s'abusait pas ; il voyait bien la différence de sa situation présente d'avec celle de Tilsitt, et il aurait bien voulu en être encore à ce point-là ; mais tout cela était indépendant de lui, et il ne dut songer qu'à ne pas être victime de ses ennemis, ni de la confiance qu'il avait mise en des alliés sur l'attachement desquels il avait compté jusqu'alors. Il avait besoin d'être rassuré sur ce dernier point. Il semblait qu'un sentiment secret lui disait qu'il ne devait pas beaucoup en espérer. Cependant il s'arrêtait avec plaisir à l'idée que cette circonstance allait resserrer l'alliance entre lui et l'empereur de Russie.

Un jour que j'avais l'honneur d'être dans sa voiture seul avec lui, il me dit : « Il paraît que cela

va bien en Russie (1) ; ils font marcher cinquante mille hommes en Pologne pour m'appuyer ; c'est quelque chose, mais je comptais sur davantage. » — Je lui répondis : « Ainsi la Russie fait pour nous à peu près ce que fit la Bavière. Certes ce ne sont pas ses cinquante mille hommes qui empêcheraient les Autrichiens de commencer (2) ; il y a plus, dis-je, c'est que je crois que, s'ils ne donnent que ce nombre-là, cette armée n'agira pas, et je ne serais pas étonné que cela fût convenu d'avance parce que cela est trop ridicule, lorsqu'ils ont mis en 1805 plus de deux cent mille hommes contre nous. »

L'empereur me répondit : « Aussi je compte plus sur moi que sur eux. »

Il était cependant bien cruel d'être obligé de se rendre à d'aussi tristes pensées, après avoir eu son ennemi à sa discrétion en 1807, et ne lui avoir imposé de condition que celle de devenir son ami. Que l'on se rappelle tout ce que l'empereur pouvait faire au lieu de conclure la paix à Tilsitt ; on va voir tout ce qu'il en a coûté pour avoir été généreux envers ses ennemis. La Russie avait une armée occupée en Finlande contre les Suédois ; mais les Suédois ne menaçaient point Pétersbourg Elle avait une autre armée en Moldavie contre les Turcs : ceux-ci étaient aussi bien éloignés de prendre l'offensive, et, même en supposant qu'ils eussent pu la prendre, les armées turques ne peuvent jamais être dangereuses pour une armée européenne lorsqu'elles ont de longues marches à faire. Malgré tout cela la Russie devait encore faire plus qu'elle n'a fait pour remplir son alliance avec nous. Elle pouvait bien lever du monde ; elle a su le faire toutes les fois que cela lui est devenu nécessaire. Des démonstrations seules eussent suffi pour arrêter les Autrichiens et nous donner le temps d'avancer prodigieusement

(1) Il avait reçu un second courrier de Saint-Pétersbourg.

(2) Un corps de cinquante mille hommes n'était pas en état de prendre l'offensive, et dès lors aurait été sans cesse dans une position d'observation. *(Note de l'édition originale.)*

les affaires d'Espagne. Mais il fallut y renoncer ; l'empereur donna pour instruction dans ce pays de faire le siège de Saragosse et des places de Catalogne, de pacifier la Castille, mais de ne pas pénétrer dans le sud au-delà de la Manche Il reçut à la fin de février la nouvelle de la reddition de Saragosse (1) après

(1) C'est le 20 février 1809, que la ville de Saragosse se rendit par capitulation au maréchal Lannes. Il avait fallu aux troupes françaises vingt-huit jours de tranchée ouverte pour entrer dans la place et vingt-trois autres jours de combats et d'assauts, pour s'emparer des premières rues de la ville, maison par maison. Ce ne fut que lorsque tous les moyens de résistance furent épuisés, lorsque la ville, ravagée par un violent bombardement, n'offrit plus qu'un vaste monceau de ruines, lorsque la population se sentit à bout de ses forces et pressée par la famine, à la veille enfin d'un dernier et terrible assaut qui ne devait pas laisser pierre sur pierre, que les intrépides défenseurs de Saragosse se décidèrent à implorer la clémence des vainqueurs. Le maréchal Lannes, ému de tant de bravoure et de patriotisme, s'empressa de faire cesser le feu de ses batteries. Le lendemain 21, les Français prirent possession de tous les postes ; quelques heures après, la garnison défila hors de la place et déposa ses armes, ainsi que quarante drapeaux, sur le front de l'armée victorieuse. Cette garnison, forte de près de cinquante-cinq mille hommes au commencement du siège, était alors réduite à quinze mille six cent quatre-vingt-onze hommes, couverts de haillons et exténués de fatigues et de misère. Trente-deux mille avaient été tués ; seize à dix-sept mille autres se trouvaient expirant dans les hôpitaux, dans les rues et jusque parmi les décombres des maisons. La population n'avait pas moins souffert. Des cinquante mille têtes que renfermait la ville avant le siège, plus de vingt-trois mille, hommes, femmes et enfants, de tout âge, avaient péris, soit dans les attaques, soit par le bombardement, soit par la misère et l'épidémie que la putréfaction de plusieurs milliers de cadavres entraîna sur cette ville héroïque. Les Français trouvèrent dans la place cent soixante-quinze pièces d'artillerie ; ils en avaient déjà pris dans les différentes attaques, deux cent cinq autres. Les pertes de l'armée française, forte à la fin du siège, de trente-deux mille hommes, ne s'élevèrent qu'à trois mille hommes, dont sept cents du 5e corps, deux mille du 3e corps, et trois cents des corps de l'artillerie et du génie.

une défense dont l'histoire offre peu d'exemples. Il ne se passait pas un jour qu'il ne fît quelques créations nouvelles pour augmenter l'armée qu'il devait emmener en Allemagne et qui n'existait encore que sur le papier.

Au mois de mars 1809, l'empereur fit partir le maréchal Berthier pour aller réunir sur le Danube les divers contingents des troupes des princes confédérés. Pour lui, il avait encore quelques affaires qui le retenaient à Paris.

C'est à cette époque qu'il faisait prendre une mesure législative pour obliger tous les Français de naissance, ou ceux qui l'étaient devenus par la réunion de quelque nouveau territoire, à quitter le service militaire étranger. L'empereur observait qu'en Prusse, comme en Russie et en Autriche, la plupart des officiers de talents étaient français, et il trouvait inconvenant que, quand la patrie ne repoussait pas un citoyen, il allât porter chez ses ennemis le fruit de l'éducation qu'il avait reçue dans les institutions de son pays.

On a beaucoup crié contre cette mesure, qu'il n'a cependant étendue qu'aux militaires ; les négociants ou artisans ont toujours été les maîtres d'aller où bon leur semblait. Il faisait courir dans tous les dépôts des régiments pour que l'on en fît partir tous les hommes en état de faire campagne, et qu'on les envoyât en poste à Strasbourg. Tout cela se faisait à peu près comme il l'ordonnait ; il partait des hommes des dépôts ; il en arrivait à l'armée ; mais déjà l'administration militaire, tant de l'intérieur

Le 24, l'armée française, ayant à sa tête les maréchaux Lannes et Mortier, prit solennellement possession de Saragosse. Quelques jours après, le 5e corps, passé sous les ordres du duc de Trévise, se mit en marche sur la Castille, tandis que le 3e corps, dont le commandement fut confié au général Suchet, devait surveiller l'Aragon, la Catalogne et le royaume de Valence. De son côté, Lannes reçut l'ordre de revenir en France : l'empereur lui destinait un commandement dans la nouvelle guerre qui était à la veille d'éclater avec l'Autriche (D. L.).

que de l'armée, n'avait presque plus de ces hommes à grandes ressources qui trouvent toujours ce dont ils ont besoin. On les avait éparpillés en faisant des conquêtes, de sorte que l'armée éprouva des besoins dans tout ce qui était particulièrement confié aux soins de ces messieurs. L'empereur fut obligé d'y pourvoir lui-même, et d'ajouter aux combinaisons du général les embarras du munitionnaire (1). Ces choses-là paraissent des misères, mais l'on ne

(1) « Paris, le 12 avril 1809.

« Au prince de Neuchâtel.

« Mon Cousin,

« Je reçois vos lettres du 8. Je trouve fort ridicule qu'on envoie des farines de Metz et de Nancy sur Donauwœrth ; c'est c'est le moyen de ne rien avoir, d'écraser le pays de transports, et de faire de très grandes dépenses. Je ne m'attendais pas à de pareilles mesures. Il était bien plus simple de faire passer des marchés, dans un pays aussi abondant en blé que l'Allemagne ; on aurait eu en vingt-quatre heures tous les blés et farines qu'on aurait voulu. Vous ne me mandez pas si les boulangers et les constructeurs de fours, dont j'ai ordonné la réquisition à Metz, Strasbourg et Nancy, sont arrivés. Je suis fâché que vous ne m'ayez pas écrit là dessus ; cela est très important. Faites lever une compagnie de maçons bavarois à Munich. Je les prendrai à mes frais ; vous savez qu'on ne saurait trop en avoir. Je vous ai écrit hier matin par le télégraphe, à midi par l'estafette : en réfléchissant sur les pièces que j'ai dans les mains, je me confirme dans l'idée que l'ennemi veut commencer les hostilités du 15 au 20. Je suppose que le duc de Rivoli arrivera lé 15 sur le Lech, à Landsberg ou à Augsbourg. Il me tarde de savoir le jour positif où le duc d'Auerstaedt arrivera à Ratisbonne avec son armée, quand la cavalerie légère du général Montbrun et la grosse cavalerie du général Nansouty arriveront entre Ratisbonne, Munich et le Lech, de manière à pouvoir se former sur le Lech, si l'ennemi prenait l'offensive avant que nous ne fussions prêts. Il me tarde aussi de vous savoir à Augsbourg. Je suppose que, sans s'arrêter aux mesures prises, le commissaire que j'ai envoyé à Donauwœrth aura fait des marchés ou requis le blé et la farine nécessaires. J'ai envoyé à Inspruck mon officier d'ordonnance Constantin ; dépêchez-lui un courrier pour qu'il vous donne l'itinéraire des quatre mille hommes qui arrivent d'Italie par le Tyrol, et des nouvelles de ce que l'ennemi fait de ce côté. Donnez ordre au général Moulin, qui est à Strasbourg,

tarde guère à reconnaître que c'est un point capital.

L'empereur voulait s'étourdir sur les observations qu'on lui en faisait, et d'ailleurs il n'avait pas de remède à y apporter ; il était pris au dépourvu, et s'il n'avait pas été là lui-même, jamais on n'eût tiré une armée des ressources qu'il avait. Le moment de l'employer arriva beaucoup plus tôt qu'il n'aurait fallu. Il est nécessaire de dire d'abord que le seul corps français que nous eussions alors en Allemagne était celui du maréchal Davout, que l'on avait fait venir du duché de Varsovie (où il était resté), par la Saxe et les pays neutres et confédérés, jusque sur les bords du Danube à Ratisbonne. Les troupes venant de France formèrent les corps du maréchal Masséna et du général Oudinot. Les Bavarois donnèrent trois belles divisions, les Wurtembourgeois une très forte, les Badois de même, et le reste des troupes des petits princes formèrent une autre division.

Les ordres que l'empereur avait donnés au prince de Neuchâtel, en l'envoyant à l'armée, étaient ceux-ci :

« Si les ennemis n'entreprennent rien, vous laisserez les troupes dans leurs positions jusqu'à mon arrivée ; mais s'ils commencent les hostilités, vous réunirez bien vite l'armée derrière le Lech (1). »

de se rendre à Augsbourg pour prendre le commandement de la ville. « Sur ce, etc.

« NAPOLÉON. »

« *P. S.* Je vous prie bien de dire à Daru que mon intention est de ne rien tirer de France de tout ce qu'on peut se procurer en Allemagne ; qu'on n'aille pas traîner à la suite de l'armée un tas de couvertures, de matelas, de linge, ce qui occasionne d'immenses dépenses, et fait qu'on manque de tout, tandis qu'avec l'argent qu'on y emploierait à Munich, à Augsbourg, et partout où nous serons, on sera abondamment pourvu de tout.

(1) « Paris, 10 avril 1809, à midi.

Au prince de Neuchâtel.

Mon Cousin,

Je vous ai écrit par le télégraphe la dépêche ci-jointe. Des

Il était dans une pleine sécurité à Paris, lorsqu'il reçut un courrier du roi de Bavière, qui lui apprenait que les Autrichiens avaient passé l'Inn (rivière qui sépare l'Autriche de la Bavière), ayant toutefois publié une déclaration par laquelle ils annonçaient

dépêches interceptées, adressées à M. de Metternich par sa Cour, et la demande qu'il fait de ses passe-ports, font assez comprendre que l'Autriche va commencer les hostilités, si elle ne les a déjà commencées. Il est convenable que le duc de Rivoli se rende à Augsbourg avec son corps ; que les Wurtembergeois se rendent également à Augsbourg, et que vous vous y rendiez de votre personne. Ainsi vous aurez en peu de temps réuni à Augsbourg beaucoup de troupes. Communiquez cet avis au duc de Danzig. La division Saint-Hilaire, les divisions Nansouty et Montbrun doivent être à Ratisbonne depuis le 6 ; le duc d'Auerstaedt doit avoir son quartier général à Nuremberg. Prévenez-le que tout porte à penser que les Autrichiens vont commencer l'attaque, et que, s'ils attaquent avant le 15, tout doit se porter sur Lech. Vous communiquerez tout cela confidentiellement au roi de Bavière. — Ecrivez au prince de Ponte-Corvo que l'Autriche va attaquer ; que si elle ne l'a pas fait, le langage et les dépêches de M. de Metternich font juger que tout cela est très imminent ; qu'il serait convenable que le roi de Saxe se retirât sur une de ses maisons de campagne du côté de Leipzig. — Prévenez le général Dupas, pour qu'il ne se trouve point exposé, et pour qu'en cas que l'ennemi attaque avant que son mouvement ne soit fini, il se concentre sur Augsbourg. Comme les Autrichiens sont forts lents, il serait possible qu'ils n'attaquassent pas avant le 15 ; alors ce serait différent, car moi-même je vais partir. Dans tous les cas, il n'y aurait pas d'inconvénient que la Cour de Bavière se tînt prête à faire un voyage à Augsbourg. Si l'ennemi ne fait aucun mouvement, vous pourrez toujours faire celui du duc de Rivoli sur Augsbourg ; celui des Wurtembergeois sur Augsbourg ou Raïn, selon que vous le jugerez convenable ; et celui de la cavalerie légère et des divisions Nansouty et Saint-Hilaire sur Landshut ou Peising, selon les événements. Le duc d'Auerstaedt aura son quartier général à Ratisbonne, et son armée se placera à une journée autour de cette ville, et cela dans tous les événements. Les Bavarois ne feront aucun mouvement si l'*ennemi n'en fait pas*. Quant à la division Rouyer, elle se rapprochera de Donauwœrth, si elle ne peut pas attendre la division Dupas.

« NAPOLÉON. »

qu'ils entraient en Bavière, et ayant, je crois, sommé quelques-unes de nos troupes qui s'y trouvaient de se retirer.

L'empereur était tranquille, quoique cette déclaration vînt un peu trop tôt. Il expédia un courrier à Saint-Pétersbourg pour prévenir qu'il marchait, et recommandait à son ambassadeur de faire en sorte que son alliance avec ce pays ne lui fût pas inutile. Il expédia aussi en Italie pour que l'on se préparât à prendre l'offensive ; mais, comme on le verra, les Autrichiens y prévinrent le vice-roi, qui y commandait notre armée. Ayant donné ses derniers ordres à Paris, l'empereur partit le 11 avril 1809 (1), et alla sans s'arrêter jusqu'à Strasbourg, où il se fit rendre quelques comptes, puis il passa le Rhin. Il descendit à Kehl pour visiter les travaux de fortifications qu'il y faisait exécuter (2), et recommanda aux ingénieurs beaucoup d'activité. Il alla de là par Rastadt à Durlach, où il vit le prince et la princese de Baden, qui y étaient venus pour lui rendre hommage à son passage. Il ne s'y reposa que deux heures, et partit pour Stuttgart. Le roi de Wurtemberg envoya à sa rencontre jusqu'à la frontière, et le fit accompagner jusqu'à Louisbourg, résidence d'été, où la Cour de Wurtemberg était déjà établie.

L'empereur ne s'y arrêta qu'une nuit ; il venait d'apprendre que le roi de Bavière, avec toute sa famille, avait été obligé de se retirer de Munich, et se trouvait à Dillingen, sur le Danube, et que les trou-

(1) Instruit par le télégraphe dans la soirée du 12 avril (1809) que l'armée autrichienne venait de passer l'Inn pour envahir la Bavière, l'empereur *quitte Paris le 13* (et non le 11), à quatre heures du matin pour aller se mettre à la tête de la Grande Armée (D. L.).

(2) Depuis qu'il était devenu protecteur de la Confédération du Rhin, il avait acquis du prince de Baden le territoire sur lequel avait été construit l'ancien fort de Kehl sous Louis XIV, et il le fit reconstruire. — Il faisait de même construire une tête de pont à Mayence.

pes bavaroises étaient vers Abensberg, pour se mettre en communication avec le maréchal Davout, qu'il sut par là être encore à Ratisbonne, car il l'en croyait parti. Il ne pouvait pas s'expliquer comment ce maréchal était encore là, ou comment le roi de Bavière avait été obligé de quitter sa capitale : ces deux idées étaient incohérentes. Cela le tourmenta et il partit de suite pour se rendre à l'armée. Le prince de Neuchâtel avait son quartier général à Donauwœrth, où l'empereur lui avait dit de l'établir.

En partant de Louisbourg, nous ne prîmes pas la route qui mène à Ulm, nous prîmes la même que nous avions suivie en 1805, et nous vînmes déboucher des montagnes (où le Necker prend sa source) à Dillingen. L'empereur ne s'était point arrêté depuis Louisbourg. Il soupa ce soir chez un officier forestier du roi de Wurtemberg, où le grand-maréchal avait fait préparer un repas. L'empereur aimait à causer avec les propriétaires de toutes les maisons dans lesquelles on le faisait descendre. Cet officier forestier était un fort brave homme. L'empereur lui fit beaucoup de questions sur sa famille, et il apprit qu'il n'avait qu'une fille en âge d'être mariée, mais qu'il était sans fortune. L'empereur dota cette demoiselle d'une manière proportionnée à sa condition, en sorte que ce jour vit luire pour elle l'espérance d'un avenir heureux, dont elle vouera sans doute la reconnaissance à son bienfaiteur.

Nous arrivâmes à Dillingen la nuit, et nous descendîmes chez le roi de Bavière qui était couché, n'ayant pas été prévenu de l'arrivée de l'empereur. Il se leva, et ils causèrent une heure ensemble, puis nous repartîmes à l'instant pour Donauwerth (1).

(1) L'empereur est le 16 à Dillingen et c'est dans son entretien avec l'infortuné roi Maximilien, victime pour la seconde fois, de sa loyale alliance avec la France qu'il promet à ce monarque de le ramener avant quinze jours dans Munich et de venger son outrage en élevant sa Maison plus haute que ne le fut jamais aucun de ses ancêtres. Le 17, à quatre heures du matin, Napoléon arrivait à Donauwœrth où était établi le quartier général (D. L.).

Nous y trouvâmes le prince de Neuchâtel ; mais peu après nous vîmes l'empereur dans une colère que nous ne pouvions pas nous expliquer ; il disait à Berthier : « Mais ce que vous avez fait là me paraît si étrange, que, si vous n'étiez pas mon ami, je croirais que vous me trahissez ; car enfin Davout se trouve en ce moment plus à la disposition de l'archiduc Charles qu'à la mienne. »

Cela était vrai par le fait ; le prince de Neuchâtel avait interprété l'ordre de l'empereur d'une manière particulière, qui faillit nous amener un grand désastre tout en commençant la campagne.

On se rappelle que l'empereur lui avait écrit en ces termes : « Si les ennemis commencent les hostilités, vous rassemblerez l'armée derrière le Lech. »

Mais ce prince n'avait pas pris pour un commencement d'hostilités le passage de l'Inn, celui de l'Iser, et l'occupation de la moitié de la Bavière par les Autrichiens (à la vérité il n'y avait pas eu un coup de canon de tiré) ; en sorte qu'il avait laissé le corps du maréchal Davout à Ratisbonne et les Bavarois à Abensberg.

L'empereur partit de suite pour Neubourg, présageant déjà quelque fâcheux événement. Il passa par Raïn, où il faisait construire une tête de pont sur le Lech, et où se rassemblaient les contingents de plusieurs princes d'Allemagne ; il s'y arrêta un moment pour voir en quel état elle était, et continua jusqu'à Neubourg, où il arriva en même temps que les divisions de cuirassiers qui étaient aussi restées en Allemagne. Le soir il reçut du maréchal Lefebvre (auquel il avait donné le commandement des Bavarois) l'avis que la communication entre lui et le maréchal Davout était coupée ; qu'il venait de lui arriver un officier de hussards avec un piquet, qui avait laissé le maréchal coupé en arrière de Ratisbonne. Cet officier, voulant venir avec son piquet par le grand chemin, avait été mené vivement par des chevau-légers autrichiens jusqu'aux portes d'Abensberg. Ce rapport donna de vives inquiétudes

à l'empereur ; il m'envoya chercher et me donna l'ordre suivant :

« Lisez ce rapport de Lefebvre que je viens de recevoir. Il faut, coûte que coûte, que vous me trouviez un moyen de pénétrer chez le maréchal Davout, que Berthier a laissé à Ratisbonne : voici ce que je désire qu'il fasse, mais qui est subordonné à ce qui se passe autour de lui, dont je n'ai pas de nouvelles assez certaines pour donner un ordre précis. S'il pouvait garder sa position de Ratisbonne en restant en communication avec moi, jusqu'à ce que je sois joint par Masséna, Oudinot et les autres troupes confédérées, ce serait un grand avantage, parce qu'en gardant Ratisbonne il empêche la réunion du corps autrichien qui est en Bohême (commandé par le général Klenau (1) avec l'armée de l'archiduc Charles, et me donne par là une force double pour battre celui-ci, surtout si, comme je l'espère, je parviens à lui couper sa retraite sur l'Inn : ce serait là le mieux du mieux. Mais je ne crois pas que Davout puisse m'attendre, il sera attaqué avant que je puisse aller à son secours : c'est là ce qui m'occupe. S'il peut garder Ratisbonne, c'est une chose immense pour les suites de la campagne, mais s'il ne le peut pas, qu'il rompe le pont de manière à ce que l'on ne puisse pas le raccommoder, et qu'il vienne se mettre en communication avec moi ; de cette manière la réunion du général Klenau à l'archiduc n'aura pas lieu, et nous verrons après ; mais qu'il se garde bien de rien risquer ni d'engager ses troupes avant de m'avoir rejoint. »

L'empereur était à Neubourg lorsqu'il m'expédia. Je partis de suite et vins par Ingolstadt joindre le quartier général du maréchal Lefebvre, où celui du prince royal de Bavière, qui commandait une division de l'armée de son père, était établi. Je demandai au maréchal une escorte pour Ratisbonne, et pour réponse il me mena en avant d'Abensberg et me montra effectivement les postes autrichiens, qui étaient placés à une portée de canon d'Abensberg sur le chemin même de Ratisbonne. Néanmoins je m'arrangeai de telle sorte qu'à l'aide d'une escar-

(1) Ce corps de Klenau avait quarante mille hommes.

mouche que le prince royal de Bavière fit engager, et d'un détachement de cinquante chevau-légers de son propre régiment qui devaient me servir d'escorte, je me jetai à gauche dans les bois qui bordent le Danube. J'y laissai respirer les chevaux un moment, et m'abandonnant à la conduite d'un des chevau-légers bavarois qui était natif des environs, il me mena déboucher juste à l'entrée de la plaine qui se trouve au bord du Danube, entre le bois que nous venions de traverser et le bourg appelé Abbach, sur la grande route, à deux milles allemands de Ratisbonne.

Avant de sortir du bois j'entendais un tiraillement qui me donnait de l'inquiétude sur la rencontre que j'allais faire de l'autre côté. Effectivement un des chevau-légers qui était en avant revint me dire que l'on voyait des piquets de cavalerie qui tiraillaient dans la plaine en avant d'Abbach. J'y courus, et je vis des troupes opposées les unes aux autres, sans pouvoir distinguer qu'elles pouvaient être les nôtres. J'attendis dans cette incertitude une bonne demi-heure que l'escarmouche m'apprît quelque chose, et je vis effectivement déboucher d'Abbach des hussards habillés en blanc. Comme les Autrichiens n'en avaient pas de vêtus ainsi, je jugeai que ce ne pouvaient être que des hommes de notre 5e régiment, que je savais être au corps du maréchal Davout.

Je courus à eux, et je ne m'étais pas trompé ; mais ils ne savaient rien du maréchal Davout, en sorte que je fus obligé d'aller à Ratisbonne. J'y trouvai le 65e régiment d'infanterie, commandé par le colonel Coutard, homme de premier mérite, comme on va en juger.

Il m'apprit que le maréchal Davout était parti le matin avec toute l'armée, sur l'avis d'un mouvement de l'archiduc Charles tendant à le tourner par sa droite ; que l'on avait fait des efforts pour détruire le pont, mais que c'était une maçonnerie indestructible (1) ; qu'il avait fallu abandonner cette

(1) Le pont de Ratisbonne est le seul en pierre qui existe

idée, de sorte que le maréchal Davout, ayant eu peur de livrer ce passage au corps autrichien de M. de Klenau qui serait venu aussitôt l'attaquer, n'avait laissé ce colonel à Ratisbonne avec son régiment uniquement que pour défendre le pont.

La ville est tout entière sur la rive droite ; elle est entourée d'un bon fossé et d'une muraille à la romaine, mais d'un développement beaucoup trop étendu pour être défendu par un seul régiment. D'ailleurs, l'armée manœuvrant sur la rive droite du Danube, il ne paraissait pas que ce serait par là qu'il serait forcé.

Ce colonel avait fait des dispositions admirables pour défendre son pont et pour employer son régiment de la manière la plus avantageuse possible. Je restai deux heures avec lui pour lui expliquer les intentions de l'empereur, dont il devenait l'exécuteur, puisque le maréchal Davout les avait prévenues en ce qui concernait son corps d'armée. On commençait à entendre le canon au loin dans la campagne ; je me dirigeai sur le bruit, et ne tardai pas à trouver le maréchal Davout engagé avec son corps d'armée contre toute celle de l'archiduc Charles. L'affaire se passait à la hauteur d'Abbach à une lieue sur la droite du chemin en allant d'Abbach à Ratisbonne ; je crois que le village s'appelle Tanneberg (1). Je le joignis sur le champ de bataille au moment où il remportait un avantage, et je lui ap-

sur le Danube depuis Ulm, où le fleuve est peu considérable, jusqu'à la mer. Ce pont est un ouvrage des Romains. Il est construit en grès et briques minces et liés avec du ciment de Pouzolane ; ce monument est à l'abri des destructions. *(Note de l'édition originale.)*

(1) L'auteur veut parler de la bataille de Thann qui eut lieu le 19 avril et qui fut un glorieux début pour les Français. Le général Saint-Hilaire, soutenu par le général Friant, enleva la position de l'ennemi, culbuta tout ce qui était devant lui et fit 6 à 700 prisonniers. Le même jour, le général Oudinot, parti d'Augsbourg, arrivait à la pointe du jour à Pfaffenhofen, où il rencontra une division autrichienne qu'il attaqua et dispersa et fit 300 prisonniers (D. L.).

pris l'arrivée de l'empereur à l'armée, en lui faisant connaître ce dont il m'avait chargé pour lui ; il avait déjà manœuvré comme s'il en avait été informé. A la vérité, ne sachant pas l'arrivée de l'empereur, il ne comptait pas faire de mouvement par sa droite ; il projetait au contraire de ne pas trop s'éloigner de Ratisbonne, tant pour porter secours aux troupes qu'il y avait laissées que pour empêcher la jonction du général Klenau avec l'archiduc Charles.

Mais l'empereur voulait tirer encore un parti de plus de ce même corps d'armée ; en conséquence, le maréchal Davout fit de suite ses dispositions. Il envoya d'abord des cartouches d'infanterie au régiment qui était dans Ratisbonne. Malheureusement la route était déjà interceptée, et ces munitions furent prises. Ce petit accident, qui ne semble qu'une bagatelle, eut des conséquences bien malheureuses, comme on va le voir.

Le maréchal Davout fit marcher son armée par son flanc droit, ayant en tête les deux divisions Morand et Gudin, avec une division de cuirassiers et vint le soir de ce même jour se mettre en communication avec les Bavarois, en prenant position à portée de canon d'Abensberg. J'étais revenu avec mon détachement de chevau-légers bavarois, par le même chemin que j'avais pris le matin, et du quartier du maréchal Lefebvre je vins la nuit trouver l'empereur à Ingolstadt. Il était couché sur un banc de bois, les pieds près d'un poêle dans lequel il y avait du feu, et la tête sur un havresac de soldat, ayant une carte de géographie étendue à côté de lui. Le maréchal Duroc seul était dans la même pièce que lui.

L'empereur attendait avec impatience des nouvelles du maréchal Davout. Il avait reçu toutes sortes de rapports sur la canonnade que l'on avait entendue toute la matinée, et ne croyait pas que j'aurais pu parvenir jusque-là. Il commença d'abord par me gronder d'avoir entrepris, à ce qu'il disait, cette extravagance ; mais bref, il fut bien aise d'avoir des

nouvelles du maréchal Davout, tellement que j'avais à peine achevé de lui dire ce que j'avais vu, qu'il monta à cheval et partit au galop à travers toutes les troupes confédérées et arriva lui-même à Abensberg.

CHAPITRE IV.

L'armée prend les armes. — Le prince royal de Bavière. — Distribution des forces autrichiennes. — Affaire d'Abensberg. — Prise de Landshut. — Bataille d'Eckmühl. — Masséna. — Prise de Ratisbonne. — Le prince Charles réussit à s'échapper. — Attaque de Ratisbonne. — L'empereur est blessé. — Alarmes des soldats. — Le colonel Coutard. — L'empereur suit l'ennemi. — Affaires d'Italie. — Le général Coehorn. — Bataille d'Ebersberg. — Horrible aspect du champ de bataille. — Paroles de l'empereur. — Arrivée à Saint-Polten.

Selon sa coutume, l'empereur commença sa visite par les bivouacs des troupes, qui, de la droite à la gauche, l'eurent bientôt vu et reconnu ; en sorte qu'aucun soldat ne doutait déjà plus de la campagne. Il fit de suite prendre les armes à l'armée bavaroise, et la forma en avant d'Abensberg. Il n'était escorté et accompagné que d'officiers et de troupes bavaroises ; le prince royal de Bavière était à côté de lui dans ce moment-là. L'empereur lui frappant sur l'épaule, lui dit : « Eh bien ! prince royal, voilà comme il faut être roi de Bavière, quand ce sera votre tour, et ces messieurs vous suivront toujours ; autrement, si vous restez chez vous, chacun ira se coucher ; alors, adieu l'Etat et la gloire. »

Les officiers bavarois qui parlaient français le répétèrent en allemand, et cela courut parmi les soldats bavarois, qui, comme ceux des autres nations, jugent bien de la vérité.

Les deux divisions Gudin et Morand étant prêtes, l'empereur en fit pour le moment un corps d'armée dont il donna le commandement au maréchal Lannes, qui, la veille ou l'avant-veille, était arrivé de Saragosse. Il joignit à ce corps une brigade de chasseurs à cheval avec la division de cuirassiers du

général Saint-Sulpice. Les Bavarois, c'est-à-dire deux divisions, celle du prince royal et celle du général Deroy, marchèrent avec le maréchal Lefebvre, à la suite du reste du corps du maréchal Davout, qui avait encore avec lui les deux divisions Saint-Hilaire et Friant.

La division bavaroise du général de Wrede étant plus à droite, elle suivit la direction du corps du maréchal Lannes. C'est de ce jour-là que l'empereur a commencé les manœuvres qui eurent un si brillant résultat.

Les Autrichiens avaient commencé la campagne avec quatre armées ; savoir : une en Italie, sous l'archiduc Jean ; une en Galicie, sous l'archiduc Ferdinand ; une en Bohême, sous M. de Klenau ; la grande armée, sous l'archiduc Charles, en Bavière ; et un petit corps, détaché pour appuyer les insurgés du Tyrol, était commandé par M. de Bellegarde.

La grande armée, sous l'archiduc Charles, avait pris sa ligne d'opérations par Vienne, Wels, Braunau, et était venue passer l'Iser à Landshut, d'où elle avait jeté un corps passablement fort sur Abensberg, puis avait pris la route de Ratisbonne avec toutes ses forces pour y attaquer le maréchal Davout. A la suite de l'armée de l'archiduc, se trouvait la réserve de grenadiers, commandée par le prince Jean de Liechtenstein, puis les équipages de ponts, etc., etc. Indépendamment des troupes régulières, ils avaient levé et armé la landwehr (garde nationale), ce qui leur donnait un personnel de troupes considérable.

Le mouvement de l'archiduc sur Ratisbonne avait eu pour but de rallier à lui le corps de Bohême, et au moyen de ce qu'il aurait occupé la ville qui couvre le pont, tous les événements de la campagne se seraient passés autour de cette ville, par l'occupation de laquelle il aurait couvert Vienne. Pendant que l'archiduc travaillait à l'exécution de cette partie de son plan d'opérations, l'empereur fit forcer et mener l'épée dans les reins le corps autrichien qui

était venu de Landshut sur Abensberg (1) ; on le culbuta et on le mit dans une déroute complète ; la nuit seule empêcha qu'il ne fût entièrement pris ce jour-là. On recommença le lendemain de très bonne heure à le poursuivre, et l'on entra pêle-mêle avec lui dans Landshut. Il voulut en défendre le pont ; il s'engagea une fusillade d'un bord de l'Iser à l'autre, et nous aurions infailliblement vu le pont de l'Iser brûlé, si le général Mouton, aide de camp de l'empereur, ne fût venu l'enlever de vive force avec un bataillon du 57e régiment. On prit à Landshut des bagages et des parcs à l'infini, des ponts de bateaux, en un mot un matériel immense (2).

(1) Le 20 avril, bataille d'Abensberg. Le général de Wrede, placé au devant du pont de Siegenburg, attaqua une division autrichienne qui lui était opposée ; le général Vandamme, qui commandait les Wurtembergeois, la déborda sur son flanc droit. Le duc de Danzig, avec la division du Prince royal et celle du général Deroy, marcha sur le village de Neuhausen pour arriver sur la grande route d'Abensberg à Landshut. Le duc de Montebello, avec ses deux divisions françaises, força l'extrême gauche, culbuta tout ce qui était devant lui et se porta sur Rohr et Rottenburg. Sur tous les points la canonnade était engagée avec succès. L'ennemi, déconcerté par ces dispositions, ne combattit qu'une heure et battit en retraite. Huit drapeaux, douze pièces de canon, 18.000 prisonniers, furent le résultat de cette affaire (D. L.).

(2) Combat et prise de Landshut, 21 avril. La bataille d'Abensberg ayant découvert le flanc de l'armée autrichienne et tous les magasins de l'ennemi, le 21, l'empereur, dès la pointe du jour, marcha sur Landshut. Le duc d'Istrie culbuta la cavalerie ennemie dans la plaine en avant de cette ville. — Le général de division Mouton fit marcher au pas de charge sur le pont les grenadiers du 17e, formant la tête de la colonne. Ce pont, qui est en bois, était embrasé, mais il ne fut point un obstacle pour notre infanterie, qui le franchit et pénétra dans la ville. L'ennemi, chassé de sa position, fut alors attaqué par le duc de Rivoli, qui débouchait par la rive droite. Landshut tomba en notre pouvoir, et, avec Landshut, nous prîmes 30 pièces de canon, 9.000 prisonniers, 600 caissons de parc attelés et remplis de munitions, 3.000 voitures portant les bagages, trois superbes équipages de pont, enfin les hôpitaux et les magasins que l'armée autrichienne com-

Mais nous y apprîmes que toute la réserve de grenadiers, aux ordres du prince Jean de Liechtenstein, était partie de Landshut deux jours avant pour Ratisbonne, en sorte que toute l'armée de l'archiduc Charles se trouvait réunie et en état d'agir. Comme elle était beaucoup plus forte que le maréchal Davout, il se trouvait dans un danger imminent. L'empereur, heureusement, fut rejoint à Landshut par le maréchal Masséna (1), auquel il avait écrit ces

mençait à former : des courriers, des aides de camp du général en chef, le prince Charles, des convois de malades venant de Landshut, et très étonnés d'y trouver l'ennemi, eurent le même sort (D. L.).

(1) Lettre de Napoléon au maréchal Masséna.

Donauwœrth, le 18 avril 1809.

Mon Cousin,

Je reçois votre lettre ; la division que vous avez à Landsberg, et les quatre régiments de cavalerie légère, doivent tâcher de gagner Aicha, ou au moins faire ce qu'ils pourront sur la route d'Augsbourg à Aicha ; mais il est indispensable que le général Oudinot, avec son corps et vos trois autres divisions, que vos cuirassiers et ce que vous avez d'autre cavalerie couchent à Pfaffenhofen. Dans un seul mot vous allez comprendre ce dont il s'agit. Le prince Charles avec toute son armée a débouché hier de Landshut sur Ratisbonne ; il avait trois corps d'armée, évalués à quatre-vingt mille hommes. Les Bavarois se sont battus toute la journée avec son avant-garde, entre Siegenbourg et le Danube. Cependant aujourd'hui 18, le duc d'Auerstaedt, qui a soixante mille hommes français, part de Ratisbonne et se porte sur Neustadt ; ainsi, lui et les Bavarois agiront de concert contre le prince Charles. Dans la journée de demain 19, tout ce qui sera arrivé à Pfaffenhofen de votre corps, auquel se joindront les Wurtembergeois, une division de cuirassiers et tout ce qu'on pourra faire agir, soit pour tomber sur les derrières du prince Charles, soit pour tomber sur la colonne de Freysing et de Moosbourg, et enfin entrer en ligne. Tout porte donc à penser qu'entre le 18, le 19 et le 20, toutes les affaires de l'Allemagne seront décidées. Aujourd'hui 18, l'armée bavaroise peut encore continuer à se battre sans grand résultat, puisqu'ils cèdent toujours du terrain, ce qui harcelle et retarde d'autant la marche de l'armée ennemie. Le duc d'Auerstaedt est prévenu de tout, et le général de Wrede lui envoie tous les prisonniers. Aujourd'hui

paroles flatteuses : *Activité*, *activité*, *vitesse*, *je me recommande à vous*. Le maréchal, dont ces mots avaient stimulé le zèle, avait précipité son mouvement, et était arrivé sur le champ de bataille comme l'action finissait. Il n'amenait que de bien jeunes soldats, ainsi que le général Oudinot ; mais encore c'était un assez bon renfort. Ils venaient l'un et l'autre d'Augsbourg.

Les Wurtembergeois arrivèrent aussi. L'empereur passa la journée à Landshut, ne faisant qu'y questionner tout le monde. Il s'impatientait de ne pas voir arriver ses secrétaires, ni le matériel de son cabinet. Il était venu depuis Paris avec une telle rapidité que rien n'avait pu le suivre. Il vivait comme un soldat, et avait à peine de quoi se changer. Il n'avait pour chevaux de montures que ceux que le roi de Bavière lui avait prêtés, les siens étant fort loin en arrière ; ils n'étaient pas même arrivés à Strasbourg.

il est possible que l'on tire quelques coups de fusil. Entre Ratisbonne et le lieu où était le prince Charles, il n'y avait encore que neuf lieues. Ce n'est donc que le 19 qu'il peut y avoir quelque chose ; et vous voyez actuellement d'un coup d'œil que jamais circonstance ne voulut qu'un mouvement fût plus actif et plus rapide que celui-ci. Sans doute que le duc d'Auerstaedt, qui a près de soixante mille hommes, peut à la rigueur se tirer honorablement de cette affaire ; mais je regarde l'ennemi comme perdu si Oudinot et vos trois divisions ont débouché avant le jour, et si dans cette circonstance importante vous faites sentir à mes troupes ce qu'il faut qu'elles fassent. Envoyez des postes de cavalerie au loin. Il paraît que les Autrichiens ont à Munich et sur cette direction un corps de douze mille hommes. L'importance de votre mouvement est telle, qu'il est possible que je vienne moi-même joindre votre corps. Votre cavalerie qui était à Dachau peut en partir, se diriger et venir vous rejoindre à Pfaffenhofen. Quant au général qui est à Landsberg, il forme avec son corps notre arrière-garde, qui sera à six ou sept lieues de distance. Cela peut être utile et n'a pas d'inconvénient. S'il le faut, il aura toujours rejoint le deuxième ou le troisième jour. Enfin les quatre régiments de cavalerie légère peuvent même, au plus tard après demain, avoir rejoint votre tête.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Son habitude de juger les Autrichiens était si extraordinaire, qu'il arrivait toujours à point nommé lorsqu'il ordonnait un mouvement contre eux. Il calcula qu'il n'avait pas de temps à perdre pour manœuvrer sur l'archiduc Charles, qui, aussitôt qu'il aurait su sa ligne d'opérations sur Landshut coupée, ne ménagerait rien soit pour forcer Ratisbonne, où l'empereur avait appris par mon retour qu'il n'y avait qu'un régiment, soit pour écraser le maréchal Davout.

En conséquence, il ne laissa qu'un faible corps ; il donna le commandement de ce corps au maréchal Bessières (duc d'Istrie), parce que la Garde, qui venait d'Espagne à marches forcées, devait arriver à Landshut peu de jours après : le maréchal Bessières la commandait en chef en avant de Landshut, pour observer le corps des Autrichiens commandé par le général Hiller, qu'on venait de déloger ; et il partit avec le reste de l'armée par la route de Ratisbonne, le lendemain du jour où il était parti d'Abensberg pour venir à Landshut.

Un peu avant d'arriver à Eckmühl, distant de cinq lieues de Ratisbonne, nous trouvâmes les avant-postes de l'aile gauche de l'armée de l'archiduc Charles, qui était appuyée au bourg d'Eckmühl même, et dont tout le front était couvert par une petite rivière que l'on nomme le Laber.

L'empereur ne prit que le temps de les reconnaître pendant que l'on formait les troupes à mesures qu'elles arrivaient sur le bord de la rivière. Dans le même temps le maréchal Devout se mettait en communication avec nous en prenant position sur le prolongement de notre gauche ; il y avait trois jours qu'il était dans une horrible situation, depuis le jour où j'avais été lui porter les ordres de l'empereur, et qu'il avait dû se séparer des divisions Gudin et Morand. A la vérité, il avait avec lui le maréchal Lefebvre, avec deux divisions bavaroises, et malgré cela il pouvait être enlevé d'un moment à l'autre.

On ne dépensa pas son temps à manœuvrer, on

attaqua de suite, en débordant la gauche des ennemis. Ils avaient flanqué le village d'Eckmühl de beaucoup d'artillerie ; le village lui-même était garni d'infanterie. On fit passer la rivière par l'infanterie de notre droite, au moyen d'une quantité de moulins et autres usines dont le cours d'eau est bordé, et qui ont presque toutes un moyen de passer d'un bord à l'autre.

Ce mouvement seul déconcerta l'infanterie qui était dans le village d'Eckmühl, et c'est dans ce même instant que l'empereur m'envoya porter au général Saint-Sulpice l'ordre de former sa division en colonne par division, et de forcer le passage d'Eckmühl, de manière à enlever toute l'artillerie Autrichienne qui flanquait le village.

Le général Saint-Sulpice eut pendant deux cents toises à essuyer un feu de canons qui lui aurait causé un mal effroyable s'il n'avait pas mené sa cavalerie si rapidement. Son premier escadron eut à souffrir, mais les autres n'eurent rien ; il enleva toute l'artillerie ennemie, et repoussa sa cavalerie fort loin, sans lui laisser reprendre aucun avantage dans le reste de la journée. Le général qui commandait sa première brigade, et qui comme tel se trouvait à la tête de la colonne, était le général Clément ; il aurait dû y être tué mille fois, et ne perdit qu'un bras. Le colonel du régiment de cuirassiers qui formait la tête de la colonne était M. de Berkheim.

L'empereur fut fort content de la hardiesse de ce mouvement, qui facilita le débouquement de toute l'armée par le village d'Eckmühl. Le reste de l'après-midi se passa en manœuvres pour dérober successivement toutes les positions que les ennemis prenaient en se retirant.

(1) Bataille d'Eckmühl. Le 22 avril au matin, l'empereur se mit en marche sur Landshut avec les deux divisions du duc de Montebello, le corps du duc de Rivoli, les divisions de cuirassiers Nansouty et Saint-Sulpice et la division Wurtembergeoise. A deux heures après midi, il arriva vis-à-vis Eckmühl, où les quatre corps de l'armée autrichienne for-

Il n'y avait plus moyen pour les Autrichiens d'éviter une grande bataille ; ce à quoi l'empereur voulait les amener, ou bien à repasser le Danube s'ils avaient un pont, ce qu'on ignorait encore. On les serra du plus près que l'on put, et jusqu'à la nuit on les fit charger par notre cavalerie jusque dans les plaines de Ratisbonne.

mant 110.000 hommes, étaient en position sous le commandement de l'archiduc Charles. Le duc de Montebello déborda l'ennemi par la gauche avec la division Gudin. Au premier signal, les ducs d'Auerstaedt et de Danzig et la division de cavalerie légère du général Montbrun débouchèrent. On vit alors un des plus beaux spectacles qu'ait offerts la guerre. 110.000 ennemis attaqués sur tous les points, tournés par leur gauche et successivement dépostés de toutes leurs positions. Mis en pleine déroute, l'ennemi a perdu la plus grande partie de ses canons et un grand nombre de prisonniers ; le 10e d'infanterie légère de la division Saint-Hilaire se couvrit de gloire en débouchant sur l'ennemi, et les Autrichiens, débusqués du bois qui couvre Ratisbonne, furent jetés dans la plaine et coupés par la cavalerie. Le sénateur, général de division Demont eut un cheval tué sous lui. La cavalerie autrichienne, forte et nombreuse, se présenta pour protéger la retraite de son infanterie ; la division Saint-Sulpice sur la droite, la division Nansouty sur la gauche, l'abordèrent ; la ligne de hussards et de cuirassiers ennemis fut mise en déroute ; plus de 300 cuirassiers autrichiens furent faits prisonniers. La nuit commençait. Nos cuirassiers continuèrent leur marche sur Ratisbonne. La division Nansouty rencontra une colonne ennemie qui se sauvait, la chargea et la fit prisonnière ; elle était composée de trois bataillons hongrois de 1.500 hommes. La division Saint-Sulpice chargea un autre carré dans lequel faillit être pris le prince Charles, qui ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Cette colonne fut également enfoncée et prise. L'obscurité obligea enfin à s'arrêter. Dans cette bataille d'Eckmühl, il n'y eut que la moitié à peu près des troupes françaises engagée. Poussée, l'épée dans les reins, l'armée ennemie continua à défiler toute la nuit, par morceaux et dans la plus épouvantable déroute. Tous ses blessés, la plus grande partie de son artillerie, quinze drapeaux et 20.000 prisonniers tombèrent en notre pouvoir. Davout, par ses dispositions savantes et par la prudence courageuse dont il donna des preuves dans cette glorieuse journée, gagna son titre de prince d'Eckmühl (D. L.).

Une bataille était inévitable pour le lendemain ; nous y comptions, lorsque nous apprîmes par les prisonniers faits dans la journée que la ville de Ratisbonne s'était rendue depuis deux jours par capitulation, et que le 65e régiment avait été fait prisonnier et conduit en Bohême (1).

Cette nouvelle dérangea nos espérances, soit que l'archiduc Charles livrât bataille, parce qu'alors il aurait avec lui le corps du général Klenau ; soit qu'il ne voulût pas la livrer, parce qu'il avait le pont de Ratisbonne pour se retirer, et que la ville seulement, pouvant être défendue, elle nous aurait occupés longtemps. Nous nous en approchâmes tant que nous pûmes et l'empereur vint mettre son quartier général ce soir là, 22 avril (onzième jour de son départ de Paris), dans un château où l'archiduc Charles avait eu le sien toute la journée. Il n'avait même abandonné le projet d'y passer encore cette nuit que fort tard dans l'après-midi, car nous soupâmes avec les mets qui avaient été préparés pour lui et sa suite.

Ce mouvement nous donna à craindre qu'il n'eût adopté le parti de la retraite. L'empereur, selon sa coutume, ne voulut prendre aucun repos qu'il ne sût où chaque division de son armée avait pu se placer après la marche et les travaux de la journée, et il ordonna que l'on se tint prêt pour commencer le lendemain à la pointe du jour, si l'ennemi était dans sa position.

Comme on ne vit pas beaucoup de feux la nuit,

(1) Tandis que la bataille d'Abensberg et le combat de Landshut avaient des résultats si importants, le prince Charles se réunissait avec le corps de Bohême, commandé par le général Kollowrath, et obtenait à Ratisbonne un faible succès : 1.000 hommes du 65e, qui avaient été laissés pour garder le pont de Ratisbonne, ne reçurent point l'ordre de se retirer. Cernés par l'armée autrichienne, ces braves, ayant épuisé leurs cartouches, furent obligés de se rendre. Cet événement fut sensible à Napoléon. Il jura que dans les vingt-quatre heures le sang autrichien coulerait dans Ratisbonne pour venger cet affront fait à ses armes (D. L.).

on jugea qu'ils étaient en mouvement, et effectivement le lendemain nous ne trouvâmes plus dans la plaine que leur cavalerie avec quelques pièces d'artillerie : on se porta dessus sans les tâter, et après deux charges de cuirassiers on les avait tellement acculés à la ville que tous leurs canons ne purent y entrer. Ils les abandonnèrent après en avoir dételé les chevaux, qu'ils emmenèrent, et fermèrent les portes avec précipitation dans la crainte que nous ne pénétrassions en ville avec eux.

C'est dans ces deux charges que nous vîmes qu'indépendamment du pont de Ratisbonne, ils avaient jeté un pont de bateaux au-dessous du pont de pierre, et c'est par ce pont que se retira toute la cavalerie ennemie.

La ville était encore encombrée de troupes tant à pied qu'à cheval ; aussi fut-elle défendue toute la journée et l'on fut obligé d'attendre l'arrivée de nos colonnes d'infanterie pour en commencer l'attaque.

Ainsi que je l'ai dit, Ratisbonne est entourée d'une muraille soutenant une banquette à sa partie supérieure et ayant ses portes flanquées de tours. Les Autrichiens avaient garni les unes et les autres de soldats d'infanterie, ce qui rendait l'approche de la muraille dangereuse et empêchait d'enfoncer les portes. On fut obligé d'avoir recours à l'emploi de l'artillerie. Tout le monde était si fatigué, et l'empereur entre autres, que chacun s'endormait, et quelque ordre qu'on eût pu donner, il aurait été mal exécuté.

On fit approcher des pièces de douze bavaroises si près, que dans moins de deux heures elles eurent abattu un pan tout entier de la muraille d'enceinte de la ville.

L'empereur était impatient d'entrer dans Ratisbonne ; il se leva de dessus le manteau sur lequel il était étendu, pour ordonner l'attaque ; il était à pied à côté du maréchal Lannes. Il appelait le prince de Neuchâtel, lorsqu'une balle tirée de la muraille de la ville vint lui frapper au gros orteil

du pied gauche ; elle ne perça point sa botte, mais malgré cela lui fit une blessure fort douloureuse, en ce qu'elle était sur le nerf, qui était enflé par la chaleur de ses bottes, qu'il n'avait pas quittées depuis plusieurs jours.

J'étais présent lorsque cela est arrivé. On appela de suite M. Yvan, son chirurgien, qui le pansa devant nous et tous les soldats qui étaient aussi présents : on leur disait bien de s'éloigner ; mais ils approchaient encore davantage. Cet accident passa de bouche en bouche ; tous les soldats accoururent depuis la première ligne jusqu'à la troisième. Il y eut un moment de trouble, qui n'était que la conséquence du dévouement des troupes à sa personne ; il fut obligé aussitôt qu'il fut pansé de monter à cheval pour se montrer aux troupes. Il souffrait assez pour être obligé d'y monter du côté hors montoir, étant soutenu par dessous les bras. Si la balle eût donné sur le coude-pied, au lieu de donner sur l'orteil, elle l'aurait infailliblement traversé ; l'heureuse étoile fit encore son devoir cette fois-ci. Après ce petit accident, l'ouverture faite à la muraille ayant été reconnue praticable, on disposa l'assaut. De plus, on trouva dans le fond du fossé une petite porte de jardin qui communiquait dans la ville ; on profita des deux moyens : on descendait dans le fossé par beaucoup d'échelles, et on entrait en ville par l'ouverture faite à la muraille et par la porte du jardin.

Pendant toute cette attaque, l'artillerie foudroyait les parties de la muraille ainsi que les tours d'où il partait de la mousqueterie autrichienne, et l'artillerie bavaroise entre autres se fit remarquer.

L'attaque réussit complètement ; on pénétra dans Ratisbonne, on s'empara d'un grand nombre de soldats autrichiens qui étaient encore dans les rues et de tous ceux qui garnissaient les remparts, ainsi que des réserves destinées à les soutenir qui ne purent regagner le pont du Danube. On fit de suite passer ce fleuve à quelques troupes pour suivre les Autrichiens ; mais le reste de l'armée, sans perdre

de temps, s'achemina vers Straubing. L'empereur s'établit à Ratisbonne, où il resta quelques jours, pour disposer un autre mouvement, et donner de l'avance à l'armée pendant qu'il guérissait son pied.

Nous trouvâmes dans Ratisbonne le colonel du 65e régiment qui avait trouvé moyen de ne pas être emmené prisonnier, et qui s'était caché en ville jusqu'à l'entrée de nos troupes. Il nous apprit que, dans l'après-midi du jour où le maréchal Davout avait quitté les hauteurs en avant de la ville, il avait été attaqué au pont du Danube par le corps de M. de Saint-Siran, qui avait fait de vains efforts ce jour-là et le lendemain pour forcer le passage, et qu'au contraire lui, colonel du 65e régiment, l'avait tellement repoussé, qu'il lui avait fait huit cents prisonniers, mais qu'il avait presque totalement brûlé ses munitions ; au point qu'il fit distribuer à son régiment les cartouches qui se trouvèrent dans les gibernes des prisonniers et des morts. Néanmoins il serait encore parvenu à défendre le pont contre le général Klenau, lorsque la réserve de grenadiers commandée par le prince Jean de Liechtenstein arrivant de Landshut par la route d'Eckmühl, menaça de donner l'escalade à la ville, et de passer tout au fil de l'épée, s'il n'entrait pas de suite en capitulation ; une résistance était impossible, il n'avait pas de quoi garnir le quart de la muraille. Après avoir été heureux jusqu'à ce moment, il fut obligé d'en passer par des conditions dures pour lesquelles il n'était pas fait ; sa glorieuse résistance était digne d'un meilleur sort.

Ceci se pasait à Ratisbonne, moins de soixante-douze heures avant l'arrivée de l'empereur avec toute son armée ; que l'on juge maintenant de ce qui serait arrivé ou de ce qui aurait pu arriver, si, au lieu d'avoir eu un régiment dans Ratisbonne, le maréchal Davout avait pu y mettre une brigade avec des munitions : à coup sûr la ville aurait été défendue en même temps que le pont : alors comment aurait fui l'archiduc Charles, qui n'avait que ce point de retraite ?

On n'est pas fondé à croire qu'il aurait livré bataille, n'étant pas rejoint par le corps de M. de Klenau, puisqu'il n'a pas cru devoir le faire après que ce général eut opéré sa jonction. Il n'aurait pas pu jeter un pont de bateaux sous les murs de Ratisbonne ; d'ailleurs, de la ville on l'aurait détruit en lançant des radeaux chargés de pierres au courant du fleuve. On ne peut rien avancer sur ce qui n'est pas arrivé ; mais si l'archiduc Charles n'avait pu s'ouvrir un chemin à travers nos rangs, il aurait été réduit à la plus triste des extrémités pour un général d'armée. Que l'on compulse l'histoire et que l'on y trouve une combinaison aussi hardie, menée à point nommé d'aussi loin, et exécutée le douzième jour du départ de Paris, avec une armée dont la moitié des soldats étaient encore un mois auparavant dans leurs champs, la pioche à la main, et ne comprenaient rien à tout ce qu'ils avaient fait depuis si peu de temps.

Cette manœuvre est un des chefs-d'œuvre des immortels travaux de l'empereur (1).

(1) La prise de Ratisbonne eut lieu le 23 avril. Ainsi, le 20, à la bataille d'Abensberg, Napoléon battit séparément les deux corps de l'archiduc Louis et du général Hiller. Au combat de Landshut, le 21, il s'empara du centre des communications de l'ennemi et du dépôt général de ses magasins et de son artillerie. Enfin le 22, à la bataille d'Eckmühl, les quatre corps de Hohenzollern, de Rosenberg, de Kollowrath et de Liechtenstein furent défaits et mis en déroute. Le corps du général Bellegarde, arrivé le lendemain de cette bataille, ne put qu'être témoin de la prise de Ratisbonne et se sauva en Bohême.

Ainsi s'accomplirent les destins de la principale armée autrichienne. Cinq jours seulement, mais cinq jours d'héroïsme et de victoires, avaient suffi pour reconquérir la Bavière et pour anéantir les efforts du cabinet de Vienne. De ces grandes masses qui espéraient humilier la France, après avoir humilié son allié, il ne restait que des débris errants, démoralisés par quatre grandes défaites. La guerre était complètement changée de face. D'offensive qu'elle était depuis la brusque invasion des Etats du roi Maximilien, la guerre devenait purement défensive pour l'Autriche, et encore dé-

Il fit, comme je viens de le dire, marcher l'armée par Straubing, Scharding et Efferding. Elle se trouvait avoir moins de chemin à faire pour arriver à Vienne que l'archiduc Charles, et l'on ne rencontra pas d'obstacles jusqu'à la Traun, au-delà de Linnz.

L'empereur revint de Ratisbonne à Landshut, où il trouva la Garde à pied et à cheval réunie, arrivant d'Espagne. Il marcha de suite de Landshut à Muhldorf, où il passa l'Inn ,et vint s'arrêter à Burckhausen, sur la Salza. Il avait fait marcher à sa droite la division bavaroise du général de Wrede, pour repousser le corps autrichien du général Bellegarde, qui était dans le pays de Salzbourg, et qu'il voulait empêcher de se jeter sur Vienne, en l'obligeant à parcourir un grand arc de cercle, dont la division de Wrede ne parcourait que la corde, et cela réussit effectivement, Le corps ne put arriver à Vienne, et fut obligé d'aller gagner le Danube beaucoup plus bas.

Nous trouvions les ponts brûlés partout. Cela nous fit perdre du temps pour les raccommoder ; heureusement le bois est extrêmement commun dans ces pays-là, sans quoi ces difficultés nous seraient devenues bien préjudiciables ; nous en surmontions beaucoup à l'aide de l'équipage des pontons autrichiens que nous avions pris à Landshut.

Le général autrichien Hiller, qui commandait le corps qui, depuis les bords de l'Iser se retirait devant nous, avait toujours le temps de s'établir, et nous le trouvions tout reposé lorsque nous arrivions; il reprenait ensuite de l'avance pendant que nous rétablissions un pont.

Pendant le séjour de quarante-huit heures que l'empereur fit à Landshut, avant d'en partir pour venir sur Vienne, il reçut du vice-roi d'Italie la fâcheuse nouvelle que les Autrichiens, au début

fensive sur son propre territoire. La première période de la campagne était terminée ; la seconde allait se résoudre sous les murs de Vienne (D. L.).

de la campagne, avaient eu sur lui des avantages marqués. Il avait d'abord passé l'Adige et marchait aux ennemis, qui étaient sur le Tagliamento, lorsqu'il fut attaqué à Sacile, où il éprouva des pertes qui l'obligèrent à se retirer derrière la Piave (1).

Les Autrichiens ne purent pas donner beaucoup de suite à leurs succès, parce qu'ils apprirent presque aussitôt la marche de l'empereur sur Vienne, et qu'ils furent obligés par ce mouvement d'évacuer toute l'Italie ; en sorte que l'armée d'Italie, sous les ordres du vice-roi, reprit l'offensive presque aussitôt, et n'eut plus que des succès pendant tout le reste de la campagne.

On eut beaucoup de peine à réparer les passages de la Salza, mais on regagna le temps perdu au moyen de ce que l'on eut deux ponts pour la passer, savoir : celui de la ville que l'on avait raccommodé, et celui de bateaux que l'on avait jeté. On croyait retardé à Braunau ; mais, à notre grande satisfaction, les ennemis en avaient détruit les fortifications depuis la guerre de 1805 ; ainsi nous arrivâmes à Wels, sur la Traun, sans nous arrêter, et en même temps que l'armée, qui avait passé par Schærding et arrivait sur cette même rivière par Linz. Le point où elle devait la traverser se nomme Ebersberg ; en cet endroit, la rivière est divisée en une quantité de bras, qui ont obligé de construire un pont d'une longueur égale à celle des plus larges fleuves, et fort étroit et, pour surcroît de contrariété, la rive autrichienne, c'est-à-dire la droite, était escarpée au point de nous découvrir de fort loin, même avant d'arriver à l'entrée du pont sur la rive gauche. En débouchant de Linz pour s'approcher de la rivière, le maréchal Masséna avait la tête de la colonne.

L'empereur était resté à Wels, pour voir si l'on parviendrait à forcer le passage d'Ebersberg ; dans le cas contraire, il aurait fait déboucher par Wels et marcher sur l'Enns (l'Enns coule dans la même

(1) Bataille de Sacile, le 16 avril 1809.

direction que la Traun, à quelques lieues plus loin vers Vienne), mais malheureusement cela ne devint pas nécessaire : le maréchal Masséna fit forcer le pont d'Ebersberg, où il se passa un fait d'armes qu'on peut regarder comme une des plus grandes extravagances de courage dont les historiens militaires offrent l'exemple (1).

Il y avait dans le corps d'armée un général Coehorn, descendant du fameux ingénieur de ce nom, qui, à la tête de sa brigade, passa au pas de course toute la longueur de ce pont sous le feu de vingt pièces de canon placées à l'extrémité et sous une grêle de mitraille et de mousqueterie qui lui était tirée de plusieurs étages de l'autre rive, et qui devenait plus meurtrière à mesure qu'il approchait de la rive droite. Il y avait de quoi reculer d'effroi en voyant la difficulté naturelle ; mais rien ne pouvait intimider cet intrépide général, dont le caractère se roidissait au danger ; il arrive malgré tout à la rive opposée. Les ennemis n'avaient pas eu le temps de brûler le pont, ils en avaient seulement ôté quelques solives auprès de la porte de la ville ; mais le général Coehorn pénètre partout, et parvient jusqu'à l'intérieur d'Ebersberg, repoussant devant lui tout ce qui lui avait disputé le passage du pont.

Les ennemis vont se rallier à quelques centaines de toises dans la plaine au-delà, et Coehorn, ne consultant que son courage, va les attaquer, au lieu de rester embusqué dans les haies et jardins dont la

(1) C'est le 3 mai que le général Claparède, avec sa division, passa à midi, le pont d'Ebersberg et prit de vive force la ville. Toute l'armée autrichienne, forte de 30 ou 40.000 hommes, était rangée en bataille dans la plus belle position. L'ennemi ayant tiré des obus sur la ville, y mit le feu, qui se répandit avec une telle intensité que pendant trois heures on ne put communiquer avec le général Claparède, qui, cependant eut l'énergie de se maintenir dans ses positions. Enfin, le général Legrand arriva bientôt avec deux régiments, ce qui décida la retraite de l'ennemi. La déroute fut générale. 7.000 Autrichiens, quatre canons, soixante-dix voitures et deux drapeaux tombèrent au pouvoir des Français, 4.500 ennemis tués ou blessés, restent en outre sur le terrain (D. L.).

ville était entourée du côté de la campagne, et d'attendre dans cete position que le maréchal Masséna eût fait passer assez de troupes pour l'appuyer. Cette témérité lui coûta cher ; il fut repoussé et ramené en déroute jusque sur la porte d'Ebersberg ; on n'observait plus de rangs ; chaque soldat allait par le chemin qu'il croyait le plus court ; la compagnie qui était de garde à la porte de la ville imagine de fermer la porte pour arrêter par là la déroute et sauver le pont.

Elle fit bien en cela, mais cette opération devint funeste à la brigade de Coehorn, qui, s'étant enfilée dans un chemin creux fort profond, ne sut pas se servir de sa mousqueterie, et resta ainsi fusillée de la partie supérieure pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'elle fût dégagée par les troupes que le maréchal Masséna avait fait passer à gauche de la ville pour venir prendre à dos celles qui faisaient tant de mal au général Coehorn. Sans ce mouvement, il était perdu sans ressource (1).

Les Autrichiens en se retirant canonnèrent les

(1) Le général Coehorn, né à Strasbourg en 1771, embrassa le parti des armes à l'âge de 12 ans ; en 1789 il était lieutenant au régiment d'Alsace, et capitaine en 1792. Il fit en cette qualité plusieurs campagnes dans les colonies ; à son retour en France, il prit part à presque toutes les affaires qui eurent lieu pendant la mémorable campagne du Palatinat et combattit avec beaucoup de valeur à la bataille d'Ettlingen et à celle de Langenbruck. Employé en 1799, à l'armée du Danube, il fut fait adjudant général la même année, et reçut le commandement de la ligne du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Neuf-Brisack. Là, encore, il déploya maintes fois contre les Autrichiens sa valeur ordinaire. Il fit ensuite la campagne de Prusse en 1805, celle d'Autriche en 1806, et fut nommé général de brigade en 1807. Après Ebersberg, ce vaillant soldat prit encore une part brillante aux batailles d'Aspern, d'Essling et de Wagram. En 1813, sous le commandement du maréchal Marmont, il se fit remarquer à Lutzen et à Bautzen et eut la cuisse emportée par un boulet à la bataille de Leipzig. Resté au pouvoir de l'ennemi, le général Coehorn fut transporté à Leipzig où il mourut peu de jours après (D. L.).

vergers d'Ebersberg, dans lesquels nos troupes s'établissaient, et mirent ainsi le feu à la ville, qui fut réduite en cendre jusqu'à la dernière maison ; tous les malheureux blessés qui s'y étaient réfugiés furent brûlés. Nous en trouvâmes deux ou trois de vivants au milieu de la place, où les flammes n'avaient pu les atteindre ; mais le reste des rues et des maisons présentait le plus hideux spectacle des maux que souffre l'humanité pour les querelles des rois, et il n'y a pas d'amour de la gloire qui puisse justifier un pareil massacre. Pour achever le tableau, il suffira de dire que l'incendie était à peine achevé que l'on fut obligé de faire passer les cuirassiers d'abord, puis l'artillerie à travers la ville, pour les porter sur la route de Vienne. Que l'on se figure tous ces hommes morts, cuits par l'incendie, foulés ensuite aux pieds des chevaux, et réduits en hachis sous les roues du train d'artillerie. Pour sortir de la ville par la porte où le général Coehorn avait perdu tant de monde, on marchait dans un bourbier de chair humaine cuite qui répandait une odeur infecte. Cela fut au point que pour tout enterrer, on fut obligé de se servir de pelles comme pour nettoyer un chemin bourbeux.

L'empereur vint voir cet horrible tableau ; en le parcourant il nous dit : « Il faudrait que tous les agitateurs de guerres vissent une pareille monstruosité ; ils sauraient ce que leurs projets coûtent de maux à l'humanité. »

Coehorn avait avec lui un régiment d'infanterie légère, composé de Corses, qui avait tenu la tête de la colonne pendant son attaque. L'empereur passait à côté d'eux et leur parlait en italien pour voir s'ils n'étaient pas démoralisés par la perte qu'ils avaient éprouvée. Un d'eux lui répondit : « Oh ! il y en a encore pour deux fois. »

Il parla ensuite au général Coehorn avec bonté de son trait de courage, mais lui fit observer que s'il n'avait pas été aussi emporté et qu'il eût attendu les troupes qui le suivaient avant d'attaquer, toute

cette perte n'aurait pas eu lieu ; néanmoins Coehorn resta dans son esprit recommandé comme un homme d'une grande valeur.

L'armée se mit en marche de suite, et arriva de bonne heure à Enns. Cette ville est sur la rive gauche de la rivière de ce nom, laquelle est encore très forte, et a un pont en bois que le général Hiller avait aussi brûlé. Nous fûmes obligés de rester là deux jours pour le raccommoder et en faire un de bateaux. Après que l'on eut passé la Salza à Burghausen, on se contenta du pont sur pilotis qui y était, on rechargea sur les haquets les pontons autrichiens avec lesquels on avait fait le pont de bateaux. Ils servirent à en faire un à Enns, ainsi que quelques bateaux que l'on trouva au bord du Danube, à l'embouchure de l'Enns, qui n'est pas à une lieue de là.

De cette manière on faisait passer l'armée sur les deux ponts à la fois, et on réparait ainsi le temps perdu pour la marche à la reconstruction de tous ces ponts. De Enns, petite ville à cinq lieues de Linz, l'empereur alla sans s'arrêter jusqu'à Mœlck ; il logea à l'abbaye, et y resta un jour plein, tant pour donner à toutes les troupes le temps d'arriver, que pour faire prendre de l'avance à celles qui étaient déjà en avant.

De Mœlck il vint jusqu'à Saint-Pœlten, où il apprit que le corps du général Hiller avait pris en totalité ou au moins en grande partie le chemin de Krems. Il s'arrêta à Saint-Pœlten pour voir ce que devenait le mouvement, et s'il ne se liait pas avec l'armée de l'archiduc Charles qui descendait le Danube par la rive gauche, quoiqu'il ne fût guère présumable qu'elle pût être déjà arrivée à cette hauteur, en ce qu'elle avait plus de chemin à faire et de très mauvaises routes.

Ce fut moi que l'empereur envoya pour observer le mouvement sur Krems. Il m'expédia de Saint-Pœlten avec une brigade de cuirassiers, une compagnie d'artillerie à cheval, et un régiment d'infanterie.

Je vins m'établir à Mautern, où j'appris qu'effectivement la veille les troupes du général Hiller avaient repassé le Danube, sur le pont qui était reconstruit à neuf depuis la dernière guerre ; mais je fus frappé en remarquant que le général Hiller ne l'avait pas brûlé, et avait seulement retiré les madriers de deux arches à notre bord ; on avait même laissé les poutres, de sorte qu'en deux heures de travail une compagnie d'ouvriers aurait rétabli le pont, d'autant plus aisément que par la nature du terrain le feu de la rive gauche l'aurait projeté contre celui de la rive droite.

Les gens de l'endroit où j'étais, qui avaient été la veille à Krems (à l'autre bord), me rapportèrent qu'on y attendait dans peu de jours l'archiduc Charles, et je ne doutai point qu'on ne gardât le pont de Krems que pour lui faciliter un passage lorsqu'il serait arrivé, et lui donner par là les moyens de couvrir Vienne. J'envoyai un de mes aides de camp faire ce rapport à l'empereur, qui était encore à Saint-Pœlten. Il me le renvoya de suite avec ordre de brûler le pont et de revenir le joindre à Vienne.

Je fis tirer quelques coups de canon sur les postes qui étaient à l'autre bord, et je fis prendre les armes à mes troupes. Les ennemis crurent que j'allais entreprendre le passage ; ils allumèrent eux-mêmes le pont, qui fut consumé en quelques heures sans qu'il en restât vestige ; il faut croire qu'ils avaient prévu ce cas, et qu'ils avaient fait des dispositions pour l'incendier. Après cette opération je remis mes troupes en marche pour Vienne, où j'arrivai le lendemain.

CHAPITRE V.

L'empereur à Schœnbrunn. — Siège de Vienne. — Passage d'un bras du Danube. — Bombardement. — Capitulation. — Position des armées. — Passage du Danube la nuit. — J'accompagne le premier débarquement. — Construction des ponts. — L'armée passe le fleuve. — Affaire d'Ebersdorf. — Ardeur des troupes. — Ordre de bataille de l'armée. — Bataille d'Essling. — Le pont sur le Danube est rompu. — Belle conduite du général Mouton. — Le maréchal Lannes mortellement blessé. — Douleur et regrets de Napoléon. — Mort du général Saint-Hilaire. — Retraite. — Napoléon tient conseil au bord du fleuve avec Masséna et Berthier.

L'empereur était pour la seconde fois au château de Schœnbrunn (1), où il avait eu son quartier général en 1805. Il avait fait occuper les faubourgs de Vienne, mais la ville avait fermé ses portes, et avait même envoyé quelques coups de canon des remparts.

L'archiduc Maximilien y était enfermé ; mais il n'y avait d'autres troupes que quelques dépôts et la bourgeoisie, à laquelle on avait distribué les fusils de l'arsenal.

Vienne a une bonne enceinte régulière et moderne, des fossés d'une très grande profondeur, un chemin couvert, mais point d'ouvrages avancés. Le glacis est bien découvert, et les faubourgs sont bâtis à la distance voulue par les réglements militaires. Les faubourgs sont très grands, et depuis l'irruption des Turcs on les a entourés d'un retranchement revêtu en maçonnerie, ce qui forme un vaste camp retranché, qui ferme avec de bonnes barrières, et que l'on ne pourrait pas escalader. L'empereur vit bien que si Vienne ne se rendait pas sous peu de

(1) 9 mai 1809.

jours, l'archiduc Charles arriverait, et que rien ne l'empêcherait d'accumuler son armée dans cette vaste enceinte des faubourgs, d'où elle déboucherait sur nous par autant de points qu'elle voudrait, et nous mettrait par là dans une position d'autant plus fâcheuse que l'empereur comptait sur les ressources qu'il allait trouver dans Vienne, et dont il voulait augmenter ses moyens. Il fit le tour de cette immense enceinte, et, avant de rentrer chez lui, il ordonna au général d'artillerie Andréossy, qui était avec lui, et qui auparavant était notre ambassadeur à Vienne, de faire réunir le soir de ce même jour tous les obusiers de l'armée, et de les placer comme il le jugerait convenable pour qu'à commencer de dix heures du soir il ouvrît un feu de bombardement, qu'il ne cesserait que lorsque la ville aurait demandé à parlementer. Il fit en même temps sommer l'archiduc de remettre la place (1). Ce prince ne ré-

(1) Lettre du major général à l'archiduc Maximilien.

10 mai 1809.

Monseigneur,

Le duc de Montebello a envoyé ce matin à Votre Altesse un officier parlementaire, accompagné d'un trompette. Cet officier n'est pas revenu ; je la prie de me faire connaître quand elle a l'intention de le renvoyer. Le procédé peu usité qu'on a eu dans cette circonstance m'oblige à me servir des habitants de la ville pour communiquer avec Votre Altesse. S. M. l'empereur et roi, mon souverain, ayant été conduit à Vienne par les événements de la guerre, désire épargner à la grande et intéressante population de cette capitale les calamités dont elle est menacée. Elle me charge de représenter à Votre Altesse que, si elle continue à vouloir défendre la place, elle occasionnera la destruction d'une des plus belles villes de l'Europe, et fera supporter les malheurs de la guerre à une multitude d'individus que leur état, leur sexe et leur âge devraient rendre tout à fait étrangers aux maux causés par les armes.

L'empereur mon souverain a manifesté dans tous les pays où la guerre l'a fait pénétrer sa sollicitude pour épargner de pareils désastres aux populations non armées. Votre Altesse doit être persuadée que Sa Majesté est sensiblement affectée de voir toucher au moment de sa ruine cette grande ville,

pondit pas d'une manière satisfaisante ; le général Andréossy exécuta l'ordre, et réunit, je crois, trente-deux obusiers, qui furent placés dans un lieu reconnu à l'avance, et d'où, à très petite portée, on pouvait faire sillonner les obus dans la plus grande largeur de la ville.

Indépendamment de cette disposition, l'empereur alla lui-même, avec une des divisions du corps de Masséna, faire exécuter à l'extrémité de la promenade du Prater le passage du bras du Danube qui sépare cette île de la terre ferme. Ce point était défendu par quelques milices qu'on éloigna à coups de canon, et au moyen de bateaux que l'on alla détacher à la nage de l'autre bord (1) on passa

qu'elle regarde comme un titre de gloire d'avoir déjà sauvée. Cependant, contre l'usage établi dans les forteresses, Votre Altesse a fait tirer le canon du côté des faubourgs, et ce canon pouvait tuer non un ennemi de votre souverain, mais la femme ou l'enfant d'un de ses plus fidèles serviteurs. J'ai l'honneur d'observer à Votre Altesse que, pendant cette journée, l'empereur s'est refusé à laisser entrer aucunes troupes dans les faubourgs, se contentant seulement d'en faire occuper les portes, et de faire circuler des patrouilles pour maintenir l'ordre. Mais si Votre Altesse continue à vouloir défendre la place, Sa Majesté sera forcée de faire commencer les travaux d'attaque, et la ruine de cette capitale sera consommée en trente-six heures, par le feu des obus et des bombes de nos batteries, comme la ville extérieure sera détruite par l'effet des vôtres. Sa Majesté ne doute pas que toutes ces considérations n'influent sur Votre Altesse, et ne l'engagent à renoncer à un projet qui ne retarderait que de quelques moments la prise de la ville. Je prie Votre Altesse de me faire connaître sa dernière résolution.

Signé, ALEXANDRE BERTHIER.

(1) Ce bras est celui dont le commerce se sert pour la navigation ; il est toujours rempli de bateaux *.

* M. de Portalès, aide de camp du prince de Neuchâtel, eut le courage de se jeter à la nage et d'aller sous le feu de l'ennemi détacher une nacelle à la rive gauche ; il l'amena à la rive droite, où on la remplit de soldats qui furent s'emparer à l'autre rive des bateaux avec lesquels on construisit le pont. *(Note de l'édition originale.)*

d'abord les troupes, puis on construisit un pont. Dès lors nous étions les maîtres de marcher au grand pont, appelé du Tabor, parce que rien ne pouvait s'opposer à ce que nous pénétrassions jusque-là.

L'empereur ordonna de faire passer dans l'île du Prater la division du général Boudet, et il revenait à son quartier général à Schœnbrunn, la nuit, lorsqu'en passant à hauteur des faubourgs de Vienne, nous vîmes commencer le feu des obusiers, qui était un véritable bouquet d'artifice ; il y avait toujours dix ou douze obus en l'air ; aussi le feu éclata-t-il presque aussitôt dans plusieurs endroits. Cela, joint à l'occupation de l'île du Prater, ayant sans doute démontré aux généraux ennemis que l'armée de l'archiduc Charles arriverait en vain ; qu'elle trouverait le pont du Tabor détruit, et qu'il était par conséquent inutile d'exposer Vienne à un incendie total, ils se déterminèrent à parlementer. Ils firent la nuit même repasser le Danube au peu de troupes qu'ils avaient ; l'archiduc Maximilien donna ses pouvoirs pour que l'on entrât en capitulation pour la ville, et il suivit les troupes sur la rive gauche du Danube, en faisant brûler le pont du Tabor aussitôt après son passage.

Le lendemain Vienne se rendit, sans autres conditions que celles que l'on stipule ordinairement pour les villes de guerre, et le 12 mai, à un mois du départ de l'empereur de Paris, nos troupes en prirent possession (1). On y trouva des ressources en tout genre, et en un mot nous nous trouvâmes riches d'une capitale de laquelle nous pouvions disposer comme de Paris.

Dès les premiers jours de l'occupation de Vienne,

(1) « Nous sommes maîtres de Vienne, et des faubourgs depuis le 10, et de la ville aujourd'hui, après un bombardement.

« L'ennemi a tenu vingt-quatre heures dans la ville, ce qui m'a obligé de la bombarder. » Lettre de Napoléon à Eugène, 12 mai.)

nous apprîmes l'arrivée de l'armée de l'archiduc Charles de l'autre côté du Danube. Elle était bien plus nombreuse que la nôtre, et elle aurait pu nous donner de l'inquiétude si elle avait entrepris de suite un passage du fleuve ; c'était le seul moyen de nous faire évacuer Vienne sur-le-champ, et je crois que c'est là la principale raison qui a déterminé l'empereur à tant hâter son passage du Danube, afin de tenir l'archiduc Charles sur la défensive. Les frondeurs ont beaucoup parlé sur une opération de cette importance entreprise avec aussi peu de moyens, mais ils n'ont pas observé tous les motifs que l'empereur avait de s'y décider : c'est le cas de dire que la critique est aisée, mais l'art difficile.

Effectivement, l'empereur n'avait pas le tiers des moyens qui étaient indispensablement nécessaires au passage du Danube, soit en bateaux, soit en cordages et autres apprêts. Il avait, dès que la guerre lui avait paru inévitable, chargé le ministre de la marine de lui expédier des marins de la flottille (1), mais notre marche avait été si rapide, qu'ils n'avaient pas eu le temps d'arriver. L'empereur avait des officiers d'artillerie et du génie si laborieux

(1) Monsieur le vice-amiral Decrès,

Je désire avoir un des bataillons de la flottille à l'armée du Rhin. Voici quel serait mon but : faites-moi connaître s'il serait rempli. Douze cents marins seraient fort utiles à cette armée pour le passage des rivières et pour la navigation du Danube. Nos marins de la Garde m'ont rendu de grands services dans la dernière campagne ; mais ils faisaient un service qui était indigne d'eux. Les marins qui composent les bataillons de la flottille savent-ils tous nager ? sont-ils tous capables de mener un bateau dans une rade ou dans une rivière ? savent-ils l'exercice d'infanterie ? S'ils ont cette instruction, ils me seront fort utiles. Il faudrait envoyer avec eux quelques officiers de l'artillerie de marine, et une centaine d'ouvriers avec leurs outils. Ce serait une grande ressource pour le passage et la navigation des rivières. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Paris, le 9 mars 1809.

NAPOLÉON.

et créateurs de ressources, qu'il lui a suffi de leur dire qu'il était déterminé à l'exécuter pour qu'ils trouvassent les moyens de faire réussir cette entreprise. On peut dire que si l'armée russe avait fait une diversion en notre faveur, nous n'eussions pas été obligés de passer le Danube ; à la vérité, elle n'était pas prête : mais pourquoi ne l'était-elle pas ? Elle n'avait pas plus de chemin à faire que nous, qui avions amené des troupes depuis Burgos.

Nous voyions arriver toutes les semaines un officier de l'empereur de Russie à notre quartier général ; il y avait un commerce de lettres fort actif entre la Russie et nous ; c'était un commerce de bataillons qu'il nous aurait fallu, mais enfin l'on en était privé, et il n'y eut de ressources que celles que l'on pouvait trouver en soi-même.

L'armée était postée depuis les environs de Saint-Pœlten jusqu'en face de Presbourg ; l'empereur avait été obligé d'envoyer un petit corps d'observation dans la vallée de Neustadt, pour défendre le défilé qui conduit en Italie. Les esprits de la population étaient plus portés à la résistance, et même disposés à l'exaltation, que dans la guerre précédente ; en sorte que la position de l'armée avait cet inconvénient de plus, lequel aurait pu devenir grave, en cas qu'elle eût éprouvé un revers.

L'armée autrichienne de Galicie venait d'entrer dans le duché de Varsovie et avait pénétré jusqu'à la capitale, que la brave petite armée polonaise avait été obligée d'évacuer en passant sur la rive droite de la Vistule, dans l'espérance qu'elle y serait bientôt jointe par l'armée russe (l'armée autrichienne était arrivée par la rive gauche.) Le prince Poniatowski, qui commandait les Polonais, déploya dans cette campagne un grand courage et un grand talent.

L'empereur, maître de Vienne, était entouré de difficultés sans nombre ; il avait en outre à craindre l'armée autrichienne d'Italie, qui, en se retirant, pouvait lui faire un mal incalculable avant qu'il pût être rejoint par l'armée du vice-roi. C'eût été

bien pis, si dans ces conjonctures l'armée de l'archiduc Charles eût passé le Danube.

Ce sont toutes ces considérations qui ont forcé l'empereur à le passer lui-même. Il eut encore dans cette occasion du courage pour tout le monde ; car personne n'augurait bien de cette opération, qui paraissait légère, à laquelle on n'osait rien objecter à cause de l'empereur, dont on craignait de combattre les décisions. Enfin, le 19 mai au soir, il fit descendre de Vienne tous les moyens de navigation qui avaient été réunis dans le bras du Danube qui entoure le Prater ; nous n'avions qu'une compagnie de pontonniers, il en aurait fallu six.

Tous ces moyens furent rassemblés ainsi que les troupes au bord du fleuve, à quelques centaines de toises au dessus du village d'Ebersdorf, lequel est lui-même à peu près de deux lieues au dessous de Vienne.

Il était presque nuit ,au moins on ne pouvait pas être aperçu de la rive ennemie, lorsque l'empereur lui-même fit embarquer les premiers bataillons qui devaient aller prendre poste à la rive gauche ; il faisait lui-même placer les soldats dans les bateaux, où il les arrangeait de manière à ce qu'il en tînt le plus grand nombre possible ; il fit devant lui distribuer des cartouches, et parla presque à chaque soldat. Il fit suivre ce transport d'un bateau disposé pour recevoir deux pièces de canon, qu'il y fit embarquer sans leurs caissons, mais avec un nombre de gargousses et de boîtes à mitraille suffisant pour ce que l'on allait entreprendre. Le convoi quitta la rive droite du Danube à la nuit close, le 19 mai, et aborda à la rive gauche du fleuve dans une vaste île appelée la Lobau, qui avait été reconnue et jugée d'avance convenable à cet objet. Elle se trouve précisément en face du village d'Ebersdorf à la rive droite ; elle est très grande, et était alors toute couverte de bois comme une forêt. Elle est traversée dans sa plus grande longueur de deux petits bras du Danube, qui peuvent avoir chacun dix-huit ou vingt pieds de large. Lorsque le Danube

est bas, ils n'ont qu'un filet d'eau, guéable partout pour des enfants ; mais du jour au lendemain ils sont eux-mêmes de petits fleuves ; après les deux bras on trouve celui qui sépare définitivement l'île de Lobau de la rive gauche ; il est aussi fort que la Moselle en France, très rapide et sans gué. Les Autrichiens avaient un fort poste dans l'île. Ils le relevaient tous les jours au moyen d'un bateau qui était placé en face de la petite ville d'Enzersdorf (à la rive gauche) qui jouissait des pâturages de l'île. Ce poste ne mettait que deux ou trois sentinelles sur le bord du grand fleuve, et se tenait à une cahute appelé la Maison du Garde-Chasse, qui conservait les faisans dont l'île entière était pleine.

L'empereur m'ordonna d'accompagner le premier débarquement et de revenir dans la nuit lui dire comment cela aurait été. Je me mis dans une nacelle conduite par deux pontonniers, et j'arrivai avec tout le convoi à la rive ennemie. Les sentinelles donnèrent l'alerte, mais on ne nous opposa aucune résistance, et toute la nuit fut employée à passer de nouvelles troupes dans l'île de Lobau, en même temps que les officiers d'artillerie faisaient construire le pont. Ce dernier devait être d'une longueur immense, et divisé en deux parties, parce qu'il se trouvait un îlot de sable au milieu du fleuve ; mais les deux ponts ensemble formaient une longueur de deux cent quarante toises. On employa toute la journée du 20 mai à achever cette construction, pendant laquelle l'empereur ne quitta pas le bord du fleuve, veillant lui-même à ce que le passage des troupes en bateaux ne discontinuât point pendant que l'on achevait les ponts.

Dans la matinée du 20 on vint rendre compte à l'empereur que les ennemis avaient effectué un débarquement au-dessus de Vienne à un village appelé Nusdorf, qui est, à proprement parler, un des faubourgs de la ville, tant il en est près. Il ne craignait pas un grand événement à la suite de ce passage, parce que les troupes qui se rendaient de Saint-Pœlten à Vienne, pour se trouver au passage

du Danube, arrivaient précisément à cette hauteur-là dans le moment du passage des Autrichiens, aussi n'eut-il aucune suite ; il se réduisit à nous donner de l'inquiétude pendant deux heures. L'empereur était si soigneux de ne rien laisser derrière lui qui pût compliquer son entreprise, qu'il profita du moment où l'on faisait les ponts pour m'envoyer à Nusdorf avec une brigade de cuirassiers, afin d'être rassuré sur ce que pouvait devenir le débarquement, que je trouvai repassé à la rive gauche. Je n'eus donc qu'à aller et revenir joindre l'armée.

Le 21 mai, les ponts étaient entièrement achevés ; ils n'avaient coûté tant de peines que parce que l'on manquait de moyens, et que, pour remplacer les ancres, par exemple, on avait été obligé de se servir de fardeaux, tels que des pièces de canon autrichiennes que l'on fixait à l'extrémité des câbles ; mais ces fardeaux tombant sur un fond de gravier ne s'y enfonçaient pas assez pour résister à la chasse du courant, en sorte que les bateaux descendaient malgré tout ce que l'on faisait pour les tenir en position fixe. Les officiers d'artillerie qui travaillèrent à ce pont firent un tour de force en le mettant en état de passer l'armée.

L'armée défila toute l'après-midi du 20 et la journée du 21 mai ; on jeta sur le dernier bras du Danube avec les pontons autrichiens pris à Landshut. Ils étaient sur des haquets et pouvaient se transporter partout. A la faveur d'un rivage fourré de bois d'une assez grande profondeur, on débouche à la rive gauche, entre les villages d'Essling et d'Aspern, cependant un peu plus près de ce dernier que du premier. On les occupa comme points de défense en utilisant les clôtures de muraille, les cimetières et les jardins. A mesure que les troupes débouchaient on se développait en prenant du terrain en avant.

Le corps du maréchal Masséna était déjà passé ainsi que deux divisions de cuirassiers, lorsque les Autrichiens, qui occupaient une position non loin de là, arrivèrent. Depuis le 19, ou au moins

le 20, c'est-à-dire la veille, ils ne pouvaient plus avoir d'incertitude sur le point de notre passage ; ils avaient donc eu le temps de rassembler leur armée et de marcher ; néanmoins ils ne furent pas entreprenants, et je crois que si nous n'avions pas cherché à nous étendre trop ce soir-là, ils ne nous auraient pas attaqués, et nous aurions évité une mauvaise affaire, dans laquelle nous avons éprouvé des pertes qui nous ont fait faute le lendemain.

Le soleil se couchait lorsqu'on fit déboucher d'entre les villages d'Essling et d'Aspern. On ne marcha pas cent toises dans cette vaste plaine, que l'on y fut sillonné de coups de canon qui venaient dans toutes les directions. On voulut écarter cette foudroyante artillerie en faisant charger la cavalerie à outrance. On parvint effectivement à se donner du large à notre droite, mais à notre gauche nous fûmes acculés jusqu'au village d'Aspern, dont les ennemis occupèrent la moitié sans que nous pussions les en déloger. La nuit fit cesser le combat qui avait été meurtrier pour nous. Nous y éprouvâmes une perte en tués et blessés qui n'allait guère moins qu'à cinq ou six mille hommes, mais surtout nous y consumâmes une grande quantité de munitions. Nous passâmes la nuit à une petite portée de fusil des Autrichiens, et les sentinelles étaient dans certains endroits à moins de trente pas les unes des autres. Dans cette position, il était difficile qu'une des deux armées fît un mouvement sans que l'autre en fût avertie aussitôt, d'autant plus qu'elles n'étaient séparées par aucun obstacle et se trouvaient sur le même terrain.

L'empereur vint passer la nuit au bivouac sur le sable, au bord du Danube, qu'il ne repassa pas ; il était ainsi à moins de trois cents toises de l'armée autrichienne. Toute la nuit fut employée à faire passer les troupes de la rive droite à la rive gauche ; cela allait lentement parce qu'à chaque instant il arrivait des accidents au pont. Ce fut avec beaucoup de peines et de soins que l'on parvint à faire arriver sur la rive gauche tout le corps du maré-

chal Oudinot et du maréchal Lannes, la Garde à pied et quelques troupes de réserve. On fut en mouvement toute la nuit pour se trouver en mesure contre une attaque que l'on craignait de la part des ennemis pour le lendemain à la pointe du jour. C'était le 22 mai ; le jour commençait à deux ou trois heures du matin ; l'empereur était déjà à cheval, et allait parcourir les lignes de son armée; chaque fois qu'il paraissait, il y excitait le délire : on commença à crier *Vive l'empereur !* et comme l'on était à portée de fusil de l'armée ennemie, elle prit aussi les armes et commença la première à nous envoyer quelques coups de canon, à travers les brouillards qui nous masquaient, et qui règnent toujours le long des bords du Danube. Un de ces coups de canon tua le cheval du général Monthion, dans le groupe de l'empereur.

Les généraux pressaient l'empereur pour qu'il leur permît de commencer l'attaque, afin, disaient-ils, de profiter du premier élan des soldats. Il ne le voulait pas trop, parce qu'il attendait le corps du maréchal Davout qui était encore de l'autre côté du Danube, ainsi que la division de cuirassiers du général Nansouty (1), avec la majeure partie de la Garde à cheval et beaucoup de troupes alliées ; mais on le poussa tant, qu'il se rendit, et laissa commencer les mouvements offensifs à trois heures et demie du matin. Le maréchal Masséna déboucha à la gauche par le village d'Aspern ; il avait avec lui les divisions des généraux Molitor, Legrand, Carra Saint-Cyr, et une division de réserve, commandée par le général Demont. Le maréchal Lannes déboucha à la droite du maréchal Maséna, entre Aspern et Essling ; il avait avec lui la division Saint-Hilaire et la division du général Oudinot, et en réserve, la division du général Boudet. Derrière, en deuxième ligne, était la Garde

(1) Nansouty était venu de sa personne près de l'empereur, et comme le pont fut coupé ensuite, il ne put pas retourner à sa division.

à pied, composée de deux régiments de fusiliers, de deux régiments de tirailleurs et de deux régiments de la vieille Garde ; savoir : un de grenadiers et un de chasseurs. En cavalerie, nous avions une brigade de cavalerie légère aux ordres du général Marulaz ; deux autres sous les ordres du général Lassalle ; la division de cuirassiers que commandant avant le général Espagne (tué la veille) (1), et la division du général Saint-Sulpice ; quelques escadrons de la Garde, Polonais, chasseurs et dragons. Sur la rive droite, prêt à passer, se trouvait le maréchal Davout avec la division du général Friant et celles des généraux Morand et Gudin qui étaient rentrés à son corps d'armée ; le général Vandamme avec les Wurtembergeois, la division Nansouty et le reste de la Garde à cheval. Les Bavarois avaient été envoyés dans le Tyrol pour combattre les insurgés et couvrir Munich ; je crois qu'ils avaient une de leurs divisions, celle du général de Wrede, vers Linz : l'empereur aimait le général de Wrede, et le tenait près de lui toutes les fois qu'il le pouvait.

Nous perçâmes, dans cet ordre, par notre gauche et par notre centre, nous tenant en observation à notre droite, où était placée notre cavalerie. Je marchais avec le maréchal Lannes, qui se tenait à la division Saint-Hilaire. Comme nous traversions une plaine immense, toute les troupes étaient formées selon l'ordre profond, les unes en carrés et les autres en colonnes.

La canonnade commença presque aussitôt que nous fûmes ébranlés ; elle était meurtrière parce que, outre que nous étions près, nous présentions des masses. Les ennemis étaient aussi formés en

(1) Dans la bataille du 21, à Gross-Aspern, la division de cuirassiers Espagne, fit plusieurs belles charges, enfonça deux carrés et s'empara de quatorze pièces de canon. Un boulet tua le général Espagne combattant glorieusement à la tête des troupes, officier brave, dit le *10e Bulletin de l'armée d'Allemagne*, distingué et recommandable sous tous les points de vue (D. L.).

carrés par échiquier et commencèrent un feu de mousqueterie qui ne nous faisait pas autant de mal qu'il aurait pu nous en faire s'ils avaient eu quelques bataillons déployés, comme de notre côté, nous les eussions bien maltraités, si, au lieu d'avoir eu des troupes composées de soldats aussi neufs, nous eussions eu des troupes exercées comme l'étaient celles du camp de Boulogne que l'on pouvait hardiment ployer et déployer sous le feu sans craindre le désordre. Nous persistions à pénétrer dans cette ligne d'échiquier lorsque la mitraille et la mousqueterie décomposant nos colonnes, nous forcèrent d'arrêter et d'engager un feu de canon et de mousqueterie, avec le désavantage du nombre. Chaque quart d'heure que nous passions dans cette position rendait encore le désavantage plus grand. Il fut dès lors facile de prévoir que non seulement la journée ne pouvait pas avoir une issue heureuse, mais qu'au contraire elle se terminerait probablement par quelque événement fâcheux, on essaya de balancer tous ces désavantages par des charges de cuirassiers que l'on fit donner successivement dans plusieurs directions ; mais ils avaient à peine percé la ligne d'infanterie des Autrichiens qu'ils étaient ramenés battant par leur cavalerie trois fois supérieure. A tous ces inconvénients se joignit celui du manque de munitions, qui fut général vers huit heures et demie du matin. A cette heure on voyait courir par tout le champ de bataille des officiers qui demandaient où était le parc aux munitions, et il était encore de l'autre côté du Danube. On éprouvait de même le besoin de troupes nouvelles ; on attendait avec impatience le corps du maréchal Davout, lorsque des officiers qui avaient été envoyés pour le chercher vinrent apprendre que le grand pont du Danube était rompu.

Les ennemis, en nous repoussant la veille, avaient pris, au bord du fleuve, une position d'où ils découvraient notre pont d'un bout à l'autre ; ils s'imaginèrent de remplir de pierres les plus gros ba-

teaux qu'ils purent se procurer, et de les lancer au courant du fleuve. Ce moyen leur réussit trop bien ; car, de nos deux ponts, un fut enlevé en entier et l'autre détruit dans une bonne moitié de sa longueur. L'insuffisance de barques et de pontonniers de notre côté nous avait empêchés de construire une estacade pour couvrir notre pont, et cela nous devint funeste. Cet événement, qui fut bientôt connu des troupes qui combattaient, leur fit perdre l'espérance d'être secourues, et l'on vit petit à petit la retraite des divers corps s'opérer successivement. Dans le fait, on ne pouvait pas exiger d'eux que, sans munitions, ils restassent dans une position où leur destruction était certaine.

L'empereur ordonna la retraite et la dirigea lui-même en restant au milieu d'une canonnade à laquelle nous ne répondions plus ; elle devenait plus incommode à mesure que nous nous retirions sur le pont qui communiquait à l'île de Lobau, lequel faisait le centre d'un cercle dont l'artillerie ennemie occupait la circonférence. Notre gauche ainsi que notre centre ne rendaient le terrain que pied à pied, et n'étaient pas encore rentrés entre les villages d'Essling et d'Aspern, d'où ils avaient débouché le matin, lorsque les ennemis firent une attaque de vive force à notre droite et enlevèrent le village d'Essling qui était défendu par la division Boudet. Le salut de notre retraite était dans la reprise prompte de ce poste duquel les ennemis seraient arrivés à notre pont bien avant les maréchaux Masséna et Lannes. La situation était des plus critiques ; le désordre allait commencer, lorsque l'empereur donna l'ordre à son aide de camp, le général Mouton, de prendre la brigade des fusiliers de la Garde et d'attaquer sur-le-champ. Le général Mouton, qui avait bien jugé de l'importance de son succès, ne perd pas un moment, se met lui-même à la tête des fusiliers et les fait entrer au pas de charge dans le village d'Essling (1),

(1) 22 mai 1809. Bataille d'Essling.

sans s'inquiéter du nombre de troupes auquel il avait affaire, et il emporte le village où l'on se maintint jusqu'à ce qu'on eut l'ordre de l'évacuer. Ce coup de vigueur nous donna les moyens de faire notre retraite. Le brave général Mouton, grièvement blessé, fut forcé de quitter le champ de bataille, mais ne le voulut pas faire avant que la retraite de toute la gauche ne fût assurée (1).

Le maréchal Lannes rentra dans la position de laquelle il était parti le matin pour attaquer ; il essaya de la garder, et il avait mis pied à terre, parce que le canon des ennemis s'était tellement rapproché qu'il y avait de la témérité à rester à cheval ; la cavalerie avait depuis longtemps repassé le bras du Danube, et était dans l'île de Lobau ; l'empereur venait lui-même de quitter le champ de bataille où il avait donné ses derniers ordres sur la manière dont on devait repasser le pont, et il était occupé à faire placer de l'artillerie dans l'île Lobau pour protéger la retraite de nos colonnes, lorsqu'on vint lui annoncer que le maréchal Lannes venait d'avoir les deux jambes emportées d'un coup de canon (2). Il en fut vivement affecté

(1) Dans la retraite sur l'île Lobau, le général Mouton eut la main droite traversée par une balle. Napoléon, pour récompenser son courage et son dévouement, le créa *comte de Lobau* « pour avoir repoussé l'ennemi, et par là, assuré la gloire de nos armes. » Tels sont les termes du décret impérial qui lui assurait en même temps une dotation de 15.000 francs. Napoléon disait fièrement de ce général : « *Mon Mouton c'est un lion !* »

Le comte de Lobau devint maréchal de France sous Louis-Philippe, le 30 juillet 1830 ; il est mort à Paris en 1838, dans ses fonctions de commandant général de la Garde nationale (D. L.).

(2) Le maréchal Lannes fut atteint d'un boulet qui lui emporta la jambe droite entière et lui fracassa la gauche au dessus de la cheville. Il mourut neuf jours après, le 31 mai. « Ce pauvre Lannes, disait l'empereur à Sainte-Hélène, avait passé la nuit qui précéda la bataille dans Vienne, et pas seul. Il parut au combat sans avoir mangé

et versa des larmes. Pendant qu'on lui racontait les détails de cet événement, il aperçut le brancard sur lequel on rapportait le maréchal Lannes du champ de bataille. Il le fit diriger à l'écart, et voulut être seul auprès de lui ; il l'embrassa en fondant en larmes ; le maréchal Lannes, épuisé par une grande perte de sang, lui dit d'une voix basse : « Adieu, sire ; vivez pour tous, et accordez quelque souvenir à un de vos meilleurs amis, qui dans deux heures n'existera plus. » Cette scène fut tou-

et se battit tout le jour. Le médecin disait que ce triple concours avait causé sa perte. Il lui eût fallu beaucoup de forces après sa blessure, et il n'y avait plus à remédier à celles qu'il avait perdues.

« On dit d'ordinaire, observait l'empereur, qu'il est des blessures qui feraient préférer de perdre la vie. Il en est bien peu, je vous assure. C'est au moment de quitter la vie qu'on s'y rattache de toutes ses forces. Lannes, le plus brave de tous les hommes, Lannes, privé de ses deux jambes, ne voulait pas mourir et s'irritait au point de me dire qu'on devrait pendre les deux chirurgiens qui venaient de manquer si brutalement à un maréchal. C'est qu'il venait d'ouïr les deux chirurgiens qui le soignaient, se dire, tout bas, sans croire être entendus, qu'il était impossible qu'il en revînt.

« A chaque instant, le malheureux Lannes demandait l'empereur ; il se cramponnait à moi, disait Napoléon, de tout le reste de sa vie ; il ne voulait que moi, ne pensait qu'à moi. Espèce d'instinct ! observait l'empereur. Assurément, il aimait mieux sa femme et ses enfants que moi ; il n'en parlait pourtant pas : c'est qu'il n'en attendait rien ; c'était lui qui les protégeait, tandis qu'au contraire, moi j'étais son protecteur ; j'étais pour lui quelque chose de vague, de supérieur ; j'étais sa providence, il implorait !... »

Quelqu'un observa alors que le bruit des salons avait été bien différent ; qu'on y avait répandu que Lannes était mort en furieux, maudissant l'empereur, contre lequel il se montrait enragé, et on ajoutait qu'il avait toujours eu de l'éloignement pour lui, et le lui avait souvent témoigné avec insolence... « Quelle absurdité ! a repris l'empereur : Lannes m'adorait, au contraire. C'était assurément un des hommes au monde sur lequel je pouvais le plus compter. Il est bien vrai que, dans son humeur fougueuse, il eût pu laisser échapper quelques paroles contre moi ; mais il était homme à casser la tête à celui de qui il les aurait entendues. » (D. L.)

chante et causa une vive émotion à l'empereur. Peu de temps auparavant on avait rapporté le général Saint-Hilaire, blessé aussi d'un coup de canon au pied ; il en mourut quinze jours après. La perte du maréchal Lannes fut sentie de toute l'armée : elle mettait le complément aux malheurs de la journée.

Les ennemis ne furent point entreprenants dans notre retraite ; ils nous laissèrent toute l'après-midi entre Aspern et Essling, et ce ne fut que vers les quatre heures du soir que nous nous retirâmes dans le bois qui couvre l'extrême bord du fleuve, que nous repassâmes la nuit sans être inquiétés. On reploya le pont de bateaux qui était sur le bras du fleuve. On chargea précipitamment sur des haquets les pontons dont il était formé, ainsi que les ancres, poutrelles, cordages, madriers, et on les envoya au pont du grand bras, où ils servirent à remplacer les bateaux que le courant avait emportés (1).

(1) Au maréchal Masséna,

23 mai 1809, après minuit.

« L'empereur arrive au premier pont du petit bras. Le pont de chevalets est rompu : on donne des ordres pour le réparer. Mais il est nécessaire que vous y envoyiez des sapeurs pour faire deux ponts de chevalets au lieu d'un. Ce qui sera plus long, c'est le premier pont sur le grand bras, qui est à moitié défait, et qui ne peut être reconstruit au plus tôt que vers la fin de la journée de demain. Il est donc nécessaire que vous teniez fortement la tête du premier pont que vous passez demain matin ; c'est-à-dire de placer de l'artillerie et de retirer les pontons, pour faire croire à l'ennemi, d'après votre disposition, que nous nous réservons les moyens de rejeter le pont pour passer, ce qui tiendra l'ennemi en respect. Mais le fait est qu'il faudra, aussitôt que les pontons seront retirés, les faire charger sur des haquets avec des cordages, ancres, poutrelles, madriers, etc., pour les envoyer de suite au pont du grand bras, pour lequel il manque quatorze ou quinze bateaux. Vous enverrez les compagnies de pontonniers qui sont avec vous pour aider à faire le pont. Vous sentez combien tout ceci demande d'activité, etc.

« L'empereur passe de l'autre côté pour activer tous les moyens, et surtout pour faire passer des vivres. L'important

Dès le 24 au matin, toute l'armée se trouvait dans l'île de Lobau, infanterie, cavalerie, artillerie, état-major, blessés, en un mot tout. Le 22, à la nuit close, l'empereur y était lui-même encore : il vint sur le bord du grand fleuve dont le pont était détruit : le Danube était enflé, parce que nous étions dans la saison de la fonte des neiges du Tyrol, en sorte que, même les deux petits bras qui traversaient l'île, et que l'on avait toujours passés à pied sec ou au moins à gué, étaient devenus des torrents dangereux, sur lesquels il fallut construire des ponts en chevalets.

L'empereur les passa en nacelle ; j'étais avec lui ainsi que le prince de Neuchâtel. Nous ne pûmes pas faire passer nos chevaux et fûmes obligés de continuer notre marche à pied. Arrivés au bord du Danube, l'empereur s'assit sous un arbre en attendant le maréchal Masséna qu'il avait envoyé chercher. Il arriva bientôt, et l'empereur forma un petit conseil pour avoir les opinions de ce qui était là, sur ce qu'il convenait de faire dans la situation où l'on était.

Que l'on se figure l'empereur assis entre Berthier et Masséna au bord du Danube, regardant le pont dont il restait à peine quelques débris. Le corps du maréchal Davout de l'autre côté du grand fleuve et toute l'armée derrière eux dans cette île de Lobau, séparés des ennemis par un seul bras du Danube de trente ou quarante toises de large, et n'ayant aucun moyen de l'en retirer : il fallait bien une âme comme la sienne pour ne pas en être découragé. Il s'attendait bien aux opinions que l'on allait lui émettre, de repasser le Danube comme l'on pourrait, abandonnant ce que l'on n'aurait aucun moyen d'enlever, c'est-à-dire toute l'artillerie, les chevaux, etc., etc.

L'empereur écouta toutes les raisons qu'on voulut lui donner, puis il dit : « Mais, Messieurs, c'est

est donc de vous tenir fortement et avec beaucoup de canons dans la première île, et d'envoyer vos pontons pour le pont rompu.

« ALEXANDRE. »

comme si vous me donniez le conseil d'aller à Strasbourg : si je repasse le Danube, il faut que j'évacue Vienne en y laissant vingt mille blessés, parce que les ennemis vont le repasser après moi, et dès lors ils me mèneront peut-être à Strasbourg. Dans l'état où je suis, la seule défense que j'aie contre eux maintenant, c'est de pouvoir passer sur la rive gauche du fleuve s'ils passaient sur la rive droite, de manœuvrer ainsi autour de Vienne, qui est ma capitale et le centre de mes ressources. Si je repasse le Danube, et que l'archiduc aille le passer à Linz par exemple, il faudra que je marche à Linz ; au lieu que dans la position où je suis, s'il l'entreprend, je passerai et le suivrai jusqu'à ce qu'il soit revenu sur moi. Il est impossible que je m'éloigne de Vienne sans y laisser une perte de vingt mille hommes, dont dix mille rentreront dans leurs rangs avant un mois. »

Il ramena tout le monde à son opinion, et quoique l'on n'eût pas été fâché de pouvoir aller se reposer au-delà du Danube, il fallut faire son sacrifice et rester dans l'île. Le maréchal Masséna prit le commandement de toutes les troupes qui s'y trouvaient ; l'empereur lui donna une instruction écrite sur la défense qu'il voulait qu'il fît, si, comme il le croyait, il venait à être attaqué.

CHAPITRE VI.

L'empereur repasse le fleuve. — Arrivée de douze cents marins de la Garde. — Stratagème des Autrichiens pour détruire nos ponts. — Prodigieuse activité de l'empereur. — Construction d'un pont sur pilotis. — L'empereur expédie des ordres au prince Eugène en Italie, et à Marmont en Dalmatie. — Dispositions générales. — Gratifications distribuées dans les hôpitaux. — Reconnaissance des blessés. — Fâcheuse impression que fait la bataille d'Essling. — Détresse des Viennois. — L'empereur d'Autriche persiste à intercepter les arrivages. — Détails sur la mort du maréchal Lannes. — Conduite de la Russie. — Réorganisation de l'armée. — L'archiduc Jean menace de déboucher par Presbourg. — Dispositions pour attaquer la place. — Le prince Charles demande qu'on les suspende. — Les proclamations des archiducs.

Cette disposition prise, il fit embarquer sur les débris du pont les ingénieurs et sapeurs que se trouvaient dans l'île, pour les faire repasser à la rive droite, et lui-même s'embarqua avec le prince de Neuchâtel et moi pour la même destination. Nous traversâmes le Danube vers minuit ; l'empereur était exténué de fatigue ; je lui donnai le bras pour marcher jusqu'à la maison qu'il occupait au village d'Ebersdorf avant le passage du fleuve. Son esprit travaillait, mais n'était point agité : en arrivant, il se jeta sur de la paille et prit quelques moments de repos. Il n'y avait pas deux heures qu'il faisait jour, que déjà il était à cheval, parcourant les bivouacs des troupes qui n'avaient pas pu se trouver à l'affaire, à cause de la rupture du pont.

La méchanceté s'est plu à représenter l'empereur comme un homme méfiant, et dans cette circonstance où des hommes malintentionnés pouvaient entreprendre sur sa personne tout ce qu'ils auraient voulu,

il n'eut pour garde, à son quartier général, que la légion portugaise, qui le soignait avec autant d'exactitude qu'auraient pu le faire des vétérans de l'armée d'Italie.

La première chose dont il s'occupa fut de réunir quelques bateaux pour envoyer des subsistances dans l'île de Lobau : on fut assez heureux pour réussir à en pourvoir l'armée.

On s'occupa de faire descendre de tous les points du Danube des bateaux et des agrès pour reconstruire des ponts, et l'on y parvint. Ils étaient déjà rétablis, et on allait faire repasser la cavalerie, lorsque les Autrichiens recommencèrent à nous lancer des bateaux chargés de pierres, qui les rompirent de nouveau. Heureusement que cela arriva en plein jour, et que l'on put faire courir après les débris du pont avec des nacelles qui, en descendant plus rapidement, rattrapaient les débris, les conduisaient à la rive gauche, d'où, avec beaucoup d'efforts, on les remontait jusqu'aux ponts. Ce pénible travail aurait encore été sans résultat si nous n'avions vu arriver un corps de douze cents matelots, venant d'Anvers, commandés par des officiers de la marine. Ce corps était suivi d'un bataillon d'ouvriers de toutes professions, aussi de la marine ; cet envoi nous sauva. Les matelots furent sur-le-champ réunis aux pontonniers ; on tint en croisière, dans le courant du fleuve, une quantité de très petites nacelles, toutes montées par un nombre proportionné de ces matelots. Les nacelles se tenaient sur les bancs de sable qui bordent les îles dont le cours du Danube est parsemé, et lorsqu'elles voyaient arriver un bateau ou radeau, elles forçaient de rames pour le joindre ; les matelots montaient à bord et conduisaient l'embarcation à bon port, en sorte que les mêmes bateaux qui détruisaient nos ponts la veille finirent par nous donner des moyens de les réparer. Dès lors ils ne furent plus rompus, et l'on put faire repasser à la rive droite toute la cavalerie, l'artillerie, ainsi que tout ce qui était inutile ; les chevaux n'avaient vécu que de l'herbe et des feuilles de l'île depuis le jour de la bataille.

C'était un grand avantage que d'avoir rétabli les ponts et de les avoir mis à l'abri d'une rupture au moyen de toutes les nacelles garnies de matelots, et desquelles on avait formé une estacade.

L'empereur renvoya les troupes dans les cantonnements qu'elles occupaient avant cette malheureuse opération ; il ne laissa dans l'île que le maréchal Masséna avec son corps. Il ne concevait pas que, le lendemain de la bataille, les Autrichiens n'eussent pas approché toute leur artillerie sur le bord du bras du Danube qui les séparait de l'île, et qu'ils n'eussent pas fait un feu de canon dont pas un n'aurait été perdu ; ils auraient eu d'autant plus beau jeu que nous n'avions pas de quoi leur répondre, et que nous étions les uns sur les autres dans cette île. Cela nous fit présumer qu'ils méditaient un passage du fleuve sur un point plus haut que Vienne.

L'empereur plaça son armée de manière à pouvoir la réunir en un jour ; il garda près de lui toute l'infanterie qui avait repassé de l'île sur la rive droite, et la fit camper. Il travailla à la réorganisation de son artillerie ; c'est à cette occasion qu'il nomma le général La Riboisière premier inspecteur de l'artillerie, à la place du général Songis, atteint d'une maladie mortelle. On prit également des mesures pour procurer des chevaux de remonte à la cavalerie ; tous les ordres qu'il avait à donner pour cela furent expédiés dans une soirée, et il songea dès le lendemain à recréer les matériaux nécessaires pour effectuer un nouveau passage, qu'il voulait exécuter, disait-il, dans un mois. Il n'avait eu qu'un pont sur le bras du Danube qui le séparait des ennemis, et il voulut en avoir quatre, quoiqu'il n'eût pas le premier bateau pour la construction des trois qu'il demandait. Il fit établir dans l'île de Lobau le bataillon des ouvriers de la marine avec les ingénieurs de ce corps qui étaient venus avec eux ; il y fit conduire de Vienne des bois de toute grandeur et de toute espèce.

En très peu de jours, tous les bateaux dont il avait besoin furent sur leur quille, et bientôt après lancés

à l'eau, dans un des petits bras qui traversent l'île. Ce travail fit beaucoup d'honneur aux ingénieurs-constructeurs de la marine. En même temps que l'on faisait ces pontons dans l'île de Lobau, l'empereur faisait exécuter la construction d'un pont sur pilotis, sur toute la largeur du Danube. Ce fut le général Bertrand, son aide de camp, qui exécuta ce magnifique ouvrage ; Bertrand était, en sa qualité d'officier du génie, un des meilleurs que la France ait eu depuis M. de Vauban ; il s'établit lui-même avec tous les officiers du génie et les bataillons de sapeurs, aux bords du fleuve.

On avait trouvé dans l'inépuisable arsenal de Vienne des bois en profusion destinés à la réparation des ponts de Vienne et de Krems ; des cordages, des ferrures, et enfin quarante moutons à sonnettes pour frapper les pilotis. Tout cela fut amené à Ebersdorf, et on changea les environs de ce village en chantiers de construction semblables à ceux d'un grand port. On travaillait tout à la fois à enfoncer les pilotis, à scier les bois, les planches, et à faire des bateaux. Jamais l'intelligence humaine n'embrassa autant de détails à la fois. Pendant que l'on s'occupait des moyens de franchir le fleuve, on ne négligeait pas ceux de défendre l'île de Lobau, qui devaient être aussi ceux qui protégeraient le passage à la rive gauche. On borda le bras du Danube d'épaulements à embrasures, que l'on garnit de pièces d'artillerie autrichiennes, tirées de l'arsenal de Vienne, dont le général La Riboisière avait réuni tous les ouvriers, lesquels étant très malheureux, avaient consenti à travailler pour avoir la ration du soldat. Cette partie de l'administration de l'armée créa des prodiges, et mit sur pied une artillerie immense de tout calibre. L'activité que l'on déploya pour créer des ressources pouvait à peine se concevoir par ceux même qui en étaient les témons, et, à plus forte raison, ne peut se peindre par une narration, qui aurait toujours l'air exagéré.

En même temps qu'il faisait travailler dans les arsenaux et les chantiers, l'empereur songea à re-

composer un personnel tellement nombreux, qu'il ne fût plus exposé à une mauvaise journée comme celle du 22 mai, ni même à une affaire douteuse. Ce que son génie imagina, et ce que son esprit eut d'obstacles à surmonter n'est pas croyable. Il envoya d'abord ordre au vice-roi, qui commandait l'armée d'Italie, de ne pas perdre de temps pour lui amener son armée, ce que ce prince fit sur-le-champ ; il avait quatre belles divisions. Il manda également au général Marmont, qui commandait en Dalmatie, de venir le rejoindre sans perdre un moment ; ce général avait avec lui deux divisions, et ne pouvait arriver à Vienne qu'à travers un nombre infini de difficultés, presque toutes capitales. L'événement d'Essling avait été répandu avec soin et profusion par les agents de l'Autriche, qui ne négligeaient rien de ce qui pouvait soutenir l'espérance des sujets de leur monarchie ; en sorte que le général Marmont, en traversant toutes ces provinces, ne rencontra partout que soulèvement et mauvaise volonté. Il fallait être animé par un sentiment plus fort que celui de l'amour du devoir, pour vaincre toutes ces difficultés et amener un corps de vieilles troupes en bon état ; ce service fut senti par l'empereur, qui aimait Marmont, et fut bien aise d'avoir une occasion de lui témoigner qu'il était content de lui.

Au commencement de la campagne, il avait envoyé des maréchaux ou généraux français pour commander les contingents des différents princes confédérés; cela était ainsi convenu, sans préjudice à l'autorité des généraux de ces princes, qui commandaient tout ce qui était relatif aux détails militaires et à la discipline des corps. Il n'avait mis ces généraux à la tête de ces contingents que parce qu'ils étaient plus accoutumés à sa manière de vouloir être obéi, et pour correspondre avec le prince de Neuchâtel dans la même forme que les autres généraux français. C'est ainsi que le maréchal Bernadotte avait été envoyé pour prendre le commandement de l'armée saxonne, qui formait deux belles divisions d'infanterie et une de cavalerie. Avant que l'armée autri-

chienne qui était en Bohême fût réunie à celle de l'archiduc Charles, le corps saxon couvrait Dresde ; mais depuis que cette jonction avait eu lieu, et qu'il n'y avait plus que quelques partisans qui entraient en Saxe, l'empereur avait appelé à lui ce corps saxon, qui arriva le dernier, à cause des détours qu'il eut à faire. Il manda aussi au roi de Bavière de faire quelques efforts extraordinaires de plus contre les insurgés du Tyrol, afin de pouvoir en retirer une division bavaroise, pour l'appeler à lui au besoin. Tous les ordres nécessaires à la recomposition du personnel de son armée étaient donnés et expédiés dans les premiers jours qui suivirent le 22 mai. Il ne lui restait plus qu'à soigner les troupes qu'il avait avec lui et à les empêcher de se fondre, comme cela arrive d'ordinaire dans des circonstances de guerre difficiles. Il s'attacha aux hôpitaux ; il les faisait visiter régulièrement par ses aides de camp. Après la bataille, il fit porter par les mêmes officiers une gratification de 60 francs en écus à chaque soldat blessé, et depuis 150 jusqu'à 1.500 francs aux officiers, selon les différents grades ; il en envoya de plus considérables aux généraux qui étaient dans cet état. Pendant plusieurs jours, les aides de camp de l'empereur n'eurent que cela à faire : pour mon compte, j'ai été employé deux jours entiers pour faire cette distribution dans trois hôpitaux. L'empereur avait recommandé qu'on ajoutât tout ce qui était fait pour consoler ces malheureux blessés. Par exemple, on procédait à ces visites d'hôpitaux en grand uniforme, accompagné du commissaire des guerres, des officiers de santé et du directeur. Le secrétaire de l'hôpital marchait en avant avec le registre des malades ; il les nommait, ainsi que le régiment auquel ils appartenaient, et l'on mettait douze écus de cinq francs à la tête du lit du blessé ; pour cela, on était suivi de quatre hommes de la livrée de l'empereur, qui portaient des corbeilles pleines d'argent ; l'argent de ces gratifications n'était pas pris dans les caisses de l'armée : c'était celui de la cassette particulière de l'empereur qui y fournisait.

On aurait fait un recueil bien précieux pour l'histoire et pour la gloire de l'empereur de toutes les expressions de la reconnaissance de ces braves gens, ainsi que de celles qu'ils employaient pour exprimer leur amour et leur dévouement à sa personne. Quelques-uns ne devaient même pas dépenser ces douze écus ; mais aux portes du tombeau, de grosses larmes disaient encore qu'ils étaient sensibles à ce souvenir de leur général. L'empereur en toutes choses ne me parut jamais si admirable que quand il s'occupait de ses soldats ; c'était lui dilater le cœur que de leur faire du bien et de lui dire qu'il en était aimé. On l'a accusé de ne les avoir pas ménagés ! mais ils n'ont jamais eu à affronter aucun danger qu'il ne fût à leur tête ; il faisait tous les métiers en un jour, et il n'y a que la plus lâche malveillance qui puisse calomnier le sentiment qui lui était le plus naturel, et qui est un des mille droits que ses immenses travaux lui donnent aux hommages de la postérité. Les soldats le chérissaient, et il les aimait tous ; aucun ne peut lui avoir conservé plus d'attachemnt qu'il n'en avait pour eux (1).

(1) L'empereur ne voyait jamais faire des efforts de vaillance aux troupes sans éprouver le besoin d'honorer la mémoire des braves de quelque pays ou siècle que ce fût. Au milieu de ses occupations à Vienne, en 1809, il fit quelque chose pour celle du chevalier Bayard. Ce guerrier, comme l'on sait, était du Dauphiné ; il était né en 1474, et mourut en 1524, à la retraite de Rebec, dans le Milanais.

L'empereur fit relever et réparer à grands frais la chapelle dans laquelle ce héros avait été baptisé au village de la Martinière.

L'empereur ordonna que l'on y portât en cérémonie le cœur du chevalier Bayard, qui avait échappé aux fureurs insensées de nos discordes civiles, et, pour donner plus de pompe à cet hommage rendu à la mémoire du héros, l'empereur ordonna à toutes les autorités civiles et militaires d'y assister, et en se rendant sur les lieux, de ne rien omettre de tout ce qui pouvait donner un nouvel éclat aux vertus du héros dont on régénérait la mémoire. On mit sur la boîte de plomb qui contenait le cœur du chevalier sans peur et sans reproche une inscription à sa louange. L'empereur l'avait dictée lui-même. *(Note de l'édition originale.)*

Il passa un mois de juin excessivement laborieux. Il était encore à Ebersdorf, où il avait le projet de rester jusqu'au moment de passer le Danube, lorsqu'il fut obligé d'en partir pour venir remettre son quartier général à Schœnbrunn ; il restait à Ebersdorf parce qu'il se persuadait que les ennemis ne le laisseraient pas tranquille, et il voulait être prêt à saisir ce que la fortune lui présenterait d'heureux.

La bataille d'Essling semblait avoir volcanisé toutes les têtes allemandes ; en Prusse particulièrement on voulait éclater, et si l'on avait regardé un second succès comme indubitable de la part des Autrichiens, on n'eût été retenu par rien ; on voulait agir à coup sûr. L'opinion était telle, qu'un colonel d'un régiment de hussards, nommé Schill (1), ne craignit pas de sortir de sa garnison, à la tête de son régiment, et de l'emmener faire le vagabond et le partisan dans des contrées où il n'y avait pas de troupes françaises. Le roi de Prusse désavoua la conduite de ce colonel ; mais l'on est autorisé à penser que, si le colonel Schill n'avait pas connu les sentiments secrets de sa nation, il n'eût pas osé agir ainsi, et compromettre de nouveau la monarchie prussienne. On le fit poursuivre par des troupes westphaliennes, et il fut tué vers Stralsund (1).

(1) Voyez, pour l'expédition de Schill, l'*Histoire politique, administrative, civile et militaire de la Prusse, depuis 1789 jusqu'à nos jours.* Paris, A. Bossange, 1828. *(Note de l'édition originale.)*

Ferdinand de Schill, né en 1773, à Sothol, près de Pless, en Silésie, était un audacieux chef de partisans qui, à la tête d'un millier de cavaliers, tenta plus d'une fois des coups de force pendant les campagnes de 1806, 1807, 1809 ; c'est le 31 mai de cette dernière année qu'il fut tué d'un coup de feu en combattant dans les rues de Stralsund, après que lui-même eut tué le général hollandais Carterets. Chose curieuse, le cadavre de Schill fut enterré à Stralsund ; mais on en sépara la tête, qui, conservée dans de l'esprit de vin, fut donnée au célèbre Brugmann de Leyde, quoique Jérôme Napoléon, alors roi de Westphalie en eût offert 10.000 francs. A la mort de Brugmann, cette tête passa au musée anatomique de Leyde, qui, en 1837, la donna à la ville de Brunswick. (D. L.)

L'effet moral avait agi tout à fait contre nous ; il avait suffi aux autorités allemandes de défendre dans tout le pays d'apporter aucune subsistance à Vienne, pour qu'elles fussent obéies ; on n'entendait parler que d'insurrection dans les pays que nos troupes évacuaient pour venir grossir l'armée. La position était difficile, et elle devint critique, parce que la disette se fit sentir. Il n'y eut plus de pain chez les boulangers ; les groupes, les queues de populace s'attroupaient à leurs portes ; on fut obligé d'y mettre des gardes. C'est alors qu'on vit l'empereur se promener à cheval dans les faubourgs et travailler avec l'intendant de l'armée à ramener l'abondance à Vienne, avec le même zèle que s'il avait travaillé pour la population de Paris. Cependant, que craignait-il pour ses troupes ? les magasins de l'armée étaient pleins, et si la populace de Vienne avait voulu se révolter, il ne lui devait aucun ménagement.

Il nous disait quelquefois : « Par Dieu ! l'empereur d'Autriche se ferait bien plus d'honneur en repassant le Danube et délivrant sa capitale, que d'affamer ses sujets, et me laisser le soin de les préserver des maux auxquels sa haine pour moi les expose. »

Il ne faut pas omettre de dire que, dans cette affligeante position, les magistrats de Vienne vinrent supplier l'empereur de leur permettre d'envoyer une députation à l'empereur d'Autriche, pour obtenir de lui qu'il donnât des ordres pour laisser passer sur le Danube et par la frontière de la Hongrie des subsistances dont ses sujets de Vienne avaient besoin.

L'empereur leur accorda leur demande, et les fit conduire aux avant-postes. Ils allèrent effectivement au quartier général de leur souverain ; mais, soit que le prince ait cru que c'était une ruse de notre part pour avoir des subsistances, soit qu'il ait eu d'autres motifs pour ne pas accorder à la députation tout ce qu'elle demandait, elle revint avec la douleur de n'avoir pas obtenu ce qu'elle avait désiré : ce ne fut qu'un peu plus tard que l'empereur d'Autriche donna une latitude entière à cet égard, et nous connûmes que ce ne fut qu'après qu'il eut appris

que nous n'étions pas les premiers intéressés à cet acte d'humanité.

Pendant le séjour que l'empereur fit à Ebersdorf, il allait tous les jours après midi voir le maréchal Lannes, qui n'avait pu être transporté plus loin que dans une maison du village. Un jour, on vint lui dire que le maréchal Lannes voulait le voir ; il y courut. Le délire commençait à prendre cet infortuné général, dont les esprits se ranimèrent en voyant l'empereur. Il avait rêvé qu'on voulait l'assassiner, et lui disait que ne pouvant pas marcher, il l'avait prié de venir pour qu'il pût le défendre. L'empereur fut affligé de le voir en cet état ; les médecins le prièrent de sortir parce que le malade était au plus mal ; il revint chez lui tout triste. Deux heures après, on vint encore lui dire que le maréchal Lannes voulait lui dire adieu. Il y alla ; mais en arrivant, le médecin, M. Yvan, vint à sa rencontre pour lui dire qu'il était mort depuis quelques minutes. Ainsi finit un des hommes les plus braves qui aient été dans nos armées. Il eut une carrière trop courte pour ses amis, mais sans égale pour l'honneur et la gloire.

L'empereur fut très sensible à cette perte sous beaucoup de rapports. Il partit d'Ebersdorf le soir même : nous étions dans les premiers jours de juin (1), la chaleur était excessive ; pour éviter l'incommodité de la poussière, l'empereur fit rester derrière tout ce qui l'accompagnait, c'est-à-dire à peu près une cinquantaine de personnes de tous les grades.

Il m'emmena seul en avant ; je me doutais qu'il voulait me parler de Russie, et effectivement c'était ce qui l'occupait. Il me demanda ce que je pensais du tour qu'on lui avait joué dans ce pays-là, en ajoutant :

« Bien m'a valu de ne pas compter sur des alliés comme ceux-là ; que pouvait-il m'arriver de pis en ne faisant pas la paix avec les Russes ? et quel avantage

(1) L'empereur quitta Ebersdorf le 4 juin au soir. Le 5 il était à Schœnbrunn.

ai-je à leur alliance, s'ils ne sont pas en état de m'assurer la paix en Allemagne ? Il est vraisemblable qu'ils se seraient aussi mis contre moi, si un reste de respect humain ne les eût empêchés de trahir aussitôt la foi jurée ; il ne faut pas s'abuser : ils se sont tous donné rendez-vous sur ma tombe, mais c'est à qui ne s'y rendra pas le premier.

« Que l'empereur Alexandre ne vienne pas à mon secours, c'est concevable ; mais qu'il laisse envahir Varsovie à la face de son armée, on peut en croire tout ce que l'on veut ; ce n'est pas une alliance que j'ai là, et j'y suis dupé. Il croit peut-être me faire une grande grâce en ne me faisant pas la guerre ; parbleu ! si j'avais pu me douter de cela avant de commencer les affaires d'Espagne, je m'inquiéterais peu du parti qu'il pourrait prendre. Et puis, on dira que je manque à mes engagements et que je ne peux pas rester tranquille ! »

Il m'adressait ensuite la parole pour me demander ce que je croyais de Saint-Pétersbourg ; ma réponse fut celle-ci :

« Je crois, Sire, que tout sentiment personnel de l'empereur de Russie pour V.M. étant mis à part, il n'est pas fâché de vous voir occupé, et que les Autrichiens n'auraient jamais commencé la guerre injuste dans laquelle nous voilà engagés, s'ils n'avaient été assurés au moins de l'inaction des Russes. Mais je crois aussi que dans toute la Russie, l'empereur est le seul qui tienne encore à l'alliance avec nous ; que de tous côtés on le tiraille pour le faire déclarer, et que, si nous lui en fournissons le prétexte, ce sera lui ôter le peu de force qu'il oppose encore à l'opinion de tout ce qui l'entoure, et conséquemment lui donner beau jeu. Il est bien vrai aussi que nous ne gagnons rien à cette alliance, sinon que la Russie ne nous fera pas la guerre ; mais elle n'empêchera pas qu'on nous la fasse, et je crois que ce sera fort bien faire que de n'être pas dans le cas de compter sur ses efforts, quoiqu'il ne puisse guère se rencontrer une occasion dans laquelle nous en ayons plus besoin. »

L'empereur m'écouta, mais ne répliqua pas un mot ; il continua à marcher au pas jusqu'à la porte des faubourgs de Vienne, où il prit le galop jusqu'à Schœnbrunn. Son quartier général resta à ce châ-

teau jusqu'au moment de rouvrir la campagne ; mais tous les jours il venait visiter l'île de Lobau ainsi que les travaux du grand pont.

Chaque semaine qui s'écoulait ainsi dans le repos lui donnait un avantage immense ; les régiments se recomposaient, l'artillerie se réorganisait ; les munitions de guerre autrichiennes nous furent d'un grand secours. L'empereur travaillait continuellement, et chacun suivait son exemple. Les travaux les plus extraordinaires qu'on eût jamais faits en campagne furent ceux que le génie exécuta sur le Danube cette année-là. Les armées romaines n'ont rien fait de pareil en aussi peu de temps dans leurs immortels travaux. On n'attendait que l'entière perfection des nôtres pour commencer les opérations qui devaient mettre fin à la campagne. Les armées autrichiennes ne restaient pas oisives, mais elles n'allaient pas aussi vite que nous en besogne. La plus considérable, sous les ordres de l'archiduc Charles, qui avait réuni à lui celle du général Klenau, était campée presque perpendiculairement au Danube, ayant sa gauche au village de Margraffneusidel, son centre à Wagram, et sa droite vers Aderklau. Cette armée avait une avant-garde le long du bord du Danube, en face de l'île de Lobau. Celle qui était dans le duché de Varsovie, quoique du double plus forte que l'armée polonaise du prince Poniatowski, ne put jamais la forcer à un engagement désavantageux à celle-ci, qui se couvrit d'honneur dans toutes les occasions où elle était obligée d'accepter le défi. Si elle eût été aidée en la moindre chose, elle eût pris l'offensive en grand et aurait indubitablement obtenu des succès dignes de son patriotisme et du courage particulier aux militaires de cette nation. Mais les Russes promettaient sans cesse de marcher, et ne bougeaient jamais. Ces assurances de secours n'avaient pour but que de les compromettre (1).

(1) Lettre du prince Poniatowski au major général.

« Au quartier général de Pulawy, le 27 juin 1809.

Monseigneur,

« J'avais eu l'honneur de porter à la connaissance de Votre

La grande armée autrichienne faisait faire quelques préparatifs d'un passage à Presbourg. Il y avait un équipage de pont, et les Autrichiens venaient de s'emparer, en face de cette ville, d'une petite île très rapprochée de la rive droite dont elle n'était séparée que par un très petit bras du Danube, en sorte qu'ils auraient pu établir leur grand pont tout à leur aise. Si ce passage leur avait réussi, la position de l'empe-

Altesse Sérénissime, en date du 21 de ce mois, que, malgré l'engagement positif pris par le prince Galitzine de faire passer ce jour deux divisions de son armée au delà du San, on ne s'apercevait d'aucune disposition pour cet objet. En effet, sous prétexte de manque de vivres, cette mesure n'a été effectuée qu'en partie deux jours après, avec la même lenteur qui a caractérisé jusqu'ici tous les mouvements des troupes russes. Ces retards ont donné au corps autrichien, qui s'était porté sur la rive droite de la Vistule, le temps de faire sa retraite avec la plus grande tranquillité ; on n'a, en aucune manière, cherché à l'inquiéter. La connaissance certaine que, dès cette époque, on eut à l'armée autrichienne que celle aux ordres du prince Galitzine ne passerait pas la Vistule, a engagé l'archiduc Ferdinand à porter avec rapidité la plus grande partie de ses forces, savoir, environ vingt-cinq mille hommes, jusque sur la Piliça, et de menacer ainsi les frontières du duché. Ce mouvement m'a mis dans le cas de me porter sur Pulawy. Les troupes sous mes ordres s'y trouvent depuis trois jours. Au moyen du pont que j'y ai fait jeter sur la Vistule, je puis de ce point, sans quitter la Galicie, observer la marche ultérieure de l'ennemi, me porter au besoin sur la rive gauche, et, en manœuvrant sur une des extrémités de sa ligne, lier par là mes opérations avec celles des généraux Dombrowski et Sockolniki, qui, avec environ huit mille hommes, ont pris une position à Gora. Toute ma cavalerie, jetée vers Zwolin et Radom, soutenue par l'infanterie, observe les mouvements de l'ennemi, et se trouve à portée de se réunir sur le point où il sera possible d'agir le plus avantageusement. Je ne négligerai aucune occasion, et quand même des circonstances favorables ne permettraient point aux troupes polonaises d'obtenir de nouveaux succès, je remplirai toujours les intentions de Sa Majesté l'empereur, en occupant ici un corps de troupes autrichiennes infiniment plus fortes que celles que j'ai à leur opposer. L'arrivée de l'armée russe en Galicie, et les événements auxquels elle a donné lieu, ayant permis à l'ennemi d'inquiéter une partie de la Galicie située sur la

reur aurait été critique, parce que la jonction des armées autrichiennes aurait été opérée par ce seul fait ; et, comme il n'y a que six lieues de Presbourg à Vienne, tous nos travaux d'Ebersdorf auraient été abandonnés, malgré l'importance dont il était pour nous de les continuer.

L'empereur ordonna au maréchal Davout de forcer les ennemis à évacuer cette île, et cela fut aussitôt exécuté ; il accompagna l'attaque qu'il en fit d'une centaine d'obus qu'il envoya dans Presbourg. Ces démonstrations suffirent : l'état-major autrichien se plaignit de voir cette grande ville exposée aux ravages de l'incendie, et demanda qu'elle fût épargnée. L'empereur y consentit (1) ; dès ce moment, les projets de passage furent abandonnés.

rive droite de la Vistule, cette circonstance a ralenti nécessairement les nouvelles formations, et les généraux russes y contribuent encore plus, en mettant partout où ils arrivent des employés autrichiens, qui se font un devoir de tourmenter les habitants, et d'étouffer tout ce qui peut être contraire aux intérêts de leur souverain. J'espère cependant que le zèle à toute épreuve des Galiciens saura vaincre cette nouvelle entrave, et que nous ne serons point frustrés des moyens qu'offre le pays pour ajouter à nos forces, si le manque total d'armes ne met des bornes, à leur désir de mériter une patrie, en se rendant dignes de la protection de l'empereur. Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'assurance de ma haute considération.

« Le général de division, commandant les troupes polonaises du 9e corps.

« Joseph, prince Poniatowski. »

(1) Rapport du major général au baron de Wimpffen.

« Schœnbrunn, le 30 juin 1809.

« Aussitôt que j'ai reçu votre lettre du 18, monsieur le baron de Wimpffen, je l'ai mise sous les yeux de l'empereur. Les travaux que vous avez faits devant Presbourg, les mouvements de bateaux faits sur les quais, l'occupation des îles retranchées, ont, d'après le rapport du général français commandant, motivé l'attaque de cette ville. Il est conforme aux principes de la guerre qu'on cherche à déjouer les projets de son ennemi, et toutes les fois qu'on fait des préparatifs offensifs près d'une grande ville, elle se trouve nécessairement

L'armée autrichienne qui venait d'évacuer l'Italie était arrivée sur le plateau en avant de la ville de Raab, sur la rivière de ce nom, en même temps que l'armée sous les ordres du vice-roi d'Italie venait de traverser les montagnes qui séparent l'Allemagne de l'Italie.

Le vice-roi avait marché contre l'armée qui était en avant de Raab. Il eut un peu de peine à se maintenir sur le plateau, mais en payant de sa personne, il ramena les troupes à la charge, et non seulement il parvint à s'y maintenir, mais il entama l'armée autrichienne et la força à repasser la Raab après avoir mis une garnison dans la ville de ce nom, dont il fit le blocus sur-le-champ. L'empereur était pressé d'avoir cette place pour qu'il ne restât plus de passage aux ennemis sur cette rivière, et qu'il pût appeler le vice-roi à prendre part aux grands événements qu'il préparait et dont le moment approchait.

On pressa tant les travailleurs qu'en peu de jours l'on put ouvrir le feu de la tranchée. Les ennemis ne voulurent sans doute point sacrifier une ville importante en pure perte, puisqu'ils avaient adopté une autre manière d'employer l'armée qu'ils avaient dans cette partie. Raab (1) capitula, et ils rappelèrent leur

exposée à de grands dommages, et c'est à ceux qui ont choisi ce point d'opérations qu'il faut les attribuer. Toutefois, monsieur le général de Wimpffen, il a suffi à S. M. de savoir qu'il était agréable à votre généralissime que l'attaque de Presbourg cessât, pour qu'il m'ait autorisé à en donner l'ordre. L'empereur, mon souverain, n'a pas fait attention aux proclamations de jeunes princes sans expérience ; mais il a été fâché que S. A. I. l'archiduc Charles, pour lequel, depuis seize ans, il témoigne l'estime due à ses grandes qualités, ait aussi tenu un langage que S. M. n'attribue qu'à l'entraînement des circonstances. Elle vous prie de faire agréer à votre généralissime ses compliments. Je vous prie, Monsieur, etc.

« ALEXANDRE. »

(1) La bataille de Raab eut lieu le 14 juin et l'armée autrichienne enfoncée sur tous les points et forcée de précipiter sa retraite vers le Danube fut assez heureuse de passer à Komorn dans la journée du 17. Mais, pendant que le prince

armée sur la rive gauche du Danube ; elle vint se placer à Presbourg, d'où elle se tint en communication avec l'archiduc Charles par les ponts établis sur la Marche, rivière qui sépare la Hongrie de la Moravie.

Les Autrichiens étaient alors vraiment en mesure ; ils auraient même pu rappeler les corps qu'ils avaient en Pologne ; les Polonais n'étaient point à craindre pour une masse comme celle qu'ils avaient alors. En supposant même que les Russes eussent été franchement contre eux, ils étaient si éloignés qu'ils n'auraient pu arriver qu'après l'événement. Mais au lieu de cela, ils attendirent que l'empereur fût prêt, la frayeur que son nom leur inspirait était telle qu'ils ne songeaient qu'à ce qu'il allait faire, sans envisager ce que leur force permettait d'entreprendre.

L'empereur ne manquait pas un seul jour de passer la revue de quelques troupes, d'examiner lui-même si les ordres qu'il avait donnés avaient été exécutés ; il allait toutes les après-midi dans l'île de Lobau visiter les constructions ; c'est dans ces revues qu'il faisait le contrôle des ordres qu'il avait donnés. Lorsqu'il était ainsi au milieu des officiers d'artillerie et du génie on ne pouvait plus l'en arracher, et il était toujours nuit close lorsque nous rentrions à Schœnbrunn.

Eugène poursuivait les débris de l'armée de l'archiduc Jean vers le Danube, le général Lauriston, arrivé de Vienne, dans la nuit avec la division Lassalle, investit la ville de Raab avec les divisions italiennes des généraux Severoli et Fontanelli. Deux mille cinq cents Autrichiens, que l'archiduc y avait jeté la veille, après la perte de la bataille, occupaient la place. La position n'était pas tenable ; toutefois ce ne fut qu'après un bombardement de plusieurs jours et lorsque tout était prêt pour emporter la ville d'assaut, que la garnison consentit à ouvrir les portes de Raab. La capitulation fut signée le 26. Les troupes ennemies restèrent prisonnières sur parole.

Cette prise termina les opérations particulières de l'armée franco-italienne : sa tâche était terminée. Réunie à la Grande Armée, nous la retrouverons bientôt sur le champ de bataille de Wagram. (D. L.)

Le moment tant désiré arriva enfin. En vingt-deux jours d'un travail sans exemple, le génie de l'armée, sous les ordres du général Bertrand, mit à perfection un pont sur pilotis d'une rive du Danube jusqu'à l'autre, c'est-à-dire d'une longuer de deux cent quarante toises ; ce pont servait d'estacade à celui de bateaux qui resta au dessous ; et au dessus de celui sur pilotis il y en avait un autre sur pilotis, de huit à dix pieds de large, qui servait à la fois d'estacade au grand et en même temps au passage pour les petites communications continuelles, qui auraient pu interrompre celui des colonnes qui défilaient sur les deux grands ponts. Indépendamment de ces moyens-là, il y avait trois larges ponts sur chevalets pour passer les deux petits bras qui traversaient l'île de Lobau ; et enfin, dans une espèce de cloaque qui communiquait au bras qui nous séparait des ennemis, se trouvait : 1° l'équipage de pont qui avait servi au passage du 20 mai, plus trois autres équipages neufs que l'empereur avait fait construire dans l'île sur le bord de ce cloaque. Ils étaient ainsi rangés : les deux qui étaient dans le fond étaient formés par fractions de deux bateaux garnis de leurs agrès, déjà recouverts de leurs poutrelles et madriers, de manière que, pour construire le pont, cela se réduisait à assembler cinq ou six de ces pièces ainsi disposées. Celui qui était à l'embouchure du cloaque était tout composé, recouvert de ses madriers, et devait être ainsi lancé d'une seule pièce, quoiqu'il eût deux cent quarante pieds de long. C'est un officier du corps du génie de la marine qui en fut l'inventeur, et qui se chargea de le mettre en place. Cet ouvrage a paru si extraordinaire que l'artillerie en a pris le modèle, que j'ai vu depuis à Paris dans la salle du Conservatoire des objets d'art de ce corps. Le pont qui avait servi au premier passage fut rechargé sur des haquets, et de plus encore un pont fait en bateaux du commerce fut disposé dans le grand Danube, de manière à pouvoir être jeté à l'embouchure du bras que nous avions à franchir. Le bord de ce dernier bras du fleuve était dans toute sa longueur garni d'un grand nombre de

pièces d'artillerie autrichiennes, auxquelles on avait fait faire des affûts neufs à l'arsenal de Vienne. La plupart de ces pièces étaient d'un très gros calibre, et se trouvaient auparavant sur les remparts de Vienne, sans affûts ou dans les fossés. On avait réuni à Ebersdorf des subsistances pour toute l'immense armée qui allait s'y rendre ; l'administration de l'armée était préparée aussi sous le rapport des hôpitaux.

Le mois de juin s'était écoulé sans orage ni au loin ni autour de nous ; l'empereur fit expédier à tous les corps les ordres de réunion à Ebersdorf ; ils étaient écrits et signés depuis plusieurs jours ; ils portaient la date précise de leur expédition et l'heure du jour à laquelle il fallait être rendu à Ebersdorf. Les officiers qui devaient les porter étaient retenus au quartier général, d'où ils ne pouvaient pas s'absenter. Toutes ces dispositions étant prises, l'empereur resta encore un ou deux jours à Schœnbrunn, où il travailla avec M. Maret, qui lui apportait régulièrement les portefeuilles des ministres, lesquels arrivaient chaque semaine à l'armée par un auditeur au Conseil d'Etat, comme je l'ai déjà dit.

CHAPITRE VII.

L'armée se concentre dans l'île de Lobau. — Disposition d'attaque. — Le parlementaire autrichien. — Pont d'une seule pièce. — Violent orage. — L'empereur est à cheval toute la nuit. — Le corps d'Oudinot engage l'action. — L'ennemi commence l'attaque. — Notre gauche est défaite. — L'empereur parcourt la ligne deux fois au milieu d'une grêle de boulets. — Mort de Bessières. — Paroles de l'empereur. — Le général Reille. — Macdonald. — Résultats de la bataille de Wagram. — Pressentiment du général Lassalle avant la bataille ; sa mort.

L'empereur partit de Schœnbrunn le 2 juillet dans l'après-midi, pour venir mettre de nouveau son quartier général à Ebersdorf ; il me donna l'ordre d'y faire venir le lendemain le reste des bagages de tout le grand quartier général, et de ne laisser aucun Français à Schœnbrunn.

Le 3, à la pointe du jour, il monta à cheval, et donna des ordres pour que toute sa suite se rendît à ses tentes, qui étaient dressées dans l'île de Lobau.

Dès l'après-midi de la journée du 2 juillet les troupes commencèrent à arriver dans toutes les directions, dans la nuit du 2 au 3, dans la journée du 3, dans la nuit du 3 au 4, enfin dans la journée du 4. Elles défilèrent sur les deux ponts pour être placées dans l'île de Lobau. Cent cinquante mille hommes d'infanterie, sept cent cinquante pièces de campagne et trois cents escadrons de cavalerie composaient l'armée de l'empereur. Les différents corps d'armée se plaçaient dans l'île selon l'ordre dans lequel ils devaient passer les ponts du dernier bras, afin d'éviter les encombrements.

Le général Oudinot prit l'extrême droite ; derrière lui était le corps du maréchal Davout ; à la gauche,

derrière le corps de Masséna, était l'armée d'Italie ; à côté d'elle le corps de Marmont qui arrivait de Dalmatie ; à sa gauche était Bernadotte qui venait d'arriver avec les Saxons. Je ne me rappelle pas où étaient placés les Wurtembergeois ; je crois qu'ils ne devaient arriver qu'en réserve.

La cavalerie était placée derrière l'infanterie. On était tellement serré dans cette île qu'on s'y touchait en tous sens.

Le 4, l'empereur fit jeter à la même place qu'au 30 mai le pont qui avait servi au premier passage, et le maréchal Masséna fit de suite occuper les bois fourrés qui bordent le cours du bras du Danube dans cette partie, mais rien de plus. Vraisemblablement cela donna un grand éveil aux ennemis, puisque le même jour ils envoyèrent un officier-général en parlementaire, sous un prétexte dont je ne me souviens plus, mais au fait pour tâcher de savoir ce que nous faisions dans cette île. On amena ce parlementaire à l'empereur, qui ordonna de lui débander les yeux et lui dit : « Monsieur, je me doute pourquoi l'on vous a envoyé ici : tant pis pour votre général s'il ne sait pas que demain je passe le Danube avec tout ce que vous voyez. Il y a cent quatre-vingt mille hommes ; les jours sont longs ; malheur aux vaincus ! Je ne puis vous laisser retourner à votre armée, on va vous conduire à Vienne dans votre famille, où vous resterez jusqu'à l'issue de l'événement. »

L'empereur savait que ce général, qui s'appelait Wolf, était frère de Madame de Kaunitz, laquelle était du nombre des dames qui n'avaient pas eu le temps de sortir de Vienne à notre approche, et il le fit effectivement conduire chez elle.

On a peine à concevoir comment l'armée autrichienne, au centre de son pays, ignorait nos dispositions au point de n'avoir pas eu la précaution d'appeler l'armée qui était à Presbourg, d'où elle aurait dû être partie le 2 au plus tard. Mais la fortune couronnait les veilles et les travaux de l'empereur ; elle voulut que son armée fût prête la pre-

mière. Cette île de Lobau était une vallée de Josaphat ; tels qui s'étaient quittés depuis six ans sans jamais s'être rencontrés depuis, se retrouvaient là sur le bord du Danube. Le corps du général Marmont, qui arrivait de Dalmatie, était composé de quelques corps qu'on n'avait pas vus depuis le camp de Boulogne.

Le 4 après midi tout était prêt, et l'on n'apercevait sur la rive ennemie aucune disposition extraordinaire. Aussitôt que la nuit fut arrivée, l'empereur étant à cheval fit commencer lui-même l'opération par la droite, où était le corps du général Oudinot ; tout était si bien disposé que le pont fut jeté dans un instant, que ses troupes y passèrent, et occupèrent le point qu'elles étaient chargées d'enlever. J'ai omis de dire que dans la matinée du 4 l'empereur fit jeter pour le corps du maréchal Masséna, à deux cents toises environ au-dessous de celui qui avait servi au premier passage, un second pont formé avec les excédants des matériaux. Les Autrichiens tentèrent de l'écraser par le feu de leur artillerie. Mais l'empereur, voyant que la canonnade s'échauffait, m'envoya dire au maréchal Masséna de faire allumer la paille des bivouacs au bord du Danube, de manière que le vent portât la fumée sur les canonniers autrichiens, qui, dès ce moment, ne virent plus rien et cessèrent leur feu presque aussitôt. Aucun homme et même aucun bateau ne fut touché.

Après avoir vu établir le pont destiné au corps du général Oudinot, l'empereur vint faire jeter les trois ponts qui étaient réunis dans le cloaque dont je viens de parler. Comme on n'avait plus eu besoin du corps des matelots pour la conservation du grand pont de bateaux, on l'avait réparti au service de tous ces différents ponts, en sorte qu'il y avait une surabondance de bras partout.

Le pont d'une seule pièce sortit le premier ; il était précédé d'une nacelle montée par des pontonniers vigoureux. Ils avaient evec eux une ancre qu'ils allèrent jeter à la rive opposée, et sur laquelle d'autres pontonniers halaient le pont où ils étaient eux-mê-

mes placés. La cinquenelle qui devait le fixer était disposée d'avance, et il n'y eut plus qu'à l'amarrer aux deux extrémités ; cette besogne fut si bien faite, qu'à la dixième minute après la sortie de ce pont hors du cloaque, les troupes passaient dessus.

Les deux autres ponts furent jetés dans le même moment, mais demandèrent un peu plus de temps ; néanmoins le tout réussit à point nommé. Les ennemis s'en étaient à peine aperçus d'abord : il fit cette nuit-là un orage qui avait trempé tout le monde, et les gardes se tenaient à l'abri d'une pluie qui tombait par torrents ; elle était si violente, que personne n'aurait travaillé si l'empereur n'avait pas été là lui-même. Il était à pied au bord du fleuve, écoutant ce qui se passait à la rive ennemie, examinant lui-même les pontonniers qui le reconnaissaient au milieu de l'obscurité, et mouillé comme s'il avait été trempé dans le Danube. A cet orage accompagné d'éclairs et de tonnerre se joignait le vacarme effroyable de toute cette artillerie qui garnissait les batteries le long du fleuve ; elles vomirent pendant deux heures des boulets, des obus et de la mitraille sur la rive ennemie ; aussi nos troupes y descendirent-elles sans rencontrer aucune difficulté.

Tous les ponts ayant été jetés, l'empereur ordonna que l'on fît passer les troupes, et pendant qu'elles défilaient il vint prendre un peu de repos, ayant été toute la nuit à cheval par cet orage ; il n'y avait avec lui que le vice-roi d'Italie, le prince de Neuchâtel et moi. Il ne resta pas longtemps sans remonter à cheval ; c'était alors le 5 au matin. Il passa sur la rive gauche, et commença à rectifier l'ordre de bataille de son armée, qui, après avoir passé, se trouva dans l'ordre suivant :

Masséna à la gauche, ayant sous ses ordres Molitor, Boudet, Legrand et Carra Saint-Cyr ;

A sa droite Bernadotte avec les Saxons ; à la droite de celui-ci Oudinot, et enfin à l'extrême droite le maréchal Davout avec les divisions Friant, Gudin et Morand.

En seconde ligne était à gauche le vice-roi avec les quatre divisions de l'armée d'Italie, à sa droite Marmont avec deux divisions ;

En réserve, la Garde à pied, composée de six régiments ;

En troisième ligne, la cavalerie, composée de quatre divisions de cavalerie légère, de trois de dragons, de trois de cuirassiers ; de la Garde, ayant quatre régiments, et enfin de la cavalerie saxonne. Le premier mouvement que fit toute cette armée, après avoir effectué son passage, c'est-à-dire à dix heures du matin, fut de changer de front sur l'extrémité de l'aile gauche, portant l'aile droite en avant. Ce mouvement fut très long. La droite avait plus de deux lieues à faire pour arriver en ligne. L'empereur ne faisait que courir çà et là pour reconnaître le terrain, en attendant que son armée fût placée ; il fit ce jour-là un chemin incroyable. Il avait encore sa brillante santé, et pouvait rester à cheval autant qu'il le voulait. Dans les soixante douze heures des journées des 4, 5 et 6 juillet, il passa au moins soixante heures à cheval. Il était environ deux heures après midi lorsque son armée eut achevé son mouvement, et qu'il put la pousser en avant. Il s'attendait à rencontrer quelques obstacles dans la plaine de l'autre côté du Danube, comme des redoutes fermées qui auraient empêché le déploiement de ses colonnes ; au lieu de cela, tout se retirait devant lui, et le seul moment où l'on pouvait le combattre avantageusement, celui du passage des ponts, ne lui coûta pas un homme. Il témoignait son étonnement de ne pas trouver l'armée autrichienne, et qu'on lui laissât ainsi franchir autant d'obstacles sans lui rien disputer. On ne savait pas encore d'une manière positive le parti qu'avait pris l'armée de l'archiduc qui était à Presbourg. L'empereur avait admis l'hypothèse où elle aurait rejoint l'archiduc Charles, qu'il supposait informé de son passage. Lorsque son armée fut prête, il la fit marcher droit devant elle, et ce ne fut que vers quatre heures du soir qu'elle arriva en vue de l'armée autrichienne, qui n'avait point bougé de sa

position de Wagram (1). A cette heure seulement nous apprîmes que le corps qui était à Presbourg ne l'avait pas rejoint. Or, comme il ne pouvait plus effectuer cette jonction sans faire un grand détour, l'empereur ne s'occupa point de lui, et ne songea qu'à faire attaquer l'archiduc Charles, dont la position, quoique fort bonne, était trop étendue pour ne pas présenter des points faibles.

Vers six heures du soir la canonnade s'engagea au centre des deux armées ; notre droite marchait encore parce que la position de la gauche des ennemis refusait un peu, en sorte qu'il ne s'y passa rien ce soir-là.

Notre gauche eut affaire avec la droite des ennemis, mais ce ne fut que peu de chose : il n'y avait

(1) Tous les grands Etats militaires ont eu, pour la plupart, des ingénieurs qui se sont amusés à lever la topographie des environs de la métropole, et qui ont accompagné leurs reconnaissances d'un mémoire de défense, en forme de plan de campagne, dans lequel ils indiquent les positions à prendre dans le cas d'invasion de la part d'ennemis qui pénétreraient jusqu'au centre de la monarchie. Ils ont tout prévu, et ont donné des conseils pour toutes les circonstances. Ces mémoires sont accompagnés de beaux plans, où le campement de chaque corps est désigné ; la position des grand'gardes, des sentinelles, les moindres détails de l'établissement du camp y sont rigoureusement soignés ; mais ces hommes habiles n'ont oublié qu'une chose, c'est de placer l'armée ennemie comme elle arrive toujours.

Nous avons trouvé dans le cabinet impérial de Vienne un ouvrage précieux comme topographie, accompagné d'un plan de défense pour le cas où se trouvait précisément la monarchie autrichienne. La carte des environs de Vienne offrait le tracé d'un camp pour défendre le passage de la Marche en se plaçant à Schloshoff, et celui d'un second camp, en prenant absolument la position qu'a prise l'archiduc Charles à Wagram. L'ingénieur autrichien qui a fait ce bel ouvrage n'a pas dit un mot de l'île de Lobau, ni de six ponts jetés dans une nuit, et certainement s'il avait pu se douter que cette vaste île deviendrait une place d'armes, de laquelle on ferait déboucher cent quatre-vingt mille hommes, il n'aurait pas donné le conseil de les laisser passer, et d'aller les attendre à Wagram. *(Note de l'édition originale.)*

de part et d'autre que le projet de se placer pour le lendemain. Au centre, cela fut plus sérieux : l'empereur, voyant l'armée ennemie si près, essaya de faire déboucher par notre centre, pour pénétrer s'il était possible et s'établir sur le plateau où se trouvait l'armée autrichienne, ne voulant toutefois mettre de l'opiniâtreté qu'à ce qu'il était possible d'obtenir.

On laissa reposer les troupes un moment. Le point où se trouvait le général Oudinot étant le plus avancé, il fut le premier en mesure d'attaquer ; on le fit appuyer par une division de l'armée d'Italie. L'empereur avait ordonné que ces deux colonnes attaquassent ensemble : la division de l'armée d'Italie avait un peu plus d'espace à parcourir, en sorte qu'elles ne montèrent point ensemble. La division du général Oudinot se présenta la première à la crête du plateau, d'où elle fut presque aussitôt culbutée et repoussée dans un grand désordre, que l'on répara en établissant de la cavalerie pour rallier les soldats, qui, à la vérité, rentrèrent de suite dans leurs rangs malgré le feu du canon.

La division de l'armée d'Italie ne fut pas plus heureuse : elle avait en tête le 106e régiment ; il fut chargé tout en se montrant sur le plateau, et ramené battant jusqu'en bas, sous la protection de notre artillerie ; il perdit une de ses aigles dans cette occasion.

L'empereur était présent dans ce moment de confusion, et ne voulut pas donner de suite à ces deux attaques, parce que la nuit approchait. D'ailleurs un événement décisif pour le lendemain était infaillible. On avait eu un exemple du mal que nous avait fait la perte du 21 mai au soir de la bataille du lendemain 22. En sorte que l'empereur ordonna de prendre position, et de ne pas commencer d'hostilités, afin de passer la nuit tranquillement. Il établit son bivouac entre les grenadiers et les chasseurs à pied de la Garde, qu'il avait fait approcher jusqu'à la première ligne ; il fit appeler les généraux qui commandaient en chef des corps d'armée, et passa une grande partie de la nuit avec eux à causer de

tout ce qu'il était possible qui arrivât le lendemain.

Le maréchal Masséna avait fait la veille du passage du Danube une chute de cheval qui l'obligea de se faire conduire en calèche sur le champ de bataille. L'empereur avait voulu lui donner un successeur, mais il le supplia de n'en rien faire ; néanmoins l'empereur prévoyant bien que dans une journée qui allait être aussi laborieuse, le maréchal Maséna ne pourrait pas se transporter en calèche partout où il pourrait aller à cheval, il mit près de lui un de ses aides de camp.

L'empereur avait d'abord eu la pensée de m'y envoyer ; il m'en avait même parlé, quoique je fusse chargé près de lui du service de M. de Caulaincourt, et que je lui fusse très nécessaire ; mais il ne voulait pas désobliger le maréchal Masséna, qui dans ce cas aurait quitté son corps d'armée. Il préféra envoyer Reille, qui avait été aide de camp du maréchal, et accoutumé à lui obéir, afin qu'il eût avec lui quelqu'un de confiance.

Le corps du maréchal Masséna n'était pas encore en ligne avec nous ; l'empereur en renvoyant le maréchal Masséna à ses troupes, lui dit de les amener le lendemain matin pour se réunir à la Grande Armée. Il renvoya successivement à leurs corps tous les officiers-généraux ; il n'y eut que le maréchal Davout qui demeura près de lui une grande partie de la nuit.

La plaine sur laquelle était bivouaquée l'armée était si dépouillée d'arbres et d'habitations, qu'il n'y eut pas un feu depuis la droite jusqu'à la gauche. On eut beaucoup de peine à trouver une couple de bottes de paille et quelques débris de portes pour fair un très petit feu à l'empereur ; tout le monde coucha dans son manteau, et l'on eut grand froid toute la nuit.

Je la passai debout près du feu, parce que l'empereur m'avait chargé de veiller à ce qu'on répondît aux officiers et ordonnances, qui dans ces circonstances-là courent la nuit à travers les lignes, cherchant le plus souvent l'empereur et les géné-

raux qui commandent les corps d'armée ; il était soigneux des plus petites choses la veille d'une bataille, et voulait qu'on ne laissât passer personne sans lui donner les indications dont il avait besoin.

Il ne dormit pas beaucoup cette nuit-là ; je m'étais mis devant lui pour lui garantir les yeux de l'ardeur du feu avec les pans de mon manteau, et soit qu'il eût froid, ou qu'il eût l'esprit trop occupé, il était debout avec le jour ; il ne fit prendre les armes que vers quatre heures du matin : c'était le 6 juillet 1809.

Les ennemis commencèrent l'attaque par leur gauche sur notre droite, c'est-à-dire sur le corps du maréchal Davout, qui se présentait au village de Margraff-Neusidel. Du point où nous étions, nous appelions ce village la Tour-Carrée, parce qu'il y a effectivement un vieux château féodal, surmonté d'une grosse tour carrée que l'on apercevait de tous les points de la plaine.

J'ai ouï dire que c'était le prince Jean de Liechtenstein qui conduisait l'attaque contre le maréchal Davout ; elle fut menée avec assez de vivacité pour nous persuader qu'elle était une entreprise sérieuse de la part des ennemis sur ce point ; nous pouvions leur supposer le projet de dérober notre droite pour communiquer avec le corps qui devait être en marche de Presbourg. Mais, quel que fût leur projet, l'empereur ordonna au maréchal Davout de les repousser vivement, et lui envoya la division de cavalerie de Nansouty qui avait une compagnie d'artillerie à cheval, pour lui aider à profiter d'un succès. Il est à observer que le maréchal avait déjà la division de cuirassiers du duc de Padoue, laquelle était, avant la bataille d'Essling, celle que commandait le général Espagne. Le combat fut bientôt engagé. L'empereur s'y porta, et fit marcher dans cette direction toute la Garde à pied et à cheval avec toute son artillerie, s'attendant à voir paraître le corps qui venait de Presbourg ; mais à peine l'empereur était-il arrivé, que nous vîmes l'armée autrichienne en mouvement pour se retirer de devant le maréchal Davout, et faisant la manœuvre opposée

à la nôtre. L'empereur arrêta le mouvement de la Garde, et se mit à observer ce que faisaient les ennemis. Le général Reille arriva au corps de Masséna dans ce moment-là, et nous annonça que les choses allaient mal de ce côté-là, que tout l'effort de l'armée autrichienne se portait sur ce point, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour s'y porter, c'est-à-dire traverser le champ de bataille entier de la droite à la gauche. L'empereur commença par renvoyer avec le général Reille le prince de Neuchâtel, qui, un jour de bataille, ne se ménageait pas et observait bien ; il fit faire à la Garde le mouvement inverse à celui qu'elle venait de faire. Elle l'exécuta en faisant marcher en tête son artillerie composée de quatre-vingts bouches à feu. L'empereur passa le long du front de bandière de toutes les troupes et arriva à la gauche qui n'existait plus, c'est-à-dire que le corps du maréchal Masséna était dans un état complet de dissolution, et les quatre divisions qui le composaient ne présentaient pas un seul corps réuni ; en sorte que la gauche de notre armée était effectivement le corps des Saxons commandé par Bernadotte, qui, une heure avant, était à la droite du maréchal Masséna.

Voici comment cela s'était passé :

Le maréchal Masséna avait manœuvré toute la matinée pour se rallier à la Grande Armée. Pendant qu'il faisait ce mouvement, l'armée autrichienne renforçait considérablement sa droite dans le projet d'attaquer notre gauche ; il arriva de là que le maréchal Masséna fut écrasé dans un si court espace de temps, que l'on eut à peine le temps d'aviser à lui porter du secours. En effectuant son mouvement de jonction avec l'empereur, il avait dû faire attaquer le village d'Aderklau ; la division du général Carra Saint-Cyr en fut chargée. Le 24e régiment d'infanterie légère, ayant la tête de la colonne, donna le premier et si vivement, qu'il emporta le village ; la fortune semblait avoir pris le soin de faire trouver de l'autre côté de ce village d'Aderklau

un large chemin creux (celui qui mène à Wagram), où ce brave régiment aurait été à couvert jusqu'à hauteur des épaules des soldats. Le bon sens indiquait de se mettre dans ce chemin, qui était une redoute naturelle ; mais, par une faute capitale de celui qui commandait là, on fit franchir le chemin creux au 24e régiment pour le poster à l'entrée du village, où, étant découvert de la tête aux pieds, il éprouva un feu de mousqueterie des plus meurtriers, fut chargé après avoir essuyé une grande perte et dans le désordre de sa retraite il entraîna le reste de la division de Saint-Cyr, qui avait beaucoup de troupes alliées, telles que les Badois, Darmstadt, etc., etc.

La déroute de ces troupes amena celles des troupes commandées par les généraux Legrand et Boudet. Ce dernier perdit toute son artillerie, et, en un mot, notre gauche n'était plus qu'une large trouée par laquelle la droite de l'armée autrichienne pénétrait si avant, que les batteries de l'île de Lobau, qui avaient protégé notre passage, furent obligées de recommencer leur épouvantable feu pour arrêter les colonnes ennemies, qui marchaient effrontément à nos ponts ; la droite des ennemis prenait position perpendiculairement à l'extrémité de notre gauche, ce qui nous avait obligés de faire un coude à celle-ci, afin d'opposer du feu à celui des ennemis. Ils avaient placé de l'artillerie qui tirait à l'angle, c'est-à-dire au coude, en même temps qu'ils nous canonnaient sur les deux côtés de l'angle.

Je ne sais pas ce qu'avait l'empereur, mais il resta une bonne heure à cet angle qui était véritablement un égout à boulets : comme il n'y avait point de mousqueterie, le soldat était immobile et se démoralisait. L'empereur sentait bien mieux que personne que cette situation ne pouvait durer longtemps, et il ne voulait pas s'éloigner afin de pouvoir remédier aux désordres ; dans le moment du plus grand danger, il passa en avant de la ligne des troupes, monté sur un cheval blanc comme la neige (on appelait ce cheval l'*Euphrate* ; il venait du

sophi de Perse, qui lui en avait fait présent). Il alla d'un bout à l'autre de la ligne, et revint sur ses pas par le même chemin ; je laisse à penser combien il passa de boulets autour de lui ; je le suivais, je n'avais les yeux que sur lui, et je m'attendais à chaque instant à le voir tomber. Lorsqu'il eut vu ce qu'il voulait voir, il fit ses dispositions ; toute la Garde venait d'arriver à cette périlleuse gauche.

Il ordonna à son aide de camp, le général Lauriston, qui en commandait les quatre-vingts pièces d'artillerie, de les porter dans une seule batterie sur le centre de l'armée ennemie.

Il fit suivre cette batterie par la division de la jeune Garde, que commanda pour cette opération le général Reille, qui auparavant était près du maréchal Masséna. Reille se plaça à la gauche de Lauriston, à la droite de cette même batterie, et l'empereur fit marcher deux divisions de l'armée d'Italie, qui étaient sous les ordres du maréchal Macdonald.

Ces trois masses s'avancèrent dans la direction d'Aderklau ; elles furent suivies de la cavalerie de la Garde, dont l'empereur ne garda avec lui que le régiment des grenadiers à cheval.

Le reste de la cavalerie fut dirigé pour arrêter la marche de la droite des Autrichiens.

L'empereur avait ordonné qu'aussitôt que la trouée qu'il allait faire au centre serait exécutée on fît charger toute la cavalerie ,en prenant à revers tout ce qui avait pénétré à l'extrémité de notre gauche ; il venait de donner des ordres en conséquence au maréchal Bessières (1), qui partait pour les exécuter, lorsqu'il fut abattu par le plus extraordinaire coup de canon que l'on ait vu : un boulet en plein fouet lui ouvrit sa culotte depuis le haut de la cuisse jusqu'au genou, en lui sillonnant la cuisse d'un zig-zag comme si c'eût été la foudre qui l'eût frappé ; il en fut jeté à bas de cheval, au point que nous le crûmes tous tué roide ; le même bou-

(1) Il commandait toute la cavalerie.

let emporta sa fonte de pistolet et le pistolet. L'empereur l'avait vu tomber aussi, mais ne le reconnaissant pas dans le premier moment, il avait demandé : « Qui est celui-là (c'était son expression ordinaire) ? » on lui répondit : « C'est Bessières, Sire ; » il retourna son cheval en disant : « Allons-nous-en, car je n'ai pas le temps de pleurer ; évitons encore une scène. » (Il voulait parler des regrets que lui avait coûtés le maréchal Lannes.) Il m'envoya voir si Bessières vivait encore : on venait de l'emporter ; la connaissance lui était revenue, il n'avait que la cuisse paralysée.

Ce malheureux coup de canon mit la cavalerie sans chef pendant le quart d'heure le plus important de la journée, et où l'on devait en tirer un parti immense. Immédiatement après cet accident, l'empereur m'envoya porter au général Nansouty l'ordre de charger ce qui était devant lui, c'est-à-dire la droite des Autrichiens qui s'était réunie en grosse masse. La division Nansouty avait six régiments, parmi lesquels étaient les deux de carabiniers ; il avait derrière lui celle du général Saint-Sulpice, qui en avait quatre.

Je le trouvai dans une situation peu propre à encourager ; il était sous une canonnade extrêmement meurtrière ; il reçut l'ordre de charger, et se mit en devoir de l'exécuter ; il partit au trot ; mais la canonnade des Autrichiens était tellement vive qu'elle arrêta cette division, qui perdit sur place douze cents chevaux emportés par le boulet ; elle ne pouvait pas en perdre davantage en chargeant à fond, et si elle avait pu le faire elle aurait obtenu un résultat immense, en ce qu'elle aurait pris une bonne partie de la droite des Autrichiens. Pendant ce temps, l'artillerie de la Garde faisait au centre des ennemis un ravage effroyable et tel que pouvaient le faire quatre-vingts pièces de canon de douze et de huit servies par l'élite de l'artillerie. Les troupes du général Reille s'avancèrent jusqu'à Aderklau ; et le général Macdonald, qui était à la droite de cette batterie, donna à toute l'armée le spectacle

d'un courage admirable, en marchant à la tête de ses deux divisions formées en colonnes, et les conduisant sous une pluie de mitraille et de boulets jusque dans les lignes ennemies, et cela en les faisant marcher au pas sans qu'elles éprouvassent le moindre désordre (1).

Le feu du canon et la marche de Macdonald ouvrirent le centre des ennemis, et séparèrent leur droite du reste de l'armée. L'empereur, qui était présent sur le terrain, voulut encore faire profiter la cavalerie de cette belle occasion ; il envoya dire à la Garde de charger ; mais soit que l'ordre fût mal rapporté, il ne s'exécuta point ; et cette immense et superbe cavalerie ne nous ramena pas un prisonnier, tandis que si elle avait été entre les mains d'un homme vaillant et résolu, elle en aurait fait sans nombre .Il y eut un moment où un grand quart de l'armée autrichienne était à prendre : c'est dans cette occasion-là que nous avons regretté le grand-duc de Berg ; c'était l'homme qu'il aurait fallu dans un moment comme celui-là.

L'empereur était fort mécontent de la cavalerie, et disait sur le terrain même : « Mais elle ne m'a jamais rien fait de pareil. Elle sera cause que cette journée sera sans résultat. » Il en a gardé rancune très longtemps aux généraux qui commandaient les régiments de cavalerie de sa Garde, et sans d'autres services anciens et recommandables il les aurait punis exemplairement.

Malgré toutes ces fautes l'événement était décidé en notre faveur ; à deux heures et demie après midi, la droite des ennemis était retirée, et cherchait à se réunir à son armée, en évitant la trouée

(1) Dans les jours qui suivirent celui de la bataille, le général La Riboisière, qui commandait l'artillerie de l'armée, ayant besoin de boulets, fit mettre à l'ordre de toute l'armée qu'il paierait cinq sous par boulet de canon ramassé sur le champ de bataille, et qui serait rapporté au parc d'artillerie ; je tiens de lui-même qu'on en rapporta vingt-six mille autrichiens seulement. On peut bien évaluer que la moitié n'a pu être trouvée. *(Note de l'édition originale.)*

que nous avions faite à son centre. A notre droite, le maréchal Davou était monté sur le plateau de Margraff-Neusidel, et s'y maintenait avec succès

L'empereur fit attaquer Wagram par le corps d'Oudinot, appuyé des deux autres divisions de l'armée d'Italie. Cette colonne pénétra aussi sur la position des Autrichiens, et s'y maintint toute la soirée ; l'ennemi se mit en retraite sur tous les points vers les quatre heures, nous abandonnant le champ de bataille, mais sans prisonniers ni canons, et après s'être battu d'une manière à rendre prudents tous les hommes à entreprise téméraire ; on le suivit sans trop le presser, car enfin il n'avait pas été entamé, et nous ne nous souciions pas de le faire remettre en bataille avant d'en avoir détaché quelque lambeau. Le corps du maréchal Masséna s'était réorganisé et avait repris sa position.

Quoiqu'il n'y eût rien de douteux pour la gloire de nos armes, nous ne menâmes pas notre poursuite fort loin ; car nous n'allâmes pas jusqu'à la grande route qui conduit de Vienne à Brunn. Les Autrichiens marchèrent toute la nuit, et se retirèrent par la route de Vienne à Znaim, et par la traverse de Wolkersdorf aussi sur cette ville de Znaim. L'empereur coucha sur le champ de bataille, au milieu de ses troupes. Sa tente était à peine dressée qu'il y eut une alerte qui se communiqua dans un instant par toute l'armée, où elle faillit mettre le désordre ; elle commença par des maraudeurs, qui s'étant éloignés furent chassés par des partis de cavalerie de l'armée de l'archiduc Ferdinand, qui était arrivé sur la rivière de la Marche, et qui cherchait sans doute à se mettre en communication avec la grande armée. On courut aux armes de toutes parts, mais cette alerte n'eut aucune suite.

Ainsi se termina cette mémorable journée de Wagram, dont les résultats sur le champ de bataille ne répondirent pas aux laborieux travaux et aux savantes conceptions qui en avaient précédé les dispositions ; il aurait fallu dans l'armée encore quelques-uns de ces hommes accoutumés à tirer

parti d'un succès, et à enlever les troupes dans un moment décisif. C'est l'empereur seul qui y a tout fait, et qui par sa présence a contenu tout au moment du désastre de notre gauche.

La population entière de Vienne monta sur les édifices de la ville et sur les remparts, d'où elle fut témoin de la bataille ; le matin les dames y étaient dans l'espérance de notre défaite, et à deux heures après-midi tout le monde à Vienne était dans la tristesse. On pouvait voir la retraite de l'armée autrichienne comme si l'on avait été sur le terrain même.

L'armée autrichienne nous tint tête presque partout ; elle était très nombreuse, elle aurait même dû avoir encore l'armée qui était à Presbourg, et quoiqu'elle eût beaucoup de landwehr médiocrement instruite, elle a eu dans la journée deux circonstances notables où elle pouvait mieux faire. La première était de ne pas abandonner l'attaque faite sur notre droite au commencement de l'action ; par là elle aurait retenu ce grand mouvement de troupes que nous reportâmes de notre droite à notre gauche. La seconde était de donner suite au succès obtenu par sa droite sur le corps d'armée de Masséna, et de faire agir vivement son centre, avant d'attendre que nous eussions amené sur le point où était Masséna cent pièces de canon et autant d'escadrons avec trois divisions d'infanterie fraîche, qui ont réparé nos affaires. L'armée autrichienne n'avait aucune raison pour se retirer ; elle était plus forte que nous, en ce qu'un tiers de notre armée était composé de troupes étrangères, dont l'amalgame avec les nôtres avait plus d'un inconvénient. Mais enfin elle s'est retirée, et elle n'a sans doute pas cru pouvoir s'exposer plus longtemps à d'autres événements dans l'issue desquels elle n'avait pas de confiance.

L'empereur parcourait le champ de bataille le soir, lorsqu'on vint lui annoncer la mort du général Lassalle, qui venait d'être tué par un des derniers coups de fusil qui avaient été tirés. Il en avait eu un singulier pressentiment le matin. Il s'était toujours plus occupé de sa gloire que de sa fortune.

La nuit qui précéda la bataille il paraissait avoir pensé à ses enfants, il s'éveilla pour écrire à la hâte une pétition à l'empereur en leur faveur ; il l'avait mise dans sa sabretache. Lorsque l'empereur passa le matin devant sa division, le général Lassalle ne lui parla pas ; mais il arrêta M. Maret, qui passa un instant après, pour lui dire que, n'ayant jamais rien demandé à l'empereur, il le priait de se charger de cette pétition, en cas qu'il lui arrivât malheur : et quelques heures après il n'était plus.

L'empereur fut médiocrement content de la bataille de Wagram ; il aurait voulu une seconde représentation de Marengo, d'Austerlitz ou de Iéna, et il avait soigné tout pour obtenir ce résultat ; mais bien loin de là, l'armée autrichienne était entière ; elle partait pour aller se jeter dans quelque position qui aurait nécessité encore de nouveaux efforts de conception pour l'amener à un engagement suivi d'un meilleur résultat. De plus, elle pouvait parvenir à réunir à elle l'armée qui venait de Presbourg, et nous n'avions de notre côté plus de renforts à attendre. Nous n'étions que trop persuadés qu'il ne fallait pas compter sur l'armée russe ; tout ce que nous avions gagné de ce côté, c'est qu'elle ne se réunirait pas aux Autrichiens dans un moment qui ne semblait pas encore être celui de l'abandon des faveurs de la fortune envers nous ; elle ne mit en mouvement qu'un corps de quinze mille hommes, et sa coopération se borna à essayer de gagner de vitesse les Polonais à Cracovie : ce qui a toujours paru suspect à l'empereur.

Les grands événements de guerre sont toujours suivis d'un état moral qui forme l'opinion pour ou contre un des deux partis ; la bataille d'Essling nous avait rendu l'opinion défavorable ; celle de Wagram détruisit ce que la première avait produit de fâcheux, et nous rendit un peu de notre première prépondérance ; ce qui acheva de nous ramener l'opinion, qui s'entêtait à douter de notre succès, c'est que nous suivîmes l'armée autrichienne dans sa retraite.

CHAPITRE VIII.

L'empereur à la recherche des blessés. — Paroles de l'empereur à la vue d'un colonel tué la veille. — Le maréchal des logis de carabiniers. — Paroles de l'empereur à Macdonald. — Bernadotte. — Ordre du jour secret de l'empereur au sujet de ce maréchal. — Schwartzenberg propose un armistice. — L'empereur l'accepte. — Nouvelles de Portugal. — Le maréchal Soult. — Bruits singuliers. — Expédition anglaise à Walcheren. — Prise de Flessingue par les Anglais. — La garde nationale est mobilisée pour couvrir Anvers. — Conduite de Fouché à cette occasion. — Le Pape. — Troubles à Rome. — Cette ville est réunie à l'empire. — Soulèvement dans le Tyrol. — Hoffer. — M. de Metternich. — Le prince Jean deLiechtenstein. — Conférences pour traiter de la paix. — L'empereur fait camper l'armée. — Il passe la revue des différents corps. — Sentiments du maréchal Marmont pour l'empereur. — Paroles de Napoléon aux autorités de Brunn. — Singulier recours en grâce d'un soldat. — Clémence de l'empereur.

Le lendemain, 7 juillet, l'empereur parcourut à cheval le champ de bataille comme cela était sa coutume, et pour voir si l'administration avait fait exactement enlever les blessés ; nous étions au moment de la récolte, les blés étaient fort hauts et l'on ne voyait pas les hommes couchés par terre. Il y avait plusieurs de ces malheureux blessés qui avaient mis leur mouchoir au bout de leur fusil, et qui le tenaient en l'air pour que l'on vînt à eux. L'empereur fut lui-même à chaque endroit où il apercevait de ces signaux ; il parlait aux blessés, et ne voulut point se porter en avant que le dernier ne fût enlevé. Il ne garda personne avec lui, et il ordonna au maréchal Duroc de se charger de les faire relever tous et de faire activer le service des ambulances ; le général Duroc était connu par son exactitude et sa sévérité ; c'est pourquoi l'empereur

aimait à lui donner quelquefois des commissions comme celle-là.

En parcourant le champ de bataille il s'arrêta sur l'emplacement qu'avaient occupé les deux divisions de Macdonald ; il présentait le tableau d'une perte qui avait égalé leur valeur. La terre était labourée de boulets. L'empereur reconnut parmi les morts un colonel dont il avait eu à se plaindre. Cet officier, qui avait fait la campagne d'Egypte, s'était mal conduit après le départ du général Bonaparte et avait montré de l'ingratitude envers son bienfaiteur, croyant sans doute plaire au général qui lui avait succédé. Au retour de l'armée d'Egypte en France, l'empereur, qui avait eu des bontés pour lui dans la guerre d'Italie, ne lui témoigna aucun ressentiment, mais il ne lui accorda aucune des faveurs dont il comblait tous ceux qui avaient été en Egypte. En le voyant étendu sur le champ de bataille, l'empereur dit : « Je suis fâché de n'avoir pu lui parler avant la bataille, pour lui dire que j'avais tout oublié depuis longtemps (1). »

(1) J'ai lu dans un ouvrage dirigé contre la gloire de l'empereur l'anecdote d'un certain colonel Oudet. J'étais près de l'empereur à cette époque, et je n'ai rien vu, dans tout le cours de cette campagne qui ressemble à ce qu'on a raconté.

Je suis convaincu d'une chose ; c'est que s'il y avait eu cent mille philadelphes de plus à l'armée, l'empereur n'aurait pas cherché à s'en défaire ni à les éloigner. Ils lui auraient été trop nécessaires. *(Note dans l'édition originale).*

Le duc de Rovigo veut faire allusion, bien certainement à l'*Histoire des Sociétés secrètes de l'armée* que Charles Nodier a pub...e en 1815, et dans laquelle il représente un colonel Oudet comme le chef des Philadelphes, association qui a pu exister, mais qui n'a eu d'âme que sous la plume de l'écrivain romancier. Du reste, Nodier a étonné ses contemporains et les prétendus affiliés eux-mêmes, en leur révélant une foule de choses qu'ils ne soupçonnaient pas ; aussi, a-t-on jugé depuis que son récit n'était qu'une simple mystification, et M. Mérimée, le donne clairement à entendre, dans son discours de réception à l'Académie où il succéda à Charles Nodier (D. L.).

A quelques pas de là, il trouva un jeune maréchal des logis de carabiniers qui vivait encore, quoiqu'il eût la tête traversée d'un biscayen ; mais la chaleur et la poussière avaient coagulé le sang presque aussitôt, de sorte que le cerveau n'avait reçu aucune impression de l'air. L'empereur mit pied à terre, lui tâta le pouls, et avec son mouchoir il lui débouchait les narines, qui étaient pleines de terre. Lui ayant mis un peu d'eau-de-vie sur les lèvres, le blessé ouvrit les yeux, parut d'abord insensible à l'acte d'humanité dont il était l'objet ; puis, les ayant ouverts de nouveau, il les fixa sur l'empereur, qu'il reconnut ; ils se remplirent de larmes, et il aurait sanglotté s'il en avait eu la force. Le malheureux devait mourir, à ce que dirent les chirurgiens qu'on appela.

Après avoir parcouru le terrain sur lequel l'armée avait combattu, l'empereur fut au milieu des troupes, qui commençaient à se mettre en marche pour suivre l'armée ennemie. En passant près de Macdonald il s'arrêta, et lui tendit la main en lui disant : « Touchez là, Macdonald ! Sans rancune : d'aujourd'hui nous serons amis, et je vous enverrai pour gage votre bâton de maréchal, que vous avez si glorieusement gagné hier (1). » Macdonald avait été

(1) Après la paix de Lunéville, Macdonald avait été nommé ministre plénipotentiaire en Danemark et de retour en France, au mois d'octobre 1803, il reçut le Cordon de Grand Officier de la Légion d'honneur. Mais, à cette époque, une même accusation réunit devant la Haute Cour, Cadoudal, Pichegru, Moreau, Lajolais, etc. Or, Macdonald avait été le lieutenant de Pichegru et de Moreau ; il avait eu des rapports avec le général Lajolais ; sa position personnelle faisait d'ailleurs supposer chez lui un penchant secret pour les opinions royalistes ; c'étaient autant de motifs de suspicion, lesquels se trouvaient corroborés par la loyale assistance que son amitié offrit, dans ces circonstances, au vainqueur de Hohenlinden. N'ayant jamais fait la guerre sous les ordres directs de Bonaparte, Macdonald n'était défendu auprès de lui que par le souvenir de sa conduite au 18 brumaire, alors qu'il se trouva en position de le seconder dans son coup d'Etat, comme commandant de Versailles. Il reçut donc le contre-

dans une sorte de disgrâce depuis plusieurs années : on aurait eu de la peine à expliquer pourquoi, autrement que par l'intrigue et la jalousie à laquelle un noble caractère est toujours en butte. La méchanceté était parvenue à le faire éloigner par l'empereur, et la fierté naturelle à son âme l'avait empêché de faire aucune démarche pour se rapprocher d'un souverain qui le traitait moins bien qu'il croyait le mériter.

Les années de gloire se passaient, et Macdonald ne prenait part à rien, lorsque la déclaration de guerre de 1809 détermina l'empereur à l'envoyer commander un corps d'armée sous les ordres du vice-roi d'Italie. La fortune couronna sa constance, et la victoire le remit à un poste qu'il s'est montré digne d'occuper dans des circonstances où tant d'autres le dégradaient à l'envi et perdirent l'estime de leurs compatriotes.

L'armée prit les deux routes de Vienne à Znaim et de Vienne à Brunn ; l'empereur suivit cette dernière route jusqu'à Wolkersdorf, et fit prendre de là la traverse qui mène à Znaim.

Il coucha le 7 à Wolkersdorf, d'où il écrivit encore à l'empereur de Russie.

Le 8 il alla coucher en arrière de la position de ses troupes, qui étaient déjà arrivées à Znaim, où l'on avait atteint l'arrière-garde des Autrichiens.

Le 9, de grand matin, il expédia des ordres dans plusieurs directions, et eut une assez forte indisposition, résultat de tous ses travaux et de toutes ses veilles. Cela l'obligea à prendre un peu de repos pendant que les troupes marchaient.

coup de la condamnation de ses amis, et sa disgrâce dura cinq années. Mais enfin, à partir de la journée de Wagram, Napoléon lui accorda la plus grande estime et le récompensa toujours comme il le méritait si justement du reste, par ses brillantes qualités militaires et son dévouement.

Elevé au Maréchalat le 12 juillet 1809, Macdonald fut créé duc de Tarente, peu de temps après.

Par ce même décret du 12 juillet, Oudinot et Marmont reçurent aussi le bâton de maréchal (D. L.).

Le maréchal Bernadotte vint dans ce moment-là pour voir l'empereur, qui avait défendu qu'on le dérangeât avant qu'il eût lui-même appelé ; je refusai de l'introduire. J'ignorais encore ce qui l'amenait. J'avais vu la mollesse avec laquelle ses troupes avaient combattu ; il n'avait cessé, dès le début de la campagne, de se plaindre du peu d'élan, de l'inexpérience de ses soldats (1), et du peu de confiance que montraient leurs chefs (1). J'aurais épuisé

(1) Lettre de Bernadotte au major général.

« Retz, le 6 mai 1809.

« Prince,

« J'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a écrite de Burckausen sous la date du 30 avril. Votre Altesse ne me parlant plus de rester entre Ratisbonne et la Bohême, je suis venu de Nabburg à Retz, et je me dispose à entrer en Bohême par Waldmünchen. Le commandant du petit corps laissé à Cham par le général Montbrun me marque qu'avant-hier ses postes à Neumark et à Waldmünchen ont été attaqués et forcés de se replier sur Furth et Schontal. Il me marque aussi que les avant-postes autrichiens sur ce point sont forts de deux bataillons et six escadrons, et qu'ils ont en outre quatre mille hommes campés à Klatau. Votre Altesse m'avait autorisé à appeler à mon corps d'armée la division Dupas ; mais elle a reçu le même jour un ordre contraire. Depuis, Votre Altesse m'a annoncé que je trouverais en marchant sur Ratisbonne des troupes françaises et des renforts ; je n'ai cependant encore aucun avis que des troupes doivent se joindre à moi, et chaque jour j'éprouve de plus en plus combien il serait essentiel que l'armée saxonne fût appuyée et stimulée par l'exemple de troupes un peu plus aguerries qu'elle ; cela me paraît indispensable, surtout étant destinée à opérer isolément sur le flanc de la Grande Armée. J'invite Votre Altesse à rappeler à l'attention de Sa Majesté cet objet qui intéresse réellement le bien de son service, et de me dire si je dois compter ou non sur quelques renforts de troupes françaises.

« J. Bernadotte. »

(1) Au camp de Linz, le 28 mai 1809.

« Prince,

« M. Deveau vient de me remettre la lettre que Votre Altesse m'a écrite d'Ebersdorf, sous la date du 26 mai. Votre Altesse a maintenant reçu ma dernière lettre, par laquelle je

toutes suppositions avant d'imaginer que, démentant tout à coup l'opinion fâcheuse qu'il avait donnée de leur courage, il avait rêvé que c'était eux qui avaient décidé la victoire que nous venions de

lui exposais l'impossibilité où je me trouve d'attaquer l'ennemi. J'ai l'honneur de lui répéter que je croirais commettre une faute militaire très grave si je sortais de mes positions devant Linz. L'ennemi est sur mon front et sur mes deux flancs, le long du Danube. Le général Kollowrath a reçu, depuis l'affaire du 17, des renforts de la Bohême, et il vient encore d'arriver à Zuelter dix mille hommes détachés de l'armée du prince Charles. Si je marche en avant, je ne puis pas répondre qu'une colonne ennemie ne pénètre par la droite ou par la gauche jusqu'au pont de Linz. Votre Altesse peut vérifier ma position sur la carte. J'ai devant moi un pays hérissé de montagnes, où l'ennemi, retranché et barricadé, peut, avec peu de monde, disputer longtemps le passage. Il faudrait donc, pour déboucher d'ici avec quelque espérance de succès, un corps plus nombreux que le mien, et surtout des troupes aguerries et des généraux expérimentés pour diriger les diverses colonnes. Les Saxons, je le répète, sont hors d'état d'agir isolément, et il n'y a aucun de leurs généraux à qui je puisse confier une opération détachée. Je prie Votre Altesse de mettre ma situation sous les yeux de l'empereur. Il m'est impossible, pour le moment, de rien entreprendre d'offensif sans compromettre le pont de Linz, auquel je pense que Sa Majesté tient avant tout. Si j'avais huit à dix mille Français, je pourrais encore tenter quelque chose, sans garantir de grands succès ; j'aurais du moins à compter sur l'énergie et sur l'expérience de ces troupes ; mais, je le répète, avec les Saxons je ne puis rien. Si l'ennemi vient à m'attaquer avec les forces qu'il a, de beaucoup supérieures aux miennes, je me regarderai comme fort heureux de pouvoir maintenir ma position. Dans tous les cas, Sa Majesté peut être certaine que je ferai mon devoir.

« J. Bernadotte.

« *P. S.* On a trompé Votre Altesse quand on lui a dit que le général Kollowrath n'était pas devant moi ; il n'a pas cessé d'y être ; il a aujourd'hui son quartier général à Leonfelden, en arrière de ses camps d'Hirschiag et d'Helmansed. Il se lie avec les troupes qui sont à Haslach. Quant au général Jellachich, que Votre Altesse croit sur la rive gauche du Danube, il était ces jours derniers en Styrie, et a dû se retirer par le Buren. »

remporter. L'empereur connut bientôt cet inconcevable ordre du jour, manda le trop avantageux maréchal, et lui retira ses troupes. La leçon ne suffit pas ; Bernadotte, persistant à soutenir les ridicules félicitations qu'il avait adressées aux Saxons, les fit insérer dans les journaux. L'empereur fut outré de cette conduite ; il ne pouvait tolérer qu'on inventât à la fois une inconvenance et un mensonge, mais ne voulait pas non plus blesser des hommes qui avaient exposé leur vie pour le servir. L'incartade était néanmoins trop forte, il ne crut pas pouvoir la laisser passer. Il donna un ordre du jour qu'il chargea le major général de ne laisser connaître ni au public ni aux Saxons, dont il avait donné le commandement au général Reynier.

« Mon cousin, lui écrivait-il, vous trouverez ci-joint un ordre du jour que vous enverrez aux maréchaux, en leur faisait connaître que c'est pour eux seuls ; vous ne l'enverrez pas au général Reynier ; vous l'enverrez aux deux ministres de la guerre ; vous l'enverrez aussi au roi de Westphalie.

« Sur ce, je prie Dieu, etc., etc. »

Ordre du jour.

En notre camp impérial à Schœnbrunn, le 11 juillet 1809.

Sa Majesté témoigne son mécontentement au maréchal prince de Ponte-Corvo pour son ordre du jour daté de Léopoldau, le 7 juillet, qui a été inséré à une même époque dans presque tous les journaux, dans les termes suivants : « Saxons, dans la journée du 5 juillet, sept à huit mille d'entre vous ont percé le centre de l'armée ennemie, et se sont portés à Deutsch-Wagram, malgré les efforts de quarante mille hommes, soutenus par cinquante bouches à feu ; vous avez combattu jusqu'à minuit, et bivouaqué au milieu des lignes autrichiennes. Le 6, dès la pointe du jour, vous avez recommencé le combat avec la même persévérance, et au milieu des ravages de l'artillerie ennemie, vos colonnes vivantes sont restées immobiles comme l'airain. Le grand Napoléon a vu votre dévouement ; il vous compte parmi ses braves. Saxons, la fortune d'un soldat consiste à rem-

plir ses devoirs ; vous avez dignement fait le vôtre. Au bivouac de Léopoldau, le 7 juillet 1809. Le maréchal commandant le 9e corps, Bernadotte. »

« Indépendamment de ce que Sa Majesté commande son armée en personne, c'est à elle seule qu'il appartient de distribuer le degré de gloire que chacun a mérité. — Sa Majesté doit le succès de ses armes aux troupes françaises et non à aucun étranger. L'ordre du jour du prince de Ponte-Corvo, tendant à donner de fausses prétentions à des troupes au moins médiocres, est contraire à la vérité, à la politique et à l'honneur national. Le succès de la journée du 5 est dû aux corps des maréchaux duc de Rivoli et Oudinot, qui ont percé le centre de l'ennemi, en même temps que le corps du duc d'Auerstaedt le tournait par sa gauche. — Le village de Deutsch-Wagram n'a pas été en notre pouvoir dans la journée du 5 ; ce village a été pris, mais il ne l'a été que le 6 à midi par le corps du maréchal Oudinot. — Le corps du prince de Ponte-Corvo n'est pas resté *immobile comme l'airain* : il a battu le premier en retraite ; Sa Majesté a été obligé de le faire couvrir par le corps du vice-roi, par les divisions Broussier et Lamarque, commandées par le maréchal Macdonald, par la division de grosse cavalerie aux ordres du général Nansouty et par une partie de la cavalerie de la Garde. C'est à ce maréchal et à ses troupes qu'est dû l'éloge que le prince de Ponte-Corvo s'attribue. — Sa Majesté désire que ce témoignage de son mécontentement serve d'exemple, pour qu'aucun maréchal ne s'attribue la gloire qui appartient aux autres. — Sa Majesté cependant ordonne que le présent ordre du jour, qui pourrait affliger l'armée saxonne, quoique les soldats sachent bien qu'ils ne méritent pas les éloges qu'on leur donne, restera secret, et sera seulement envoyé aux maréchaux commandant le corps d'armée.

NAPOLÉON (1).

(1) De plus, le *trentième Bulletin de l'armée d'Allemagne* daté du 30 juillet débutait ainsi :

« Le 9e corps que commandait le prince de Ponte-Corvo a été dissous le 8. Les Saxons qui en faisaient partie sont sous les ordres du général Reynier. Le prince de Ponte-Corvo est allé prendre les eaux. Dans la bataille de Wagram, le village de Wagram a été enlevé le 6, entre dix et onze heures du matin, et la gloire en appartient tout entière au

Après quelques heures de sommeil, l'indisposition qui avait forcé l'empereur à s'arrêter, se passa, et il partit de suite pour se diriger sur Znaim, où l'on entendait une assez vive canonnade.

Nous y arrivâmes en coupant la grande route de communication de Znaim à Brunn, et nous nous arrêtâmes au corps du général Marmont qui était engagé avec l'arrière-garde ennemie. Un orage survint qui sépara un moment les combattants, et, de notre côté, il gâta les chemins au point que l'on ne pouvait plus faire avancer l'artillerie dans les terres fortes de la Moravie.

L'empereur, qui avait eu de la fièvre de fatigue toute la nuit, eut encore cette averse sur les épaules sans qu'il se trouvât là un toit pour le mettre à l'abri.

Marmont avait reçu le matin un parlementaire du prince Schwartzenberg qui couvrait la retraite des Autrichiens ; il lui proposait un armistice ; Marmont n'étant pas autorisé à le conclure, ne put que répondre qu'il allait en référer à l'empereur, et qu'en attendant sa réponse il donnerait suite à ses opérations.

L'empereur avait reçu cet avis avant de partir de son quartier général ; il ne voulut point donner de réponse avant d'avoir vu lui-même l'état des choses, et ce que la fortune pourrait offrir d'avantageux à entreprendre.

Lorsqu'il fut arrivé sur le terrain, il reconnut que l'armée autrichienne était déjà en retraite, et qu'il allait être obligé d'entrer dans un système de manœuvres compliquées pour la forcer à une nouvelle bataille, c'est-à-dire recommencer un calcul de probabilités, de chances pour et contre, et enfin remettre tout en problème.

Je suis fermement convaincu que s'il avait compté sur le secours de l'armée russe, il n'aurait pas ba-

maréchal Oudinot et à son corps... » — C'est assez caractéristique, et cette citation dans le *Bulletin* était bien l'indication de la disgrâce de Bernadotte (D. L.).

lancé à chercher une nouvelle occasion d'amener les Autrichiens à un autre engagement ; mais les Russes, qui lui donnaient de belles paroles, n'agissaient pas, et l'empereur dut craindre que s'il avait avec les Autrichiens une affaire malheureuse, comme il n'avait pas de réserve, les Russes ne se réunissent à eux pour achever notre destruction.

Une foule de considérations de tout genre le déterminèrent à finir cette guerre, dans laquelle il avait été engagé bien malgré lui. On s'est plu à le peindre comme un homme qui ne pouvait vivre sans une guerre, et cependant dans toute sa carrière c'est lui qui a toujours fait la première démarche pacifique, et j'ai été mille fois le témoin de tout ce qu'il lui en coûtait de regrets quand il fallait recommencer la guerre. Avant la première et inouïe agression dont il fut l'objet en 1805, il croyait fermement à la foi jurée, et ne se serait jamais persuadé qu'aucun monarque cherchât à acquérir de la gloire par des moyens comme ceux qui furent employés contre lui cette année-là. Il regardait un traité comme inviolable tant que les conditions en étaient exactement observées, et ce n'est qu'après avoir été convaincu, dans trois occasions, que les monarques ne reconnaissaient point de bornes lorsque leur puissance leur permettait de les franchir, qu'alors il s'est de son côté déterminé à faire usage de la sienne.

Je viens de dire qu'il se détermina à finir cette guerre. Voici comment il s'y prit. Il saisit le prétexte de la réponse à faire au parlementaire du prince Schwartzenberg.

Il m'envoya porter au général Marmont l'ordre d'envoyer un de ses aides de camp dire au prince de Schwartzenberg que l'empereur venait de l'autoriser à conclure l'armistice au sujet duquel il lui avait écrit le matin, si toutefois cela était encore dans ses intentions, ce dont il le priait de l'informer, afin qu'il pût prendre ses dispositions en conséquence, et en rendre compte à l'empereur.

Les troupes étaient encore en présence lorsque le

parlementaire du général Marmont arriva chez les Autrichiens, et le prince de Schwartzenberg, qui était là, répondit de suite qu'il acceptait l'armistice, et nomma des commissaires pour régler les limites du pays que les deux armées allaient occuper ; le soir même, au camp de l'empereur, l'armistice fut signé entre le prince de Neuchâtel et les commissaires autrichiens. Notre armée reprit absolument les mêmes positions qu'elle avait occupées après la bataille d'Austerlitz, et dès le lendemain chaque corps de troupes partit pour un cantonnement, passant ainsi rapidement d'un état de guerre outré à celui d'un repos parfait. L'empereur nomma ce même soir trois maréchaux d'empire qui furent les généraux Macdonald, Marmont et Oudinot. Pour le premier, cela parut juste.

De ce camp au-dessus de Znaim, l'empereur revint mettre son quartier général à Schœnbrunn, où il arriva le 10 ou le 11 au soir ; il en était parti le 1er ou le 2, et avait mené pendant ces huit ou neuf jours une vie extrêmement fatigante. Au milieu des occupations que lui donnaient les affaires de l'armée, il ne laisait pas d'ouvrir les dépêches de Paris, et de prêter l'oreille à ce que les lettres des uns et des autres apprenaient.

La bataille d'Essling avait glacé tout le monde, et nos intrigants, ayant conçu de nouvelles espérances à Paris, y avaient remis les fers au feu pour profiter de plusieurs circonstances qui leur parurent propres à favoriser leurs projets.

Les Anglais, qui avaient évacué l'Espagne au mois de janvier, y étaient retournés par Lisbonne, et avaient marché contre le maréchal Soult, qui, de la Corogne, s'était avancé à Oporto. Il fut obligé d'abandonner son artillerie, et de se retirer par des chemins difficiles, à travers mille obstacles que son talent lui fit surmonter.

Il parvint jusqu'à Schœnbrunn des bruits tendant à faire croire qu'il se serait passé des choses extraordinaires dans ce pays-là, dont on supposait que le maréchal Soult voulait usurper la souverai-

neté ; il est certain que l'on a fait là-dessus mille versions. Quelques-unes paraissaient mériter l'attention, parce que l'on avait généralement cru que l'empereur était perdu après la bataille d'Essling, et qu'ayant vu le grand-duc de Berg devenir roi de Naples à la suite de faits d'armes glorieux, on pouvait supposer que chacun de ses contemporains était atteint de la même ambition. L'empereur traita tout cela de folie ; cette affaire lui parut absurde, il en rit beaucoup. Néanmoins il écrivit au maréchal Soult *qu'il ne conservait que le souvenir d'Austerlitz* (1) ; parce que l'on en avait trop parlé autour de lui pour que le maréchal Soult pût se persuader que l'empereur avait tout ignoré, et si l'empereur avait gardé le silence, cela aurait inquiété le maréchal.

L'empereur ne conserva effectivement de ressentiment contre personne, il fit approfondir cette affaire, dont on ne connut jamais bien le fond ; lui seul put en avoir une opinion motivée, mais je ne l'ai jamais entendu parler sur ce sujet. Depuis ce temps il est resté dans ma pensée qu'il avait accordé à ces bruits plus d'intérêt que nous n'avions cru d'abord, et que cela ne contribuerait pas peu à le déterminer à finir ses guerres le plus tôt qu'il pourrait.

L'information de cette affaire fut suivie de la mise en jugement d'un officier de dragons, qui fut convaincu d'avoir été plusieurs fois clandestinement à l'armée anglaise ; il alléguait pour sa défense qu'il y avait été envoyé ; mais comme il ne put pas en exhiber la preuve, il fut traité comme un transfuge, et subit la peine prononcée contre les coupables de ce crime.

Une autre expédition anglaise venait de débarquer dans l'île de Walcheren à l'embouchure de l'Escaut ; j'ai dit plus haut que l'on avait pris tout

(1) A Austerlitz le maréchal Soult était celui dont l'empereur avait été le plus satisfait. *(Note de l'édition originale.)*

ce qu'il y avait dans les dépôts pour composer l'armée que l'on était forcé de ramener encore une fois en Autriche. En sorte que l'on eut recours aux Hollandais pour défendre l'île et la place de Flessingue, où il n'y avait qu'une faible garnison française, commandée par le général Monnet, dans lequel l'empereur avait une grande confiance, quoiqu'il lui fût revenu sur son compte quelques rapports défavorables : on l'accusait d'avoir favorisé le commerce interlope, et d'avoir gagné de grosses sommes par ce moyen.

Au grand étonnement de l'empereur, Flessingue se rendit, ainsi que toute l'île de Walcheren ; dès ce moment il crut à tous les rapports qu'on lui avait faits, mais il n'était plus temps, et il fallait s'occuper tout à la fois de reprendre l'île, et de couvrir le port d'Anvers dans lequel l'empereur avait déjà enfoui des millions en constructions, en approvisionnements de toute espèce, et où de plus il avait une flotte (1). A cette même époque, les Anglais vinrent brûler une escadre française qui était à l'ancre dans la rade de l'île d'Aix. Nous y perdîmes cinq vaisseaux. L'empereur fut fort mécontent de la conduite de la marine dans cette occasion ; il observait que

(1) C'est le 29 et 30 juillet (1809) qu'une flotte anglaise, composée de vingt-trois vaisseaux de ligne, de six frégates et de plus de trois cents petits bâtiments, apparaît tout à coup sur les côtes de la Hollande, devant Flessingue, et débarque à l'embouchure de l'Escaut dix-sept mille hommes de troupes expéditionnaires, aux ordres du général Lord Chatham. Vingt mille hommes devaient suivre ce premier convoi et compléter une des plus formidables expéditions qui fussent jamais sorties des ports de la Grande-Bretagne. Le gouvernement anglais, encouragé par l'éloignement de l'empereur et de la Grande Armée, espérait les plus grands résultats de cette entreprise. Ce n'était ni la conquête de la Hollande ni celle de la Belgique que le Cabinet avait en vue, il voulait seulement détruire la flotte française réunie dans l'Escaut, brûler les fortifications de Flessingue et saccager le beau port d'Anvers qui portait ombrage à l'Angleterre ! Mais ce projet, indigne d'une nation généreuse, devait tourner à la honte du gouvernement qui l'inventa, ainsi qu'on le verra bientôt (D. L.)

quand on aurait voulu favoriser les Anglais, on n'aurait pas fait pis, parce que le bon sens indiquait pour dernière ressource de faire rentrer l'escadre dans la Charente.

Ce n'était pas de Vienne qu'il pouvait faire un mouvement de troupes en faveur de cette partie de la frontière ; d'ailleurs la paix n'était pas faite, et il était loin d'avoir des troupes de trop. Si la guerre avait dû continuer, il aurait même été impolitique de paraître réduit à cette extrémité.

Il ordonna donc en France de prendre des mesures pour couvrir Anvers et former une armée à opposer à celle des Anglais. Le ministre de l'intérieur, qui était M. Cretet (1), venait de mourir, l'empereur n'avait pas eu le temps de pourvoir à son remplacement, et il avait chargé M. Fouché, ministre de la police, de soigner par intérim le travail du ministère de l'intérieur. Pour exécuter les ordres de l'empereur, il n'y avait pas d'autre moyen que de mobiliser une partie de la garde nationale, et l'on profita de la latitude que l'empereur avait donnée pour appeler aux armes les gardes nationaux non seulement dans les départements voisins

(1) Emmanuel Cretet, mort à Auteuil le 28 novembre 1809. Il était né le 10 février 1747, à Pont-de-Beauvoinsin, en Dauphiné. D'abord négociant, il devint en 1795 représentant du département de la Côte-d'Or au Conseil des Anciens ; il fut réélu en 1799, et pendant toute la durée de son mandat, il ne cessa de s'occuper de presque toutes les questions de finance qui furent soumises à la discussion du Corps législatif. Après le 18 fructidor, il fut nommé président du Conseil des Anciens, et au 18 brumaire il se résigna facilement à ne plus être représentant du peuple pour devenir Conseiller d'Etat. Le Premier Consul qui avait apprécié ses grandes capacités, le chargea de la direction des Ponts et Chaussées, canaux et cadastre. Cretet conserva ces fonctions jusqu'au 25 avril 1806, et devint alors gouverneur de la Banque de France, en exécution de la loi qui mettait cet établissement sous la main de l'administration ; enfin, le 9 août 1807 il fut nommé ministre de l'Intérieur en remplacement de M. de Champigny, qui le même jour, prit le portefeuille du ministère des Relations extérieures (D. L.).

de la frontière menacée, mais encore dans toute la France, et jusque dans le Piémont. Celle de Paris fut prête la première, M. Fouché se mit à la tête de ce mouvement. L'empereur n'en était point inquiet, parce qu'il était en position de faire la paix, si cela était devenu nécessaire ; mais on lui adressa beaucoup de rapports sur des projets que l'on supposait au ministre de la police, dans le cas où il surviendrait une occasion favorable à leur exécution. Dans le fait, il parut singulier à tout le monde de voir lever la garde nationale du Piémont pour marcher au secours d'Anvers contre une entreprise qui partait de Flessingue ; cela donna à penser à l'empereur, surtout lorsqu'il sut que M. Fouché lui proposait pour commander les gardes nationaux qui se rassemblaient à Anvers, le maréchal Bernadotte, qui venait d'être renvoyé de l'armée ; néanmoins il n'en fit aucune observation, mais il devint attentif. A ces inconvénients il s'en joignit d'autres : l'Italie avait été entièrement évacuée de troupes, qui toutes avaient été appelées à l'armée ; on venait d'y demander une conscription qui avait excité de petits soulèvements dans quelques endroits : la douceur n'ayant pas suffi pour les calmer, on employa des moyens coercitifs qui ne réussirent pas mieux.

D'un autre côté le Pape, encouragé par les événements qui se passaient, et qu'on lui exagérait, rompit tout à fait avec nous. La source de cette aigreur tenait à des circonstances politiques qui étaient déjà loin de l'époque dont il s'agit. La coalition de 1805 avait surpris un corps de quinze à vingt mille Français dans la presqu'île d'Otrante. Les Anglais croisaient dans la Méditerranée ; les Russes étaient attendus à Naples ; les alliés pouvaient d'un instant à l'autre se saisir de la citadelle d'Ancône qui était sur notre ligne de communication, et que le Pape n'avait point armée. Napoléon demanda au Souverain Pontife de la mettre en état ou de la laisser occuper par un corps capable d'assurer nos derrières. Pie VII s'y refusa, prétendit qu'il était également le père de tous les fidèles, qu'il ne pouvait

ni ne devait armer contre aucun d'eux. La France répliqua que ce n'était point contre des fidèles qu'il s'agissait d'agir, mais seulement de fermer l'Italie aux hérétiques ; qu'il n'y avait pas encore longtemps que le Cabinet papal avait armé ; la bannière de saint Pierre avait récemment marché contre la France à côté de l'aigle autrichienne ; elle pouvait donc marcher aujourd'hui contre l'Autriche à côté de l'aigle française. Le Pape persista, accueillant tous les agents de trouble que la coalition soudoyait en Italie ; les circonstances devinrent plus fâcheuses, il fallut assurer nos communications avec Naples ; on fut obligé d'occuper Rome et de saisir les Marches. Le conclave se répandit en menaces, on les méprisa. La Cour pontificale, à laquelle on laissait librement exhaler sa bile, s'imagina qu'on la craignait et devint plus audacieuse. La guerre d'Autriche éclata, elle crut la circonstance favorable et lança sa bulle d'excommunication. La bataille d'Essling eut lieu : l'agitation se répandit dans le peuple, le Pape se barricada ; les troupes françaises étaient bravées, insultées, l'exaspération était à son comble. Un engagement pouvait avoir lieu d'un instant à l'autre ; le général français ne voulut pas en courir la responsabilité. Il fit prévenir le Pape du danger auquel ses mesures de défense l'exposaient, il n'obtint rien et fit enlever le Souverain pontife afin de prévenir un malheur qu'une balle perdue, un incident imprévu pouvait amener.

L'empereur n'apprit l'événement qu'après coup ; il n'y avait plus à s'en dédire. Il approuva ce qui avait été fait, établit le Pape à Savone, puis réunit Rome à l'empire français, en annulant la donation de Charlemagne. Tout le monde fut fâché de cette réunion, parce que tout le monde désirait la paix ; on ne prit intérêt au Pape que parce que cela offrait le moyen de nuire à l'empereur.

Depuis longtemps l'empereur était mécontent de la Cour de Rome ; elle avait cherché à souffler la discorde en France en envoyant secrètement des Bulles à des maisons religieuses, quoique cette con-

duite fût opposée aux stipulations du Concordat. L'administration publique avait été obligée d'intervenir dans cette affaire. Au moment de toutes les insurrections partielles de l'Italie, l'on soupçonna les prêtres d'en être les moteurs et de n'agir qu'en vertu des instructions de Rome ; c'est en grande partie parce que l'on reconnut cette Cour ennemie des idées libérales que l'on voulait consolider en France et en Italie, que l'on se détermina à l'attaquer ouvertement, parce que l'on crut que cela ne coûterait pas plus de temps ni de soins qu'il n'en faudrait pour triompher de toutes les tracasseries qu'elle ne cessait de susciter partout où elle faisait pénétrer son influence. On y serait indubitablement parvenu si l'empereur n'eût pas été engagé dans des travaux qui fixaient son attention, et l'empêchaient de donner aux affaires de Rome toute celle qu'elles méritaient. J'aurai encore plusieurs occasions de parler du mal qu'elles nous ont fait, et de déplorer que nous n'ayons pu les éviter.

En Allemagne les esprits étaient plus tranquilles, mais n'étaient pas plus contents : les Westphaliens se soulevaient ; un fils du duc de Brunswick (1)

(1) Ces tentatives d'insurrection ne pouvaient manquer de trouver un appui naturel dans l'esprit anti-français de provinces dont nos conquêtes avaient dénaturé les positions et les intérêts. Elles préludaient au soulèvement général de l'Allemagne, réalisé seulement plus tard, mais qu'espéra toujours la coalition. Si les entreprises, mal combinées, de Katt, de Doernberg, de Schill et du duc de Brunswick-Œls avaient eu lieu simultanément ; de graves embarras auraient pu, dès cette époque, en résulter pour la domination française dans le Nord de l'Allemagne.

Le duc de Brunswick-Œls, fils du duc de Brunswick, tué à Iéna était devenu le chef des associations secrètes et des insurrections de l'Allemagne. Un régiment de hussards portant son nom avait un uniforme noir avec des têtes de mort comme emblèmes. Ce bouillant chef de partisans avait fait, à son tour, une irruption en Westphalie, où il espérait que les populations de son ancien duché accourraient se ranger sous sa bannière ; mais il ne parvint à soulever que quelques villages. Négligé par l'Autriche à laquelle ses propres revers

avait levé une légion avec laquelle il courait le pays, et les Tyroliens résistaient avec avantage aux Bavarois. Presque toute l'armée de ce pays était occupée à cette guerre d'insurrection. Ces montagnards étaient commandés par un de leurs compatriotes nommé Hofer, artisan et propriétaire.

donnaient assez d'occupation, pressé de fuir pour échapper aux forces qui le traquaient de toutes parts, le duc dut se hâter de gagner la mer où la flotte anglaise le recueillit avec les débris de ses partisans.

En Westphalie, le colonel Doernberg, de la Garde royale du roi Jérôme, se croyant autorisé à quitter la cause d'un maître imposé par la conquête, devait s'assurer de sa personne, le garder en otage et changer la face de l'Etat en établissant une régence. Jérôme avait pour ministre de la guerre un homme connu par son sang froid et la fermeté de son caractère. Grâces aux dispositions qu'il prit, tout ce qu'il y avait de troupes françaises, batave et westphaliennes depuis Wesel et Mayence jusqu'à Cassel, s'ébranla à la fois et Doernberg fut battu et dispersé par le général Rewbell.

André Hofer, malgré son courage et son ardente conviction dut abandonner la lutte. Pendant deux mois il se tint caché au milieu des neiges et des glaces, dans une cabane du Passeyr. Sa révolte l'avait fait exclure d'une amnistie : on mit sa tête à prix ; mais pendant longtemps les promesses comme les menaces des généraux français furent impuissantes à exciter un traitre qui découvrit sa retraite : « Enfin un prêtre, nommé Donnay, jadis l'ami de Hofer, et qui croyait alors avoir à se plaindre de lui, vint révéler au général Baraguey d'Hilliers le nom de celui qui portait à manger à Hofer dans sa retraite : gagné par des promesses ou déterminé par la crainte de la mort, cet homme servit de guide aux soldats envoyés pour s'emparer de Hofer. — Arrêté le 20 janvier 1810, avec toute sa famille, il fut conduit sous une imposante escorte à Mantoue et traduit devant un conseil de guerre, présidé par le colonel Bisson. Les voix se partagèrent, et la majorité des juges repoussa la condamnation à la peine de mort. Mais une dépêche télégraphique expédiée de Milan ordonna que Hofer serait fusillé dans les vingt-quatre heures, de manière à rendre inutiles les intercessions en faveur du condamné auxquelles on s'attendait de la part de l'Autriche ; intercessions qui eussent eu d'autant plus de chances de réussir, qu'à ce moment Napoléon était à la veille d'épouser Marie-Louise. — André Hofer fut fusillé à

Cet homme, né brave et actif, était dirigé par le baron d'Homayr. Il souleva ses compatriotes, les mena avec beaucoup d'adresse, et les ramena victorieux de plusieurs entreprises. Dans cette position, l'empereur avait plus d'embarras après sa victoire qu'il n'en avait eu en commençant la campagne. Tout cela le détermina à traiter le plus tôt qu'il pourrait.

L'Autriche avait laissé à Paris son ambassadeur M. le comte de Metternich ; nous étions déjà maîtres de Vienne, qu'il était encore dans son hôtel à Paris, où on lui en voulait un peu de cette guerre, que l'on regardait comme la conséquence des rapports qu'il avait faits à sa Cour. On a su depuis qu'il n'y avait eu qu'une part ordinaire, mais non instigative.

Le ministre de la police, qui s'était plaint plusieurs fois de sa présence au milieu de la capitale, avait reçu ordre de le faire conduire à Vienne, où il était arrivé depuis peu, escorté par un officier de gendarmerie. Par suite de l'armistice conclu, il avait été renvoyé à l'armée autrichienne. Peu de temps après, il s'établit des communications entre les quartiers généraux des deux armées. Elles commencèrent, selon l'usage, par n'être relatives qu'à l'échange des prisonniers ; il n'y en avait pas beaucoup des deux côtés, car je ne crois pas que, pendant tout le cours de la campagne, nous en eussions fait plus de vingt mille, et les Autrichiens ne nous en avaient fait guère moins. Le commissaire qui vint le premier de la part de l'empereur d'Autriche,

Mantoue, le 20 février 1810. Il mourut avec la plus grande intrépidité, refusa de se laisser bander les yeux et commanda lui-même le feu. En 1819, sa famille fut indemnisée par l'Empereur d'Autriche des pertes qu'elle avait essuyées en même temps qu'elle recevait l'expédition des lettres de noblesse déjà accordées à son auteur en 1809. En 1834 une statue en marbre a été érigée à la mémoire de ce vaillant héros de l'indépendance tyrolienne à Insprük, dans l'église des Franciscains, près du tombeau où repose l'empereur Maximilien I^er^.
(D. L.)

fut le prince Jean de Liechtenstein. On était accoutumé à le voir arriver chaque fois qu'il était question d'ouvertures pacifiques, et il n'était malgré cela jamais le dernier lorsqu'il fallait nous faire la guerre.

L'empereur l'estimait particulièrement beaucoup, et je lui ai entendu dire qu'il aurait voulu le voir arriver comme ambassadeur à Paris, parce qu'avec un esprit comme le sien, les deux Etats n'auraient jamais été en guerre.

J'ai eu l'occasion de voir le prince chez lui à Vienne, où nous parlâmes des affaires qui occupaient tout le monde dans ce moment-là ; et dans le cours de la conversation, il me montra un pouvoir que lui avait donné l'empereur d'Autriche pour traiter de la paix. Quoiqu'il ne fût conçu qu'en quatre lignes, écrites sur une simple feuille de papier à lettre, il était au moins la preuve de la grande estime dont jouissait le prince Jean de Liechtenstein en Autriche, et de celle que son maître avait pour lui. De notre côté, l'empereur lui en accordait aussi, et il avait spécialement recommandé que l'on plaçât des sauvegardes à son château de Fellerberg près de Vienne, et qu'on n'y logeât aucune troupe (cela ne lui avait été demandé par personne). Je crois que c'est en traitant de l'échange des prisonniers que l'on a commencé à parler d'une paix définitive. L'Autriche la désirait d'autant plus, que nous écrasions le pays, et nous avions aussi beaucoup de raisons de ne pas la rejeter. On fut donc bientôt d'accord sur un lieu de conférences, où se rendirent, de la part de l'Autriche, M. de Metternich, et, je crois, M. Stadion (je n'ose assurer que ce dernier y fût) ; de notre côté, ce fut M. de Champagny qui y assista. On choisit d'abord une petite ville située sur la route de Presbourg à Raab, que je crois être Altenbourg. Ce lieu fut choisi parce que, depuis l'armistice, toute la grande armée autrichienne avait fait une marche considérable par sa gauche, pour aller se réunir à l'armée de l'archiduc Jean, dans la Hongrie : la nôtre était restée

dans ses cantonnements, et le lieu dans lequel les conférences se tiendraient lui était indifférent. Cette réunion, dans laquelle on se faisait réciproquement beaucoup de politesses, sembla bientôt ne devoir pas être aussi expéditive en affaires qu'on s'en était flatté. La peur était passée, et chacun commençait à élever des difficultés qui n'eussent pas manqué de ramener encore des batailles.

L'Autriche, au milieu de toutes ses guerres, avait eu aussi des têtes ardentes ; et en même temps qu'il se formait dans ses armées des hommes impatients de recommencer une guerre avec la France, il se formait aussi, dans ses cités, des philosophes qui réfléchissaient sur la source de toutes ces entreprises si souvent renouvelées contre un souverain qui avait le premier consacré les droits des peuples, qui tenait le sceptre par la volonté et le vœu d'un peuple qui l'avait proclamé et élevé sur le pavois.

Les philosophes, tout en maudissant la guerre, ne pouvaient s'empêcher de condamner les agresseurs, et de justifier celui dont les trophées étaient cependant si coûteux à leur patrie. Ils faisaient partout des prosélytes, et nous eûmes occasion de reconnaître combien l'on est dans l'erreur en France lorsqu'on croit que des contrées éloignées manquent de lumières et de civilisation : nous avons trouvé plus d'idées libérales et philosophiques dans des pays que nous croyions à peine civilisés, que dans des provinces de France qui sont la patrie de plusieurs hommes célèbres par l'étendue de leurs connaissances et de leurs lumières. Tous les philosophes allemands nous offraient plus d'un moyen de troubler la société ; les Hongrois nous envoyèrent des députés chargés de connaître jusqu'à quel point nous serions disposés à appuyer une insurrection tendant de leut part à recouvrer leur indépendance.

Il n'aurait pas été impossible d'exciter du mécontentement en Bohême ; tous ces différents moyens furent offerts à l'empereur, qui les fit écouter, mais qui ne reçut aucun des envoyés qui étaient venus dans les environs de son quartier général. Il vou-

lait sincèrement la paix, et trouvait de quoi la faire honorable sans démembrer la monarchie autrichienne. Il avait parfois de l'humeur contre les plénipotentiaires qui ne terminaient rien, et dans la crainte d'être encore joué, il fit camper toute l'armée dans chacun des arrondissements qu'elle occupait. En même temps il fit construire un vaste camp retranché sur la rive gauche du Danube en face de Vienne.

Il y fit rétablir sur pilotis le pont du Tabor qui avait été brûlé, et ajouta deux ponts de bateaux à cette communication.

De tous côtés on recommença à déployer de l'activité, et à se préparer à tout événement ; c'est à cette époque qu'il fit la revue des différents corps de l'armée, l'un après l'autre, se rendant lui-même aux lieux où ils étaient campés. Il commença par celui du général Marmont, qui était campé à Krems; il en fut si content qu'il suffisait que le nouveau maréchal lui demandât quelque chose pour qu'il le lui accordât de suite. Le maréchal Marmont, dans son délire d'être maréchal de France, ne savait comment exprimer sa reconnaissance pour l'empereur d'avoir été élevé à la première dignité militaire, quoique depuis Marengo il ne se fût pas même trouvé sur le champ de bataille. Le sort l'en avait éloigné, et il voyait bien que cette distinction de l'empereur, dans la première occasion où il s'était fait voir en ligne, n'était qu'une marque de sa bienveillance pour lui. Il se regardait donc comme obligé à la justifier, plutôt qu'il ne la considérait comme une récompense, puisqu'il n'avait pas encore eu l'occasion de la mériter. Je me rappelle qu'un jour, étant allé à la chasse avec l'empereur, dans le parc du château impérial de Luxembourg, où résidait ordinairement l'empereur d'Autriche, je me trouvai revenir avec le maréchal Marmont. Nous étions tous deux seuls dans la même calèche ; il ne m'entretenait que de son bonheur, me répétant mille fois que la fortune l'avait servi à souhait, qu'il n'avait point d'enfants et n'en aurait vraisemblable-

ment point ; que, conséquemment, il n'avait pas besoin de s'occuper d'acquérir des richesses, parce qu'en servant bien l'empereur, il lui ferait bien, tôt ou tard, cent mille écus de rente ; qu'avec cela, pourvu qu'il lui permît de vivre près de lui comme un de ses plus anciens amis, lorsqu'il n'aurait plus de guerre à faire, il serait heureux de lui consacrer sa vie et de l'employer à la direction de travaux qui intéressassent sa gloire. Rien ne paraissait plus noble que de tels sentiments.

De Krems l'empereur alla à Brunn pour voir le corps du maréchal Davout, qui était campé en grande partie sur l'ancien champ de bataille d'Austerlitz.

L'empereur logea à Brunn dans le même local qu'il avait occupé en 1805. Il reçut les autorités de la province, qui profitèrent de l'occasion pour solliciter des dégrèvements de charges. L'empereur leur répondit :

« Messieurs, je sens tout ce que vous souffrez ; je gémis avec vous des maux que la conduite de votre gouvernement a fait tomber sur vous ; je n'y puis rien. Il y a à peine quatre ans que votre souverain me jura non loin d'ici, à la bataille d'Austerlitz, que jamais il ne s'armerait contre moi ; je croyais à une paix éternelle entre nous deux, et ce n'est pas moi qui l'ait violée. Certainement si je n'avais pas cru à la loyauté dont on m'avait fait tant de protestations, je ne m'en serais pas allé comme je l'ai fait alors. Lorsque les monarques abusent des droits dont les a investis la confiance des peuples, et qu'ils attirent sur eux autant de calamités, ceux-ci ont le droit de la leur retirer. »

Un des membres des autorités prit la parole pour justifier son maître, et finit sa réplique par cette phrase. « Rien ne pourra nous détacher de notre bon François. »

L'empereur reprit avec humeur :

« Vous ne m'avez pas compris, Monsieur, ou vous avez mal interprèté ce que je viens de dire comme principe général. Qui vous parle de vous détacher de l'empereur

François ? je ne vous ai pas dit un mot de cela ; soyez-lui fidèle dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; mais alors souffrez et ne vous plaignez pas, parce qu'autrement c'est un reproche que vous lui adressez. »

Après avoir congédié les autorités, il alla visiter la citadelle de Brunn qu'il faisait armer et approvisionner. En en faisant le tour, il vit pendre un cordon par une des fenêtres de la prison ; à l'extrémité était attaché un morceau de papier avec ces mots : « Grâce ! grâce ! » L'empereur me chargea de m'informer de ce que cela voulait dire, et, sur mon rapport, il ordonna qu'on fît paraître le soldat qui était dans cette prison, à la revue du corps d'armée du maréchal Davout, qu'il passait le lendemain. Il alla parcourir toutes les positions qu'il avait fait occuper en 1805, et reconnaissait tous les chemins et les sentiers, aussi bien que s'ils avaient été ceux des environs de Saint-Cloud.

Le lendemain il visita la position qu'il avait la veille de la bataille, remonta sur le centon que défendait notre gauche, puis il revint à la butte où son bivouac avait été établi la nuit qui avait précédé la bataille. Il fit placer le corps du maréchal Davout dans le même ordre qu'observaient ceux des maréchaux Lannes et Soult avant de commencer l'action, et dans cette position, il en passa la revue, selon sa coutume, régiment par régiment, et n'en omettant pas un sans avoir parcouru les rangs de chaque compagnie, et vu chaque soldat. Il arriva au régiment auquel appartenait le soldat qui l'avait imploré la veille ; son colonel l'avait fait mettre à sa droite. L'empereur était à pied ; en s'approchant de la compagnie des grenadiers, il s'arrêta devant le soldat qui s'était mis à genoux, et demanda ce que cela voulait dire. Le colonel répondit que c'était l'homme qui lui avait demandé grâce la veille à la citadelle. Là-dessus l'empereur, qui ne s'en souvenait plus, questionna et demanda dans quel cas il était. Ce malheureux homme, dans un moment d'ivresse, avait porté la main sur son supérieur, et il

devait passer à un conseil de guerre, d'où il n'y avait aucune espérance de le sauver. L'empereur demanda tout haut : « Est-ce un brave homme ? Tous les grenadiers répondirent : « Oh ! oui, Sire, un bon soldat que nous connaissons, et qui ne reste pas derrière. » Alors l'empereur, s'approchant de ce malheureux qui était toujours à genoux, le prit par les deux oreilles, et lui secouant la tête, moitié par bonté et moitié avec un air de sévérité ! il lui dit : « Comment, tu es un bon soldat, et tu fais des choses comme celles-là ! Dis-moi ce que tu serais devenu si j'avais tardé à venir seulement d'un jour.» Puis lui ayant donné deux tapes avec la main creuse, il lui dit : « Va-t'en à ta compagnie, et n'oublie pas cette leçon. » Dans ce moment il partit un cri de vive l'empereur ! de la droite à la gauche du régiment. Il aurait fallu entendre ces acclamations ! Comment pouvait-on s'étonner du délire qui s'emparait de l'esprit des troupes lorsqu'elles le voyaient passer ? Il leur faisait dire tout ce qu'elles voulaient lorsqu'elles souffraient, et jamais elles ne lui auraient refusé de faire un effort, parce qu'elles étaient toujours enlevées et électrisées par sa présence.

La revue du corps d'armée dura très tard, et l'empereur ne rentra à Brunn qu'à la nuit. Tous les généraux dînèrent avec lui ce soir-là. En causant avec eux, il leur adressa cette question. « Voici la deuxième fois que je viens sur le champ de bataille d'Austerlitz ; y viendrai-je encore une troisième ? » On lui répondit : « Sire, d'après ce que l'on voit tous les jours, personne n'oserait parier que non. »

Il partit de Brunn le lendemain, et vint par Goding, tout le long de la rivière de la Marche, jusqu'à Marchek, et rentra à Vienne après avoir parcouru le champ de bataille de Wagram.

CHAPITRE IX.

Grandes parades de Schœnbrunn. — L'empereur court le danger d'être assassiné. — Détails sur l'assassin. — L'empereur le fait comparaître devant lui. — Conversation avec ce jeune fanatique. — Distribution de faveurs au 15 août. — Nouvelles de l'état des affaires d'Espagne. — Réflexions de l'empereur à ce sujet. — Les conférences sont transportées à Vienne. — Chimères de quelques intrigants. — Anecdote à ce sujet. — La paix est signée. — On fait sauter les remparts de Vienne. — Deux enfants viennent de France demander la grâce de leur mère. — Regret de l'empereur. — Singulière méprise.

Peu de jours après cette course, l'empereur alla passer la revue des Saxons, dont le quartier général était à Presbourg ; il revint de cette visite faire celle de Raab et du cours de la rivière de ce nom (1). Il traversa le lieu des conférences diplomatiques, où il donna une courte audience aux plénipotentiaires. En rentrant à Vienne, au retour de cette revue d'une grande partie des cantonnements de

(1) Ce fut en rentrant à Schœnbrunn au retour de cette visite, qu'il trouva le général Gardane revenu lui-même de son ambassade de Perse. Gardane avait, comme l'on sait, été envoyé en Perse depuis la campagne de 1807. L'empereur avait alors le projet de faire agir cette puissance contre les Russes ; mais depuis le départ de Gardane la politique avait changé, et ce général s'ennuyant de demeurer spectateur oisif en Perse, prit sur lui de revenir. Cependant l'empereur commençait déjà à être mécontent des Russes, et il fut fort contrarié de ce retour de Gardane qui ne lui laissait plus les moyens de soulever la Perse contre la Russie. Il arriva de là que la France s'était trouvée avoir un ambassadeur en Perse dans un moment où cela ne pouvait lui être d'aucune utilité, et qu'elle n'en eut point au moment où cela eût été pour elle d'une haute importance. *(Note de l'édition originale.)*

l'armée, il pressa encore davantage les travaux militaires : on travaillait comme si l'armistice allait être rompu. On le croyait, parce que l'on ne voyait rien de rassurant dans tout ce qui se passait depuis l'ouverture des conférences.

L'empereur avait tous les jours dans la cour du château de Schœnbrunn une grande parade, à laquelle il faisait venir successivement les hommes qui sortaient des hôpitaux, ainsi que tous les régiments qui avaient le plus souffert, afin de s'assurer par lui-même si on les soignait et s'il leur rentrait du monde. Ces parades attiraient beaucoup de curieux, qui venaient exprès de Vienne pour voir cet imposant spectacle.

Il avait soin de faire assister à ces cérémonies militaires tous les généraux et administrateurs de l'armée qui étaient à une distance raisonnable, et c'était dans ces occasions-là qu'il se faisait rendre compte des causes de la non-exécution des ordres qu'il avait donnés.

C'est à une de ces parades qu'il manqua d'arriver un événement sur lequel on a fait mille versions déraisonnables. Nous étions à la fin de septembre ; l'empereur passait la revue de quelques régiments de ligne dans la cour du château de Schœnbrunn ; il y avait toujours un monde prodigieux à ces parades, et l'on mettait des sentinelles de distance en distance pour écarter la foule.

L'empereur venait de descendre le perron du château, et traversait la cour pour gagner la droite du régiment qui formait la première ligne, lorsqu'un jeune homme de bonne mine, s'échappa de la foule dans laquelle il était à attendre l'arrivée de l'empereur, et vint au-devant de lui, en demandant à lui parler. Comme il s'expliquait assez mal en français, l'empereur dit au général Rapp, qui était là, de voir ce que voulait ce jeune homme. Le général Rapp vint lui parler ; mais ne pouvant pas comprendre ce qu'il lui disait, il le regarda comme un pétitionnaire importun, et dit à l'officier de gendarmerie de service de le faire retirer. Celui-ci appelle

un sous-officier, et fait conduire le jeune homme en dehors du cercle, sans y donner plus d'attention. On n'y pensait plus, lorsque l'empereur arrivant à la droite de la ligne des troupes, le même jeune homme, qui avait passé en arrière de la foule, sortit précipitamment du point où il s'était porté en second lieu, et vint de nouveau parler à l'empereur qui lui répondit : « Je ne puis vous comprendre ; voyez le général Rapp. » Le jeune homme portait la main droite dans la poitrine comme pour prendre une pétition, lorsque le prince de Neuchâtel, en le prenant par le bras, lui dit : « Monsieur, vous prenez mal votre temps ; on vous a dit de voir le général Rapp. » Pendant ce temps l'empereur avait marché dix pas le long du front des troupes, et Rapp l'avait suivi. C'est alors que le prince de Neuchâtel dit à l'officier de gendarmerie de conduire ce jeune homme hors du cercle et de l'empêcher d'importuner l'empereur.

L'officier de gendarmerie avait de l'humeur d'être ainsi dans le cas de renvoyer deux fois le même homme. Il le fit un peu rudoyer, et c'est en le prenant au collet qu'un des gendarmes s'aperçut qu'il avait quelque chose dans sa poitrine, d'où l'on tira un énorme couteau de cuisine, tout neuf, auquel il avait fait une gaîne de plusieurs feuilles de papier gris ficelées avec du gros fil. Les gendarmes le menèrent chez moi, pendant que l'un d'eux venait me chercher. Pour éviter des longueurs, je rapporterai en peu de mots son aventure.

Ce jeune homme était le fils d'un ministre protestant d'Erfurt ; il n'avait pas plus de dix-huit à dix-neuf ans, avec une physionomie qui n'aurait pas été mal à une femme ; il avait entrepris de tuer l'empereur, parce qu'on lui avait dit que les autres souverains ne feraient jamais la paix avec lui ; et comme l'empereur était plus fort qu'eux tous, il avait résolu de le tuer pour que l'on eût plus tôt la paix.

On lui demanda quelle lecture il aimait Il répondit : « L'histoire ; et dans toutes celles que j'ai

lues, il n'y a que la vie de la Vierge d'Orléans (1) qui m'ait fait envie, parce qu'elle avait délivré la France du joug de ses ennemis ; et je voulais l'imiter. »

Il était parti d'Erfurt sur sa seule résolution, emmenant un cheval de son père ; le besoin le lui avait fait vendre en chemin, et il avait écrit à son père de ne pas s'en mettre en peine ; que c'était lui qui l'avait pris, pour exécuter un voyage qu'il avait promis de faire, ajoutant que l'on entendrait bientôt parler de lui. Il avait été deux jours à Vienne à prendre des renseignements sur les habitudes de l'empereur, et était venu à la parade une première fois pour étudier son rôle et voir où il pourrait se placer. Lorsqu'il eut tout reconnu, il alla chez un coutelier acheter un énorme couteau de cuisine que l'on trouva sur lui, et revint à la parade pour exécuter son projet.

Pendant que le jeune homme me faisait cet aveu, la parade défilait, et je ne rejoignis l'empereur que dans son cabinet, pour lui rendre compte du danger qu'il avait couru sans s'en douter. Le général Rapp le lui avait déjà rapporté, et il ne voulait pas y croire, jusqu'à ce que, lui ayant montré moi-même le couteau pris sur le jeune homme, il me répondit d'un air à moitié moqueur ; « Ah ! cependant il paraît qu'il y a quelque chose ; allez me chercher le jeune homme, je veux le voir. »

Il retint les généraux qui avaient assisté à la parade, et qui étaient encore dans les salles du château, et leur parla de cette aventure. J'arrivai avec le jeune homme. En le voyant entrer, l'empereur fut saisi d'un mouvement de pitié, et dit : « Oh ! oh ! cela n'est pas possible, c'est un enfant. » Puis il lui demanda s'il le connaissait. Celui-ci, sans s'ébranler, lui répondit : « Oui, Sire. »

L'empereur. « Et où m'avez-vous vu ? »

Réponse. « A Erfurt, Sire, l'automne passé. »

(1) *La Pucelle.*

L'empereur. « Pourquoi vouliez-vous me tuer ? »

Réponse. « Sire, parce que votre génie est trop supérieur à celui de vos ennemis et vous a rendu le fléau de notre patrie. »

L'empereur. « Mais ce n'est pas moi qui ai commencé la guerre ; pourquoi ne tuez-vous pas l'agresseur ? cela serait plus juste. »

Réponse. « Oh ! non, Sire, ce n'est pas Votre Majesté qui a fait la guerre ; mais comme elle est toujours plus forte et plus heureuse que tous les autres souverains ensemble, il était plus aisé de vous tuer que d'en tuer tant d'autres, vos ennemis, qui ne sont pas aussi à craindre parce qu'ils n'ont pas autant d'esprit. »

L'empereur. « Comment auriez-vous fait pour me tuer ? »

Réponse. « Je voulais vous demander si nous aurions bientôt la paix, et si vous ne m'aviez pas répondu, je vous aurais plongé le couteau dans le cœur. »

L'empereur. « Mais les militaires qui m'entourent vous auraient d'abord arrêté avant que vous n'eussiez pu me frapper, ensuite ils vous auraient mis en pièces. »

Réponse. « Je m'y attendais bien, mais j'étais résolu à mourir. »

L'empereur. « Si je vous faisais mettre en liberté, iriez-vous chez vos parents, et abandonneriez-vous votre projet ? »

Réponse. « Sire, si nous avions la paix, oui ; mais si nous avons encore la guerre je l'exécuterai. »

L'empereur fit appeler le docteur Corvisart qui avait été mandé quelques jours auparavant de Paris à Vienne, où il était arrivé. Comme dans ce moment il se trouvait dans les appartements de l'empereur, il le fit entrer, et, sans lui rien expliquer, il lui fit tâter le pouls à ce jeune homme et lui demanda comment il était. M. Corvisart lui répondit que le pouls était un peu agité, mais que l'homme n'était point malade ; que cette agitation n'était qu'une légère émotion nerveuse. Ce fut alors

que l'empereur lui dit : « Eh bien ! ce jeune homme vient de cent lieues d'ici pour me tuer ; » il lui conta ce que je viens de dire.

On ramena ce malheureux jeune homme à Vienne, où il fut traduit à un conseil de guerre et exécuté. On l'avait mis en prison à Vienne ; l'empereur partit pour Paris sans donner d'ordre à son égard : ces détails-là ne le regardaient pas, et ce fut l'autorité qui remettait Vienne aux Autrichiens, qui traduisit ce jeune homme devant une commission militaire avec les documents qui existaient sur lui. Il était difficile que l'on osât prendre sur soi de ne pas en débarrasser la société (1).

(1) Ce jeune homme s'appelait Frédéric Stapps. De Schœnbrunn, le 12 octobre 1809, Napoléon écrit à Fouché ,ministre de la police générale :

« Un jeune homme de dix-sept ans, fils d'un ministre luthérien d'Erfurt, a cherché, à la parade d'aujourd'hui, à s'approcher de moi, il a été arrêté par les officiers ; et, comme on a remarqué du trouble dans ce petit jeune homme, cela a excité des soupçons ; on l'a fouillé et on lui a trouvé un poignard. Je l'ai fait venir, et ce petit misérable, qui m'a paru assez instruit m'a dit qu'il voulait m'assassiner pour délivrer l'Autriche de la présence des Français. Je n'ai démêlé en lui ni fanatisme religieux ni fanatisme politique. Il ne m'a pas paru bien savoir ce que c'était que Brutus. La fièvre d'exaltation où il était a empêché d'en savoir davantage. On l'interrogera lorsqu'il sera refroidi et à jeun. Il serait possible que ce ne fût rien. Il sera traduit devant une commission militaire. J'ai voulu vous informer de cet événement, afin qu'on ne le fasse pas plus considérable qu'il ne paraît l'être. J'espère qu'il ne pénétrera pas ; s'il en était question, il faudrait faire passer cet individu pour fou. Gardez cela pour vous secrètement, si l'on n'en parle pas. Cela n'a fait à la parade aucun esclandre ; moi-même je ne m'en suis pas aperçu.

« P. S. — Je vous répète de nouveau, et vous comprenez bien, qu'il faut qu'il ne soit aucunement question de ce fait. »

Frédéric Stapps, fut fusillé le 17 octobre. Napoléon avait quitté Schœnbrunn le 16 à midi (D. L.).

Cette singulière aventure fit penser plus d'une bonne tête : on avait vu combien il s'en était peu fallu qu'elle ne réussît, et on commença à craindre que l'exemple de ce jeune fanatique ne trouvât des imitateurs. Puis, comme on oublie tout, cette affaire passa comme les autres. Elle fut cependant sue à Vienne, et on ne manqua pas de trouver des hommes qui prétendirent qu'elle avait des ramifications : on eut beaucoup de peine à se convaincre que le projet n'était sorti que de cette jeune tête.

Après que l'empereur eut réuni son armée en aussi bon état qu'elle pouvait l'être après une si laborieuse campagne, il la fit manœuvrer souvent, et entretenait ainsi dans l'esprit des habitants une opinion morale, qui lui aurait été favorable s'il avait dû recommencer les hostilités. C'est au 15 août 1809 que l'empereur, étant à Vienne, nomma le prince de Neuchâtel prince de Wagram, le maréchal Masséna prince d'Essling, et le maréchal Davout prince d'Eckmühl. Il créa ducs les ministres de la guerre, de la justice, des finances et des relations extérieures (c'est-à-dire MM. Clarke, Régnier, Gaudin et Champagny), ainsi que le ministre-secrétaire d'Etat, M. Maret (1). Les maréchaux Macdonald et Oudinot furent également nommés, le premier duc de Tarente et le second duc de Reggio.

Il y eut ce jour du 15 août, anniversaire de la naissance de l'empereur, un *Te Deum* chanté à la métropole de Vienne, auquel assistèrent les généraux de l'armée ainsi que les magistrats de la ville.

On venait d'apprendre par la voix publique, et particulièrement par les journaux anglais, qu'il s'était livré en Espagne une bataille entre notre armée et l'armée anglaise, et que le résultat avait été heureux pour celle-ci. Nous attendions tous les jour le courrier qui devait en apporter l'avis officiel avec des détails ; mais la difficulté des communications entre Madrid et Bayonne ne permettait

(1) Le duc de Rovigo oublie le ministre de la police Fouché, créé duc d'Otrante (D. L.).

pas que l'impatience de l'empereur fût satisfaite. On attendit environ quinze jours avant de voir arriver M. Carion Nisas, qui était porteur de cette nouvelle ; il avait assisté à la bataille, et était bien informé de tout ce qui concernait nos affaires en Espagne.

Tout ce qu'il raconta à l'empereur lui donna beaucoup d'humeur, et il disait hautement que, bien que sa meilleure armée fût en Espagne, on n'y faisait que des sottises. Je n'ai point fait cette campagne, mais voici ce que j'en ai appris.

Le maréchal Soult, après sa malheureuse affaire d'Oporto (1), s'était retiré par Guimarens, Montolegne et Orense sur Lugo, où il rejoignit le maréchal Ney, qui avait évacué la Corogne et réuni son corps d'armée. Il avait été obligé de prendre cette route, parce que les Anglais l'avaient débordé, et de prolonger son mouvement en passant par Amarante et Chavez. Ces troupes anglaises étaient un détachement considérable de l'armée de lord Wellington, qui, pendant cette opération d'une partie de son armée, remontait la vallée du Tage avec le reste, en même temps qu'une armée espagnole s'avançait par la Manche sur Tolède.

Les maréchaux Soult et Ney, réunis à Lugo, se concertèrent et convinrent de faire ensemble un mouvement sur Orense pour battre les Anglais, et disperser les rassemblements d'insurgés qui les avaient déjà rejoints. Ils partirent en effet pour se porter sur Orense ; mais ,avant d'arriver à ce point, le maréchal Soult prit à sa gauche et vint gagner Sanabria ; le maréchal Ney prétendit qu'il ne l'avait pas prévenu de ce changement de résolution, qui le mit dans une position critique, ne l'ayant appris que par un incident ; le maréchal Soult dit lui en avoir fait part. Lequel des deux croire ? Je n'en sais rien ; mais il n'est pas présumable que le maréchal Soult ait pris plaisir à compromettre le maréchal

(1) Retraite du maréchal Soult sur la Galice, le 30 mai 1809 (D. L.).

Ney : ce qui est plus vraisemblable, c'est que l'ordonnance ou officier porteur de l'avis aura été pris en chemin, ainsi que cela était si fréquent en Espagne.

Quelle que soit la manière dont le maréchal Ney ait été averti, il suivit le mouvement du maréchal Soult en évacuant toute la Galice, et ses deux corps vinrent passer l'Exla à Saint-Cebrian, pour se porter sur Zamora. Ils vinrent ensuite par Salamanque à Plasencia, où ils furent rejoints par le corps du maréchal Mortier, qui arrivait directement de Valladolid.

Ces trois corps étaient réunis à Plasencia, lorsque M. de Wellington, en remontant la vallée du Tage avec toute son armée, s'avança jusqu'à Talavera de la Reina. Au bruit de son approche, le roi était parti de Madrid (1) avec les maréchaux Jourdan, Victor, et le corps du général Sébastiani. Cette armée s'avança à la rencontre des Espagnols sur la route de Madrid à Tolède, et à la rencontre des Anglais sur celle de Madrid à Talavera.

Le roi fit prévenir les maréchaux réunis à Plasencia de son mouvement, et leur ordonna de partir et de descendre dans la vallée du Tage. Soit que son ordre arrivât trop tard, soit que lui-même eût trop précipité son mouvement offensif sur l'armée anglaise, on n'obtint pas ce que l'on avait espéré par ce mouvement de manœuvre ; on réunit tout ce ce que l'on put du corps qui observait les Espagnols (c'était celui de Sebastiani) à celui que les maréchaux Jourdan et Victor commandaient en avant sur Talavera, et on attaqua maladroitement l'armée anglaise, qui se trouvait dans la situation la plus avantageuse où la fortune pouvait la placer pour nous, si les corps de Plasencia avaient pu prendre part à l'action. Au lieu de cela, on engagea seules les troupes venues de Madrid ; on se disputa des hauteurs, des positions, on perdit des deux côtés beaucoup de monde, et on n'obtint aucun résultat.

(1) Le 23 mai.

L'armée du roi, ne comptant plus sur l'attaque des trois maréchaux qui étaient à Plasencia, se retira pour se réunir au corps qui était opposé aux Espagnols, et couvrir Madrid.

L'armée anglaise fut obligée de se retirer le lendemain, ayant eu avis de la marche de l'armée des trois maréchaux, qui, étant partie de Plasencia, pouvait arriver avant elle non seulement au pont d'Almaraz, mais à celui de l'Arzobispo, qui étaient, surtout ce dernier ,les seuls points de retraite du général Wellington.

Il ne fallait pas l'attaquer avant qu'on ne fût en mesure de les occuper lorsqu'il se serait présenté pour repasser le Tage ; il n'y avait même aucun inconvénient à laisser attaquer les trois maréchaux les premiers, et à se tenir prêt à suivre l'armée anglaise dans le mouvement rétrograde qu'elle aurait dû faire pour aller défendre son point de retraite. On aurait pu alors l'engager, et même la forcer à une action désastreuse pour elle ; au lieu de cela, on a été lui présenter une occasion d'assurer sa retraite en faisant battre le corps destiné par sa position à la poursuivre : aussi arriva-t-elle sans accident au pont de l'Arzobispo, qu'elle trouva libre, et elle n'eut aucun engagement avec l'armée des maréchaux. Cette campagne était le début de M. Wellington dans la carrière de gloire qu'il a parcourue avec tant d'éclat depuis ; et nous étions destinés à voir les meilleures troupes de France, celles de Boulogne, d'Austerlitz et de Friedland, condamnées à recevoir des humiliations des ennemis, parce qu'elles étaient confiées à des mains qui n'en surent pas tirer parti.

L'empereur levait les épaules de pitié en écoutant ces détails, et nous qui étions témoins de la différence qu'il y avait entre l'armée d'Espagne et celle qu'avait l'empereur en Allemagne, où il venait d'exécuter de si prodigieuses choses, nous faisions déjà de tristes réflexions sur l'état où la France pourrait être réduite lorsqu'il n'y serait plus.

L'empereur nous disait, en parlant de ceux qui

commandaient en Espagne (sans désigner personne) : « Ces gens-là ont bien de la présomption ; on m'accorde un peu plus de talent qu'à un autre, et pour livrer bataille à un ennemi que je suis accoutumé à battre, je ne crois jamais avoir assez de troupes ; j'appelle à moi tout ce que je puis réunir : eux s'en vont avec confiance attaquer un ennemi qu'ils ne connaissent pas, et n'emmènent que la moitié de leur monde ! Peut-on manœuvrer ainsi ! Il faudrait que je fusse partout. Que n'ai-je eu ici les trois corps de Soult, Ney et Mortier, j'en aurais fait voir de belles à ceux-ci (les Autrichiens) !

Il n'avait effectivement qu'un seul corps d'infanterie, celui du maréchal Davout, qui fût composé d'aussi bonnes troupes que celles qui étaient en Espagne. Cette bataille de Talavera (1) donna à

(1) La bataille de Talavera de la Reina fut livrée le 28 juillet (1809). Dans cette journée les pertes furent immenses de part et d'autre : le général Wellington avoua avoir eu 6.000 tués ou blessés ; du côté des Français, on en compta près de 8.000. Les deux armées passèrent la nuit sur le champ de bataille. Wellington, qui s'attendait à une nouvelle attaque pour le lendemain, prit toutes les mesures pour recevoir vigoureusement l'armée française, mais il n'eut pas, ainsi que certains panégyristes de Wellington l'ont prétendu depuis, le projet de prendre lui-même l'offensive : toute sa conduite l'atteste. Il fit élever plusieurs nouvelles batteries sur le front de sa ligne et renforça considérablement sa gauche, comme étant le seul point de sa position qui fut abordable. Mais toutes ces précautions, ces retranchements que le général anglais faisait élever pour protéger ses soixante-dix mille hommes contre les attaques de trente-trois mille Français, devaient être inutiles : un courrier vint apprendre, dans la nuit, au roi Joseph, que les vingt mille hommes du général Venegas allaient déboucher devant Tolède, sur la route de Madrid, tandis que le général Wilson, que le général Wellesley avait détaché sur sa gauche, venait d'arriver à Noval-Carnero, à sept lieues de la capitale. C'était un contre-temps fatal, mais il n'y avait point à choisir, il fallait sauver avant tout Madrid, et écraser les troupes espagnoles qui osaient s'aventurer ainsi sur les derrières de l'armée française. Sans perdre un moment, Joseph ordonne la retraite sur Tolède ; à trois heures du matin, le 29 juillet,

l'empereur un chagrin qui dura plusieurs jours ; il concevait aisément une mauvaise fortune de guerre, mais une faute que l'on pouvait éviter diminuait tout de suite la bonne opinion qu'il avait eue de celui qui l'avait commise. Malgré cela, il avait une bonté naturelle pour tous ceux qui avaient servi sous lui longtemps, et quoiqu'il les grondât parfois, il leur fournissait presque aussitôt les moyens de rentrer en grâce. Il ne pardonnait rien aussi facilement que les torts que l'on avait eus envers lui personnellement. Une bonne action détruisait dans son esprit l'effet de dix fautes ; mais un manque à l'honneur ou un manque de courage perdait sans retour celui qui s'en rendait coupable.

On avait les yeux trop ouverts sur nos affaires dans toute l'Allemagne, pour ignorer les moindres de nos revers ; nos ennemis les comptaient comme autant d'avantages pour eux, et en devenaient plus difficiles dans les conférences où l'on traitait de la paix.

L'empereur était impatient des lenteurs des négociations, et, voulant avoir ses plénipotentiaires plus à sa portée, il avait transféré à Vienne le siège des conférences. C'était alors le prince Jean de Liechtenstein qui était le principal plénipotentiaire pour l'Autriche. Ce changement fut cause que l'on savait à peu près dans tout Vienne les plus petits détails de ce qui se passait à ces conférences ; cela intéressait trop de monde pour que l'on eût rien négligé de ce qui pouvait faire découvrir quelques particularités. Il y avait autour de l'empereur quelques hommes qui s'opiniâtraient à croire que l'Autriche était disposée à ne pas rester plus longtemps sous le joug d'un gouvernement qui attirait sur elle autant de maux. Ces hommes ne laissaient

toute l'armée était en mouvement. Le lendemain, Victor fut laissé sur la rive droite de l'Alberche, pour observer la marche des ennemis, tandis que le roi se dirigea en toute hâte sur Tolède avec sa garde, le corps de Sebastiani et la division Dessoles (D. L.).

échapper aucune occasion d'entretenir l'empereur de chimères qu'ils lui rapportaient comme l'opinion de plusieurs citoyens éclairés de Vienne, tandis que ce n'étaient que les rêves de quelques hommes à mouvement, dont les capitales ne manquent jamais. Dans presque tous les pays, ces intrigants paraissent avoir le privilège de duper les hommes de bien, et ceux de Vienne semblèrent avoir complètement réussi près des hommes les plus marquants de tout ce qu'était à l'armée de l'empereur. Voici une anecdote qui m'a été racontée par un témoin oculaire. Le maréchal Bessières était à sa première sortie, depuis la blessure qu'il avait reçue à Wagram ; il était venu voir l'empereur à l'heure de son déjeuner, ce qui avait lieu après la parade ; l'empereur avait fait entrer le maréchal Bessières depuis quelques instants, lorsqu'on lui annonça un personnage qu'il fit entrer sans le laisser attendre. L'empereur, qui n'était pas accoutumé à le voir à cette heure-là, lui demanda d'un ton gai : « Qu'y a-t-il de nouveau ? que disent les habitants de Vienne ? » Croirait-on qu'il répondit de bonne foi : « Sire, ils sont pénétrés d'admiration pour V. M., et chacun d'eux voit dans le soldat qu'il a à loger un protecteur près du nouveau souverain qu'il plaira à V. M. de leur donner ? »

L'empereur ne répondit pas, parce qu'il ne croyait pas un mot de cela. Il finissait son déjeuner, lorsque je me fis annoncer comme ayant un compte à lui rendre ; il était en assez belle humeur, et me demanda aussi ce que disaient les Viennois. Je lui répondis « qu'ils nous donnaient à tous les diables du matin au soir, et que bien sûrement ils entreprendraient de se défaire de nous, si nous devions prolonger notre séjour parmi eux. » L'empereur me répliqua (le maréchal Bessières présent) : « Ceci ne paraît plus croyable, et il ne faut pas s'abuser. Si la paix ne se fait pas, nous allons être entourés de mille Vendées ; je n'écoute pas les faiseurs de contes : il est temps de s'arrêter. Aussi j'espère finir dans deux ou trois jours ; cela ne tient qu'à

des bagatelles. » Effectivement, la paix fut signée très peu de jours après. Avait-on fait circuler le bruit d'un projet de changement de dynastie pour effrayer la Maison d'Autriche et la faire hâter dans ses décisions? Je l'ignore; mais, bien certainement, l'empereur n'a pas eu cette idée-là, qui pouvait lui amener la guerre avec les Russes, indépendamment des deux guerres qu'il avait déjà, et qu'il soutenait au moyen de tous les efforts de son habileté. Je sais bien qu'on lui a supposé le projet de former un parti dans la nation, et de proclamer le grand-duc de Wurtzbourg empereur d'Autriche; mais je ne crois pas qu'il ait jamais songé à une pareille chose. Il avait trop à faire en France et en Espagne pour s'engager dans une entreprise qui aurait infailliblement prolongé son séjour à Vienne.

Je me rappelle même qu'à cette époque, il me donna ordre de faire partir de Paris un équipage de campagne en chevaux de selle, train, etc., pour Bayonne, et, en même temps, d'écrire au grand-écuyer du roi d'Espagne, pour que le roi lui envoyât quelques-uns de ses meilleurs chevaux de Burgos, où il comptait se rendre de suite (1).

La paix ayant été signée, elle fut envoyée à la ratification de l'empereur d'Autriche, qui ne tarda pas à la donner (2). L'empereur fit une proclamation

(1) Je faisais le service de grand écuyer pendant cette campagne, M. de Caulaincourt étant en Russie, et le général Nansouty à sa division. *(Note de l'édition originale.)*

(2) Après trois mois de négociations, plusieurs fois ralenties par le plénipotentiaire de l'empereur François, la paix fut signée le 14 octobre (1809), à Vienne entre la France et l'Autriche par le ministre des relations extérieures, le duc de Cadore et le prince Jean de Liechtenstein. Les conditions de ce traité étaient non moins rigoureuses que celles imposées par le traité de Presbourg, mais Napoléon crut de toute justice de faire payer par l'Autriche les frais de la guerre qu'elle avait faite à la France, et de mettre son infatigable, mais malheureux adversaire hors d'état de troubler désormais la tranquillité de l'Europe.

Par l'article 15 du traité, l'empereur d'Autriche reconnais-

aux habitants de Vienne, dans laquelle il les remerciait des soins qu'ils avaient donnés aux blessés de l'armée ; il leur témoignait combien il avait souffert de ne pouvoir alléger les maux qui avaient pesé sur eux, ajoutant que cette considération l'avait en partie décidé à terminer la guerre, plus que la crainte de la chance des batailles.

Il terminait par leur dire que si pendant son long séjour près de leur capitale il ne s'était pas montré davantage au milieu d'eux, c'était parce qu'il n'avait pas voulu détourner leurs respects et leurs hommages de l'amour qu'ils portaient à leur souverain. Ces adieux firent beaucoup de plaisir aux habitants de Vienne.

L'empereur leur avait laissé prendre un peu de licence. L'hiver approchait ; le petit peuple était très malheureux ; il leur laissa couper du bois dans les forêts impériales, et répondait aux employés autrichiens qui voulaient les en empêcher en faisant faire des représentations à l'empereur : « Mais comment ferait l'empereur votre maître ? il faudra bien que non seulement il chauffe les malheureux, mais il faudra qu'il les nourrisse : laissez-les prendre du bois, et mettez cela sur mon compte (1) »

Les magistrats de Vienne vinrent prendre congé de lui ; ils lui demandèrent d'épargner les remparts de la ville, que l'on avait minés depuis un mois pour les faire sauter. L'empereur le leur refusa, en

sait tous les changements politiques survenus ou qui pouvaient survenir soit en Espagne, soit en Portugal, soit en Italie, et, par l'article 16, il adhérait formellement au système prohibitif adopté par la France et la Russie vis-à-vis de l'Angleterre, son alliée pendant la guerre qui venait de finir, et s'engageait à fermer immédiatement l'entrée des Etats autrichiens aux marchandises anglaises. La paix fut déclarée commune à tous les alliés de la France (D. L.).

(1) L'empereur a eu la pensée de faire paver les faubourgs de Vienne, qui ne le sont pas : il voulait, disait-il, laisser ce souvenir aux Viennois, mais il n'en a pas eu le temps. *(Note de l'édition originale.)*

observant qu'il était même dans leur intérêt qu'ils fussent détruits, parce qu'il ne prendrait plus fantaisie à qui que ce fût d'exposer leur ville à être brûlée, pour satisfaire une ambition particulière. Il dit que cela avait même été son projet en 1805 ; mais qu'ayant été exposé, cette fois-ci, ou à incendier Vienne, ou à courir des chances fâcheuses s'il n'avait pu s'en faire ouvrir les portes, il ne voulait plus à l'avenir être dans ce cas.

Les magistrats furent obligés de se retirer, et lorsque l'empereur fut parti, on mit le feu aux différents fourneaux de mine qui avaient été établis sous les angles saillants de l'enceinte de la place ; il y eut, après l'explosion, seize ouvertures considérables. On fut très sensible à Vienne à cette opération ; on la regarda comme une flétrissure : mais l'empereur n'avait que l'intention d'ouvrir la place de manière à ce qu'on ne pût pas la défendre, et nullement celle d'humilier la population.

Nous entendîmes la détonation de ces fourneaux à quelque distance de Schœnbrunn. Par le traité de paix on avait stipulé un temps déterminé pour évacuer la capitale et les Etats autrichiens ; ce fut le maréchal Davout qui fut chargé de l'arrière-garde, et de remettre le pays aux autorités autrichiennes. Il resta, en conséquence, encore quelque temps à Vienne.

On a souvent parlé d'exécutions et on a mis sur le compte de l'empereur des actes de rigueur auxquels il n'avait aucune part ; il a toujours sanctionné des jugements rendus, mais jamais il n'a ordonné que l'on traduisît qui que ce soit en jugement sans qu'auparavant il n'y ait eu une information de suite, et qu'on ne lui ait présenté un rapport accompagné d'une proposition, soit pour la mise en jugement ou en liberté ; et toujours il approuvait ce qu'on lui proposait. Avant de partir de Vienne, il arriva une circonstance qui l'indisposa contre le ministre de la police.

L'empereur rentrait un jour d'une course à cheval ; il trouva dans la cour du château une dame

d'un extérieur respectable accompagnée de deux petits enfants ; tous trois étaient en noir. L'empereur crut un instant que c'était la veuve de quelque officier tué à la bataille. Il s'approcha d'eux avec intérêt. Sa contenance changea quand il apprit qu'elle amenait ces enfants de Caen en Normandie pour solliciter de l'empereur la grâce de leur mère, condamnée à mort par le tribunal criminel de cette ville.

L'empereur n'avait, pour le moment, aucun souvenir d'avoir entendu parler de cette affaire ; il voyait cependant qu'elle devait être bien sérieuse pour que l'on fût venu de si loin pour lui demander la grâce d'une condamnée. Cette dame n'était munie d'aucune lettre de recommandation ; elle venait absolument surprendre un mouvement de sensibilité à l'empereur, qui lui demanda le nom de la personne en faveur de laquelle elle intercédait. C'est alors qu'elle nomma madame de D*** ; ce nom rappela à l'empereur toute l'affaire, et il répondit à cette dame qu'il était fâché de ne pouvoir la dédommager d'un aussi pénible voyage que celui qu'elle venait de faire, mais qu'il ne pouvait lui répondre sans connaître l'opinion du conseil, surtout sur un cas comme celui dont il était question, parce qu'il rappelait à son esprit des circonstances tellement graves, qu'il ne croyait pas pouvoir user du droit de faire grâce dans cette occasion.

J'ai vu le moment où il allait l'accorder ; son cœur avait déjà prononcé, mais d'autres considérations lui parlaient plus haut que la sensibilité ; il était fort en colère contre le ministre de la police, qui, après avoir fait un grand éclat de cette affaire et s'en être fait un mérite, donnait ensuite des passeports pour que l'on vînt lui demander grâce de l'exécution d'un jugement sur lequel il ne lui avait rien écrit ; il disait avec raison : « Si c'est un cas graciable, pourquoi ne me l'avoir pas écrit ? et s'il ne l'est pas, pourquoi avoir donné des passeports à une famille que je suis obligé de renvoyer désolée ? » Il se plaignit beaucoup de ce manque de tact de la part du ministre de la police.

La personne pour laquelle on demandait grâce à l'empereur était une madame D***, divorcée d'avec son mari, et vivant fort légèrement avec tout le monde. Après son divorce elle s'était retirée chez sa mère avec ses deux enfants ; elle habitait un château à sept ou huit lieues de Caen, sur le bord d'une route.

Plusieurs fois la messagerie avait été arrêtée et volée non loin de là, sans que l'on pût parvenir à découvrir les auteurs de ce brigandage, qui était exercé par des hommes se disant chouans et royalistes, pour cacher leur honteux trafic, mais qui, au fait, ne faisaient que voler pour leur compte particulier. On cherchait partout des traces de ces voleurs, lorsqu'un incident, qu'il serait trop long de raconter, vint en faire découvrir quelques-uns ; on eut bientôt les autres : ils étaient tous de ce qu'on appelait autrefois des gens comme il faut, appartenant à de bonnes familles ; mais ayant fréquenté de mauvaises compagnies, ils s'étaient perdus. Madame D*** s'était associée à eux au point de leur donner asile dans son château, où ils se réunissaient pour aller commettre le vol, et où ils revenaient ensuite pour le partager après l'avoir exécuté. Ses désordres l'avaient conduite à cet état d'abaissement. Elle fut traduite devant le tribunal d'après les dépositions des complices ; elle y fut convaincue et condamnée à mort. Son avocat lui avait probablement conseillé de se déclarer enceinte, afin d'obtenir une suspension à son exécution, et avoir le temps d'envoyer sa mère et ses enfants demander sa grâce.

Si elle pouvait l'obtenir sans blesser la morale publique, c'était au ministre à en informer l'empereur ; si elle ne le pouvait pas, le ministre ne devait pas laisser entreprendre un voyage à une famille qui s'en est retournée pleurant tout le long du chemin, et laissant croire qu'elle était victime de la cruauté de l'empereur.

Il arriva encore, avant de partir de Vienne, une aventure d'une autre espèce qui aurait pu avoir des suites désagréables, si l'empereur n'avait pas

été si bien servi, que l'on y remédia sur-le-champ, sans que cela pût paraître.

Il venait de signer la paix, et avait dicté à M. de Meneval, son secrétaire intime, deux lettres, l'une pour l'empereur d'Autriche, et l'autre pour l'empereur de Russie. Il n'attendit pas qu'elles fussent copiées et alla voir défiler la parade. M. de Meneval, les ayant achevées, les mit sur le bureau de l'empereur, afin qu'il les lût et les signât à son retour (l'empereur avait l'habitude de relire ce qu'il dictait) ; il disposa aussi deux enveloppes auxquelles il mit d'avance les adresses pour avoir plus tôt expédié les lettres au retour de l'empereur, qui ne tarda pas à rentrer.

Il lut et signa les deux lettres, et, pendant que M. de Meneval ajoutait à l'une d'elles ce qu'il venait de lui ordonner, il s'amuse à ployer l'autre lui-même, à la mettre dans l'enveloppe, à la cacheter, et va lui-même la donner au général autrichien Bubna, qui était, depuis la parade, à attendre dans le salon voisin. Celui-ci était déjà parti pour le quartier général de l'empereur d'Autriche, lorsque M. de Meneval, voulant mettre la deuxième lettre dans l'enveloppe, trouva que c'était l'enveloppe de l'empereur de Russie qui était restée, et il avait en main la lettre destinée à l'empereur d'Autriche ; en sorte que le général Bubna était parti avec la lettre destinée à l'empereur de Russie, dans l'enveloppe à l'adresse de l'empereur d'Autriche. Il n'est pas nécessaire, je crois, d'ajouter que ce n'était pas la même chose : aussi l'empereur vint-il lui-même pour faire courir après le général Bubna, que l'on joignit hors des grilles du château ; on lui dit que l'empereur désirait qu'il revînt, parce qu'il avait quelque chose à ajouter à la lettre dont il était porteur. On les remit chacune dans leur enveloppe, et cela ne se sut pas. Depuis cette anecdote, l'empereur ne se mêla plus de l'expédition de ses dépêches, et laissa ce soin à M. de Meneval, qui ne le quittait pas un seul jour.

CHAPITRE X

Pertes de l'Autriche. — Départ pour la France. — Arrivée à Fontainebleau. — M. de Montalivet. — Opinion de l'empereur sur cette famille. — Les rois de Saxe, de Wurtemberg et de Bavière à Paris. — Véritable motif du divorce de l'empereur. — Le prince Eugène chargé d'en parler à l'impératrice. — Cérémonie du divorce. — L'impératrice Joséphine, son caractère, sa bonté, — Démêlés de Napoléon et de son frère Louis, roi de Hollande. — Ordre d'intercepter des dépêches. — Encore M. Fouché. — Position politique de l'empereur.

Par le traité de paix, l'Autriche perdit à peu près trois millions d'habitants ; elle céda la Galicie avec les provinces illyriennes, et quelques territoires dans l'Innviertel, ainsi que le pays de Salzbourg. Les princes confédérés d'Allemagne eurent quelques augmentations de territoire ; la Bavière particulièrement se trouvait doublée en population depuis 1805, et dans les deux guerres l'empereur avait remis deux fois sur le trône le souverain de ce pays ; son armée avait acquis une gloire nationale en combattant avec nous. L'empereur aimait les Bavarois ; le général de Wrede, entre autres, était un de ceux qu'il distinguait le plus. Avant de quitter l'Allemagne, il lui donna une terre de 36,000 fr. de rente ; elle était située à la frontière de la Bavière, dans la portion de territoire qu'elle acquérait sur l'Autriche par ce traité de paix.

Il fallait que l'Autriche eût eu bien peur des suites d'une reprise d'hostilités pour s'être imposé de pareils sacrifices, ou bien qu'en y souscrivant elle eût conservé une arrière-pensée, parce que dans le nombre il y en avait d'incompatibles avec son existence. Il me semble que, si cela m'eût concerné, je me serais fort méfié de cette résignation. Je ne

sais pas si l'empereur y croyait beaucoup ; mais ce qui est certain, c'est qu'en partant de Vienne il vint à Passau sur l'Inn, où il faisait exécuter des travaux de fortifications immenses, et qu'en les visitant tous, non seulement il n'ordonna pas d'en ralentir l'activité, mais au contraire il recommanda de mettre cette place dans le meilleur état de défense. Il avait ordonné que l'on y conduisît l'artillerie qu'on avait prise à Vienne. Il resta deux jours à Passau à attendre un courrier de Vienne que devait lui expédier M. de Champagny, et ce n'est qu'après l'avoir reçu que définitivement il partit pour la France.

Nous vînmes de Passau à Landshut, Freysing et Munich, où l'empereur fut reçu comme un véritable libérateur ; la Cour était au château de Nymphenbourg (1) : c'est là que l'empereur descendit ; il resta deux ou trois jours chez le roi de Bavière, et vint ensuite à Augsbourg chez l'ancien électeur de Trèves, qui depuis le Congrès de Ratisbonne était évêque d'Augsbourg. Il dîna avec lui, et partit de suite pour Stuttgart. Il voulut s'arrêter à Ulm chez M. de Grawenrenth, gouverneur civil du cercle, qui avait été ministre du roi de Bavière près de lui pendant la campagne de 1805. Il y soupa, et, ayant voyagé la nuit, il arriva le lendemain de bonne heure chez le roi de Wurtemberg, dont la Cour était rentrée à Stuttgart. On lui fit une réception très brillante ; il y resta également un jour, passa de même quelques instants à Carlsruhe, et arriva à Strasbourg, où il ne s'arrêta que le temps nécessaire pour recevoir des rapports sur tout ce qu'il avait ordonné de faire dans cette place et à Kehl. De là il ne s'arrêta plus jusqu'à Fontainebleau, où il avait ordonné à sa Maison de venir le recevoir, ainsi qu'aux ministres de lui apporter leur travail (2).

(1) L'empereur arriva à Nymphenbourg le 20 octobre (1809), à neuf heures du matin et le 21 à Munich (D. L.).

(2) L'empereur arrive à Fontainebleau le 26 octobre à dix heures du matin (D. L.).

Mais il avait voyagé si vite, qu'il arriva le premier. Il n'y avait pas encore un domestique d'arrivé; il attendit tout le monde en visitant les appartements neufs qu'il avait fait faire. C'est cette année que l'on s'est servi, pour la première fois, du bâtiment situé dans la Cour du Cheval Blanc, où était auparavant l'Ecole militaire, qui venait d'être transférée à Saint-Cyr. Il l'avait fait arranger en appartements d'honneur, pour donner de l'ouvrage aux manufactures de Lyon et aux ouvriers de Paris. Ce qu'il vint de monde de toutes parts, pour le voir, ne peut se rendre ; on ne trouvait pas d'expressions assez fortes pour lui exprimer son amour et son dévouement. S'il est un monarque autorisé à compter sur les hommages des peuples qu'il gouverne, quel est celui qui en a reçu plus de témoignages que l'empereur n'en a reçu des Français et des populations d'un grand nombre d'autres pays ?

L'impératrice, qui était à Saint-Cloud, vint à Fontainebleau, et peu d'heures après son arrivée dans cette résidence il y eut une réunion de toutes les dames les plus gracieuses dont cette Cour a été le modèle. Il y en avait très peu qui n'eussent pas un mari, un frère, ou un fils, soit avec l'empereur, soit dans l'armée, et je ne crois pas qu'il ait oublié une seule fois de leur en donner lui-même des nouvelles en même temps qu'il leur demandait des leurs. Dans ces occasions-là, il était moins un monarque qui venait recevoir des hommages et des marques de soumission, qu'un bon et excellent père qui aimait à voir réuni autour de lui tout ce qui touchait de près aux familles qu'il avait associées à sa destinée. Ce palais de Fontainebleau avait été tiré de l'état de ruine dans lequel il était tombé, et se trouvait, comme par magie, rétabli dans un état de magnificence qu'on n'y vit jamais, même dans les plus beaux jours de Louis XIV.

Nous étions arrivés à Fontainebleau le 26 octobre 1809, et l'empereur y resta jusqu'au 21 novembre suivant. Pendant ces trois semaines, il remplaça le ministre de l'intérieur, qui était mort pendant la

campagne. Entre plusieurs candidats, il choisit M. de Montalivet, alors directeur-général des ponts et chaussées ; il aimait beaucoup cette famille. En en parlant, il se servait de cette expression : « C'est une famille d'une rigoureuse probité, et composée d'individus d'affection ; je crois beaucoup à leur attachement. » Il avait bien raison, et il n'a pas eu affaire à des ingrats, car M. de Montalivet était un homme de bien dans toute l'extension du mot.

L'empereur partit pour rentrer à Paris et en même temps pour voir le roi de Saxe, qui venait d'y arriver uniquement pour lui faire une visite et le remercier d'avoir délivré ses Etats, et en second lieu de les avoir agrandis. L'empereur lui fit donner le palais de l'Elysée, que l'on avait garni de tout ce qui était nécessaire à sa représentation, et tout ce qui composait les principales autorités de l'Etat s'empressa d'aller offrir ses hommages à ce vertueux monarque. Son exemple fut suivi par les autres princes confédérés, et nous vîmes arriver successivement le roi de Wurtemberg, que l'empereur fit loger au palais du Luxembourg, et le roi de Bavière, qui arriva un peu plus tard. Le prince Primat ainsi que d'autres des bords du Rhin vinrent également.

Cet hiver fut remarquable par ses fêtes et ses plaisirs, et en même temps par le plus grand événement que nous eussions encore vu. Il y a eu mille contes de débités sur les motifs qui ont déterminé l'empereur à rompre les liens dans lesquels il s'était engagé depuis plus de quinze ans, et à se séparer d'une personne qui fut la compagne de sa vie pendant les circonstances les plus orageuses de sa glorieuse carrière. On lui a supposé l'ambition de s'allier au sang des rois et on s'est plu à répandre le bruit qu'il avait sacrifié toutes les autres considérations à celle-là ; on a été là-dessus dans une erreur absolue, et aussi injuste à son égard qu'on l'est d'ordinaire envers ceux qui sont au-dessus de nous. La vérité la plus exacte est que le sacrifice de l'objet de ses affections a été le plus pénible qu'il

ait éprouvé pendant sa vie, et qu'il n'y a rien qu'il n'eût préféré à ce qu'il a été obligé de faire par des motifs que je vais décrire.

On fut généralement injuste envers l'empereur, lorsqu'il mit la couronne impériale sur sa tête ; on ne l'a cru mû que par un sentiment d'ambition personnelle, et on était dans une grande erreur. J'ai déjà dit qu'il lui en avait coûté pour changer la forme du gouvernement, et que, sans la crainte de voir l'Etat troublé de nouveau par les divisions qui sont inséparables d'un gouvernement électif, il n'eût peut-être pas changé un ordre de choses qui semblait être la première conquête de la Révolution.

Depuis qu'il avait ramené la nation aux principes monarchiques, il n'avait rien négligé pour consolider des institutions qui assuraient tout à la fois le retour des premiers, et qui maintenaient la supériorité des idées modernes sur les anciennes. La diversité d'opinions ne pouvait plus après lui amener de troubles, relativement à la forme du gouvernement ; mais cela ne suffisait pas ; il fallait encore que la ligne d'hérédité fût déterminée d'une manière précise, qu'elle n'offrît plus à sa mort une occasion de querelles entre des prétendants, parce que, si ce malheur était arrivé, il aurait suffi de la moindre intervention étrangère pour rallumer la discorde parmi nous. Son sentiment d'ambition particulière, dans ce cas, consistait à vouloir faire passer son ouvrage à la postérité, et à transmettre à son successeur un état fortement établi sur ses nombreux trophées.

Il ne pouvait se dissimuler que cette suite de guerres continuelles qu'on lui suscitait dans le dessein de diminuer sa puissance, n'avait réellement d'autre but que de l'abattre personnellement, parce qu'avec lui tombait toute cette puissance qui n'était plus soutenue par l'énergie révolutionnaire qu'il avait lui-même comprimée ; et pour continuer à imprimer au dehors une terreur dominatrice, il aurait fallu entretenir dans l'intérieur cette fièvre volcanique qui souvent sauve les empires, mais qui,

dirigée par une main habile, les mène quelquefois à leur asservissement.

Il était toujours sorti victorieux des entreprises qui avaient été formées contre lui ; presque toutes avaient produit un effet contraire à celui que ses ennemis s'étaient proposé, et c'est ainsi qu'eux-mêmes avaient réuni dans sa main cette masse de moyens qui leur parut plus redoutable encore avec un génie comme le sien ; mais aussi, puisqu'ils cherchaient si souvent à les lui arracher à lui-même lorsqu'il commandait ses armées en personne, que ne devait-on pas craindre qu'ils entreprissent sous son successeur, qui d'abord ne pouvait être qu'un collatéral, et, en deuxième lieu, qui aurait trouvé la nation épuisée, l'armée dégoûtée et les ressorts de l'esprit public usés !

Ce sont ces considérations qui l'ont déterminé, et qui lui faisaient quelquefois dire, en parlant de ses ennemis : « Ils se sont donné rendez-vous sur ma tombe, mais c'est à qui n'y viendra pas le premier ; » ce sont ces considérations, dis-je, qui l'ont déterminé à s'occuper du choix de son successeur.

L'empereur n'avait point d'enfants ; l'impératrice en avait deux (1), dont les destinées semblaient déjà fixées, et il n'aurait pu tourner sa pensée vers eux sans tomber dans de graves inconvénients, et sans faire quelque chose d'imparfait, qui aurait porté son principe de destruction avec son institution même. Je crois cependant que, si les deux enfants de l'impératrice avaient été seuls dans sa famille, il aurait pris quelque arrangement pour assurer son héritage au vice-roi, parce que la nation eût passé par cette transaction sans secousse ni déchirement, et que rien n'eût été dérangé de l'ordre qu'il avait établi. Le vice-roi était un prince laborieux, ayant une âme élevée, connaissant très bien l'étendue de ses devoirs envers l'empereur, et il se serait lui-même imposé l'obligation de consolider tout le système du gouvernement qui lui aurait été remis.

(1) Eugène et Hortense de Beauharnais.

Ce qui m'a donné cette opinion, c'est que j'ai toujours vu l'empereur content de sa soumission, et il disait quelquefois qu'il n'avait pas encore éprouvé un désagrément de la part du vice-roi. Il ne s'arrêta pourtant pas à l'idée de fixer son héritage sur lui, parce que d'une part il avait des parents plus proches, et que par là il serait tombé dans les discordes qu'il voulait principalement éviter. Mais ensuite il reconnaissait la nécessité de se donner une alliance assez puissante pour que, dans le cas où son système eût été menacé par un événement quelconque, elle eût pu lui servir d'appui et le préserver d'une ruine totale. Il espérait aussi que ce serait un moyen de mettre fin à cette suite de guerres dont il voulait sortir à tout prix.

Tels furent les motifs qui le déterminèrent à rompre un lien auquel il était attaché depuis tant d'années : c'était moins pour lui que pour intéresser un état puissant à l'ordre de choses établi en France. Il pensa plusieurs fois à cette communication qu'il voulait faire à l'impératrice, sans oser lui parler ; il craignait pour elle les suites de sa sensibilité, les larmes ont toujours trouvé le chemin le plus sûr de son cœur. Cependant il crut avoir rencontré une occasion favorable à son projet avant de quitter Fontainebleau ; il en dit quelques mots à l'impératrice, mais il ne s'expliqua pas avant l'arrivée du vice-roi, auquel il avait mandé de venir : ce fut lui-même qui parla à sa mère et la porta à ce grand sacrifice ; il se conduisit dans cette occasion en bon fils et en homme reconnaissant et dévoué à son bienfaiteur, en lui évitant des explications douloureuses avec une compagne dont l'éloignement était un sacrifice aussi pénible qu'il était sensible pour elle. L'empereur ayant réglé tout ce qui était relatif au sort de l'impératrice, qu'il établit d'une manière grande et généreuse, pressa le moment de la dissolution du mariage, sans doute parce qu'il souffrait de l'état dans lequel était l'impératrice elle-même, qui dînait tous les jours et passait le reste de la soirée en présence de personnes qui

étaient les témoins de sa descente du trône. Il n'y avait entre lui et l'impératrice Joséphine aucun autre lien qu'un acte civil tel que cela était d'usage dans le temps où il s'était marié. Or, les lois avaient prévu la dissolution de ces sortes de contrats ; en conséquence, à un jour fixe, il y eut le soir chez l'empereur une réunion de personnes dont l'office était nécessaire dans cette circonstance, parmi lesquelles étaient l'archi chancelier et M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely. Là, l'empereur fit à haute voix la déclaration de l'intention dans laquelle il était de rompre son mariage avec Joséphine, qui était présente ; et l'impératrice, de son côté, fit en sanglotant la même déclaration.

Le prince archichancelier ayant fait donner lecture de l'article de la loi, en fit l'application au cas présent, et déclara le mariage dissous (1).

(1) Ce grand conseil de famille eut lieu aux Tuileries le 15 décembre (1809) ; il était composé de Madame Mère, de Louis, roi de Hollande, de Jérôme, roi de Westphalie, de Murat, roi de Naples, du prince Eugène, vice-roi d'Italie, de la reine Julie, épouse de Joseph, de Hortense, l'épouse de Louis, de Caroline, l'épouse de Murat, de la reine Catherine, épouse de Jérôme et de la princesse Pauline. Cambacerès, prince archichancelier de l'Empire, et le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, ministre d'Etat et secrétaire de l'état civil de la famille impériale y assistaient également en vertu des constitutions de l'Empire.

Le lendemain, 16, jour fixé pour la séparation des deux époux, l'empereur se rendit chez Joséphine avec le baron de Meneval ; en le voyant entrer, elle se leva vivement et se jeta en sanglotant à son cou : il la serra contre sa poitrine et l'embrassa à plusieurs reprises. Dans l'excès de son émotion elle s'était évanouie ; l'empereur, voulant éviter le renouvellement du spectacle d'une douleur qu'il ne pouvait calmer, la remit entre les mains de M. de Meneval et il se retira rapidement.

Ce même jour, le 16 décembre, un sénatus-consulte déclara que le mariage contracté entre Napoléon et Joséphine était dissous, que néanmoins Joséphine conserverait les titres et rang, d'impératrice-reine couronnée et que son douaire était fixé à une rente annuelle de deux millions de francs sur le Trésor de l'Etat.

Les formalités une fois remplies, l'impératrice prit congé de l'empereur, et descendit dans son appartement qui était au rez-de-chaussée. D'après des arrangements convenus à l'avance, elle partit le lendemain matin pour aller s'établir à la Malmaison. De son côté, l'empereur alla le même jour à Trianon ; il ne voulait pas rester seul dans cet immense château des Tuileries, qui était encore tout plein du souvenir de l'impératrice Joséphine. Elle descendit du rang suprême avec beaucoup de résignation, en disant qu'elle était dédommagée de la perte des honneurs par la consolation d'avoir obéi à la volonté de l'empereur. Elle quitta la Cour, mais les cœurs ne la quittèrent point ; on l'avait toujours aimée, parce que jamais personne ne fut si bonne. Sa prévenance envers tout le monde fut la même étant impératrice qu'elle l'avait été auparavant ; elle donnait avec profusion et avec tant de bonne grâce, qu'on aurait cru être impoli que de ne pas

Après quelques explications, l'Officialité de Paris annula le lien religieux. L'acte civil de ce premier mariage (contracté le 8 mars 1796 à Paris) contenait des causes de nullité qui auraient suffi pour autoriser sa rupture, mais l'idée de faire usage de ces moyens, qui auraient blessé la dignité de l'empereur, ne se présenta pas même à son esprit. Les témoins avaient été Calmelet, Barras, Tallien et le capitaine Lemarois, aide de camp du général Bonaparte. Ce dernier n'était pas majeur ; né en 1776, il comptait à peine vingt ans en 1796, époque du mariage. L'âge des époux n'avait pas été exactement énoncé ; il avait été procédé à l'acte civil avec une irrégularité qu'excusait le laisser-aller de l'époque ; la production des actes de naissance ne fut pas exigée, ou bien ces actes furent examinés très superficiellement ; le général Bonaparte y figurait comme étant né le 5 février 1768, quoi qu'il fût réellement venu au monde le 15 août 1769. C'est sans doute ce qui a fait supposer à quelques historiens que Napoléon était né avant la réunion de la Corse à la France. L'énonciation de cette date était-elle l'effet d'un oubli ou de l'incurie de l'homme d'affaires du général Bonaparte ; ou le général avait-il le désir, en se vieillissant de dix-huit mois, de se rapprocher de l'âge de M^me^ de Beauharnais, qui, de son côté, faisait un pas vers le sien ? La date du 5 février, n'est celle de la naissance d'aucun de ses frères (D. L.).

accepter ; on ne pouvait entrer chez elle sans en revenir comblé. Elle n'a jamais nui à personne dans le temps de sa puissance ; ses ennemis même en ont été protégés ; il n'y a presque pas eu un jour de sa vie où elle n'ait demandé quelque grâce pour quelqu'un que souvent elle ne connaissait pas, mais qu'elle savait mériter son intérêt ; elle a établi un grand nombre de familles, et dans ses dernières années elle était entourée d'une peuplade d'enfants dont les mères avaient été mariées et dotées par ses bontés. La méchanceté lui reprochait un peu de prodigalité dans ses dépenses : faut-il l'en blâmer ? On n'a pas mis le même soin à compter les éducations qu'elle payait pour des enfants de parents indigents ; on n'a point parlé des aumônes qu'elle faisait porter à domicile. Toute sa journée se dépensait à s'occuper des autres, et fort peu d'elle. Tout le monde la regretta pour l'empereur, parce qu'on savait qu'elle ne lui disait jamais que du bien de presque tout ce qui le servait. Elle fut même utile à M. Fouché, qui avait voulu en quelque sorte se rendre l'instrument de son divorce un an plus tôt (1).

Pendant son séjour à Malmaison, le grand chemin de Paris à ce château ne fut qu'une procession, malgré la mauvaise saison : chacun regardait comme un devoir de s'y présenter au moins une fois la semaine. L'empereur de son côté faisait ce qu'il pouvait pour s'accoutumer à être seul à Trianon, où il avait été s'établir ; il envoyait souvent savoir des nouvelles de l'impératrice à Malmaison ; je crois que sans ses occupations il y aurait été le plus souvent lui-même (2).

(1) Ce fut elle qui sollicita l'empereur de le remettre en fonctions après la conjuration de Georges.

(2) Elle ne s'établit définitivement à la Malmaison que vers la fin de 1811. Elle y eut par ordre de l'empereur, un premier aumônier archevêque, une dame d'honneur, six dames du Palais, un chevalier d'honneur, quatre chambellans, quatre écuyers, une lectrice et un intendant

A l'occasion de cet événement ,il avait appelé à Paris quelques membres de sa famille ; ils vinrent lui tenir compagnie à Trianon ; le roi et la reine de Bavière arrivèrent aussi à Paris dans ce temps-là. Ce fut celui des souverains de l'Allemagne qui y resta le dernier. L'hiver se passa gaiement en bals masqués et autres divertissements de ce genre. L'empereur recommanda lui-même que l'on procurât beaucoup de distraction aux princes qui étaient venus lui faire visite. Il avait pris un soin particulier de ce qui concernait la reine de Bavière, au service d'honneur de laquelle il avait fait attacher des dames du palais de l'impératrice. A la fin de janvier, tous les princes étaient retournés chez eux ; il ne restait à Paris que quelques membres de la famille de l'empereur.

Au milieu de toutes ces distractions, l'empereur ne négligeait pas les affaires publiques. Les Anglais avaient été forcés d'évacuer Flessingue avec l'île de Walcheren, où les maladies avaient mis leur armée presque tout entière à l'hôpital. Par suite de cette occupation de Flessingue par les Anglais, l'empereur se plaignit au roi de Hollande de ce que ses troupes n'avaient pas fait leur devoir (1). Il y avait

général. Au moment du mariage avec Marie-Louise, l'empereur acheta pour Joséphine le domaine de Navarre, près d'Evreux. Dès le 10 mars 1810, il avait écrit à Maret, ministre secrétaire d'Etat : « ... Présentez-moi à signer, demain matin, des lettres patentes, qui érigent la terre de Navarre en duché avec les biens et revenus que je me réserve d'y ajouter. Je conférerai ce duché à l'impératrice Joséphine, qui le transmettra à un enfant mâle du prince Eugène à sa volonté, et aux descendants mâles de ce prince par ordre de progéniture ; et, venant à s'éteindre cette branche, les autres enfants mâles hériteront et à l'extinction définitive, ce duché retournera à la Couronne. » (D. L.).

(1) L'empereur disait qu'il n'avait laissé l'armée hollandaise dans le pays, lorsqu'il était parti pour la dernière campagne, que parce qu'il craignait pour Anvers, où il ne pouvait pas laisser de troupes, n'en ayant pas suffisamment. *(Note de l'édition originale.)*

un petit fort dans l'Escaut, appelé le fort de Bast, qui se rendit à la flotte anglaise sans avoir tiré un coup de canon. Il prétendit que le port et l'arsenal d'Anvers n'étaient pas suffisamment à couvert avec des voisins comme les Hollandais, et voulut, par suite de cette opinion, prendre des arrangements pour obtenir de lui une partie de la frontière militaire de la Hollande de ce côté-là. Il trouva de la résistance dans son frère, qui était aussi venu à Paris à l'occasion de la rupture du mariage. Cette résistance devint sérieuse. Je ne sais qui avait mis dans l'esprit du roi de Hollande que, pendant qu'il était à Paris, l'empereur donnait des ordres aux troupes qui depuis la paix étaient revenues à Anvers, d'entrer à Berg-op-Zoom, Bois-le-Duc et Breda, qui étaient les places de la nouvelle frontière que l'on voulait occuper pour être maître de l'Escaut oriental et du reste du cours de la Meuse, mais il est certain qu'il y avait un traître qui rapportait au roi de Hollande des projets qu'il avait peut-être supposés lui-même à l'empereur ; car l'empereur, qui avait toujours des moyens particuliers pour être informé de tout, fut averti que le roi se proposait d'envoyer un courrier en Hollande, pour que ces trois places résistassent si les troupes françaises se présentaient pour les occuper. On prétendit de plus qu'il avait prescrit que quand même il y aurait un ordre de sa part pour les remettre aux Français, il ne fallait pas y obtempérer avant qu'il ne fût de retour dans ses Etats : voulant ainsi donner à penser qu'il aurait peut-être perdu sa liberté, ou qu'on lui aurait surpris cette transaction.

L'empereur, justement mécontent qu'on lui supposât un tel projet, le fut particulièrement du mal que pouvait produire en Hollande une pareille lettre, surtout lorsqu'il n'y avait aucun motif pour l'écrire. Il était au Théâtre-Français le soir du jour où il apprit ces détails ; j'avais eu l'honneur de l'accompagner. Il paraît qu'il était préoccupé de ce qu'on lui avait dit, parce qu'il me fit approcher pour me donner à voix basse l'ordre d'aller dire de sa part au

ministre de la police de prendre des mesures pour saisir aux barrières tous les courriers qui partiraient de Paris pour la Hollande. Je trouvai le ministre chez lui ; il donna ses ordres en ma présence et demanda ses chevaux, en me disant qu'il allait lui-même voir le roi de Hollande.

Il fallait bien qu'il craignît quelque chose par suite de ce qui avait été rapporté à l'empereur, ou de ce que le roi de Hollande se proposait de faire, parce que je ne lui avais rien dit, ne sachant rien moi-même. Je vins rendre compte à l'empereur de l'exécution de ses ordres ; il était encore au spectacle et parut un peu étonné que le ministre de la police eût été voir le roi de Hollande aussi promptement. Voici comment je me suis expliqué cela : le ministre de la police aimait à se mêler un peu de tout, et ménageait tous les partis. Il est entré dans ma pensée que c'était lui-même qui, après avoir jeté de l'inquiétude dans l'esprit du roi, l'aurait entendu tenir quelques propos qu'il avait été rapporter à l'empereur, et que, voyant l'ordre qu'il recevait de faire arrêter ses courriers, il s'était hâté d'aller l'en avertir, afin qu'il prît des précautions pour les dépêches importantes, laissant toutefois les insignifiantes, afin que l'on saisît quelque chose qui prouvât que l'on avait exécuté l'ordre donné. Arriva-t-il chez le roi avant ou après le départ du courrier qui était parti ce soir-là, et qui fut arrêté à la barrière, c'est ce que je ne sais pas ; mais ce que j'ai fortement soupçonné depuis, c'est que le courrier ayant été amené chez le ministre de la police, celui-ci ne remit à l'empereur que ce qu'il convenait au roi de Hollande de laisser voir ; c'est à-dire que si le courrier était déjà parti lorsque le ministre a été chez le roi, il lui a rendu ses dépêches, dont le roi a soustrait ce qu'il voulait, ou que s'il n'était parti qu'après la visite du ministre, l'infidélité a été encore plus facile.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'intention du roi était de résister ouvertement, et que l'on attendait ses ordres en Hollande. Que portait le courrier,

si ce n'était cet ordre? L'empereur savait bien en quels termes il était sur ce point avec le roi son frère, et n'était pas surpris qu'il écrivît en conséquence en Hollande, où il savait que l'on se disposait à la défense, Il fut bien plus étonné de ne rien voir dans les dépêches qu'on lui apportait. Cela m'a donné à penser que le ministre de la police ayant eu peur pour lui des suites d'une explication qui aurait vraisemblablement eu lieu entre l'empereur et le roi, si le ton des dépêches y avait donné lieu, il avait imaginé de les duper tous deux, parce qu'indubitablement le roi se serait justifié en disant que ses craintes venaient du ministre, et que l'empereur n'eût pas manqué de dire à son frère que c'était ce même ministre qui l'avait averti.

L'empereur ne dit rien, mais il n'en pensa pas moins, et je crois qu'il mit cette anecdote au nombre de celles qu'il se proposait de ne pas oublier lorsqu'il en serait temps.

Le roi de Hollande eut une belle occasion de se plaindre de la violence qu'on lui faisait ; les torts n'avaient pas l'air d'être de son côté ; mais cependant lorsqu'il vit l'empereur tellement prononcé pour obtenir ce qu'il avait fait traiter officiellement par les relations extérieures, il céda, et le maréchal Oudinot, qui était sur la frontière, reçut ordre d'entrer en Hollande, et de prendre possession de la partie cédée (1).

(1) Le 16 mars 1810, un traité fut signé à Paris par le duc de Cadore et l'amiral Ver Huell, au nom de la France et de la Hollande. Par cette convention, le roi Louis est forcé de fermer ses ports aux bâtiments anglais, et d'interdire tout commerce entre ses peuples et les Anglais. Six mille Français doivent entrer en Hollande pour surveiller l'exécution de cet engagement, pour garantie duquel, le Cabinet de la Haye cède en outre à la France, le Brabant hollandais et la Zélande, y compris l'île de Schonoven.

Ce traité, qui était encore un des tristes et inexorables conséquences de la lutte engagée entre la France et l'Angleterre, compléta la ruine du commerce hollandais et acheva de mécontenter le roi Louis contre son frère (D. L.).

Après la paix, l'empereur avait fait retourner une grande quantité de troupes vers l'Espagne, et le reste de l'armée était venu prendre des quartiers dans les provinces allemandes dont le sort avait été remis à sa disposition par les traités antérieurs. On s'écria beaucoup contre cette mesure, qu'elle était une preuve que l'empereur cherchait déjà une nouvelle guerre ; on était dominé par la calomnieuse méchanceté, qui empêchait de réfléchir que les troupes qui vivaient sur les provinces étrangères, et qui étaient payées avec leur revenu, étaient autant de dégrèvement pour le trésor public, qui aurait été dans l'obligation d'envoyer au dehors des sommes énormes pour leur solde et entretien.

Les mêmes passions répliquaient qu'il n'y avait qu'à faire la paix ! Mais ce n'était que pour faire la paix qu'il gardait les provinces étrangères et une aussi forte armée. Il avait dû la proportionner à toutes celles que ses ennemis pouvaient lui opposer ; il gardait les provinces allemandes pour les rendre en retour de ce qu'il avait à demander à l'Angleterre, tant pour lui que pour ses alliés.

Il n'avait aucun moyen de reconquérir les possessions françaises et hollandaises d'outre-mer, dont les deux nations ont un égal besoin ; mais il avait en sa possession des provinces allemandes et des Etats entiers à rendre ou à leur indépendance ou à leur ancienne domination, qui étaient tous des alliés de l'Angleterre. Il fallait qu'il parvînt à faire la paix avec elle de cette manière, ou que la guerre fût éternelle.

L'Angleterre augmentait sa puissance dans les quatre parties du monde ; l'empereur n'augmentait la sienne qu'en Europe, et il ne retenait que ce qui intéressait l'Angleterre, pour avoir en main de quoi régler ses comptes avec elle. Croit-on, par exemple, que l'empereur eût jamais voulu garder Danzig, Lubeck, Hambourg, le Hanovre, la Hollande, Erfurt, Fulde, etc., etc. ? Il aurait rendu tout cela pour le rétablissement d'un équilibre dans les possessions d'outre-mer entre les différentes puissances mariti-

mes. Il y a même plus : c'est qu'il aurait fini par séparer l'Italie de la France, si l'Espagne avait pu faire sa révolution sans secousse ni guerre. Il n'a gardé l'Italie que pour la préserver de ses anciennes habitudes, et en même temps pour en tirer des moyens de résister à cette suite de coalitions qui se reformaient contre lui aussitôt qu'il les avaient dissipées : s'il n'avait pas eu l'Italie, il aurait succombé à la première entreprise qui eût été bien dirigée. Elle lui donnait des hommes, de l'argent, des magasins, et mettait de l'intervalle et des obstacles entre lui et ses ennemis. S'il avait consenti à être indifférent envers l'Italie, il serait tombé de suite moins qu'au rang de deuxième puissance. L'Italie ne pouvait être neutre ; la force des habitudes y reprenant son influence, elle eût été ingrate et eût bientôt porté tous ses moyens à nos ennemis : et l'empereur, n'ayant ni Naples ni l'Espagne, aurait été moins fort que ne l'était la France avant la Révolution, surtout lorsque le temps serait revenu où les deux Etats auraient été gouvernés par des princes administrateurs et tout à la fois belliqueux, qui auraient cherché à affermir leur puissance en l'étendant.

Les princes qui lui faisaient la guerre sous prétexte que sa puissance troublait la sécurité de tout le monde, ne permettaient pas que l'on s'effrayât de la leur, qui avait pris, pendant notre Révolution et avant, une extension au-delà de toutes bornes.

CHAPITRE XI.

Projets d'alliance. — L'empereur penche vers la Russie. — Réponse de l'empereur Alexandre. — Intrigue. — Le chevalier de Florette. — M. de Sémonville. — Réponse de la Cour de Vienne. — Embarras de l'empereur. — Il consulte son Conseil. — Diversité des opinions. — Voyage de Marie-Louise vers la France. — Impatience de l'empereur. — Il va au devant de la nouvelle impératrice. — Rencontre sur la route. — Arrivée à Compiègne. — Propos indiscrets. — Cérémonie du mariage civil.

Nous étions à la fin de janvier 1810. Le divorce de l'empereur avait été prononcé dans le mois précédent, et vraisemblablement il avait déjà songé à former une nouvelle union avec une princesse qui, en resserrant les liens d'une alliance utile pour la France, pourrait lui donner un héritier que chacun regardait comme le seul obstacle au retour des dissensions intestines.

Il n'y avait, à cette époque, de princesses en âge d'être mariées, dans les familles qui régnaient sur de grands Etats, qu'en Russie S. A. I. madame la grande-duchesse Anne, alors fort jeune ; et en Autriche S. A. I. madame l'archiduchesse Marie-Louise et une de ses sœurs, plus âgées toutes deux que la princesse de Russie.

L'empereur n'avait alors que quarante ans, et quoique la disproportion d'âge fût très grande, il y avait plusieurs raisons qui l'avaient porté à sacrifier les convenances particulières à la politique de l'Etat. Il était par inclination attaché à l'empereur de Russie, avec lequel il était en alliance, et, malgré le ressentiment que lui avait donné la conduite de son armée dans la campagne qu'il venait de terminer, il aurait encore saisi une occasion de resserrer des liens qui avaient paru tant convenir à tous deux,

d'autant plus que l'alliance avec la Russie étant bien entretenue, et par conséquent bien observée, la paix ne pouvait jamais être troublée en Europe. En second lieu, il n'y avait rien entre ces deux grandes puissances qui s'opposât à une parfaite intimité : elles étaient indépendantes l'une de l'autre, et leurs armées, en se rencontrant, n'avaient appris qu'à s'estimer réciproquement, au lieu qu'après tout ce qui s'était passé entre nous et l'Autriche, on ne pouvait pas s'arrêter à l'idée de tourner ses regards vers ce côté.

On croit que c'est vers la fin de décembre, ou au commencement de janvier que l'empereur écrivit confidentiellement à M. de Caulaincourt, son ambassadeur en Russie, relativement au projet qu'il avait de s'unir avec la princesse Anne Paulowna, parce que je me rappelle qu'à un cercle au château des Tuileries, après qu'il fut de retour de Trianon, il me demanda à voix basse de lui désigner, parmi les dames qui étaient dans le salon, quelle était celle dont la figure avait le plus de rapport avec celle de la grande-duchesse Anne de Russie. Je me trouvais être le seul Français de tout ce qui était là, qui avait eu l'honneur de la voir ; mais elle n'avait alors que seize ans, et quoiqu'elle promit déjà beaucoup, j'eus de la peine à satisfaire sa curiosité. Il m'en reparla encore une fois depuis, et je crois que si la réponse à la lettre qu'il avait fait remettre par M. de Caulaincourt avait été telle qu'il la désirait, il n'eût pas différé un moment de donner suite à ce projet. Il l'attendait avec impatience, lorsqu'au lieu de ce qu'il espérait, il reçut une lettre de l'empereur de Russie, qui n'acceptait ni ne refusait (1).

Il fallait six semaines pour avoir une réponse à une demande faite de Paris à Saint-Pétersbourg, parce que l'on accordait quinze jours pour la com-

(1) Indépendamment de la lettre à M. de Caulaincourt, la demande en a été faite directement de l'empereur à l'empereur Alexandre, qui y a répondu, de sa main, qu'il allait consulter sa mère. *(Note de l'édition originale.)*

munication officielle, et quinze jours à chaque courrier. Les six premières semaines étaient donc passées en pure perte ; mais pendant ce temps-là les esprits travaillaient : on pariait pour et contre, parce que dans une ville comme Paris on sait tout, et on conjecture de tant de manières différentes sur les choses que l'on ne sait pas, que souvent on met le doigt sur la vérité.

On parlait assez du prochain mariage de l'empereur avec une princesse de Russie pour qu'il n'y eût plus qu'une opinion là-dessus, et chacun cherchait déjà à se faire une position à la Cour de la nouvelle souveraine, lorsqu'un incident, œuvre d'une intrigue, vint déranger tous les calculs.

Depuis le dernier traité de paix, l'Autriche avait envoyé à Paris, comme ambassadeur, M. le prince de Schwartzenberg (l'officier-général). Sa position était réellement pénible ; et il fallait un bien grand dévouement à son souverain pour venir occuper ce poste à Paris, après des événements aussi malheureux que ceux que l'Autriche avait éprouvés : néanmoins il eut la constance d'y rester. Il avait chez lui des assemblées auxquelles un grand nombre de personnes se rendaient.

La maison d'un ambassadeur ne manque jamais d'hommes assidus, lorsque le dîner y est bon, et qu'avec cela le maître de la maison est poli. On avait déjà commencé à prendre des habitudes chez le prince de Schwartzenberg, qui avait avec lui, comme secrétaire d'ambassade, le chevalier de Florette ; celui-ci était fort connu à Paris, et je crois que c'est la raison qui avait déterminé le choix qui en avait été fait.

M. de S..., sénateur (1), avait été autrefois ambassadeur de France en Hollande, où il avait connu M. de Florette, qui y était employé à la légation autrichienne dans ce pays (2).

(1) De Sémonville.

(2) Je tiens ces détails du sénateur lui-même.

Un certain soir, S... étant chez l'ambassadeur d'Autriche (prince de Schwartzenberg), y rencontra Florette, et dans un aparté que les diplomates aiment toujours, S... l'entretint des affaires du temps, et du bruit qui courait du mariage prochain de l'empereur avec une princesse de Russie ; mais que cela n'était encore qu'un projet, parce que rien n'était arrêté ; en même temps il témoigna au chevalier de Florette son étonnement de ce que la Cour d'Autriche, qui avait de belles princesses, ne faisait aucune démarche pour les faire préférer, ajoutant que cela était maladroit, parce que c'était le seul moyen de réparer les affaires ; qu'il était d'ailleurs connu en Autriche que, cette occasion une fois manquée, elles pourraient encore aller pis.

Le chevalier de Florette, soit qu'il soupçonnât quelque chose d'officiel dans cette communication, ou qu'il la regardât comme une simple conversation, ne manqua pas de répondre à M. de S... comme un homme qui était enchanté de l'entendre ; et pour connaître le fond de la vérité de ce qu'il lui disait, il lui répliqua que l'on serait sans doute très flatté à Vienne de recevoir une proposition de cette nature, mais que la bienséance ne permettait pas de parler de princesses dont le nom devait être respecté, et qu'avant tout il faudrait savoir comment cela serait reçu aux Tuileries. Leur conversation finit là. M. de S... vint directement chez M. le duc de Bassano, secrétaire d'Etat ; il le trouva au moment où il allait partir pour travailler avec l'empereur. Il lui rapporta la conversation qu'il venait d'avoir avec le chevalier de Florette, avec cette différence qu'il la raconta comme si c'était M. de Florette qui eût commencé à entrer en matière, et qui eût dit : « Nous n'osons point parler de nos princesses, parce que nous ne savons pas comment cette proposition serait reçue, et malgré le désir que nous en avons, nous devons attendre que les regards se tournent de notre côté (1). »

(1) Depuis que j'ai écrit ces Mémoires, j'ai lu une petite brochure qui paraît, au titre, être imprimée d'après une ré-

Cette version était bien différente de la vérité ; l'on pouvait en induire que l'Autriche désirait ce mariage, et avait même donné des instructions secrètes à son ambassadeur, soit pour chercher à en parler, ou pour répondre sur ce point, si le cas s'en était présenté. Dans la première conversation, M. de S... avait donné une sorte d'avis particulier à M. de Florette, et il résultait de ce qu'il rapportait à M. de Bassano que c'était M. de Florette qui lui avait fait entendre que l'Autriche désirait cette alliance, pour laquelle elle n'osait se présenter de crainte d'un refus. M. le duc de Bassano n'eut garde d'oublier de rendre compte de cela à l'empereur ; il le désirait, et l'empereur y prêta l'oreille d'autant mieux, qu'il ne voyait pas net dans ce qui se passait en Russie relativement à la question qu'il y faisait traiter. Comme rien ne lui disait qu'elle se terminerait au gré de ses désirs, il chargea à tout événement M. de Bassano de voir semi-officiellement le prince de Schwartzenberg, comme s'il n'eût été question que d'approfondir quelles seraient les intentions dans lesquelles en trouverait le Cabinet de Vienne sur cette proposition, si on la hasardait. L'ambassadeur

daction du général Bertrand, sur des matériaux assemblés par lui et laissés, à ce que l'on prétend, à l'île d'Elbe après le célèbre départ.

Dans cette brochure, il est fort question du mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise. Les détails que l'auteur en donne, quoique ceux d'un homme qui paraît avoir été aux écoutes, sont inexacts dans le point le plus important. C'est ce qui m'a fait douter de la vérité du reste. L'auteur prétend que M. de Narbonne avait reçu à Vienne des ouvertures sur ce mariage de la part de l'empereur d'Autriche. Voici ma réponse :

Après la paix de 1809, M. de Narbonne demanda à Vienne et obtint la permission d'aller visiter mesdames de France, qui habitaient à Trieste, et a pu, à son retour par Vienne, y voir l'empereur d'Autriche ; mais il était de retour à Paris avant le divorce de l'empereur, et en pareille matière on ne s'expose pas à avancer ce dont on n'est pas sûr : un courtisan ne s'expose pas à des regrets cuisants, et Narbonne avait sa fortune à faire. *(Note de l'édition originale.)*

ne put que donner les meilleures assurances ; mais demanda, pour plus de sûreté, le temps d'expédier un courrier dont il ferait connaître la réponse à M. le duc de Bassano : cela fut fait ainsi. Il y avait tant de brillant pour les amours-propres particuliers dans cet événement, que l'on n'oublia rien de tout ce qui pouvait le faire réussir ; et en conséquence le sénateur, qui était ami du duc de Bassano, courut bien vite chez M. de Florette pour lui dire où l'on en était avec la Cour de Russie, afin qu'il parût à la Cour comme un homme bien informé, et qu'ils en retirassent tout le petit crédit qui devait leur en revenir pour avoir fait hâter cette négociation qui intéressait les deux pays.

Voilà donc un courrier sur le chemin de Vienne, pendant que l'on en attendait un de Saint-Pétersbourg ; il va et revient deux fois avant que l'autre ait fait la moitié du chemin. Je ne pouvais comprendre quel mauvais génie avait soufflé sur nos affaires avec ce pays-là, surtout lorsque que je vis que l'inquiétude de l'impératrice-mère sur l'âge trop tendre de sa fille était à peu près sans réplique ; mais au moins il n'y aurait pas eu cette raison-là à alléguer, si l'aînée, qui avait alors vingt ou vingt-un ans, avait encore été à marier. Que de conjectures il est permis de tirer de cette malencontre ! Pendant que la Russie faisait des objections (car il fut un moment où l'empereur regardait la chose comme faite, au point qu'il disait que cet événement amènerait sans doute l'empereur de Russie à Paris) · pendant, dis-je, qu'elle tardait à se décider, le courrier de Vienne revint, apportant une réponse satisfaisante à tout ce que l'on pouvait désirer, et à laquelle la bienséance imposait de répondre avec le même empressement.

L'empereur se trouva donc placé entre une espérance et une proposition dont la conclusion dépendait de lui.

Il y avait beaucoup de raisons pour désirer de fixer promptement tous les esprits, car chacun avait pris part à cet événement comme si cela avait été

sa propre affaire. A Paris, on aime tant à causer de tout, que le mariage de l'empereur était devenu l'anecdote du jour et le sujet de toutes les conversations. De son côté, il était aussi bien aise de se voir marié, afin d'avoir l'esprit libre pour autre chose. Il voulut cependant dans cette grande occasion, consulter son Conseil privé; il fut assemblé aux Tuileries. Le roi de Naples, qui y fut un des plus énergiques opposants à l'alliance autrichienne, M. l'archichancelier M. l'architrésorier, M. de Talleyrand, les ministres au nombre desquels était M. Fouché, en faisaient partie.

L'état de la question y fut posé tel qu'il était, c'est-à-dire la Russie ne disant pas non, mais alléguant des motifs de retard qui couvraient peut-être d'autres projets étrangers à cet événement, tels que quelques transactions politiques (1); et l'Autriche dési-

(1) C'est-à-dire que ce mariage fut rompu parce que l'Empereur Alexandre consentait bien à accorder sa sœur, mais il voulait rattacher cette union à un traité contre le rétablissement éventuel de la Pologne; la lenteur que mettait l'empereur de Russie à répondre était calculée et Napoléon en était furieusement impatient ; mais quand son mariage avec une archiduchesse d'Autriche fut accompli il écrivit alors cette lettre à Champagny ; elle est datée du 16 mars 1810 :

« Monsieur le duc de Cadore, préparez un courrier pour Saint-Pétersbourg, par lequel vous ferez connaître au duc de Vicence combien je trouve ridicules les plaintes que fait la Russie ; qu'il doit répondre ferme à l'empereur et à Romanzof, s'il est question de cela ; que l'empereur me méconnaît lorsqu'il pense qu'il y a eu double négociation ; que je ne connais pas les traités éventuels ; que je suis trop fort pour cela ; que l'on a quatre fois demandé dix jours pour donner une réponse ; que ce n'est que quand il a été clair que l'empereur n'était pas le maître dans sa famille, et qu'il ne tenait pas les promesses faites à Erfurt, que l'on a négocié avec l'Autriche, négociation qui a été commencée et terminée en vingt-quatre heures, parce que l'Autriche avait pris des précautions et avait envoyé toutes les autorisations à son ministre pour s'en servir dans l'événement ; que, quant à la religion, ce n'est pas la religion elle-même qui a effarouché, mais l'obligation d'avoir un pope aux Tuileries ; que, quant

rant l'alliance de suite, et la présentant de bonne grâce.

L'empereur aimait à connaître les opinions de tout le monde ; il demanda d'abord ce qui vaudrait mieux pour la France, d'épouser une princesse de Russie ou une princesse autrichienne. Beaucoup de voix furent en faveur de la Russie, et l'empereur, en ayant demandé les motifs, eut occasion de remarquer que le principal était la crainte qu'une princesse autrichienne ne fût accessible à quelque ressentiment particulier par suite de la mort du roi et de la reine de France, sa grande-tante. Or, ce n'était là qu'une considération secondaire, qui intéressait quelques personnes qui penchaient, par cette raison, pour la Russie ; et l'empereur n'ayant pas vu qu'on lui assignât des motifs raisonnables pour en agir autrement, se décida pour S. A. I. madame l'archiduchesse Marie-Louise, parce que son âge lui convenait mieux, et que la manière avec laquelle l'Autriche la présentait était faite pour inspirer beaucoup de confiance.

Cette décision une fois prise, on en mena l'exécution si rapidement, que le même soir le contrat de mariage de l'empereur fut dressé, signé par lui et envoyé à Vienne, en même temps que la demande en forme de la main de S. A. I. madame l'archiduchesse Marie-Louise. Conséquemment, on écrivit en Russie pour qu'il ne fût plus donné suite au projet que l'on y avait formé. J'ai eu occasion, depuis, de me convaincre de l'opinion que beaucoup de petits intérêts personnels avaient concouru à faire changer aussi promptement les résolutions de l'empereur, et même que quelqu'un, qui avait les facilités de l'approcher de très près, n'avait pas nui aux projets de l'Autriche, pour réclamer, dans un autre temps, l'intervention de cette puissance en faveur d'autres intérêts qui devenaient étrangers à la France.

à la convention, je n'ai pu ratifier un acte qui a été fait sans observer aucuns égards et qui avait le but, non d'avoir des sûretés, mais de triompher de moi en me faisant dire des choses absurdes... » (D. L.)

Comme ceci est purement une anecdote, quelque fondée qu'elle soit, je n'ai pas jugé convenable de l'expliquer davantage. Lorsque l'empereur se fut prononcé, tout le monde trouva qu'il avait pris le meilleur parti : les uns disaient qu'une princesse russe aurait amené un schisme dans la religion ; d'autres, que l'influence russe nous aurait dominés de la même manière qu'elle cherchait à s'établir partout. On aurait cependant pu observer que l'exercice du rite grec n'aurait pas plus troublé l'église que les protestants et les juifs.

Le peuple, c'est-à-dire la classe marchande, qui n'avait pas tout à fait perdu confiance dans les augures, disait que les alliances avec l'Autriche avaient toujours été fatales à la France, que l'empereur serait malheureux, et mille autres prédictions superstitieuses dont la fatalité a voulu qu'une partie se réalisât.

Arrivé à cette grande époque de sa vie, l'empereur songea à y associer les noms de ses plus anciens compagnons, et en les proclamant ainsi à la face de la France, il leur donnait le témoignage d'un sentiment qui surpassait la bienveillance. Il envoya le prince de Neuchâtel pour demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, en même temps qu'il envoya à l'archiduc Charles une procuration pour l'épouser en son nom.

Depuis fort longtemps il aimait le général Lauriston, qui avait été son aide de camp. Il lui donna la commission d'aller à Vienne, et d'accompagner l'impératrice jusqu'à Paris comme capitaine des gardes (1)

(1) Dès le 2 février 1810, Napoléon fit présenter au Sénat et adopter comme loi de l'Etat, tout ce qui avait rapport au domaine de la Couronne, au douaire des Impératrices et aux apanages des Princes de la famille. Trois jours après il forma la Maison de l'Impératrice. Ces premiers arrangements d'intérieur et de convenances étaient à peine terminés que Napoléon écrivit à l'empereur d'Autriche pour demander officiellement la main de l'Archiduchesse Marie-Louise :

Rambouillet, 23 février 1810.

« Monsieur mon frère, je fais partir demain mon Cousin

Pour honorer la mémoire du maréchal Lannes (duc de Montebello), il nomma sa veuve dame d'honneur de la nouvelle impératrice ; il ne pouvait pas lui donner une plus grande marque de son estime, car elle n'avait encore alors aucun titre pour arriver à une position qui devait la mettre tout d'un coup à la tête de la haute société.

Il fit partir sa sœur, la reine de Naples, pour aller jusqu'à Braunau à la rencontre de l'impératrice ; elle

le Vice-Connétable, prince de Neuchâtel pour demander à Votre Majesté Impériale, l'archiduchesse Marie-Louise, sa fille, en mariage. Les hautes qualités qui distinguent si éminemment cette princesse, l'avantage précieux qu'elle a de lui appartenir, me font désirer vivement cette union. Je ne tarde donc pas un moment, et j'expédie le comte Lauriston, mon aide de camp, déjà connu de Votre Majesté, pour lui porter cette lettre. Je le charge de lui faire connaître le prix que j'attache à cette alliance ; j'en attends, pour moi et pour mes peuples, beaucoup de bonheur. »

« Napoléon. »

A Marie-Louise,

Rambouillet, 23 février 1810.

« Ma Cousine, les brillantes qualités qui distinguent votre personne nous ont inspiré le désir de la servir et honorer. En nous adressant à l'Empereur votre père pour le prier de nous confier le bonheur de Votre Altesse Impériale, pouvons-nous espérer qu'elle agréera les sentiments qui nous portent à cette démarche ? Pouvons-nous nous flatter qu'elle ne sera pas déterminée uniquement par le devoir de l'obéissance à ses parents ? Pour peu que les sentiments de Votre Altesse Impériale aient de la partialité pour nous, nous voulons les cultiver avec tant de soins, et prendre à tâche si constamment de lui complaire en tout, que nous nous flattons de réussir à lui être agréable un jour, c'est le but où nous voulons arriver et pour lequel nous prions Votre Altesse de nous être favorable. »

La Cour de Vienne, déjà prévenue, souscrivit avec empressement au projet d'alliance et on annonça par la presse officielle le prochain mariage (D. L.).

était accompagnée de quatre dames du palais (1). Nous avions encore à cette époque-là à Braunau le corps du maréchal Davout qui achevait l'évacuation de l'Autriche. Il prit les armes à l'arrivée de l'impératrice, et lui fit une réception aussi brillante que cette petite ville pouvait le permettre.

La reine de Naples reçut l'impératrice à Braunau (2), où se fit la cérémonie de la remise de sa personne par les officiers chargés par son père de l'accompagner, de même que la remise de ses effets, et l'impératrice, une fois habillée avec tout ce qui avait été apporté de la garde-robe qui lui était destinée à Paris, passa tout à fait avec le service de ses dames du palais, et donna audience de congé à tout ce qui l'avait accompagnée de Vienne, et qui allait y retourner. Tout cela se fit à l'instant même, c'est-à-dire qu'une heure après son arrivée à Braunau, tout était fini.

On partit de suite pour Munich, Augsbourg, Stuttgart, Carlsruhe et Strasbourg. Elle fut reçue dans les Cours étrangères avec un très grand éclat, et à Strasbourg avec enthousiasme : on attachait tant d'espérances à ce mariage, que tous les cœurs volaient à sa rencontre (3).

L'empereur avait été à Compiègne pour la recevoir ; toute la Cour y était. Il lui écrivait tous les jours

(1) C'étaient mesdames de Bassano, de Montmorency, de Mortemart et de Bouillé.

(2) On y avait construit et décoré élégamment un long salon avec des portes aux deux extrémités.

L'impératrice entra par la porte qui était du côté de l'Autriche, en même temps que la reine de Naples entrait par l'autre. Il y avait de ce côté un appartement où l'impératrice fit sa toilette. Elle était accompagnée des dames françaises, et donna sa main à baiser aux dames allemandes, qui sortirent par la porte qui était de leur côté, et partirent de suite.

(3) Marie-Louise fut mariée par procuration à Napoléon, le 11 mars 1810 ; elle quitta sa famille le 13 mars. Elle fit son entrée à Strasbourg le 24 (D. L.).

par un page, qui allait à franc étrier lui porter sa lettre et en rapporter la réponse. Je me rappelle que, lorsque la première arriva, l'empereur ayant laissé tomber l'enveloppe, on s'empressa de la ramasser et de venir la montrer au salon, pour juger de l'écriture de l'impératrice : il semblait que ce fût son portrait que l'on courait voir. On interrogeait les pages qui revenaient d'auprès d'elle ; en un mot, nous étions déjà devenus des courtisans aussi empressés que le furent jamais ceux de Louis XIV, et nous n'étions presque plus ces hommes qui avaient dompté tant de peuples.

L'empereur n'était pas moins impatient que nous, et était plus intéressé à connaître ce qui lui arrivait ; il avait vraiment l'air amoureux. Il avait ordonné que l'impératrice vînt par Nancy, Chalons, Reims et Soissons. Il savait, pour ainsi dire, où elle se trouvait à chaque heure de la journée.

Le jour de son arrivée, il partit lui-même le matin avec son grand-maréchal, et s'en alla seul avec lui dans une voiture simple, après avoir laissé ses ordres au maréchal Bessières, qui était resté à Compiègne.

L'empereur prit ainsi le chemin de Soissons et de Reims, jusqu'à ce qu'il rencontrât la voiture de l'impératrice, que son courrier fit arrêter sans mot dire. L'empereur, qui était sorti de la sienne et se promenait sur le chemin, courut à la portière de celle de l'impératrice, qu'il ouvrit lui-même, et monta dans la voiture (1). La reine de Naples, voyant l'étonnement de l'impératrice, qui ne comprenait pas ce que cela voulait dire, lui dit : « Madame, c'est l'empereur ; » et il revint avec elle et la reine de Naples jusqu'à Compiègne.

Le maréchal Bessières avait fait monter à cheval toute la cavalerie qui était à la résidence. Cette troupe, ainsi que tous les généraux et aides de camp de l'empereur, se rendit sur la route de Soissons, à un pont

(1) Le 28 mars, l'empereur revint avec Marie-Louise au Palais de Compiègne à dix heures du soir (D. L.).

de pierre, dont je ne me rappelle pas le nom, qui est cependant très connu ; mais c'est à ce même pont que Louis XV alla recevoir madame la dauphine, fille de Marie-Thérèse, qui fut l'infortunée reine de France.

Il était nuit lorsque l'impératrice arriva, et nous avions été mouillés en l'attendant. Bien heureusement, il était inutile de chercher à l'apercevoir, car je crois que nous nous serions mis sous les roues de sa voiture pour en découvrir quelque chose.

La population de Compiègne avait trouvé moyen de se placer dans les vestibules du château, et lorsque l'impératrice arriva, elle fut reçue au pied du grand escalier par la mère et la famille de l'empereur, toute la Cour, les ministres et un grand nombre de personnes considérables. Il est inutile de dire sur qui les yeux furent fixés depuis le commencement de l'ouverture de la portière de la voiture jusqu'à la porte des appartements ; tout était dans l'ivresse et dans la joie.

Il n'y eut point de cercle ce soir-là, chacun se retira de bonne heure.

Selon l'étiquette entre les Cours étrangères, l'empereur était bien l'époux de l'archiduchesse Marie-Louise ; mais d'après le Code civil il ne l'était pas encore : néanmoins on dit qu'il fit un peu comme Henri IV avec Marie de Médicis. Au reste, je ne répète que les mauvais propos du lendemain, parce que j'ai fait profession d'être véridique. Le monde prétendait tout voir et tout savoir ; quant à moi, qui y voyais clair tout autant qu'un autre, je n'ai rien trouvé à redire à ce que je n'ai pas vu, malgré ce qu'on en dit : mais si cela m'eût regardé, j'en eusse fait tout autant.

C'était mon tour à coucher cette nuit-là dans le salon de service ; l'empereur avait été s'établir hors du château, à la maison de chancellerie : on serait venu la nuit me dire que Paris brûlait, que je n'aurais pas été le réveiller, dans la crainte de ne trouver personne.

Le lendemain fut un jour fatigant pour la jeune

souveraine, en ce que des personnes qu'elle connaissait à peine lui en présentaient une foule d'autres qu'elle ne connaissait pas du tout.

L'empereur présenta lui-même ses aides de camp, qui furent flattés de cette marque de bonté de sa part ; la dame d'honneur présenta les dames du palais et les autres personnes du service d'honneur.

Le lendemain du jour de cette présentation, l'empereur partit pour Saint-Cloud avec l'impératrice ; les deux services d'honneur suivirent dans des voitures séparées : on n'entra point à Paris : on vint gagner Saint-Denis, le bois de Boulogne et Saint-Cloud ; toutes les autorités de Paris s'étaient rendues à la frontière du département de la Seine, du côté de Compiègne ; elles étaient suivies de la plus grande partie de la population, qui se livrait à la joie et à l'enthousiasme.

Il y avait à Saint-Cloud, pour la recevoir, un monde prodigieux : les princesses de la famille impériale d'abord, parmi lesquelles on remarquait la vice-reine d'Italie, qui venait pour la première fois à Paris ; la princesse de Bade, les dignitaires, les Maréchaux de France, les Sénateurs, les Conseillers d'Etat. Il était grand jour lorsqu'on arriva à Saint-Cloud.

Ce ne fut que le surlendemain (1er avril) qu'eut lieu la cérémonie du mariage civil dans la galerie de Saint-Cloud. On avait dressé une estrade à son extrémité, sur laquelle était une table avec des fauteuils pour l'empereur et l'impératrice, des chaises et des tabourets pour les princes et princesses ; il n'y avait de présents que les personnes qui étaient attachées à ces différentes Cours. Lorsque tout fut disposé, le cortège se mit en marche depuis les appartements de l'impératrice, et vint, en traversant les grands appartements, par le salon d'Hercule dans la galerie, où il se plaça, d'après l'ordre de l'étiquette, sur l'estrade qui avait été préparée. Tout le monde avait sa place désignée, de sorte que, dans un instant, il régna beaucoup d'ordre et un grand silence.

L'archichancelier était à côté d'une table recou-

verte d'un riche tapis de velours, sur laquelle était un registre que tenait M. le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely, secrétaire de l'état civil de la famille impériale. Après avoir pris les ordres de l'empereur, le prince archichancelier lui demanda à haute voix. « Sire, Votre Majesté a-t-elle intention de prendre pour sa légitime épouse S. A. I. madame l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, ici présente? » L'empereur répondit : « Oui, monsieur. » Alors l'archichancelier, s'adressant à l'impératrice, lui dit : « Madame, est-ce la libre volonté de V. A. I. de prendre pour son légitime époux S. M. l'empereur Napoléon, ici présent? » Elle répondit : « Oui, monsieur. » Alors l'archichancelier, reprenant la parole, déclara, au nom de la loi et des institutions de l'empire, que S. M. l'empereur Napoléon et S. A. I. madame l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche étaient unis en mariage. Le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely présenta l'acte à signer à l'empereur puis à l'impératrice, et ensuite à tous les membres de la famille ; l'oncle de l'impératrice, qui était alors grand-duc de Wurtzbourg, était présent, il signa aussi, ainsi que les personnes dont l'office leur permettait d'avoir cet honneur.

Après la cérémonie, le cortège se remit dans le même ordre pour retourner aux appartements. C'était pour le lendemain que chacun réservait sa curiosité, et effectivement personne n'était préparé à l'imposant spectacle dont un million de français furent témoins. Pour le représenter fidèlement, il n'est pas besoin de préparer son imagination à voir tout en beau, parce que l'on ne peut pas tomber dans l'exagération en peignant tout ce qui fut étalé en pompe, en magnificence et en luxe ce jour-là.

CHAPITRE XII.

Cortège. — Entrée à Paris. — Cérémonie religieuse aux Tuileries. — Conduite des cardinaux. — Explication à ce sujet. — Départ de l'empereur et de l'impératrice pour la Belgique. — Canal de Saint-Quentin. — Anvers. — M. Decrès. — Immenses résultats dus aux talents et à l'activité de ce ministre. — Retour de l'empereur à Paris. — Effet que produit la nouvelle impératrice. — M. Ouvrard. — Ordre de son arrestation. — Détails à ce sujet. — Anecdote curieuse. — Le Sénateur désappointé. — L'empereur me nomme ministre de la police. — Sensation que fait cette nouvelle à Paris. — M. Fouché me donne un renseignement. — Instructions que me donne l'empereur.

Jamais aucune Cour ne déploya autant de magnificence, et quoique je parle en présence de beaucoup de contemporains qui liront ces Mémoires, je ne puis m'empêcher de retracer au souvenir de ceux qui auront encore du plaisir à se les rappeler, les détails de cet événement, auquel chacun participait à l'envi, et que personne n'eût osé croire aussi voisin d'une catastrophe.

Le 2 avril, l'empereur et l'impératrice partirent de Saint-Cloud dans la même voiture, attelée de huit chevaux isabelle : une autre voiture vide, attelée de huit chevaux gris, la précédait (1) : c'était celle destinée pour l'impératrice. Trente autres voitures à fond d'or, superbement attelées, composaient le cortège ; elles étaient remplies des dames et officiers des services d'honneur, ainsi que de ce qui devait, par ses emplois, avoir l'honneur d'y être admis.

(1) Cette voiture n'était là que pour la représentation. (*Note de l'édition originale.*)

Toute la Garde à cheval escortait ce convoi, qui partit de Saint-Cloud vers huit à neuf heures du matin. Il passa par le bois de Boulogne la porte Maillot les Champs-Elysées, la place de la Révolution, le jardin des Tuileries, où toutes les voitures passèrent par-dessous le grand péristyle, en s'arrêtant pour donner aux personnes qui étaient dedans le temps de mettre pied à terre.

Depuis la grille de la cour du château de Saint-Cloud, les deux côtés du chemin étaient bordés d'une multitude qui paraissait si considérable, qu'il fallait que la population des campagnes fût accourue à Saint-Cloud et à Paris ce jour-là.

Cette foule allait en augmentant à mesure que l'on approchait de Paris ; à partir de la barrière jusqu'au château des Tuileries, elle était inconcevable. Le long des Champs-Elysées, il y avait, de distance en distance, des orchestres qui exécutaient des morceaux de musique. La France avait l'air d'être dans l'ivresse. Comme chacun faisait à l'empereur des serments de fidélité, de dévouement ! Comme il eût été taxé de folie celui qui eût osé prédire alors tout ce que l'on a vu depuis !

Lorsque toutes les voitures furent arrivées, le cortège se reforma en ordre dans la galerie de Diane aux Tuileries, et marcha par un couloir qui avait été pratiqué exprès pour arriver à la galerie du Muséum, dans laquelle il entra par la porte qui est à son extrémité du côté du pavillon de Flore.

Ici commençait un nouveau spectacle : les deux côtés de cette immense galerie étaient garnis, d'un bout à l'autre, d'un triple rang de dames de la bourgeoisie de Paris ; rien n'égalait la variété du tableau qu'offrait cette quantité de jeunes personnes de toutes conditions, parées de leur jeunesse encore plus que de leurs ajustements.

Le long des deux côtés de la galerie régnait une balustrade, afin que personne ne dépassât l'alignement, en sorte que le milieu de ce beau vaisseau restait libre ; et c'est par là que s'avançait le cortège, que tout le monde put dévorer des yeux jusqu'à

l'autel. Le vaste salon qui est au bout de la galerie où se faisait ordinairement l'exposition des tableaux, avait été disposé en chapelle. On avait établi dans tout son pourtour un triple rang de loges magnifiquement ornées ; elles étaient toutes remplies des dames les mieux mises, ainsi que de tout ce qu'il y avait de plus considérable à Paris à cette époque. Le maître des cérémonies plaçait les personnes du cortège à mesure qu'elles arrivaient dans la chapelle ; on ne pouvait pas désirer plus d'ordre qu'on en observa dans cette cérémonie.

La messe fut célébrée par S. E. Monseigneur le cardinal Fesch, et le mariage la suivit. C'est ici le moment de parler d'une anecdote qui fut remarquée de beaucoup de monde, et qui eut des suites fâcheuses.

Le ministre des cultes avait convoqué tout le haut clergé qui se trouvait à Paris, ainsi que les évêques les plus voisins. Tous assistèrent à la cérémonie en habits pontificaux ; il n'y manqua que les cardinaux, qui, excepté deux qui se présentèrent à la messe, ne prirent pas même le soin de faire connaître les motifs de leur absence. J'expliquerai cela tout à l'heure ; mais le mariage n'en eut pas moins lieu. Le cortège retourna dans le même ordre au château des Tuileries, où l'empereur resta quelques jours pour recevoir les félicitations de toutes les autorités et des différents corps administratifs.

Il avait la conduite insolente des cardinaux dans l'esprit. Il blâma d'abord le ministre de la police de n'avoir pas su leur projet ou de ne l'avoir pas prévenu ; mais les cardinaux n'y perdirent rien : il commença par les exiler de Paris, et les envoya demeurer dans des lieux différents, à cinquante lieues de la capitale au moins.

Ces cardinaux se trouvaient à Paris depuis que le Pape avait été amené à Savone. L'empereur attendait qu'il eût un moment de loisir pour s'occuper des affaires ecclésiastiques, et, à cette fin, il avait mandé près de lui le Sacré Collège ; le mariage arriva avant qu'il eût pu y donner quelques soins,

et ces prélats saisirent cette occasion de montrer le mauvais esprit dont ils étaient animés.

A Paris, ils étaient sous la direction du ministre des cultes, qui n'avait pas manqué de les inviter, chacun séparément et par écrit, à se trouver à la chapelle des Tuileries le jour du mariage de l'empereur : et leur bouderie aurait pu faire grand mal à l'effet moral que produisait ce grand événement, si le bon sens n'avait pas été plus fort que les passions des ennemis de l'empereur, qui, n'osant pas approuver la conduite des princes de l'Eglise, ne manquèrent pas de répandre que le Pape leur avait défendu d'assister à cet hymen. Dans un autre temps, on aurait levé les épaules de pitié à une pareille conduite ; mais comme nous avions beaucoup d'âmes pieuses sur lesquelles elle pouvait faire un mauvais effet, on jugea à propos de le réprimer d'une manière exemplaire. L'empereur aurait eu grand tort d'en agir autrement : il devait sévir contre des hommes qui venaient, dans le palais même du gouvernement, dire à l'épouse du chef de l'Etat qu'elle ne pouvait pas être unie légitimement en mariage avec celui qu'elle épousait de l'aveu de sa famille, en présence de l'Europe entière et de la patrie ; c'est comme s'ils lui avaient dit : « Vous ne pouvez pas être la femme légitime de l'empereur ; c'est à vous de voir si vous consentez à être sa concubine. » Il n'y avait pas d'autre interprétation à donner à leur conduite, et c'est ce qui irrita particulièrement l'empereur, qui, dans cette occasion, fut trop bon envers des insensés qui, oubliant la sainteté de leur ministère, ne s'en servaient que pour jeter de l'odieux sur une jeune princesse qu'il y avait tant d'intérêt à montrer dans toute sa pureté à la nation entière, dont les regards étaient fixés sur elle.

Quel motif prétendaient-ils alléguer ? Que l'empereur était marié, que le Pape n'avait point autorisé son divorce ? Il y a eu un acte délivré à ce sujet par l'officialité de Paris. J'ai déjà dit que l'empereur n'avait point été marié devant l'Eglise avec l'impératrice Joséphine, conséquemment l'Eglise

n'avait rien à voir dans son divorce ; il était marié civilement : or, les lois prévoyaient le cas de divorce ; l'on avait rien fait que d'après elles. Suivant les dogmes de ces perturbateurs, ce devait plutôt être la première femme de l'empereur qui aurait dû être considérée comme une concubine que celle qu'il prenait devant l'Eglise.

Mais si ce n'était pas ce motif qui les a portés à commettre cet acte d'inconvenance, il ne pouvait y avoir que la raison d'excommunication : or, s'il en eût été ainsi, l'empereur aurait encore eu un bien grand tort de ne pas faire enfermer des excitateurs qui ne venaient en France que pour prêcher la désobéissance et mettre le schisme dans l'Eglise ; car enfin il en serait résulté, tôt ou tard, que les prêtres des paroisses auraient dû prêcher la croisade contre lui.

Il n'y a pas un souverain qui n'eût tiré une vengeance éclatante de cette conduite ; et s'il ne l'a pas punie comme elle le méritait, c'est qu'un esprit fort comme le sien s'est mis au-dessus de cette tracasserie. Il en a cependant tiré de la force pour répondre aux arguments qu'on lui fit, lorsque, quelques mois après, il voulut terminer les affaires du clergé J'en parlerai un peu plus bas.

Peu de jours après les grandes cérémonies du mariage l'empereur retourna à Compiègne avec l'impératrice. Ce voyage fut composé d'une société brillante et choisie, et le temps se passait en plaisirs. Tout le monde admirait comme l'empereur était aux petits soins pour sa nouvelle épouse ; il faisait tous les jours inviter quelques personnes à dîner pour lui fournir des occasions de connaître celles dont il voulait la voir approcher. Elle avait une grande timidité qui lui avait gagné beaucoup de cœurs, et on était heureux pour elle de voir l'empereur la soigner autant qu'il le faisait.

On ne resta pas plus de huit jours à Compiègne. Avant qu'il emmenât l'impératrice faire un voyage en Belgique, il passa par Saint-Quentin ; de Saint-Quentin, pour venir à Cambrai, il passa sous la

voûte souterraine du canal qui joint l'Escaut à l'Oise ; ce canal était achevé, et avant d'y introduire les eaux, l'empereur voulut passer dans le lit encore à sec. Ce grand travail est tout à fait son ouvrage, et il portera à la postérité le témoignage de ses sollicitudes pour tout ce qui intéressait l'amélioration de position des provinces où il était possible d'exécuter d'aussi grandes conceptions. Certainement, si l'empereur ne fût pas venu au gouvernement, ce canal, qui était projeté longtemps avant lui, n'aurait jamais été achevé. De Cambrai il alla à Bruxelles, et de Bruxelles à Anvers. Ce voyage était un véritable triomphe, on n'était fatigué que de plaisirs et d'honneurs.

Le grand-duc de Wurtzbourg en faisait partie, ainsi que la reine de Naples ; plusieurs ministres, tant français qu'étrangers, accompagnaient aussi l'empereur. M. le comte de Metternich était du nombre. De Bruxelles à Malines, l'empereur fit voyager l'impératrice en bateau par le canal de navigation qui joint ces deux villes. Il s'arrêta avant d'arriver à Malines pour s'embarquer sur le Ruppel, dans des chaloupes de la marine militaire, que le ministre de la marine avait fait remonter dans cette rivière jusqu'à Ruppelmonde.

Nous fûmes de là par eau jusqu'à Anvers, et l'empereur n'avait pris ce moyen que pour voir lui-même les vaisseaux de l'escadre d'Anvers, que le ministre de la marine avait été obligé de faire remonter jusque dans la rivière de Ruppel pendant que les Anglais occupaient Flessingue, d'où l'on craignait qu'ils n'entreprissent de les brûler, comme ils avaient fait de ceux de Rochefort dans la même campagne..

Quelques vaisseaux étaient redescendus à Anvers, et nous n'en trouvâmes plus que six dans le Ruppel. Nous arrivâmes à Anvers à travers un nuage épais de fumée de poudre à canon, occasionné par le salut que fit chaque bâtiment de guerre en voyant passer les canots qui portaient l'empereur et sa suite. C'était presque l'effet d'une bataille navale.

Nous restâmes huit jours à Anvers ; l'empereur y fut retenu aussi longtemps parce qu'il fallut résoudre une difficulté qui se renouvelait tous les ans : c'était de trouver un moyen d'abriter les vaisseaux des dommages que leur occasionnaient les glaces à la fin de chaque hiver. On avait été obligé jusqu'alors d'avoir recours à des expédients sur lesquels on ne pouvait pas trop compter. De la multitude de projets qui furent soumis à l'empereur, il n'adopta que celui de creuser un bassin dans l'intérieur de la ville, et de lui donner assez de capacité pour contenir toute l'escadre. Il n'y avait que la prodigieuse activité de l'empereur qui pût faire exécuter de pareils projets presque aussitôt qu'ils étaient conçus : je dis presque aussitôt, car je crois que cet énorme bassin fut en état de recevoir la flotte au mois de novembre ou de décembre, et nous étions alors dans les premiers jours de mai.

Ce port d'Anvers présentait chaque année quelque nouveau prodige. Certes, le ministre de la marine, M. Decrès, contre lequel on criait tant, ne pouvait pas mieux répondre à ses ennemis qu'en leur disant : Imitez-moi ; car, toute partialité à part, il est un des hommes de cette époque qui savaient le mieux entendre et exécuter les idées de l'empereur.

Il a créé plus de moyens maritimes, c'est-à-dire de vaisseaux et de frégates, qu'on n'en avait construit avant lui depuis Louis XIV : à quoi il faut ajouter le port de Cherbourg, ouvrage au-dessus de tout ce qu'on vante tant des Romains; celui d'Anvers ses chantiers, son bassin : l'élargissement de l'ouverture de celui de Flessingue, de manière à y faire entrer les plus gros vaisseaux de guerre : l'augmentation du port de Brest, et enfin, dans le temps, la nombreuse flottille de Boulogne. Si avec tous ces immenses résultats nous n'avons pas eu une marine, est-ce de la faute de cet habile ministre ? Non sans doute, il ne manquait que des hommes.

On n'embarquait plus que des conscrits, que l'on faisait matelots comme on les aurait faits soldats. Aussi toutes les fois qu'un bâtiment était rencontré

en sortant, il était pris ; mais s'il parvenait à gagner la haute mer, et à la tenir pendant quelques mois, son équipage s'était formé, et il pouvait sans aucun danger se mesurer avec un bâtiment de la même force que lui. On a été fort injuste envers le ministre de la marine, en lui attribuant nos désastres. L'empereur vit lancer un vaisseau, puis il fut faire une reconnaissance du cours de l'Escaut et de tous ses bras.

Son frère, le roi de Hollande, qui retournait de Paris à Amsterdam, passa à Anvers pour prendre congé de lui. En poursuivant son voyage, il évita de passer par le pays qu'il venait d'être forcé de céder à la France (1).

En partant d'Anvers, l'empereur alla voir Bergop-Zoom, Breda, Gertruidenberg, Bois-le-Duc, ainsi que toute la fortification du cours de la Meuse. Il revint par Laeken, Gand, Ostende, Lille, Calais, Boulogne, Dieppe, le Havre et Rouen. Il était de retour à Saint-Cloud le 1er juin.

Attaqué d'une fièvre violente à Breda, j'avais obtenu de revenir à Paris. J'ai été bien étonné de lire, il n'y a pas longtemps, dans les Mémoires de M. Ouvrard, que l'empereur m'avait envoyé à Paris pour l'observer, lui, M. Ouvrard. En vérité, il se fait bien de l'honneur, et il se croit sans doute un personnage bien important. Il aurait été, en tout cas, le premier individu qui eût été pour moi l'objet d'une semblable mission. D'ailleurs, qu'il se persuade bien que, si la chose avait été comme il le dit, je ne lui aurais pas fait d'autre honneur que de le placer en lieu sûr, si cela en avait valu la peine, comme je l'ai fait la seule fois qu'on m'ait jamais parlé de lui, ainsi qu'on le verra dans le chapitre suivant.

Au retour de ce voyage de Belgique, l'impératrice avait déjà une idée des Français ; elle en avait été bien reçue partout, et commençait elle-même à s'accoutumer à un pays où tout ce qu'elle voyait pou-

(1) Se reporter à la note de la page 197.

vait lui donner l'espérance d'y vivre heureuse longtemps. Elle avait reçu cette excellente éducation qui l'avait persuadée qu'une femme ne doit pas avoir de volonté, parce qu'elle ne pouvait pas savoir à qui elle était destinée : il aurait été question d'aller vivre dans les déserts, qu'elle n'aurait pas fait la moindre observation. Habitudes passives qui plus tard nous ont fait bien du mal.

On commençait à l'aimer et à se féliciter d'avoir une souveraine exempte d'intrigues, et dans l'esprit de laquelle chacun pourrait être en bonne situation, sans avoir rien à redouter des suites des bavardages de Cour. Les personnes qui venaient à la Cour de loin en loin, et qui dès lors la voyaient moins, prenaient pour de la roideur cette timidité naturelle qu'elle a conservée jusqu'au jour où elle nous a quittés. Ces personnes avaient tort, et je crois qu'elles s'en faisaient accroire à elles-mêmes, par suite de leur habitude de tout rapporter à la vieille Cour de Versailles. Une chose contribuait encore à rendre l'impératrice timide pendant les premiers mois de son séjour en France ; c'est qu'elle parlait le français moins facilement en arrivant qu'elle ne l'a parlé depuis. Elle le comprenait très bien ; mais dans une conversation où elle aurait été obligée de s'observer parler, la construction de nos phrases lui demandait quelque soin, ce qui l'obligeait en quelque sorte à faire mentalement la traduction de la phrase allemande, qui lui venait sans effort, en langue française, dont les expressions n'arrivaient pas aussi vite.

Elle ne s'est jamais aperçue combien ce léger embarras que l'on remarquait en elle, dans ces occasions, lui donnait de grâces.

Il y avait à peine huit jours que l'empereur était de retour à Saint-Cloud (1), qu'il arriva un changement dans le ministère. On lui avait dit que le ministre de la police négociait avec l'Angleterre, et que

(1) L'empereur était de retour à Saint-Cloud le 1er juin (1810), à neuf heures du soir (D. L.).

le sieur Ouvrard, que l'on ne croyait avoir été qu'en Hollande, avait été à Londres, et avait rapporté des lettres à M. le duc d'Otrante. On accompagnait cela de détails si positifs, que l'empereur le crut et voulut savoir la vérité. Il se détermina à faire arrêter le sieur Ouvrard, mais comme il se méfiait du ministre de la police, il me fit donner directement l'ordre de faire faire cette arrestation dans le jour même, et cela avant la fin du Conseil des ministres, qui se tenait ce jour-là à Saint-Cloud, sans quoi M. Ouvrard serait averti, et je ne le trouverais plus ; et, une fois arrêté, de le faire conduire en prison où il devait être mis au secret. J'étais à Saint-Cloud moi-même lorsque je reçus cet ordre écrit de la main et signé de M. le duc de Bassano, qui me l'apporta dans le salon où j'étais. Je ne connaissais ni la demeure ni la figure de M. Ouvrard ; de plus, il était deux heures, et le Conseil des ministres finissait ordinairement entre cinq et six heures. Depuis que j'avais l'honneur de servir l'empereur, c'était la seconde fois qu'il me faisait donner un ordre semblable : dans les deux cas, il avait lieu de suspecter de l'infidélité de la part du ministre de la police.

Cela ne m'était jamais arrivé auparavant, et cela ne m'arriva jamais depuis ; c'est-à-dire que, pendant seize ans, il ne s'est servi que deux fois de moi, dont on croyait qu'il se servait tous les jours, pour de semblables missions.

Je revenais à Paris en rêvant par quel moyen je connaîtrais la demeure de M. Ouvrard, lorsqu'il me vint dans la pensée qu'une personne que je connaissais à Paris pourrait me donner son adresse. J'y allai, et sans lui avoir dit un mot du motif de ma visite, elle me pria de ne pas rester, mais de revenir, si je le désirais, vers cinq heures, parce qu'elle attendait deux visites pour lesquelles on lui avait demandé de fermer la porte ; j'insistai pour rester, et ne voulus point sortir qu'elle ne m'eût dit qui elle attendait. Comme cette personne croyait n'avoir aucune raison pour taire ces deux visites, elle me nomma M. de Talleyrand et M. Ouvrard. Quand

cette rencontre eût été faite pour moi, elle n'aurait pu arriver plus à propos pour m'aider à trouver quelqu'un que je ne connaissais pas, et qu'il fallait avoir dans un temps donné.

J'eus l'air contrarié de cette visite et mis une espèce d'instance pour que je ne trouvasse plus personne à cinq heures, ayant quelque chose à lui dire en particulier : on me le promit. Je courus bien vite au quartier des gendarmes dont j'étais le colonel, et je choisis un capitaine, homme de fort bonne compagnie (il avait été avant la Révolution écuyer de main de M^me^ la comtesse d'Artois), incapable de manquer aux bienséances comme à son devoir, et qui, en même temps, connaissait de vue M. de Talleyrand. J'avais fait d'avance tous les ordres écrits dont il pouvait avoir besoin ; je lui dis de quoi il était question, et lui donnai les renseignements que je venais d'acquérir fortuitement. Il alla droit à la maison que je lui avais indiquée ; il ne s'en laissa pas refuser la porte, je l'en avais prévenu, et il arriva effectivement jusqu'au salon, où il trouva M. de Talleyrand, qu'il connaissait, avec M. Ouvrard, qu'il cherchait et qu'il ne connaissait pas : il engagea la conversation avec lui comme ayant à lui parler en particulier.

M. Ouvrard sortit ; il lui montra les ordres dont il était porteur, et s'en fit suivre dans une voiture qu'il avait préparée pour le conduire à Vincennes. Arrivé à ce château, le concierge ne voulut pas le recevoir sans un ordre du ministre de la police, de sorte que l'on fut obligé de déposer M. Ouvrard au greffe jusqu'à ce que l'on fût venu à Paris demander à M. le duc d'Otrante l'ordre dont on avait besoin ; j'avais oublié que cette formalité était nécessaire, et si, comme on le prétend, j'avais eu une surveillance quelconque dans cette maison, j'aurais bien pu en faire ouvrir la porte sans le secours de M. le duc d'Otrante. On le trouva comme il revenait de Saint-Cloud ; il avait reçu des ordres de l'empereur, et ne refusa point ceux qu'on lui demandait concernant M. Ouvrard. Mais il eut encore une belle occa-

sion d'accabler la gendarmerie de mille autres faits étrangers à celui-ci. Lorsqu'il sut comment M. Ouvrard avait été trouvé, il se persuada qu'on me l'avait livré par perfidie ; il en a voulu à cette personne, qui n'en était pas plus coupable que lui. Il lui dit tant de balivernes sur moi, que pendant longtemps nous vécûmes en bouderie ouverte, tellement que je me promis bien de le revaloir à M. Fouché.

J'étais retourné le soir du même jour à Saint-Cloud. L'empereur, en me voyant arriver, me demanda si j'avais trouvé M. Ouvrard, et sur ma réponse, il donna quelques ordres que je ne me rappelle pas.

Le jeudi et le vendredi se passèrent ainsi sans nouvelles ; le samedi, j'étais de service près de lui, et il ne me dit pas un mot. Le lendemain, qui était un dimanche, en entrant dans le salon où il donnait le lever, il me vit encore, parce que l'aide de camp qui descendait de service y entrait d'ordinaire avec celui qui le montait. C'est seulement alors qu'il me demanda si je restais à Saint-Cloud, et sur ma réponse négative, il me dit de ne pas partir, qu'il me ferait appeler dans la journée.

Il y eut messe comme à l'ordinaire, et l'on y vit les personnes qui étaient accoutumées d'y venir. Aucun changement ne s'annonçait encore ; après la messe ; étant resté absolument seul, je crus que l'empereur m'avait oublié, et je m'en fus chez la duchesse de Bassano lui demander à dîner, voulant me tenir à portée de revenir si on m'appelait, et ne m'en aller qu'après que l'empereur serait couché. Madame de Bassano habitait une maison de campagne située à Sèvres, absolument en face du pont. J'étais loin de croire que je reviendrais un jour sur des détails qui ne me paraissaient mériter alors aucune attention.

Pendant que j'étais chez madame la duchesse de Bassano à attendre son mari pour dîner, nous le vîmes arriver de Paris,, menant dans sa voiture M. le comte de S***, sénateur ; j'étais si accoutumé à voir sortir des portefeuilles de la voiture de M. le duc de Bassano que je ne fis pas attention que, dans

le nombre de ceux que l'on en retirait, se trouvait celui du ministre de la police ; mais je remarquai bien que l'on sortait de cette voiture un paquet à M. le comte de S*er, lequel paquet renfermait un habit de sénateur avec tout ce qui en dépend, et enfin une épée et un chapeau à plumes. Comme j'avais vu le sénateur à la messe le matin, je ne pouvais concevoir comment il était retourné à Paris, ayant à revenir à Saint-Cloud aussi promptement ; je le lui demandai, et il me répondit qu'il avait à faire des visites à de vieilles douairières à Versailles, et qu'il attendait sa voiture pour y aller.

M. le duc de Bassano avait des comptes à rendre à l'empereur avant de dîner, en sorte que nous fûmes obligés de l'attendre, et pendant l'intervalle nous allâmes, M. de S*** et moi, faire une promenade dans le parc ; c'est lui qui m'apprit que le ministère de la police venait d'être retiré à M. Fouché, et que M. le duc de Bassano était dans le moment allé en reporter le portefeuille à l'empereur. Alors je commençai à m'expliquer ce que signifiaient le paquet, l'épée et le chapeau, ainsi que le retour du sénateur. Je voulus lui en faire mon compliment, qu'il refusa, en me protestant qu'il ne voulait rien au monde.

Pendant que nous étions à nous promener, il arriva à cheval un piqueur des écuries de l'empereur avec un deuxième cheval de main, il venait me chercher au plus vite. J'étais en bas de soie, et dans une toilette fort peu convenable à un écuyer. Néanmoins, le piqueur me pressant, j'imaginai de mettre mes souliers dans ma poche, et de passer les bottes de M. de Bassano par-dessus mes bas de soie. Dans la maison que je quittais, on était à cent lieues de se douter de ce qui allait m'arriver, et on riait autant que moi de mon accoutrement. J'arrivai à Saint-Cloud au galop, et rechaussai mes souliers au vestibule pour entrer aux grands appartements. L'empereur était las de m'attendre ; il allait monter en calèche pour faire sa promenade accoutumée avec l'impératrice, lorsqu'on m'annonça. Il me fit entrer

tout seul, quoique M. l'archichancelier fût là, qui savait tout et ne disait rien ; puis en souriant, l'empereur me dit : « Eh bien ! Savary, voilà une grande affaire ; je vais vous faire ministre de la police. Vous sentez-vous la force de remplir cette place ? » Je répondis que je me sentais bien le courage de lui être dévoué toute ma vie, mais que je n'avais aucune idée de cette besogne ; à quoi il répliqua que tout s'apprenait (1).

Il fit entrer de suite l'archichancelier et M. le duc de Bassano, qui me remit la formule du serment, que je prêtai, et auquel, certes, je n'ai pas manqué.

Je revins avec M. le duc de Bassano dîner chez lui ; il me recommanda de n'en rien dire, et cela était inutile ; j'étais plus mort que vif. Il n'y avait pas de voyages ni d'événements auxquels je ne fusse plus préparé qu'à occuper un emploi de cette espèce. J'en eus une courbature, et ne pus ni manger ni parler pendant le dîner, après lequel le sénateur et la maîtresse de la maison s'approchèrent du duc de Bassano pour lui demander des nouvelles de la nomination du ministre. Je l'entendis leur répondre, en me montrant de l'œil : « Le voilà, le ministre de la police. » Ils en parurent aussi étonnés que moi. Le sénateur n'alla point faire de visites aux douairières de Versailles, et remporta son paquet à Paris.

Nous allâmes à Paris, M. le duc de Bassano et moi, pour qu'il me fît remettre l'hôtel du ministère de la police. Je ne rentrai chez moi que fort tard, n'ayant nulle envie de dormir, et ne pouvant m'accoutumer à l'idée de quitter ma profession pour prendre des fonctions dont j'avais réellement peur.

Le lendemain, lorsqu'on lut cette nomination dans le *Moniteur*, personne ne voulait y croire. L'empereur aurait nommé l'ambassadeur de Perse, qui était alors à Paris, que cela n'aurait pas fait plus de peur J'eus un véritable chagrin de voir la mauvaise disposition avec laquelle on parut accueillir la nomi-

(1) La nomination du duc de Rovigo comme ministre de la police est du 3 juin 1810 D. L.).

nation d'un officier-général au ministère de la police, et si je ne m'étais senti une bonne conscience, je n'aurais pas trouvé le courage dont j'avais besoin pour résister à tout ce que l'on disait à ce sujet.

J'inspirais de la frayeur à tout le monde ; chacun faisait ses paquets, on n'entendait parler que d'exils et d'emprisonnements, et pis encore ; enfin je crois que la nouvelle d'une peste sur quelque point de la côte n'aurait pas plus effrayé que ma nomination au ministère de la police. Dans l'armée, où l'on savait moins ce que c'était que cette bsogne, on trouva ma nomination d'autant moins extraordinaire, que tout le monde croyait que j'y exerçais déjà quelque surveillance ; cependant je puis assurer sur l'honneur qu'avant d'être ministre, l'empereur ne m'a jamais chargé d'aucune mission de cette espèce, hors dans les deux occasions que j'ai citées. Les hommes de l'armée qui le faisaient dire étaient précisément, comme de coutume en pareil cas, ceux qui dénonçaient leurs camarades chaque fois qu'ils en trouvaient l'occasion ; et en mettant cela sur moi, ils écartaient le soupçon de dessus eux. J'ai lu leurs rapports, j'ai respecté jusqu'à présent un secret qui n'était pas le mien ; mais il ne faut pas prendre la modération pour de l'oubli.

Jusqu'à l'époque de mon entrée dans les hautes fonctions administratives, je n'avais jamais envisagé le monde ni les affaires sous les rapports où j'ai été obligé d'apprendre à les connaître. Ce changement de situation m'obligea à mettre hors de mon esprit tout ce qui l'avait occupé jusqu'alors, pour y substituer les nouveaux éléments sur lesquels j'allais l'appliquer.

J'étais dans la confiance que mon prédécesseur me laisserait quelques documents propres à diriger mes premiers pas ; il me demanda de rester dans le même hôtel que moi, sous prétexte de rassembler, en même temps que ses effets, les papiers qu'il avait à me communiquer ; j'eus la simplicité de le laisser trois semaines entières dans son ancien appartement, et le jour qu'il en sortit, il me remit pour tout pa-

pier un mémoire contre la Maison de Bourbon, lequel avait au moins deux ans de date ; il avait brûlé le reste, au point que je n'eus pas traces de la moindre écriture. Il en fut de même lorsqu'il fallut me faire connaître les agents, de sorte que le fameux ministère de M. Fouché, dont j'avais eu, comme tout le monde, une opinion extraordinaire, commença à me paraître très peu de chose, ou au moins suspect, puisque l'on faisait difficulté de me remettre ce qui intéressait le service de l'Etat ; et plus j'ai été, plus je me suis convaincu que nous avions été dupes de la plus impudente charlatanerie dont on ait eu l'exemple, comme on sera à portée de le juger par la suite de ces Mémoires.

Je n'ai pas été longtemps à me persuader que ce ministère n'avait jamais eu une direction dans l'intérêt de l'empereur, que l'on s'en était servi pour se faire une position près de lui, et en même temps contre lui, et qu'il était un instrument dangereux dans les mains d'un agitateur qui ne reconnaissait d'autres devoirs que de suivre la ligne de la prospérité.

Néanmoins j'ai été utile à mon prédécesseur dans ses revers de fortune ; il m'a dû le recouvrement de grands capitaux qu'il avait mal à propos cru devoir mettre à l'abri d'une saisie qui n'était que l'effet de la peur dont son imagination était atteinte ; l'empereur était mécontent de lui, mais ne lui voulait aucun mal, et jamais je ne me suis vu dans le cas d'apaiser dans son esprit aucun ressentiment contre M. le duc d'Otrante.

En me mettant à la tête de ce ministère, l'empereur me donna cette instruction en se promenant dans le parc de Saint-Cloud :

« Voyez tout le monde, ne maltraitez personne ; on vous croit dur et méchant, ce serait faire beau jeu à vos ennemis que de vous laisser aller à des idées de réaction ; ne renvoyez personne ; si par la suite vous avez à vous plaindre de quelqu'un, il ne faudra pas le déplacer avant six mois, et encore lui trouver une place égale à celle que vous lui ôterez. Pour me bien servir, il faut bien

servir l'Etat ; ce n'est pas en faisant mon éloge lorsqu'il n'y a pas lieu, que l'on me sert : on me nuit au contraire, et j'ai été fort mécontent de tout ce qui a été fait jusqu'à présent là-dessus. Quand vous êtes obligé d'user des voies de rigueur, il faut toujours que cela soit juste, parce qu'alors vous pouvez les mettre sur le devoir de votre charge. Ne faites pas comme votre prédécesseur, qui mettait sur mon compte les rigueurs que je ne lui commandais pas, et qui s'attribuait les grâces que je lui ordonnais de faire, quoique souvent il ignorât jusqu'aux moindres détails relatifs à ceux qui en étaient les objets. Traitez bien les hommes de lettres, on les a indisposés contre moi en leur disant que je ne les aimais pas ; on a eu une mauvaise intention en faisant cela ; sans mes occupations je les verrais plus souvent. Ce sont des hommes utiles qu'il faut toujours distinguer, parce qu'ils font honneur à la France.

« Pour bien faire la police, il faut être sans passions ; méfiez-vous des haines ; écoutez tout, et ne vous prononcez jamais sans avoir donné à la raison le temps de revenir.

« Jusqu'à présent, on m'a peint comme très méchantes un grand nombre de personnes que je ne connais pas, les unes sont exilées, d'autres sont en surveillance. Il faudra me faire un rapport sur tout cela, je ne crois pas à tout le mal qu'on m'en a dit ; mais comme on ne m'a plus parlé d'elles, elles en sont restées là et doivent souffrir. Ne vous laissez pas mener par vos bureaux ; écoutez-les, mais qu'ils vous écoutent et qu'ils suivrent vos directions.

« J'ai changé M. Fouché, parce qu'au fond je ne pouvais pas compter sur lui ; il se défendait contre moi lorsque je ne lui commandais rien, et se faisait une considération à mes depens. Il cherchait toujours à me deviner pour ensuite paraître me mener, t comme j'étais devenu réservé avec lui, il était dupe de quelques intrigants et s'égarait toujours ; vous verrez que c'est comme cela qu'il aura entrepris de faire la paix avec l'Angleterre ; je vous écrirai à ce sujet, je veux savoir comment cette idée-là lui est venue. »

Cette instruction me donna du courage ; pendant les premiers jours, j'allais au rapport chez l'empereur pour chercher de la force plutôt que pour lui porter rien qui vaille, et je m'aperçus bientôt qu'il

avait plus d'une garde à carreau, et que c'était sans doute pourquoi il avait patienté si longtemps avec M. Fouché, ayant toujours un moyen de prévenir sa méchanceté. La confiance me vint petit à petit ; sans être méchant, j'étais parvenu à trouver aussi une assez bonne dose de malice, de laquelle j'ai fait un bon usage dans le cours de mon ministère. J'aurai occasion d'en citer plusieurs circonstances.

CHAPITRE XIII.

Situation politique de la France. — L'empereur fait redemander ses lettres à M. Fouché. — M. Ouvrard est remis en liberté. — Fagan. — Hennecart. — Intrigue de M. Fouché. — Plans de l'empereur. — Son désir de faire la paix avec l'Angleterre. — Tentatives par le roi de Hollande. — M. de Labouchère autorisé par l'empereur. — M. Ouvrard employé de M. Fouché. — Une intrigue renverse les espérances de pacification. — Détails.

C'est le 3 juin 1810 que je suis entré dans les fonctions de ministre de la police, environ six semaines après le mariage de l'empereur, c'est-à-dire lorsque toute la France était encore dans l'enthousiasme qu'avait excité cet événement. Jamais l'empereur n'avait paru plus fort qu'après son alliance avec la puissance qui semblait être sa rivale irréconciliable, et après avoir donné un gage de son désir de la paix, en même temps que la preuve non équivoque qu'il n'était atteint d'aucun projet subversif du pouvoir de la Maison d'Autriche, ainsi qu'on s'est plu à le répandre. En France, on se repaissait d'idées de tranquillité auxquelles se rapportaient toutes les conjectures et toutes les espérances : on se voyait au mieux avec l'Autriche, on ne craignait pas la Prusse, et on n'entrevoyait plus rien à démêler avec les Russes.

Il n'y avait plus qu'avec l'Espagne et avec l'Angleterre que nous avions la guerre ; on faisait marcher une grande partie des troupes d'Allemagne vers l'Espagne, en sorte que la question ne pouvait pas y rester longtemps indécise : on y avait même fait prendre l'offensive en Andalousie, en faisant marcher par la Sierra-Morena l'armée qui avait combattu à Talavera, et qui depuis lors occupait la Manche. Je reviendrai à l'Espagne ; mais je vais racon-

ter les événements dans l'ordre où ils sont survenus. Je ne saurais trop répéter que la France était ivre de joie et d'espérance, et qu'il n'y avait rien à faire pour former l'opinion sur le mariage de l'empereur. Il y aurait même eu de l'imprudence à faire supposer que les expressions d'allégresse universelle étaient le résultat de quelques soins administratifs.

Je crois avoir dit plus haut qu'avant de partir de Vienne, l'empereur avait fait des dispositions pour se rendre en Espagne aussitôt qu'il serait arrivé à Paris ; mais tous ces événements et les suites d'un nouvel hymen lui firent abandonner ce projet ; pourtant il laissa la Garde impériale, ainsi que son train de guerre, s'avancer jusqu'en Castille, parce que cela avait l'air de ne le précéder que de quelques jours, et ne pouvait produire qu'un bon effet sur les troupes et sur les ennemis.

Avant de parler de la situation générale des affaires, j'ai besoin d'achever ce qui est relatif à M. le duc d'Otrante. L'empereur, en lui retirant le portefeuille du ministère, lui avait donné, comme une marque de son estime, le gouvernement, de Rome ; il était au moment de partir, lorsque l'empereur lui fit redemander les lettres qu'il lui avait écrites pendant le cours de son administration. L'habitude était de les renvoyer au cabinet de l'empereur, afin de prévenir le mauvais usage que l'on aurait pu en faire, particulièrement de celles adressées à un ministre de la police ; M. Fouché n'avait pas prévu cela, et fit dire qu'il les avait brûlées. Cette réponse non seulement ne satisfit pas l'empereur, mais il lui retira sa commission de gouverneur de Rome, et lui ordonna de voyager en Italie (1) ; néanmoins il

(1) A Livourne M. Fouché, sur des rapports de Paris, sans doute, fut atteint de la pensée que l'empereur voulait le faire arrêter, et cela à cause du mécontentement que lui causait l'affaire de Lucien à qui M. Fouché s'était permis de délivrer un passeport, et qui, partant pour l'Amérique, venait de tomber dans les mains des Anglais. Fouché effrayé se résolut à quitter Livourne pour l'Amérique. Heureusement pour lui le mal de mer et le mauvais temps le forcèrent à ren-

ne lui retira aucun des nombreux bienfaits dont il l'avait couvert (1).

Cette légèreté d'avoir brûlé les lettres de l'empereur lui donna de l'humeur ; il n'y crut d'abord pas, et regarda cette réponse comme une défaite, d'autant plus que l'idée d'un projet d'abuser de ces lettres ne discordait pas avec celle d'avoir voulu ouvrir directement des communications avec l'Angleterre sans la participation de l'empereur, qui ne pouvait revenir de cette folie. C'est alors qu'il m'écrivit pour que je me fisse rendre compte de suite de tout ce qui concernait cette intrigue, que j'étais bien éloigné de soupçonner avoit été aussi importante.

On se rappelle d'abord que M. Ouvrard était à Vincennes ; je reçus ordre de laisser entrer dans le donjon une personne du cabinet de l'empereur, qui était envoyée pour l'interroger : c'était M. Mounier, qui était à cette époque auditeur au Conseil d'Etat. Je crus d'abord qu'on ne l'en avait chargé que parce que j'étais considéré comme un novice, mais je ne tardai pas à en connaître la véritable raison. Je n'ai su les détails de la mission qui avait amené la détention de M. Ouvrard que plusieurs années après ; et c'est lui-même qui me les a appris. L'on avait dit à l'empereur qu'il avait été en Angleterre, c'est sur cette base qu'il fut interrogé : or, comme l'assertion était fausse, l'interrogatoire n'aboutit à rien ; on fut donc obligé de le remettre en liberté, parce que l'on reconnut qu'il n'était pas sorti de Hollande, où il

trer au port, et il abandonna son projet. Il n'eut pas manqué, sans cette circonstance, d'être capturé aussi par les Anglais. *(Note de l'édition originale.)*

(1) Comme duc d'Otrante une dotation évaluée à 90.000 francs net de revenu. Une sénatorerie évaluée à 30.000 francs net, et même au-dessus ; c'était celle d'Aix en Provence. Il avait 200.000 francs de rente du produit de ses économies pendant les neuf années de son administration, pendant tout le cours desquelles il a eu environ 900.000 francs de revenus de toute espèce, et venant de l'empereur depuis le premier jusqu'au dernier écu. *(Note de l'édition originale.)*

avait été autorisé à se rendre. M. Ouvrard était un homme trop adroit pour donner de la prise sur lui ; il n'avait répondu à M. Mounier qu'en lui remettant une lettre pour l'empereur dans laquelle il se disculpait, mais l'empereur n'y avait pas foi.

L'on n'était pas encore satisfait de ce que l'on apprenait, l'empereur persistait à soutenir que quelqu'un avait été de Paris à Londres, et c'était sur cela qu'il voulait qu'on dirigeât ses recherches. Je n'avais pas encore beaucoup d'expérience ; mais cependant je fis si bien feuilleter les registres des allants et venants d'Angleterre, que je découvris qu'un sieur Fagan y avait fait deux voyages successifs en très peu de temps. Je le fis mander, il ne me déguisa rien : c'était un ancien officier irlandais au service de la France, qui menait à Paris la conduite d'un homme de plaisir, mais qui n'avait aucune raison pour cacher ses actions.

Il me déclara que, vivant fort paisiblement à Paris, un M. Hennecart, qu'il connaissait, était venu le voir et lui dire que M. le duc d'Otrante cherchait quelqu'un qui pût aller en Angleterre pour remplir la mission la plus délicate dont un homme de talent pût être chargé, et que lui, Hennecart, s'était engagé à le lui trouver, demandant toutefois de prévenir cette personne avant de la lui faire connaître. Cet Hennecart dit à M. Fagan que le duc d'Otrante était chargé d'affaires diplomatiques, et que lui, Fagan, pouvait se faire beaucoup d'honneur et une belle position en acceptant la mission du ministre de la police dans cette occasion. Fagan accepta ; alors Hennecart lui dit de se présenter sous un prétexte quelconque chez le duc d'Otrante, auquel Hennecart ne dirait rien de leur conversation, afin de donner une entière sécurité au ministre qui n'accorderait pas sa confiance à un indiscret.

On verra pourquoi Hennecart recommandait si fort à M. Fagan de ne pas dire au duc d'Otrante qu'ils s'étaient vus ; c'est que lui-même, Hennecart, n'avait pas vu le duc d'Otrante, et quoiqu'il fût agent de police, il servait dans cette circonstance une autre

intrigue. M. Fagan alla voir le duc d'Otrante, dont il avait souvent entendu parler. Il l'entreteint des facilités d'informations qu'il peut avoir à Londres, où il connaissait particulièrement le marquis de Wellesley, et enfin offre au ministre son dévouement.

M. Fouché n'eut garde de laisser échapper cette occasion de pénétrer ce qu'il ne savait qu'imparfaitement par la correspondance d'Amsterdam, d'autant plus qu'il ne se doutait pas du piége, d'après les rapports sous lesquels il connaissait M. Fagan. En conséquence, le voilà qui donne à ce messager commission d'aller à Londres, et en même temps il lui indique une voie pour qu'il lui expédie ses rapports, afin qu'ils échappent à la curiosité des observateurs dans les deux pays.

A peine cette mission était-elle donnée à M. Fagan, que Hennecart arrive chez lui pour le féliciter, et après les compliments d'usage, il lui dit qu'il a encore à l'entretenir d'une chose pour l'avantage de sa fortune personnelle, à lui Fagan ; et il commença par lui parler des protections qu'il pouvait obtenir près de l'empereur même contre un caprice ou une injustice du duc d'Otrante, qui pouvait enfin être trompé par un mauvais rapport. M. Fagan l'ayant prié de s'expliquer, Hennecart lui parla net, et lui dit que, s'il voulait lui envoyer de Londres à lui-même la copie de tous les rapports qu'il serait dans le cas d'adresser à M. Fouché, il lui promettait qu'il s'en trouverait bien, parce que, disait-il, les rapports seront remis directement à l'empereur par M. le duc de Bassano, qui les tiendra de M. de S..., à qui je les remettrai. M. Fagan, après avoir réfléchi, accepta, et comme Hennecart n'eut pas de peine à lui démontrer la nécessité d'être informé le premier, pour avoir le temps de faire parvenir aussitôt que pourrait le faire M. Fouché le rapport qu'il lui adresserait, il fut convenu que l'un aurait sur l'autre l'intervalle d'un ordinaire de courrier. Ce dernier point réglé, le sieur Fagan partit pour Londres.

C'est maintenant le cas de dire par quel motif M le

duc d'Otrante l'y envoya, et pour me faire mieux comprendre, je vais reprendre les choses de plus haut.

Depuis que l'empereur s'était allié à la Maison d'Autriche, il croyait avoir atteint le but vers lequel il tendait, qui était de lier une grande puissance au système établi en France, et par conséquent avoir assuré la paix en Europe ; c'est-à-dire qu'il ne se croyait plus exposé à être encore traversé par quelque nouvelle coalition. Il n'avait donc plus que la paix à faire avec l'Angleterre, et pour que l'Espagne ne devînt pas une difficulté, c'est-à-dire pour que sa possession ne pût pas être contestée, et pût être comptée comme un effet négociable pour la France au moment où l'on aurait pu entrer en négociation avec l'Angleterre, il faisait marcher dans la Péninsule des forces tellement considérables, que la conquête devait lui en être assurée. Elles se réunirent toutes en Castille ; ensemble elles composaient l'armée dont l'empereur avait le projet d'aller prendre le commandement, et depuis qu'il s'était déterminé à rester à Paris, il avait envoyé le maréchal Masséna pour la commander, avec l'ordre de marcher droit à l'armée anglaise en Portugal, en même temps que l'armée sous les ordres du roi et du maréchal Soult, qui était son major général, marcherait en Andalousie et sur Cadix. Avec ces deux grandes opérations se liaient aussi celles que le général Suchet conduisait en Catalogne, où il faisait les sièges successifs des places qui bordent le cours de l'Ebre, et qui couvrent cette province.

Ce vaste plan d'opérations avait été dressé par l'empereur, et il s'était flatté que, quoique absent de l'armée, la même obéissance et le même désir de faire son devoir auraient animé tous ceux qui devaient y coopérer ; malheureusement il arriva le contraire. J'en parlerai lorsqu'il en sera temps.

La paix avec l'Angleterre lui tenait plus à cœur ; il se voyait entre les mains de quoi donner des compensations à cette puissance, tant en retour de ce qu'il lui était nécessaire d'en obtenir qu'en dédommagement des sacrifices qu'on aurait pu lui demander,

sans avoir de moyens d'appuyer les réclamations qu'on était dans le cas de lui adresser ; car telle était notre position, qu'il fallait que l'Angleterre le voulût bien, autrement il ne pouvait y avoir de terme à la guerre.

On avait employé deux fois l'intervention de la Russie pour ouvrir une négociation avec le gouvernement anglais ; celui-ci l'avait rejetée dans les termes qui n'offraient même pas les moyens de lui faire préciser les motifs de son refus, de sorte que l'on en était encore à croire en Angleterre au projet d'une puissance continentale universelle de la part de l'empereur, comme on croyait en France à un projet de puissance maritime et commerciale exclusive de la part de l'Angleterre.

L'empereur, malgré ces contrariétés, ne voulait pas croire à l'impossibilité de faire comprendre des propositions raisonnables en retour de celles qu'il était disposé à écouter ; il chercha les moyens de faire sonder les dispositions du ministère à Londres, afin de savoir ce qu'il était permis d'en espérer. Cette démarche ne pouvait pas être faite directement, parce qu'elle eût porté son cachet, et qu'en cas de refus tous les inconvénients eussent été pour l'empereur personnellement.

La Hollande avait encore plus besoin de la paix maritime que la France ; le roi Louis y jouissait de l'estime des peuples qu'il gouvernait, et lui-même ne craignait pas de dire à l'empereur tout ce qu'il entrevoyait de fâcheux pour lui, s'il devait encore régner longtemps sur un pays auquel il ne restait plus de ressources, et qui était encore blessé depuis la dernière réunion à la France d'une partie de son territoire.

C'est par lui-même, avec l'approbation de l'empereur, que se firent les premières démarches vis-à-vis de l'Angleterre ; elles portèrent le masque d'affaires de commerce simples. La maison Hopp d'Amsterdam était celle qui avait le plus de relations avec l'Angleterre, et qui, par sa grande considération, pouvait, en y traitant ses propres affaires, prendre

le caractère qui devait appartenir à celles qu'elle aurait traitées entre les deux gouvernements. Cette maison avait un de ses associés, M. de Labouchère, qui était allié à une famille du haut commerce de Londres.

Ce fut sur lui que le roi de Hollande jeta les yeux pour la mission qu'il s'était chargé de remplir ; il donna des instructions à M. de Labouchère, et un paseport avec lequel il se rendit à Londres. Il avait des moyens de se faire accueillir qui étaient naturels et qui le dispensaient de tout ce qui aurait pu apporter des entraves à ses démarches ; il était d'ailleurs connu pour un homme si estimable, que tout ce qu'il aurait pu dire ne pouvait être atteint de suspicion. M. de Labouchère adressait ses rapports à la maison Hoop d'Amsterdam, qui les remettait au roi, lequel les faisait parvenir à l'empereur.

Non seulement M. de Labouchère, dans ses premières dépêches, était rassurant sur les dispositions du gouvernement anglais, mais il était encore encourageant, et il se flattait que, pour peu qu'il y eût un peu de bonne volonté dans les concessions, tout pourrait s'arranger au gré des impatients désirs de tout le monde ; parce que, lorsqu'on en serait venu à négocier ouvertement sur le chapitre des sacrifices réciproques, le premier une fois fait, on eût été facilement d'accord sur les choses essentielles, et on ne se serait point arrêté à des bagatelles qui ne pouvaient être mises en comparaison avec les pertes énormes que cet état de guerre causait continuellement.

Les choses allaient assez bon train, lorsque M. le duc d'Otrante fut informé que M. de Labouchère était en Angleterre ; il faut observer qu'il avait pu le savoir par la correspondance du commerce de Londres avec celui de Paris, ou par celle du commerce de Londres, d'abord, avec Amsterdam, et ensuite d'Amsterdam avec Paris. Cet avis fut accompagné de détails assez piquants pour éveiller la curiosité de M. le duc d'Otrante, qui pouvait d'ailleurs avoir un autre motif, parce qu'un ministre de la police est autorisé à tout suspecter ; mais dans ce cas

ci il paraît n'avoir eu que celui d'être informé de ce qui se préparait à l'horizon politique, pour régler la marche qu'il devait prendre lui-même. Il lui fut facile de se donner le moyen d'être bien informé de ce que faisait M. de Labouchère à Londres, parce que celui-ci était fort lié avec M. Ouvrard qu'il fit venir, et auquel il parla de circonstances qui pouvaient favoriser des spéculations. Enfin, sans lui témoigner le moindre désir de curiosité, il lui dit que c'était avec l'assentiment de l'empereur qu'il lui tenait ce langage, et lui proposa d'aller à Amsterdam pour être l'intermédiaire entre lui, Fouché, et M. de Labouchère, qui était à Londres, et avec lequel il se mettrait en communication en lui écrivant aussitôt son arrivée, pour tâcher de pénétrer ce qu'il faisait à Londres, et enfin que d'Amsterdam il lui enverrait à Paris ses rapports. M. Fouché n'avait pas encore dit un mot de tout cela à l'empereur, qui, de son côté, ne lui disait plus rien depuis longtemps.

M. Ouvrard ne fut pas autorisé à se douter que le ministre abusait du nom de l'empereur. Il partit donc pour Amsterdam, persuadé qu'il y était envoyé par ordre de l'empereur, et écrivit en conséquence à M. de Labouchère, qui, sans se départir de la marche qui lui avait été tracée avant de quitter la Hollande, continua à adresser ses rapports à la maison Hoop, pour qu'elle les remit au roi, qui les renvoyait à l'empereur. Néanmoins, comme il connaissait beaucoup M. Ouvrard, il lui accusa réception de ses lettres, et peut-être que pour se préserver lui-même du soupçon d'intrigue particulière, dont on aurait pu accuser sa discrétion si les affaires étaient venues à mal tourner, il se détermina à instruire sommairement M. Ouvrard de ce qui se passait et de ce qu'il espérait, d'autant plus qu'il ne lui aurait pas été défendu de saisir une occasion favorable pour une grande opération de commerce.

Ce ne fut qu'après que M. Fouché eut reçu les premières lettres que M. Ouvrard lui écrivait comme à quelqu'un qu'il supposait non seulement au fait de la mission de M. de Labouchère, mais qu'il croyait

chargé de le diriger, et qu'en un mot il regardait comme le véritable négociateur entre la France et l'Angleterre ; ce n'est qu'alors, dis-je, que M. Fouché parla à l'empereur du voyage de M. Ouvrard en Hollande, ne disant pas que c'était lui qui l'avait envoyé, mais qu'il n'avait pas eu de raison pour lui refuser un passeport, d'autant plus qu'il était correspondant de la maison Hoop, avec laquelle il avait à régler, et que de temps en temps il lui donnait des nouvelles. Il se crut suffisamment en règle après avoir rendu ce compte à l'empereur ; il ne parla même du voyage de M. Ouvrard que pour se trouver à couvert si les choses étaient venues à mauvaise fin, et qu'on les eût imputées à M. Ouvrard. L'empereur retint cela, mais n'en devint pas plus communicatif avec M. Fouché, qui fut obligé de deviner ce qui se traitait à Londres sur ce que M. Ouvrard lui mandait d'Amsterdam, d'après les lettres qu'il recevait de M. de Labouchère. Celui-ci avait trop d'esprit pour écrire ce qui ne pouvait pas se dire, de sorte que la curiosité de M. Fouché était continuellement excitée et jamais satisfaite ; il en voyait cependant assez pour juger que l'empereur travaillait à la paix, et il en conclut qu'il fallait prendre ce langage : en même temps, il songea à tirer sa part de la considération dans l'œuvre de la paix, en faisant tout ce qui était nécessaire pour fasciner les yeux de la multitude, et en persuadant que c'était lui qui l'avait faite, ou qui avait forcé à la faire. Il y allait hardiment, parce qu'il la croyait sûre, persuadé que l'empereur était en négociations ouvertes. Il en parlait aux uns pour qu'ils en parlassent à leur tour, et en même temps il ne négligeait rien de ce qui pouvait le tenir régulièrement informé de l'état de cette question, autour de laquelle il tournait sans pouvoir la pénétrer. Il était inquiet d'une chose, c'est que, comme il avait coutume de s'attribuer tout ce qui était populaire, si la paix était venue à se faire sans qu'il en fût prévenu, sa prévoyance aurait été en défaut, et son crédit s'en serait altéré.

C'est en parlant ainsi de la paix avec l'Angleterre,

qu'il promettait à tout le monde, qu'il fit attacher sur lui des yeux observateurs, et qu'il revint aux oreilles de M. de Bassano, ou de M. de S*** (1), que M. Fouché traitait de la paix avec l'Angleterre par le canal de M. Ouvrard, qui était à Amsterdam, et l'on ajoutait qu'il allait et revenait de Londres dans cette ville : soit curiosité, soit jalousie de la part de ceux qui, ayant fait le mariage de l'empereur, convoitaient des ministères, ou au moins celui vers lequel ils voyaient que M. Fouché tendait (2), ils voulurent déjouer son projet, ou son intrigue si elle avait été tramée contre l'Etat.

Cela leur fut facile par le moyen de cet Hennecart, que M. de S*** avait tout à fait gagné. De son côté, Hennecart, quoique attaché au ministère de la police, avait gagné les sieurs Vera père et fils, qui étaient tous deux employés supérieurs à la préfecture de police, laquelle était presque continuellement en rivalité avec le ministère de la police ; par ce moyen, lorsqu'on voulait jouer un mauvais tour à M. Fouché, on donnait un mauvais bulletin à Hennecart, qui le remettait au sieur Vera (3), et celui-ci au préfet de police, qui ne manquait pas d'en faire la matière d'une anecdote de police pour l'empereur. C'était par de misérables moyens comme ceux-là qu'on entravait la marche des affaires les plus importantes, en faisant parade d'un zèle exclusif et sans pareil pour le service de l'empereur. Je ne puis pas assurer si M. de Bassano rapporta à l'empereur que M. Fouché était en négociations ouvertes avec l'Angleterre

(1) M. de S*** avait été ambassadeur en Hollande et avait des moyens faciles d'informations à Amsterdam.

(2) *Les relations extérieures.* Fouché n'avait pas cessé de convoiter ce ministère depuis que M. de Talleyrand l'avait quitté. *(Note de l'édition originale.)*

(3) Cet Hennecart est de Cambrai ; c'était un émigré, anciennement officier au régiment de Beauvoisis.

Indépendamment de ce moyen, les Vera en avaient un autre qui communiquait directement au cabinet de l'empereur. *(Note de l'édition originale.)*

par le moyen d'Ouvrard, et si c'est l'empereur qui l'aurait, par suite, chargé de prendre des informations sur ce que pouvait faire M. Ouvrard, soit à Amsterdam ou à Londres ; ou bien si lui, M. de Bassano, avait fait prendre des informations avant d'en rendre compte à l'empereur. Néanmoins j'ai toujours cru qu'on lui en avait fait parvenir le premier avis par la préfecture de police, ainsi que je viens de le dire. Du reste, voici un fait exactement vrai.

Lorsque j'en reçu la déclaration du sieur Fagan, dont j'ai parlé tout à l'heure, je fis venir le sieur Hennecart et lui parlai un peu vivement en ces termes :

« Monsieur, vous qui m'avez fait tant d'offres de services, qui m'avez parlé de l'ingratitude du duc d'Otrante envers l'empereur, qui trouvez si bien que l'on ait fait arrêter M. Ouvrard, je trouve, moi, que personne ne mérite mieux que vous un pareil traitement, et si vous ne me répondez pas catégoriquement, cela pourra bien vous arriver tout à l'heure. Qui est-ce qui vous a dit d'aller engager M. Fagan à se charger d'une mission pour l'Angleterre ? » Il me répondit, d'un ton fort consterné, qu'à la vérité il avait été le trouver et le lui proposer ; que cela avait été arrangé entre M. de S*** et lui, et que, sans cette intrigue, ils ne seraient jamais parvenus à déplacer M. Fouché pour me faire entrer au ministère. Je lui répondis : « Comment ! vous ne me connaissiez pas, et vous me vouliez tant de bien ! »

Il crut m'en imposer en me disant que l'opinion me désignait comme le seul homme, entre ceux dévoués à l'empereur, capable de bien remplir cette place, etc., etc. Enfin il me raconta tout ce que je viens de dire sur ce qui s'était passé entre M. Fagan et lui, en ajoutant qu'il n'avait fait cela que de concert avec S***, et que c'était à S*** qu'il remettait les bulletins que M. Fagan lui envoyait.

Ainsi M. Fouché, dont l'habileté a été tant vantée, avait employé dans cette circonstance, si délicate

pour lui, un agent qui, quoiqu'à ses gages, lui avait été mis dans la main par M. de S***, qui préparait sa perte (1). Si M. de S*** n'était pas d'accord avec M. de Bassano, il l'a dupé en lui remettant, comme venant d'une autre source, des bulletins qui venaient de Fagan ; et s'il était d'accord avec M. de Bassano, tous deux ont complètement dupé M. Fouché.

Je n'ai pas encore dit quel était le motif de celui-ci en envoyant M. Fagan à Londres : il pouvait en avoir deux.

1° Comme M. Fagan disait avoir des moyens d'introduction près du marquis de Wellesley, il pouvait par là connaître l'état de la question entre le ministre et les propositions de la partie dont M. de Labouchère était l'organe ; et au moyen de la correspondance de Fagan (qui avait causé avec M. de Wellesley), comparée avec celle de M. Ouvrard, laquelle était extraite des lettres de M. de Labouchère, qui avait de même causé avec le marquis de Wellesley, M. Fouché pouvait être très près de deviner les intentions des deux parties qui traitaient, et juger d'avance du résultat et en même temps conjecturer quelles devaient être les instructions des négociateurs.

C'est au retour du premier voyage que fit M. Fagan, que M. Fouché ne douta plus du succès des négociations de paix, et qu'il s'arrangea soit pour s'attribuer dans l'opinion la gloire d'avoir amené l'Angleterre à conclure la paix, ce que personne n'avait pu faire jusqu'alors ; soit pour s'emparer de la négociation lorsque le moment serait arrivé où l'empereur aurait voulu et en même temps pu traiter ouvertement, parce qu'alors il lui aurait dit qu'il était au fait de la question, qu'il la suivait des yeux depuis longtemps, ce qui, selon lui, aurait paru un assez grand

(1) Mais il est juste d'observer que, si M. Fouché avait douté de sa fidélité, il n'était pas autorisé à soupçonner les moyens employés pour le corrompre, et quand même il les aurait découverts, il n'aurait pu s'en plaindre ; d'abord on ne l'eût pas cru, et ensuite il ne l'aurait pas osé. *(Note de l'édition originale.)*

avantage pour que l'empereur le nommât négociateur, puis enfin ministre des relations extérieures, où il aspirait à arriver, étant las de la police. C'était là son motif en envoyant Fagan à Londres ; mais il s'empressa trop de faire le négociateur, et se trompa de chemin, comme un homme qui veut conduire ceux qui ne lui ont pas dit où ils veulent aller. Il renvoya son messager à Londres, d'où il était parti peu auparavant, ayant vu et entretenu le marquis de Wellesley.

Il se présenta de nouveau chez ce ministre, auquel il rapporta des conversations, et peut-être même des légèretés de M. Fouché, qui était aussi ministre, et qui pouvait paraître à Londres chargé par l'empereur de négocier. Voilà donc ce Fagan qui se trouva avoir une sorte de caractère, parce qu'enfin le marquis de Wellesley pouvait bien accorder autant de confiance à ce que Fagan lui disait de la part de M. Fouché, que M. Fouché paraissait en avoir accordé à ce que ce même Fagan lui avait rapporté de la part du marquis de Wellesley. Mais malheureusement pour M. Fouché, ce que Fagan disait au marquis de Wellesley ne ressemblait pas tout à fait à ce dont M. de Labouchère l'entretenait, et que Fouché ne pouvait pas savoir aussi promptement, par la raison que ce qui devait être envoyé à M. de Labouchère était adressé directement de Paris au roi de Hollande, de là à Londres, et que M. Fouché ne pouvait en être informé qu'après que l'avis était revenu sur ses pas, c'est-à-dire lorsque M. de Labouchère avait bien voulu en écrire à M. Ouvrard, qu'il croyait informé du motif de son séjour à Londres.

Il résulta de ce tripotage que le marquis de Wellesley fut autorisé à croire qu'on voulait le duper, où que l'on faisait jouer à M. de Labouchère le rôle d'une dupe pour bercer les Hollandais de l'espérance de la paix, puisqu'il lui parlait dans un sens, et que M. Fouché lui faisait parler dans un autre qui ne pouvait pas être exactement conforme au premier ; il ne soupçonnait pas la sincérité de celui qui ne craignait pas de prendre un caractère officiel, et

n'accordait pas autant de confiance à celui qui cependant la méritait mieux que l'autre, mais qui, n'étant pas autorisé à prendre un caractère, pouvait être désavoué quand on voudrait.

Il chercha auquel des deux il devait ajouter foi, et ne voyant que des contradictions dans ce que l'un et l'autre disaient, il ne put voir là que de l'intrigue et cessa toute communication avec tous deux, et bientôt après leur fit donner l'ordre de quitter l'Angleterre, observant que, si la France avait réellement envie de faire la paix, elle devait avoir d'autres moyens à employer pour se faire entendre.

Il fallut bien rendre compte à l'empereur du retour de M. de Labouchère à Amsterdam ; on lui avait caché l'envoi du sieur Fagan à Londres, en ne lui remettant les bulletins de M. Fagan, par M. de S***, que comme des bulletins de la négociation de M. Fouché, sans explications. L'empereur ne connaissait que le départ de M. Ouvrard pour Amsterdam, et comme on se garda bien de l'éclairer sur celui de Fagan pour Londres (que M. de Bassano ignorait peut-être lui-même), il attribua naturellement à M. Ouvrard ces bulletins de la négociation de M. Fouché. C'est pourquoi l'empereur crut d'abord que M. Ouvrard avait été lui-même à Londres, et il ordonna son arrestation. On y poussa l'empereur, parce que l'on voulait lui persuader que M. Ouvrard était le prête-nom de M. de Talleyrand, que l'on voulait écarter comme un homme qui faisait peur.

Je laisse aux hommes éclairés à former leur opinion sur cette intrigue, qui ressemble même plutôt à de la fourberie de laquais qu'à de la haute intrigue. Ils jugeront dans toute cette suite de piéges tendus à la bonne foi, quel est celui qui a été le plus coupable.

CHAPITRE XIV.

Le roi de Hollande abdique. — Il nomme la reine régente. — Réflexions. — Inquiétudes de l'empereur. — Opinion de l'empereur Alexandre sur le blocus continental. — Détails sur le chagrin de l'empereur Napoléon à la nouvelle de l'abdication de son frère. — Considérations politiques. — La Hollande est réunie à l'empire français. — Changements dans l'administration hollandaise. — Effet que produit en France la réunion de la Hollande. — Mort du prince d'Augustembourg. — La couronne de Suède est offerte à Bernadotte. — Etat dans lequel je trouve le ministère de la police. — Papiers de la famille d'Orléans. — L'empereur les lit. — Ses paroles à ce sujet.

Il fallut renoncer à l'espérance de faire la paix, et cette nouvelel produisit encore un plus mauvois effet en Hollande qu'en France. Le désespoir s'empara de la majeure partie du commerce. Le roi lui-même, dont les goûts pour la solitude s'accordaient peu avec les agitations de circonstances aussi graves ; le roi, effrayé d'avance de désordres qu'il regardait comme inévitables, et ne sentant pas en lui sans doute l'énergie nécessaire pour y faire face, se laissa aller à son inclination naturelle pour la vie retirée. Il se détermina tout à coup à abdiquer un pouvoir qu'il avait reçu, pour ainsi dire, malgré lui, et il ne craignit pas de susciter à l'empereur de nouveaux embarras, en laissant, par son départ subit, la Hollande sans gouvernement.

Il est bien vrai que, par son acte d'abdication, il avait nommé la reine, régente ; mais ce n'était pas dans une monarchie nouvelle, comme l'était celle de la Hollande, qu'une reine étrangère pouvait exercer une souveraineté, d'autant plus, que moins encore que son mari, elle était en état d'apporter

remède à des maux dont la perspective l'avait déterminé à se retirer.

Il était inutile de se dissimuler qu'il devait arriver de deux choses l'une, ou que le gouvernement serait assez fort pour comprimer tous les mécontents, c'est-à-dire tous les Hollandais, ou bien que ceux-ci secoueraient le joug de la France et appelleraient les Anglais, et alors une régente étrangère au pays, placée tout à coup à la tête des affaires, pouvait-elle réunir des forces assez imposantes pour faire respecter son autorité et contenir des soulèvements ; en supposant même que, jeune et sans expérience, elle eût assez de force morale pour résister au déchirant tableau d'une nation divisée, malheureuse, et qui n'aurait pas manqué de lui attribuer tous les maux qui l'accablaient ?

Dans un état de paix et de tranquillité, où un esprit juste, éclairé, joint à un cœur généreux et élevé, peut suffire pour administrer, sans doute la Hollande n'aurait pu mieux trouver que sa régente; mais les circonstances n'étaient ni aussi favorables ni aussi heureuses, et il y avait des intérêts qui parlaient plus haut que les siens.

Le roi de Hollande a été blâmé sous beaucoup de rapports : on lui a généralement reproché d'avoir abandonné des peuples qui lui rendaient justice et ne lui avaient refusé ni fidélité ni obéissance ; d'avoir, par sa retraite, attiré sur eux des maux qu'il aurait évités en les préservant au moins de tous ceux qui sont inséparables de l'écroulement d'un gouvernement. Enfin on lui a reproché d'avoir, par son acte d'abdication, désigné l'empereur comme la cause d'un sacrifice qu'il s'imposait, tandis que sa santé et surtout ses goûts de retraite y avaient plus de part que l'influence de l'empereur sur la Hollande, influence d'ailleurs qui était moindre peut-être qu'elle ne l'avait été sous le gouvernement électif de ce pays.

Ce n'était pas sans raison que l'empereur disait quelquefois, en parlant de ses frères, qu'aussitôt qu'ils étaient revêtus d'un pouvoir, ils adoptaient la politique de celui auquel ils avaient succédé, en

sorte qu'il avait peu gagné au change, ajoutant qu'il ne lui en coûterait pas davantage de faire gouverner tous ces pays par des vice-rois.

A peine le roi de Hollande eût-il signé son abdisation, qu'il partit incognito, passa par les Etats de son frère qui régnait en Westphalie, traversa la Saxe pour se rendre d'abord, dit-on, aux eaux de Tœplitz en Bohême, puis enfin alla s'établir à Gratz en Styrie, où il vécut sans suite comme un simple citoyen. (1)

(1) Voici l'acte par lequel le roi Louis renonça si généreusement à la Couronne :

« Considérant que les malheurs du royaume résultent de l'indisposition de l'empereur mon frère contre moi ; considérant que tous mes efforts et sacrifices possibles ont été inutiles pour faire cesser cet état de choses ; considérant enfin qu'il est indubitable que la cause en est dans le malheur que j'ai eu de déplaire et d'avoir perdu l'amitié de mon frère, et qu'en conséquence je suis le véritable obstacle à la fin de toutes les discussions et mésintelligences continuelles.

« Nous avons résolu, comme nous résolvons par le présent acte patent et solennel, émané de notre volonté, d'abdiquer, comme nous abdiquons en cet instant, le rang et la dignité royale du royaume de Hollande, en faveur de notre bien aimé fils Napoléon-Louis, et à son défaut, en faveur de son frère Charles-Louis-Napoléon. Nous voulons en outre que conformément à la constitution, sous la garantie de S. M. l'empereur, notre frère, la régence demeure à S. M. la reine, assistée d'un conseil de régence, qui sera composé provisoirement de nos ministres, auxquels nous confions la garde du roi mineur jusqu'à l'arrivée de S. M. la Reine.

« Nous ordonnons en outre que les différents corps de notre Garde, sous les ordres supérieurs de notre grand écuyer et lieutenant général Bruno et sous celui du général Sels, fassent et continuent leur service auprès du roi mineur de ce royaume, et que les grands officiers de la Couronne, comme les officiers civils et militaires de notre Maison, fassent et continuent leur service auprès de sa personne.

« Fait et clos de notre main le présent acte, lequel sera porté à la connaissance du Corps législatif, dans le sein duquel il restera déposé, sauf à donner les copies nécessaires et à le faire publier authentiquement dans les formes convenables.

« Harlem, le 1er Juillet 1810.

« Louis. »

L'empereur était au château de Rambouillet lors qu'il eut connaissance de cette abdication. La première nouvelle en était arrivée à Paris par le commerce, et comme il n'avait rien reçu par ses relations officielles, il conçut de l'inquiétude sur quelques

Quelques heures après, Louis quitta Harlem et prit la route d'Osnabruck, où il arriva le 3 juillet. Son abdication fut reçue avec douleur par toute la nation, car elle avait la conviction que le roi voulait réellement le bonheur du peuple hollandais et qu'il aimait mieux sacrifier son trône que d'accepter la ruine de ses sujets. Les nobles souvenirs que le règne paternel de Louis a laissés dans le cœur des Hollandais fait honneur à la fois au souverain qui les mérita et à la nation qui n'a cessé de vénérer sa mémoire.

Napoléon qui ne s'attendait point à l'abdication de son frère, refusa de reconnaître la disposition que Louis avait faite de sa couronne en faveur de son fils, le grand-duc de Berg : du reste, une régence était incompatible avec la situation dans laquelle se trouvait l'Europe. Le 4 juillet, les troupes françaises qui se trouvaient en Hollande, conformément à la convention du 16 mars, prirent possession de la ville d'Amsterdam, et, le 9 suivant, l'empereur décréta, sur la proposition du ministre des relations extérieures, le duc de Cadore, la réunion du royaume de Hollande à l'empire français .Le décret portait, entre autres termes :

« Article premier. — La Hollande est réunie à l'Empire.

« Art. 2. — La ville d'Amsterdam sera la troisième ville de l'Empire.

« Art. 3.— La Hollande aura six Sénateurs, six Députés au Conseil d'Etat, vingt-cinq Députés au Corps législatif et deux juges à la Cour de cassation.

« Art. 4. — Les officiers de terre et de mer, de quelques grades qu'ils soient, sont confirmés dans leurs emplois. Il leur sera délivré des brevets signés de notre main. La Garde royale sera réunie à notre Garde impériale. »

L'administration civile de la Hollande fut provisoirement confiée au duc de Plaisance, architrésorier de l'Empire, avec le titre de lieutenant général.

Louis, comme nous l'avons dit, avait abandonné la Hollande dans la nuit du 1er juillet, il vint aux bains de Tœplitz, en Bohême. Il prit le titre de *comte de Saint-Leu* et le conserva jusqu'à sa mort (D. L.).

menées particulières du pays même, dont la retraite du roi aurait été probablement un des résultats convenus. Il fut un moment fort occupé de cette idée, jusqu'à ce que l'officier général qui commandait ses troupes en Hollande l'eût rassuré par toutes les mesures qu'il avait prises pour préserver les troupes hollandaises de toute participation à un mouvement étranger que l'on croyait lié avec le parti qui avait décidé le roi à abdiquer.

L'exécution rigoureuse du système continental était devenu l'ancre de salut de l'empereur, en ce qu'elle pouvait seule amener l'Angleterre à conclure la paix. Ce système, contre lequel l'opinion s'est tant soulevée, avait été mûrement médité et fortement conçu. Quitte à anticiper un peu sur l'ordre des faits, qu'on me permette de m'appuyer ici du témoignage non suspect de l'empereur Alexandre.

En 1814, ce monarque avait l'habitude d'aller quelquefois rendre visite à l'impératrice Marie-Louise au château de Schœnbrunn. Il y rencontra M. de Meneval qu'il reconnut aisément, et dans le cours de la conversation il lui raconta que, pendant le voyage qu'il venait de faire en Angleterre après la paix de Paris, il avait voulu avoir le cœur net sur l'effet qu'on s'était promis du système continental ; qu'il ne s'en était pas tenu à de simples observations verbales ; qu'il avait été à Manchester, à Birmingham et d'autres grandes villes manufacturières d'Angleterre ; qu'il avait bien vu, bien examiné, bien questionné, et qu'il en avait rapporté la conviction que, si ce système eût encore duré un an, l'Angleterre aurait inévitablement succombé, ajoutant que c'était une grande et belle conception dont il n'avait jamais compris toute la force.

Mais ce que la perspicacité de l'empereur Alexandre n'avait aperçu qu'en 1814, le génie de l'empereur Napoléon l'avait senti dès l'origine, aussi mettait-il une grande importance à l'exécution de cette mesure si effective, et cependant si peu comprise. La Hollande était la partie de l'Europe la plus essentielle à faire observer à cause de ses innombra-

bles affluents et de la diversité de ses relations commerciales.

L'empereur avait souvent eu à se plaindre au roi Louis de la négligence qui était apportée sur ses côtes à l'exécution d'un système qui l'intéressait autant que lui ; mais, par son opposition et son opiniâtreté que l'empereur n'a jamais pu vaincre, et par ses menées sourdes, le roi Louis a nui, au lieu d'aider. On ne saurait nier que son abdication et sa fuite n'aient fait un grand tort à l'empereur dans l'opinion.

Un témoin oculaire, qui se trouvait près de l'empereur quand il reçut le courrier qui lui annonçait cet événement, m'a raconté qu'il ne l'avait jamais vu aussi atteré ; qu'il avait gardé quelque temps le silence, puis qu'en sortant de cette espèce de stupeur momentanée, il avait paru vivement ému. Il ne pensait pas alors à l'influence que cette circonstance aurait sur la politique, il ne songeait qu'à l'ingratitude de son frère. Il était frappé au cœur. « Concevez-vous, disait-il, une malveillance aussi noire du frère qui me doit le plus ? Quand j'étais lieutenant d'artillerie, je l'élevai sur ma solde ; je partageai avec lui le pain que j'avais, et voilà ce qu'il me fait ! » Et l'émotion de l'empereur était si vive, qu'on assure que la douleur lui arracha quelques sanglots.

Le roi Louis a voulu paraître quitter le diadème sans fortune, et a voulu qu'on crût à Gratz qu'il était pauvre. Il a dédaigneusement refusé et protesté dans les gazettes étrangères contre l'apanage que l'empereur faisait à la reine. Il ne m'appartient pas de traiter cette question personnelle ; je pourrais cependant faire l'énumération de tout ce que Louis Bonaparte devait à l'empereur, et je pourrais bien aussi raconter ensuite comment il s'est conduit envers son bienfaiteur, qui lui a reproché, à son lit de mort, dans son testament politique, d'avoir publié contre lui un livre appuyé de pièces dénaturées et même fausses. (1)

(1) Il s'agit de l'ouvrage intitulé : *Documents historiques et réflexions sur le Gouvernement de la Hollande,* 3 volumes

L'empereur n'avait jamais pensé à opprimer la Hollande, il s'était même prêté à tout ce qui pouvait alléger la situation des Hollandais, sans annuler les effets de son système. Il avait accordé des licences et autres priviléges commerciaux ; mais dans la position nouvelle où se trouvaient les choses, que fallait-il qu'il fît ? Abandonner la Hollande à elle-même ? Oui, sans doute, s'il avait voulu que le lendemain elle devînt anglaise, et qu'elle rendit plus mauvaise encore notre position avec l'Angleterre.

Cette puissance ne demandait pas mieux que de traiter séparément avec tous nos alliés sans nous, et nous n'avions de moyens, pour la déterminer à nous écouter, qu'en ne nous séparant pas d'eux, et en opprimant même ceux qu'elle était le plus intéressée à voir ménager. Il n'y avait donc, dans l'intérêt de la politique à laquelle la Hollande était soumise, que deux partis à prendre dans la circonstance où l'événement l'avait placée, savoir, l'occuper comme conquête, ou bien la réunir définitivement à l'empire. Quel était des deux le moins désastreux pour elle, et le plus conforme aux intérêts de la France ?

Pour occuper la Hollande comme conquête, il aurait fallu y envoyer une armée et en retirer les troupes nationales, c'est-à-dire qu'il aurait fallu retirer une portion de celles qui étaient en Espagne pour les porter en Hollande ; ce qui était déjà un grave inconvénient, parce qu'il n'y avait pas un régiment de trop dans cette partie. En second lieu, l'occupation de la Hollande de cette manière aurait dû nécessairement être calculée sur sa défense extérieure, sur celle des places dont elle est couverte, enfin sur le maintien

in-8°, d'abord publiés à Paris, en 1820 ; puis une édition fut faite aussi à Londres, la même année et une autre à Amsterdam, chez Delachaux. C'est au 7e paragraphe de son testament que l'empereur dit : « Je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en 1820 : il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées. »

Napoléon n'a probablement pas lu l'ouvrage en question, car les livres envoyés à cette époque à Sainte-Hélène étaient interceptés ; il n'en parla que d'après les indications qui lui étaient transmises (D. L.).

de l'ordre public et de la soumission de toute une population répandue sur une surface de pays coupée de canaux dans tous les sens ; les grandes villes seules auraient exigé une armée pour les contenir, si le moment était devenu favorable pour un soulèvement. Faute de toutes ces précautions on se serait exposé à voir arriver une armée anglaise en Hollande, où elle aurait été secondée par une insurrection générale du pays, avec le secours de laquelle elle serait devenue inexpugnable à travers tous les obstacles qu'elle aurait pu mettre entre elle et nous.

En occupant la Hollande comme conquête, il aurait fallu lui laisser ses administrateurs, ses lois et toutes ses coutumes, et néanmoins la couvrir de douaniers, dont le nom seul suffisait pour la porter à la révolte.

A tous ces inconvénients se serait joint le pire de tous, qui aurait été nécessairement d'être soumise à une autorité militaire, contre l'arbitraire de laquelle elle n'aurait point eu de recours. Dans cette situation, elle aurait éprouvé tous les désavantages d'une réunion, et n'eût eu aucun des dédommagements qu'elle pouvait y trouver, tels que de ne pas ressortir de la volonté d'un général particulier, d'avoir ses représentants au Sénat, au Corps législatif, au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation ; de ne pouvoir pas être plus foulée qu'une autre province de France ; de confondre sa dette nationale avec celle de la France, qui devenait tout entière garant des engagements du gouvernement hollandais sous ce raport, et enfin de voir disparaître la ligne de douaniers qui était sur sa frontière territoriale.

Depuis longtemps le gouvernement n'avait plus d'existence extérieure que celle que lui avait acquise son ancienne réputation ; toutes les sources de sa prospérité publique s'étaient successivement taries ; la représentation même du gouvernement de cet Etat était devenue un fardeau pour lui, et ne pouvant pas s'affranchir, un grand nombre de hollandais préféraient leur réunion à la France plutôt que d'être exposés aux vexations continuelles inséparables d'un changement continuel de gouvernement.

Il eût sans doute mieux valu que l'on ne fût pas réduit à cette extrémité, mais l'événement avait été indépendant de la volonté de l'empereur ; antérieurement il avait eu des circonstances moins désavantageuses pour réunir ce pays à la France (si cela avait été son projet), que celles dans lesquelles l'abdication de son frère le força de le faire.

Il eût sans doute mieux aimé lui voir prendre le courage de supporter le fardeau de ce gouvernement, mais il n'avait rien pu sur ses déterminations ; il ne dut donc penser qu'à prévenir les effets fâcheux qu'elles pouvaient avoir pour la France, avant même d'envisager les intérêts des Hollandais. D'autres considérations, ajoutées à celle-là, lui firent prendre le parti de réunir définitivement la Hollande, plus tôt parce qu'il ne savait qu'en faire que dans le but d'augmenter sa puissance. Lorsqu'il décréta cette réunion, le Corps législatif n'était pas assemblé : il ne pouvait donc le consulter.

L'on s'est beaucoup récrié en Europe sur cette occupation définitive de la Hollande, qui faisait disparaître du nombre des puissances un pays à l'existence duquel presque toutes les nations de l'Europe étaient intéressées. Toutes y avaient des relations, et la plupart en avaient fait leur maison de banque. Aussi toutes prirent-elles part au sort qu'on lui imposait, et commencèrent-elles alors à s'échanger leurs sentiments sur cet acte politique, qui ne plut à aucune. On n'entra point dans les raisons qui avaient déterminé l'empereur, on trouva meilleures celles que l'on avait de lui résister ; et si, dès ce moment, il n'y eut pas encore entre elles de communications à ce sujet, il y eut au moins une conformité d'opinion. Cet acte politique de l'empereur devint le signal d'une nouvelle croisade contre lui, et on ne tarda pas à s'apercevoir que tous les princes disposés à se coaliser ne cherchaient plus qu'une main dans laquelle ils remettraient le sceptre de leur ligue. Je reviendrai sur ce point lorsque j'aurais parlé d'autres détails qui doivent avoir ici leur place.

En réunissant la Hollande, on prit toutes les me-

sures qui parurent devoir rendre cette opération le moins désagréable possible aux Hollandais. L'empereur recommanda que l'on y envoya comme préfets ce que l'administration française offrait de plus probe et de plus recommandable. Il en fut de même dans toutes les autres branches de l'administration ; il n'y eut que les maires et quelques employés de finances qui restèrent à leur poste.

Les autres employés hollandais vinrent en France occuper les places des Français qui avaient été envoyés pour les remplacer. On ne négligeait rien de ce qui semblait devoir amener une fusion parfaite et étouffer les germes de dissensions intestines ; on n'y parvint pas, parce que les intérêts commerciaux du pays rendaient les Hollandais sourds à toute espèce d'arrangements qui ne leur laissaient pas entrevoir le retour de leur navigation, à laquelle ils devenaient chaque jour plus étrangers. On espéra tout du temps ; mais une suite d'événements malheureux fit bientôt perdre cette espérance.

La réunion de la Hollande ne plut pas en France, autant parce que l'on entrevoyait que cela rallumerait la guerre, que parce que l'on ne comprenait pas une extension de puissance qui dépassait les bornes des intelligences même peu ordinaires. Il y eut beaucoup de censeurs dont le caractère indépendant de toute crainte fit écouter des réflexions très justes sur cet accroissement de territoire.

On voulait toujours s'obstiner à croire que l'empereur réunissait définitivement tout ce qui lui convenait, tandis que le terme de ces réunions était soumis à l'époque où ses parties adverses rendraient elles-mêmes ce qu'elles avaient réuni à leur domination, en vertu de titres qui ne valaient pas mieux que ceux qu'il se donnait. En même temps que les censeurs critiquaient, il y avait des courtisans qui louaient ; et il était devenu à la mode de rechercher jusqu'où s'était étendu l'empire romain dans sa plus grande splendeur, comme si, à moins d'être déshonorée, la France eût dû reculer les bornes de son territoire jusque-là. Ce n'était le langage ni des uns ni

des autres qui influençait les décisions de l'empereur, pour qui les opérations avaient un but dont il n'entretenait peut-être pas ceux qui auraient pu le servir ; et pendant ce temps-là elles étaient dénaturées par de vaniteux courtisans dont l'astucieuse malveillance ne tardait pas à s'en emparer.

C'est à cette même époque que mourut d'une mort singulière le prince d'Augustembourg, qui avait été élu par la Diète de Suède prince héréditaire de ce pays, dont le roi, fort âgé, n'avait point d'enfants.

Cet événement mit les Suédois dans l'obligation de procéder à une nouvelle élection ; ils témoignèrent des dispositions à faire un choix qui les rapprochât de la France. On ne les repoussa point ; ils connaissaient de réputation le maréchal Bernadotte, ils avaient été en communication avec lui pendant la guerre de 1809, et en avaient été bien traités. Ils penchèrent pour lui entre tous les choix qu'ils auraient pu faire. L'empereur n'en fut pas fâché : il n'était pas fort content du maréchal Bernadotte ; mais il avait une vieille amitié pour tout ce qui avait servi en Italie, en sorte que non-seulement il ne contraria pas le choix de la Diète, qui était une sorte d'hommage rendu à l'armée française dans les rangs de laquelle elle venait de choisir un roi, mais même il l'agréa, et donna au maréchal Bernadotte tout ce qui lui était nécessaire pour arriver en Suède d'une manière convenable au rang qu'il allait occuper. Il lui donna un million de son propre argent. (1)

C'est là la première époque de mon entrée dans

(1) Lorsque Bernadotte instruisit l'empereur des ouvertures qui lui étaient faites, ce souverain lui répondit qu'étant monarque élu du peuple, il ne saurait s'opposer à l'élection des autres peuples, et que le choix libre des Suédois aurait son assentiment.

Le 21 août 1810, les Etats généraux du royaume de Suède, assemblés en Diète extraordinaire, dans la ville d'Œrebro, élurent par acclamation avec une unanimité sans exemple, le maréchal Bernadotte à la dignité de prince royal. Le choix de la Diète officiellement connu, l'acte d'élection fut apporté à Paris, par le comte de Munster. Cet envoyé était également

l'administration, et je commençais déjà à voir que tout ce qui se disait sur la réunion de la Hollande était la répétition de ce qui s'était dit sur l'Espagne.

Je n'apercevais rien dans la marche de mon prédécesseur qui pût m'indiquer le chemin à prendre pour aller à la rencontre de ce qui me paraissait devoir corroder l'opinion. Je croyais le ministère dont j'étais pourvu une puissance, et je ne le voyais qu'un fantôme ; il me semblait être dans un tambour sur lequel chacun frappait sans que je pusse connaître autre chose que le bruit. Je demandais à tout ce qui m'entourait comment faisait M. Fouché, et l'on me répondait le plus souvent qu'il laissait faire ce qu'il ne pouvait empêcher.

J'étais aussi honteux de mon embarras que tourmenté de ne pouvoir le surmonter, et si je n'avais été encouragé par des hommes de bien, que je trouvai dans le ministère même, et auxquels on rendait

porteur d une lettre du roi Charles XIII pour l'empereur. Lorsque sa mission fut terminée, M. de Munster se mit en route pour Stockholm, avec les lettres d'acceptation du prince et la réponse approbative de l'empereur à Charles XIII.

Le 19 octobre 1810, Bernadotte arriva de Copenhague à Elseneur et descendit à l'hôtel du Consul. Ce fut dans cette maison, en présence d'une nombreuse assistance, qu'il abjura la religion catholique, dans laquelle il était né, pour embrasser la religion luthérienne ; cette abjuration de sa foi religieuse était une condition essentielle de son élection.

Le lendemain 20, le nouveau prince royal de Suède eut sa première entrevue avec son père adoptif, le roi Charles XIII. Le 31, il fut solennellement présenté à la Diète .Le 5 novembre suivant, une déclaration officielle du vieux roi annonça au peuple suédois qu'il l'avait adopté pour son fils. Le même jour, Bernadotte prêta serment de fidélité entre les mains du monarque et prit le nom de Charles-Jean. A ce moment commence réellement le règne de Bernadotte. bien qu'il ne date officiellement que du 5 février 1818, époque de la mort du roi, son père adoptif ; mais ce prince, déjà affaibli par l'âge lui abandonna complètement la direction des affaires. Voilà donc le simple soldat de 1780 parvenu roi à son tour : mais, devenu Suédois, il cessa d'être Français au point qu'il put se réunir aux ennemis de la France et de s'armer contre elle (D. L.).

bien peu de justice, j'aurais fait comme le roi Louis. Le courage me vint, et il me ramena de la confiance. J'avais heureusement une mémoire extraordinaire pour retenir les noms et les lieux.

Je voyais bien que M. Fouché m'avait joué en brûlant son cabinet (1), et je pris le parti de m'en créer un autre. De ma vie je n'avais employé des agents ; je ne connaissais même pas assez le monde dans lequel il était nécessaire de les lancer pour leur donner une direction sans me découvrir moi-même.

Mon inexpérience des hommes de la Révolution, avec lesquels ma charge m'obligeait à être journellement en contact, me fit sentir la nécessité de chercher dans le passé la prévoyance pour l'avenir.

J'avais depuis ma jeunesse une grande prévention contre le duc d'Orléans : c'était la suite des opinions où l'on était à l'époque de mon entrée au service, et elle s'était fortifiée par tout ce que j'entendais depuis que nos salons s'étaient repeuplés des débris de naufrage de tous les partis.

J'employai plus d'un mois à lire seul toutes les volumineuses liasses des papiers du duc d'Orléans, lesquelles étaient encore dans le même état qu'elles avaient été apportées au ministère depuis leur saisie, et, malgré que je fusse souvent dérangé, j'en vins à bout.

Je sentais mon opinion personnelle se redresser souvent à la lecture de tous ces papiers. J'en trouvai de singuliers, en ce qu'ils étaient d'hommes que j'entendais souvent déclamer contre le duc d'Orléans, et j'avais sous les yeux la preuve qu'ils étaient ses obligés. J'y trouvai même des reçus d'argent, et dans presque tous une reconnaissance exprimée de manière à ne laisser aucun doute sur son motif. Je fis

(1) Pendant les deux dernières années de son administration, M. Fouché avait fait rechercher soigneusement tous les écrits qui avaient été publiés pendant la Révolution, et dans lesquels on exaltait son patriotisme, tels que sa correspondance avec le Comité de salut public, lorsqu'il était son commissaire à Lyon en 1793 ; il avait brûlé tout cela. *(Note de l'édition originale.)*

un choix de ceux de ces papiers qui concernaient des hommes que je voyais fort assidus aux Tuileries, et d'autres qui cherchaient à acquérir du crédit.

Je portai un jour tout cela à l'empereur à Rambouilet ; là, il y avait ordinairement peu de monde, et l'on trouvait plus de temps pour la conversation. Comme je ne savais pas lui mentir, je lui dis que, vaincu par toutes mes craintes d'être un jour en défaut vis-à-vis de lui, et parce que j'avais entendu dire toute ma vie contre le duc d'Orléans, je m'étais méfié de l'avenir et de moi, et avais puisé dans les archives de la Maison d'Orléans, qui étaient à mon ministère, les papiers que je lui apportais, en ajoutant qu'il y avait du curieux. L'empereur les prit en me disant : « J'étais bien informé que les archives de cette Maison existaient là ; mais on m'avait dit que l'on n'y avait rien trouvé : ceci prouverait, ou que l'on ne s'en est pas occupé, ou qu'on l'a jugé peu important. »

Il m'emmena dans le quinconce qui lui servait de promenade sous les fenêtres du château, près du grand étang.

Il lut tout d'un bout à l'autre, ce qui dura longtemps, puis il fit quelques tours en silence, et me dit :

« Vous voyez qu'il ne faut jamais juger sur les apparences ; vous étiez prévenu contre ce prince, et si vous aviez trouvé occasion de nuire à quelques-unes de ses créatures, vous eussiez écouté les ressentiments que l'on avait excités en vous, et qui venaient peut-être de ceux qui sont ses obligés ; vous avez donc bien fait de vous livrer à cette recherche : c'est toujours ainsi qu'il faut faire. Il m'est bien prouvé que le duc d'Orléans n'était pas un méchant homme. S'il avait eu les vices dont on entache sa mémoire, rien ne l'aurait pu empêcher d'exécuter le projet qu'on lui a supposé : il n'a été que le levier dont se sont servis les meneurs de cette époque, qui l'ont compromis avec eux, pour trouver des prétextes de lui extorquer de l'argent, et il paraît bien qu'une fois qu'ils ont eu commencé, les demandes n'ont plus eu de bornes.

« Il ne faudrait même pas s'étonner que tout ceux qui étaient ses débiteurs se fussent entendus sur le moyen de lui arracher quittance, et n'eussent tramé sa perte en sou-

levant contre lui l'indignation publique. L'exacte vérité est que le duc d'Orléans s'est trouvé dans une circonstance extraordinaire qu'il ne pouvait prévoir, lorsqu'il est entré dans la Révolution, ce qui prouve qu'il y était entré franchement comme toute la France. Que voulait-on qu'il fît ? L'exaspération des partis, à cette époque, lui avait fermé les pays étrangers. Je n'approuve pas ce qu'il a fait ; mais je le plains, et ne voudrais être le garant de personne, si le sort l'avait jeté dans une situation semblable. C'est une grande leçon que l'histoire recueillera.

« Je n'ai nul intérêt à m'occuper de cela : je crois bien que le parti du duc d'Orléans a existé au temps de nos discordes ; je crois même qu'il se ranimerait, si le trône devenait vacant ; mais, tant que je vivrai, c'est une chimère qui ne ferait point de prosélytes.

« Chacun a tout ce qu'il espérait avoir, et même au delà ; croyez-vous qu'il ne soit pas aussi assuré de posséder avec moi qu'avec le duc d'Orléans ? Voyez vous-même combien d'existences je menacerais, si je devenais accessible à la crainte d'après ce que vous m'apportez là ; c'est-à-dire que je ne verrais plus de sécurité pour personne, parce que les faiseurs viendraient aussi m'assiéger, et quand une fois on sévit, le plus sage a de la peine à s'arrêter. Voilà mon opinion, et il ne faut plus me parler de cela sans de graves raisons. Brûlez tout ce fatras, et laissez tous ces gens-là en repos : qu'ils ne sachent jamais que j'ai lu cela, je conçois l'embarras dans lequel ils seraient ; il y en a d'ailleurs dont je fais cas. Ils ont cru que c'était le bon parti alors, ils pouvaient avoir raison.

« Je n'épouse aucun parti que celui de la masse ; ne cherchez qu'à réunir, ma politique est de compléter la fusion. Il faut que je gouverne avec tout le monde sans regarder à ce que chacun fait : on s'est rallié à moi pour jouir en sécurité ; on me quitterait demain si tout rentrait en problème. »

CHAPITRE XV.

M. Fouché ne me fait connaître que quelques agents subalternes. — Moyens que j'emploie pour découvrir les autres. — Je trouve de la bonne volonté. — Mon oratoire se remplit, les saints de toutes les classes n'y manquent pas. — Intrigants de Paris. — Intrigants d'été dans la haute société. — Complaisance des courtisans pour l'empereur. — Bals masqués. — Bienfaisance de l'empereur. — Les femmes de Paris. — Position dans laquelle je me trouve. — Organisation nouvelle de la police. — Commissaires dans les départements. — Diverses améliorations. — Voitures publiques. — Anecdote à ce sujet.

M. Fouché s'était joué de moi en me désignant des agents qui étaient des hommes de la dernière classe et que même il ne recevait pas, hormis un ou deux individus qui lui permirent de me les présenter. Il ne m'en fit pas connaître d'autres. Moi, je ne fus pas si fier, je les vis tous pour savoir d'eux-mêmes à quoi on les employait : j'en trouvai qui valaient mieux que leur extérieur, et je me suis bien trouvé d'avoir été généreux envers eux. Mes premiers essais furent de ressaisir par la ruse tous les fils qu'avait rompus mon prédécesseur par méchanceté. Mon intelligence me fit bientôt trouver des moyens naturels qui m'y firent réussir.

Il y a dans toutes les grandes administrations un registre d'adresses, afin que les porteurs de lettres, qui sont des hommes que l'on a *ad hoc*, sachent de quel côté ils doivent commencer leurs courses pour abréger leur chemin. Celui du ministère de la police était assez riche en ces sortes d'indications. Il était gardé par les garçons de bureau ; et comme je ne voulais pas laisser apercevoir mon projet, je choisis un soir où je pouvais me débarrasser de mon monde pour donner une longue commission au do-

mestique qui était de garde ce soir-là, et je lui permis d'aller se coucher, au lieu de rentrer chez moi ; il ne fût pas plus tôt dehors, que j'allai moi-même enlever le registre, ainsi que la liasse des reçus que les commissionnaires ont soin de conserver en cas de réclamation sur la remise des lettres.

Je me renfermai dans mon cabinet pour faire moi-même le relevé de ces adresses. Quelques unes désignaient la profession. Je passai la nuit à le copier et à chercher dans la liasse des reçus tous ceux qui portaient la date d'un même jour pouvant correspondre à celui où M. Fouché formait la liste des convives de ses dîners de représentation, qui avaient lieu les mercredis, en hiver seulement ; ceux-là ne piquaient pas autant ma curiosité que ceux dont je n'apercevais pas le motif qui avait pu les faire mander au ministère. Lorsque j'eus fini, je remis les choses à leur place.

J'avais une belle légende de noms et d'adresses ; il y en avait dans le nombre qui m'étaient connus, et que j'aurais cherché plutôt en Chine que sur ce catalogue.

Il y avait plusieurs noms qui n'étaient désignés que par une majuscule ; je jugeai bien que ce devait être les meilleurs, et je vins à bout de les connaître, en leur jouant le tour dont je parlerai, et que l'embarras de ma situation rendait excusable, d'autant plus qu'il n'avait que le caractère de la curiosité.

Je divisai mon catalogue d'adresses par arrondissements, c'est-à-dire en douze parties, et chargeai quelqu'un, dans chaque arrondissement, de me faire la note détaillée de ce qu'était chacun des individus désignés, de quel pays il était, depuis quand il était à Paris, de quoi il vivait, ce qu'il y faisait, et de quelle réputation il jouissait ; sans donner d'autres motifs de ma demande, je fus servi à souhait, parce qu'il n'y a pas de ville en Europe ou l'on retrouve aussi promptement qu'à Paris un homme déjà connu. Le simple bon sens me fit apercevoir ce qui pouvait me convenir dans ces renseignements, et je ne craignis pas de porter un jugement favorable à mes pro-

jets sur quelques-uns qui étaient précisément les agents de mon prédécesseur. Je les fis mander par billet à la troisième personne, et sans indiquer d'heure pour l'audience ; seulement j'eus soin de les appeler à des jours différents. Aucun n'y manqua, et ils reprirent naturellement leurs habitudes de venir à la nuit. L'huissier de mon cabinet, en me les annonçant, me remettait le billet que je leur avais écrit, et qui leur avait servi pour entrer chez moi. Avant de les faire entrer, je retenais un moment l'huissier, pour lui demander si ce monsieur ou cette dame venaient souvent voir le duc d'Otrante et à quelle heure. Il était rare qu'il ne les connût pas. Alors je savais comment il fallait recevoir la personne annoncée, qui arrivait persuadée que je savais tout, qu'autrement on ne l'eût pas devinée. J'avais soin de prendre l'air d'avoir été informé par M. Fouché lui-même, et moyennant des promesses de discrétion, j'eus bientôt renouvelé les relations de tout ce monde-là avec mon cabinet.

Les noms à lettres majuscules finirent aussi par y venir. Pour les connaître, j'employai le moyen d'agents habitués, qui prirent dans toutes les maisons portant les numéros indiqués sur l'adresse des renseignements sur les personnes dont les noms commençaient par la majuscule. Quelquefois il y en avait plusieurs dont le nom commençait par la même lettre ; je me fis donner les mêmes notes sur le compte de chacune, et lorsque j'étais embarrassé par la similitude des noms, j'imaginais de leur écrire encore à la troisième personne, sans mettre leurs noms, mais seulement la majuscule, qui était le seul renseignement que j'eusse ; j'envoyais porter mes lettres par les garçons de mon bureau, qui étaient le plus souvent connus des portiers, chez lesquels ils allaient quelquefois ; et comme ces derniers sont d'ordinaire très au fait des allées et venues des personnes qui logent chez eux, ils ne manquaient jamais de porter la lettre à la personne à laquelle elle était destinée, quoiqu'il n'y eut qu'une majuscule pour désignation sur l'adresse ; ils étaient accoutumés

à voir arriver ces sortes de lettres ployées et cachetées de la même manière. La personne qui la recevait se croyait prise, et ne songeait plus qu'à faire un nouvel arrangement ; elle ne concevait pas qu'on l'eût nommée au nouveau ministre sans sa permission. Quelquefois le portier remettait à la même personne les deux lettres qu'on lui avait apportées avec la même majuscule pour adresse, ce qui était une preuve que je ne m'étais pas trompé ; et celui-ci, en venant à mon cabinet, les rapportait toutes deux, en m'observant que c'était sans doute par inadvertance qu'on lui avait écrit deux fois. Cela était mis facilement sur le compte d'une erreur, parce que chaque lettre indiquait un jour différent pour se rendre chez moi. De cette manière, je connus toutes les relations de M. Fouché, que je croyais bien plus nombreuses, et surtout bien plus précieuses. Il m'est arrivé que, dans une maison où il y avait deux noms semblables, le portier était nouveau et remit les lettres aux deux personnes pour lesquelles il les croyait destinées. Elles m'arrivèrent toutes deux ; mais comme l'huissier connaissait la bonne, je ne manquai pas de trouver dans la note statistique de l'autre de quoi justifier son appel près de moi. J'employai encore un autre moyen pour retrouver toutes les traces de mon prédécesseur : j'ordonnai à mon caissier de m'avertir lorsque les habitués se présenteraient pour toucher de l'argent ; je n'entendais par habitués que ceux qui n'avaient point de fonctions ostensibles. Le premier mois, la fierté eut le dessus, je ne vis personne ; mais le second, on reconnut qu'il n'y avait pas de sot métier, qu'il n'y avait que de sottes gens : on vint, sous un prétexte quelconque demander au bureau si on continuerait à payer ; je reçus tout le monde, ne diminuai les émoluments de personne et augmentai considérablement le traitement de la plupart de ceux que j'employais, et de tout ce qui travaillait sous moi. Ce petit noviciat, auquel je fus forcé pour me créer des instruments qu'on aurait dû me laisser, ne me nuisit pas, mais ne m'avait pas découvert des sources d'informations

bien précieuses ; je ne concevais pas qu'il n'y eut que cela, car je ne voyais pas de quoi employer la moitié de la somme que l'empereur donnait pour cet article, dont cependant il restait peu de chose à la fin de chaque année.

Je tirai encore de cette petite ruse une autre leçon, c'est que j'appris que l'on pouvait se mettre en relation avec la société sous mille rapports dont, auparavant, je n'aurais jamais osé faire la proposition à qui que ce fût. Cela me donna connaissance du degré d'estime qu'il faut accorder aux hommes et le taux des complaisances de chacun, qui est subordonné à leur position, à leur goût pour les désordres, et à leur inclination pour l'inconduite.

Chez d'autres, je pris des moyens obliques pour arriver au même but ; je trouvais qu'un homme était déjà assez malheureux d'en être réduit là, et je crus y gagner davantage en les obligeant d'une manière à leur relever l'âme, au lieu de l'avilir. Chez plusieurs, cela m'a réussi ; je recevais leurs avis, et les rémunérais en les remerciant. Ceux-là sont venus me voir lorsque la fortune m'a abandonné ; et les autres n'ont pas donné signe de vie ; quelques uns même m'ont calomnié.

Ce peu de connaissances que j'avais acquis m'avait donné la hardiesse de chercher les moyens de l'étendre ; je vis bientôt que je n'avais eu peur que d'une ombre, car j'avais poussé les informations si loin, que moi-même j'avais peine à y croire. Lorsque j'eus ainsi meublé mon oratoire, je songeai à l'employer. La haute société, comme celle du commerce et de la bourgeoisie, se divise aisément par coteries ; je ne mis pas longtemps à faire ma division ,et j'étais parvenu à la faire d'une manière assez juste pour me tromper rarement sur le nom des personnes qui avaient composé une assemblée, un bal, ou ce que l'on appelait alors une *bouillotte*, lorsque j'étais averti qu'il y en avait une dans telle ou telle maison (1). Il ne faut pas croire que l'on mettait pour cela

(1) La haute société et le haut commerce avaient des jours

de l'importance à savoir tout ce qui s'y disait ; il y aurait eu autant de peine à en recueillir quelque-chose d'utile qu'à compter les grains de sable du bord de la mer. Mais ce qui faisait le sujet d'une observation constante, c'était l'attention de remarquer si l'on ne venait pas profiter de ces réunions pour y répandre quelques mauvais bruits, ou des nouvelles désastreuses, comme quelques projets de guerre, ou de nouveaux plans de finance ; les colporteurs malveillants avaient ordinairement le soin de semer cela dans les cercles qu'ils savaient composés de personnes dont les intérêts pouvaient en être le plus aisément alarmés. Lorsque le cas se présentait, l'observateur écoutait le conteur, et en le fréquentant, il manquait rarement de découvrir où il avait pris la nouvelle dont il venait tourmenter les paisibles citoyens. C'est ainsi que l'on était parvenu à former des listes de tous les débiteurs de contes, et, lorsqu'ils se mettaient dans le cas d'être réprimés, on leur faisait tout à la fois solder le compte de leurs indiscrets bavardages.

Il y avait à Paris une classe d'hommes qui vivent aux dépens de la crédulité et de la bonhomie des autres : ceux-là ont un grand intérêt à être informés de tout, vrai ou faux ; ils ont un compte courant qu'ils chargent de tout ce qu'ils apprennent ; c'est avec ces gentilles bagatelles qu'ils paient leur dîner ou leur place au spectacle ; ils portent une nouvelle pour en écouter une autre. Ce sont des hommes précieux pour un ministre de la police ; il les a sans peine en les tirant des mauvaises affaires où ils ne manquent jamais de se jeter. On s'en sert pour donner de la publicité à ce qu'on veut répandre, pour découvrir d'où part la publicité que l'on donne à ce qu'il faut taire.

L'intrigue marche toujours, parce qu'elle a des besoins continuels qui l'obligent à avoir l'esprit toujours dans l'activité. Un intriguant sans activité est bientôt à l'hôpital, et celui qui a de l'activité trouve-

fixes dans la semaine. La bourgeoisie prenait assez généralement le dimanche. *(Note de l'édition originale.)*

rait moyen de tondre sur un œuf. Un intrigant connaît les liaisons de cœur de tous ses amis ; il conseille l'amant et l'amante, les brouille, les réconcilie ; il étudie les haines, les passions ; il observe les dérangements de conduite des autres, en les associant à ceux de la sienne propre ; il y a peu de lieux intéressants où il n'ait pas les yeux ou les oreilles. Cherchez-vous le soir un homme de plaisir ? il sait dans quelle partie galante on doit le trouver, chez quel restaurateur il aura dîné, à quel spectacle il aura été. Est-ce une étourdie ? il la connaît de même à l'étiquette du sac.

Il n'y a pas dans le monde une petite ville où l'on trouve plus vite un individu que l'on cherche qu'à Paris.

L'été, lorsque toute la haute société est dans ses châteaux, on sait moins promptement ce que l'on veut savoir ; mais il y a aussi un moyen infaillible de découvrir ce qu'on croit utile de savoir. Les parties de château ont des charmes de bien des espèces. Avec un peu d'habitude de la bonne compagnie, on connaît, avant la fin de la mauvaise saison, toutes les parties de campagne qui doivent avoir lieu depuis la fin de juin jusqu'à novembre. On sait que dans tel mois c'est telle société qui est à tel château, d'où elle va le mois suivant à tel autre, et où elle est remplacée par telle autre. On fait ainsi le tour de toute une province, et il arrive rarement que les personnes qui ont fait cette promenade ne disent pas à leur retour tout ce qu'elles ont vu ou entendu ; et si l'on a un motif d'être informé de ce qui s'est passé dans une de ces maisons, il est bien rare que ce qui vous revient innocemment ne vous mette pas sur la trace de ce qu'il y aurait de plus important à connaître.

La plupart de ces châteaux ont des messagers qui portent et rapportent les lettres de leurs sociétés du bureau de poste le plus voisin. S'il y avait quelque chose de sérieux, on aurait cent moyens d'en être prévenu, parce que l'innocence ne se déguise pas, et que, quand elle se trouve à côté des coupables, elle

les décèle ingénument. On a attribué à une inquisition de la part de l'empereur tout ce que l'imagination de quelques esprits faibles ou déraisonnables croyait apercevoir ou éprouver en tracasseries, tandis que ce n'étaient que les effets de l'animosité de quelques esprits particuliers, qui, pour mieux se venger, se donnaient le manteau de l'autorité. J'ai connu des individus qui croyaient l'empereur indisposé contre eux, et j'ai su depuis que même il ne connaissait pas leurs noms, ou n'avait d'eux qu'une bonne opinion.

On croyait que l'empereur mettait un grand intérêt à connaître des détails de ménage, ainsi que toutes les particularités qui les concernaient ; je sais même qu'il est arrivé à M. Fouché de se servir, en parlant de cela, de cette expression : « L'empereur ! « vous ne le connaissez pas ; il voudrait pouvoir faire « la cuisine de tout le monde. » Il m'a tenu à moi-même ce propos. Certainement, de tout ceux qui ont occupé le ministère de la police, s'il y a eu quelqu'un que l'empereur n'eût pas craint de charger des menus détails qui auraient excité sa curiosité, ce quelqu'un c'était moi. Or, je déclare que, dans les quatre années que j'ai occupé cette charge, jamais il ne m'a demandé aucune particularité sur l'intérieur de qui que ce soit, excepté lorsqu'il était question de pourvoir quelqu'un d'un emploi auquel était attaché une considération qui entraînait les hommages d'une portion de la société ou d'un pays entier, comme une préfecture, par exemple ; alors il voulait absolument que l'on fût sans reproche, et j'ai vu quelques cas où la déconsidération que des écarts avaient attirée sur un intérieur privait une famille d'une aisance qui lui serait arrivée sans cet inconvénient.

Cependant on était étonné que l'empereur connût une assez bonne quantité de petites histoires amusantes, que l'on croyait ne pouvoir être arrivées jusqu'à lui que par le ministre de la police. Avant de l'être moi-même, je le croyais aussi ; mais voici où l'empereur puisait des informations. Il n'était pas toujours dans son cabinet ; il voyait du monde ; il aimait

la société, et particulièrement celle des femmes ; et il faut convenir que, depuis vingt-cinq ans, ce sexe a adopté un genre de passe-temps et d'occupations si différent de celui auquel il se livrait dans les cercles, où, avec les mêmes agréments, il cultivait et meublait davantage son esprit, qu'il n'est presque plus possible de faire parler une femme sur le compte d'une autre, sans que la médisance ait une grande part à la conversation. Il résultait de là que la jalousie et la rivalité, pour obtenir des grâces, faisaient commettre des indiscrétions ou débiter des calomnies. Il y avait l'hiver des bals masqués de Cour, qui étaient les seuls amusements dans lesquels l'empereur avait les avantages de l'incognito, et où il pouvait causer à son aise ; j'ai souvent fait partie de sa suite dans ces sortes d'occasions. J'ai même été avec lui à ceux du grand Opéra. A ceux de la Cour, la société, quoique nombreuse, était choisie ; tout le monde se savait dans la meilleure compagnie, et malgré cela il y a eu plusieurs tours de joués qui étaient de véritables guet-apens. L'empereur avait-il besoin de charger le ministre de la police de le mettre au courant de toutes ces misères ? Il avait bien d'autres soins à lui confier, et il ne manquait pas de courtisans pour lui en dire plus qu'il n'aurait voulu en entendre, si une fois il avait permis que l'on fatiguât son oreille de semblables narrations. Je dois cependant un hommage à la vérité : il m'a quelquefois demandé des détails concernant des familles, et cela à deux époques de l'année, à Noël et le jour du 15 août, qui était sa fête. Il indiquait lui-même les noms des familles, et il n'avait d'autre but que celui de connaître l'état de malaise de chacune, pour saisir cette occasion de venir à leur secours. J'ai connu beaucoup de dons de cent mille francs, qu'il a donnés à la fois dans un seul ménage, et beaucoup d'une somme moindre. Ce n'est pas mon secret, je n'ai pas le droit de le divulguer ; mais ceux qui les ont reçus, et qui me liront, pourront juger si je ne dis pas la vérité.

J'ai reçu vingt lettres de lui, par lesquelles il m'or-

donnait fréquemment de lui donner des rapports sur l'état de fortune des familles d'officiers-généraux des services desquels il était satisfait. Les premières lettres que j'ai reçues de lui étaient relatives aux exilés et aux prisonniers d'Etat. J'en parlerai plus tard.

Il est néanmoins juste de dire, à la louange de la société des femmes de Paris, qu'elle gagne beaucoup à être connue dans ses détails intérieurs. J'ai eu maintes preuves des calomnies dont elle était chargée, et je ne crois pas que, hormis un petit nombre de femmes pour lesquelles la célébrité est un besoin de l'âme, il y ait un pays ou l'on trouve autant de cœurs élevés qui ont placé leurs affections dans l'accomplissement de leurs devoirs, et j'ai vu aussi que ceux qui s'arrogeaient le droit de les décrier étaient toujour ceux qui en étaient le moins distingués.

Lorsque j'eus divisé les sociétés de Paris, je m'occupai à faire descendre la surveillance jusque dans toutes les classes d'artisans qui habitent les faubourgs ; cela me regardait moins que le préfet de police, mais j'étais bien aise d'être dans la possibilité de retrouver moi-même les traces d'un mouvement agitateur, s'il était arrivé que je ne fusse pas satisfait des rapports que la préfecture m'aurait adressés : c'était uniquement par précaution. Je m'étais déjà aperçu que le moyen le plus puissant de mon administration était de faire agir les haines et les rivalités, comme c'était son devoir d'en prévenir les effets ; il est dangereux d'en faire usage, et il faut se sentir un grand fonds de probité pour ne pas craindre d'en abuser, où d'être trompé soi-même par des informations dictées par une animosité ou une passion particulière. Je n'en fis guère usage que pour être informé des antécédents qui me manquaient, et desquels j'avais un extrême besoin pour connaître le personnel avec lequel j'étais journellement en rapport. J'étais étranger à la Révolution, je n'avais connu ni les Assemblées nationales, ni les clubs, ni les déchirements de la guerre civile, et par conséquent j'ignorais tout ce qui était relatif aux hommes qui avaient marqué dans ces différentes circonstances, et

qui cependant occupaient la plupart des emplois considérables : les hommes de la Révoluton avaient fait leur domaine de toutes les charges publiques. J'étais comme un aveugle au milieu de tout cela. On venait manger mes bon dîners, les carrosses faisaient queue à la porte de mon hôtel ; ma représentation étai grande, il n'y avait guère de lundi où je ne visse pa. quatre cents personnes : mais si j'avais été obligé de tirer une conclusion, ou de me former une opinion de tout ce que l'on m'avait dit dans ces tumultueuses soirées, j'aurais induit en erreur et n'aurais fait qu'un mensonge ; je le voyais bien, aussi n'ai-je pas choisi là mon régulateur.

Je me voyais seul de mon parti et sans appui ni prôneurs, non pas que j'eusse des arrière-projets qui me missent dans l'obligation d'y avoir recours, mais parce que, dans le pays que j'habitais et sur le terrain que j'exploitais, il me fallait des armes contre le ridicule, qui est en France l'ennemi le plus puissant que l'on puisse faire agir contre un homme en place. Je résolus donc de me faire une clientèle, et comme tous mes collègues avaient une avance de dix ans sur moi, pendant lesquels ils avaient bien renforcé la leur, je devais marcher au même but par toutes les routes qu'il m'était possible de m'ouvrir pour me trouver au pair.

Je commençai par m'emparer d'autorité de la nomination à toutes les places qui ressortissaient de la préfecture de police ; cela était considérable, et me convenait d'autant mieux, qu'elles étaient fort répandues et fournissaient des moyens d'information tout naturels si le cas d'un désordre était arrivé. J'aimais mieux le témoignage d'un homme qui, étant sur les lieux, avait vu ce qu'il me disait, qu'un rapport fait dans un cabinet, et qui n'avait été établi qu'après en avoir défalqué ce qui pouvait être à la charge de tel ou tel individu qu'on protégait. J'aimais à connaître la vérité, et m'en rapportais assez à mon jugement pour ne pas m'en laisser imposer ; d'ailleurs, s'il y avait quelques bontés à avoir pour quelqu'un, j'étais spécialemnt jaloux d'en être le dispensateur

immédiat : c'était le dédommagement de la plus désagréable besogne qui fût jamais.

J'eus de la peine à m'approprier la nomination aux places de la préfecture de police, et il fallut un décret impérial pour cela ; l'empereur même ne se souciait pas de changer ce qui existait, et je fus obligé de lui démontrer que c'était pour le plus grand avantage de son service que je réclamais ces nominations. Je pus dès-lors me créer des moyens d'informations, et tous les employés de la préfecture y gagnèrent, parce qu'ils dépendaient plus de la manière dont ils remplissaient leurs devoirs, que d'un mauvais rapport, comme ils y étaient auparavant exposés.

Petit à petit je me donnai de bons commissaires de police dans les grandes villes et dans celles à grandes communications ; j'avais soin qu'ils fussent des hommes non-seulement lettrés, mais d'une perspicacité propre à suivre une information avec beaucoup de bonnes formes, et sans que l'intérêt de la société en souffrît. Je récompensais ceux qui faisaient beaucoup sans attirer de plaintes, et je changeais de résidence tous ceux qui faisaient porter des plaintes contre eux ; mais je n'abandonnais jamais un homme courageux qui ne se ménageait pas dans les informations.

Lorsque je voyais un agent placé dans un poste où il ne trouvait pas de quoi employer la moitié de ses moyens, je le faisais placer sur un plus grand théâtre.

J'avais déjà posé un grand nombre de jalons qui me servaient plutôt comme points de raccord que comme moyens d'informations, lorsque je voulus faire établir le règlement sur la police des domestiques, qui, à Paris, composent une armée. Ce qui m'y avait déterminé, c'est que j'avais remarqué que la plus grande partie des vols étaient commis par des domestiques ; tous les hommes détenus pour quelque prévention de délits étaient des domestiques.

Il n'y a pas de ville au monde où l'on prenne moins de renseignements qu'à Paris sur un domes-

tique qui se présente pour entrer au service d'une maison. Les mauvais sujets connaissent aussi les imperfections de la société, c'est là le champ qu'ils ont mis en exploitation. Lorsqu'un voleur s'échappe d'une prison ou des galères, il vient à Paris ; il commence par se mettre domestique pour avoir des occasions de connaître des camarades, et de faire ses observations sous la sauvegarde de ses maîtres. Cette nombreuse classe d'hommes ne peut pas être subdivisée de manière à y établir une surveillance, j'en vins cependant à bout sous l'administration de M. Pasquier.

Je n'avais en vue que les intérêts des propriétaires en proposant la mesure par laquelle il serait défendu à qui que ce soit de prendre un domestique qui n'aurait pas son livret visé à la préfecture de police. Ces livrets ressemblaient à ceux que l'on donne aux soldats.

On écrivait sur la première feuille le nom, l'âge, le signalement, le nom des père et mère, le pays et la profession du sujet, la date de son arrivée à Paris, en relatant les attestations de bonne conduite.

Si les propriétaires n'en avaient pas pris sans qu'ils eussent de livret, il en serait résulté que tous les domestiques auraient été obligés de se présenter à la préfecture pour se pourvoir de ce livret, et celle-ci aurait profité de cette circonstance pour les enregistrer tous et en faire des listes par ordre alphabétique, dans lesquelles elle aurait ensuite examiné s'il y avait quelques noms ou signalement qui eussent du rapport avec ceux qu'elle recherchait.

Dans la mesure que je proposais, un propriétaire devait s'emparer du livret de son domestique, et lorsqu'il le renvoyait, il écrivait dessus le jour qu'il avait quitté son service, sans y ajouter de réflexions ; il pouvait en envoyer séparément, mais non les mettre sur le livret, afin de ne pas exposer ces malheureux à des injustices. Il ne remettait pas le livret au domestique, mais il le renvoyait à la préfecture, qui enregistrait dans la note de cet homme sa sortie

de la maison dans laquelle il était placé, et y mentionnait les motifs de son renvoi, si le maître les avait fait connaître. Le domestique était obligé de se représenter à la préfecture dans un délai très court pour reprendre son livret ; autrement il était puni d'autant de jours de prison qu'il en avait mis à se mettre en règle, de même que le maître du logement qui lui aurait donné asile sans être assuré qu'il avait son livret.

Cette mesure, simplement administrative, bonne dans toutes ses dispositions, qui ne coûtait que peu de soins et devait produire de très bons résultats, trouva cependant de l'opposition au Conseil d'Etat ; il y eut des esprits de travers qui virent dans ma proposition qu'un moyen d'espionnage contre leur intérieur, et qui s'élevèrent comme des énergumènes contre elle ; elle n'eût pas passé sans M. Pasquier, qui en démontra l'utilité, et dont le bon esprit triompha de toutes les oppositions. Il l'emporta ; la mesure fut mise à exécution, et, dès les premiers mois, elle mit entre les mains de l'administration, je crois, neuf cents ou mille individus, qui étaient tous ou déserteurs de l'armée, ou échappés de prisons, de galères, ou en fuite de leur pays pour quelque poursuite de justice. Ils devinrent observateurs les uns des autres, et cela alla bien pendant quelque temps.

Je voulus profiter des moments que je croyais favorables pour faire organiser de même les cochers de fiacres et de cabriolets, qui sont à Paris au nombre d'environ trois mille ; mais, malgré les motifs puissants que je faisais valoir pour y réussir, la même opposition de la part du Conseil d'Etat prévalut, et je fus obligé d'y renoncer.

Je voulais diviser les fiacres de Paris, ainsi que les cabriolets, par compagnies de vingt-cinq, et les mettre à l'entreprise : un entrepreneur aurait souscrit pour une ou plusieurs compagnies ; une société se serait réunie pour souscrire pour une ou pour plusieurs aussi. Les obligations auraient été d'avoir toujours les voitures d'une même compagnie de la

même couleur, ainsi que les chevaux du même poil par compagnie ; les cochers vêtus en manteaux de la même couleur et en chapeaux de toile cirée ; de soumettre les chevaux à la visite des vétérinaires tous les mois, et une peine d'amende si l'on voyait sur la place un cheval attaqué de la morve, du farcin, de la gale ou de la pousse, etc., etc. Il y aurait eu également une amende d'imposée, si les harnais n'avaient pas été en état de solidité ; elle aurait été supportée par le cocher, si le harnais ou une partie quelconque de l'équipement était venue à se rompre pendant une course. Il y aurait eu une amende plus forte, à la charge de l'entrepreneur, si la voiture ou une roue avait manqué et mis les personnes qui auraient été dedans dans l'obligation de mettre pied à terre avant d'être rendues où elles devaient être conduites.

L'administration gagnait à cela : 1° d'avoir de bons répondants dans la personne des entrepreneurs ; 2° d'avoir des voitures plus propres, d'un meilleur service ; 3° d'avoir des chevaux moins hideux, et dont la bonne santé n'aurait point exposé ceux qui auraient pu se trouver à côté d'eux ; et enfin elle aurait gagné sous un rapport qui n'était pas indifférent pour elle.

Il y a des fiacres à Paris qui portent des numéros composés de quatre chiffres ; il y a peu de mémoires qui soient capables de les bien retenir, au lieu qu'en ne les numérotant que par compagnie, tout le monde pouvait dire : J'avais la 20e voiture de la première compagnie. Si c'eût été le soir qu'on l'eût pris,, comme les chevaux d'une même compagnie auraient été de la même couleur, et que la voiture elle-même aurait eu sa couleur, tout le monde, en sortant d'une partie de plaisir, aurait pu dire : A telle heure dans telle rue, j'ai pris une voiture jaune ayant des chevaux gris ; voilà déjà la compagnie désignée, il ne me reste plus qu'à rechercher dans vingt-cinq cochers quel était celui qui se trouvait dans le quartier, ce qui est une bagatelle, parce que ceux qui n'ont rien à se reprocher accuseront toujours vrai, et que le

coupable restera pour le dernier, s'il ne se fait pas connaître de suite (1). Si j'avais pu faire adopter cette mesure, il aurait fallu moins d'un an pour que Paris n'eût plus que de bons remises pour voitures publiques avec des équipages et des cochers à l'avenant, et que ces hideuses voitures eussent disparu. De plus les cochers, qui sont des hommes de toute main, auraient été soumis à un examen, et placés sous la responsabilité des entrepreneurs, qui n'auraient pas pu prendre des hommes qui n'auraient pas eu leur livret de la préfecture de police.

(1) En 1797, j'arrivai à Paris avec un de mes camarades qui avait avec lui un sac de 1,200 francs. C'était au mois de novembre ; nous descendîmes avec la messagerie rue des Fossés-Saint-Victor, vers six ou sept heures du soir ; nous y prîmes un fiacre pour nous rendre à notre hôtel, rue de Richelieu. En arrivant, nous descendons et prenons nos effets avec tant de précipitation, que mon camarade oublie son sac. Nous étions l'un et l'autre fort jeunes. C'était jour d'Opéra, nous voulûmes finir notre journée à ce spectacle ; il allait se terminer, lorsque la mémoire rappela à mon compagnon son sac. Comment faire pour courir après le fiacre ? aucun de nous n'avait pris son numéro ; il était fort en peine, lorsqu'il me vint une idée. J'avais remarqué que le fiacre était blanc, et avait un cheval de ce poil avec un autre d'une autre couleur. Je lui observai que peut-être le cocher ne se serait pas aperçu de notre oubli, et qu'il se serait placé près de l'Opéra espérant finir la journée par ramener quelqu'un de son quartier ; qu'il fallait nous mettre à visiter les voitures qui étaient autour de l'Opéra. Nous trouvâmes effectivement la nôtre, qui était une des premières à la tête de la file de celles qui devaient commencer à être appelées à la sortie du spectacle. Nous montâmes dedans, et dîmes au cocher de nous conduire à notre hôtel : il ne nous reconnut pas. Nous nous mîmes à chercher dans la voiture, et nous trouvâmes le sac, qu'il avait cependant mis dans le coffre de sa voiture. Comme il passait devant la porte de notre hôtel, nous l'arrêtâmes. Il nous vit descendre avec notre argent, et n'osa pas réclamer la moindre chose ; il préféra avoir l'air de ne pas s'être aperçu que ce sac était dans sa voiture, et se repentit assurément d'avoir voulu gagner encore un petit écu en restant à la sortie de l'Opéra. *(Note de l'édition originale.)*

M. Pasquier ne put faire passer ce projet, qui était fondé sur de bons principes et sur les meilleures intentions administratives possibles, en sorte que je dus laisser tel qu'il était ce cloaque, où tous les mauvais sujets allaient se mettre à l'abri des recherches actives dont ils étaient l'objet. J'avais beaucoup entendu louer l'administration de M. Lenoir, qui était lieutenant de police à la fin du règne de Louis XVI ; je voulais que celle de la préfecture la surpassât, et elle était déjà capable de faire des choses auxquelles M. Lenoir n'aurait pu atteindre, quoique la surveillance fût plus facile à exercer de son temps qu'actuellement.

Avant 1790 les maîtrises existaient encore ; elles divisaient naturellement la population par professions. Les jurandes et les corporations des différents artisans existaient aussi, et établissaient une division dans la partie de la population la plus remuante. De plus, le guet à cheval et le guet à pied étaient sous les ordres du lieutenant de police, ce qui donnait à M. Lenoir d'immenses ressources, tant pour être informé que pour réprimer ou prévenir de fâcheux évènements. Lors de mon entrée en fonctions, au contraire, les troupes municipales de Paris même étaient sous les ordres du chef militaire de la capitale et sous l'autorité immédiate du ministre de la guerre. Ce ne fut qu'un an après que j'obtins de faire créer cette légion de gendarmerie à pied et à cheval qui existe aujourd'hui, et de la faire mettre sous les ordres immédiats du préfet de police.

Au bout de quelques mois, j'en étais venu à être bien informé de ce qui arrivait à Paris par la poste et par les messageries, de même que de ce qui partait des grandes villes de France pour la capitale ; cela n'était pas nécessaire, mais cela entrait dans les matériaux qui composaient les renseignements auxquels on pouvait être dans le cas de recourir.

Cette surveillance était bonne pour rechercher les causes d'un fait, mais je ne voyais pas encore de quoi aller à la rencontre de ce qu'il pouvait être

très important de prévenir. C'est ce qui me donna une autre pensée : je laissai la préfecture s'occuper de Paris, que je commençais à connaître assez pour comprendre ce que l'on m'en disait, et revins l'envisager sous un autre rapport.

CHAPITRE XVI.

Exilés. — Prisonniers d'Etat. — Madame d'Aveaux. — Rappel des exilés du faubourg Saint-Germain. — L'ancienne noblesse vient à la Cour de l'empereur. — MM. de Polignac sortent de Vincennes. — Prisonniers d'Etat. — Leur nombre. — Leurs délits. — Prêtres immoraux. — Visites annuelles des prisons d'Etat par deux Conseillers d'Etat. — Leurs rapports au Conseil privé. — Anecdote sur deux Conseillers.

Pour dire les choses selon l'ordre dans lequel elles sont arrivées, j'ai à rappeler que l'empereur m'avait ordonné de lui faire un rapport sur les exilés et les prisonniers d'Etat.

Les premiers exilés dataient de 1805, c'est-à-dire du retour d'Austerlitz ; ils étaient, je crois, au nombre de quatorze. Je voulus connaître moi-même les matériaux qui devaient servir de base au rapport que je voulais en faire à l'empereur, et c'est à cette occasion que j'acquis la conviction que l'empereur ignorait jusqu'à la moindre des particularités qui concernaient les personnes qui avaient été frappées par cette mesure. Il ne savait ce que je voulais lui dire lorsque je lui en parlai ; je fus curieux de savoir d'une manière précise ce qui avait conduit à lui demander l'ordre d'exiler ces quatorzes personnes. Voici la version la plus exacte sur l'intrigue dont elles étaient victimes : j'ai dit qu'en 1805, pendant que l'empereur faisait sa campagne d'Austerlitz, les billets de banque ainsi que les fonds publics avaient éprouvé une baisse notable, qui attira des réprimandes au ministre de la police. Celui-ci s'excusa en disant que le faubourg Saint-Germain (qui se trouva là fort à propos) gâtait l'opinion par toutes sortes de contes ; que c'était lui qui avait

débité de mauvaises nouvelles, qui avait mis en doute les succès de l'armée, etc., etc. L'empereur se fâcha, et ordonna que l'on fît une enquête à ce sujet ; le ministre de la police fut dès-lors obligé de s'expliquer et de désigner les personnes qu'il regardait comme les plus coupables de ces sortes de propos, et il reçut l'ordre de leur signifier d'aller demeurer dans leurs terres. Il n'y eut qu'un cri contre cette mesure, et dans la crainte qu'on ne la lui attribuât, parce qu'il était difficile de persuader que, de l'armée, l'empereur eût attaché de l'importance à des verbiages dont personne ne pouvait l'avoir entretenu que la police, il eut grand soin de dire à ces mêmes personnes qu'il était tout-à-fait étranger à ce qui leur arrivait ; que l'empereur lui avait donné un ordre direct, sur l'exécution duquel il ne pouvait pas transiger ; qu'il avait des polices partout, me désignant toujours comme celui qu'il croyait être chargé par l'empereur de ces sortes d'informations. Il accordait à ces personnes quelques délais pour leur départ, et les renvoyait encore contentes, et à mille lieues de penser que c'était lui qui s'était fait donner l'ordre de les exiler.

Voilà le fait exact, et ce que je vais dire vient à l'appui. Lorsque je présentai le rapport à l'empereur, j'eus avec lui quelques conversations à ce sujet ; je chargeai M. Fouché, parce que je connaissais ses sources d'informations, lesquelles m'avaient déjà fourni mille détails si révoltants sur des personnes recommandables de la société, que j'aurais rougi d'en faire usage. Par exemple, le ministre avait fait croire à ces exilés qu'il n'avait rien dit à l'empereur contre eux ; voici la preuve qu'il sacrifiait l'empereur à son intérêt particulier. Parmi ces quatorze exilés se trouvait madame d'Aveaux, célèbre par sa grande amabilité et par une fidélité constante en amitié pour une personne qui professait un peu haut des opinions qui étaient particulièrement dans les attributions du ministre de la police. Lorsque celui-ci dénonça le faubourg Saint-Germain à l'empereur comme dénaturant les rap-

ports qui venaient de l'armée, il ne lui fut pas difficile de faire appliquer cela à cette personne, qui vivait des bontés de madame d'Aveaux ; il aurait paru même plus étonnant de la voir oubliée que de la voir désignée la première dans cette proscription. Dans les matériaux que j'ai trouvés sur madame d'Aveaux, l'accusation dirigée contre elle était tout entière basée sur la délation d'un domestique qui, je crois, avait eu à se plaindre de sa maîtresse ; or, comment supposer que l'empereur ait pu entretenir les relations de cette nature qui eussent fait parvenir jusqu'à lui la délation d'un domestique ? Il ne faut pas beaucoup de sens commun pour voir que, s'il avait été accessible à cette faiblesse, il ne lui serait pas resté un moment pour ses autres occupations. D'ailleurs, s'il avait, sans rapport préalable de la police, donné directement l'ordre d'exiler tout ce monde, comment ce document concernant madame d'Aveaux serait-il parvenu à la police, qui me l'a remis ? Il est bien plus que probable que c'est la police qui se l'est procuré, et qu'elle en a fait le motif de la mesure qui a été appliquée à madame d'Aveaux.

L'empereur me donna l'ordre de lever tous les obstacles qui s'opposaient au retour de ces mêmes personnes dans leurs familles, excepté madame de Chevreuse, madame de Staël, M. de Duras, M. de La Salle et madame Récamier.

J'ai peut-être oublié quelqu'un, mais ma mémoire ne me le rappelle pas. J'expliquerai mieux comment, après ces rappels, l'empereur se trouva dans le cas de recourir encore aux exils.

Avant d'expliquer les motifs de l'exil de ceux-ci, il est juste de dire que l'empereur, en rappelant les autres, ajouta : « Mais je ne vois pas là-dedans de quoi mettre un enfant en pénitence. » Il demanda à cette occasion ce que l'on entendait lui dire toutes les fois qu'on se servait de cette expression : « C'est le faubourg Saint-Germain », et quelles étaient les personnes que l'on voulait particulièrement désigner. C'est sur cette demande que je fis faire cette longue

liste d'individus, femmes et hommes, à laquelle j'ajoutai toutes les notes que j'avais pu me procurer sur chacun ; je la lui remis comme l'état du troupeau dans lequel on avait jusqu'alors choisi les victimes qu'on lui avait fait immoler, lorsqu'on n'avait pas pu lui prouver son zèle par une œuvre meilleure.

L'empereur, en lisant cette nomenclature, répétait sans cesse qu'il ne se doutait pas qu'il existât autant d'individus des anciennes familles nobles, et qu'il voulait qu'on lui présentât tout ce qui était encore en âge de voir le monde.

Je ne me le fis pas dire deux fois, et c'est dès ce moment que j'avisai aux moyens de les déterminer les uns et les autres à se faire présenter à la Cour, profitant même de la circonstance du mariage de l'impératrice pour achever de lever les scrupules que quelques-uns m'opposaient encore ; je réussis si bien que, hormis les grand'mamans, je fis rentrer dans le monde tout ce qui était sur mon catalogue désigné comme ennemi du gouvernement, et qui était l'objet de mille autres contes ridicules. De cette manière, ces familles se trouvèrent hors de la portée de leurs calomniateurs, qui n'eurent plus de possibilité de les rendre encore le sujet de quelques mauvais rapports, qui auraient fini par les faire exiler (1).

Les douairières murmuraient un peu, mais toute la jeunesse en général en fut fort aise, parce que cela la fit inviter à tous les plaisirs, dont elle faisait l'ornement. Je me trouvai particulièrement très bien de cette mesure, en ce qu'elle me dispensait de jamais avoir rien de désagréable à faire vis-à-vis de qui que ce fût ; mais en même temps il me resta

(1) Je dois faire observer que la plupart de ces jeunes femmes et de ces jeunes gens avaient de vieux parents qui les élevaient dans un éloignement total du nouvel ordre de choses établi en France, et qui propageaient ainsi une opposition dans laquelle leurs enfants n'avaient aucun intérêt de se ranger. Une fois qu'ils furent échappés de la cage dans laquelle on les tenait enfermés, ils firent tous comme ceux qui avaient pris leur parti depuis dix ans. *(Note de l'édition originale.)*

dans l'esprit qu'il fallait qu'il y eût une raison pour que l'on eût toujours fait un monstre de ce faubourg Saint-Germain, que l'on pouvait dissiper avec des violons.

La vérité est que l'on s'en était fait un moyen de popularité ; on lui faisait croire qu'on le protégeait contre les rigueurs de l'empereur, qui ne l'aimait pas et ne cherchait qu'une occasion de le frapper. C'est ainsi qu'on l'indisposait en lui faisant peur de l'empereur, qui, de son côté, était entretenu dans la persuasion que toutes ces anciennes familles avaient de l'éloignement pour lui, parce qu'on ne cessait de lui dire qu'elles ne passaient leur temps qu'à en dire du mal.

J'eus le bonheur de faire disparaître en grande partie cette désunion d'une portion de la société avec l'autre, sans être obligé de contrarier personne, et dès lors ce qu'on appelait le faubourg Saint-Germain était plus à la Cour que dans une direction opposée comme auparavant. A cette même époque, je pris sur moi de mettre en liberté sur parole MM. de Polignac, dont la détention paraissait ne devoir plus avoir de terme ; je le fis sur les instances de personnes qui me répondirent qu'ils ne chercheraient point à abuser de ce que je faisais à leur égard.

Je trouvai du plaisir à obliger ces deux messieurs, et j'en fus aussi récompensé par un retour d'opinion de la société, qui me devint moins défavorable qu'elle ne l'avait été à mon avénement au ministère. On commençait à n'avoir plus autant peur de moi. J'avais mis avec intention de la coquetterie à me charger d'améliorer le sort de MM. de Polignac ; je les avais envoyé chercher à Vincennes, et les fis entrer chez moi par mon jardin, le jour même où je savais que madame de Polignac, qui me prenait pour un ogre (d'après ce qu'on lui avait dit), devait venir chez moi toute tremblante pour me demander de lui continuer la permission d'aller les voir au donjon. Je la reçus dans mon cabinet, qui donnait sur le jardin, et lui fis la surprise de lui remettre son mari et son frère, qu'elle plaça, pour sa plus

grande facilité à aller les visiter, dans une maison de santé non loin du quartier qu'elle habitait elle-même. L'empereur sut cela et ne m'en parla qu'en bons termes ; ce qui est une preuve de plus qu'il n'était pas naturellement rigoureux, et que si, par un calcul très perfide, on ne lui avait pas aussi souvent rompu la tête de mauvais rapports, jamais personne n'aurait été l'objet d'une mesure de sévérité.

On s'est plu à répandre que l'empereur avait de la faiblesse pour les anciens grands seigneurs, et qu'il se serait cru en République, s'il n'en avait pas été entouré.

Ce reproche est mal fondé : l'empereur, en arrêtant les désastres de la Révolution, voulait couvrir tous les partis de sa puissante protection et les obliger à se rapprocher. Aurait-on voulu qu'il n'eût rappelé en France tous ceux que le malheur des temps en avait fait sortir, que pour achever plus sûrement leur destruction ? On ne peut pas le penser. Dès lors il fallait les mettre à l'abri des traits de la méchanceté. Or, pouvaient-ils être plus en sûreté qu'autour de sa personne ? Si même il les avait placés dans l'administration, quels cris n'aurait-on pas jetés, quand même ils auraient été capables ! Que pouvait-il faire d'hommes de Cour trop âgés pour se défaire des habitudes qu'ils avaient contractées depuis leur enfance ? Il semble qu'il ne pouvait mieux faire que de les laisser dans leur sphère, c'est-à-dire les mettre à sa Cour, pour ne pas être dans le cas de les mettre à Vincennes, où les passions d un parti (que l'empereur contenait) cherchaient à les repousser.

Il faut les distinguer et bien connaître les catégories dans lesquelles ils se subdivisaient, pour juger les reproches que l'on a adressés à l'empereur de les avoir préférés à ceux d'illustration nouvelle.

La conduite de l'empereur a été toute politique dans ce cas-là. Il avait pu remarquer, dès l'aurore de son entrée au pouvoir, que toute la fortune foncière de France était encore possédée par celles des anciennes familles nobles qui, après avoir fait la Révolution de 89, ou y avoir adhéré, n'avaient pas

cessé d'habiter les antichambres de toutes les factions qui s'étaient arraché le pouvoir depuis Robespierre inclusivement jusqu'au Directoire, qui les lui légua avec le mobilier du palais du Luxembourg. Ces familles n'avaient garde de manquer de se rapprocher d'un gouvernement plus fort que celui qu'elles venaient d'abattre, et qui annonçait vouloir gouverner avec modération.

Aussi le Premier Consul fut-il dispensé d'en appeler aucune. Elles mirent toutes de l'empressement à venir à lui, et l'on vit bientôt les fauteuils du Sénat occupés par MM. les ducs de Luynes, de Praslin et autres, sans compter nombre de postulants.

Après ces familles, il y en avait d'autres, non moins illustres autrefois, qui avaient pris le parti de l'émigration, sans courir la chance des combats. De ce nombre sont les Archambaud, les Noailles et autres. Ils avaient trouvé moyen de rentrer, même sous le Directoire, en produisant toutes sortes de certificats, tels que des attestations qu'ils n'avaient point porté les armes contre la France.

Le Premier Consul ne pouvait pas être plus sévère que le gouvernement directorial. En conséquence, il régularisa la rentrée de ces familles, en les rayant de la liste des émigrés, et en leur restituant ceux de leurs biens qui n'étaient pas vendus, toutefois hormis les bois.

Les familles qui avaient pris parti dans la guerre civile étaient rentrées dans l'état social commun, depuis le traité de pacification des départements de l'ouest, et par conséquent leur fortune foncière leur était garantie. Il ne restait, à proprement parler, que la pauvre noblesse de province, qui avait émigré par principes d'honneur et de dévouement à la cause du roi, qui avait porté les armes comme simple soldat dans l'armée de Condé, et qui, réduite à l'indigence après la dissolution de ce corps, s'était abandonnée au généreux désespoir de venir se jeter en France à tous risques et périls, sans même prendre la peine de se procurer des passeports autres que ceux que le prince de Condé lui avait fait délivrer

en la licenciant. Cette confiance de sa part ne fut point déçue : non seulement le Premier Consul défendit qu'on l'inquiétât, mais il ordonna sous main qu'on ne repoussât pas, pour cause d'émigration, les demandes que le plus grand nombre formait pour obtenir de petites places dans les différentes branches de l'administration ; et je dois le dire à la louange de tous, aucun d'eux n'a manqué aux principes d'honneur, ni aux engagements qu'ils avaient contractés.

Cette classe nombreuse et respectable se trouvait presque totalement dépouillée, parce que le peu de biens qu'elle possédait avant son émigration avait été plus promptement vendu en raison des facilités qu'avaient les acquéreurs pour les acheter. Aussi le plus grand nombre d'entre eux était-il rentré de bonne foi dans la classe industrielle.

Lorsque le Premier Consul eut pris la couronne impériale, et qu'il eut éprouvé, par conséquent, le besoin de faire concourir à son lustre les notabilités foncières du pays, il dut adopter toutes les familles qui s'en trouvaient en possession. Il avait bien remarqué, le premier de tous sans doute, qu'aucune des notabilités créées par sa gloire ne possédait de fortune foncière patrimoniale, et il s'était imposé d'en élever ; de là son institution des majorats, qui eut lieu plus tard, et dans laquelle il surpassa en munificence tout ce que ses prédécesseurs avaient fait, sans en excepter Louis XIV, et cela sans prendre une obole dans le trésor public.

Par un étrange abus d'autorité, après la paix de 1814, on a dépouillé tous ces donataires des biens qu'il leur avait donnés, dont personne n'avait droit de les priver, et desquels on ne pouvait pas disposer, si même il y avait force majeure, sans les indemniser. Les fureurs de l'esprit de parti peuvent seules expliquer cette aberration d'esprit, et il doit être permis d'espérer que ceux qui avaient acquis ces fortunes en défendant leur pays, trouveront un jour une administration assez équitable pour les faire indemniser d'une spoliation qu'ils n'avaient pas consentie ; et je ne crains pas d'en appeler à l'honneur de ceux des

émigrés qui, ayant perdu leurs biens pour avoir porté les armes contre la France, en ont obtenu le paiement en vertu d'une décision des Chambres.

L'empereur n'avait donc témoigné aucune préférence pour les anciennes familles ; il avait été juste envers elles, et hormis quelques têtes exaltées auxquelles il voulut bien ne pas faire attention, et que l'on classait généralement parmi les fous, il n'a eu à se plaindre d'aucune de ces familles. Il les aimait, parce qu'il avait confiance dans l'honneur de leur caractère ; il s'en entourait avec plaisir, parce qu'elles ne l'approchaient jamais qu'avec une respectueuse déférence. Ces familles, de leur côté, s'étaient attachées à lui comme à un ancre de salut, au sortir d'une tempête qui avait failli les engloutir.

Toutes s'étaient montrées sensibles à la gloire nationale, et au lustre qu'il faisait rejaillir sur tous les genres de services ; et j'en appelle à ceux qui sont les plus opposés à ces familles, qu'ils disent quel est l'individu, parmi elles, qui, étant attaché au service ou à la personne de l'empereur, a fait un trafic de son devoir ou de son honneur pour se créer une position nouvelle au milieu des désastres de 1814.

Dans les premières semaines de mon administration, l'empereur voulut revoir les motifs de la détention des prisonniers d'Etat ; je dus commencer par les examiner moi-même ; et j'avoue que je ne jetais qu'en tremblant un regard observateur sur les registres de ces détenus, parce que, d'après ce que j'avais entendu dire, je m'attendais à trouver des gouffres où des victimes innocentes étaient enterrées toutes vivantes. Dans quelle erreur l'on était, et combien la lâche calomnie s'est exercée sur ce point ! Je vais expliquer sans détour dans quel état j'ai trouvé cette partie de mon administration.

On appelait prisonnier d'Etat un détenu qui ne pouvait pas être jugé par les tribunaux, parce que sa famille s'était réunie pour demander sa réclusion et éviter la diffamation d'un jugement qui aurait été porté contre lui. Dans ce cas, la famille faisait une

demande en forme à l'administration locale, qui faisait constater la réalité des motifs que les parents avaient pour faire détenir le membre de leur famille qui avait encouru une peine infamante ; après les avoir reconnus et certifiés, l'administration du lieu en faisait un rapport au ministre de la police, qui demandait l'agrément de l'empereur pour constituer le prisonnier ; et afin d'éviter des humiliations à sa famille, on le transférait dans une maison de détention fort éloignée Ceci avait, en quelque sorte, remplacé les lettres de cachet de l'ancien régime ; et comme on n'avait plus de colonies où l'on pouvait, comme autrefois, envoyer tous les mauvais sujets, il avait bien fallu adopter un moyen d'en débarrasser la société, sur la demande et dans l'intérêt des familles.

Après cette espèce de prisonniers, il y en avait une autre qui était composée d'hommes ayant passé aux tribunaux pour des cas graves dans lesquels ils avaient été impliqués, et dont ils s'étaient tirés par quelques incidents qui les avaient mis hors de l'atteinte de la loi, mais qui cependant n'en étaient pas moins les complices de quelques bandes de chauffeurs, de voleurs de recette publique et de messageries, et qui, croyant déguiser leurs désordres en les mettant sous la couleur d'un parti, se donnaient le nom de royalistes, ou enfin qui étaient les moteurs reconnus de tous les mauvais sujets d'un quartier. Ces hommes étaient le plus souvent retenus après le jugement, soit à la requête du procureur impérial près le tribunal même, ou à la demande de l'administration des lieux, fondée sur la conservation de l'ordre et de la tranquillité publique ; mais jamais ils n'étaient retenus arbitrairement.

Une troisième classe était celle des détenus pour délits politiques, tout le monde s'imaginait qu'elle était nombreuse, et c'était celle qui l'était le moins ; elle ne s'élevait pas à plus de quarante personnes sur la population de la France, de la Belgique, du Piémont, de la Toscane et des Etats Romains : ce n'est pas dans la proportion d'un par million.

Il faut comprendre là-dedans les individus arrêtés

à la suite de la guerre civile, et qui s'étaient derechef mis dans des entreprises hasardeuses : la plus grande partie étaient susceptibles d'être renvoyés devant des tribunaux spéciaux d'où assurément pas un ne serait revenu. C'est l'empereur qui ne le voulut pas, parce que, disait-il, le temps arrangeait tout, et qu'il rendrait la raison à ces individus, comme elle était revenue à tant d'autres en France.

Il faut y comprendre ceux qui avaient été condamnés à mort, et dont la peine avait été commuée en une détention indéfinie. Il faut enfin y comprendre quelques prêtres qui avaient été arrêtés pour avoir employé leur ministère à mettre le trouble dans les familles. Par exemple, j'ai connu tels de ces misérables qui s'étaient servis de la confession pour porter de jeunes femmes, assez faibles pour les écouter, à rompre le lien conjugal qui les unissait avec leurs maris, sous prétexte que ceux-ci avaient servi l'Etat, ou qu'ils avaient acheté des biens nationaux. Il y en avait d'autres qui avaient refusé le baptême à des enfants nés de mariages contractés pendant la Révolution ; enfin il y avait de ces prêtres détenus pour avoir attiré chez eux, sous prétexte d'exercices de piété, des jeunes filles qu'ils avaient ensuite soumises à toute la dépravation la plus honteuse. Ce n'était pas par ménagement pour ces hypocrites qu'on ne les avait point envoyés devant les tribunaux, mais c'était à cause de la honte qui en serait retombée sur la famille des enfants dont ils avaient souillé l'innocence, et par ménagement pour le clergé ainsi que par respect pour la morale publique.

Toutes ces différentes classes de prisonniers formaient un total de six cents et quelques personnes, en y comprenant les étrangers, c'est-à-dire ceux qu'on avait trouvés dans cet état en réunissant un pays à la France, de même que les Espagnols qui, après avoir prêté serment au roi Joseph, l'avaient trahi pour passer chez les insurgés où ils avaient été repris (1).

(1) On a méchamment imprimé, dans le commencement de 1814, un état des prisonniers existant dans les maisons

Il ne s'est pas passé un an du règne de l'empereur, sans que lui-même écrivît au ministre de la police pour lui faire connaître qu'il avait nommé par décret deux Conseillers d'Etat pour aller faire la visite de tous les prisonniers d'Etat, et qu'il eût (le ministre de la police) à leur communiquer tous les documents en vertu desquels chacun était arrêté et retenu. Il fallait alors remettre à ces deux Conseillers d'Etat le dossier de chaque détenu, et avec cette quantité de papiers, ils faisaient le tour de toutes les prisons de France, dans lesquelles ces prisonniers se trouvaient renfermés.

Ils avaient un ordre du ministre de la police pour qu'on leur ouvrît autant de fois que bon leur semblerait. Ils avaient pour instruction de visiter les prisonniers homme par homme, et afin que l'on n'en soustrayât pas, ils commençaient par constater si l'état que leur avait remis le ministre de la police à leur départ de Paris était conforme au registre du greffe de la prison, d'après lequel on fait les feuilles de dépense des prisonniers ; en sorte que si on avait voulu en mettre un de plus dans la prison sans l'enregistrer au greffe, il en serait résulté que le commandant de la maison ou château fort aurait dû l'entretenir de ses propres deniers, ce qui serait une supposition invraisemblable. Par là on s'assurait d'une manière bien évidente qu'il n'y avait pas un prisonnier de plus que ceux que l'on montrait. Après cela, les Conseillers d'Etat les interrogeaient l'un après l'autre, et étaient chargés de constater la validité des motifs pour lesquels ils étaient détenus ; ils écrivaient aux familles, ils voyaient les autorités des lieux, et faisaient ainsi la censure rigoureuse du ministre de la police.

de détention de Paris, et l'on mit cela sur le compte des prisons d'Etat : c'est l'esprit de parti qui a voulu confondre les détenus de toute espèce pour favoriser ses projets. Il a mis les maisons de correction, celle pour dettes, celle des filles publiques, celle des fous, etc., etc., dans la même catégorie. Tout ce qui pouvait exciter la vengeance contre le gouvernement impérial lui convenait. *(Note de l'édition originale.)*

Cette visite durait plusieurs mois, et c'était ordinairement au mois de novembre que l'empereur entendait le rapport des Conseillers d'Etat, qui étaient le plus souvent de retour à la fin d'octobre. Ce rapport se faisait en Conseil privé, lequel était composé de l'archi-chancelier, de l'archi-trésorier, du prince de Bénévent, du grand juge, du ministre de la guerre, de celui de l'intérieur, de celui de la police, des présidents du tribunal de cassation, des présidents des sections de l'intérieur et de législation du Conseil d'Etat, de plusieurs sénateurs, des quatre Conseillers d'Etat attachés au ministère de la police, et enfin du secrétaire d'Etat.

Devant ce Conseil ainsi composé, les deux Conseillers d'Etat lisaient leurs rapports, et donnaient leur opinion sur chacun des prisonniers qu'ils avaient visités ; après qu'ils avaient parlé d'un individu, le ministre de la police était obligé de faire connaître les motifs de sa détention : alors l'empereur prenait l'opinion du Conseil, membre par membre, sur chaque individu, soit pour maintenir sa détention, soit pour le mettre en liberté. Tout ne pouvait pas se faire en une seule séance ; mais peu importait, on y revenait jusqu'à ce qu'il eût été prononcé sur le dernier prisonnier.

Après ce travail, le ministre secrétaire d'Etat faisait le relevé des individus mis en liberté et de ceux maintenus en détention ; il adressait au ministre de la police une expédition du procès-verbal de ces différentes séances, avec le résultat du travail qui y avait été arrêté : alors le ministre de la police délivrait aux commandants des différents donjons où étaient les prisonniers, l'ordre de les mettre en liberté. En supposant qu'il y eût eu quelques projets d'en éluder l'exécution, cela n'aurait pas pu se faire, parce que le ministre secrétaire d'Etat faisait la même expédition au grand juge qu'au ministre de la police ; le grand juge chargeait les procureurs impériaux de veiller à l'exécution des dispositions du décret de l'empereur, et de lui en rendre compte.

Voilà au juste l'équité avec laquelle on décidait

de la liberté des citoyens. Je n'ai jamais connu de *détentions cachées* (1), ni aucune espèce de mauvais traitements ordonnés par l'empereur, et j'ai reçu vingt ordres de lui, dans lesquels il me recommandait de ne jamais me permettre de sortir des bornes de la Constitution, sans auparavant lui faire connaître le cas qui aurait pu m'y obliger. J'ai même reçu une fois une lettre de lui, dans laquelle il me disait qu'il y avait deux arbitraires de trop en France, le sien et le mien.

Je me rappelle qu'à un de ces Conseils privés l'empereur s'aperçut que, dans le rapport que lui avaient fait de la visite des prisons deux Conseillers d'Etat, qui étaient MM. Dubois et Corvetto, qu'il chargeait assez souvent de ces sortes de tournées, ils ne présentaient pas d'opinion à eux sur les notes que je leur avais remises avant leur départ sur une prison des Alpes. L'empereur devina qu'ils n'y avaient pas été. Il leur en fit la question ; ils n'osèrent pas lui déguiser la vérité, et ils se bornèrent à dire, pour leur justification, qu'ils avaient appris son retour à Paris plus tôt qu'ils ne le pensaient, et qu'ils n'avaient pas voulu allonger leur tournée, dans la crainte de lui faire attendre leurs rapports. L'empereur leur témoigna beaucoup de mécontentement, et les fit partir dès le lendemain pour leur faire visiter cette prison.

(1) Il n'y a eu de détention sous des noms supposés que dans deux cas, pour éviter toute entreprise de communiquer au dehors. Elles concernaient deux chefs d'insurgés espagnols, qui, dans les registres du greffe, avaient d'autres noms ; mais les Conseillers d'Etat les visitaient comme les autres tous les ans. On avait pris le parti de leur donner de faux noms, pour que des suborneurs n'entreprissent point de les faire évader. *(Note de l'édition originale.)*

CHAPITRE XVII.

Détails sur les exilés. — Madame de Chevreuse. — Menace de la révision du procès du maréchal d'Ancre. — Madame de Staël. — Motifs de sa disgrâce. — Ruse qu'elle imagine. — Madame Récamier. — Pourquoi elle habite la province. — Motifs secrets pour lesquels elle veut aller en Suisse. — M. de Duras. — M. de la Salle. — Les gens de lettres. — Tactique de M. Fouché. — M. Esménard. — Les académiciens. — M. de Châteaubriand. — M. Etienne. — M. Jay. — M. Michaud. — M. Tissot. — Service que lui rend l'empereur. — Comment M. Tissot en prouve sa reconnaissance. — Il succède à Delille.

C'est maintenant le cas de parler des motifs d'exil de mesdames de Chevreuse et autres que j'ai nommées.

Madame de Chevreuse avait été portée une des premières sur la liste qui fut envoyée de Paris à l'empereur, lorsqu'il était encore à l'armée après la bataille d'Austerlitz ; elle aurait par conséquent été exilée comme toutes les personnes qui étaient sur la même liste sans le secours de quelques amis de sa famille.

M. de Talleyrand était à Vienne, et fort lié avec madame de Luynes, belle-mère de madame de Chevreuse. Elle l'employa à détourner le coup qui menaçait sa belle-fille. M. de Talleyrand se servit de l'estime que l'empereur avait eue pour feu M. le duc de Luynes, qui était mort Sénateur, et fit mettre sans peine sur le compte de l'étourderie toutes les légèretés de madame de Chevreuse. Non seulement il la fit rayer de la liste d'exil proposée par la police, mais il la fit nommer dame du palais de l'impératrice.

Sans doute il fut obligé de lui faire quelque peur

pour la décider à accepter, mais c'était là une affaire entre elle et lui, car l'empereur n'attachait aucune importance à ce que madame de Chevreuse fût ou ne fût pas dans sa Maison. M. de Talleyrand au contraire y en mettait beaucoup ; il considérait la nomination de cette dame comme le seul moyen de la préserver des tracasseries que la police pourrait lui susciter, et afin de vaincre ses répugnances, il convint sans doute avec madame de Luynes de l'effrayer, en lui disant que l'empereur voulait qu'elle devînt dame du palais, comme il aura dit à l'empereur que la famille de Luynes le désirait. On abusait souvent ainsi de son nom. Madame de Chevreuse se résigna, mais elle vint toujours avec mauvaise grâce dans un cercle où on ne lui fit que des politesses ; elle n'eut pas l'air de s'en apercevoir. Elle ne parut qu'en femme impolie et souvent mal élevée dans une Cour où on ne l'avait admise que sur les instances de ses amis. On la souffrait, mais personne ne la voyait avec plaisir.

A l'époque de l'arrivée en France de la reine d'Espagne, l'empereur nomma de Bayonne des dames du palais pour tenir compagnie à cette princesse, qui allait se trouver un peu délaissée à Compiègne. Madame de Chevreuse, qui était alors dans une terre près de Paris, fut du nombre ; toutes les convenances étaient observées dans le choix, tant en ce qui pouvait être agréable à la reine d'Espagne qu'en ce qui pouvait flatter madame de Chevreuse. Madame de Larochefoucault, qui était dame d'honneur, fit part à celle-ci de la destination qu'elle avait reçue, en la prévenant du jour de l'arrivée de la reine à Compiègne, où elle l'invitait à se rendre.

On était loin de s'attendre à la manière dont cette jeune dame accueillerait le message; elle répondit net qu'elle n'irait point, et qu'elle n'était pas faite pour être geôlière. Tout le monde blâma cette manière de refuser ; mais cette désapprobation ne suffisait pas. On fut obligé de rendre compte du fait à l'empereur, qui fit retirer la nomination de madame de Chevreuse, et l'envoya demeurer à quarante lieues de Paris. J'ai

été sollicité pendant trois ans pour demander son rappel, et j'avoue que je ne concevais pas que l'on mît tant de bassesse à le demander après s'être conduit avec tant d'insolence.

L'empereur disait quelquefois en parlant de cette famille : « Qu'elle prenne garde, je lui ferai voir la différence que je mets entre une généalogie d'épée et une généalogie de valets ; si elle m'échauffe la bile, je ferai reviser la confiscation des biens du maréchal d'Ancre, qui a été odieusement assassiné, et si on le réhabilite, il ne manquera pas d'héritiers pour venir réclamer ses dépouilles à la famille de Luynes, qui n'a été enrichie que par cet odieux attentat (1). »

Madame de Staël avait été, non pas exilée, mais éloignée par suite d'une intrigue dans laquelle des rivaux la compromirent. Une femme d'une aussi grande célébrité est souvent exposée à voir mettre plus d'une épître à son adresse.

Lorsque j'entrai au ministère, elle était déjà dans cette situation. On lui a sans doute dit que c'était l'empereur qui avait spontanément ordonné son exil ; rien cependant n'est plus faux. J'ai su comment elle avait été atteinte, et je puis certifier que ce n'est qu'à force d'obsessions, de rapports fâcheux, qu'il l'arracha à ses goûts pour le monde, et l'obligea à se retirer à la campagne. Cependant il ne pouvait pas la souffrir ; il a même attaché trop d'importance à celle qu'elle donnait à sa personne et à son livre sur l'Allemagne. On essaya d'abord de la rendre plus circonspecte, mais toutes les tentatives furent vaines ; on ne put la faire taire ni l'empêcher de se mêler de tout, de fronder tout : elle voulait conseiller, prévoir, administrer ; l'empereur, de son côté, croyait pouvoir suffire à sa tâche. Il se fatigua de recevoir les lettres directes de madame de Staël, ainsi que celles qu'elle écrivait à certains de ses amis, qui les

(1) Le maréchal d'Ancre fut tué en 1617, sur le pont-levis du Louvre, par l'Hopital de Vitry, et sa femme fut décapitée et brûlée comme sorcière. La maison de Luynes fut enrichie de ses dépouilles. *(Note de l'édition originale.)*

renvoyaient exactement au cabinet. L'empereur, lassé de voir venir les mêmes vues par tant de voies différentes, l'envoya distribuer ses conseils plus loin de lui.

Elle ne tarda pas à regretter la capitale, m'écrivit plusieurs fois pour y revenir ; tantôt elle alléguait un prétexte, tantôt un autre ; enfin elle imagina de feindre la résolution de passer en Amérique, mais elle était trahie par un de ses amis à qui elle avait fait part de son dessein. Je savais qu'elle se proposait d'abord de venir à Paris, que quant au voyage d'Amérique, elle verrait après, c'est-à-dire qu'elle prendrait le temps de la réflexion.

Personnellement, j'étais plutôt porté à consentir à la demande qu'à la refuser ; je n'avais aucune raison de m'y opposer, parce que madame de Staël ne pouvait qu'être bien aise de ne pas être brouillée avec le ministre de la police. L'arrangement aurait donc pu nous convenir à tous deux ; mais pour me faire une amie (encore la chose n'était-elle pas sûre), il fallait commencer par me faire, parmi les siens, dix ennemis que je n'étais pas en mesure de combattre ; elle n'eût rien gagné au marché, et je ne pouvais qu'y perdre. Je n'osai pas risquer d'améliorer sa situation ; je la plaignais d'avoir inspiré de la jalousie à nos beaux esprits, mais je m'en tins à son égard au passe-port qu'elle avait demandé pour l'Amérique, prenant garde de ne pas être sa dupe, c'est-à-dire qu'elle ne me mît pas dans le cas d'avoir recours à des moyens qui me répugnaient.

On a aussi beaucoup crié contre l'exil de madame Récamier. En général, on parle de tout à tort et à travers sans trop savoir ce que l'on dit. Tout le monde avait connu les mauvaises affaires de la maison Récamier, à la suite desquelles madame Récamier avait été vivre en province ; cela était fort honorable, mais il ne fallait pas s'y faire passer pour une victime de la tyrannie et écrire à tout le monde des balivernes de ce genre. Il aurait été plus juste de leur dire tout net qu'on avait perdu sa fortune par de fausses spéculations que d'en accuser l'em-

pereur. Madame Récamier demeurait en province par raison, et elle disait à ses admirateurs, qui la sollicitaient de rentrer à Paris, que cela ne dépendait pas d'elle, voulant par là donner à penser que c'était l'empereur qui l'en empêchait, lorsqu'il ne pensait pas à elle. Cela fit qu'il ordonna que, si elle y revenait, on ne lui laissât plus former ce cercle de frondeurs au milieu duquel elle répandait avec affectation sa douleur ; et pour parler plus franchement, je lui écrivis que je désirais qu'il n'entrât pas dans ses projets de venir à Paris si tôt, etc., etc. Elle n'avait aucunement celui d'y rentrer, mais elle fut fort aise d'avoir été exilée, cela la mettait à son aise pour répondre à une foule de solliciteurs vis-à-vis desquels cela lui donnait une position. Il y a encore un motif qui me détermina, et cela par intérêt pour elle-même : je voulus lui éviter les désagréments qui auraient été la conséquence naturelle du voyage *qu'elle allait entreprendre en Suisse*. Si elle me lit, elle saura ce que je veux dire, et si un jour j'ai le plaisir de lui faire ma cour, je lui apprendrai en lui demandant grâce, comment j'ai su si bien ce qui la concernait, et elle me saura gré de l'avoir engagée à rester à Lyon. J'ai eu la preuve que j'étais bien informé, en voyant, dans les salons d'un prince d'Allemagne (1), le beau tableau que M. Gérard a fait de cette gracieuse dame, qui a voulu mettre son portrait à la place de sa personne dans ce palais.

Au reste la haine que madame Récamier portait à l'empereur date, pour ainsi dire, des premiers jours du Consulat. Voici quels en sont les motifs, on verra s'ils sont bien légitimes.

Lucien, pendant son ambassade d'Espagne, eut occasion d'envoyer en courrier à Paris un de ses amis qui l'avait accompagné en Espagne. Celui-ci, en passant à Dax, s'arrêta chez M. Méchin, préfet du département des Landes, et parmi les renseignements que celui-ci le chargea de transmettre au Pre-

(1) Le prince Auguste, fils du prince Ferdinand, frère du grand Frédéric. *(Note de l'édition originale.)*

mier Consul sur la position de son département, il lui fit connaître toutes les peines qu'il se donnait inutilement pour découvrir d'où partait un journal rempli d'injures dégoûtantes contre le gouvernement, le Premier Consul et les membres de sa famille. Ce journal arrivait régulièrement, et était porté mystérieusement à son domicile. M. Méchin en remit sept numéros au courrier, qui partit de suite pour Bordeaux. Le commissaire de police de cette ville était dans le même cas que M. Méchin, se plaignait du même journal, et en remit quatre autres numéros au courrier, qui arriva à Paris chez le Premier Consul avec onze de ces numéros, qui furent envoyés au ministre de la police, alors M. Fouché. Les informations qu'il prit lui apprirent bientôt que ce journal était rédigé à Paris ,par un certain abbé Guyot, qui profitait de ses liaisons d'amitié avec M. Bernard, père de madame Récamier, l'un des administrateurs de la poste aux lettres, pour faire parvenir ce journal dans tous les lieux où il avait des connaissances, qui se chargeaient de le répandre.

L'arrestation de M. Bernard fut la suite de cette découverte. Au bout de quelque temps, il fut amené au ministère de la police pour y être interrogé. Cela avait lieu précisément le jour même où madame Récamier venait au ministère de la police pour connaître les motifs de l'arrestation de son père, en protestant de son innocence, et sollicitant la permission de le voir. On ne la fit pas attendre. Elle le vit à l'hôtel du ministère, apprit les motifs de son arrestation, et n'osa plus récriminer. Elle était alarmée sur les suites qu'aurait cette affaire ; elle proposa de les prévenir par la démission de son père, M. Bernard, qui la donna sur-le-champ, et qui fut acceptée.

Le Premier Consul n'en entendit plus parler, et ordonna de mettre M. Bernard en liberté ; madame Récamier, ne voulant pas reconnaître cet acte d'une généreuse justice, préféra conserver son aigreur, qu'elle fit partager à tous ses nombreux admirateurs.

Les exils des dames se réduisaient donc à ces trois-là ; ceux d'hommes consistaient en très peu d'indi-

vidus que cette mesure avait obligés de vivre hors de leurs habitudes ; car pour ceux qui, sans cela, passaient leur vie dans leurs terres, en quoi pouvait-elle les contrarier ?

Il n'y avait guère que M. de Duras qui avait d'abord été exilé assez loin, mais qui petit à petit s'était rapproché si bien qu'il venait assez fréquemment à Paris, où on ne l'inquiétait en aucune façon. On faisait du bruit lorsqu'il était reparti, afin qu'il ne s'accoutumât pas trop à ces visites, mais c'était tout ; tant qu'il n'avait pas repris le chemin de son département, on ne l'apercevait pas.

M. de la Salle était réputé homme de mouvement, capable de se porter à quelque coup d'éclat ; on le tint en Bourgogne, où il a justifié l'opinion que l'on avait de son caractère, car il n'attendit pas que les événements du mois d'avril 1814 fussent arrivés pour se prononcer.

Il y avait encore M. de Montrond, qui était exilé à Anvers ; je lui ai dit à lui-même à qui il avait l'obligation de sa disgrâce ; quant à l'empereur, il n'a fait qu'approuver la mesure qu'on lui a proposée.

Voilà en quoi consistaient, au mois de juillet 1810, tous ces exils contre lesquels on a tant crié ; cela ferait rire de pitié, si de grands malheurs n'avaient été la suite, et, pour ainsi dire, la conséquence de cette altération journalière que l'on portait à la considération et au respect dû au gouvernement.

Une réflexion peut se placer ici : au moment de la grande puissance de l'empereur, c'est-à-dire après son mariage, il pouvait donner un libre cours à ce prétendu despotisme, à ce goût pour l'arbitraire qu'on lui a attribué. Cependant c'est à cette époque qu'il a accordé le plus de grâces et de faveurs. Je m'apercevais qu'on avait fait croire aux hommes de lettres qu'il les regardait comme ses ennemis, et déjà je commençais à avoir une opinion formée sur toutes les pratiques qui avaient été mises en œuvre pour lui en aliéner beaucoup.

Comme il m'avait particulièrement recommandé de les bien traiter, je cherchai une occasion de faire

connaissance avec eux : elle arriva tout naturellement. On avait adressé à l'empereur une foule de productions poétiques à l'occasion de son mariage ; il m'écrivit de lui donner des renseignements à cet égard. Il s'agissait, comme on peut le croire, des écrivains, et non de leurs productions ; car, pour les vers, je distinguais bien ce que j'éprouvais en les lisant ou en les entendant réciter, mais en discuter le mérite était tout à fait au-dessus de mes forces.

Je fis réunir toutes ces productions littéraires, et me fis indiquer celles qui avaient réuni le plus de suffrages ; je me fis en même temps représenter tout ce qui avait été composé dans de semblables circonstances depuis Louis XIV, et avait été jugé assez bon pour être conservé jusqu'à nous ; on ne put me désigner que l'ode intitulée *la Nymphe de la Seine*, que Racine avait composée dans sa jeunesse à l'occasion du mariage de la dauphine. Elle est moins longue, et me parut moins belle que la plupart de celles que le mariage de l'empereur avait fait éclore.

J'eus ainsi occasion, en exécutant les ordres qu'il m'avait donnés, de l'entretenir de chaque auteur en particulier, et de lui faire connaître que ces vers dont ils chargeaient les colonnes des journaux leur avaient été commandés par mon prédécesseur. L'empereur fut indigné, et me répondit : « On me l'avait dit, mais je ne voulais pas le croire ; voilà comment il faisait de tout ; ainsi je passe pour avoir fait mon éloge. » Cette conduite l'avait blessé ; il m'envoya l'ordre de lui proposer une répartition de cent mille francs aux différentes personnes qui avaient fait remarquer leur talent dans cette circonstance. Il ajouta que c'était le servir bien mal que de ne pas récompenser des auteurs qu'on avait mis en œuvre. En effet, s'il n'eût pensé à eux, ces messieurs n'auraient jamais entendu parler de la gratification que je leur ai remise de sa part, et auraient été autorisés à se plaindre de lui, qui pourtant était étranger à l'oubli comme à la commande.

J'appris par là que c'était encore un des moyens de police pour acquérir de la fortune que de faire faire des vers ; mais au moins quand on l'a si utilement employé pour son propre intérêt, il ne faut pas avoir l'impudence de venir imprimer à la face du monde que celui des libéralités duquel on s'enrichissait, et devant lequel on brûlait un encens qu'il ne demandait pas, était un tyran que l'on cherchait à détruire. En distribuant cette somme à toutes les personnes auxquelles elle était destinée, j'eus occasion de les voir l'une après l'autre, et j'avais soin de lire immédiatement après la pièce de poésie de celui avec lequel je venais de converser, lorsque j'étais encore plein de la curiosité de le connaître, et rarement on n'aperçoit pas quelque côté du caractère de l'auteur entre sa physionomie et une production qui avait dû nécessairement partir d'un mouvement de son âme.

C'est à cette occasion-là que j'ai connu particulièrement M. Esménard ; j'avais lu son poème de *La Navigation*, et je ne concevais pas qu'un homme qui avait fait une aussi belle chose pût mériter d'être abreuvé de la calomnie dont il était couvert. Lorsque je me l'attachai, j'entrepris de le secourir : j'avais des moyens de faire des générosités, tant par la fortune que l'empereur m'avait donnée que par les avantages de mon emploi. J'aidai M. Esménard, et en débarrassant son esprit de tout ce qui le tourmentait, j'eus un homme entièrement dévoué et d'un talent supérieur, qu'il me consacra tout entier ainsi que son temps. Il m'a servi fidèlement ; il aimait l'empereur avec sincérité, et n'a jamais craint de me dire la vérité : il m'a fait faute plus d'une fois : j'ai eu lieu de regretter sa mort (1). C'est par lui que j'ai

(1) Esménard débuta dans la vie par des traversées de long cours. Après trois voyages aux îles et sur le continent de l'Amérique, il vint à Paris et se lia avec Marmontel ! Cette amitié lui inspira l'amour des lettres qu'il avait d'ailleurs apporté en naissant. Ces goûts pacifiques ne l'empêchèrent pas néanmoins de prendre une part active aux affaires politiques. Il succomba avec le club des Feuillants, dont il faisait

connu les hommes de lettres, tant sous le rapport du talent que dans ce qui leur était personnel ; j'étais préparé à ce qu'il me dirait beaucoup de mal, ayant autant d'ennemis, et j'en eus encore une bonne opinion, parce qu'il ne décriait même pas ceux qui le déchiraient sans pitié. Je ne parle de lui ici que dans les relations que j'ai eues avec lui. Cet homme de talent me coûta bien des soins, car la jalousie qu'il inspirait ameuta tout le Parnasse contre son protecteur.

A mesure que je faisais connaissance avec tous nos académiciens, je voyais que cette savante société était dominée par une coterie qui épiait toutes les places qui venaient à y vaquer pour y faire nommer quelques-uns de ses amis, et que hors d'un certain

partie, et fut obligé de s'exiler, après le 10 août 1792. Il parcourut l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, visita Constantinople, et revint à Venise où il esquissa son poëme de *La Navigation*. De retour en France, en 1797, il fut poursuivi comme écrivain politique, et obligé de s'exiler de nouveau.

Après deux années passées à l'étranger, le 18 brumaire le rappela à Paris. Il connut alors La Harpe et Fontanes, et prit part à la rédaction du *Mercure de France*. La vie calme et assise ne convenait pas à cette âme aventureuse, que le besoin de mouvement et d'action tourmentait incessamment. Il accompagna le général Leclerc à Saint-Domingue, revint occuper une place au ministère de l'intérieur, et repartit bientôt pour la Martinique avec l'amiral Villaret-Joyeuse. Il ne se fixa à Paris qu'en 1805 : ce fut en cette année que parut son poëme de *La Navigation*. Censeur des théâtres, censeur de la librairie, chef de la 1re division du ministère de la police générale, il fut nommé à l'Institut en 1810. Plus tard, l'empereur l'exila, à cause d'un article, inséré dans le *Journal des Débats* (alors *Journal de l'Empire*), dirigé contre un agent du Cabinet de Saint-Pétersbourg. Après trois mois passés en Italie, il fut rappelé en France. A quelques kilomètres de Naples, aux environs de Fondi, comme la chaise de poste, entraînée par les chevaux, menaçait de rouler dans un précipice, il s'élança sur la chaussée de la route, et sa tête porta contre l'angle d'un rocher ; cette chute fut mortelle pour Esménard, il en mourut quelques jours après, le 21 juin 1811 (D. L.).

cercle il n'y avait point d'espérance d'y être admis, quelque mérite qu'on eût eu.

Je me mis dans la tête de faire mettre quelques-uns des miens sur les rangs, non pas par amour-propre, mais pour avoir les moyens de repousser les attaques qui me seraient venues de ce côté, car je voyais bien qu'elles seraient fréquentes et surtout dangereuses, parce que la partie de littérature que j'aurais pu négliger serait précisément devenue une arme puissante à employer pour nuire au ministre de la police ; j'étais d'ailleurs effrayé de la quantité de livres que l'on portait chez moi dans une semaine, et si je n'avais pas eu vingt personnes pour les faire lire et y apercevoir le côté répréhensible, aussitôt que la méchanceté aurait pu le faire, mon temps aurait été employé à croiser le fer avec des intrigues qui auraient pris à tâche de se jouer de moi.

Je formai ainsi le projet de faire entrer M. Esménard à l'académie, et m'employai si bien, que je lui fis donner une majorité de suffrages sans laquelle il aurait infailliblement été rejeté.

Je fus aidé en cela par des hommes en place qui faisaient partie de la classe des belles-lettres.

Ce petit triomphe m'enhardit ; peu de temps après Chénier vint à mourir, et je voulus y faire entrer M. de Chateaubriand ; je réussis à le faire nommer, et quand je n'aurais fait que cela pour les lettres, je croirais avoir bien mérité d'elles. Mais quant à sa réception, elle souffrit des difficultés, et on ne put obtenir de lui de les vaincre ; il avait pu justement se trouver offensé d'une mesure à laquelle la classe académique crut devoir le soumettre.

J'éprouvais le besoin de former autour de moi une petite réunion d'hommes d'esprit autant que sages et éclairés. Je connaissais M. Etienne pour l'avoir vu souvent à l'armée, où il suivait la secrétairerie d'Etat et où l'empereur l'avait plusieurs fois employé à écrire sous sa dictée au bivouac, lorsque son cabinet était encore éloigné (1). Je savais qu'il

(1) M. Etienne suivait ordinairement l'armée à cheval, et s'approchait fréquemment du champ de bataille.

était agréable à l'empereur, qui l'estimait beaucoup ; mais M. Etienne avait une répugnance insurmontable à entrer en contact avec le ministre de la police générale. Ce ne fut qu'à la mort de M. Esménard que je parvins, par l'intermédiaire de M. Arnault, membre de l'Institut, digne de la plus grande estime, à déterminer M. Etienne à accepter la division que cette mort laissait vacante, et qui n'avait pas le plus léger rapport avec le reste du ministère. L'empereur approuva ce choix, et j'eus beaucoup à m'applaudir de l'avoir fait, tant je trouvai de loyauté, de raison dans M. Etienne (1). J'aurais de bien nobles traits à citer de cet homme, d'un esprit si brillant et d'un cœur si droit.

Je ne connaissais M. Jay que pour en avoir entendu parler comme d'un homme de beaucoup d'esprit et d'instruction. Après avoir suivi en Italie M. le duc d'Otrante, qui lui avait confié l'éducation littéraire de ses enfants, il avait quitté ce ministre lorsqu'il s'était embarqué à Livourne pour se rendre en Amérique, et venait de rentrer à Paris. M. Jay appréhendait beaucoup les préventions qu'il me supposait contre toutes les personnes qui avaient appartenu au duc d'Otrante. Je ne le laissai pas beaucoup dans l'in-

(1) Né le 6 janvier 1778, à Chamouilly dans la Haute-Marne, Etienne quitta sa province en 1796 pour venir à Paris, où il ne tarda pas à y signaler la facilité dont il était doué par quelques essais dans les journaux ; mais bientôt attiré vers le genre dramatique par une vocation spéciale, il obtint qui fixa sur lui l'attention : la petite comédie *Brueys et Palaprat*, jouée en 1807, lui valut d'illustres protections, notamment celle de Maret, depuis duc de Bassano ; cet homme dEtat n'oublia jamais qu'il avait d'abord été journaliste. Devenu son secrétaire particulier, Etienne avança rapidement sous un tel guide : un travail facile et clair, une intelligence prompte à saisir et à rendre la pensée d'autrui, firent apprécier ses services par le ministre secrétaire d'Etat de l'empereur. En 1810, Etienne fut appelé à remplacer Fievée, comme censeur du *Journal de l'Empire*, depuis *Journal des Débats*, et c'est peu après qu'il fut mis à la tête de la division des Lettres et de la censure des journaux, au ministère de la police générale (D. L.).

certitude. Je l'appelai près de moi, et je fus si content de sa personne, de ses sentiments politiques, qu'il ne prit aucun soin de cacher, et de la modération de son esprit, que je résolus de l'attacher à mon cabinet, au titre qui lui conviendrait le mieux. Je lui confiai la fonction de traduire et d'analyser les productions anglaises, qui abondaient au ministère de la police, par l'entremise du commissaire de Boulogne. M. Jay accompagnait les rapports qu'il me faisait sur ces ouvrages d'observations sur la direction politique de ces publications. Son travail était envoyé directement à l'empereur, qui m'a chargé plusieurs fois d'en témoigner sa satisfaction à l'auteur. Quelque temps après, il m'ordonna de le charger de la direction du *Journal de Paris* (1).

On m'avait parlé de M. Michaud sous les rapports

(1) Jay, historien distigué et littérateur estimable est célèbre surtout comme journaliste, né le 20 octobre 1770, à Guitres (dans la Gironde), étudia d'abord au collège des Oratoriens de Niort ; il eut là pour maître un homme alors fort obscur, bien célèbre depuis, et qui ne fut pas sans quelque influence sur sa vie, Fouché de Nantes. Jay devint avocat, voyagea pendant longtemps, et rentra dans son pays, en 1802, où il reprit sa profession d'avocat. Fouché, alors déjà tout puissant, l'appela à Paris pour lui confier l'éducation de ses trois fils. Jay garda ce poste six ans, suivit même en Italie le duc d'Otrante disgracié, et rentra à sa suite, quand l'empereur eut permis à Fouché le séjour d'Aix en Provence. Jay revint alors à Paris, et se fit inscrire au tableau des avocats de la Cour impériale, mais il plaida rarement, et seulement des causes gratuites. C'est en 1812 qu'il fut chargé par le duc de Rovigo, de la traduction raisonnée des journaux anglais, qui était mise tous les matins sous les yeux de l'empereur, et il obtint la direction du *Journal de Paris*, auquel il s'attacha à donner une tournure philosophique libérale, autant que le comportaient les circonstances, Jay fut député dans la Chambre convoquée en mai 1815 pendant les Cent-Jours, il représentait le département de la Gironde. C'est lui qui fonda, dès le commencement de la Restauration, l'*Indépendant*, devenu bientôt le *Constitutionnel*, et un peu plus tard, en 1818, la *Minerve*; il conserva pendant plus de quinze ans la direction de ces deux journaux dont l'influence fut si grande sur l'esprit public. Reçu à l'Académie française en

les plus avantageux ; il s'occupait alors de son bel ouvrage sur les *Croisades*. Je saisis toutes les occasions de l'attirer chez moi, et j'eus lieu d'être aussi satisfait de son dévouement que tout le monde l'était de son esprit : il s'était rallié de bonne foi au gouvernement impérial. Meilleur juge que moi du caractère et des dispositions des hommes, et connaissant les sentiments de M. Michaud, comme son talent, l'empereur m'ordonna de le placer sur la liste des bénéfices, lors de la répartition des actions de la *Gazette de France*. Depuis, l'empereur ne l'oublia jamais dans toutes les circonstances où il voulut accorder quelques récompenses aux gens de lettres. Je n'eus jamais qu'à me louer de mes rapports avec M. Michaud, qui, de son côté, n'eut jamais à se plaindre de mes procédés envers lui ; je crois qu'il ne me refuserait pas cette justice (1).

J'avais entendu parler de M. Tissot comme auteur de plusieurs productions littéraires. Je savais encore qu'il devait à l'empereur de n'avoir pas été la victime des plus lâches ressentiments d'ennemis implacables, qui avaient voulu le faire comprendre dans les déportations qui eurent lieu après l'affaire du 3 nivôse. Sur les représentations de MM. Monge,

1832, il abandonna dès ce moment peu à peu la vie militante du journalisme et ne sortit plus de sa retraite. Jay mourut le 9 avril 1854 (D. L.).

(1) Tout ce qui chantait ou pouvait chanter, en 1810, célébra le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, Michaud, pressé par des amis, qui voulaient lui assurer de la liberté par ses travaux, publia à l'occasion de ce mariage le 13e chant de *L'Enéide* ; par suite des mêmes instances, et sous le coup de l'obsession particulière d'Esménard, il composa en 1811 des *Stances sur la naissance du roi de Rome*. La Harpe disait de Michaud, alors fort jeune : « C'est l'homme de Paris qui a le plus d'esprit. » En effet, Michaud en avait beaucoup ; c'était un causeur ravissant et un polémiste plein de traits. « Dans sa carrière politique, dit M. Poujoulat, il a été puissant par sa conversation autant et peut-être plus que par ses écrits. Incorruptible honnête homme, il garda l'indépendance de son caractère ;encourageant ami de la jeunesse, il s'intéressait à toute destinée qui pouvait grandir (D. L.).

Bertholet, Cambacérès et de madame Bonaparte, qui le connaissaient depuis longtemps, le Premier Consul le raya lui-même de la liste fatale ; mais comme on insistait encore pour l'éloigner au moins de Paris, le Premier Consul ordonna l'examen le plus sévère de la conduite de M. Tissot pendant la Révolution, et comme on ne trouva aucun fait à sa charge, le général Bonaparte jugea combien les passions étaient en jeu dans cette circonstance, et le rendit à sa famille. Depuis cette époque, deux hommes, exaltés par l'esprit de parti, vinrent lui confier le dessein qu'ils avaient conçu d'attenter aux jours du Premier Consul ; le sacrifice qu'ils avaient fait de leur vie pouvait assurer le succès de leur criminelle entreprise ; ils y renoncèrent à la voix de M. Tissot. Cette bonne action était restée ensevelie dans le silence pendant plusieurs années. Je l'appris par hasard, et je m'empressai de la faire connaître à l'empereur. Il en fut touché, et c'est alors qu'il me raconta lui-même en détail comment il avait sauvé M. Tissot du plus grand des dangers, dans un moment où chacun voulait satisfaire ses haines particulières à la faveur d'une circonstance aussi terrible que l'attentât du 3 nivôse.

Je ne révélai point, et je ne devais point révéler cette circonstance à M. Tissot, et jusqu'à la lecture de mon ouvrage il l'ignorera. Elle me donna l'envie de le connaître personnellement. Il vivait alors dans la retraite, ne s'occupant que des lettres et d'un emploi dans les Droits-réunis, dont le chef, M. Français de Nantes, un des hommes les plus spirituels de France, avait beaucoup d'amitié pour lui. Nous eûmes ensemble une entrevue pleine de franchise. Je n'avais en ce moment à lui offrir dans mon ministère aucune fonction qu'il pût accepter ; je me bornai à lui demander s'il voulait se charger de me signaler les ouvrages de littérature et d'art qui méritaient l'attention publique, et de m'indiquer les jeunes talents qu'il fallait encourager : j'attachais la plus haute importance au bonheur de contribuer à favoriser son choix. M. Tissot accepta ce genre de travail et s'en acquitta

avec autant de zèle que de bienveillance. Plus d'une personne lui a dû, sans le savoir, d'honorables récompenses de l'empereur. Les jeunes gens surtout avaient en lui un ami et un avocat plein d'ardeur. Plus tard, l'empereur me donna l'ordre de confier la rédaction de la *Gazette de France* à M. Tissot (1).

A la mort de l'abbé Delille, qui l'avait choisi pour suppléant dans sa chaire de poésie latine, le premier mouvement de l'empereur fut de penser à M. Tissot ; il vit avec plaisir les suffrages du Collège de France et de l'Institut le lui proposer pour suc-

(1) C'est ici le cas de parler des journaux. A l'époque de l'avénement de l'empereur au pouvoir, ces feuilles étaient des propriétés particulières, et à différentes époques de la Révolution les différents partis se les étaient plus ou moins rendues favorables. L'empereur leur reconnaissait trop d'importance pour les négliger, et il avait trop de tact pour n'avoir pas remarqué que dans le cas où la fortune l'abandonnerait ils pourraient devenir un moyen puissant entre les mains de ses ennemis. Il avait trop de fierté pour transiger avec eux, et ne voulut pas même donner de suite aux propositions qui lui en furent faites par mon administration. C'était sa première lecture de chaque jour, et chaque fois qu'il croyait y remarquer quelque chose d'obscur il l'interprétait contre son gouvernement, et je recevais des semonces à cette occasion. Comme je n'y pouvais rien cela se répétait souvent. Enfin, un jour, un article de Geoffroy, qui était plaisant, mais rédigé dans un mauvais esprit, fit éclater la bombe. L'empereur résolut de prendre une mesure générale ; ne voulant pas avoir l'air de sévir contre une feuille particulièrement, il s'empara des feuilles publiques, leur donna une autre organisation et en gratifia des personnes dont il était content : cela était bien un peu arbitraire. Quand on lui en fit l'observation, il répondit : « Ce serait une chose fort commode que d'avoir des journaux occupés seulement à signaler les exactions, les conclusions et à censurer les désordres. Avec une publicité telle, on pourrait se dispenser d'avoir une police. Mais au lieu de cela il n'y a pas de camouflet qu'ils ne donnent à l'administration, et toujours, sans le vouloir sans doute, au profit des étrangers qui nous épient. » Il ajoutait : « Que devais-je faire ? En les laissant aller je n'aurais bientôt plus assez de la Grande Armée pour m'opposer au mal qu'ils ne cessent d'occasionner. D'ailleurs, on verra à indemniser les propriétaires. *(Note de l'édition originale.)*

cesseur de l'abbé Delille ; M. Tissot fut donc nommé professeur en titre. L'empereur a toujours fait un cas particulier de la droiture et du jugement de cet écrivain ; je l'ai vu une fois le faire appeler près de lui pendant les Cent Jours (1).

Avec le petit aréopage que je m'étais créé, je me crus en état de prévenir les effets de la prévention, de paralyser la malveillance qui me supposait des intentions hostiles et des sentiments qui étaient loin de ma pensée ; je jugeais, au contraire, dès mon entrée au ministère, que, pour bien servir l'empereur, il fallait me tenir dans la ligne de la modération, et n'écouter aucune haine personnelle. Je voulais surtout agréer aux gens de lettres, en marquant leurs succès et leur noble attitude dans la littérature et dans la politique. Les hommes estimables que j'avais choisis me secondèrent admirablement par leur bienveillance et leur zèle pour tous les talents. Quant à mon influence sur ces écrivains, les personnes qui possèdent les journaux de l'époque peuvent se convaincre qu'ils n'ont pas craint de professer hautement

(1) La chute de l'Empire lui causa, dit-on une douleur si profonde, que ses cheveux blanchirent subitement. Initié à beaucoup de secrets d'Etat, il prévit le retour de l'île d'Elbe, et reprit la direction d'un journal durant les Cent-Jours. A la seconde Restauration, son journal, devenu le *Constitutionnel,* soutint une lutte énergique contre les adversaires de la Révolution ; l'esprit libéral de sa polémique lui aliéna le gouvernement, qui saisit, pour lui ôter sa chaire, le prétexte de la publication d'un Précis sur les guerres de la Révolution (12 février 1821). Peu après il se vit évincé du journal le *Pilote* (1823), dont la propriété constituait alors toute sa fortune. La Révolution de 1830 fut pour lui ce qu'il appelait plaisamment sa *Restauration:* elle le rendit à cette chaire (31 août 1830), où jusqu'à sa mort il continua de se distinguer par son dévouement aux Lettres. L'Académie française l'admit dans son sein le 7 mars 1833, à la place de Dacier. Compris dans un décret du gouvernement provisoire qui supprima cinq chaires au collège de France (7 avril 1848), mais pourvu en même temps d'une indemnité de retraite, il fut réintégré le 24 décembre suivant.Tissot mourut à Paris, le 7 avril 1854. Il était né à Versailles en 1768 (D. L.).

alors des principes qui plusieurs fois, depuis la Restauration, les auraient conduit à la police correctionnelle. Mais le gouvernement était fort, sa théorie nationale ; il avait rallié tous les esprits et tous les partis. On aurait regardé comme un fou celui qui aurait prêché la discorde ; nous ne nous inquiétions pas de la liberté de telle ou telle opinion. J'adjure ces messieurs de déclarer dans quelles circonstances j'aurais pu les inviter ou les autoriser à employer le subterfuge et la ruse pour donner telle ou telle direction à l'esprit public. Fort de mon innocence à cet égard, je reste convaincu, de mon côté, qu'ils ne se seraient prêtés à aucune lâche complaisance, car ils avaient beaucoup d'indépendance, et jamais peut-être l'empereur n'a entendu, sur certaines matières, des vérités aussi fortes que celles que j'ai puisées quelquefois dans leurs conversations, les plus libres peut-être qui aient eu lieu dans Paris, et dont aucun d'eux ne craignait jamais les conséquences. La liberté de ces entretiens fut même rapportée à l'empereur par des personnes dont le zèle officieux est toujours prêt à nuire.

Je commençais à prendre racine dans des fonctions dont je n'avais aucune idée quelques mois auparavant, et j'avais déjà moins peur du contact dans lequel j'étais obligé d'entrer avec toutes les imperfections humaines.

CHAPITRE XVII.

Bal de la Garde impériale. — Fête du prince Schwartzenberg. — Incendie de la salle de bal. — L'empereur. — Impression que fait cet accident. — Composition du Cabinet. — Intrigues diverses. — M. Ferrand. — Le chambellan. — Coteries, faux rapports. — Manière dont je les déjoue. — Esprit public en France. — Ses fluctuations. — Peu de confiance dans les communications officielles. — Courriers des ambassadeurs. — Ligne de correspondance avec l'Angleterre. — Agent de la reine d'Etrurie. — Papiers trouvés sur lui. — La reine d'Etrurie envoyée à Rome. — Modération de l'empereur.

Ce fut au mois de juillet ou d'août de cette année 1810 qu'arriva l'horrible événement de l'incendie de la salle du bal à l'hôtel du prince Schwartzenberg (1).

Il donnait ce jour-là un bal à l'occasion du mariage de l'empereur avec la fille de son souverain. Je crois que celui que donna la Garde impériale à la même occasion n'eut lieu que quelque temps après; toute la ville de Paris fut à cette fête, qui eut lieu à l'Ecole-Militaire, où il ne se passa pas le moindre accident. Mais il n'en fut pas de même chez l'ambassadeur d'Autriche.

L'on avait construit, à côté de l'appartement principal de son hôtel, une vaste salle de bal, en charpente extrêmement légère. La tenture était en toile, recouverte d'étoffe brillante. En général, l'élégance et la grâce étaient tout ce que l'architecte chargé de cette construction avait cherché. Cette vaste salle, magnifiquement décorée, était éclairée par une grande quantité de lustres qui étaient suspendus à sa voûte.

(1) C'est le 1er juillet 1810 (D. L.).

On y arrivait par une galerie décorée de la même manière.

Les personnes invitées eurent bientôt rempli la salle ainsi que tous ses dégagements. L'empereur avec l'impératrice, la reine de Westphalie, la vice-reine d'Italie étaient arrivés, et le bal était dans sa plus grande vivacité, lorsqu'une bougie mit le feu en s'inclinant à une des guirlandes de fleurs artificielles qui décoraient le pourtour de la galerie. Le courant d'air étendit le feu avec la rapidité de l'éclair et le porta jusqu'à la salle du bal, qui fut enflammée dans un clin d'œil.

L'empereur était au milieu de la salle ; il attendait le secours des pompiers, et fut fort mécontent de leur lenteur. Le danger devenant imminent, il emmena l'impératrice, la reconduisit aux Tuileries, et revint chez le prince de Schwartzenberg pour voir ce qui s'y passait ; il avait déjà jugé que cet horrible accident serait accompagné de quelques malheurs. Aussitôt qu'il fut sorti avec l'impératrice, la peur s'était saisie de tout le monde ; chacun avait fui par toutes les issues et cherchait à s'échapper.

Il y avait quelques degrés pour descendre de cette salle dans le jardin, l'ambassadeur de Russie, le prince Kourakine ne les voyant pas, tomba, et fut foulé aux pieds de tout le monde. Comme il tardait à se relever, la flamme le saisit dans cette position et le mit dans un état qui fit craindre longtemps pour sa vie.

Les pièces de bois principales de cette légère architecture furent consumées en un instant ; et sa vaste voûte avec tous les lustres tomba sur les personnes qui n'avaient pas encore pu sortir. Les pompiers ne firent pas preuve de vigilance dans cette occasion : à la vérité, ils n'eussent pu, dans aucun cas, sauver la salle ; mais s'ils avaient été en mesure, ils auraient retardé les progrès de l'incendie de manière à donner à tout le monde le temps de l'évacuer.

Ils n'avaient même pas d'eau dans leurs pompes ; il s'était passé plus d'une demi-heure avant qu'ils

fussent en état d'agir. L'empereur était présent et ne se retira que quand le feu fut tout à fait éteint. Il prenait part à l'affliction du prince de Schwartzenberg, à qui il disait des choses rassurantes. Il envoya chercher le préfet de police, auquel il témoigna beaucoup de mécontentement, et je crois que c'est de ce jour qu'il résolut de le changer aussitôt qu'il aurait trouvé quelqu'un pour le remplacer. La place exigeait un homme particulièrement propre aux détails sans nombre qui en dépendent, et il y en a peu qui soient en état de la bien remplir. Lorsque le feu fut éteint, l'empereur retourna à Saint-Cloud, et me fit dire de venir le lendemain de bonne heure lui rendre compte des résultats de cet événement. Ce ne fut qu'au jour que l'on retrouva sous les restes des bois brûlés de la salle le corps de la princesse Schwartzenberg, femme du frère aîné de l'ambassadeur ; sortie heureusement de la salle, elle était rentrée pour chercher ses enfants qu'elle n'avait pas vus sortir. A peine était-elle sous cette voûte enflammée, que la charpente s'écroula, et la consuma au point qu'on ne put la reconnaître qu'à quelques débris de bijoux.

La comtesse de la Leyen mourut quelques jours après de ses brûlures, ainsi que la femme du consul général de Russie, et madame Touzard, femme d'un officier général du génie ; beaucoup d'autres furent grièvement blessées et souffrirent longtemps des suites de cet horrible événement, qui fut pendant longtemps le sujet des conversations de toute la France. Je reçus, dans ce temps-là, une correspondance bien extraordinaire. On y rappelait l'événement arrivé au mariage de la dauphine, la feue reine de France. Tout le monde en parlait ; on faisait des rapprochements, et on allait même jusqu'à conjecturer des choses qui auraient paru ridicules à l'homme le moins sensé, et qui pourtant se sont, en grande partie, vérifiées. Ce n'est point exagérer que de dire que l'on fut frappé de l'idée qu'il y avait une mauvaise destinée inséparable de nos alliances avec l'Autriche. Cette opinion s'établissait, et j'eus à surmonter beau-

coup de difficultés pour en détruire les fâcheuses conséquences.

J'ai dit plus haut qu'après avoir divisé la surveillance que j'observais dans Paris, je n'y trouvai rien de bien important, et que je l'envisageai ensuite sous un autre rapport. Voici ce que j'ai voulu dire.

Je ne voyais que le mal qui était produit, et pendant que j'en cherchais les causes, il en arrivait d'un autre côté ; ensuite je reconnaissais déjà que la facilité avec laquelle on abordait l'empereur fournissait à la méchanceté beaucoup d'occasions de débiter des contes qui lui étaient rapportés comme des propos de telle ou telle classe de la société, ou comme venant d'hommes à spéculations qui cherchaient à faire baisser les fonds pour favoriser quelques opérations. J'avais remarqué que, la plupart du temps, ces contes n'étaient que le résultat de l'imagination de quelques cerveaux creux ou oisifs, qui abusaient de l'accès qu'ils avaient près du souverain pour prendre tout à la fois une apparence de zèle pour son service, et favoriser en même temps des projets d'ambition particulière ; la confiance exclusive de l'empereur paraissait être disputée entre quelques individus qui épiaient toutes les occasions de pousser à des places dans son intimité leurs amis et leurs obligés, afin de l'entourer d'une atmosphère tout à leur dévotion. Je voyais conduire de front des intrigues de laquais pour faire entrer des protégés dans toutes les différentes parties du service de la Maison de l'empereur ; depuis celui du grand maréchal, du grand écuyer, du grand chambellan, on avait songé à pénétrer jusqu'au cabinet de l'empereur.

Ce cabinet était organisé ainsi. Ce que l'on appeliat le cabinet particulier n'avait qu'un seul secrétaire dit *du portefeuille*, qui était M. de Meneval ; il en fut ainsi jusqu'au retour de Russie, que l'état de la santé de ce dernier obligea l'empereur de le remplacer, après l'avoir toutefois placé près de l'impératrice comme secrétaire des commandements, lors de l'institution de la régence, et avec mission de lui écrire tous les jours pendant qu'il était absent.

M. Fain, archiviste, occupait un cabinet séparé avec les archives, où les papiers du cabinet particulier ne devaient être déposés qu'après la consommation des affaires auxquelles ils se rapportaient ; il n'entrait au cabinet de l'empereur que lorsqu'il y était appelé, et pour l'instant où l'empereur en avait besoin.

MM. Mounier et Desponthons, secrétaires du cabinet, occupaient un bureau commun séparé. Le premier était chargé de la traduction des gazettes étrangères, et s'était associé pour ce travail des traducteurs de son choix ; il recevait pour ce service 50.000 francs par an, et cependant je ne manquais pas d'envoyer exactement les gazettes anglaises toutes traduites à l'empereur, parce que je les recevais le premier. M. Desponthons était chargé du travail relatif au génie, et il était par là même moins employé. M. d'Albe (1) était chargé du travail relatif aux cartes

(1) Bacler d'Albe, le savant ingénieur-géographe, naquit le 21 octobre 1762 à Saint-Pol, dans le Pas-de-Calais. Il partit à l'âge de vingt ans pour l'Italie ; il s'arrêta dans les Alpes, et choisit Sallenches, au pied du Mont-Blanc, pour son séjour habituel : il y demeura sept ans. Il fut tout à la fois peintre et naturaliste, et bientôt ses tableaux, répandus en Suisse et en Allemagne, lui valurent une grande réputation. Il fit de grandes explorations dans les montagnes ; c'est là qu'il étudia les rapports de liaison de ces groupes de montagnes ,et jeta dans sa mémoire les fondements de cette topographie pittoresque qu'il devait bientôt mettre à exécution. Le cours des événements amena la guerre dans la vallée de Chamonix, en Savoie, Bacler quitte ses pinceaux, se fait militaire, et vient joindre en volontaire un bataillon de chasseurs de l'Ariège. Cerné en une rencontre par des paysans insurgés, il tire son sabre, place sa femme et ses enfants sur l'avant-train d'une pièce de canon, et traverse le rassemblement, qu'il intimide par ce trait d'audace. — Lorsque Bonaparte prit le commandement de l'armée d'Italie, des reconnaissances militaires confiées à Bacler et exécutées avec succès, le firent remarquer par le général en chef, qui l'attacha à son état-major avec le titre de directeur du bureau topographique. Bacler prit part à toutes les actions de la campagne de 1796 ; il se distingua particulièrement à la bataille d'Arcole, dont il a fait en 1804, le sujet d'un grand

et avait avec lui deux ingénieurs-géographes avec lesquels il occupait un cabinet séparé. Par cette division, l'intrigue ne put se donner d'accès au cabinet particulier ni dans les bureaux : aussi chercha-t-elle à mieux réussir près de l'impératrice en voulant y pousser ses créatures. Le premier essai fut de placer M. de Narbonne grand-maître de sa Maison, et, quoique l'empereur goutât assez M. de Narbonne, il refusa cette nomination, que, de son côté, l'impératrice repoussait encore plus fortement que lui. M. de S*** se donna beaucoup de mouvement pour faire nommer comme secrétaire des commandements de l'impératrice, d'abord un M. de Gillevoisin, sa créature, ensuite M. Ferrand, le même qui a été célèbre en 1814 par l'occupation des postes. Mais l'empereur avait un contrôle invisible qui lui fit repousser toutes ces insinuations ; il ne voulut mettre près de l'impératrice que quelqu'un d'incorruptible :

tableau remarquable par sa belle exécution. A son retour d'Egypte, Bonaparte donna à Bacler d'Albe la direction de son bureau topographique et l'emmena avec lui dans toutes ses campagnes. Devenu successivement adjudant-commandant en 1807, général de brigade en 1813, Bacler était admis dans la confiance la plus intime de l'empereur ; il lui dressait chaque jour l'esquisse des mouvements de troupes projetés pour le lendemain. Epuisé de travail, il ne put résister aux fatigues toujours croissantes de la campagne de 1814. Il revint à Paris, où cependant il rendit encore d'utiles services comme directeur du dépôt de la guerre. Mais, en 1815, la Restauration lui enleva ses fonctions ; alors il se retira à Sèvres, près de Paris, s'occupa de la lithographie et fit plusieurs publications qui popularisèrent cette précieuse découverte. On a de lui un grand nombre de tableaux, d'aquarelles et de dessins. Comme cartographe, Bacler d'Albe est au premier rang ; il a publié, dans le *Mémorial topographique*, plusieurs dissertations sur la gravure des cartes ; il a formé les artistes du dépôt de la guerre qui ont gravé de si admirables cartes. C'est lui qui a fait prévaloir la projection horizontale sur l'ancienne méthode perspective. A tant de titres, on doit à ce savant officier, le service qu'il a rendu à la France, en empêchant les Alliés de s'emparer des cuivres de la grande carte de Cassini. Bacler d'Albe mourut à Sèvres le 12 septembre 1824 (D. L.).

c'est pourquoi il s'imposa plus tard le sacrifice de M. de Meneval, qui lui était cependant si nécessaire.

J'ai été un des premiers à voir où ce malheureux tripotage nous mènerait, à cause de la facilité avec laquelle on faisait retentir par cent bouches un propos lancé avec intention contre quelqu'un qu'on voulait perdre.

J'ai eu le courage de dire là-dessus à l'empereur même ce que je voyais et ce que l'on me disait ; je ne lui ai rien caché, et l'expérience n'a que trop prouvé combien peu étaient dignes de son estime et de son affection ceux qui se disputaient ses faveurs, en regardant comme un tort personnel qu'on leur faisait les marques de bienveillance qu'il accordait à ses plus anciens serviteurs.

L'empereur, que l'on a longtemps voulu faire passer pour un homme sombre, méfiant, était bon jusqu'à l'excès et confiant dans tout ce qui ne l'avait jamais trompé ; il croyait un bien plutôt qu'un mal, jusqu'à ce qu'il eût pris, comme il le disait, *la main dans le sac*. Il fallait beaucoup d'adresse pour perdre quelqu'un dans son esprit ; je n'ai remarqué, de ce côté-là, qu'une chose qu'on puisse lui reprocher, c'est que, lorsqu'il s'apercevait qu'il avait été trompé, il ne témoignait pas son mécontentement avec assez de force aux calomniateurs, qui retombaient quelque temps après dans les mêmes ornières. Il se serait évité bien des embarras, s'il avait fait une justice éclatante de la première calomnie qui lui a été rapportée.

J'ai dit qu'il était confiant dans tout ce qui l'entourait d'habitude ; je vais en citer un exemple entre cent qu'il me serait facile de rapporter. Je l'accompagnais comme son aide de camp dans une revue qu'il fit à Vienne du 7e régiment de hussards, après la bataille de Wagram. Il nommait aux emplois vacants, et donnait des récompenses aux officiers et soldats qui avaient été blessés pendant la campagne. Le colonel du 7e régiment lui demanda la destitution d'un officier qui n'était pas présent à la revue, et qui vivait à Vienne dans la plus dégoûtante débauche,

de laquelle on n'avait pas pu le tirer, même pour se trouver à son devoir d'honneur le jour de la bataille de Wagram.

L'empereur non seulement le destitua sur-le-champ, mais ordonna qu'il en fût fait un exemple, et dit au prince de Neuchâtel, qui en prit note, de faire arrêter cet officier et de le mettre à un conseil de guerre. Avant de quitter la revue, l'empereur nomma à son emploi un des sous-officiers du régiment. La coutume était de faire signer le même soir à l'empereur le décret définitif de toutes les nominations qu'il avait faites en passant la revue d'un corps. Le prince de Neuchâtel le servait avec un zèle qui ne contribuait pas peu à le faire tant chérir des soldats. Ils savaient que toute chose qui les intéressait était aussitôt expédiée par lui, qu'elle avait été ordonnée par l'empereur.

Lorsqu'il avait signé un travail quelconque, on le renvoyait de son cabinet à la secrétairerie d'Etat, qui, après l'avoir minuté, le faisait passer aux différents ministères dans les attributions desquels il devait être classé.

Le décret de destitution de cet officier de hussards et celui de nomination à son emploi furent donc envoyés à ce bureau. Il n'y eut pas moyen d'empêcher son exécution ; mais on fit si bien près du prince de Neuchâtel, que le conseil de guerre n'eut pas lieu ; l'officier destitué reprit le chemin de Paris, où deux mois après le retour de l'empereur, les mêmes protecteurs le firent comprendre dans une nomination de chambellans. On se garda bien de laisser soupçonner à l'empereur que cet individu qu'on faisait entrer dans sa Maison était ce même officier de hussards chassé de son régiment deux mois auparavant. On alla plus loin : on fit rétablir ce gentilhomme sur les contrôles ; on le vit en moins de deux ans chef d'escadron et membre de la Légion d'honneur. Je ne connaissais pas ce chambellan pour être l'officier de hussards que j'avais vu dénoncer par son régiment ; ce ne fut que longtemps après que j'en parlai à l'empereur, pour lui montrer combien l'intrigue était

astucieuse pour jeter dans son intérieur des hommes qui n'avaient d'autre mérite que bien rapporter ce qui s'y passait.

On mettait le même soin à introduire dans les maisons des membres de sa famille tout ce que l'on trouvait de bon à être employé de cette manière, pour nuire aux personnes qui y exerçaient déjà des emplois. L'empereur fut fort mécontent de ce qu'on l'avait trompé ainsi ; mais nous étions déjà trop engagés dans de mauvaises circonstances pour pouvoir rien changer à la marche que l'on suivait depuis longtemps.

Tout ce que je voyais de ce côté-là me dégoûtait des fonctions du ministère de la police ; il aurait fallu, ou tromper l'empereur à la journée en se rendant le complice de toutes ces misérables intrigues, ou s'exposer à mille tracasseries en voulant les croiser; je ne pouvais cependant pas y rester indifférent. Je composais avec celles qui étaient de nature à avoir quelques fâcheux résultats ; je prévenais les principaux acteurs que je n'étais pas le seul qui eût les yeux ouverts sur les imperfections de ce monde, que je désirais de tout mon cœur qu'il n'y eut jamais que moi pour contrarier leurs petites allures, mais que je les avertissais que, s'il était jamais question d'eux, je ne mentirais pas d'une syllabe pour les préserver de ce qui devait leur arriver.

J'ai tenu exactement parole ; malgré cela, quelques-uns et quelques-unes ont eu à se plaindre ; ils m'ont soupçonné, même accusé ; ils avaient d'autant plus tort, que je n'ignorais rien, absolument rien de ce qui les concernait, et que, loin de leur nuire, j'ai quelquefois arrêté l'orage en détournant les regards de l'observateur. J'ai plus d'un ennemi en ce moment qui me doit de la reconnaissance sous ce rapport : il me serait facile d'en administrer les preuves. En général, ces vilaines tracasseries de société étaient sans fondements réels ; elles étaient pour moi le signal de quelque dénouement d'intrigues préparées de longue main, et en même temps le masque que prenait la méchanceté, lorsqu'elle voulait porter atteinte

à quelqu'un. Je pris le parti de chercher à tromper moi-même cette sorte de monde, plutôt que d'être sans cesse occupé à rompre ses intrigues.

Je fis fabriquer des histoires, et je parvins bientôt à les inoculer si bien à la crédulité de nos agréables, qu'on venait me les rapporter pour nouvelles. Comme il y en avait quelques-unes de mordantes, et que quelquefois même elles atteignaient des personnes qui étaient dans mon intimité, je distinguais la méchanceté avec laquelle on attribuait les plus piquantes aux personnes pour lesquelles on aurait voulu que je fusse mal disposé, tandis qu'on attribuait les avantageuses à celles pour lesquelles on voulait que je fusse bien. J'avais l'air de croire tout, je récompensais même le zèle du conteur, qui pourtant ne me rapportait que ce qui était sorti de chez moi ; mais il l'avait brodé, corrigé et augmenté à n'y presque plus rien connaître. Ce moyen me réussit quelque temps ; mais tout s'use, particulièrement à Paris.

Plus j'allais en avant, et moins je concevais qu'un grand Etat eût besoin d'une administration dont je sentais toute la faiblesse, pour ne pas dire la nullité ; je voyais bien l'état de l'horizon, mais je n'en apercevais pas les causes.

Je pouvais bien, ainsi que cela s'était déjà pratiqué, faire du bruit pour l'apaiser ensuite : cela peut être utile quelquefois ; je l'ai fait aussi lorsque je voulais que l'on me crût loin d'une chose que j'allais saisir, et dont un regard pouvait m'éloigner. Tout cela ne me satisfaisait pas, et ne concernait d'ailleurs que des opérations particulières. Je n'avais pas plus tôt réussi à une chose qu'elle ne m'occupait plus ; c'était la besogne à faire et ce que je n'apercevais pas qui me tourmentaient. Il y avait telle partie de ma volumineuse correspondance que je dévorais ; je ne gardais pour me reposer que celle qui était relative au monde.

Je voyais, par la première, que Paris exerçait une influence énorme sur les départements, et que cette ville elle-même était soumise à l'influence qu'elle recevait tant du gouvernement que des étrangers.

Celle qui s'exerçait par le gouvernement se faisait sentir par tout ce qui lui était attaché, ou qui vivait par lui. Quoique cela composât un personnel fort nombreux, néanmoins il aurait été difficile de s'en servir pour former l'opinion contre quelques événements qui auraient lésé trop d'intérêts.

L'opinion en France a toujours été comme l'atmosphère, et proportionnée à l'harmonie qui régnait entre nos affaires et celles des autres puissances de l'Europe.

Dans une guerre, lorsque l'on gagnait des batailles qui devaient amener la paix, tout allait au mieux; y en avait-il une de douteuse, tout était au pis. Etait-on en temps de paix, on observait les actes du gouvernement et ses opérations de finances, qui devenaient aussitôt le régulateur des entreprises de chacun de ceux qui avaient besoin de la tranquillité pour se livrer à des spéculations. Les ennemis du gouvernement personnellement suivaient cette fluctuation ; ils reprenaient ou perdaient courage selon que l'état des affaires politiques leur rendait ou enlevait des espérances de succès. Une bataille perdue sur l'Elbe se faisait sentir un mois après sur les bords de la Loire.

Une bataille gagnée dans les mêmes parages semblait assurer des années de tranquillité ; quand ce n'était plus le temps des batailles, on avait un autre thermomètre : comme l'espérance est la consolation des malheureux, alors on se traînait dans l'intrigue, en attendant qu'une circonstance heureuse vînt faire prendre une autre attitude.

C'est au milieu de tous les inconvénients résultant de cet état de choses que j'ai dû vivre pendant tout le temps de mon administration ; il fallait que je fusse préparé pour toutes les hypothèses, et il n'y a que des insensés, ou des sots, qui prennent les Français pour tels, en se persuadant qu'on leur en impose sur un événement qu'ils ont autant d'intérêt à connaître que celui qui voudrait les abuser en aurait à les tromper. J'ai reconnu tout de suite cette vérité, et je ne me suis jamais inquiété que de porter re-

mède aux suites d'un fâcheux événement, et jamais je ne l'ai dénaturé.

Les personnes qui m'en faisaient un reproche près de l'empereur, en mettant cela sur le compte de la malhabileté, étaient des sots qui trompaient l'empereur, et ne trompaient que lui, en persistant dans le système de silence qui laissait à la malveillance le droit d'exagérer le mal et d'atténuer le bien. On disait ensuite qu'il fallait éclairer l'opinion, empêcher qu'on ne tînt de mauvais propos, et on profitait de ce que l'on ne pouvait pas faire, pour parler mal de tout ce que l'on voulait perdre. On n'abuse point l'opinion sur des faits dont l'Europe est imbue ; les Français ne sont point des Hottentots : malheur à celui qui croira les duper impunément ! Ils sont patients, ils souffrent ; mais ils se vengent quand l'occasion s'en présente, et les malheureux qui, en rapportant tout à leur vanité, ont attiré sur celui qu'ils voulaient servir un moment d'humeur de la part de la nation, méritent d'être livrés à toute son indignation en réparation des maux qu'ils ont attiré sur elle.

C'était donc le plus souvent lorsque l'on aurait dû faire agir l'influence administrative sur l'opinion, qu'elle se montrait rebelle, méfiante dans tout ce qui lui paraissait officiel ; ceux qui voulaient persuader le contraire cherchaient à s'en faire accroire, pour avoir au moins un air de bonne foi en induisant en erreur celui qui devait connaître toute la profondeur du mal, lorsqu'il dépendait encore de lui d'y apporter du remède. L'influence étrangère s'exerçait sur Paris par le besoin que tout le monde avait de la paix.

Tous ceux qui avaient des fortunes nouvelles à transférer depuis les extrémités de la Pologne jusqu'au midi de la France ; tous ceux dont les spéculations ou la conservation des emplois lucratifs ne pouvaient avoir de solidité que par la consolidation des institutions de l'empire, lesquelles ne pouvaient en prendre que par la durée de son pouvoir, et celui-ci paraissait chancelant à chaque renouvellement de

campagne ; en un mot, tout le monde voyait qu'une lutte ou une bataille perdue perdrait mille familles, dont les destinées étaient toutes écrites au revers de la même médaille. C'est cette conviction qui rendait les esprits aussi inquiets et susceptibles d'être promptement altérés. Un succès les remettait comme un coup de soleil remet le temps après un orage, mais cela ne rendait pas la sécurité.

Le peu de confiance que l'on avait dans les communications officielles, qui étaient les seules que l'on donnait à la curiosité publique, avait dirigé celle de toute la société vers des informations étrangères. C'est dès lors que les emplois diplomatiques ont été très recherchés, et que quelques-uns de ces messieurs ont eu ce qu'on appelait tout à fait un crédit sur la bonne foi publique. Ils donnaient des nouvelles en retour de celles qu'ils se faisaient rapporter ; c'est de cette manière que l'influence étrangère s'exerçait sur Paris, et ce n'était pas en se renfermant dans un silence absolu qu'on pouvait arrêter ses ravages. Or, qui est-ce qui pouvait parler ? C'était le ministère. Je n'ai pas le projet de dire s'il fit bien ou mal, je ne veux que raconter les calamités qui furent la suite de la marche que l'on avait cru devoir prendre.

Lorsque je me suis aperçu de cette pente vers les informations étrangères, j'ai dû observer de quel côté nous venaient les bonnes et les mauvaises, et ce ne fut que de cette époque que je jetai mes regards autour du cercle d'un ambassadeur. Le lendemain du jour où il avait reçu un courrier, je faisais aborder le courrier afin d'apprendre quel air on respirait au moment de son départ dans le pays d'où il avait été expédié. S'il n'en savait rien, celui qui le suivait en savait ordinairement davantage. On trouve parmi ces messagers des hommes fort intelligents, et qui écrivent le journal de leur voyage aussi bien que pourrait le faire un bon officier d'état-major. (Je me suis fait des amis de quelques-uns.)

Lorsque plusieurs courriers arrivaient coup sur coup aux envoyés des grandes puissances, c'était moins chez eux que l'on trouvait ce qu'il y avait

d'important à apprendre que chez les envoyés des petites puissances, dont l'intérêt à être bien informés est immense pour eux, parce que c'est un moyen de crédit dans leurs Cours.

Chacun des envoyés de ces petites puissances gravite autour de celui d'une grande ; il lui paie un tribut d'hommages, et lui donne les informations qu'il sait se procurer, pour obtenir que ses courriers se chargent de ses dépêches, parce que l'on ne lui a pas alloué assez d'argent pour en expédier directement lui-même.

En même temps, il profite du patronage qui s'est établi par ces communications pour demander les nouvelles de sa Cour que le dernier courrier a apportées. L'ambassadeur ne dit jamais grand'chose, mais aussi il y en a peu qui fassent eux-mêmes leur besogne ; ils ont des sous-ordres qui, le plus souvent, en sont chargés. Toute l'adresse consiste à connaître quel est celui qui est le mieux placé pour approfondir ce que l'on a intérêt de savoir ; et comme cela ne paraît couvrir aucun projet, personne ne fait de difficulté de le dire, et cela une fois connu, il est bien plus facile encore d'être informé des habitudes de ces subalternes, qui la plupart fréquentent beaucoup plus ce que l'on appelle la demi-société que la bonne compagnie.

Lorsque l'on connaît les goûts particuliers et les habitudes d'un homme, il est à celui qui sait les satisfaire. J'ai connu des agents tellement adroits dans cette corruption, qu'ils rendaient joueur celui qui leur résistait, lui gagnaient tout son argent, lui en gagnaient même à crédit, et lorsqu'ils l'avaient mis dans cet état, ils composaient avec lui, et il faut avouer, à la honte des hommes, qu'ils réussissaient presque toujours. Ceux pour lesquels le jeu n'avait pas d'attraits étaient ordinairement accessibles par les femmes, et parmi elles il y en a plusieurs qui ont réuni tant de genres d'expériences, qu'elles rencontraient bien peu de choses impossibles.

Il arrivait très peu de courriers étrangers à Paris, que l'on ne sût, peu de jours après, ce qu'ils avaient

apporté, et les mêmes moyens d'informations me donnaient également un abrégé des réponses qu'on leur avait données à rapporter à leur Cabinet : j'ai eu quelquefois des copies entières de dépêches.

Il semblait à tout le monde que, depuis le mariage de l'empereur, les idées de guerre allaient être abandonnées, et c'est au contraire presque aussitôt que le langage se refroidit entre les principales puissances : j'entends parler de la France et de la Russie. Quant à l'Angleterre, il était le même depuis bien des années.

Tout ce qui nous revenait des nouvelles particulières de ces deux pays ne tarda pas à inquiéter de nouveau notre tranquillité ; on y remarquait une grande curiosité sur notre situation intérieure, que l'on considérait comme le thermomètre des efforts que nous pourrions déployer en cas d'une nouvelle guerre. Les petites puissances confédérées du Rhin ne furent pas les dernières à s'apercevoir que l'horizon politique ne tarderait pas à se charger, et comme elles étaient devenues très intéressées à la continuation de la prépondérance de la France, qui avait presque doublé leur puissance, elles ne négligèrent rien pour être informées de tout ce qui concernait des intérêts qui étaient devenus les leurs.

Aussi leurs ministres dans les Cours étrangères s'occupaient-ils avec le plus grand soin de ce qui s'y passait, tandis que ceux qu'elles avaient à Paris y puisaient à toutes les sources des nouvelles d'Espagne, aux affaires de laquelle ils mesuraient les probabilités de paix ou de guerre. Ils ne pouvaient se procurer les dernières d'une manière assurée que dans la correspondance anglaise, à laquelle ils accordaient d'autant plus de confiance, qu'ils avaient eu plusieurs fois occasion de remarquer la différence qu'il y avait entre les publications anglaises et françaises sur la guerre d'Espagne.

La correspondance avec l'Angleterre était resserrée au dernier point, moins à cause de cet inconvénient que pour des motifs particuliers.

Je ne croyais pas à la certitude que l'on me donnait

sur l'exécution des ordres qui avaient été prescrits à cet égard. Je faisais observer ce qui allait et venait, tout me paraissait en ordre, lorsqu'un sentiment secret m'avertit qu'il devait y avoir des moyens de communications clandestines que je m'attachai à découvrir. Je fis jeter dans le monde que je ne serais pas trop sévère pour accorder la permission d'aller en Angleterre à quelqu'un de connu pour incapable de se mêler d'affaires politiques, et surtout à condition qu'il n'ébruiterait pas son départ, parce que je ne voulais pas être dans le cas d'en accorder beaucoup, ni d'en refuser à ceux qui croiraient pouvoir me déterminer par des sollicitations. Cela devait produire son effet : on vint me demander une ou deux permissions, je les promis dans quelques jours sous divers prétextes ; mais dans le fait pour prendre mes précautions, et effectivement, je sus bientôt que l'on faisait ces lettres dans quelques maisons du faubourg Saint-Germain. Moi, je fis aussi les miennes à mon commissaire général à Boulogne, qui, à l'arrivée du messager, le faisait dévaliser, quoique muni de mes passe-ports, et lui enlevait toutes ses lettres, parce qu'il était convenu avant son départ (c'était la condition du passe-port), qu'il ne se rendrait porteur d'aucune. C'est comme cela que j'ai acquis la conviction qu'on entretenait une correspondance continuelle avec l'Angleterre, puisque la plupart de ces lettres n'étaient que des réponses à celles précédemment reçues.

Je connus alors les correspondants des deux rives et en même temps j'y trouvai de quoi les défendre en cas de calomnie dirigée contre eux, parce que je voyais dans ces lettres la preuve évidente que des personnes que l'on me peignait sans cesse comme des agitateurs ne pensaient nullement à se donner le moindre mouvement, quelles que fussent les circonstances qui auraient pu survenir. Je laissai parvenir toutes ces lettres et tendis des filets dans les canaux qui y étaient indiqués pour faire parvenir les réponses. Ce petit succès me suggéra l'idée de favoriser le passage de ces lettres, au lieu de l'entraver, mais

de profiter à la fois de ce que je pouvais y trouver d'avantageux.

J'aurais cherché en vain sur la côte, depuis Dieppe jusqu'à Blankenberg, ce que je voulais découvrir ; tout s'y cachait trop bien, et je m'avisai d'un autre moyen pour y réussir.

J'envoyai deux agents bien adroits et de bonne mine faire un tour à la côte d'Angleterre, d'où ils chercheraient ensuite à se rembarquer pour aborder en France furtivement. Deux hommes, sous ce masque, n'inspiraient aucune méfiance sur la côte d'Angleterre. Effectivement on les accueillit, on les aida ; ils avaient chacun un petit paquet de contrebande qui leur faisait encore un peu plus d'amis, et enfin on mit celui qui s'embarquait à *Gravesend* en rapport avec les pêcheurs d'Ostende et des environs qui faisaient ce petit trafic. Il les vit arriver à la côte anglaise, y débarquer leurs passagers, dont pas un n'était en règle, remettre les lettres dont ils étaient porteurs, et il fit avec un d'eux son accord pour le passer en France et le déposer en mains sûres pour venir jusqu'en Belgique. Il revint ainsi à Ostende, et fut conduit de là de station en station jusqu'au dépôt des prisonniers anglais à Valenciennes, Longwy et Verdun, qui prenaient cette même route pour venir s'embarquer, lorsqu'ils parvenaient à s'échapper. Je fis dans cette occasion d'une pierre deux coups, parce que je fis déranger cette ligne de communications, qui me donna ensuite l'idée d'en établir une pour tirer nos prisonniers d'Angleterre ; mais la découverte du bateau qui allait clandestinement de la côte à Gravesend devint par la suite une mine à exploiter.

Je fis prendre des arrangements avec le patron, lui promettant de ne jamais l'arrêter et de le laisser passer et repasser tant qu'il aurait l'adresse de se bien cacher, mais à condition que, quand il aurait passé des Français, il viendrait en rendre compte, soit qu'ils fussent à une rive ou à l'autre. Ceux qui, en Angleterre, lui voyaient amener des passagers de cette espèce ne faisaient eux-mêmes aucune difficulté de

s'embarquer avec lui, et on prenait ceux qu'il avait conduits en Angleterre à leur retour seulement, parce qu'ils avaient ordinairement beaucoup de lettres portant des adresses, tandis qu'en partant pour l'Angleterre, ils n'avaient la plupart du temps que des lettres sans signature, et ne savaient pas de qui elles venaient.

Lorsqu'on arrêtait quelqu'un dans ce cas, on donnait cours à ses lettres, après avoir pris copie de leur contenu et de leur adresse. Il s'établit bientôt par ce point une correspondance régulière, parce qu'au moyen d'un agent qui avait répandu dans la Belgique qu'il connaissait un moyen sûr pour envoyer ce que l'on voudrait en Angleterre, tout le monde lui remettait ses lettres et autres commissions ; cet agent se faisait un revenu, me servait bien, et était utile aux gens du pays. J'y gagnai même que ce patron de bateaux, ne voulant pas souffrir la concurrence des autres fraudeurs comme lui, dénonçait tout ce qu'il rencontrait à Gravesend, de bateaux venus de Blankenberg ou de la Hollande, et c'est par lui que j'ai découvert une ligne de communications depuis Longwy jusqu'à Blankenberg, où l'on conduisait les prisonniers anglais par les Ardennes, Liége et la Belgique. Il me fit aussi découvrir jusqu'à l'évidence que mes propres agents me jouaient quelquefois, mais comme cela n'était que pour leurs petits profits, je me laissai atraper. Je fis sur cette côte une bonne chasse ; il y avait plusieurs années que ce trafic-là existait, il semblait cependant assez important au service public de la traverser : on cria à la tyrannie tant que l'on voulut, mais je fus obéi.

L'autre de mes agents, qui revint par la côte de Picardie, m'apporta des communications non moins importantes ; il alla attacher à Londres même des moyens de correspondance qui étaient si bien soignés par mes agents supérieurs à la côte, qu'ils me donnaient régulièrement des nouvelles de Londres en soixante et douze heures, et chaque fois qu'il y avait un conseil extraordinaire de Cabinet ou une nouvelle importante d'Espagne, l'on m'envoyait un courrier

extraordinaire, et l'empereur en avait des nouvelles plus tôt qu'il n'en recevait de Mayence.

C'est dans les lettres que je faisais examiner à Ostende que je trouvai celles que l'ex-reine d'Etrurie, qui était retirée à Nice, écrivait au prince Régent d'Angleterre, et c'est par là que j'eus connaissance que cette princesse avait envoyé, depuis plusieurs mois, un Toscan, comme son fondé de pouvoirs près du gouvernement anglais, mais que, faute de lui avoir donné suffisamment d'argent pour faire son voyage, il avait dû rester à Amsterdam, où il attendait encore des réponses aux sollicitations pressantes qu'il avait adressées à Nice à l'ex-reine.

Je le fis arrêter à Amsterdam et amener à Paris ; il avait sur lui son pouvoir comme chargé d'affaires de l'ex-reine d'Etrurie, son ordre pour se rendre en Angleterre, des lettres de cette princesse pour le prince Régent. Elle avait même fait écrire par son fils à ce prince ; l'écriture de cet enfant était celle d'un écolier qui n'écrit encore qu'en gros caractère et sur du papier ligné au crayon.

Avec toutes ces pièces, ce fondé de pouvoirs avait une quantité d'autres papiers appartenant à la princesse, et qui la compromettaient à un point extraordinaire. Elle l'avait chargé de montrer tout ce fatras au gouvernement anglais, pour lui démontrer qu'elle pouvait lui être utile, en ce qu'elle réunissait encore l'attachement des Espagnols, et qu'il dépendait d'elle de faire beaucoup de mal aux Français, en soulevant les dépôts de prisonniers espagnols qui se trouvaient en Languedoc. Il y avait effectivement parmi ces papiers plusieurs lettres d'officiers espagnols qu'elle paraissait avoir fait pratiquer depuis assez longtemps, et qu'elle avait entretenus de l'idée d'une révolte en leur disant qu'elle irait se mettre à leur tête pour retourner en Espagne. Toutes ces lettres établissaient d'une manière évidente qu'elle leur avait écrit pour les déterminer à ce parti et qu'ils lui avaient tout promis. C'était une véritable folie, qui n'eût mené à rien qu'à faire périr ces malheureux ; l'ex-reine le savait bien : aussi je crois qu'elle n'avait fait tout

cela que pour se donner un peu plus d'importance vis-à-vis du gouvernement anglais, duquel elle voulait obtenir quelque secours.

Toute cette affaire fut informée avec une grande exactitude ; l'empereur fit grâce au fondé de pouvoirs de l'ex-reine ; mais quant à elle, il la fit conduire à Rome dans le même couvent où était retirée sa parente, la princesse de Parme. Il ordonna d'envoyer par des exprès porter à la connaissance du roi Charles IV, son père, qui était à Marseille (1), ainsi qu'à la connaissance des princes d'Espagne, qui étaient à Valençay, tous les documents qui l'avaient déterminé à ce parti, et ses ordres furent exécutés. L'ex-reine voyagea avec un train de deux ou trois voitures, et fut défrayée jusqu'à Rome. On lui avait ôté son fils, que l'on avait envoyé chez le roi Charles IV, son grand-père.

C'est par respect pour ce monarque que l'on ne donna aucune publicité à cette circonstance, et je demande à l'homme raisonnable ce qu'il aurait pensé s'il avait vu imprimés dans le même cahier tous les papiers pris sur le fondé de pouvoirs de l'ex-reine d'Etrurie avec les lettres qu'elle avait écrites, de l'intérieur même du palais de Madrid, au grand-duc de Berg, pour lui rendre compte plusieurs fois par jour des faits et gestes de son frère, aujourd'hui Ferdinand VII. On se rappellera que le grand-duc de Berg les avait envoyées à l'empereur. C'est cette conduite qui avait indisposé contre elle : l'empereur aima mieux laisser crier contre lui au despotisme que d'ajouter aux chagrins du roi Charles IV l'obligation de mépriser sa fille.

Voilà comme, en cherchant sur les côtes de la Belgique les traces des communications clandestines avec l'Angleterre, j'ai été ramené sur celles de la Méditerranée et dans les dépôts de prisonniers de guerre à Carcassonne, Tournon et autres lieux, où l'on resta persuadé que j'avais une troupe d'espions

(1) Le roi Charles IV ayant trouvé le climat de Compiègne trop rigoureux pour lui, était venu demeurer à Marseille

C'est en m'établissant ainsi le facteur de la communication clandestine avec l'Angleterre que je devenais petit à petit le confident de tout ce qui venait des pays étrangers, c'est-à-dire de l'Allemagne pour l'Angleterre, et réciproquement, parce que la vieille habitude d'écrire par Bruxelles avait été conservée dans presque toute l'Autriche.

Beaucoup de ce qui était adressé à Londres par la Hollande vint aussi se fondre avec ce qui passait par la côte d'Ostende, en sorte qu'en peu de temps j'étais devenu riche en adresses pour tous les pays. Comme il y avait parmi ces lettres beaucoup de duplicata, on en gardait une pour avoir de l'écriture de l'auteur jusqu'à ce qu'on eût connu la personne qui écrivait. C'est de cette manière que, sans sortir de mon cabinet, je me trouvai quelquefois en tiers dans des entretiens qui se tenaient de Vienne à Londres, et particulièrement des petites Cours d'Allemagne avec Londres ; beaucoup de monde cherchaient les espions dont ils se croyaient entourés, lorsque ce n'était que par ce moyen que j'étais informé de ce qui les concernait

CHAPITRE XVIII

Je fais explorer les bains de Bohême, d'Italie. — Moyens et motifs. — M. Martin. — Evasions des prisonniers de guerre. — Moyens d'informations en Angleterre. — Parti que je tire du commerce. — Le prince d'Orange. — Voie détournée que prend l'Autriche. — Les débris de la guerre civile. — La vieille reine de Naples. — Projet de renouveler les vêpres siciliennes. — La reine demande l'appui de la France. — Indignation de l'empereur. — Opérations de l'armée de Portugal. — Le général Brennier. — Levée du siège de Badajoz.

J'avais fini par bien connaître les différentes routes de Londres avec les lieux les plus éloignés du continent, et conséquemment par connaître quelques agents officiels du gouvernement anglais, lesquels, sans caractère public reconnu, n'en allaient pas moins dans tous les sens, faisant les affaires dont ils étaient chargés.

C'est aussi en fouillant toutes ces correspondances clandestines que je voyais les parties qui se formaient pour aller aux eaux de Bohême, d'Italie, de Bade, d'Aix-la-Chapelle. Souvent avant que la société y fût assemblée, je savais quelles seraient la plupart des personnes qui la composeraient, et selon que je jugeais qu'il pourrait y avoir de quoi piquer ma curiosité, je choisissais quelques-uns de nos agréables, qui ne demandaient pas mieux que d'aller s'y divertir, ce que les amateurs de jeux et de plaisirs sont toujours prêts à faire.

J'en ai vu de si adroits, qu'ils se faisaient défrayer par une dupe de la voiture et des gens de laquelle ils se servaient. Ils se faisaient ensuite ramener par quelque femme, et rentraient à Paris sans avoir délié les cordons de leur bourse, ayant même gagné de

l'argent, et s'étant fait chérir de ceux qu'ils avaient ruinés. Dans deux ou trois voyages comme cela, on connaissait la coutume de tout un pays entier, et il n'y avait pas de meilleurs lieux d'informations que les réunions des bains, où rien ne respire la contrainte, où les journées sont longues, et où l'on a besoin de parler.

J'avais mis de l'importance à tout cela, parce que c'était la fumée des pays étrangers qui venait quelquefois obscurcir l'atmosphère du nôtre, et puis lorsque j'avais lu une nouvelle dans une lettre, soit de Londres ou d'ailleurs, et que je la voyais courir le monde, je n'avais pas besoin de chercher d'où elle venait. On a cru que je voulais me mêler de politique, on avait tort ; il n'y a qu'un faible jugement qui ne fasse pas de différence entre être informé ou faire parler.

J'avais d'autant plus d'intérêt d'être promptement averti, et par plusieurs canaux, que c'étaient toujours les dispositions que l'on reconnaissait à l'extérieur qui tranquillisaient ou alarmaient notre intérieur. Je commençais à faire explorer les Universités d'Allemagne, lorsqu'il m'arriva un événement qui ne me prouva que trop combien cela était nécessaire. J'en parlerai plus bas ; mais finissons auparavant ce qui regarde l'Angleterre.

Le commissaire de Boulogne, M. Martin, était un homme qui, à des formes très polies, joignait de très grands moyens ; il était surtout incapable de manquer à ses devoirs envers son pays ; c'est moi qui l'avais fait mettre dans ce poste, et je n'eus qu'à m'applaudir de ce choix, et qu'à me louer de ses procédés envers moi dans des temps plus malheureux.

Il avait si bien étudié l'esprit des feuilles périodiques anglaises, qu'il en avait tiré, indépendamment des informations qu'elles contenaient, des conséquences qui lui servaient de direction pour ce qu'il avait besoin d'apprendre. Il était parvenu à se faire un tel patronage sur toute cette côte, que rien ne lui était devenu impossible ; il avait multiplié l'éva-

sion des prisonniers français à un point extrême, en vertu des ordres que je lui avais donnés. Il en a envoyé chercher à cinquante lieues dans les terres. Je ne savais pas comment il s'y prenait, mais il aurait envoyé fouiller à la poche d'un roi, si cela lui était devenu nécessaire ; et ce qu'il avait de bon par dessus tout, c'était de savoir faire agir et de se retirer quand il le fallait.

Cette facilité des communications à la côte de Boulogne ne pouvait pas manquer de se savoir à Londres et d'y produire le même effet que produisaient chez nous les communications que tout le monde croyait clandestines. En conséquence, le commerce anglais s'en approcha, en essaya, y prit confiance, et finit par y envoyer ses lettres aussi ; on n'en retenait pas une seule, mais on ne leur faisait pas grâce de l'examen et jusqu'à ce que ce petit manège fût connu, on découvrait toujours quelque chose d'important, non par les lettres de commerce, mais par d'autres qui s'y trouvaient renfermées de temps à autre.

Après les lettres, vinrent quelques voyageurs, et enfin quelques retours ; on en était venu au point d'avoir ouvert les communications qu'il fallait justement avoir avec l'Angleterre pour connaître celles qu'elle avait avec nous. Sans ce moyen, il aurait fallu tracasser tout le monde pour chercher quelquefois ce qui n'existait pas, parce que, lorsqu'on ne sait pas, et que l'on ne voit pas, on doit prudemment prendre grande précaution à tout.

Pendant que j'étais occupé de la côte de Flandre et de Picardie, il s'établissait une correspondance plus coupable entre Bordeaux et Lisbonne. Je ne tardai pas à en avoir les preuves ; mais les événements sont arrivés trop vite pour que je pusse y donner suite, d'autant qu'elle regardait de hauts personnages que je ne croyais pas capables d'un fait qu'on qualifiera. Au moyen de licences, ils chargeaient dans la Garonne des vins, eaux-de-vie, farine, qui allaient ensuite approvisionner l'armée anglaise à Lisbonne.

On a cru que j'avais continuellement des agents près de la résidence des princes de la Maison de

Bourbon ; on était dans une grande erreur. J'ai connu, une fois pour toutes, l'intérieur du château qu'ils habitaient par de vieux serviteurs qui rentraient en France, et jamais je n'y ai envoyé quelqu'un avec commission spéciale. D'abord cela n'était pas nécessaire : tant que nous pouvions nous faire craindre d'un bout de l'Europe à l'autre, le château d'Hartwell (1) n'était pas bien à redouter, et lorsque nous n'étions plus obéis à Paris, il n'était plus temps de s'en occuper ; ensuite je crois que l'empereur lui-même aurait trouvé fort mauvais que l'on n'eût pas su employer d'autre moyen, si l'on eût eu quelques motifs de porter des regards observateurs sur ce château. D'ailleurs les feuilles anglaises disaient assez ce qui pouvait nous être utile d'apprendre sans que l'on eût besoin de faire des démarches particulières. J'étais bien servi par le zèle de mes subordonnés, je les rémunérais bien ; mais comme tout se lasse, que plus la corde a été tendue, plus vite elle se détend, je cherchai à affermir mes communications par l'intérêt même des étrangers, afin de pouvoir compter sur leur régularité dans toutes les circonstances.

Pour cela, je protégeai d'une manière spéciale et presque exclusive ceux qui faisaient le commerce des guinées, et au moyen de ce que j'avais abattu la concurrence qui existait entre plusieurs Anglais, j'avais fini par faire gagner tant d'argent à mes protégés, que, loin de me refuser un service, ils allaient au-devant de ce que je pouvais désirer. Comme eux-mêmes étaient intéressés à être promptement informés de tous les événements politiques qui agissaient sur le cours des effets publics, je pouvais m'en rapporter à eux, de même que leur intérêt les portait aussi à m'en informer le premier : car lorsque la publication arrivait, et que je voyais qu'ils avaient mis de la négligence à me faire avertir, je faisais arrêter leurs lettres seulement pendant quelques heures. On ne se doute pas dans ce monde de ce qu'est, pour un

(1) Le château d'Hartwel, dans le comté de Buckingham, était la résidence de Louis XVIII (D. L.).

faiseur d'affaires, l'avantage de recevoir ses lettres de Londres avant l'ouverture d'une bourse. Pour ceux qui m'envoyaient de bonnes nouvelles, je permettais que le même courrier qui me les apportait apportât aussi leurs lettres de commerce. Il y avait des hommes simples qui allaient disant dans le monde qu'il fallait qu'il y eût quelques communications particulières avec l'Angleterre ; il n'y avait pas bien de la malice à deviner cela, mais c'était pour en savoir davantage qu'ils se tourmentaient.

Le prince de Neuchâtel m'a dit que, pendant tout le temps que le maréchal Masséna avait été sous Lisbonne, et que l'on était privé de communications avec lui, ce n'avait été que sur les rapports que je me procurais de cette manière que l'empereur avait été informé de la situation de ses affaires en Portugal, et avait pu ordonner ce qu'il avait jugé à propos de faire faire.

D'un autre côté, je donnai quelques ordres à Londres pour que l'on y prît de nouvelles informations. Je voyais, par les moyens dont j'ai parlé, une quantité de lettres à l'adresse de la même maison à Londres ; je sus bientôt que c'était la meilleure maison garnie de cette capitale, ce que nous appelons en France une bonne auberge, et que c'était là où descendaient d'ordinaire les étrangers ; je ne manquai pas de recommander que l'on me procurât les noms de tous les voyageurs qui y arrivaient.

Un registre d'auberge est la chose la plus facile à former quand il n'y en a pas, et à se procurer quand il y en a. Celui-là comparé avec celui de Gravesend, où l'*allien office* en tenait un de tous les étrangers qui y arrivaient, et l'un et l'autre confrontés avec les rapports des bateliers d'Ostende, je voyais s'il y avait encore un moyen de communiquer avec l'Angleterre qui ne me fût pas connu ; il était rare que je ne finisse pas par le saisir. J'étais parvenu à faire remonter sur la trace d'un voyageur, en partant de Londres jusqu'à son premier point de départ. C'est ainsi que je fus informé du voyage qu'avait fait un officier du prince d'Orange (qui demeurait

à Berlin), jusque près du prince héréditaire de cette famille, qui servait dans l'armée anglaise en Portugal; il était facile de se persuader qu'il devait être question de bien grands intérêts pour cette famille, puisque l'on avait envoyé de si loin un officier à ce jeune prince.

Je le fis guetter à son retour, j'en donnai avis, et il fut arrêté à Hambourg avec toutes ses lettres. On avait traité la chose avec trop de sévérité à Hambourg, avant de savoir s'il y avait un motif d'intrigue politique dans ce voyage.

Je fis ce que je pus pour adoucir la mauvaise fortune qui devenait la récompense de la fidélité de cet honnête officier, qui avait supporté ce rigoureux traitement avec beaucoup de résignation. Sa femme, tout effrayée, accourut de Berlin pour le voir ; je lui accordai toutes les facilités qu'elle pouvait désirer pour cela, et je mis ensuite le mari en liberté.

Il paraissait n'avoir été envoyé près du prince d'Orange, par le propre père de ce prince, que pour des affaires particulières de famille de peu d'intérêt, excepté cependant que les lettres du prince à son père étaient des réponses aux conseils qu'il lui avait envoyés, de rechercher la main de la princesse royale d'Angleterre, ce dont le jeune prince ne se souciait pas. Il en donnait pour raisons qu'il craignait de ne pas trouver dans cette union le bonheur que l'on cherche lorsqu'on se marie, et sans l'assurance duquel il ne voulait pas y songer ; en un mot, il disait tout net qu'il craignait de ne pouvoir s'accoutumer à un domination sous laquelle il croyait que serait obligé de plier celui qui l'épouserait.

Il ne faisait pas l'éloge de la princesse d'Angleterre, et ne paraissait pas avoir encore la philosophie formée sur le caractère des femmes ; il aurait voulu que la princesse Charlotte ne fût que princesse d'Orange et lui prince d'Angleterre.

C'était par cette maison de Londres que je découvrais tout ce qui y venait des villes hanséatiques, de la Prusse, de la Saxe, et même de l'Autriche, qui, comme on le verra plus bas, nous demandait de faire

passer des courriers par Calais (1), pour que l'on n'aperçut pas ceux qu'elle envoyait par le nord. A la vérité, ils m'échappaient, parce qu'ils allaient par la Saxe, la Prusse, le Danemark, quelquefois par Heligoland et Londres, où mon homme les voyait arriver. Si nos malheurs ne fussent venus, j'aurais fini par les avoir aussi, non pas pour les empêcher de passer ni même pour les retarder, mais pour jeter les yeux dans ce qu'ils portaient, et qui, à coup sûr, ne devait pas ressembler à ce que le cabinet de ce pays envoyait par Calais. Il aurait fini par en résulter que les courriers, que l'on ne croyait pas dans le cas d'être visités, l'auraient été, et que ceux que l'on aurait cru visités ne l'auraient pas été.

Je connaissais déjà la route qu'ils tenaient, et infailliblement entre Vienne et le Danemark, j'aurais trouvé un moyen de réussir à découvrir la vérité. Toutes ces cachotteries me faisaient faire de bien tristes réflexions, en même temps qu'elles me forçaient de convenir que nous n avançions pas vers la tranquillité, et que, si la partie ne se liait pas encore contre nous, au moins tous les sentiments étaient d'accord, et qu'il ne faudrait qu'un revers pour tout perdre.

Plus nous gênions les relations de l'Angleterre avec l'Europe, plus, de tous les points, on cherchait à s'en rapprocher, et nous restions chargés des épithètes odieuses que nous donnaient tous ceux que nos mesures contrariaient. Le remède à tout cela était dans la paix, il la fallait ; on aurait pu la faire sans toutes les intrigues et les ambitions particulières et étrangères, qui se réunirent pour tromper l'empereur. Ses ennemis voyaient bien que sa puissance serait indestructible dans la paix ; ils résolurent de l'user par la guerre, et ils furent encore assez habiles pour persuader aux Français que c'était lui qui la voulait, et ces derniers le crurent.

(1) Depuis le mariage de l'empereur, l'Autriche avait à Londres un chargé d'affaires (M. Weissemberg), et elle avait demandé à la France de pouvoir communiquer avec lui par Calais. *(Note de l'édition originale.)*

Avant de revenir à cette matière, je veux encore dire comment j'explorais les débris de la guerre civile de l'Ouest, qui habitaient l'Angleterre. Cette partie du travail de la police était dans des mains très habiles, et l'on y avait fait une bonne statistique de tous les hommes qui avaient marqué dans les différents partis qui avaient successivement désolé les contrées de l'Ouest.

On tenait à Londres un homme qui n'avait pas d'autre commission que de les visiter tous les quinze jours, en faire pour ainsi dire, la revue ; et lorsque quelques-uns s'absentaient, il en donnait avis, et on les cherchait en France, dans la contrée où ils avaient servi pendant les troubles civils, avant d'aller en Angleterre. Rarement on manquait d'y obtenir de leurs nouvelles, quand on ne les y trouvait pas eux-mêmes, parce que le premier besoin d'un homme qui est jeté ainsi à la côte est de venir prendre langue près des anciennes connaissances qu'il a laissées dans le pays.

Presque pas un de ceux qui ont été expédiés d'Angleterre de cette manière n'a manqué d'être pris. Il y en avait quelques-uns qui donnaient ensuite des informations sur d'autres, et c'est ainsi que l'on connut toutes les routes par lesquelles on envoyait ces malheureux à une mort certaine, parce que les servantes de curés, les curés et les autres affidés une fois connus, ils aimèrent mieux prévenir de tout ce qui leur arrivait que de s'exposer à des malheurs. On voit que je connaissais déjà assez bien mon échiquier, tant au dehors que dans l'intérieur.

Nous étions au commencement de l'automne de 1810 : l'empereur avait alors les affaires du Pape à arranger, la campagne de Portugal à diriger. L'on était entré en Andalousie. et on s'était même porté sur Cadix : on conduisait avec activité les siéges de Catalogne ; on organisait l'administration des provinces illyriennes en gouvernement séparé, c'est-à-dire qu'elles avaient leur budget de recette et de dépense particulier, qu'elles ne confondaient pas leurs ressources ni leurs besoins avec ceux des autres

provinces, ce qui était une preuve qu'elles n'étaient pas destinées à nous rester, et que l'on n'attendait qu'une occasion de les négocier avantageusement.

C'était le maréchal Marmont qui gouvernait ce petit Etat, dont le chef-lieu était Laybach.

Il lui arriva une anecdote qui paraîtrait invraisemblable, si lui ainsi que moi ne pouvions la certifier. Un brick de guerre sicilien vint, sous prétexte d'éviter la côte napolitaine, où il craignait d'être trahi, aborder dans un des petits ports de la Dalmatie, où il mit à terre un officier attaché au corps de la marine royale sicilienne, et spécialement employé par la feue reine de Naples et de Sicile ; elle l'envoyait officiellement près du général en chef français, pour lequel elle lui avait donné la plus étrange de toutes les missions.

Le maréchal Marmont me l'envoya ; je l'interrogeai moi-même, et reçus sa déclaration signée de lui. Elle portait que la reine de Sicile, qui ne pouvait plus résister au désir de secouer le joug des Anglais, avait résolu d'entreprendre de s'en affranchir en renouvelant les vêpres siciliennes contre eux, aussitôt qu'elle serait assurée qu'en cas d'insuccès, elle pouvait compter sur un asile, non pas dans le royaume de Naples, mais dans une partie de l'Italie soumise à la domination française. Cet officier ajoutait que tout était prêt pour l'exécution de ce projet, qui devait être entrepris aussitôt qu'il serait de retour ; il faisait connaître tous les moyens que la reine avait pour réussir, et dans le fait, si elle n'avait pas complètement réussi, cette coupable entreprise eût coûté la vie à bien des malheureux.

Après avoir reçu la déclaration de l'officier sicilien, je dus en rendre compte à l'empereur. Il lut toute cette proposition d'un bout à l'autre, et se souleva d'indignation qu'on eût osé compter sur son appui pour une aussi lâche extermination. Il m'ordonna de retenir indéfiniment, c'est-à-dire jusqu'à la paix, l'officier sicilien, qui fut mis à Vincennes, où il était encore lorsque les alliés entrèrent à Paris. Il est mort depuis. Il se nommait Amélia ; son nom

doit être encore dans les registres du greffe de ce donjon, où l'on pourra le vérifier.

Peu de mois après cette anecdote, les journaux étrangers parlèrent de la découverte qu'avaient faite les Anglais en Sicile d'un projet de les assassiner, et ils firent plusieurs arrestations qui furent suivies d'un procès et de l'application de la peine capitale. Sans doute que si je n'avais pas retenu l'officier sicilien, il aurait pu arriver près de la reine, et lui faire exécuter son projet deux mois plus tôt, c'est-à-dire avant que les Anglais fussent informés de rien. On est généralement disposé à croire que tous moyens de détruire des Anglais étaient agréables à l'empereur ; voilà cependant un fait qui lui est particulier, et qui est encore inconnu en France, car il m'avait défendu d'en parler.

J'ai dit que l'empereur avait envoyé le maréchal Masséna prendre le commandement de l'armée qui combattait sur le Duero. Elle pénétra en Portugal, arriva à la suite des Anglais à Busaco, et ne put les attaquer à temps. Elle se concentra, marcha à eux ; mais eux-mêmes s'étaient réunis et occupaient en force toutes les hauteurs ; elle ne put les débusquer. Heureusement elle découvrit une route qu'ils avaient négligé de défendre. Elle continua son mouvement, fit une marche de flanc des plus hardies sans cependant que l'ennemi osât la troubler. Mais comme tout se compense dans ce monde, elle se trouva bientôt devant des obstacles qu'elle ne soupçonnait pas. Elle arriva devant les lignes de Torres-Vedras (1), que les Anglo-Portugais avaient longuement préparées, et ne tarda pas à être aux prises avec tous les genres de privations.

Pendant qu'elle s'avançait ainsi à travers mille difficultés, le corps que commandait le maréchal Bessières en Castille, et composé en majeure partie des troupes de la Garde, était resté dans l'inaction par suite des ordres qu'il avait reçus. Si l'empereur eût commandé l'invasion, il l'eût emmené ; le maréchal

(1) 15 octobre 1810.

Masséna ne put le faire, et ces troupes, qui lui auraient été si utiles pendant qu'il était sous Lisbonne, où l'on fut obligé de laisser l'armée anglaise se retrancher, restèrent inactives ; si même elles avaient été portées jusqu'à Coïmbre, elles auraient dispensé l'armée du maréchal Masséna de se diviser en une multitude de détachements qui étaient obligés d'aller aux subsistances pour ceux des soldats qui restaient au camp. C'est ainsi que cette armée avait la moitié de son monde employée, et que le gaspillage s'y pratiqua sous prétexte d'y organiser les subsistances. Elle fut bientôt hors d'état de rien entreprendre contre l'armée anglaise, qui devenait plus forte tous les jours, et qui était dans l'abondance de tout. Les deux armées prssèrent ainsi la mauvaise saison, l'une manquant des choses les plus nécessaires, et l'autre regorgeant de tout.

L'armée du maréchal Masséna fut enveloppée comme dans un tombeau ; on n'en entendait plus parler, tant l'insurrection avait rendu les communications dfficiles. On n'eut des nouvelles que par les rapports que je tirais de Londres, où on les copiait sur ceux que lord Wellington y envoyait. C'est par là que nous sûmes que les Anglais étaient venus enlever tout ce que Masséna avait laissé à Coïmbre ; c'est aussi par cette voie que l'empereur fut averti de la retraite de ce maréchal, et put faire marcher Bessières pour l'appuyer. Sans cette source d'informations, l'armée anglaise aurait poursuivi Masséna jusque dans les cantonnements de Bessières, qui n'avait pas été informé assez tôt pour assembler la sienne. L'empereur blâma Masséna de s'être ainsi aventuré sur Lisbonne sans avoir les moyens de l'enlever. Il aurait préféré qu'il organisât la guerre autour de Coïmbre, d'où il aurait tellement harcelé l'armée anglaise qu'elle se serait rembarquée. Sans doute, il pouvait rester dans cette ville ; mais s'il l'eût fait, on n'aurait pas manqué de dire qu'il avait eu tort, et que, s'il avait marché sans s'arrêter jusqu'à Lisbonne, il n'aurait pas laissé aux Anglais le temps de se reconnaître, et serait entré pêle-mêle avec eux dans la ville.

Au fait on aurait pu le croire, et pour peu que la méchanceté ou l'envie fût venue s'en mêler, le maréchal Masséna aurait été tracassé. La vérité est que si l'armée du maréchal Bessières avait suivi celle de Masséna, le succès n'était pas douteux ; et, l'armée anglaise une fois rembarquée, cela suffisait peut-être pour faire tomber Cadix et changer la situation des affaires d'Espagne, qui n'avaient de force que celle qu'elles empruntaient de la présence des troupes anglaises.

A la fin de la mauvaise saison, l'armée du maréchal Masséna avait épuisé les ressources du pays sans être plus en état de battre l'armée anglaise ; il se retira, et fut suivi de très près par celle-ci, qui le harcela jusqu'à la frontière d'Espagne ; il laissa une garnison dans Alméida, sous les ordres du général Brennier ; il trouva les troupes du maréchal Bessières prêtes à l'appuyer (1), mais il n'en eut pas besoin, il ramena son armée saine et sauve en Espagne, et vint à Salamanque ; le maréchal Ney couvrit cette pénible retraite avec un dévouement rare, et parvint à contenir tellement l'armée anglaise, qu'elle ne put rien entamer de l'armée de Masséna. Arrivé en Espagne, celui ci voulut envoyer le maréchal Ney en Estremadure et dans les cantonnements qu'il avait occupés avant sa marche en Portugal. Ney, qui savait que ce pays était totalement dévasté, opposa au maréchal Masséna des objections dont ce dernier ne voulut point se contenter. Il s'éleva à cette occasion de la mésintelligence entre eux deux, et comme ils avaient une égale ténacité de caractère, Masséna lui retira d'autorité le commandement de son corps d'armée. A peine cela était-il fait qu'on annonce l'arrivée des Anglais à cette partie de la frontière. Ce fut alors que Ney mettant de côté toute espèce de ressentiment, écrivit au maréchal Masséna qu'il garderait le com-

(1) L'armée d'Andalousie avait fait un mouvement dans la vallée de Guadiana, avait pris Badajoz et Elva. Elle entrait en Portugal, mais elle se retira lorsque le maréchal Masséna commença sa retraite. *(Note de l'édition originale.)*

mandement de ses troupes jusqu'à ce que l'on sût si la nouvelle était vraie ou fausse, ne voulant pas les quitter la veille d'une bataille. On ne tarda pas à apprendre que le mouvement des Anglais était peu important. Alors Ney remit le commandement de ses troupes et vint à Paris. L'empereur le bouda un peu, mais comme au fond il aimait son grand courage, il ne cessa pas d'être toujours aussi bien pour lui.

Le maréchal Masséna voulut ensuite faire un mouvement avec toute son armée pour jeter des vivres dans Alméida ; un concours de fâcheuses circonstances et de mauvaises volontés aurait rendu ce mouvement dangereux. On se disposait néanmoins à l'exécuter lorsque le général Brennier lui-même arriva à la tête de sa garnison, après avoir fait sauter les poudres de la place et avoir bravé la poursuite de toutes les troupes qui le bloquaient. Ce fait d'armes lui fit beaucoup d'honneur. L'arrivée de la garnison d'Alméida rendait le mouvement qu'on avait ordonné à l'armée sans objet ; en conséquence, on le contremanda. Ainsi toute la campagne de Portugal, qui paraissait d'abord devoir être définitive, ne produisit que des pertes et des embarras.

L'armée était exténuée ; l'empereur jugea qu'elle avait besoin de repos, et la fit établir sur le Duero ; il rappela le maréchal Masséna lui-même, qui était fatigué et hors d'état de se donner les peines qu'exigeait le rétablissement de ses troupes. Il choisit le maréchal Marmont (qui gouvernait en Illyrie), pour lui succéder dans le commandement, et fit remplacer celui-ci par le général Bertrand, aujourd'hui si connu par sa noble constance à suivre le sort de l'empereur.

L'année 1810 se termina ainsi pour les opérations militaires importantes. L'empereur s'était décidé à envoyer Marmont en Espagne, parce qu'il avait confiance en lui, que cet officier général était jeune et tourmenté d'ambition ; il était en outre bon organisateur, sévère ennemi du pillage, ce qui en Espagne nous alliénait plus de cœurs que la guerre elle-même. Il y avait dans le poste que venait occuper le maré-

chal Marmont toutes sortes de moyens de se faire beaucoup d'honneur. Vraisemblablement il y arriva avec les meilleures intentions du monde : je suis en particulier convaincu que, si la fortune avait couronné ses premiers efforts, comme il avait beaucoup de mérite personnel, il serait devenu en peu de temps l'homme qu'il fallait à l'empereur en Espagne, et c'était tout, car on peut dire qu'il ne manquait à cette armée qu'un homme, et qu'elle en avait beaucoup d'autres de trop.

Un mauvais sort semblait s'attacher à ceux qui étaient destinés à aller dans ce pays. Tous y étaient conduits par le zèle du service de l'empereur ; c'était à lui qu'on voulait plaire, c'étaient ses faveurs que l'on ambitionnait, et à peine avait-on en main quelques moyens d'acquérir de la gloire, d'obtenir même tout ce que l'on avait le plus désiré, que de suite on faisait des calculs tout différents. L'envie, la jalousie étaient entrées dans les cœurs ; les rivalités empêchaient des combinaisons de mouvements qui auraient exigé la réunion de quelques troupes, qu'il aurait fallu tirer des différents corps d'armée. Wellington, revêtu d'une autorité absolue, était, au milieu de toutes ces mésintelligences, avec une armée soumise, qu'il conduisait tantôt sur l'un et tantôt sur l'autre de nos corps d'armée, bien persuadé qu'il n'avait pas à craindre d'être dérangé par le général dont il allait battre le voisin. Il faisait ses mouvements avec une telle hardiesse, qu'il fallait qu'il connût bien toute la puissance de ses motifs de sécurité.

Le maréchal Marmont arriva en Espagne, et prit le commandement des troupes que le maréchl Masséna avait ramenées de Portugal. Elles étaient dans une situation déplorable ; elles avaient séjourné quatre mois devant les lignes de Torres-Vedras, manquant de tout et réduites aux plus rudes privations. Elles n'avaient subsisté, pendant ce long espace de temps, qu'au moyen de réquisitions forcées, faites et enlevées par des détachements de corps organisés pour la maraude. Ces détachements, fort souvent du tiers et de la moitié de chaque régiment, allaient

à des distances de quinze à vingt lieues, et ne pouvaient remplir leur mission qu'au moyen des plus grandes violences : de là une désorganisation dont rien ne peut donner une idée, et une confusion, une indiscipline, qui rendaient l'armée incapable de combattre. Elle était arrivée sous Rodrigo, n'ayant presque plus de cavalerie, d'attelages pour son artillerie, et un matériel dans le plus grand désordre. Enfin, le dégoût le plus grand, le mécontentement le plus prononcé descendaient des généraux aux officiers et de ceux-ci aux soldats, et avaient remplacé chez tous le respect pour le devoir et l'amour de la gloire. Le duc de Raguse triompha promptement de ces fâcheuses dispositions, et releva bientôt le courage abattu de ses soldats.

Il renvoya en France tous les généraux fatigués et mécontents, rompit l'organisation des corps d'armée, et forma l'armée en six divisions d'infanterie et une de cavalerie, fit réparer le matériel, et soigner et augmenter les attelages, forma des réserves de vivres, et en moins de trois semaines, cette armée se trouva réorganisée, rendue à la discipline, animée d'un bon esprit et en état d'agir. L'empereur était loin de s'attendre à un résultat si prompt ; il recommandait au duc de Raguse de n'entreprendre aucun opération avant d'avoir des moyens complets, soixante pièces de canon attelées et approvisionnées : mais les circonstances devinrent urgentes et commandèrent d'en agir autrement. Le siège de Badajoz par les Anglais, conduit avec vigueur, tirait à sa fin : l'armée du midi de l'Espagne, commandée par le maréchal Soult, avait été complètement battue à Albuera, et ne pouvait plus rien entreprendre ; Badajoz ne pouvait plus être sauvé que par l'armée du Portugal en agissant avec promptitude.

Le duc de Raguse, qui le sentit, et que les demandes réitérées du duc de Dalmatie appelaient dans le midi, se mit en marche dans les premiers jours de juin avec 30.000 hommes d'infanterie, 1.500 chevaux et 36 pièces de canon. Il se porta de sa personne à Rodrigo avec une division d'infanterie et

sa cavalerie, culbuta l'avant-garde anglaise qui était à portée de lui, et fit courir le bruit qu'il reprenait l'offensive. Pendant ce temps, les cinq autres divisions, couvertes par ce mouvement, se portèrent à marches forcées sur le Tage par le col de Banios, et quand le mouvement fut en pleine exécution, les troupes qui étaient sur Rodrigo firent l'arrière-garde de l'armée et la rejoignirent pendant qu'elle exécutait son passage à Almaras, sur un pont qui avait été établi. Une fois en Estremadure, l'armée se pelotonna et marcha d'une manière compacte sur Mérida, toujours en mesure de combattre la portion de l'armée anglaise qui aurait pu se porter sur son flanc. Ce mouvement, fait avec décision et promptitude, déconcerta tous les projets de l'ennemi, qui leva le siège de Badajoz au moment où la jonction des deux armées s'opéra.

Cette opération fut louée et appréciée. On n'était pas accoutumé en Espagne à voir les généraux français se soutenir et venir au secours de leurs voisins, et, loin de profiter des instructions qui subordonnaient les mouvements à une force déterminée que l'on n'avait pu atteindre, prendre au contraire la responsabilité d'une offensive prématurée, pour venir se mettre sous les ordres d'un de leurs égaux. Il faut le reconnaître, dans cette circonstance, la gloire de nos armes, le bien public furent le mobile de la conduite du duc de Raguse. Cette expérience aurait dû être une bonne leçon pour nos généraux pendant le reste de la guerre en Espagne ; mais l'amour-propre reprit bientôt son empire, et on perdit la péninsule. Les maréchaux Marmont et Soult convinrent d'opérations ultérieures, et retournèrent chacun dans leurs quartiers avec leurs troupes.

CHAPITRE XIX

Suite des affaires papales. — Opinion de Pie VI sur Pie VII. — Enlèvement du Saint Père. — Députation de Savone. — La petite église. — Le soldat missionnaire. — L'abbé d'Astros. — Ses aveux. — Consultation sur la croix haute. — Le cardinal di Pietro. — Les petits prêtres romains. — Arrivée à Paris d'un jeune Saxon. — Son dessein d'assassiner l'empereur. — Décision remarquable de ce prince. — Livre de M. Daunou. — Ce qu'eût pu devenir la France.

Pendant que l'empereur faisait faire la campagne de Portugal, il ne négligeait pas ses affaires intérieures. Ses démêlés avec Rome l'occupaient particulièrement. Il fit consulter là-dessus tout ce qu'il y avait à Paris de théologiens et d'ecclésiastiques distingués. Tous se déclarèrent franchement contre le Pape, qu'ils accusaient de faire usage de son pouvoir spirituel dans une affaire toute temporelle et étrangère à l'église.

Les difficultés survenues avec la Cour de Rome avaient, comme nous l'avons dit, amené l'occupation de Civita-Vecchia et d'Ancône. Le Pape, qui prétendait que son temporel était aussi infaillible que son spirituel, protesta contre cette occupation, qui n'avait pourtant été ordonnée qu'après de longues représentations. L'on avait déjà vu des insurrections en Italie, notamment à Rome; on savait de combien de scènes sanglantes elles étaient accompagnées, et le caractère du Pape ne rassurait pas (1). Cette obstination obligea

(1) On connaissait l'opinion qu'en avait son prédécesseur. Pie VI aimait le monde, et ne parlait point volontiers d'affaires après dîner. Un jour, on annonça un évêque de la banlieue de Rome, qui venait l'entretenir ; il gronda de ce que l'on n'avait pas su lui éviter la visite de ce prélat, que l'on

de recourir aux partis extrêmes. On porta des troupes dans Rome même, afin que cette grande ville ne donnât point aux campagnes le signal et l'exemple d'une révolte que, selon toute apparence, on chercherait à y exciter.

Le Pape, furieux, entouré de prêtres peu éclairés, lança contre l'empereur sa bulle d'excommunication, qu'il envoya en Italie, en France, en Belgique et en Espagne.

Quoique l'empereur se souciât peu de cette excommunication, il ne laissa pas d'être inquiet de tous les embarras qu'elle pourrait lui causer, surtout en le mettant dans l'obligation de sévir contre des malheureux qui pouvaient être égarés par quelques prêtres fanatiques dont l'influence sur les campagnes, où la population est peu éclairée, est toujours considérable. Ces idées se présentèrent à son esprit sous des couleurs d'autant plus noires, qu'il était alors à Vienne, engagé dans une guerre qui pouvait aller mal d'un instant à l'autre. Si cela était arrivé, et que le Pape eût été à Rome, il est bien présumable que les révoltes qui auraient eu lieu en Italie, où elles avaient déjà commencé, auraient rendu la position de l'empereur plus difficile à Vienne, où il eût été peut-être obligé de faire une paix moins avantageuse que celle qui fut conclue. Malheureusement il n'avait pas le temps de s'occuper du Pape, et n'avait personne près de lui, dans ce moment-là, qu'il pût charger de ces

savait, aussi bien que lui, être un homme difficultueux et très opiniâtre : mais comme on ne pouvait pas le renvoyer, le Pape le fit entrer. C'était effectivement une difficulté qu'il avait avec la daterie sur quelques portions de son fisc, qui l'avait amené en réclamation près du S. Père. Pour avoir le repos, on lui accorda ce qu'il demandait, et comme il sortait du salon, le Pape dit aux cardinaux qui étaient présents « Messieurs, si jamais celui-là vient à la tête de l'Église, on verra de belles choses. Cet évêque devint précisément le pape Pie VII. Il est même vraisemblable que le conclave ne le choisit qu'à cause de ce caractère qui convenait aux difficultés de toute espèce dont l'Eglise allait être entourée. *(Note de l'édition originale.)*

sortes d'affaires ; il ne songea donc qu'à se préserver des suites que pourrait avoir une humeur aigrie au dernier point, et qui ferait jouer tous les ressorts de sa puissance à la première occasion favorable. C'est pourquoi il ne désapprouva pas la conduite des officiers généraux qui l'avaient fait enlever (1) et con-

(1) J'ai déjà dit que l'empereur ne l'avait pas ordonné ; il se contenta d'en écrire au roi de Naples que la tranquillité de l'Italie intéressait aussi, en prévoyant le cas où l'application de cette mesure deviendrait urgente. Je ne sais si c'est celui-ci qui a pris de suite la chose au pire, ou le général qui commandait à Rome. *(Note de l'édition originale.)*

Le 1er juin 1809, le général Miollis, gouverneur de Rome avait pris définitivement possession des Etats de l'Eglise, au nom de la France, et proclamé leur réunion à l'Empire Français. Cette réunion qui tranchait d'une manière violente, mais indispensable peut-être, le triste différend politique qui s'était élevé entre la Cour de Rome et le Gouvernement français, au sujet du bref comminatoire d'excommunication, adressé nominativement à Napoléon le 27 mars 1808. Le Saint Siège rappela en même temps son Légat à Paris.

La réunion des Etats Romains fut décrétée par l'empereur le 17 mai 1809. Le pape ne pouvant se venger les armes à la main de l'invasion de ses Etats et de leur réunion à la France, eut recours enfin aux foudres du Vatican. Espérant intimider Napoléon, le Saint-Père, d'après les conseils de ses cardinaux, lança le 11 juin 1809 une Bulle d'excommunication contre celui que naguère Rome appelait le restaurateur de la religion, le fils aîné de l'Eglise.

« Cette Bulle d'excommunication, écrivait Napoléon le 15 juillet à Bigot de Préameneu, son ministre des Cultes, est une pièce si ridicule qu'elle ne mérite pas qu'on y fasse attention... »

Pie VII se retira au palais Quiriral dans l'intention d'y attendre les évènements. Il avait fait murer les portes et élever différentes barricades autour du palais, comme s'il eut craint quelque entreprise contre sa personne. Plusieurs centaines d'hommes armés s'étaient enfermés dans cette espèce de fort ; ces troupes restaient jour et nuit sous les armes, et exerçaient la surveillance la plus active. Les soldats Français qui occupaient les parties extérieures du palais se prirent bientôt de querelle avec les défenseurs du Pape ; d'un moment à l'autre on devait s'attendre à voir les deux troupes en venir aux mains. Pour comble de malheur, la réclusion volon-

duire à Savone, où il lui avait donné un état de maison extrêmement convenable. Les choses étaient dans cette situation, lorsqu'on les reprit après le mariage de l'empereur, auquel les cardinaux romains crurent devoir ne pas assister ; ils furent blâmés par

taire de Pie VII produisait une grande effervescence dans la population. Déjà le quartier de Transtévère se remuait violemment : une catastrophe était imminente. Dans cette fâcheuse disposition des esprits, le général Miollis fit au pontife les plus vives remontrances, pour lui faire comprendre qu'il serait beaucoup plus en sûreté, gardé par la sainteté de son caractère, que par l'étalage d'une force armée ; que le peuple était dans la plus grande exaltation, enfin, qu'il ne pouvait pas répondre plus longtemps de la tranquillité de la ville, mais toutes les représentations furent inutiles. N'étant pas écouté, et comprenant toute l'importance de la sûreté du Pape, le gouverneur de Rome adopta alors le prati extrême de transférer Pie VII à Florence et de là en France. Le moyen était violent sans doute, mais le général français crut devoir épargner à la France la tache d'un crime qui aurait pu se commettre au milieu d'une commotion populaire ; c'est ce qui explique sa conduite ; le Saint-Père fut enlevé de son palais le 6 juillet, avant le jour, par le général Radet, commandant de la gendarmerie, et conduit en poste à Florence, où il arriva le 8. Le cardinal Pacca l'accompagnait. Après quelques heures de repos, la voiture se dirigea sur Pise, Suze, Turin, le Mont-Cenis, Montmeillan et Grenoble, où elle arriva le 21 : partout, sur la route, les populations accouraient en masse pour recevoir la bénédiction du vénérable déporté. Le 1er août, le Saint-Père fut dirigé sur Avignon, puis sur Aix, où il s'arrêta le 4, de là à Nice, et enfin a Savone, lieu provisoirement fixé pour sa résidence, par une dépêche du gouvernement français. Dans la suite Pie VII fut conduit à Nice, et, en dernier lieu à Fontainebleau.

De Schœnbrunn, le 18 juillet 1809, l'empereur écrivait à Fouché, ministre de la police générale : « Je suis fâché qu'on ait arrêté le Pape ; c'est une grande folie. Il fallait arrêter le cardinal Pacca et laisser le Pape tranquille à Rome. Mais enfin, il n'y a point de remède ; ce qui est fait est fait. »

A Cambacérès, il écrit le 23 :

« ... C'est sans mes ordres et contre mon gré qu'on a fait sortir le Pape de Rome ; c'est encore sans mes ordres et contre mon gré qu'on le fait entrer en France ; mais je ne suis instruit de cela que dix ou douze jours après... »

tout le monde et condamnés même par la faculté de théologie.

L'empereur avait pris un soin extrême de mettre le bon droit et les formes de son côté, et il se flattait qu'il pourrait éclairer l'esprit du Pape. Il lui envoya une députation composée d'abord de quatre prélats, qui étaient l'évêque de Nantes (l'abbé Duvoisin), l'archevêque de Tours (M. Barral), l'archevêque de Bourges (M. de Beaumont), et l'évêque de Trèves.

Les quatre prélats se rendirent à Savone, où ils restèrent près d'un mois ; ils avaient sans doute de quoi répondre à tous les arguments qu'on pourrait leur opposer, mais ils étaient surtout chargés de régler définitivement quelques points de discipline ecclésiastique, qui étaient le sujet de tracasseries continuelles en France.

Le Pape ne voulait pas, par exemple, dans sa mauvaise humeur, donner de bulles aux évêques que l'empereur nommait aux sièges qui devenaient va-

Lettre du 10 août, au général Miollis, gouverneur, Président de la Consulte, à Rome :

« Je reçois votre lettre du 30 juillet. Je suis fâché que l'on ait fait sortir le Pape de Rome. J'avais ordonné que l'on arrêtât le cardinal Pacca et non le Pape. Une opération de cette importance n'aurait pas dû se faire sans que j'en aie été prévenu et que j'aie désigné le lieu où il serait conduit. J'avais ordonné qu'on violât la maison du Pape, s'il en faisait un foyer de rebellion. Mais ce qui est fait est sans remède. Je ne suis pas moins satisfait de votre zèle. Le Pape ne rentrera plus jamais à Rome. »

Il est donc certain que Napoléon fut excessivement mécontent de ce qui s'était passé à Rome, sa correspondance le prouve bien ; mais dans la position où se trouvait la France vis-à-vis du Saint-Siège, il ne pouvait ni désavouer la conduite de son général, qui n'avait agi que par prudence, ni renvoyer le Pape à Rome. Que l'enlèvement fut juste ou non, il fallait se résoudre à accepter les faits accomplis et en admettre franchement les conséquences. Du reste ces conséquences ne furent point aussi déplorables qu'on aurait pu le craindre ; une partie du clergé se sépara bien de Napoléon, mais la masse, et surtout le haut clergé, resta pour lui, parce qu'elle était toute française. (D. L.)

cants ; il en résultait que les vicaires capitulaires étaient les véritables évêques, et qu'ils étaient presque tous en opposition de principes avec l'évêque qu'on leur avait envoyé. La désorganisation se mettait petit à petit dans les maisons religieuses, et commençait à gagner celles d'éducation ; dans beaucoup de paroisses, on ne craignait pas de refuser de chanter, après la messe, le cantique *Domine salvum*.

Je n'ai pas connu les détails des conférences de Savone, mais j'ai su d'un des respectables prélats qui avaient fait partie de la députation, que le Pape n'était pas sorti de son idée fixe. Il voulait retourner à Rome, et pour toute réponse aux observations qu'on lui faisait, il se bornait à répéter : *A Roma, à Roma !* c'est-à-dire qu'il fallait d'abord lui rendre la puissance temporelle, après quoi il verrait. On avait beau lui parler de l'intérêt des fidèles, du repos de l'Etat, son refrain était toujours le même : *A Roma !* il ne sortait pas de là.

Il observa cependant qu'il ne pouvait répondre à rien sans son Conseil, sans les cardinaux dont je viens de parler ; mais nous avions avec ceux-là un bien autre compte. Avant d'y venir, je veux terminer ce qui est relatif à Savone. Les prélats, ne pouvant rien obtenir, prirent congé du Pape, et revinrent à Paris.

Une chose remarquable, c'est que dans une circonstance où l'esprit le plus fort pouvait faillir et dans laquelle la meilleure mémoire pouvait manquer, dans une circonstance qui avait mis en recherche tous les plus doctes théologiens, et fait compulser tant de livres depuis six mois ; une chose remarquable, dis-je, c'est que le Pape n'ouvrit pas autre chose que son bréviaire, ne dit pas autre chose que son chapelet. Il ne touchait pas un livre, et l'on verra plus bas comment il passait son temps.

Le retour des évêques à Paris contraria l'empereur : il médita et consulta de nouveau pour arrêter la matière d'un second message qui fut envoyé au Pape dans l'hiver. Il fut porté par les mêmes évêques, auxquels on en adjoignit deux autres, qui furent M. l'ar-

chevêque de Malines, et, je crois, M. d'Osmond, qui était évêque de Nancy ou archevêque de Florence ; je ne me rappelle pas lequel des deux sièges il occupait.

Cette affaire du Pape, dans laquelle on a été méchamment injuste envers l'empereur, est, selon moi, une des circonstances où il a montré le plus de patience. Si le Pape avait eu affaire à un roi d'Angleterre ou à un empereur russe, il n'eût pas seulement été question de lui ; mais l'animosité et le déchaînement étaient tels, que les athées même défendaient le Saint Pére aussi vivemnt que les dévots. On va voir jusqu'à quel point l'empereur poussa la patience, et ce qu'il savait déjà des menées des prêtres romains, lorsqu'il envoya son second message à Savone.

C'est à cette occasion que je me mêlai, pour la première fois, des prêtres. J'étais déjà à peu près certain de réussir dans ce que je cherchais ; j'avais envoyé des prêtres à moi voyager dans plusieurs contrées de la France, et presque tous m'avaient rapporté que ce que l'on appelait la petite Eglise avait un avantage d'opinion presque dans tout le pays. On appelait la petite Eglise celle qui était desservie par des prêtres qui, sans avoir reçu de mission spéciale de Rome, prêchaient cependant dans le sens de la bulle d'excommunication. Il y avait de ces prêtres qui, depuis la guerre civile, circulaient par toute la France, administrant le baptême, confessant, donnant la communion, faisant des mariages et célébrant l'office divin dans des maisons particulières où leurs ouailles se rendaient en portant chacune leur petite rétribution, et c'était là, le principal, car tout en abusant de la crédulité des gens de la campagne, ces fanatiques ne négligeaient pas de prélever un impôt sur eux. M. le duc d'Otrante avait tout à fait négligé cette source de discorde, qui avait déjà causé des ravages lorsque je m'en occupai.

J'étais parvenu à faire arrêter plusieurs de ces prêtres, qui, depuis 1793, avaient été envoyés dans l'ouest par le comité des évêques établi à Londres.

et qui, depuis cette époque, faisaient dans le pays le contraire de ce qu'ils auraient dû faire.

Je fis venir ces prêtres, qui n'étaient que de véritables idiots, décidés à se faire martyriser pour des sottises ; je ne pus en tirer aucun aveu, sinon sur tout ce qu'ils avaient fait personnellement, c'est-à-dire qu'ils rebaptisaient, reconfessaient, remariaient, etc.. tout ce qui l'avait été dans le pays par d'autres prêtres, c'est-à-dire par ceux qui avaient reconnu le concordat. En cherchant après ces prêtres, on arrêta un soldat qui, ayant vu la stupidité des gens des environs, avait imaginé de se donner pour prêtre ; il avait voyagé, reçu de l'éducation ; il s'était mis à confesser, à baptiser et à dire la messe, parce que cela lui rapportait plus que son métier de soldat.

Il fut mis en prison, on ne lui fit aucun mal ; mais le bruit de cette aventure fit tort aux vrais prêtres de la petite Eglise, parce que tout le monde eut peur d'aller à la messe d'un grenadier. Je fus particulièrement content de cette aventure en ce que j'en eus tout l'avantage.

L'empereur m'avait souvent parlé de la petite Eglise, et m'avait poussé avec force dans ces recherches ; il fut satisfait de ce commencement de succès que j'ai mis ici avant l'affaire que je vais raconter, quoiqu'il n'en soit que la suite.

L'empereur avait un tact extraordinaire pour sentir d'où partait une mauvaise influence : lorsqu'il suivait sa propre impulsion, il se trompait rarement. Depuis plus deux ou trois mois, il me faisait rechercher une bulle ou instruction que le Pape devait avoir envoyée à tout le clergé de France. On avait la preuve morale qu'elle existait, on en voyait même mettre les dispositions en pratique ; mais comment poser la main dessus ? C'était là la difficulté. Les prêtres ont la plupart des physionomies sur lesquelles il est facile de se tromper ; j'y aurais échoué sans un cas fortuit qui survint et me fit tout découvrir.

Nous étions arrivés au 1er janvier (1811), où les Corps constitués venaient faire leur visite à l'empereur. Le clergé de Paris y vint. Le siège de cette

métropole avait été occupé depuis la mort du cardinal de Belloy (1) par le cardinal Fesch, qui avait ensuite donné sa démission et avait été remplacé par le cardinal Maury, mais ce prélat n'ayant pas de bulle, c'étaient les vicaires capitulaires du chapitre qui faisaient toutes les affaires du diocèse. C'était donc près d'eux que l'on devait chercher ce que l'on voulait avoir ; il n'était pas en effet vraisemblable qu'un agent de la Cour de Rome se fût adressé à l'abbé Maury, qui était d'une opinion différente. Il y avait parmi les vicaires capitulaires de Paris l'abbé d'Astros, qui était le principal agent du chapitre métropolitain ; il était présent avec le clergé du diocèse, et porta lui-même la parole de félicitation à l'empereur, qui lui laissa dire son compliment, et qui ensuite, sans s'échauffer, lui parla des dissensions du clergé.

L'empereur avait-il déjà des informations ? je n'en sais rien. S'il en avait, elles ne venaient pas de moi ; dans tous les cas il avait mis le doigt sur l'homme qui savait tout. Dans la conversation, il poussa M. d'Astros, qui ne concevait pas pourquoi c'était précisément à lui que l'empereur s'adressait ; il se crut trahi et se déconcerta, sans cependant dire un mot qui pût le compromettre.

Après l'audience qui finit presque aussitôt, l'empereur rentra dans son cabinet, où il m'ordonna de le suivre, et après m'avoir fait connaître ce qui venait de se passer avec cet abbé, et m'avoir parlé de ses pressentiments, il me dit de donner suite à cette affaire. Il n'y avait pas un moment à perdre ; on commençait à sortir du château, lorsqu'il me vint dans la pensée de faire dire au cardinal Maury que j'avais à l'entretenir, et que je le priais de passer chez moi en sortant des Tuileries, et de faire en sorte

(1) En 1801, Monseigneur de Belloy fut le premier des évêques qui firent le sacrifice de leur titre, pour faciliter la conclusion du Concordat. Son exemple eut une grande influence sur ses confrères. Nommé en 1802 archevêque de Paris, et un an après cardinal, il mourut dans ces hautes fonctions, le 10 juin 1808, à l'âge de 98 ans et dix mois (D. L.).

d'y amener l'abbé d'Astros. Je me rendis chez moi, et j'envoyai un agent fort adroit chez M. d'Astros, en lui recommandant de ne pas perdre de temps, de visiter tout son appartement, et de bien examiner tout ce qui serait de capacité à contenir une feuille de papier.

Pendant que l'on exécutait mon ordre, le cardinal Maury et M. d'Astros arrivèrent chez moi ; ce dernier était encore effrayé des questions que lui avait faites l'empereur. Je pris le ton d'un homme qui était déjà informé, tandis que je ne savais rien ; je dis à M. d'Astros que je lui donnais une demi-heure pour se décider à me dire d'où il avait reçu les papiers qui venaient d'être trouvés chez lui, et quel usage il comptait en faire. Il crut trouver une porte de salut en me répondant qu'il ne voulait en faire aucun usage, et qu'il ne connaissait pas la personne qui les lui avait apportés. Il me mit bien à mon aise, car je ne savais pas encore qu'il en avait ; je profitai de la veine et lui fis dire à qui il les avait communiqués. Il ne voulait nommer personne, lorsqu'on lui observa de prendre garde qu'il n'était amené dans cette position que par quelqu'un qui avait connaissance de tout, et qu'il devait bien voir qu'il fallait qu'il eût parlé pour que l'on sût où prendre ce que l'on cherchait. C'est alors qu'il nomma un autre vicaire capitulaire comme lui, et M. Portalis (1), ce

(1) Ce Portalis est le fils de l'éminent jurisconsulte qui contribua pour une si grande part à la rédaction du Code civil. Portalis, fils, était conseiller d'Etat depuis 1808 ; en 1810 il fut créé comte de l'Empire et nommé directeur général de l'imprimerie et de la librairie. Mais cette marche progressive dans les hautes fonctions publiques fut interrompue à la suite de la disgrâce qu'il encourut pour sa compromission avec l'abbé d'Astros. C'est dans la séance du Conseil d'Etat du 4 janvier 1811, que l'empereur reprocha avec emportement à Portalis sa conduite en cette occasion. « Comment, lui dit-il, avez-vous osé paraître dans cette enceinte, après la trahison dont vous vous êtes rendu coupable ? C'est une ingratitude et une perfidie ; pourquoi n'êtes-vous pas venu me découvrir le coupable et ses machinations ? » Portalis répondit en balbutiant, que l'abbé d'Astros était son cousin. « Votre

qui indisposa fort l'Empereur contre ce Conseiller d'Etat, qui, confident d'une chose tendant à bouleverser l'empire, n'en avait rien dit. Il en éprouva de la peine, se souvenant des services de son père, et s'il fit un exemple aussi sévère du fils, en l'éloignant du Conseil d'Etat, c'était bien plus pour l'exemple que pour la faute.

M. d'Astros ne voulut pas parler davantage. On m'apporta alors le résultat de la visite qui avait été faite chez lui, où on avait effectivement trouvé des choses extraordinaires ; je les fis toutes reconnaître à M. d'Astros, qui ne sut pas que je n'en étais point encore en possession lorsque je l'avais appelé chez moi. Il y avait dans ses papiers plusieurs lettres particulières, dont je l'obligeai de me nommer les auteurs ; cela fini, je lui déclarai qu'il avait perdu sa liberté jusqu'à ce que je fusse tout à fait informé.

Ces papiers, quoique assez volumineux, avaient été trouvés cachés, partie dans les poches d'une vieille soutane qui était suspendue dans sa garderobe, partie dans une boîte à manchon. Ils se com-

faute n'en est que plus grande, reprit Napoléon. Lorsque quelqu'un est tout à fait à moi, comme vous l'êtes, il répond de ceux qui lui appartiennent. Ses proches sont affranchis de toute police et ne relèvent que de lui. Voilà quelles sont mes maximes : il faut être tout à moi et tout faire pour moi. En ne m'avertissant pas, vous m'avez trahi. Vous avez manqué à la reconnaissance et à votre devoir : sortez. »

Portalis fut immédiatement destitué de toutes ses fonctions, et se retira en Provence, où il passa trois années, s'occupant de travaux philosophiques et littéraires. A la fin de 1813, l'empereur, oubliant son mécontentement le nomma, sur les vives sollicitations du grand juge, M. Molé, premier président de la cour impériale d'Angers, place qu'il conserva pendant la première Restauration et les Cent-Jours. A la seconde Restauration, Portalis fut nommé conseiller à la Cour de cassation (28 août 1815) et redevint aussi conseiller d'Etat. Il fut Pair de France en 1819, sous secrétaire d'Etat à la justice, garde des sceaux en 1828, ministre des affaires étrangères en 1829. Enfin, il mourut sénateur du second Empire en 1852 (D. L.).

posaient, 1° de la fameuse bulle d'excommunication ; 2° d'une longue instruction d'un légat du Pape. Nous apprîmes par là qu'en quittant Rome, le Pape avait donné ses pouvoirs à un prêtre qui ordonnait dans toute la chrétienté, et d'après les ordres duquel tout se faisait. L'existence de ce chef invisible nous expliqua pourquoi on rencontrait partout une conformité d'opposition et de malveillance sur certains points de discipline et de dogme.

M. d'Astros ne voulut jamais dire de qui était cette instruction qui n'était pas signée ; mais il y avait avec elle des minutes de lettres écrites de sa main, et qui établissaient la preuve qu'il avait été lui-même dans le cas de consulter un chef sur différents points de discipline ecclésiastique, sans doute pour mettre sa responsabilité à couvert.

Malheureusement pour lui, il avait écrit à ce chef quatre jours auparavant pour lui demander s'il pouvait conduire le chapitre chez l'empereur avec la croix haute, c'est-à-dire la croix que l'on porte en avant de toutes les processions.

Il avait insisté pour une prompte réponse, parce que le cardinal Maury, qui y allait franchement, avait ordonné qu'on la portât, et M. d'Astros, qui craignait d'être blâmé, avait voulu consulter son chef, avant d'y consentir. La réponse du chef était aussi dans les papiers saisis ; elle avait même été suivie d'une explication qui avait dû être précédée de demandes et de réponses si rapprochées, qu'il était évident que le chef ne pouvait pas être éloigné, que de plus il était Italien, parce que son écriture et son style le décelaient. M. d'Astros ne voulut jamais le nommer.

J'eus recours à un stratagème pour le découvrir.

Comme ces lettres n'avaient que deux ou trois jours de date, je sus par le domestique de M. d'Astros qu'il les avait portées à un certain P. Fontana, Italien, qui, depuis l'expulsion des cardinaux, s'était retiré dans un couvent de religieuses à Paris. J'envoyai chercher ce religieux, qui m'en nomma un autre de sa nation (je crois qu'il s'appelait Antonio), qui, depuis la

même époque, vivait aussi chez des religieuses de la communauté desquelles j'ai oublié le nom.

Le P. Fontana reconnut les lettres que M. d'Astros lui avait écrites, dont je lui représentai les copies, ainsi que les réponses qu'il y avait faites, et qui y étaient jointes. Enfin, pour éviter des détails ennuyeux pour le lecteur, il résultait des aveux de ces prêtres que, depuis que les cardinaux avaient été éloignés de Paris, c'étaient eux qui avaient résolu tous les cas difficultueux de l'Eglise, d'après une instruction semblable à celle qui était dans les papiers de M. d'Astros. Ils dirent qu'ils l'avaient reçue depuis que le Pape était à Savone, mais que ce n'était pas lui qui la leur avait envoyée.

Ces prêtres excitaient ma curiosité et ne la satisfaisaient pas, lorsque je m'avisai de leur demander comment ils auraient agi, s'il s'était présenté un cas non prévu par l'instruction, et qui fût de dogme au lieu d'être de discipline ; ils répondirent qu'ils en auraient référé au Collège des cardinaux, et enfin ils avouèrent que cela était déjà arrivé, et qu'ils en avaient écrit au cardinal di Pietro.

Le cardinal di Pietro était le premier ministre du Pape ; c'était à lui que le Pape avait remis ses pouvoirs en quittant Rome, et c'était lui qui, à Paris, avait empêché les autres cardinaux d'assister à la cérémonie du mariage de l'empereur. Il avait été comme les autres renvoyé de Paris et se trouvait à Sémur en Bourgogne, où je l'envoyai chercher ; il fut vivement pressé par M. Réal, que l'empereur m'avait ordonné de charger de la suite de cette affaire. Le cardinal di Pietro fut obligé de s'avouer vaincu ; c'était lui qui faisait le Pape, et qui en quittant Paris avait donné ses instructions à ces deux prêtres italiens et à M. d'Astros.

C'était ainsi que les ministres d'un Dieu de paix s'enveloppaient de leur ministère pour troubler l'Etat et l'intérieur de chaque famille, en alarmant la conscience de l'homme de bien, et en encourageant le chancelant agitateur. Dans tout autre pays qu'en France, le gouvernement eût puni ces prêtres comme

des ennemis du repos public, mais on se contenta de les enfermer comme des fous dangereux. La suite de cette affaire conduisit à découvrir une ligne de correspondance entre Paris et Savone, ce qui fit encore mettre en prison quelques prêtres qui en étaient les messagers (1), et qui portaient jusqu'au fond de la Belgique les instructions démagogiques du cardinal di Pietro.

Cette découverte me donna l'idée de faire la recherche de tous les petits prêtres romains qui étaient venus à Paris avec les cardinaux, et je les trouvai pour la plupart, sous l'habit séculier, maîtres de latin, d'italien ou de musique ; les dévotes se les étaient partagés comme autant de morceaux de la vraie croix.

Je les fis observer, et je ne tardai pas à reconnaître combien ces malheureux étaient corrompus, et de quel danger il était pour les familles d'y laisser des hommes aussi pervers, qui profitaient de l'accès qu'ils y avaient pour y introduire un genre de corruption jusqu'alors inconnu en France. Il y avait cependant quelques familles qui n'auraient pas eu le droit de se plaindre, car, par esprit de parti, elles avaient été au-devant du mal.

Néanmoins, sans faire aucun éclat, je réunis les lettres coupables que quelques-uns de ces hypocrites avaient écrites à des jeunes gens, et en fis donner connaissance aux parents ; cette précaution suffit pour les voir bientôt, à quelques-uns près, congédiés, et dès lors ils ne furent plus dangereux. Cette affaire de prêtres fit un grand bien à l'administration en général, parce que le mal que l'on connaît devient toujours moins dangereux que celui qu'on ne connaît pas. On trouva le moyen d'en arrêter les conséquences, et si depuis un an que cette intrigue criminelle était tramée on l'avait interrompue, elle n'eût pas fait en

(1) M. Franchet, ex-directeur de la police, fut arrêté comme ayant été un de ces messagers. Il était à cette époque employé dans un bureau d'administration à Lyon, et augmentait ses émoluments du produit de ses voyages. *(Note de l'édition originale.)*

France autant de progrès, qui, dans nos revers, sont devenus un mal capital.

On a donné une couleur d'oppression à la répression de cette intrigue ; je demande ce que l'on ferait en Angleterre à un évêque catholique romain qui, en vertu de pouvoirs secrets du Pape, abuserait de son ministère pour entretenir dans le royaume des intrigues tendant à bouleverser l'Etat.

L'empereur a toujours été trop bon, même envers ses ennemis personnels : je vais en citer un exemple dont j'ai été témoin, et qui est arrivé précisément à la suite de cette affaire de prêtres.

Je fus informé, dans le courant de l'hiver, qu'une famille de qualité de Dresde était fort inquiète des résolutions d'un jeune homme de vingt ans qui lui appartenait, lequel était parti tout d'un coup de l'université de Hall ou de Leipzig, où il faisait ses études, et avait pris un passe-port pour Francfort-sur-le-Mein, d'où probablement il pousserait jusqu'en France. Je fus informé aussi que ce jeune homme avait un cerveau faible, et qu'il avait quitté la religion luthérienne pour embrasser le catholicisme.

Le temps était court, et les renseignements bien vagues : je n'eusse rien trouvé, si un de mes agents à Francfort ne m'avait écrit par le même courrier, pour me prévenir du passage par cette ville d'un jeune Saxon qui s'appelait Von der Sahla, et qui se rendait à Paris. Il ajoutait qu'il avait pris à Francfort une lettre de crédit sur Paris.

Je voyais bien qu'il estropiait le nom du jeune homme ; néanmoins, d'après le calcul que je faisais, il devait être arrivé à Paris depuis deux jours, et je le fis chercher, tant par la préfecture que par le ministère de la police. J'en donnai l'ordre un dimanche à dix heures du matin, et je fis demander, dans les maisons de banque qui étaient connues pour avoir particulièrement des relations avec l'Allemagne, les noms des personnes à l'adresse desquelles étaient les crédits qu'elles avaient eu commission d'ouvrir depuis cinq ou six jours.

J'eus de suite une liste de noms, dans laquelle je

remarquai le nom allemand de Von der Sahla qui avait un crédit de Francfort de tel jour, et qui demeurait à tel hôtel, dans telle rue. On l'y trouva effectivement vers les cinq heures du soir ; il avait quatre paires de pistolets, un poignard, s'était confessé, et avait même communié. Lorsqu'il entra chez moi, j'étais plus disposé à lui parler de bals et de plaisirs, en voyant sa bonne mine et sa jeunesse, qu'à lui parler de choses plus sérieuses.

Je n'avais d'ailleurs aucune preuve ; je plaidai le faux pour savoir le vrai : je fis de la morale au jeune homme, je lui parlai de la honte irréparable d'une mauvaise action, qui déshonnorait plus particulièrement un homme de sa naissancee. Il devint rouge, fut embarrassé, et enfin, avec la candeur d'une âme qui n'était point encore souillée, il m'avoua quelle était son intention en venant à Paris ; qu'il avait résolu de tuer l'empereur pour attacher son nom au sien. Je lui demandai comment il ne s'était pas laissé arrêter par les difficultés qu'il devait prévoir, qu'il rencontrerait, qu'il en voyait l'exemple. Il me répliqua froidement qu'il savait bien qu'il devait mourir, soit qu'il manquât ou qu'il réussît ; qu'il s'était mis en règle pour répondre à Dieu, et que, s'il avait manqué son coup, un autre aurait suivi son exemple, et profité de l'expérience qu'il n'avait pas, pour éviter ce qui aurait pu l'empêcher de réussir.

Il ajoutait que Henri IV avait été manqué vingt-deux fois, et que la vingt-troisième avait réussi ; que l'empereur n'avait encore été manqué que trois ou quatre fois, mais que cela n'arrêterait pas un homme de courage, qui ne comptait sa vie pour quelque chose qu'autant qu'elle était utile, et qu'il trouverait la sienne sufisamment bien employée, puisqu'elle avancerait d'une chance les probabilités de succès pour ceux qui voudraient l'imiter. Il était difficile de porter plus loin que ne l'avait fait ce jeune homme le dévouement de sa personne pour l'exécution d'un crime.

Je fis à l'empereur un rapport écrit de tout ce qui avait précédé et suivi l'arrestation de ce jeune

Saxon, dont les projets ne pouvaient pas être mis en doute.

L'empereur écrivit en marge de mon rapport (c'est-à-dire par la main de son secrétaire) :

« Il ne faut point ébruiter cette affaire, afin de n'être point obligé de la finir avec éclat. L'âge du jeune homme est son excuse ; on n'est pas criminel d'aussi bonne heure, lorsqu'on n'est pas né dans le crime. Dans quelques années, il pensera autrement, et on serait aux regrets d'avoir immolé un étourdi et plongé une famille estimable dans un deuil qui aurait toujours quelque chose de déshonorant. Mettez-le à Vincennes, faites-lui donner les soins dont il paraît que sa tête a besoin, donnez-lui des livres, faites écrire à sa famille et laissez faire le temps ; parlez de cela à l'archichancelier, qui est un bon conseil. »

En conséquence de ces ordres, le jeune Von der Sahla fut mis à Vincennes, où il était encore lors de l'arrivée des alliés à Paris (1).

(1) Ernest Von der Sahla, âgé de dix-sept ans, était né à Dresde ; il était allié aux premières familles de Saxe et de Prusse. C'est le 8 février 1811 (selon Desmarets) ou le 16 (d'après Bourrienne) que Sahla arriva à Paris venant de Dresde ; il fut retenu au château de Vincennes pendant trois ans. « Là, dit Desmarets, il démontra une véritable force d'âme, qui pour être mêlée de bizarreries, n'en est pas moins estimable. Pas un moment d'humeur, ni d'impatience ; pas une plainte, pas une demande. Quoique si sévère pour lui-même dans cette solitude, dont il aggravait encore le mal, il fut toujours d'une douceur et d'une politesse remarquables dans les relations qu'on eut avec lui.

La Sahla recouvra sa liberté au mois d'avril 1814, grâce à l'entrée de ses compatriotes dans Paris, et il retourna en Saxe. Mais, dans les Cent Jours, il vint de nouveau en France. Le 5 juin, jour où Napoléon devait se rendre à la Chambre des Députés, La Sahla se trouvait au coin de la rue de Bourgogne, près du palais législatif, lorsque son pied glissa, et de ce mouvement, il tomba de sa poche un paquet d'argent fulminant qui produisit une violente détonation ; La Sahla fut assez grièvement atteint. Arrêté et interrogé, il se défendit

Ce que l'empereur était forcé de reconnaître dans la conduite des prêtres romains ne le disposait pas à se relâcher du projet qu'il avait de secouer le joug des Papes. C'est à cette occasion qu'il fit composer par M. Daunou un ouvrage qui a pour titre : *Recherches historiques sur les anticipations et la puissance temporelle des Papes*. Il disait en parlant d'eux : « Moi, j'aimerais mieux me faire luthérien demain, que de mettre la France de nouveau en feu, en y rétablissant le monstrueux pouvoir de ces hypocrites. »

L'empereur avait malheureusement trop de petites affaires, dont on avait pris l'habitude de l'entretenir. Son ministère travaillait moins qu'auparavant ; dans ces sortes de choses, on venait à lui pour des bagatelles ; on le dérangeait souvent d'occupations sérieuses pour lui parler de minuties dont on n'aurait dû lui parler qu'après qu'elles auraient été faites, en sorte que les grandes étaient privées du soin que leur importance réclamait, et que les petites devenaient importantes.

Si l'empereur n'avait pas été jeté dans des affaires qui l'absorbaient en entier, il aurait fini cette affaire des Papes, qui aurait été mise au nombre des travaux utiles qui ont signalé son gouvernement ; mais faute d'avoir été achevée, elle a été représentée comme une entreprise simplement tyranique, tandis que tous les Etats catholiques lui en eussent voué de la reconnaissance, si elle avait réussi. Combien il était encore à regretter qu'une suite continuelle de grandes guerres amenât toujours des embarras qui se succédaient et jetaient l'empereur hors des occupations auxquelles il avait si bien pris goût !

Depuis la paix de Lunéville jusqu'à la rupture du traité d'Amiens, il a été une époque où le budget des recettes de l'Etat dépassait celui des dépenses de

cette fois d'avoir voulu attenter à la vie de l'empereur. On le laissa en liberté, mais surveillé par la police. Vers la fin de juillet, La Sahla voulut se suicider en se précipitant dans la Seine ; un prompt secours lui fut porté et on le sauva, mais il mourut quelque temps après (D. L.).

plus de quarante à cinquante millions, et où l'empereur avait indépendamment, dans ses coffres, une économie provenant des contributions étrangères et de ses épargnes, qui ne s'élevait pas à moins de deux cent cinquante ou trois cents millions. Si l'on eût eu la paix avec cela, il avait de quoi rendre la France un muséum de tout ce que le génie, l'art et l'esprit humain sont susceptibles d'imaginer pour la gloire et le bien-être des hommes. On se perdrait en réflexions tristes, qui ne sont pas l'objet de cet ouvrage, si l'on ouvrait le chapitre de ce que l'on a fait et qu'on n'aurait pas dû faire, comme de ce que l'on n'a pas fait et que l'on aurait dû faire.

Pendant que la police expliquait à Paris cette mauvaise machination des prêtres, l'empereur faisait partir son second message près du Pape ; il n'eut pas plus de succès que le premier, et l'on peut avancer hardiment que, sous tous les rapports, le Pape était d'une porté d'esprit au-dessous de la situation dans laquelle les progrès de la raison avaient jeté les affaires de l'Eglise. Il ne voyait que sa situation personnelle ; il s'obstinait à ne pas la séparer de la question spirituelle. Les événements sont venus à son aide ; le conclave le canonisera peut-être, mais l'histoire le jugera.

CHAPITRE XX

Fâcheuse situation du commerce. — L'empereur vient à son secours. — Embarras de M. de Talleyrand. — Vente de son hôtel. — Comment il meuble celui qu'il habite aujourd'hui. — Dépôt du duc d'Otrante. — M. Laffitte. — Ses idées sur le système continental. — Czernitchef. — Ses tentatives de séduction. — Le maître de mathématiques. — Réflexions sur l'espionnage. — Article du *Journal de l'Empire*. — Vive réprimande. — Retraite du duc de Cadore. — M. de Bassano. — Réflexions sur les hommes nouveaux.

C'est au commencement de l'hiver de cette année que plusieurs maisons de banque et de commerce éprouvèrent des embarras qui n'étaient que la conséquence de ceux de leurs correspondants, dont les affaires avaient souffert par suite d'une résistance de leur part aux mesures dont on voulait frapper le commerce anglais. En Hollande, les maisons les plus considérables faisaient leur liquidation et renonçaient aux affaires ; en Belgique, on avait découvert une fraude importante qui avait pris le caractère d'un commerce permis : non seulement on l'avait arrêtée, mais on était revenu à l'examen des livres de toutes les maisons qui l'avaient faite, et on les avait frappées de tous les droits qu'elles avaient évité de payer. Quelques-unes en furent ruinées, parce qu'elles avaient vendu leurs marchandises en raison des facilités qu'elles avaient trouvées à les introduire, et cela ne porta aucune atteinte aux maisons anglaises, qui étaient déjà remboursées de ce qui leur était dû.

Toutes ces mesures avaient frappé d'épouvante : chacun resserrait ses affaires ; les capitalistes retiraient leurs fonds, et il y eut un moment où des maisons fort respectables eurent besoin d'argent, quoique

ayant leurs magasins pleins de marchandises qu'ils ne pouvaient pas écouler.

L'empereur se fit faire plusieurs rapports sur ces sortes d'affaires, et tous concluaient que la plupart des négociants qui étaient dans cette situation n'y étaient pas tous tombés par suite de la retraite des capitaux qui leur avaient été confiés, mais pour avoir donné à leurs opérations une extension disproportionnée à celle qu'elles pouvaient avoir, ce qui les avait obligés à augmenter leurs capitaux en créant un papier de circulation, lequel papier s'était trouvé sans hypothèque dans leur liquidation, et avait causé leurs embarras. Néanmoins il vint au secours des uns et des autres, et ouvrit ses coffres ; il leur avança jusqu'à six à sept millions de ses économies, pour préserver le commerce de Paris et celui de plusieurs autres villes d'une catastrophe.

C'est à cette occasion que je suis entré pour la première fois en rapport avec M. Laffitte, que je ne connaissais pas auparavant, et que depuis longtemps dirigeait la maison de banque de M. Perregaux, particulièrement depuis la maladie qui a conduit ce dernier au tombeau.

L'empereur avait souvent parlé devant moi de la crise du commerce ; cela avait même été la matière d'une discussion du Conseil, et il m'était facile de voir que l'empereur parlait d'après des rapports qu'on lui avait remis de divers endroits sans qu'aucun l'eût convaincu. Je m'aperçus qu'en soutenant une discussion avec mon collègue Mollien (ministre du trésor, qui siégeait à côté de moi), il me regardait comme pour m'exciter ; il savait cependant bien que j'étais étranger à ces matières, et j'eus un moment la peur qu'il ne cherchât à inculquer à Mollien que j'étais l'auteur de ces rapports. Aussi je plaçai dans la discussion une lourde bêtise qui réhabilita ma réputation. Néanmoins le regard de l'empereur voulait dire quelque chose, et comme je savais depuis longtemps qu'il aimait mieux qu'on le devinât que de le faire parler, je me mis à l'œuvre tout en sortant du Conseil.

J'étais resté en rapports d'amitié avec Bourrienne ; l'empereur le savait, et écoutait complaisamment tout ce que je lui en disais quand je rencontrais l'occasion de lui parler de lui, ce qui me donnait l'espoir de le lui faire remployer d'une manière quelconque. Bourrienne connaissait bien mieux que moi ce que signifiait un geste de l'empereur, et je crus un moment qu'il avait connaissance des rapports qui avaient occupé l'esprit de l'empereur. Après avoir causé avec Bourrienne, je me décidai à aller quérir des lumières près de M. Laffitte, qui avait déjà dans le commerce une puissance d'opinion d'autant plus forte qu'elle reposait sur une indépendance absolue de caractère personnel, laquelle lui avait mérité une considération qui a été accrue et consolidée depuis par les événements.

Une affaire d'arbitrage à laquelle je m'intéressais, et dans laquelle on désirait avoir l'opinion de M. Laffitte, vint fort à propos. Je le fis prier par Bourrienne de venir me voir. J'avais à l'entretenir de trois choses : d'abord de la crise du commerce, de ses causes et de ses conséquences ; ensuite du système continental et des licences. En écoutant parler M. Laffitte, je revenais petit à petit à ses opinions, et s'il me lit, il jugera si je les ai bien retenues.

J'eus avec lui plusieurs entretiens dans lesquels il me développa son opinion, que je mets ici sous les yeux du lecteur

« Une règle infaillible pour les gouvernements afin de bien juger de la marche des affaires et de l'état de l'opinion, me disait-il, c'est tout ce qui est en opposition avec les intérêts est nécessairement en opposition avec les affections. L'arbitraire de l'administration tue la confiance et le crédit ; le blocus ne produit aucun bien dans le présent, et son effet natureles est de détruire tous nos avantages commerciaux dans l'avenir. Le commerce est inoffensif de sa nature ; il est gouvernemental, puisqu'il a besoin de protection : s'il est dans l'opposition, c'est qu'il se trouve lèsé, ou qu'il manque de garanties. Ceux qui ne prospèrent qu'avec l'ordre et la tranquillité ne veulent pas de révolutions.

« Le blocus continental est, au premier abord, une

grande pensée. La théorie présente à l'esprit un résultat prompt et même admirable ; mais l'imagination ne suffit pas dans les matières positives : ce qu'il faut voir avant tout, c'est la possibilité de l'exécution. Quelques fabricants peuvent s'applaudir de l'essor que cette mesure a donné à leur industrie ; mais la masse des négociants ne peut que souffrir d'un commerce qui n'a lieu que par privilège, et les hommes d'Etat n'y voient qu'un abandon fait aux Anglais du commerce de l'univers.

« Il ne faut point s'abuser par de vaines paroles ; les flagorneries peuvent plaire à des princes vulgaires ; la vérité seule convient au génie de l'empereur. Ce qu'il faut lui dire donc, c'est que le blocus cerne le continent et non pas l'Angleterre ; c'est au continent seul à qui il est défendu de mettre un vaisseau en mer.

« La question ainsi posée, qu'en résultera-t-il ? L'Angleterre perdra la totalité des consommateurs du continent, et le monopole du reste du monde lui sera abandonné sans partage : le continent au contraire se suffira à lui-même, sans partage avec l'Angleterre, et tout échange d'ailleurs lui sera interdit avec le reste de l'univers. Or, le continent européen vaut-il, à lui seul, toutes les autres parties du monde ? C'est ce qu'il y aurait à examiner, si le blocus était possible ; mais les licences qu'on accorde prouvent qu'on a à s'occuper d'une autre solution.

« La France, pays manufacturier, gagnera par l'expulsion des Anglais des différents marchés de l'Europe ; c'est là pour elle la seule compensation de ce qu'elle perdra par la cessation de tous ses autres rapports avec l'Amérique, l'Afrique et l'Inde ; mais l'Espagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie, que gagneront-elles ? Pour elles, tout est perte sans qu'il en résulte le moindre avantage, et cet état forcé peut-il durer longtemps ?

« Les plaintes des sujets ne sont pas sans influence sur la conduite des gouvernements, quand elles sont aussi légitimes : on cède momentanément à la nécessité ; mais les intérêts réagissent, et bientôt ces intérêts parlent si haut, qu'il faut enfin les écouter.

« Sous ce rapport, Monseigneur, il n'y a pas une puissance qui, étant obtensiblement avec nous, ne soit en secret contre nous et de cœur avec l'Angleterre. Sans se parler, elles s'entendent entre elles, et à la première occasion elles ne manqueront pas d'éc'ater. La Russie surtout, la plus forte et la plus lésée, ne doit-elle pas le faire craindre par cela seul qu'elle ne peut pas tenir ce qu'elle a

promis ? Quant à moi, je n'en doute point ; rien ne peut remplacer pour elle les factoreries anglaises. Les pertes sont énormes, et là elles retombent sur les grands et non sur le peuple. Les grands disposent de la Cour et de l'armée, et un seul fait vous fera juger quelles doivent être leurs intentions. Avant le blocus, le *rouble* valait 3 francs maintenant il se maintient à peine à 20 sous.

« Cette considération du moment fait jeter un coup d'œil plus inquiet sur l'avenir. Le Nord jusqu'à présent fournissait les bois, les chanvres, tous les objets les plus essentiels à la marine ; déjà les Anglais sont conduits à les aller chercher en Amérique, et des habitudes ainsi prises, on ne les change pas.

« Le génie lui-même, Monseigneur, doit s'arrêter devant la force des choses : les *licences* déposent contre la vérité du système ; ce qui est violent ne dure pas. Ainsi déjà le *blocus* a été détruit par les *licences ;* les licences n'ont fait qu'établir le privilège dans le commerce, et ce privilège ne sert qu'à assurer le profit des Anglais. Maîtres de tous les marchés, eux seuls ont le droit d'acheter et de vendre ; ils repoussent nos produits en nous livrant les denrées de l'Inde et de l'Amérique : les sucres, par exemple, nous les payons six francs. et ils ne les achètent tout au plus que huit à neuf sous !

« Ce qu'il y a d'évident, vous le voyez, c'est le bénéfice énorme de l'Angleterre. Quelques negociants privilégiés retirent quelque profit par leur rôle intermédiaire ; mais ce profit, ils l'obtiennent sur le consommateur et non sur l'Angleterre, et, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le consommateur est Français.

« Ce système des licences ne peut tromper personne ; il porte atteinte à la respectabilité du commerce par les fraudes et les supercheries qui lui sont indispensables ; il mécontente les alliés et les nationaux en les obligeant à payer les denrées quatre à cinq fois leur valeur.

« Nos exportations ne diminuent pas, vous le savez le tribut énorme que l'on paie ainsi à l'Angleterre presque tous les objets qui les composent, ridiculement exagérés dans leurs prix, ne sont chargés sur nos bâtiments que pour être jetés à la mer. Mieux vaudrait encore les garder pour en vêtir les pauvres. Quoi qu'il en soit, pour en finir en deux mots, le blocus et les licences se réduisent à ceci : les Anglais vendent tout au continent et n'en achètent rien ; maîtres du prix d'achat ailleurs et de la vente chez nous, ils font sans concurrence

un double profit. La France fabrique au contraire en pure perte, puisque ses produits se trouvent condamnés à la destruction ; elle peut gagner quelque chose sur l'étranger par la revente des denrées ; mais ces étrangers sont nos alliés, et le blocus pèse ainsi doublement sur eux. Ils perdent sur leurs produits, qu'ils ne vendent à personne ; ils perdent sur les denrées coloniales, qu'ils ne peuvent acheter que de nous.

« Un pareil état de choses ne saurait durer : la Prusse, l'Autriche, la Russie voudront accorder à leur tour des licences ; les Anglais le savent, le cœur de nos alliés est pour eux, et ils ne reculeront pas ; l'humeur et les reproches ne tarderont pas d'éclater, le blocus ne sera plus rien, nos alliés se rapprocheront forcément de nos ennemis, et de nouvelles guerres mettront de nouveau peut-être notre avenir en question. Avec un ajournement aussi indéfini de la paix, il est bien difficile que le pays prospère et que la confiance s'établisse. La gloire ne suffit pas à une nation, celle de l'empereur est immortelle, mais il faudrait voir au bout le bien être et le repos.

« Pour les hommes d'Etat, le blocus est donc, comme je l'ai dit, un projet gigantesque, hardi, mais dont le succès est impossible. Les licences, dont l'idée première d'échanger les objets fabriqués dont nous regorgeons contre des matières premières dont nous manquons, étaient belles ; mais, par suite d'abus, elles sont devenues un honteux privilège ; il n'y a que ceux qui les obtiennent qui ont intérêt à y applaudir.

« Mais il ne faut pas s'y tromper : ce n'est pas ce mal pasager du blocus qui intimide et qui décourage. L'empereur a assez de génie et de savoir pour tout concilier. Le mal vient peut-être d'une prévention injuste qu'on lui a suggérée lors de ses premières campagnes. Jugeant le grand nombre par l'exception, peut-être confond-il le financier avec le traitant, le négociant avec certains fournisseurs. De là sans doute s'établit l'arbitraire de l'administration : le manque aux promesses est opposé, par une espèce de représailles, aux actes de la fraude, et la bonne foi, qui donne la vie à tout, n'existe nulle part.

Un fait humiliant et qui donne la clef de plusieurs autres, c'est l'état du crédit de la France et du crédit de l'Angleterre. La dette anglaise est de 18 à 19 milliards : la nôtre n'est que de 1.200 à 1.300 millions, et cependant les Anglais pourraient emprunter au besoin encore des sommes bien plus considérables que celles que nous

pourrions emprunter nous-mêmes, et surtout à un prix infiniment meilleur. Pourquoi cette différence ? pourquoi le crédit de l'Etat est-il plus bas en France que le crédit des premiers banquiers et des premiers négociants, tandis que la situation inverse est permanente en Angleterre ? Un mot suffit pour l'expliquer : pour refaire son crédit en Angleterre, il n'y a qu'à travailler avec le gouvernement ; pour perdre le sien en France, il n'y a qu'à ne pas s'en abstenir. L'Angleterre tout entière est, pour ainsi dire, une seule maison de commerce dont les ministres sont les gérants ; les lois sont le contrat que le pouvoir lui-même ne peut enfreindre ; ici le Conseil d'Etat usurpe la puissance des tribunaux, et j'oserais presque vous dire que rien d'utile ne se fait, parce qu'il n'y a rien qui soit véritablement garanti. »

Ici M. Laffitte s'étendit longuement sur la cause et les effets de la crise qu'il ne voyait ni dans les effets du blocus ni dans quelques folles opérations de jeu. Appuyant les raisonnements par les faits, il m'expliqua les mesures qu'il y avait à prendre pour que le gouvernement marchât dans sa force en mettant l'immensité de ses ressources à profit ; à mesure qu'il parlait, je me sentais entraîné par ses idées. Je ne chercherai pas à les rendre, parce que je les expliquerais mal peut-être, et qu'aujourd'hui il ne s'agit plus de leur application. Voulant m'en occuper cependant, et ne le pouvant pas au moment même, je me promis bien de le revoir plus tard, me bornant, d'après tout ce que j'avais appris, à disposer l'empereur de mon mieux à accorder les secours pressants qui étaient sollicités par plusieurs maisons.

Ces secours n'étaient regardés par M. Laffitte que comme des palliatifs, ne décidant rien sur le fond des choses. Il y applaudit néanmoins, et les avantages momentanés qu'il y voyait, et qu'il me développa, m'expliquèrent ce que voulaient dire une foule de rapports qui me parvenaient à la journée, et qui s'enveloppaient dans le mystère des insinuations.

Mieux instruit par ces entretiens de la situation du moment, je priai M. Laffitte de me mettre ses idées par écrit : il se rendit à mes désirs ; je présentai cette note à l'empereur. Ce même jour, un

de ses ministres lui faisait un rapport sur les mesures prohibitives ; l'empereur prit de l'humeur et dit en plein Conseil : « Avec toutes vos mesures, vous mettez le commerce de France en liquidation. »

L'empereur devint ensuite d'une facilité extrême pour accorder des secours aux maisons bien famées qui furent atteintes par la crise. Bientôt les demandes d'argent se multiplièrent au point de le rendre rêveur. Il jugea de la vérité des opinions de M. Laffitte lorsqu'on lui apprit que le fabricant M. Oberkampf (1) pouvait être menacé par les chances

(1) Le célèbre manufacturier Oberkampf naquit à Weissembach, dans le marquisat d'Anspach, en 1738. Son père, après avoir d'abord éprouvé quelques revers de fortune, s'était fixé à Arau, en Suisse, où on lui avait concédé le droit de bourgeoisie pour reconnaître ses services industriels ; il y avait établi des manufactures de toiles peintes, où pour la première fois il avait introduit l'impression des dessins par les planches et par les rouleaux. A 19 ans, Oberkampf vint à Paris pour propager l'industrie repoussée, méconnue des toiles peintes, que l'on considérait comme devant amener l'anéantissement de la culture du lin et du chanvre. A 21 ans, avec un modeste capital de 600 francs, Oberkampf, remplissant à la fois les fonctions de dessinateur, de graveur, d'imprimeur et de teinturier, commençait dans une chaumière de Jouy cette manufacture qui devait devenir une des plus importantes de France, et qui, grâce à l'édit qui autorisa en 1759 la fabrication des toiles peintes en France, appelait quelques années après 1.500 ouvriers dans une vallée assainie où l'abondance et le bien-être succédaient au marasme et à la solitude. Bientôt, grâce à Oberkampf, la France compta de nombreuses usines du même genre, occupant plus de 200.000 bras. Oberkampf, contre qui s'étaient dans le principe déchaînés de stupides animosités, de ridicules envieux, fut l'objet de la reconnaissance publique ; Louis XVI lui accorda des lettres de naturalisation et de noblesse ; le département de Paris lui vota, en 1790, une statue, que la modestie seule d'Oberkampf empêcha d'élever ; Napoléon voulut en faire un des représentants de l'industrie dans le Sénat, et sur son refus le décora de sa propre croix, en lui disant que personne n'était plus digne de la porter, et lui fit l'honneur de lui dire, à une seconde visite qu'il fit à Jouy : « Vous et moi, nous faisons une bonne guerre aux Anglais,

de la crise. L'estime particulière qu'il avait depuis longtemps pour ce respectable citoyen le portèrent à le faire appeler, afin de savoir de lui-même s'il était vrai qu'il fût en danger, et lui dit de prendre tout l'argent dont il aurait besoin pour soutenir ses ateliers ; mais M. Oberkampf ne fut point dans le cas d'y recourir

La première de Paris qui fut dans le cas d'y avoir recours fut la maison Tourton-Ravel (1). Il n'était assurément pas dans le droit de compter sur la bienveillance de la part de l'empereur, d'après sa conduite envers lui dans l'affaire du général Moreau ; néanmoins il n'attendit pas vingt-quatre heures le secours qu'il avait sollicité ; il fut obligé par le prêt d'une somme énorme, pour le remboursement de laquelle il prit des arrangements à sa convenance avec le ministre du trésor. C'est à moi que M. Tourton est venu confier son embarras en me remettant une lettre pour l'empereur, et si je le cite, c'est parce qu'il était encore débiteur d'une bonne partie de ce prêt, lorsqu'il s'est fait remarquer parmi ceux qui

vous par votre industrie et moi par mes armes. C'est encore vous qui faites la meilleure. »

Oberkampf fit faire à son art d'incessants progrès ; il sut par des agents qu'il envoyait partout, recueillir tous les procédés du monde pour la teinture des dessins ; le premier en France, arrachant aux Anglais le secret de leurs immenses métiers mécaniques, il établit à Essonne, une magnifique filature mécanique, qui recevait le coton en balles et ne le rendait qu'en toiles peintes. C'est là, à Essonne qu'il mourut, en 1815 (D. L.).

(1) M. Tourton a réclamé dans les journaux contre cette assertion. Si je m'étais mépris je serais prêt à lui faire justice ; mais comme c'est par moi que la demande du bienfait a passé, et qu'il m'a fallu même quelques soins pour la faire accueillir, je suis sûr de mon fait. Comme aussi je suis sûr qu'il était encore débiteur envers l'empereur lorsqu'il s'est armé contre lui. Quant à la manière dont il s'est acquitté depuis, sous le gouvernement provisoire de 1814, je m'en rapporte à l'opinion du lecteur. *(Note de l'édition originale.)*

(Voir la pièce justificative à la fin du IV^e^ volume.)

ont consommé sa perte à l'époque de la première occupation de Paris.

A la même époque, la maison Simon fit faillite ; elle demanda des secours, mais on ne lui en accorda pas, parce qu'elle ne présentait pas de garanties morales suffisantes. Le désastre de cette maison engloutit (d'après ce qui m'a été rapporté à cette époque) quatorze cent mille francs à M. de Talleyrand. Il avait déjà des affaires en mauvais état, et son revenu suffisait à peine pour payer l'intérêt dû à ses créanciers ; il se vit réduit au traitement qu'il recevait de l'empereur, et il eut encore le désagrément de se voir pressé par des créanciers qui, ayant eux-mêmes besoin de leur argent, le menaçaient de l'actionner. Je dus employer mon intervention pour le préserver d'un éclat qui aurait été jusque-là sans exemple pour un homme de son rang. Il fut obligé d'emprunter cent mille écus à une maison de banque qui elle-même manqua quelque temps après ; sa situation était réellement pénible : il vint m'en parler et me prier d'engeger l'empereur à lui acheter sa maison, qui était l'ancien hôtel de Valentinois, situé rue de Varennes.

L'empereur n'était pas content de lui, on avait prêté beaucoup de mauvais propos à M. de Talleyrand contre ce prince. Ils pouvaient être faux à la vérité ; mais s'il ne devait pas en porter la peine, il n'y avait pas non plus de motif pour venir à son secours.

Néanmoins l'empereur ne voulut pas qu'un homme qui l'avait servi fût dans une aussi affligeante position, et quoiqu'il n'eût que faire de l'hôtel de Valentinois, il l'envoya visiter et estimer par M. Fontaine, architecte des châteaux des Tuileries, du Louvre, de Saint-Cloud, etc. L'architecte de M. de Talleyrand opéra contradictoirement avec M. Fontaine, et sur leur rapport l'empereur acheta l'hôtel de Valentinois tout meublé, et le paya comptant deux millions cent mille francs.

M. de Talleyrand ne laissa cependant pas d'en emporter tous les meubles qu'il put placer dans le nouvel hôtel qu'il avait acheté au coin de la rue

Saint-Florentin ; il fit, dans cette occasion, une affaire doublement bonne, en ce que ce nouvel hôtel appartenait à l'ancien ambassadeur d'Espagne, avec lequel M. de Talleyrand avait une liquidation à faire ; il reçut l'hôtel en place d'une somme qu'il n'aurait peut-être pas eue avant qu'on eût pu le vendre.

Je cite cette anecdote, parce que l'on a accusé l'empereur de s'être emparé de l'hôtel de M. de Talleyrand après que celui-ci eut fini de l'arranger. Je demande à un homme raisonnable qui est-ce qui aurait pu payer deux millions cent mille francs une maison que M. de Talleyrand avait besoin de vendre, et si l'empereur, qui n'a su qu'en faire après l'avoir acquise, pouvait avoir un autre but que d'obliger M. de Talleyrand en l'en débarrassant.

A cette même époque, je fus témoin d'un autre fait d'obligeance de l'empereur envers un homme qui ne l'a sans doute pas su, parce qu'il m'a été défendu d'en parler. Je puis le faire aujourd'hui par plusieurs motifs. M. Fouché, en quittant le ministère de la police, avait des sommes considérables, et il rendait assez peu de justice à l'empereur pour craindre qu'on ne les lui saisît ; il avait eu plus de confiance dans la bonne foi d'un simple employé du ministère de la police, nommé Dupont ou Dumont, qui était sa créature. Au moment où il partait pour l'Italie, il remit à cet employé une somme très considérable, de laquelle il ne tira aucune pièce qui pût en laisser trace ; peu de temps après, cet employé mourut ; il laissait une veuve et deux enfants dans l'indigence. Cette femme, qui ignorait ce qui s'était passé entre M. Fouché et son mari, pouvait naturellement attendre qu'on lui représentât le reçu qu'elle devait supposer que son mari avait fait de ce dépôt. Si elle avait agi ainsi, il eût été impossible de lui faire rendre cette somme, qu'elle trouva à la mort de son mari, d'autant plus que les réclamants voulaient éviter l'éclat.

Des amis de M. Fouché me prévinrent de cet événement,. J'eus une occasion d'en parler le même soir à l'empereur, qui m'ordonna d'intervenir de tous mes moyens pour que M. Fouché ne perdît pas un sou ;

je n'eus aucune peine pour l'obtenir, car la veuve était une femme vertueuse qui avait rendu le dépôt à la première réclamation. Néanmoins madame Fouché, qui n'avait pas suivi son mari en Italie, et qui était une femme d'un esprit juste, avait trop bien senti le danger qu'il avait couru pour être insensible aux intentions que l'empereur avait manifestées dans cette circonstance ; elle vint me prier de solliciter pour elle une audience de l'empereur, qui lui fut accordée, et dans laquelle elle le remercia.

Depuis plus d'une année, on ne voyait revenir de Russie en France que le même officier russe, que l'on renvoyait à Paris aussitôt qu'il avait apporté une réponse de Paris à Saint-Pétersbourg. Les plaisants disaient qu'il n'y avait probablement que lui qui fût en état d'en trouver le chemin ; mais d'autres, avec plus de raison, observaient qu'il devait y avoir un motif particulier pour que ce fût toujours le même officier qui fît ce voyage. Effectivement, depuis le mois de mars 1808 jusqu'en février 1812, c'est-à-dire pendant quatre ans, il a fait le voyage de Russie à Paris dix ou douze fois, ce qui équivaut au tour du monde, qu'un vaisseau met trois ans à accomplir. Vers la fin de 1810, un simple hasard me fournit la preuve que les retours aussi précipités de cet officier avaient une bien autre importance que les compliments et les protestations dont les lettres qu'il portait pouvaient être pleines. Il occupait ses loisirs, entre l'arrivée et le départ, par des études qui en imposaient à tout ce qui aurait pu vouloir donner un autre but à ses missions ; mais en cherchant un maître de mathématiques, il rencontra dans celui dont il fit choix ce que l'on appelle à la police un *observateur*. Celui-ci accepta, se trouvant fort heureux d'une rencontre qui allait lui fournir de quoi moissonner.

Au bout de quelque temps, l'officier russe chercha à connaître les moyens d'informations de son répétiteur, et lui demanda s'il connaissait quelque commis aux bureaux de la guerre. Le maître de mathématiques répondit affirmativement, et la chose était vraie ; mais avant de se livrer davantage, l'officier

russe lui promit, lorsqu'il aurait la preuve qu'il accusait vrai, de lui indiquer les moyens de gagner de l'argent.

Le maître de mathématiques me transmit la proposition ; je lui dis d'accepter et de faire tout ce qu'on lui demanderait mais d'en rendre compte auparavant. Il alla en conséquence voir les connaissances qu'il avait aux bureaux de la guerre, et s'y procura quelques états particuliers ou imprimés qui prouvaient qu'en effet il avait des moyens de parvenir au ministère ; il m'apporta les pièces, j'y fis changer quelques chiffres, et les lui rendis pour les communiquer à l'officier russe. La confiance de celui-ci fut établie. Il donna à son mathématicien une série de demandes écrites de sa main, ayant toutes pour but d'explorer les bureaux de la guerre, tant du personnel que du matériel de toutes armes.

Il me l'apporta aussitôt ; il n'y avait plus alors moyen de douter du motif de la confiance qui était accordée à cet officier russe et du rôle qu'il devait jouer à Paris. J'en rendis compte à l'empereur, qui faisait difficulté de le croire, mais qui fut convaincu en voyant la série de demandes écrites de la main de cet officier russe. Il me recommanda de n'en pas parler, mais le lendemain ou jour suivant, il le fit repartir, en lui donnant une lettre pour l'empereur de Russie. L'empereur était loin de la pensée que le séjour près de lui d'un aide de camp de l'empereur Alexandre, et qui à ce titre avait des accès de faveur partout, était une double mission d'observateur.

Il lui avait fourni des moyens d'autant plus faciles pour la bien remplir, qu'il était admis partout, par suite des recommandations que l'empereur avait faites à toutes les maisons de la société pour qu'on lui fît beaucoup de politesses, en sorte que chacun s'empressait de répondre à une insinuation dans laquelle on entrevoyait un moyen de plaire au souverain, en faisant ce qui lui paraissait agréable.

Je me rappelle qu'au départ de cet officier, l'empereur recommanda que l'on écrivît à son ambassa-

deur pour qu'il mît des obstacles à son retour. Il paraît que cela n'avait pas été fait, comme on en jugera tout à l'heure.

C'était pendant le séjour d'automne à Fontainebleau que l'empereur prévint cet aide de camp de l'empereur de Russie qu'il allait le renvoyer à Saint-Pétersbourg, et qu'à cette occasion il lui donna une assez longue audience, dans laquelle cet officier dit fort judicieusement à l'empereur que la meilleure commission dont il pouvait être chargé pour son maître était l'assurance qu'il ne lèverait point de conscription cette année : c'est lui-même qui me l'a rapporté.

Il avait raison ; mais l'empereur était-il payé pour avoir confiance dans les assurances de paix qu'on ne cessait de lui donner, lorsque les coups de canon de Wagram résonnaient encore ? Ils avaient aussi été précédés des mêmes assurances, et on ne nous avait pas aidés. Le peu de grâce que l'on avait mis à accueillir la proposition d'une alliance de famille qui eût resserré celle des deux pays n'était pas fait pour entretenir l'harmonie qu'on était parvenu à rétablir entre eux ; il avait eu, au contraire, quelque chose de choquant, qui, même entre des particuliers, aurait blessé la dignité de celui qui aurait éprouvé un semblable refus. Ensuite, la presque totalité de l'armée qui avait fait la campagne de 1809 était passée en Espagne et en Hollande. Il ne restait dans les provinces du Hanovre, Fulde, Erfurt. etc., que les quatre divisions du corps du maréchal Davout.

La cavalerie était encore dans une situation beaucoup moins hostile, car, sauf les régiments de cuirassiers, tous les autres corps avaient été dédoublés pour aller compléter les cadres des régiments de cavalerie qui étaient en Espagne. Il résultait de tout cela que, si l'empereur avait encore été attaqué, on l'aurait trouvé dans la même position qu'en 1809 ; c'était ce que voulaient ses ennemis, mais il n'aurait pas été excusable, s'il s'était une seconde fois laissé surprendre par son trop de confiance, surtout ayant au midi une guerre qui, d'un moment à l'autre,

pouvait lui demander trente mille hommes de plus. D'ailleurs pourquoi se mettre à la merci de ses ennemis.

Il ne fallait pas chercher d'autres motifs aux armements qui se faisaient en France ; ce n'est pas un Etat qui a les ressources de population de la Russie, qui ne pouvait raisonnablement prendre ombrage d'une levée d'hommes comme celle qu'elle avait l air de craindre. Cette levée effectivement eut lieu ; elle devait aller en Espagne presque tout entière, cependant elle fut envoyée en Allemagne ; d'autres troupes d'Espagne prirent aussi ce chemin. Comment ce malheur est-il arrivé ? On se l'expliquera peut-être par la suite de ces mémoires.

L'aide de camp de l'empereur de Russie était à peine arrivé à Saint-Pétersbourg, qu'il fut renvoyé à Paris, comme s'il n'avait été en Russie que pour y changer de chevaux. Une telle opiniâtreté parut extraordinaire à tout le monde : on crut devoir observer les démarches de cet officier et mettre des entraves dans son chemin. Le bon sens seul disait qu'il n'était pas possible qu'il n'eût plusieurs rôles à jouer ; mais sa fortune voulut que, au lieu d'être contrarié, il fût servi par ceux qui auraient naturellement dû le circonvenir.

Il rentra à Paris au moment où on le croyait à peine arrivé en Russie ; il apportait une lettre d'Alexandre pour l'empereur. C'étaient encore de nouvelles protestations de sincérité, etc., etc., toutes sortes de phrases dont on nous payait depuis près de deux ans, et qui, dans cette occasion même, étaient portées et répétées par un messager qui avait dans sa poche une instruction d'espionnage le plus monstrueusement organisé que l'on eût encore vu. Il aurait couvert l'administration française de ridicule, si elle n'était pas parvenue à le démasquer. Il datait déjà de six ans et n'avait pas cessé sous l'administration de M. Fouché. A quels sentiments devait-on ajouter foi ? Etait-ce à ceux exprimés dans la lettre dont l'aide de camp était porteur, ou à ceux qui avaient dicté l'instruction qu'il avait reçue, et qu'il a si bien suivie ?

Il y a des personnes qui trouvent naturel que les puissances fassent servir leurs relations à des observations prises d'un peu haut ; pour celles qu'elles obtiennent par le moyen des envoyés diplomatiques, à la bonne heure ! Ces messieurs sont des personnages officiels qui peuvent tout se permettre, parce qu'ils ont toujours un moyen de faire disparaître ce caractère, lorsque les circonstances l'exigent. Mais l'aide de camp d'un souverain envoyé directement par ce souverain près d'un autre monarque, porteur d'une lettre autographe de son maître, est un personnage hors de l'étiquette, et qui doit d'autant moins se permettre des démarches équivoques, qu'on a pour lui toutes les déférences résultant de ce que l'on accorde d'estime particulière à la confiance dont il paraît jouir. On manquerait à son maître de ne pas en agir ainsi envers celui qui est plutôt son envoyé personnel que le chargé des affaires publiques. Il est donc déloyal d'abuser des égards qu'obtient le caractère que l'on a affiché, et que l'on compromet par le personnage que l'on joue.

Les souverains peuvent proposer de pareilles missions à qui bon leur semble, mais ils n'ont jamais défendu de les refuser, et il faut se sentir de la grâce d'Etat pour les accepter. L'empereur ne témoigna pas qu'il fût contrarié par le retour de cet aide de camp ; il le reçut avec bonté, il lui parla même de la série de demandes qu'il avait remise au maître de mathématiques ; il lui dit que ce rôle-là avait quelque chose de honteux, qui n'était pas fait pour lui, et l'engagea à y renoncer, sans quoi il ne pourrait pas le voir davantage.

L'aide de camp, feignant d'être touché de cet excès de bonté, promit tout, s'excusa sur la curiosité naturelle à laquelle il s'était laissé aller dans ses premiers voyages ; l'empereur le crut, et continua à l'accueillir dans son intérieur, comme il l'avait fait précédemment. L'aide de camp, qui avait pour lui l'expérience des premiers voyages, profita habilement des accès qu'il avait dans le monde pour s'y plaindre de la couleur que l'on voulait donner à ses fréquentes

missions à Paris. Il prétendit qu'il n'y avait que des méchants qui pussent ainsi chercher à lui nuire ; il ajouta même quelques réflexions qui ne lui étaient pas défavorables. Cela lui réussit, et il fit si bien, qu'il fut prôné, loué et défendu par le ministre qui aurait dû le tenir toujours au bout de son parquet, et qui, au lieu d'avoir les yeux sur la conduite de cet aide de camp, l'enveloppa d'une protection et d'une sécurité qui portèrent bientôt sa hardiesse au comble. Il est juste d'ajouter que cette protection pouvait être la conséquence de l'accueil que continuait à lui faire l'empereur.

Le hasard voulut que le jour même de l'arrivée de ce jeune officier à Paris, il parût dans les journaux un article un peu sanglant, qui portait directement sur lui, au sujet des missions qu'on lui voyait remplir. L'article n'avait été inséré qu'après avoir passé à la censure diplomatique : néanmoins on se plaignit à l'empereur de l'inconvenance de la publication, du mauvais effet qu'elle avait produit. Il eut la faiblesse de le croire, sévit contre les journalistes et ne m'épargna pas davantage. « Comment ! me dit-il, vous tolérez, vous faites faire des publications de cette espèce ! vous qui, lorsque vous étiez chez eux, m'avez dix fois écrit pour vous plaindre d'écrits qui n'avaient pas, à beaucoup près, l'amertume de celui que vous avez lancé. Vous savez combien ils sont faciles à blesser ; vous devez donc les ménager, vous le devez surtout, vous qui me parlez de paix toute la journée, ou bien auriez-vous changé ? voudriez-vous me faire faire la guerre ? mais vous savez que je ne la veux pas, que je n'ai rien de prêt pour la faire. Aidez-moi donc à l'éviter ; toute autre manière de faire ne me servirait pas. »

Je voyais d'où me venait ce flot de colère, j'osai en dire ma façon de penser à l'empereur ; mon observation ne servit qu'à m'attirer une réprimande encore plus vive : il semblait que c'était une inimitié personnelle, que je n'avais pas, qui la dictait. Je n'insistai pas. Avant cependant de lâcher prise, je crus de mon devoir d'appeler l'attention de l'empe-

reur sur la conduite de M. Czernitchef ; mais on lui avait déjà certifié que c'était l'homme le plus réservé, le plus sage, qu'il était embarrassé dans le monde du rôle qu'on avait voulu lui donner, que cela était cause qu'on ne le voyait plus guère. Je reçus l'ordre de le laisser aller, venir, voir, écouter ; il n'y manquait que celui de le faire informer moi-même. Je me le tins pour dit, ne fermai cependant qu'un œil, parce que j'étais assuré de mon fait, et de l'erreur dans laquelle on voulait envelopper l'empereur, qui ne tarderait pas à voir la méprise : c'est effectivement ce qui arriva quelques mois après.

J'avais été vivement réprimandé ; M. de Champagny fut traité d'une manière encore plus sévère, et perdit son portefeuille, qui passa dans les mains de M. de Bassano. C'était assurément un homme de bien, obligeant, laborieux, mais moins propre aux nouvelles fonctions dont il venait d'être revêtu qu'un homme qui serait venu la veille du bout du monde. L'empereur avait élevé des soldats de l'armée aux premières dignités militaires : on avait trouvé cela naturel ; dans une armée qui faisait des choses si extraordinaires, on pouvait croire que le mérite était dans tous ses rangs, et ne pas s'étonner de voir sortir des maréchaux de France des compagnies de grenadiers.

Dans les affaires civiles, il n'en était pas de même ; on était jugé par un plus grand nombre d'hommes éclairés, dont on avait été le collègue ou l'émule. Lorsque je fus élevé au ministère de la police, je fus moins scruté, parce que je sortais de l'armée, et que j'étais moins connu ; l'on avait dit tant de mal de moi, que, pour peu que la dixième partie eût été vraie, on ne devait pas tarder à s'en apercevoir, et on attendait ce moment-là pour se prononcer. Ce qui me fit tolérer, c'est que l'on me rendait la justice de me croire invariable dans mes devoirs comme dans mes affections, et que je n'appartenais à aucun des différents partis de la Révolution. On connaissait davantage M. de Bassano ; il entrait sur un théâtre qu'une suite d'événement avait rendu immense, et

le premier point de départ de sa fortune était encore là. On ne mesurait plus la distance qu'avaient parcourue les hommes de l'armée qui s'étaient élevés au milieu des dangers ; mais on comptait les pas de ceux qui voulaient prendre de l'avance sur leurs collègues par des services administratifs.

On mesura donc dans tous les sens le chemin qu'avait parcouru M. de Bassano, et quoiqu'il eût très fidèlement servi, qu'il l'eût fait avec un zèle remarquable, on n'en eut pas plus d'indulgence pour lui. C'est dès lors que je vis de tous côtés s'élever des observations que j'aurais voulu ne pas entendre ; à la vérité, c'étaient des calomnies, des méchancetés, mais elles emportaient la pièce.

Ce n'était pas cependant la faute des nouvelles familles si, au lieu d'être les héritiers de la gloire de leurs aïeux, elles étaient les souches de l'illustration de leur postérité. Il n'y a de différence entre les unes et les autres que le temps. Dans mille ans, l'histoire les confondra, si même elle ne distingue pas les plus récentes; mais toujours était-il que, dans le temps, on comparait les nouveaux et les anciens nobles aux vieilles médailles, qu'on met au-dessus de celles qui sortent de dessous le poinçon.

Ces petits inconvénients, qui n'étaient au fond que des misères, acquéraient une grande force lorsqu'on était parvenu à une position dans laquelle on a besoin de tous les genres de prestiges pour être en harmonie avec une classe de personnages qui tirent eux-mêmes leur force d'opinion de l'antiquité de leur illustration, et jamais il n'y eut un cas où l'on dût mieux appliquer le proverbe, que nul ne peut être prophète dans son pays.

M. le duc de Bassano était remarquable, à la secrétairerie d'Etat, par l'assiduité de son travail ; il avait accoutumé l'empereur à le surcharger d'occupations, jamais il n'en laissa en souffrance ; il distinguait ce qui était urgent, pressé, ou qui pouvait attendre ; le tout était fait avec ordre et à point nommé.

Il avait nécessairement acquis une grande con-

sidération par son dévouement à ses devoirs, et cette considération lui avait donné une très grande influence ; mais l'une et l'autre étaient tout intérieures, et ne lui avaient rien donné de ce qu'il fallait pour en exercer une au dehors qui exige de nombreux et anciens antécédents. Aussi ce ministère devint-il plutôt un bureau d'ordres pour les petites puissances, qu'il ne fut un moyen de conciliation entre les grandes. Les événements approchaient ; il aurait fallu plus que jamais à la tête des relations extérieures un esprit déjà accoutumé à les diriger, au lieu d'un homme qui avait à les étudier.

Depuis fort longtemps, et même sous le ministère de M. de Talleyrand, on était dans l'usage, aux relations extérieures, de soumettre à l'empereur la correspondance originale des agents de ce ministère. C'était lui-même qui faisait presque tout, jusqu'aux notes que les agents français devaient remettre aux Cours près desquelles ils étaient accrédités. Comme cela se savait, il en résultait que c'était l'équivalent d'ordres précis que ces envoyés recevaient et qu'ils transmettaient de même, en sorte qu'ils se trouvaient dispensés d'une responsabilité qu'ils auraient encourue, s'ils n'avaient reçu que des instructions ministérielles, dont le développement et le succès auraient été livrés à leur capacité ou à leur intelligence.

Cette manière de travailler eut encore un grave inconvénient : c'est que le ministère se réduisit à tenir en ordre des registres de correspondance, et n'apporta plus aucun secours à l'empereur ; il était devenu tellement officiel, que l'on mettait le nom du souverain à tout, même aux choses dont il ne pouvait avoir aucune connaissance ; aussi les envoyés des puissances les moins considérables furent-ils bientôt rebutés de communications dans lesquelles ils ne pouvaient pas même discuter. On prétendait que M. le duc de Cadore ne leur parlait pas assez, et ce fut bien pis, car à peine osèrent-ils parler. Ils le regrettèrent tous, mais ils regrettèrent particulièrement M. de Talleyrand, qui avait l'excellente habitude de répondre à tout ce qu'on lui mandait, et

qui n'entretenait l'empereur qu'officiellement, sans mêler son nom aux arguments dont ses lettres fourmillaient, et qui fournissaient aux agents secondaires les moyens d'arriver sans efforts à l'exécution des ordres qu'on leur adressait.

CHAPITRE XX

Réunion des hanséatiques. — Protestation de la Russie. — Mesures prohibitives de cette puissance. — M. de Czernitchef. — Notions qu'il transmet à son souverain. — Influence de cet événement. — Grossesse de l'impératrice. — Espérances de la nation. — Naissance du roi de Rome. — Ivresse générale. — Affaires du Pape. — L'empereur convoque les évêques. — Etat fâcheux de la prélature. — La malveillance tourne contre l'empereur une mesure qui devait remédier aux maux de l'Eglise. — Les meneurs sont dénoncés par leurs confrères. — Comment on s'assure de leurs dispositions. — Quatre d'entre eux sont envoyés à Vincennes. — Péchés érotiques de l'évêque de Tournai. — Dissolution du Concile. — Les évêques reconnaissent individuellement ce qu'ils ont refusé de sanctionner en corps.

Peu de temps après l'entrée de M. de Bassano (1) aux relations extérieures, la réunion des villes hanséatiques eut lieu, et avec elles celle du petit pays d'Oldenbourg. Cette réunion excita des clameurs générales. On ne voulut pas voir qu'elle était comman-

(1) Le duc de Bassano (Maret) fut nommé ministre des relations extérieures le 17 avril 1811. Dès le 9 décembre 1810, le duc de Cadore, M. de Champagny, alors ministre des relations extérieures avait rédigé un long rapport démontrant qu'en face des arrêts du Conseil britannique qui supprimait la navigation des neutres, il devenait nécessaire, pour assurer le commerce de la France avec le Nord par la navigation intérieure, de réunir à l'Empire, les villes hanséatiques ; et, afin d'ouvrir une voie facile et économique aux négociants français, on devait réparer le canal de Hambourg à Lubeck et en creuser un autre de l'Elbe au Weser et du Weser à l'Ems. Ce rapport concluait que « les pavillons de Hambourg, Brême et Lubeck, dénationalisés par la tyrannie maritime de la Grande-Bretagne, partageront ainsi désormais le sort du

dée par la force des choses ; que le système continental, pour lequel on avait déjà tant fait de sacrifices, devenait une mesure illusoire, si le commerce anglais pouvait verser ses produits dans ces contrées, et inonder l'Allemagne des tissus et denrées coloniales que repoussaient nos prohibitions. On aima mieux crier à l'ambition, à la manie d'étendre, d'agrandir un empire déjà trop vaste, comme si de telles réunions eussent pu être définitives, comme s'il n'eût pas sauté aux yeux qu'elles ne pouvaient être que des actes transitoires destinés à réduire l'industrie étrangère, à montrer à l'ennemi ce qu'il devait attendre, s'il ne renonçait aux injustes prétentions qu'il affichait, ou à mettre au plus de nouveaux objets négociables dans les mains de la France. Quant au pays d'Oldenbourg, la Russie, qui favorisait ouvertement le commerce anglais, venait de prohiber nos productions : elle était rentrée sous l'influence du Cabinet de Saint-James ; on connaissait désormais ses vues, ce n'était pas la peine de se plaindre des infractions faites au traité. L'empereur suivait le développement de ses nouveaux projets : il était informé des accroissements qu'elle avait donnés à ses

pavillon français et concourront avec lui au rétablissement de la liberté des mers... »

Un sénatus-consulte du 13 décembre 1810, dit organique, régularisa les dernières acquisitions territoriales faites par la France, et déclara que la Hollande, les villes hanséatiques, le Lunebourg, tous les pays situés entre la mer du Nord et une ligne tirée depuis le confluent de la Lappe, dans le Rhin, jusqu'à Halteren, de Halteren à l'Ems, au-dessus de Telget, de l'Ems au confluent de la Werra, dans le Weser, et de là, à Stolzenau sur l'Elbe, au-dessus du confluent de la Stekenitz, font partie intégrante de l'Empire français. Ces pays sont en même temps divisés en dix départements, ce qui portait le nombre des départements français à cent trente. Ainsi l'Empire proprement dit s'étendait dès ce moment depuis la Baltique jusqu'au Carigliano, et depuis l'Océan jusqu'à l'Adriatique. Il embrassait du 54e au 41e degré de latitude, et 24 degrés de longitude. Sa surface, de près de 36.000 lieues carrées, renfermait plus de 42 millions d'habitants (D. L.).

armées, pour le moins aussi bien qu'elle pouvait l'être de ce que nous faisions en France.

Il disait, à cette occasion : « Voyez ce que l'empereur Alexandre pouvait faire pour empêcher la guerre de 1809 ; aujourd'hui qu'il pense devoir craindre pour lui, il trouve bien des moyens. » Effectivement, sous prétexte des besoins qu'exigeait la guerre de Turquie dans laquelle il était engagé, et qu'il était impatient de terminer, au point qu'il était déjà en négociation pour la paix, il avait petit à petit doublé son armée. Toute l'Allemagne savait cela comme nous, et observait les deux Cabinets, parce que l'on voyait bien que les armements des Russes excédaient les besoins de la guerre de Turquie. Il y avait déjà de l'inquiétude de part et d'autre (1). L'empereur ne croyait pas que les Russes vinssent l'attaquer seuls ; mais il craignait encore une alliance semblable à celle de 1805, alliance qui aurait été plus dangereuse, en ce qu'il avait moins de moyens réunis, et qu'il aurait eu affaire avec plus d'ennemis, répandus sur un plus vaste théâtre ; aussi ne précipita-t-il rien : il travailla à se mettre en mesure avec d'autant plus d'activité, qu'il avait besoin d'entretenir la confiance de ses alliés. C'est cet état rembruni de l'horizon politique qui le porta à faire passer en Espagne les troupes des princes confédérés d'Allemagne pour en retirer autant de troupes françaises et polonaises, dans lesquelles il avait une grande confiance.

La réunion des villes hanséatiques et du pays d'Oldenbourg touchait trop d'intérêts en Europe pour qu'elle y restât indifférente ; on n'avait point encore

(1) Cette inquiétude m'a paru dater de l'époque du mariage ; j'ai su en effet qu'il avait été dit, parmi beaucoup d'autres absurdités, que, si l'empereur avait épousé une princesse russe au lieu d'une Autrichienne, l'empire d'Autriche aurait fini par être divisé, et qu'ayant épousé une princesse de cette Maison, ce serait vraisemblablement la Russie qui le serait. De pareils contes ont trouvé à s'accréditer, et la malveillance s'est attachée à en pénétrer ceux qui pouvaient être le plus intéressés à approfondir la vérité. *(Note de l'édition originale.)*

oublié celle de la Hollande, lorsqu'on apprit celle de Hambourg, Lubeck et Brême ; il n'y eut qu'un cri contre nous : ce n'était que lorsque les Anglais nous prenaient quelque chose que l'on ne criait pas. Cette conformité de sentiments réunis contre la France ne pouvait y rester ignorée, ni manquer d'y causer de vives inquiétudes. Tout cela sentait la guerre, et on en était horriblement fatigué.

Au milieu de cet état, on eut connaissance d'une protestation par laquelle les Russes déclaraient qu'ils n'avaient eu aucune part aux derniers accroissements de puissance de la France, et notamment à la réunion des villes hanséatiques et du duché d'Oldenbourg, contre laquelle ils protestaient, déclarant que l'empereur de Russie n'y resterait pas indifférent. Ce langage était clair, et signifiait, dans toutes les langues du monde, que l'on devait se préparer à la guerre, laquelle n'était plus qu'à la distance qu'il y a entre les coups d'épingle et les coups de canon, et lorsque l'aigreur s'en mêle, on la parcourt vite.

Déjà même, comme je l'ai dit, avait paru un ukase (concernant le commerce), qui défendait l'introduction en Russie de nos productions, tels que les vins de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux, les soieries, etc., etc., tandis que les produits anglais, qu'Alexandre s'était engagé à proscrire, avaient désormais plein accès dans ses ports.

Or, comme la Russie devait en faire autant vis-à-vis du commerce anglais, par suite de son alliance avec nous, il en résultait nécessairement qu'elle se privait de tout commerce, ce qu'il était absurde de penser. La puissance d'un empereur de Russie ne pourra jamais aller jusqu'à imposer cette privation à son pays : ce serait ne pas le connaître que de croire le contraire. Aussi ne tarda-t-on pas à voir un autre ukase qui favorisait le commerce anglais. L'empereur Alexandre était bien persuadé de cette nécessité, et il en était au point qu'il fallait qu'il fermât les yeux sur l'inobservation de l'article de son traité d'alliance avec nous, par lequel il avait consenti à la fermeture de ses ports aux Anglais, qu'il

laissa librement entrer et sortir de partout, ou bien qu'il se préparât personnellement aux plus grands malheurs.

Ainsi l ukase contre le commerce français n'était que le signal d un rapprochement certain entre l'Angleterre et lui, et par conséquent celui de la rupture de l'alliance entre nos deux pays. L'Angleterre avait bien jugé que son rapprochement de la Russie devait être la conséquence de l'alliance de la France et de l'Autriche.

Nous étions à la fin de février 1811 : tous les esprits apercevaient dans le lointain l'orage qui se formait, et chacun s'en attristait. Les affaires de commerce, qui étaient déjà réduites à peu de chose, devinrent tout à fait nulles.

La légation russe observait ce qui se passait dans toutes les directions ; en prenant un air pacifique, elle eut bientôt groupé autour d'elle tous ceux que la curiosité y attirait pour connaître le point où l'on en était, ainsi que ceux qui comptaient sur des revers, sans lesquels ils ne pouvaient pas espérer de voir leur état changer. L'aide de camp de l'empereur Alexandre, qui se trouvait à Paris, se mit en mouvement pour connaître les états de nos recrutements et de nos armements ; c'était un thermomètre d'après lequel on pouvait assigner l'époque d'un commencement d'opérations. Pour faire valoir son zèle et l'emploi de son temps, il supposa à l'empereur Napoléon le projet de diriger vers la Pologne tout ce qui était destiné pour l'Espagne, et donna à sa correspondance avec son maître cette couleur ; il s'en était laissé imposer par ceux qui débitaient les contes de partage de l'empire russe ; il devint à Paris un instrument dont la malveillance s'empara, et auquel elle fit parvenir des informations ridicules qu'il rendit cependant en Russie comme des faits positifs. Il était naturel qu'il en résultât de la part des Russes des armements proportionnés à ceux que l'empereur de Russie était informé que l'on faisait en France ; le contre-coup ne tardait pas à s'en faire sentir à Paris, où l'on apprenait par l'ambassadeur de France à Pé-

tersbourg ce surcroît d'armements de la part des Russes. La conséquence en était d'autres armements qui avaient les mêmes suites. C'est ainsi que la présomptueuse vanité d'un ou deux jeunes Russes, au dessous du rôle qu'ils prenaient, conduisit pas à pas deux colosses énormes à s'entrechoquer : si le résultat avait mal tourné pour leur pays, ils auraient été livrés à l'animadversion de leurs compatriotes ; les choses ayant été décidées contre nous, ils ont des droits à une reconnaissance de leur part, proportionnée aux chances dans lesquelles ils les avaient engagés.

Je reviendrai sur ce sujet, après avoir raconté plusieurs faits qui arrivèrent à la même époque. Nous étions dans le mois de mars 1811 : la grossesse de l'impératrice approchait de sa fin ; les esprits étaient livrés à toutes sortes de calculs sur les conséquences dont serait suivie la naissance d'une princesse ou d'un prince ; on désirait celle de ce dernier avec une ardeur qui en comprimait l'espérance : on espère ce que l'on désire, et on craint de ne pas l'obtenir.

La naissance d'un prince fixait toutes les incertitudes ; on ne voyait plus de guerre, parce que l'on n'y voyait plus de but. On n'entrevoyait plus de secousses révolutionnaires, parce que tous les intérêts restaient attachés à la même destinée, qui se trouvait assurée. On se livrait ainsi à toutes sortes de conjectures, lorsque, le 19 mars au soir, l'impératrice éprouva les premières douleurs de l'enfantement ; on en fut bientôt informé dans tout Paris, parce qu'en même temps que l'on envoyait chercher l'archichancelier et M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, desquels on avait besoin pour dresser l'acte de naissance de l'enfant, on faisait appeler les hommes de l'art, tels que le docteur Corvisart et le chirurgien Dubois, en sorte qu'en moins d'une heure, les salons du rez-de-chaussée des Tuileries furent remplis de plus de deux cents personnes, hommes et femmes.

Il n'y avait dans la chambre à coucher de l'impératrice que l'empereur, l'archichancelier, les médecins, la dame d'honneur, avec d'autres dames de

service. On passa toute la nuit dans l'attente ; madame la duchesse de Montebello et madame de Montesquiou sortaient de temps à autre pour venir apporter des nouvelles de l'état dans lequel se trouvait l'impératrice, qui souffrait au point de donner de l'inquiétude à son accoucheur. Celui-ci était arrivé le premier d'entre ses collègues ; il avait jugé presque aussitôt que le travail serait très laborieux, et était monté chez l'empereur pour l'en prévenir, le prier de descendre et d'envoyer au plus vite chercher M. Corvisart. L'empereur, qui ne se décontenançait jamais, répondit à M. Dubois : « Pourquoi voulez-vous que je descende? Y a-t-il du danger? » M. Dubois répondit que non, mais qu'il désirait qu'il y fût. L'empereur vit bien que M. Dubois n'avait pas son assurance accoutumée ; il prit le parti de descendre pour lui rendre la fermeté si nécessaire en pareil cas ; mais auparavant il lui demanda si l'accident qu'il prévoyait était un cas inconnu jusqu'à présent. M. Dubois lui ayant répondu qu'il en avait vu mille de semblables : « Eh bien ! répondit l'empereur, comment avez-vous fait? je n'y étais pas ; faites dans celui-ci comme dans les autres ; prenez votre courage à deux mains ; et supposez que vous n'accouchez pas l'impératrice, mais une bourgeoise de la rue Saint-Denis. »

Alors M. Dubois regardant un moment l'empereur, lui dit : « Ah bien ! puisque Votre Majesté le permet, je vais le faire. » Il descendit devant l'empereur, et, ayant ôté son habit, il travailla avec une assurance dont la plus grande habileté a toujours besoin ; il n'y a nul doute que ce ne soit à celle de M. Dubois que le fils de l'empereur doit la conservation de la vie. L'impératrice fut dans un état voisin de l'anéantissement, et ne put être délivrée qu'à huit heures du matin, c'est-à-dire qu'elle eut douze heures de souffrances inouïes.

La naissance du roi de Rome fut annoncée de suite au salon, et dans un instant les deux cents personnes qui y étaient coururent répandre le nouvelle partout. Depuis plusieurs jours, on avait publié que

la naissance d'une princesse serait annoncée par vingt-un coups de canon, et celle d'un prince par cent. Dès la veille au soir, les pièces d'artillerie des Invalides étaient chargées, et les canonniers à leurs postes. Lorsqu'on leur envoya l'ordre de tirer, ils le firent d'abord lentement pour les vingt-un coups, et mettant un très court intervalle pour inquiéter, ils recommencèrent tout à coup un feu roulant de quatre-vingts coups de canon, que l'impatience publique accueillit par des millions de cris de *vive l'empereur !* Paris n'a jamais, dans ses grandes fêtes, offert un tableau d'allégresse plus générale : bien que ce fût un jour ouvrable, ce ne fut que fête partout ; un ballon s'éleva tout à coup, portant dans les nues une nacelle dans laquelle était la célèbre aéronaute madame Blanchard avec des milliers d'annonces de cette heureuse nouvelle, et, en suivant la direction du vent, elle les sema dans toute la campagne. Le télégraphe l'annonça de même, et des courriers furent expédiés dans les directions où il n'y avait point de ligne télégraphique.

La fortune, qui nous avait été si constamment fidèle, semblait nous combler en ce jour du 20 mars 1811, en nous donnant un héritier d'un pouvoir que tant d'efforts avaient élevé, et qui, faute de cet enfant, ne nous laissait apercevoir de tous côtés que des abîmes. On espérait de bonne foi une paix profonde ; on n'admettait plus parmi les idées raisonnables aucune guerre, ni occupations de cette espèce.

Les mois d'avril et de mai se passèrent en félicitations et en réceptions d'apparat. Jamais enfant n'est venu au monde sous des auspices aussi heureux, et qui promettaient autant le concours de toutes les volontés pour conserver intact un héritage qui semblait ne pouvoir être divisé que faute de sa naissance. Ceux qui depuis ont outragé son adolescence se montraient alors les plus ardents à offrir des vœux à son père, et lui renouvelaient des milliers de serments, dont pas un n'a été à l'épreuve du malheur (1).

(1) Les pages, envoyés aux corps municipaux, en reçurent de grandes marques de considérations ; le conseil municipal

Ce fut dans l'été de 1811 que l'empereur voulut en finir avec le Pape, près duquel le second message des évêques n'avait pas eu plus de succès que le premier. L'entêtement de ce chef de l'Eglise était

de Paris et celui de Turin votèrent des pensions aux porteurs de l'heureuse nouvelle.

La bonne Impératrice Joséphine ne fut pas oubliée. Napoléon lui envoya un page à Navarre.

« Mon amie, j'ai reçu ta lettre ; je te remercie. Mon fils est gros et très bien portant. J'espère qu'il viendra à bien. Il a ma poitrine, ma bouche et mes yeux. J'espère qu'il remplira sa destinée.

« Je suis très content d'Eugène ; il ne m'a jamais donné aucun chagrin.

« Napoléon. »

Le 21 mars, Napoléon, sur son trône, reçut les grands corps de l'Etat, les autorités de Paris et le corps diplomatique.

En rappelant ces concerts de louanges, ces félicitations empressées et ces joies officielles, on se sent pris de compassion pour le grand homme qui, dans ses illusions de père et de monarque, annonce à tous les félicités de l'avenir. Au Sénat, il dit : « Les grandes destinées de mon fils s'accompliront ; au Conseil d'Etat : « Mon fils vivra pour faire le bonheur et la gloire de la France. Vos enfants se dévoueront pour son bonheur et sa gloire ; » au Corps législatif : « Mon fils répondra à l'attente de la France ; il aura pour vos enfants les sentiments que je vous porte. » Mais ensuite, par un singulier pressentiment que rien n'explique en cette occasion, il ajoute, en parlant au même corps : « Les Français n'oublieront jamais que leur bonheur et leur gloire sont attachés à la prospérité de ce trône que j'ai élevé, consolidé et agrandi avec eux et pour eux ; je désire que ceci soit entendu de tous les Français. » Etranges paroles quand la fortune lui assurait les hommages de tous ! Bien vaines, lorsque le malheur viendra mettre les fidélités à l'épreuve !

En sortant de cette audience solennelle, on se rendit chez le Roi de Rome qui était couché dans le magnifique berceau en vermeil, que le 5 mars précédent, le comte Frochot, préfet de la Seine, accompagné du corps municipal, avait présenté à l'Empereur au nom de la ville de Paris.

Prud'hon, peintre de l'Impératrice, en avait composé le dessin et il avait été exécuté par Thomire et Odiot, modelé par Rognet, sculpteur.

si extraordinaire, qu'on renonça à toute espèce de négociations avec lui ; on songea à faire, par le moyen des évêques réunis, ce que l'on ne pouvait obtenir de leur chef. L'empereur fit consulter tous les théolo-

Les ornements de ce berceau sont en nacre burgaudine et vermeil ressortant sur un fond de velours nacarat, il est supporté par quatre cornes d'abondance près desquelles sont placés les Génies de la Force et de la Justice ; il est formé de balustres de nacre et parsemé d'abeilles d'or. Un bouclier, portant le chiffre de l'empereur et entouré d'un triple rang de palmes de lierre et de laurier, en forme la tête. La Gloire planant sur le Monde, soutient la couronne triomphale et celle de l'immortalité, au milieu de laquelle brille l'astre de Napoléon. Un jeune aiglon, placé au pied du berceau, fixe déjà son œil sur l'astre du héros ; il entr'ouvre ses ailes et semble essayer de s'élever jusqu'à lui. Un rideau de dentelles semé d'étoiles et terminé par une riche broderie d'or, retombe sur les bords du berceau.

Le grand chancelier de la Légion d'honneur et le grand chancelier de la Couronne de Fer, déposèrent sur le berceau les grands cordons de ces Ordres. Le prince de Schwartzenberg, ambassadeur d'Autriche, présenta, quelques jours après, la grande décoration de l'Ordre de Saint-Etienne.

La peinture, la sculture, la plastique, la gravure et la numismatique, multiplièrent les portraits et les représentations du jeune roi. Gérard, fit de lui un charmant portrait à mi-corps, entourés des attributs de l'enfance. Prud'hon, peignit l'enfant impérial endormi dans un bosquet au milieu d'un groupe de fleurs, parmi lesquelles s'élevait « l'Impériale », mollement inclinée sur son front. L'harmonie de la composition, la délicatesse des formes, le gracieux abandon de la pose, et la vérité du sommeil en firent un délicieux tableau.

Mais à cette époque, la manie versiculaire était si grande, que chaque canton eut son poète : il n'est si petite commune qui n'adressât au Roi de Rome des hymnes, des cantates, des allégories, des églogues, des scènes champêtres, etc.! Jamais plus d'encens ne fut brûlé dans la cassolette impériale, c'était comme un nuage, une fumée qui obscurcissait l'horizon, et l'on ne se borna pas à laisser mourir ses poésies éparses dans le *Journal des Débats* (alors *Journal de l'Empire*) et dans les autres feuilles de Paris et des départements. MM. Eckart et Lucet, proposèrent cinquante prix accordés aux meilleures pièces françaises, allemandes, portugaises, italiennes, espagnoles, latines et grecques. Plus de trois cents pièces de vers

giens fameux, et entretint les évêques les plus estimés de la position dans laquelle une question toute temporelle pouvait jeter les affaires spirituelles ; il demanda aux uns et aux autres quels étaient les moyens à employer pour arrêter un schisme qui ne se faisait que trop sentir. Le clergé de France était bon assez généralement, ainsi que celui d'Italie ; ce dernier a même toujours eu un peu d'animosité contre la Cour de Rome. La commission des ecclésiastiques auxquels l'empereur avait soumis la question, lui conseilla d'assembler le Concile national composé des évêques de l'un et l'autre pays, et, après lui avoir donné communication de l'état des choses et de leurs antécédents, de lui faire connaître les refus réitérés du Saint Père d'optempérer à des questions de discipline ecclésiastique, de lui exposer ensuite les conséquences qui étaient déjà résultées d'un refus qui portait sur des choses tout à fait étrangères aux discussions temporelles survenues entre l'empereur et lui. La commission lui conseilla enfin de faire connaître au Concile qu'on ne l'avait réuni que pour lui demander d'apporter des remèdes aux effets fâcheux qui résulteraient de cette opiniâtreté du Pape à vouloir confondre ce qui lui était particulier,

furent imprimées, signées et publiées dans deux gros volumes in-8° de plus de quatre cents pages, sous ce titre : *Hommages poétiques à Leurs Majesté Impériales et Royales* sur la naissance de sa Majesté le Roi de Rome ,recueillis et publiés par J.-J. Lucet et Eckard ,2 vol. in-8°. Paris, imprimerie de Prudhomme fils, 1811. — A chaque volume, un frontispice dessiné et gravé par Blanchard fils. Celui du premier volume représente l'empereur sur un char triomphal, avec ces vers au bas :

Règne, Napoléon, objet de tous nos vœux,
Règne longtemps sur nous, règne toujours heureux !

Au fronton du second volume, on voit le Roi de Rome couronné dans son berceau par la France et gardé par la Sagesse sous les traits de Minerve.

Le grand prix fut donné à Barjaud de Montluçon ; le second à Casimir Delavigne, et le premier accessit à Léonard Guibert, âgé de 15 ans.

comme souverain de Rome, avec ce que l'on avait le droit d'attendre du chef spirituel de l'Eglise, en observant que cette même Eglise était toujours, qu'elle ne pouvait jamais manquer, et que, puisque son chef persistait à ne pas pourvoir à ses besoins, il était urgent de passer outre, en lui donnant connaissance des motifs qui avaient déterminé à se passer de lui (1).

Indépendamment de ce que cette proposition, qui était conforme à l'opinion des évêques éclairés de France, était raisonnable, elle était encore le seul remède à apporter au mal qu'on ne pouvait plus

(1) Depuis son enlèvement de Rome, Pie VII avait en quelque sorte abandonné la direction des affaires du catholicisme, du moins, ouvertement. Il avait refusé de donner l'investiture canonique à plusieurs évêques nommés par Napoléon, conformément au Concordat, de manière que les sièges restaient vacants, car les titulaires, par respect pour le Saint-Père, n'osaient ou ne voulaient en prendre possession. Tout cela portait plus ou moins de désordre dans l'Eglise et principalement parmi le bas clergé ; le fanatisme s'en mêlait ; quelques hommes, espérant venger le Vatican, avaient eu la funeste idée de profiter de ce différend pour envenimer les esprits et les pousser contre le gouvernement.

Pour mettre un terme à cette déplorable scission, Napoléon s'était décidé, le 25 avril, à convoquer les grands prélats de France, d'Italie et d'Allemagne, et les avait invités à se constituer en Concile national, afin de chercher un nouveau mode de régulariser l'institution canonique, tout en se passant, s'il le fallait, de la sanction pontificale. Quatre-vingt-quinze prélats, dont six cardinaux, neuf archevêques et quatre-vingts évêques, répondirent à l'appel du souverain français et s'empressèrent de se rendre à Paris, on n'avait pas vu une réunion aussi nombreuse des Pères de l'Eglise depuis le fameux Concile de Trente. Après quelques jours de préparatifs, les membres du Concile ouvrirent leur séance, le 21 juin (1811), sous la présidence du cardinal Fesch, et les travaux commencèrent aussitôt.

Après des discussions presque factieuses dans lesquelles se manifestait une aversion secrète contre Napoléon, le Concile, dans sa dernière assemblée du 5 avril, finit par rendre un décret conforme à peu près à celui qu'on désirait de lui (D. L.).

vaincre ; cette situation n'était d'ailleurs pas sans exemple dans l'histoire, qui nous apprend que l'on eut recours à ce moyen. L'empereur se décida donc à assembler un Concile à Paris. Il fit expédier, par les deux ministères de France et d'Italie, des ordres de convocation à tous les évêques des deux pays, en leur indiquant le jour où ils devaient être rendus à Paris. Ils y vinrent tous, mais quelques-uns n'y apportèrent pas des dispositions conciliatoires. Cette réunion nous fournit l'occasion de reconnaître combien de sièges épiscopaux étaient occupés par des hommes médiocres, sans lumières et sans études : excepté quelques prélats qui restaient encore de l'ancien clergé de France, si distingué par ses connaissances, le reste n'était que de mauvais moines, parvenus à la prélature par des protections qui avaient suffi pour déterminer le choix du gouvernement lors de la restauration du culte, époque où l'on était bien éloigné de prévoir qu'un jour on serait dans le cas de leur faire jouer un aussi grand rôle.

Chaque homme en faveur faisait nommer son parent évêque plus facilement qu'autrefois il ne l'aurait fait nommer curé ; on ne demandait que des prêtres pacifiques. Pourvu qu'ils fussent de bonnes mœurs et de bons exemples, peu importait qu'ils fussent théologiens ou qu'ils ne sussent que lire leur bréviaire.

Cette imprévoyance sema l'ignorance partout, parce qu'un évêque atteint de ce mal ne souffrait pas dans son diocèse un prêtre qui eût fait un contraste avec la médiocrité de son supérieur ; aussi, lorsque fut arrivé le moment de tirer du fruit de ce que l'on avait ramené en France, malgré les opinions d'une masse considérable de personnes, on ne recueillit que ce que l'on avait semé.

Ce Concile, que l'on avait convoqué pour s'occuper de la question spirituelle qu le Pape ne voulait pas séparer de la temporelle, prit une direction tout opposée à celle qu'on voulait lui faire prendre. Il n'y eut que les évêques italiens qui comprirent bien la proposition et qui se montrèrent indépendants du

despotisme des Papes ; mais les évêques de France, qui comptaient parmi eux plusieurs hommes d'un vrai mérite, furent si mal dirigés, qu'on ne se servit d'aucun de ceux-ci, au lieu qu'on aurait dû leur partager la portion des ignorants pour les éclairer et les préserver du travers dans lequel ils tombèrent faute d'un guide pour les conduire. Qu'arriva-t-il de là ? La malveillance, qui est toujours au guet, eut bientôt aperçu ce que l'on ne faisait pas ; elle sonda les esprits et dirigea dans la route de l'opposition des évêques qui n'étaient venus à Paris que pour prêter assistance à l'empereur, et sortir d'une situation dont eux-mêmes ressentaient plus particulièrement les inconvénients. Depuis près de deux ans, ils ne cessaient d'accabler l'administration de plaintes sur l'état dans lequel ils voyaient tomber l'Eglise ; on les avait appelés pour y remédier, et, par une contradiction bizarre, ils achevèrent de la ruiner.

Les dévots et les dévotes se chargèrent de diriger les prélats ; ils ne s'adressèrent pas à ceux qui ne se conduisaient que par leurs lumières. mais ils se partagèrent les autres, dont on n'avait pris aucun soin. Hors le moment de la séance du Concile, on était assuré de les trouver chez eux, où allaient les voir les messagers de la malveillance, qui se donnaient pour des anges envoyés du ciel, afin de leur montrer le précipice dans lequel ils allaient se jeter, et leur rappeler que le vicaire de Jésus-Christ était captif, qu'ils devaient s'en occuper et rendre à l'Eglise en deuil son chef bien aimé. Si l'on avait eu la précaution de publier tous les antécédents de la négociation avec Savone, on se serait donné un grand auxiliaire ; mais faute de l'avoir fait, des sottises de cette espèce, débitées à des esprits qui manquaient de moyens pour en apercevoir le ridicule, formèrent une croûte sur laquelle aucun raisonnement ne put trouver de prise, et qui donna le change à l'opinion sur le but que l'on s'était proposé en convoquant le Concile. Cette assemblée aurait eu besoin d'avoir un président qui la dominât par un mérite transcendant. Elle fut abandonnée et livrée aux intrigues de ceux

qui voulaient lui faire manquer son ouvrage.

Au lieu de chercher à séparer la personne du Pape des affaires de l Eglise, dont elle devait s'occuper exclusivement, elle ne chercha au contraire qu'à confondre des choses aussi distinctes. Il n'y eut pas une discussion raisonnable dans cette réunion, qui comptait cependant plusieurs hommes d'instruction et d'esprit ; mais la médiocrité étant incomparablement plus nombreuse, ils durent s'abstenir de parler.

Les prélats italiens le pouvaient encore moins à cause de la différence de langage ; il résulta de cet état de choses qu'au lieu de s'être donné de la force contre l'opiniâtreté du Pape, ce fut le Pape qui se trouva en avoir acquis. Toutes ces tracasseries, suscitées par les superstitions dont on se plaignait dans toutes les parties de la France, étaient ainsi sur le point de se renouveler ; la discorde était près de recommencer dans les différentes classes de la société. L'empereur ne pouvait, sans un grand danger, ne pas y mettre ordre. C'est seulement alors qu'il m'ordonna de tourner les regards de mon administration vers le Concile, qu'il m'avait expressément recommandé de laisser à lui-même.

Ce n'est que de ce moment que je reconnus, parmi les évêques pris isolément, les meilleures intentions possibles pour le bien général ; ils manifestaient même pour le Pape une indifférence qu'on ne leur demandait pas. Je ne pouvais concevoir comment il se faisait que d'une si grande conformité de dispositions on ne pouvait pas faire sortir une résolution raisonnable. En en cherchant le motif, je le trouvai bientôt dans l'influence funeste qu'avaient prise sur tous leurs collègues trois ou quatre évêques, qui eux-mêmes étaient ou des artisans de discordes, ou des esprits faibles qui s'étaient laissé séduire.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils furent tous unanimement signalés par leurs propres collègues comme les moteurs de l'opposition. Cette circonstance est trop récente pour s'étendre davantage sur cette matière, sans exposer ceux qui ont eu le courage de faire connaître leurs petites menées. On peut seulement

fixer d'une manière générale les opinions des autres membres de cette assemblée, sur ce qui a déterminé à en frapper quatre d'entre eux, sur les douze qui étaient vivement dénoncés.

Il leur suffira de savoir que, depuis leur départ de leurs diocèses jusqu'à leur départ de Paris, ils n'avaient pas écrit une seule ligne à leurs grands vicaires, qui n'eût été lue, quoique plusieurs eussent pris de fausses adresses pour plus de sûreté. Il y en avait qui paraissaient avoir adopté un langage convenu. C'était alors par ce que l'on voyait faire dans leur diocèse après la réception de leurs instructions, que l'on jugeait définitivement de la direction qu'ils cherchaient à y faire prendre. Or, comme les diocèses de Gand, Tournai, Troyes et Toulouse étaient ceux d'où revenaient les plus mauvais rapports, ce furent les titulaires de ces sièges qui furent frappés. L'empereur était d'autant plus indisposé, que trois d'entre eux étaient des aumôniers de sa chapelle, qui recevaient annuellement douze mille francs de traitement de sa cassette, indépendamment de leurs revenus épiscopaux, et que l'évêque de Gand avait fait toutes sortes de démarches pour obtenir dans le temps la permission de rentrer en France (il était émigré et évêque de Posen, en Pologne), et avait été un des premiers à solliciter l'honneur de servir personnellement l'empereur, qui ne lui refusait rien de ce qu'il lui demandait pour tous ses parents proches ou éloignés. Il le traitait avec cette bonté par égard pour la mémoire de son père, qui était le vieux maréchal de Broglie, mort dans l'émigration.

L'empereur savait bien que la religion défendait à un prêtre de transiger avec sa conscience : mais il savait aussi qu'elle n'a jamais ordonné de reconnaître des bienfaits par des ingratitudes. Ces messieurs pouvaient bien s'en tenir à leur opinion dans le Concile ; mais c'était devenir des agitateurs, que d'user de leur ministère pour propager des erreurs.

Je reçus ordre de les mettre à Vincennes, et cela fut fait le même jour. Quelques-uns avaient des papiers dont l'examen n'apprenait pas grand'chose re-

lativement aux affaires politiques, si ce n'est qu'ils avaient reçu, lu et fait connaître la bulle et l'instruction papale qui avaient été la cause de l'arrestation de M. d'Astros et des cardinaux ; cependant ces messieurs avaient, comme tous les évêques de France, prêté sur l'Evangile, à la messe du dimanche où ils avaient été présentés à l'empereur, à l'époque de leur intronisation, le serment d'usage.

Ce serment se prononçait à genoux, dans la chapelle impériale et dans la tribune de l'empereur, en présence de tous les assistants à la messe, et au moment de l'Evangile. L'évêque était en habit d'église ; on approchait un carreau près de l'empereur ; le prélat s'y mettait à genoux, et la main tendue sur l'évangile, il prononçait à haute et intelligible voix : « Je jure et promets sur le saint Evangile obéissance aux constitutions de l'empire et fidélité à l'empereur, de ne point permettre dans l'étendue de mon diocèse l'enseignement d'aucune doctrine contraire à la politique de l'Etat, de n'entretenir aucune intelligence, soit directe ou indirecte, avec les ennemis, soit au dedans ou au dehors ; et si quelque chose parvenait à ma connaissance concernant la tranquillité publique, je promets d'en faire part à l'autorité. »

Tel était le serment qu'avaient prêté tous les évêques. Malgré un engagement aussi positif, pas un ne fit parvenir la moindre chose sur les affaires dont M. d'Astros était le colporteur pour le diocèse de Paris, qui vraisemblablement n'était pas le seul où le Pape voulait établir sa puissance exclusive. Non seulement ils ne donnèrent aucune communication, et laissèrent à la police le soin de trouver où était le mal, mais encore ils cherchèrent à le propager, craignant de ne pas faire assez en restant neutres.

Il est affligeant d'être obligé de reconnaître si peu d'élévation d'âme dans des hommes qui devaient l'exemple d'un noble dévouement à la tranquillité de leurs diocésains. Ainsi se conduisaient des hommes qui, quelques années auparavant, étaient poursuivis, bannis, n'osaient pas même porter leurs habits d'ec-

clésiastiques ; telle était la manière dont ils reconnaissaient la protection d'un souverain qui avait été obligé de faire usage de la force et de son ascendant pour les réconcilier avec la nation. Il leur avait ouvert les portes de leur patrie ; il avait rétabli la célébration du culte, les avait recommandés à la considération publique ; enfin après leur avoir rendu leur autorité spirituelle, il avait ajouté les dépenses de leur temporel aux charges de la nation, qui ne dissimulait pas l'inquiétude que cette bienveillance lui causait. Mais le clergé oublie vite ; aucun des évêques ne se rappelait plus à qui il devait l'autorité dont il faisait un si triste usage, vérifiant ainsi les prévisions de la multitude. « L'empereur, disait-elle, lorsque ce prince les accablait de ses bienfaits, verra ce que c'est que ces gens-là ; il les mesure à la grandeur de son âme ; il y sera trompé. »

Il fit demander leur démission à ces quatre évêques, et nomma à leurs diocèses des prêtres d'un meilleur esprit, qui trouvèrent mille difficultés en y arrivant, par suite des instructions que les premiers y avaient laissées. Si la perte de ces évêques eut des inconvénients politiques, je dois avouer du moins que le siège de Tournai ne pouvait pas être occupé par quelqu'un de moins fait pour être revêtu de la prélature. Je suis encore à concevoir comment ce prêtre corrompu n'avait pas détruit des papiers comme ceux qui furent saisis chez lui ; il le devait même pour les personnes qu'il désignait et qui lui écrivaient. Ce n'est que par égard pour leurs familles et pour moi, que je ne les nomme pas, car des relations du genre de celles que cet évêque avait rétablies avec plusieurs personnes de qualité ne méritent aucun ménagement ; il n'était qu'un agent de corruption et de débauches, et les visites qu'il faisait dans l'étendue de son diocèse une série de saturnales.

Si, après la catastrophe de l'empereur, il s'est représenté comme une victime de la tyrannie, je suis bien aise de lui apprendre que le motif de son renvoi prenait sa source dans les preuves de démoralisation qui furent trouvées dans son secrétaire (dans le tiroir

même où étaient ses bulles), et entre autres quelques versets d'offices divins, mis en vers français à l'usage des grenadiers et des dragons de l'armée. (Quelques œuvres de Piron ne sont pas plus fortes.) En voyant cet homme dans le monde, on lui aurait confié sa fille unique, et jamais monstre ne fut plus digne d'une punition céleste.

Après l'arrestation de ces quatre évêques, l'empereur, voyant que la réunion du Concile, loin d'apporter un aplanissement aux difficultés qui existaient déjà, en préparait d'autres, résolut de le dissoudre, et de renvoyer les évêques chacun dans leur diocèse, déplorant toutefois qu'une assemblée composée de tous les princes de l'Église n'eût pas mieux compris qu'il ne l'avait convoquée que pour ses propres intérêts. Quelques-uns d'entre eux, avant de partir, déposèrent entre les mains du ministre des cultes une déclaration par laquelle ils reconnaissaient que les propositions qui leur avaient été faites ne contenaient rien qui fût contraire aux canons et qu'ils s'y soumettaient pour tout ce qui les concernait ; la même déclaration fut successivement faite par tous les autres, et elle doit se trouver encore dans les archives du ministère des cultes. Cette déclaration de chacun des membres du Concile pris isolément forme un acte bien plus fort que la détermination qu'ils auraient prise en assemblée générale, en ce qu'il n'est pas permis de douter que chacun d'eux n'ait réfléchi mûrement avant d'écrire et de signer son opinion.

Malgré cela, le Pape n'en devint pas plus flexible : il ne donna point de bulles aux évêques nouvellement nommés, et continua, autant que cela lui fut possible, d'agiter les esprits. On le laissa cependant à Savone, en prenant pour l'isoler, des mesures proportionnées aux dangers dont on avait été menacé par les troubles qui avaient failli être excités plutôt en son nom que par lui-même. Avec ces précautions, on était assuré qu'aucune intrigue religieuse ne pouvait plus partir que de l'intérieur ; il devenait dès lors plus facile de la comprimer.

A la suite de l'arrestation de l'évêque de Gand, il

y eut plusieurs mesures semblables prises contre des desservants de paroisses, tant dans ce diocèse que dans celui de Tournai, et par contre-coup dans celui de Malines. L'archevêque qui le dirigeait était bien éloigné d'envisager les choses de la même manière que les deux premiers ; mais leur voisinage avait tellement influé sur les curés et petits prêtres du diocèse de Malines, que la plupart étaient tout à la fois les ennemis de leur métropolitain et de l'empereur. Ils ne se servaient plus de leur ministère que pour alarmer les consciences et ébranler la fidélité des peuples des campagnes.

Mais toutes ces mesures furent prises administrativement et d'après les indications données par les autorités locales. L'archevêque de Malines m'a intercédé vingt fois en leur faveur, et ces insensés croyaient qu'il était l'auteur de leurs peines.

AFFAIRES DU CONCILE

DEMANDES

adressées à la première Commission avec ses réponses

PREMIERE SERIE

QUESTIONS QUI INTÉRESSENT TOUTE LA CHRÉTIENTÉ

Le gouvernement de l'Eglise est-il arbitraire? Le Pape peut-il, par des motifs d'affaires temporelles, refuser son intervention dans des affaires spirituelles? Il est hors de doute que, depuis un certain temps, la Cour de Rome est resserrée dans un petit nombre de familles: que les affaires de l'Eglise y sont examinées et traitées par un petit nombre de prélats et de théologiens pris dans de petites localités des environs, et qui ne sont pas à portée de bien voir les grands intérêts de l'Eglise universelle, ni d'en bien juger.

Dans cet état de choses, convient-il de réunir un Concile?

Ne faudrait-il pas que le Consistoire, ou le Conseil particulier du Pape, fût composé de prélats de toutes les nations, pour éclairer Sa Sainteté?

En supposant qu'il soit reconnu qu'il n'y a pas de nécessité de faire des changements dans l'organisation actuelle, l'empereur ne réunit-il pas sur sa tête les droits qui étaient sur celles des rois de France, des ducs de Brabant et autres souverains des Pays-Bas, des rois de Sardaigne, des ducs de Toscane, etc., soit pour la nomination des cardinaux, soit pour toute autre prérogative?

DEUXIEME SERIE

QUESTIONS PARTICULIÈRES A LA FRANCE

Sa Majesté l'empereur ou ses ministres ont-ils porté atteinte au Concordat ?

L'état du Clergé de France est-il en général amélioré ou empiré, depuis que le Concordat est en vigueur ?

Si le gouvernement français n'a pas violé le Concordat, le Pape peut-il arbitrairement refuser l'institution aux archevêques et évêques nommés, et perdre la religion en France, comme il l'a perdue en Allemagne, qui, depuis dix ans, est sans évêques ?

Le gouvernement français n'ayant pas violé le Concordat, si, de son côté, le Pape refuse de l'exécuter, l'intention de Sa Majesté est de regarder ce Concordat comme abrogé ; mais, dans ce cas, que convient-il de faire pour le bien de la religion ? Sa Majesté adresse cette demande à des prélats distingués par leur savoir dans les matières ecclésiastiques, comme par leur attachement à sa personne.

TROISIEME SERIE

QUESTIONS SUR LA POSITION ACTUELLE

La bulle d'excommunication ci-jointe a été affichée ; elle a été imprimée et répandue clandestinement dans toute l'Europe. Quel parti prendre pour que, dans des temps de trouble et de calamité, les Papes ne se portent pas à des excès de pouvoir aussi contraires à la charité chrétienne qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône ?

REPONSES

du Conseil ecclésiastique aux questions proposées par sa Majesté

PREMIERE SERIE

QUESTIONS QUI INTÉRESSENT TOUTE LA CHRÉTIENTÉ

PREMIÈRE QUESTION

« Le gouvernement de l'Eglise est-il arbitraire? »

RÉPONSE

Pour répondre à cette question, nous croyons devoir présenter ici le tableau du gouvernement de l'Eglise. L'Ecriture sainte, la tradition et l'histoire de l'Eglise seront les sources dans lesquelles nous puiserons tout ce que nous avons à dire sur cet objet important, et il en résultera clairement que ce gouvernement exclut toute idée d'arbitraire.

J. C., voulant former son Eglise, choisit parmi ses disciples douze apôtres, et parmi ceux-ci, il en choisit un à qui il donna le nom de Pierre, comme pour préparer, dit Bossuet, l'ouvrage qu'il méditait d'élever sur cette pierre, et lui donna, non seulement une primauté d'honneur, mais encore une primauté d'autorité et de juridiction dans toute l'Eglise. Cette prérogative accordée au chef des apôtres n'expira point avec lui ; elle doit durer autant que l'Eglise elle-même : elle passera pure et intacte à tous ses successeurs dans le siège où il s'est fixé.

Cependant les apôtres ne demeurèrent point étrangers aux pouvoirs que J. C. conféra à leur chef ; il

leur donna aussi immédiatement l'autorité de gouverner son Eglise, mais avec subordination à la chaire de Pierre, qui toujours doit en être le centre commun. De là ces expressions si familières dans les SS. PP. parlant de la chaire romaine, qu'ils appellent *la source de l'unité, l'Eglise-mère qui tient en sa main la conduite de toutes les autres Eglises, le chef de l'épiscopat d'où part le rayon du gouvernement.*

Mais, quelque éminent que soit au-dessus des autres le premier siège de la catholicité, son autorité n'est point arbitraire ; elle est réglée, dans son exercice, par les canons, c'est-à-dire par les lois communes de toute l'Eglise.

« Vous avez la plénitude de la puissance, écrivait saint Bernard au Pape Eugène III ; mais vous ne devez en user que selon les lois communes, que le Saint Siège a faites siennes en les confirmant. Tel a été le sentiment de tous les Papes, dès l'origine du christianisme. »

« Qui doit observer plus exactement les décrets d'un Concile universel que l'évêque du premier siège ? » écrivait le Pape Gelaze aux évêques de Dardanie. « Nous sommes, disait le Pape saint Martin à Jean, évêque de Philadelphie, les défenseurs et les dépositaires et non les transgresseurs des Saints Canons. » « C'est en les observant et les faisant observer aux autres, ajoute Bossuet, que l'Eglise de Rome s'élève éminemment sur toutes les Eglises. »

Il convenait sans doute à la sagesse du divin législateur, en fondant la société spirituelle de l'Eglise, d'investir ceux qui la gouvernent de tout ce qui est nécessaire pour la maintenir et la perpétuer. Le pouvoir que J.C. a donné à saint Pierre principalement, et aux apôtres, a passé à leurs successeurs, et par une tradition continue, il durera jusqu'à la fin des siècles. C'est à eux qu'il appartient de statuer sur la doctrine, et de régler ce qui concerne le régime intérieur de l'Eglise ; mais en cela leur autorité est circonscrite dans des bornes qu'elle ne doit point franchir. En matière de foi, l'Ecriture sainte, la tra-

dition et les Conciles sont la règle dont ils ne peuvent s'écarter ; dans ce qui a rapport au régime intérieur, la discipline générale, approuvée et reçue dans l'Eglise, fait loi pour eux tant qu'elle n'est point abrogée.

Les décisions de l'Eglise les plus solennelles se font dans les Conciles œcuméniques, où sont convoqués tous les évêques de la catholicité, représentant l'Eglise universelle ; ils en ont l'infaillibilité, et, d'après les principes catholiques, leurs décrets sur la foi et les mœurs sont reçus comme dictés par le Sain-Esprit. J. C. lui-même a promis que l'*erreur ne prévaudrait jamais contre son Eglise*, Quant aux décisions des autres Conciles, en matière de doctrine et de discipline générale, elles ne font pas loi dans l'Eglise universelle, à moins qu'elle ne les ait adoptées.

Toutefois il est reçu que les usages dont sont en possession les Eglises particulières, et qui prennent leur source dans l'ancienne discipline, font loi pour ces Eglises ; ils forment, en quelque sorte, leur droit commun, et ils doivent être respectés sous le régime de l'Eglise, qui ne respire que charité et condescendance. Saint Grégoire, parlant de l'Eglise d'Afrique, dit que les usages qui ne nuisent point à la foi catholique doivent demeurer intacts. C'est là cette vraie liberté dont parle le Concile d'Ephèse, et qu'il défend expressément de troubler. « Nous faisons consister notre liberté, dit Bossuet, parlant de l'Eglise gallicane, à marcher, autant qu'il se peut, dans le *droit commun*, qui est le principe, ou plutôt le fondement de tout le bon ordre de l'Eglise, sous la puissance canonique des ordinaires, selon les Conciles généraux et les institutions des SS. PP. »

Telle est la nature et la forme du gouvernement de l'Eglise. J. C. lui-même en a posé les bases : il le destinait à être perpétué jusqu'à la fin du monde, à traverser les siècles au milieu des orages comme dans le calme, et dès lors il entrait dans son plan de lui donner une forme fixe et immuable, indépendante des temps et des circonstances, et par là d'é-

carter tout arbitraire, car ce qui est versatile au gré des passions et des intérêts ne peut être de durée.

Aussi voyons-nous l'Eglise, pendant les persécutions des trois premiers siècles, parfaitement établie, parfaitement gouvernée. Rien ne prouve mieux combien tout est prévu, tout est bien coordonné. Depuis ce temps-là, Dieu a disposé en sa faveur le cœur des empereurs et des rois : leur protection lui est utile, elle lui est précieuse pour donner une force plus pressante à ses canons, un soutien plus sensible à sa discipline ; son gouvernement s'exerce avec plus de tranquillité, mais il n'en reste pas moins toujours le même, c'est-à-dire toujours éloigné des voies arbitraires, comme il est toujours au-dessus des vicissitudes humaines.

SECONDE QUESTION

« Le Pape peut-il, par des motifs d'affaires temporelles, refuser son intervention dans les affaires spirituelles ? »

RÉPONSE

La primauté d'honneur et de juridiction dont le Pape jouit de droit divin est toute à l'avantage spirituel de l'Eglise. Loin de vouloir affaiblir une autorité si essentielle à la constitution de l'Eglise, nous croyons ici lui rendre hommage, en répondant à la question qui se présente, que si les affaires temporelles n'ont par elles-mêmes aucun rapport nécessaire avec le spirituel, si elles n'empêchent pas le chef de l'Eglise de remplir librement et avec indépendance les fonctions du ministère apostolique, nous pensons que le Pape ne peut pas, par le seul motif des affaires temporelles, refuser son intervention dans les affaires spirituelles. La distance qui les sépare est du temps à l'éternité.

TROISIÈME ET QUATRIÈME QUESTION

« Il est hors de doute que, depuis un certain temps,

la Cour de Rome est resserrée dans un petit nombre de familles ; que les affaires de l'Eglise y sont examinées par un petit nombre de prélats et théologiens pris dans de petites localités des environs, et qui ne sont pas à portée de bien voir les grands intérêts de l'Eglise universelle, ni d'en bien juger.

« Dans cet état de choses, convient-il réunir un Concile ? Ne faudrait-il pas que le Consistoire, ou Conseil particulier du Pape, fût composé de prélats de toutes les nations pour éclairer Sa Sainteté ?

RÉPONSE

« Le gouvernement de l'Eglise, dit Fleury, est fondé sur la charité et tempéré par l'humilité ; c'est pourquoi, dès les premiers temps, l'évêque ne faisait rien sans l'avis des prêtres de son Eglise. » Il convenait que le siège de saint Pierre fût le modèle des autres dans cette forme de gouvernement.

Aussi voyons-nous que le clergé de Rome a formé, dans tous les temps, le Conseil du Pape : là se discutaient non seulement les affaires particulières à cette Eglise, mais encore celles de toute la catholicité. Les lettres qu'écrivait le clergé de Rome, le siège vacant, à saint Cyprien et à son clergé, et celles de saint Cyprien au clergé de Rome, écrites dans la même circonstance, prouvent de quelle haute considération celui-ci jouissait dans l'Eglise. Ce Conseil n'a subi aucune modification essentielle, et l'Eglise romaine conserve encore aujourd'hui tous ses anciens usages, vénérables monuments de l'ancienne discipline

Il est connu aujourd'hui sous le nom de *Sacré Collège :* il a été spécialement l'objet des discussions du Concile de Bâle ; il fut décrété (§ 23) « que les cardinaux seraient pris de tous les États, avec ces clauses, entre autres, que le nombre n'en excéderait pas vingt-quatre, et qu'il n'y en aurait jamais plus d'un tiers du même royaume, ni plus du même diocèse. » Différents obstacles s'opposèrent à l'exécution de ce décret. La même question fut présentée depuis au Concile de Trente : les orateurs du roi de France

y renouvelèrent les propositions que le Concile de Bâle avait adoptées. Le Concile se borna à décider (§ 54) que *le Pape prendrait des cardinaux de de toutes les nations, autant que cela pourrait se faire commodément, et selon qu'il les en trouverait dignes.* Il ne crut pas pouvoir aller plus loin : la raison qu'en donna M. de Pibrac, ambassadeur du roi au Concile, dans sa lettre à Sa Majesté, est remarquable : « Les Pères du Concile, dit-il, ont pensé qu'on ne pouvait pas prescrire au Pape ce qu'il devait faire dans le choix des cardinaux. » *(Mémoire sur le Concile de Trente.)*

Cet exposé nous fournit les réponses que nous pensons devoir faire aux deux questions ci-dessus. Et d'abord, nous ne croyons pas que la réunion d'un Concile soit nécessaire, vu que le Concile de Trente, le dernier de nos Conciles généraux, s'est expressément occupé de l'objet en question. Au surplus, s'il s'agit ici d'un Concile général, il ne pourrait se tenir sans le chef de l'Eglise, autrement il ne représenterait pas l'Eglise universelle. Fleury le dit expressément : « L'autorité du Pape a toujours été nécessaire pour les Conciles généraux. » *(Quatrième Discours sur l'histoire ecclésiastique.)* S'il s'agit d'un Concile national, son autorité serait insuffisante pour régler un objet qui intéresse la catholicité entière.

Quant à la question, s'il ne faudrait pas que le Consistoire, ou Conseil particulier du Pape, fût composé de toutes les nations, nous croyons devoir ici nous borner à exprimer nos vœux pour l'exécution de la mesure, si modérée d'ailleurs, présentée à cet égard par le Concile de Trente, et dans laquelle se renferme la demande faite par Sa Majesté.

CINQUIÈME QUESTION

« En supposant qu'il soit reconnu qu'il n'y ait pas de nécessité de faire des changements dans l'organisation actuelle, l'empereur ne réunit-il pas sur sa tête les droits qui étaient sur celles des rois de France, des ducs de Brabant et autres souverains

des Pays-Bas, des rois de Sardaigne, des ducs de Toscane, etc., soit pour la nomination des cardinaux, soit pour toute autre prérogative ?

RÉPONSE

La prérogative dont jouissent les souverains catholiques de présenter des nominations de cardinaux, et les autres de ce genre, sont des témoignages de la reconnaissance de l'Eglise pour la protection qui lui est accordée par les souverains. Ces prérogatives ont été consacrées par le temps, et elles ont passé avec les autres titres aux princes qui se succédaient. D'après ces considérations, nous pensons que Sa Majesté est fondée à réclamer les prérogatives semblables qui se trouvaient attachées aux souverainetés des pays réunis, au moment où ils ont été incorporés à l'empire français.

DEUXIEME SERIE

QUESTIONS PARTICULIÈRES A LA FRANCE

PREMIÈRE QUESTION

« S. M. l'empereur ou ses ministres ont-ils porté atteinte au Concordat ? »

RÉPONSE

Le Concordat a toujours été observé par S. M. l'empereur et par ses ministres, et nous ne croyons pas que le Pape puisse se plaindre d'aucune contravention essentielle. Il est vrai que, pendant son séjour à Paris, le Pape remit à Sa Majesté des repré-

sentations sur un certain nombre des articles organiques ajoutés aux dispositions du Concordat, et qu'il jugeait contraires au libre et entier exercice de la religion catholique ; mais plusieurs des articles dont se plaignait S. S. ne sont que des applications ou des conséquences des maximes ou des usages reçus dans l'Eglise gallicane, dont ni l'empereur ni le clergé de France ne peuvent se départir.

Quelques autres, à la vérité, renferment des dispositions qui seraient très préjudiciables à l'Eglise, s'ils étaient exécutés à la rigueur. On a tout lieu de croire qu'ils ont été ajoutés au Concordat comme des réglements de circonstances, comme des ménagements jugés nécessaires pour aplanir la voie au rétablissement du culte catholique, et nous espérons de la justice et de la religion de S. M. qu'elle daignera les révoquer ou les modifier, de manière à dissiper les inquiétudes qu'ils ont fait naître.

C'est dans cette confiance que nous nous permettons de mettre sous les yeux de Sa Majesté les art. 1, 26 et 36 qui ont excité les plus fortes et les plus justes réclamations.

ARTICLE PREMIER. « Aucune bulle, bref, rescrit, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions de la Cour de Rome, même ne concernant que les particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés ni aucunement mis à exécution sans l'autorisation du gouvernement. »

On aurait désiré que l'exception pour les brefs de la pénitencerie eût été prononcée. Cette exception à la vérité, est de droit ; mais en vertu de cet art. I^er^, elle pourrait être contestée. Les Parlements ne manquaient jamais de faire cette exception formelle, lorsqu'ils avaient à statuer sur les actes émanés de la Cour de Rome.

ART. XXVI. « Les évêques ne pourront ordonner aucun ecclésiastique, s'il ne justifie d'une propriété produisant au moins un revenu annuel de 300 francs, et s'il n'a atteint l'âge de vingt-cinq ans, etc. »

Les deux dispositions que renferme cet article sont très préjudiciables à la religion dans les circonstances actuelles, et tendent à lui enlever la plus grande partie des ministres indispensablement nécessaires à son culte et aux besoins des peuples.

1° L'Eglise de France n'offrant plus aux familles les espérances de fortune et d'avancement que présentait l'ancien clergé, la plupart des jeunes gens qui se consacrent au saint ministère appartiennent à la classe malaisée. Parmi les pères de famille en état d'assurer à leurs enfants un revenu annuel de 300 francs, ce qui suppose une propriété foncière de 10.000 francs au moins, il en est peu qui veulussent leur permettre d'embrasser un état qui impose des sacrifices et des devoirs pénibles, sans les compenser par aucun avantage temporel. La ressource que fournissaient, avant la Révolution, une multitude de titres de bénéfices très modiques, admis par l'Eglise au défaut de titre patrimonial n'existe plus. Si jusqu'à présent Sa Majesté n'avait pas daigné déférer à nos demandes en faveur des jeunes clercs qui ne pouvaient constituer le titre prescrit par cet art. XXVI, la religion manquerait de ministres. Puisque cette loi exige des dispenses continuelles, ne conviendrait-il pas de la rapporter?

2° Il en résulte deux inconvénients très graves de la disposition qui ne permet pas aux évêques d'ordonner aucun ecclésiastique avant l'âge de vingt-cinq ans. Le premier, c'est qu'il augmente considérablement la durée et les frais de l'éducation ecclésiastique. Le cours d'études nécessaire pour se préparer à la réception des Ordres sacrés est, pour l'ordinaire, terminé avant cet âge, et l'intervalle qui s'écoule jusque-là expose les élèves, ou à perdre le goût et l'esprit de leur état, s'ils le passent dans le monde, ou à un surcroît de dépenses, s'ils le passent dans les séminaires. Le second inconvénient qui résulte de cet art. XXVI, c'est que les évêques, pressés par les besoins de leurs diocèses, se voient obligés de précipiter les ordinations sans pouvoir observer les intervalles ou interstices sagement prescrits par les

canons entre les ordres du sous-diaconat et de la prêtrise. S. M. remédierait à ce double inconvénient, si elle permettait aux évêques de conférer les Ordres à ceux qui ont atteint l'âge de vingt-deux ans, conformément à l'ancienne discipline. Il est de l'intérêt comme du devoir des évêques de n'admettre au sous-diaconat que ceux dont la vocation et la vertu leur paraissent éprouvées.

ART. XXXVI. « Les vicaires généraux des diocèses vacants continueront leurs fonctions, même après la mort de l'évêque, jusqu'à remplacement. »

Selon les principes du droit canonique les vicaires généraux tiennent leurs pouvoirs de l'évêque ; ils ne font avec lui qu'une seule et même personne : *una eademque persona*. Le droit de le représenter et les pouvoirs que ce droit établit expirent avec lui ; bien entendu pourtant que, si l'évêque meurt hors de sa ville ou de son diocèse, les vicaires généraux administrent validement et légitimement jusqu'au moment où la mort de l'évêque est connue du chapitre de l'église cathédrale. Dès ce moment, le chapitre se trouve, de plein droit, investi de la juridiction épiscopale, et c'est à lui seul qu'il appartient de nommer des vicaires généraux qui gouvernent pendant la vacance du siège. Ce principe est incontestable, et sans doute on n'a paru le méconnaître que parce qu'au moment où les lois organiques furent publiées, il n'y avait point encore de chapitres institués dans les églises cathédrales. Depuis leur institution, on leur a laissé le droit d'administrer les diocèses vacants par les vicaires généraux qu'ils avaient nommés, en sorte que, dans le fait, cet art. XXXVI est en contradiction, non seulement avec le droit canonique, mais encore avec ce qui s'observe aujourd'hui.

Ces observations, que nous soumettons à la sagesse de Sa Majesté, ne nous empêchent pas de reconnaître et de déclarer, en réponse à la première question de cette seconde série, qu'il n'a été porté aucune atteinte essentielle au Concordat, soit par S. M. l'empereur, soit par ses ministres.

DEUXIÈME QUESTION

« L'état du clergé de France est-il, en général, amélioré ou empiré depuis que le Concordat est en vigueur ? »

RÉPONSE

Quand Sa Majesté se serait bornée à l'exécution rigoureuse du Concordat, cette transaction mémorable, à laquelle nous devons la liberté et la publicité du culte *de la religion catholique, apostolique et romaine, qui est la religion de la grande majorité des citoyens français*, serait le plus grand bienfait que l'empereur eût pu accorder au clergé et aux peuples de son empire.

Mais Sa Majesté ne s'en est pas tenue aux obligations qu'elle s'était imposées par le Concordat. Chaque année de son règne a été marquée par des concessions importantes qui n'étaient point des conséquences nécessaires des engagements qu'elle avait pris avec le souverain pontife, et qui n'ont pu être suggérées à Sa Majesté que par son respect pour la religion catholique et son amour pour ses peuples.

Il serait trop long de rapporter toutes ces concessions ; nous ne citerons que les principales.

Dotation des vicaires généraux et des chapitres ; d'abord vingt-quatre mille, ensuite trente mille succursales pensionnées par l'Etat ; quatre cents bourses et huit cents demi-bourses fondées dans des divers diocèses en faveur des études ecclésiastiques ; édifices nationaux, ou sommes considérables accordées à un grand nombre d'évêques pour l'établissement de leur séminaire ; exemption provisoire de la conscription pour les étudiants présentés par l'évêque, comme appelés à la prêtrise ; permission accordée aux ministres de la religion de porter en public l'habit de leur état ; invitation aux conseils généraux des départements de suppléer au traitement des évêques, des vicaires généraux et des chapitres, et de pourvoir aux besoins du culte et de ses ministres ;

décrets tendant à restituer aux fabriques une partie des revenus qu'elles avaient perdus ; rétablissement des congrégations religieuses, vouées, par leur institut, à l'enseignement gratuit et au soulagement de la classe indigente ; décret qui donne à ces congrégations une auguste et puissante protectrice dans la personne de S. A. I. Madame Mère ; secours annuels qu'elles reçoivent du gouvernement, et espérance d'en recevoir de nouveaux ; une retraite honorable ouverte aux évêques par l'érection du chapitre de Saint-Denis, etc., etc. Tant de faveurs déjà reçues sont un gage de ce que nous pouvons attendre de l'attachement de Sa Majesté à la religion catholique, et prouve à toute l'Europe que, si, par le Concordat, elle s'est engagée à rétablir dans la France la liberté et la publicité du culte de nos pères, elle a saisi depuis divers moyens et occasions de l'affermir, de le perpétuer, et de lui rendre de son antique splendeur autant que le permettent les circonstances.

Nous nous refuserions à l'évidence des faits, si nous ne déclarions pas que l'état du clergé de France est singulièrement amélioré depuis que le Concordat est en vigueur ; mais, après avoir offert à Sa Majesté l'hommage de notre vive reconnaissance, ne nous serait-il pas permis de déposer au pied de son trône les vœux qui nous restent à former pour un plus libre exercice de notre ministère ? Si Sa Majesté daignait le permettre, nous lui adresserions nos humbles remontrances sur divers objets que nous croyons intéresser la religion et la morale, et par conséquent le bien général de la société.

TROISIÈME QUESTION

« Si le gouvernement français n'a point violé le Concordat, le Pape peut-il arbitrairement refuser l'institution aux archevêques et évêques nommés, et perdre la religion en France comme il l'a perdue en Allemagne, qui, depuis dix ans, est sans évêques ? »

RÉPONSE

Le Concordat est un contrat synallagmatique entre le chef de l'Etat et le chef de l'Eglise, par lequel chacun d'eux s'oblige envers l'autre. C'est aussi un traité public qui intéresse essentiellement la nation française et l'Eglise catholique. Par ce traité, chacune des augustes parties contractantes acquiert des droits et s'impose des obligations. Le Concordat assure à Sa Majesté le droit de nommer aux archevêchés et évêchés, qu'exerçaient, avant elle, les rois de France, en vertu du Concordat passé entre Léon X et François Ier. Il réserve au Pape le droit d'accorder l'institution canonique aux archevêques et évêques nommés par Sa Majesté suivant les formes établies, par rapport à la France, avant le changement de gouvernement *(article IV du Concordat)*.

Ainsi se concilient, se soutiennent et se forment mutuellement les droits du souverain qui ne peut être étranger aux choix des premiers pasteurs, à qui leur ministère donne une grande influence sur les peuples et les droits de l'Eglise, de qui seule émane toute juridiction dans l'ordre spirituel.

Mais ce droit de donner l'institution canonique, réservé au Pape par la discipline actuelle de l'Eglise, ne doit pas être exercé arbitrairement. Indépendamment de la maxime générale et constante parmi nous, que le chef de l'Eglise doit la gouverner selon les Canons, c'est une des clauses expresses du Concordat de 1516, que le Pape est tenu d'accorder les bulles d'institution aux sujets nommés par le souverain, ou d'alléguer les motifs canoniques de son refus. Supposer que le Pape pût refuser les bulles arbitrairement et sans cause, ce serait prétendre qu'il n'est pas lié par un traité qu'il a ratifié solennellement, et qu'il peut manquer à l'engagement sacré qu'il a pris envers l'empereur, envers la France, envers l'Eglise entière, à qui le Concordat assure la protection du souverain le plus puissant de l'univers.

Ces principes sont évidents : le Pape sans doute ne les méconnaît pas, et ne se croit pas autorisé à refuser les bulles d'institution arbitrairement et sans motifs. Sa Sainteté elle-même, dans une lettre adressée de Savone, le 28 août dernier à S. Em. le cardinal Caprara, expose les motifs de son refus.

Dans une circonstance où l'Eglise de France est en péril, des évêques consultés par l'empereur, qui en est le protecteur, s'écarteraient-ils du profond respect dont ils sont pénétrés pour la dignité suprême et pour la personne sacrée du chef de l'Eglise universelle, en discutant ces motifs, et en mettant sous les yeux de l'empereur des réflexions qu'ils oseraient proposer à Sa Sainteté elle-même, s'ils étaient admis à l'honneur de conférer avec elle ?

Les motifs allégués par le Saint-Père dans sa lettre citée se réduisent à trois chefs :

1° Le premier porte sur les innovations religieuses introduites en France depuis le Concordat, contre lesquelles, dit le Pape, nous avons si souvent et toujours inutilement réclamé.

Sa Sainteté n'entre dans aucuns détails sur les innovations dont elle se plaint. Pour nous, nous n'en connaissons aucune qui puisse être regardée comme une atteinte essentielle portée au Concordat. Peut-être Sa Sainteté se reporte-t-elle aux représentations qu'elle adressa à l'empereur au commencement de 1805. Nous nous en référons à ce que nous avons dit en discutant la première question de la seconde série. On y a vu que la plupart des griefs énoncés dans ces représentations n'ont pour objet que des points de discipline, à l'égard desquels l'Eglise gallicane conserve le droit de se gouverner par ses maximes et par ses usages, et qu'à l'égard des articles organiques moins favorables à la discipline ecclésiastique, l'empereur avait eu la condescendance de ne pas en presser l'exécution rigoureuse. Nous ajouterons que, depuis 1805, ces articles de discipline, que le Pape présente aujourd'hui comme des innovations importantes et dangereuses, ont été constamment en vigueur, sans que, jusqu'à ces derniers temps, il s'en

soit prévalu pour refuser des bulles aux évêques nommés par Sa Majesté.

2° Un second motif du refus des bulles allégué par le Pape, dans sa lettre au cardinal Caprara, est fondé sur des événements et des mesures politiques qui ne nous sont pas assez connus, et qu'il ne nous appartient pas de juger.

L'événement principal est le décret de 1809, portant réunion de l'Etat romain à l'empire français. Ce motif est-il canonique? est-il fondé sur les principes et sur l'esprit de la religion?

La religion nous apprend à ne pas confondre l'ordre spirituel et l'ordre temporel. La juridiction que le Pape exerce, de droit divin, dans toute l'Eglise est purement spirituelle. C'est la seule que le prince des apôtres ait reçue de J. C., la seule qu'il ait pu transmettre à ses successeurs. La souveraineté temporelle n'est, pour les Papes, qu'un accessoire étranger à leur ministère. La première a commencé avec l'Eglise, et durera autant que l'Eglise, c'est-à-dire, autant que le monde. L'autre est d'institution humaine; elle n'est point comprise dans les promesses que J. C. a faites à saint Pierre et à ses successeurs; elle peut leur être enlevée, comme elle leur a été donnée par les hommes et les événements. C'est dans la puissance spirituelle que réside la véritable grandeur des souverains pontifes. Que le Pape soit souverain, ou qu'il ne le soit pas, son autorité dans l'Eglise universelle dont il est le chef, ses relations avec les Eglises particulières doivent être toujours les mêmes. Quelle que soit sa situation politique, il conserve tous les pouvoirs attachés au premier siège de la chrétienté; mais ces pouvoirs, il ne les a reçus que pour l'avantage des fidèles et le gouvernement de l'Eglise. Nous aimons à nous persuader que Sa Sainteté daignerait mettre un terme au refus qu'elle fait de les exercer, si elle était convaincue, comme nous qui voyons les choses de près, que ce refus ne peut être que très préjudiciable à l'Eglise.

Si nous pouvions supposer que l'on regarde l'invasion de Rome comme un motif suffisant de refuser

l'institution canonique aux évêques nouvellement nommés, les considérations suivantes résoudraient aisément la difficulté.

Le refus des bulles, ainsi motivé, ne saurait avoir quelque poids dans la discussion actuelle, qu'autant que l'on supposerait que cette invasion est une violation du Concordat.

Le Concordat n'a rien stipulé sur les intérêts politiques du Saint Siège. L'empereur n'y traite avec le Pape que comme avec le chef de l'Eglise. Tant que la juridiction spirituelle du Pape sur l'Eglise de France est reconnue et respectée, les liens qui attachent l'Eglise de France à la chaire de Pierre, au centre de l'unité, ne sont point relâchés, et le Concordat subsiste dans son intégrité.

Le Concordat ne garantissait pas au Pape la possession de l'Etat romain ; l'occupation de Rome n'est donc pas une infraction du Concordat. C'est une affaire politique qui sort de l'ordre des choses réglées par le Concordat, une affaire purement temporelle qui ne doit avoir aucune influence sur les affaires spirituelles, à moins qu'on ne veuille confondre ce que l'Evangile et toute la tradition des premiers siècles de l'Eglise nous apprennent à séparer.

Dans sa lettre au cardinal Caprara, le Pape reconnaît cette distinction entre le temporel et le spirituel ; mais il ajoute qu'il ne peut pas sacrifier la défense du patrimoine de l'Eglise, sans manquer à ses devoirs et se rendre parjure.

Nous ne disons pas que le Pape fût obligé de sacrifier la défense du patrimoine de l'Eglise. En sa qualité de souverain temporel, il avait comme tous les souverains, le droit incontestable de défendre ses possessions. Il pouvait, comme eux, employer à cet effet les moyens politiques que la Providence avait mis en son pouvoir, ou faire entendre ses réclamations ; mais son devoir ne consistait pas à les faire réussir : la loi de la nécessité l'aurait absous aux yeux de l'Eglise et de la postérité.

Ajoutons que, dans la supposition même où l'occupation de Rome autoriserait le Pape à déployer

contre l'empereur l'exercice de la puissance spirituelle, le refus des bulles ne nous paraît pas une mesure adaptée au but que se proposerait Sa Sainteté.

En effet, qu'y a-t-il de commun entre les intérêts temporels du Pape et les besoins spirituels de l'Eglise de France ? Si l'empereur exigeait des évêques nouvellement nommés quelque déclaration, quelque démarche contraire à la foi catholique ou à l'autorité du Saint Siège, le Pape serait en droit de ne pas les admettre à sa communion et de leur refuser l'institution canonique ; mais il ne s'agit de rien de semblable. L'empereur a déclaré, de la manière la plus solennelle, qu'il ne voulait rien innover dans la religion ; et la demande faite en son nom des bulles d'institution prouve manifestement qu'il veut s'en tenir à l'exécution du Concordat, et conserver au Saint Siège toute sa prérogative spirituelle. Le Pape n'est donc pas autorisé à l'inexécution du Concordat. Est-ce pour l'avantage particulier de l'empereur que le Concordat a été conclu ? N'est-ce pas plutôt pour l'avantage de la religion catholique, menacée alors d'une extinction totale dans l'étendue de la République Française ? Le chef de l'Eglise voudrait-il jamais subordonner, sacrifier les intérêts de la religion et le salut des âmes à des intérêts temporels ?

Lorsque Rome fut prise d'assaut et saccagée par les troupes de Charles-Quint, qu'eût-on pensé de Clément VII, si, pour se venger de ce prince, il eût déclaré qu'il abandonnait toutes les Eglises de la monarchie autrichienne ? Pie VII, qui a si glorieusement concouru au rétablissement de la religion catholique, voudrait-il s'exposer à détruire son propre ouvrage ?

Si l'on nous opposait que le Pape ayant révoqué, par son décret du 10 juin, tous les privilèges, grâces en indults apostoliques accordés par Sa Sainteté ou par ses prédéceseurs à toutes les personnes comprises dans la sentence d'excommunication, et qu'en conséquence l'empereur est déchu, au moins provisoirement, de tous les droits que lui attribue le Concordat,

il serait aisé de dissiper une pareille objection, en observant que la bulle ne fait aucune mention du Concordat, et qu'en effet le Concordat n'est ni un privilège, ni une faveur, ni un indult, mais un traité solennel dont la révocation ne peut se faire que par le consentement des parties dont il est l'ouvrage.

3° Le troisième motif du refus des bulles, allégué par le Pape, est pris de sa situation actuelle. Nous ne pouvons pas mieux l'exposer qu'en transcrivant ce qu'il dit lui-même dans sa lettre à S. Em. le cardinal Caprara.

« Malgré un tel état de choses, Dieu sait si nous désirons ardemment de donner aux églises de France vacantes leurs pasteurs, après les avoir comblées de tant d'autres témoignages de prédilection, et si nous désirons de trouver un expédient pour le faire d'une manière convenable aux circonstances, à notre ministère et à notre devoir ! Mais devons-nous agir dans une affaire d'une si haute importance sans consulter nos conseillers-nés ? Or, comment pourrions-nous les consulter, quand, séparé d'eux par la violence, on nous a ôté toute communication avec eux, et en outre, tous les moyens nécessaires pour l'expédition de pareilles affaires, n'ayant pu même, jusqu'à présent, obtenir d'avoir auprès de nous un seul de nos secrétaires ? »

A ces dernières plaintes du Pape, nous n'avons d'autre réponse à faire que de les mettre nous-mêmes sous les yeux de S. M. qui en sentira toute la force et toute la justice.

QUATRIÈME QUESTION

« Le gouvernement français n'ayant point violé le Concordat, si, de son côté, le Pape refuse de l'exécuter, l'intention de Sa Majesté est de regarder ce Concordat comme abrogé ; mais, dans ce cas, que convient-il de faire pour le bien de la religion ? »

RÉPONSE

Si le Pape persistait à se refuser à l'exécution du Concordat, il est certain, rigoureusement parlant, que

l'empereur ne serait plus tenu de l'observer, et qu'il pourrait le regarder comme abrogé. Mais le Concordat n'est pas une transaction purement personnelle entre l'empereur et le Pape ; c'est un traité qui fait partie de notre droit public, puisqu'il renferme les principes fondamentaux et les règles du gouvernement de l'Eglise gallicane ; et il importe d'en réclamer l'exécution, dans la supposition même où le souverain pontife persisterait à la refuser en ce qui le concerne.

Il est vrai que le Concordat demeurera suspendu par le fait tant que le Pape refusera des bulles aux évêques nommés par l'empereur ; mais en protestant contre ce refus illégal, en appelant ou au Pape mieux informé, ou à son successeur, l'empereur conservera tous les droits qui lui sont assurés par le Concordat, et le temps amènera sans doute des moyens de le faire revivre et exécuter de part et d'autre.

Mais enfin, soit que le Concordat soit regardé comme abrogé, soit qu'il demeure suspendu, on demande ce que, dans l'un ou l'autre cas, il convient de faire pour le bien de l'Eglise ?

Puisque le ministère de la religion catholique ne peut exister sans l'épiscopat, la question proposée se réduit à demander quelles mesures on devrait prendre pour suppléer au défaut des bulles pontificales, et donner l'institution canonique aux évêques nommés par Sa Majesté.

Reconnaissons d'abord comme un principe établi dans l'Ecriture sainte, consacré par toute la tradition, expressément défini par le Concile de Trente, et fondé sur la nature même des choses, que l'autorité et la juridiction des ministres de l'Eglise ne peuvent émaner que de l'Eglise elle-même. Tous leurs pouvoirs sont d'un ordre spirituel, et placés hors de la sphère de la puissance temporelle. C'est à l'Eglise et à l'Eglise seule, dans la personne des apôtres et des évêques leurs successeurs, que J. C. a confié le pouvoir d'enseigner, d'administrer les sacrements et de conduire les fidèles dans la voie du salut. Or, l'Eglise ne pourrait ni enseigner, ni gouverner, si elle n'avait

pas le pouvoir et le droit exclusif de nommer et d'instituer ses docteurs et ses magistrats.

L'enseignement, l'administration des Sacrements, la mission ou l'institution des ministres sont des points essentiels dans la constitution de l'Eglise. L'Eglise seule a le droit de prononcer sur le dogme et sur la morale ; elle seule doit régler les pratiques de son culte et prescrire les conditions nécessaires pour être admis aux Sacrements ; elle seule peut conférer à ses ministres les pouvoirs d'ordre et de juridiction nécessaires pour valider ou légitimer l'exercice de leurs fonctions. L'Eglise ne serait plus une société indépendante, catholique ou universelle, instituée pour tous les temps, pour tous les pays, propre à s'allier avec tous les gouvernements, si elle n'était pas libre dans le choix de ses magistrats, ou si la mission et la juridiction de ses magistrats émanaient d'une puissance étrangère.

« L'église catholique, dit Bossuet, parle ainsi au peuple chrétien : Vous êtes un peuple, un état et une société ; mais Jésus-Christ, qui est votre roi, ne tient rien de vous et son autorité vient de plus haut. Vous n'avez naturellement pas plus de droit de lui donner des ministres, que de l'instituer lui-même votre prince. Ainsi ses ministres, qui sont vos pasteurs, viennent de plus haut, comme lui-même, et il faut qu'ils viennent par un ordre qu'il ait établi. Le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, et la comparaison que vous pouvez faire entre ce royaume et ceux de la terre est caduque. En un mot, la nature ne vous donne rien qui ait rapport avec J. C. et son royaume, et vous n'avez aucun droit que celui que vous trouverez dans les lois ou les coutumes immémoriales de votre société. Or, ces coutumes immémoriales, à commencer par les temps apostoliques, sont que les pasteurs, déjà établis, établissent les autres. »

En effet, pendant trois siècles de persécutions, l'Eglise a exercé, dans toute sa plénitude, le droit de nommer et d'instituer ses pasteurs, et la protection que lui ont accordée les princes chrétiens n'a pas dû le lui faire perdre.

« Le monde, dit Fénelon, en se soumettant à l'Eglise, n'a pas acquis le droit de l'assujettir. Les princes, en devenant enfants de l'Eglise, ne sont pas devenus ses maîtres....L'église, sous les empereurs chrétiens, demeura aussi libre qu'elle l'avait été sous les empereurs idolâtres et persécuteurs. »

C'est donc un principe incontestable et fondamental, qu'à l'Eglise seule il appartient de choisir ses pasteurs et ses magistrats, et de les investir de pouvoirs nécessaires pour exercer validement et légitimement les fonctions de leur ministère et puisqu'il s'agit ici particulièrement des évêques, qui ne peuvent administrer sans réunir le pouvoir de la juridiction au pouvoir de l'ordre, c'est à l'Eglise seule qu'il appartient de leur conférer cette juridiction qu'exigent nécessairement la plupart des fonctions de l'épiscopat.

Depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, l'Eglise n'a jamais reconnu d'évêques que ceux qu'elle avait institués ; mais la manière de conférer l'institution n'a pas toujours été la même. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la discipline de l'Eglise a subi des variations que demandait la diversité des circonstances.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, les évêques étaient nommés par les suffrages des évêques comprovinciaux, du clergé et du peuple de l'Eglise qu'il fallait pourvoir, et l'élection était confirmée par le métropolitain, ou, s'il s'agissait du métropolitain, par le Concile de la province. Dans la suite, les empereurs et les autres princes chrétiens eurent grande part à la nomination des évêques. Insensiblement le peuple et le clergé de la campagne cessèrent d'être appelés, et l'élection fut dévolue au chapitre de l'église cathédrale, mais toujours avec la nécessité du consentement du prince, et de la confirmation du métropolitain et du Concile provincial. La désuétude de ces assemblées, les contestations fréquentes qui naissaient des élections, la difficulté de les terminer sur les lieux, l'avantage que trouvaient les princes à traiter immédiatement avec les Papes, introduisirent

l'usage de porter ces causes au Saint Siège, et peu à peu les souverains pontifes se virent en possession de confirmer le plus grand nombre des évêques.

Tel était l'état des choses lors du Concile de Bâle, dont l'Eglise de France adopta les décrets relatifs à la nomination et à la confirmation des évêques, dans la pragmatique-sanction publiée à Bourges en 1438. Les élections capitulaires y furent maintenues, et la confirmation ou l'institution laissée à qui de droit. Par le Concordat passé en 1515 entre Léon X et François Ier, la nomination du roi fut substituée à l'élection du chapitre, et la confirmation ou l'institution canonique réservée au Pape.

Au milieu de toutes ces variations introduites dans la discipline de l'Eglise, relativement à l'institution des évêques, le principe de la nécessité d'une institution ecclésiastique est demeuré invariable. Ces divers changements se sont toujours faits du consentement exprès ou tacite de l'Eglise. C'est au nom de l'Eglise et par son autorité, que les élections ont pris successivement différentes formes, que le droit de confirmer les évêques élus a passé des métropolitains et des Conciles provinciaux aux souverains pontifes, et que les élections capitulaires ont été remplacées par la nomination du chef de l'Etat, en vertu des Concordats faits avec Léon X et Pie VII ; et si jamais il devenait nécessaire d'adopter un autre mode d'institution, il faudrait commencer par le faire approuver par l'Eglise.

Nous disons plus : cette approbation serait encore indispensable, quand même on proposerait de revenir à l'une des méthodes adoptées dans les siècles précédents. Une loi abrogée n'est plus une loi, et ne peut en reprendre le caractère que de l'autorité qui l'a abrogée. L'Eglise ne se gouvernerait plus elle-même, elle n'aurait plus le droit de faire des lois et des réglements pour sa discipline intérieure, si quelque autre puissance pouvait la forcer à reprendre les lois et les réglements qu'elle aurait abolis. C'était là un des vices capitaux de la constitution civile du clergé, décrétée par l'Assemblée constituante. On ne vou-

lait, disait-on, que ramener l'Eglise de France à la discipline des premiers siècles, en rétablissant les élections ; mais outre que les élections décrétées par la constitution civile du clergé ne ressemblaient, en aucune manière, à celles des premiers siècles, l'Assemblée constituante, qui n'avait que des pouvoirs politiques, était essentiellement incompétente pour rétablir, de sa seule autorité, et sans le concours et le consentement de l'Eglise, un réglement de discipline que l'Eglise avait aboli.

D'après ces principes, il est évident que, dans la supposition où, par la persévérance du refus des bulles, le Concordat serait regardé comme suspendu ou comme abrogé, on ne serait pas autorisé à faire revivre la pragmatique-sanction, à moins que l'autorité ecclésiastique n'intervînt dans son rétablissement. Nous avons prouvé que cette entreprise serait irrégulière et infectée du plus grand de tous les vices, le défaut de pouvoirs. Nous pouvons ajouter qu'elle serait extrêmement dangereuse, et deviendrait la source de troubles semblables à ceux qu'a excités, dans toute la France, la constitution civile du clergé. On peut même assurer que la résistance des fidèles à toute nouvelle entreprise de la puissance séculière contre l'autorité de l'Eglise serait encore plus vive et plus générale, parce qu'à la suite des contestations précédentes, la matière est plus éclaircie et les principes sont mieux connus. Des évêques institués au mépris des formes canoniques n'obtiendraient jamais la confiance du clergé et des peuples, et l'on verrait se renouveler, dans leurs diocèses, les scènes scandaleuses qui ont déshonoré le ministère du clergé constitutionnel.

Que conviendrait-il de faire pour le bien de la religion, si le Pape persiste à refuser des bulles aux évêques nommés par l'empereur ?

Le Conseil à qui Sa Majesté fait l'honneur de proposer cette importante question n'a pas l'autorité nécessaire pour indiquer les mesures propres à remplacer l'intervention du Pape dans la confirmation des évêques. Son avis, à cet égard, ne serait que

celui d'un petit nombre de prélats, sans pouvoirs et sans caractère pour représenter, nous ne disons pas l'Eglise universelle à qui cette question n'est point étrangère, mais même l'Eglise gallicane qu'elle intéresse plus particulièrement. En conséquence, nous pensons que, dans une circonstance aussi délicate, où il est essentiel, et de ne point s'écarter des principes consacrés par la religion, et de ne pas alarmer les consciences, Sa Majesté ne peut rien faire de plus sage et de plus conforme aux règles, que de convoquer un Concile national, où le clergé de son empire examinerait la question qui nous est proposée, et indiquerait les moyens propres à prévenir les inconvénients du refus des bulles pontificales. En 1688, à l'occasion d'un refus semblable fait par le Pape Innocent XI aux évêques nommés par Louis XIV depuis 1682, le Parlement de Paris, sur les conclusions du procureur général du Harlay, rendit un arrêt portant que le roi serait supplié de convoquer les Conciles provinciaux, ou même un Concile national. Cet arrêt, dit d'Héricourt, est conforme à ce qui s'est pratiqué en France, en des occasions pareilles; les exemples en sont rapportés dans les preuves des libertés de l'Eglise gallicane.

AVERTISSEMENT

Lorsque cette dernière réponse du Conseil ecclésiastique fut mise sous les yeux de l'empereur, il la regarda comme bonne, mais incomplète. Il manda M. Duvoisin, évêque de Nantes, lui dicta la note suivante, et lui donna l'ordre de la communiquer au Conseil, pour qu'il y fût fait une réponse catégorique.

NOTE DICTEE PAR L'EMPEREUR

« L'empereur pensait que, le Concordat tombant, la France rentrait de droit dans l'état qui existait avant le Concordat. Les théologiens ou canonistes n'avaient plus qu'à reconnaître et à s'accorder pour savoir quel

était cet état. Par la réponse des évêques, Sa Majesté voit que la question est autre, et partage cette opinion. c'est-à-dire que le Concordat ayant abrogé la loi existante, elle ne peut plus être rétablie que par le pouvoir qui l'a abrogée. Mais Sa Majesté diffère des évêques, en ce qu'elle pense que l'Eglise gallicane est suffisante. Et pour cela, je ne cherche pas si l'Eglise gallicane est égale en autorité au Pape. pas plus que si le Pape est égal en autorité au Concile général, le but étant de concilier et de marcher, et non de discuter.

« Mais je pars d'un autre principe, et je dis : L'Eglise de France s'est révoltée contre le Concordat de Léon X. Il a fallu tout le pouvoir du roi, et l'influence secrète (et étrangère aux Canons) de la Cour de Rome, pour l'obliger enfin à y adhérer. Ainsi, si je suis d'accord que l'autorité temporelle ne doit pas pouvoir rétablir de plein droit l'ancien droit, je crois que l'Eglise de France, qui y est intéressée, se ait suffisamment autorisée à discuter cette question, et à aviser aux moyens de l'institution canonique..... Les faits ne me sont pas présents dans ce moment pour établir cette opinion..... Je crois que l'on pourrait dire, comme suite nécessaire du droit qu'a l'Eglise d'établir sa législation, que, si le Concordat devenait nul par une raison quelconque, l'Eglise aurait une lacune, si l'on ne pouvait pas rétablir de plein droit et *ipso facto* ce qui a pu exister.

« Il n'y aurait pas plus de raison d'établir ce qui a existé en 1500, que d'aller chercher ce qui a été fait en 900. Mais la législation de l'Eglise se trouverait avoir une lacune, et cette lacune tenant à la transmission du pouvoir épiscopal, c'est-à-dire, à la source de la vie, il deviendrait indispensable de réunir un Concile national, lequel pourrait en décider. En effet, si le Concile national a eu..... »

Ici finit la note dictée par l'empereur, ayant été interrompue par l'arrivée d'un des ministres qu'il avait mandés pour un travail particulier.

SUITE DE LA REPONSE DES EVEQUES

A LA QUATRIÈME QUESTION DE LA SECONDE SÉRIE

Cette quatrième question était ainsi posée : « Le gouvernement français n'ayant point violé le Concor-

dat, si, d'un autre côté, le Pape refuse de l'exécuter, l'intention de Sa Majesté est de regarder le Concordat comme abrogé ; mais, dans ce cas, que convient-il de faire pour le bien de la religion ? »

Dans le mémoire que nous avons eu l'honneur de remettre à Sa Majesté, nous terminons notre réponse à cette importante question, en disant, que « Sa Majesté ne pouvait rien faire de plus sage et de plus conforme aux règles, que de convoquer un Concile national, où le clergé de son empire examinerait la question qui nous est proposée, et indiquerait les moyens propres à prévenir les inconvénients du refus des bulles pontificales. »

Sa Majesté a jugé que cette réponse ne satisfaisait pas entièrement à la question, en ce qu'elle ne déterminait pas si le Concile national avait en lui-même l'autorité nécessaire pour suppléer au défaut des bulles apostoliques, ou s'il faudrait encore recourir à une autorité supérieure à la sienne.

Nous n'avons pas cru devoir nous expliquer sur le dégré d'autorité du Concile national, parce que la question nous paraissait susceptible de difficultés, et qu'il ne nous appartient pas de prévenir et de préjuger la décision du Concile. Nous persistons dans cette réserve, mais nous n'en sommes pas moins persuadés que la convocation d'un Concile national est la seule voie canonique qui puisse nous conduire au but désiré, si les moyens de conciliation que la haute sagesse de Sa Majesté pourrait lui suggérer n'en prévenaient pas la nécessité. Voici, ce nous semble, quelle serait la marche que tiendrait le Concile dans le cas ou son intervention deviendrait indispensable :

1° Le Concile commencerait par adresser au Pape des remontrances respectueuses sur les obligations que le Concordat impose à Sa Sainteté, sur les suites terribles qu'entraînerait un refus plus longtemps prolongé, sur la nécessité où se trouveraient l'empereur et le clergé de pourvoir, par une autre voie, à la conservation de la religion et à la perpétuité de l'épiscopat. Il proposerait les moyens de conciliation

que les circonstances pourraient indiquer, et nous sommes persuadés que ces démarches filiales ne seraient pas infructueuses auprès d'un pontife qui a donné à l'Eglise gallicane des preuves si touchantes de sa sollicitude paternelle.

2° Si, contre notre attente, le Pape se refusait aux prières et aux sollicitations du clergé de France assemblé, le Concile examinerait la question que nous n'avons pas osé décider, savoir, s'il est compétent pour rétablir ou renouveler un mode d'institution canonique qui puisse remplacer le mode établi par le Concordat. S'il se jugeait compétent, il arrêterait, sous le bon plaisir de S. M., un réglement de discipline sur cet objet, mais en déclarant que ce réglement n'est que provisoire, que l'Eglise de France ne cessera point de demander l'observation du Concordat, et qu'elle sera toujours prête à y revenir, aussitôt que le Pape ou ses successeurs consentiront à l'exécuter en ce qui les concerne.

3° Dans le cas où le Concile national ne se jugerait pas compétent, il resterait le recours à un Concile général, la seule autorité dans l'Eglise qui soit au-dessus du Pape ; mais il peut arriver que ce recours devienne impossible, soit parce que le Pape refuserait de reconnaître le Concile général, soit parce que des circonstances politiques ne permettraient pas de l'assembler. Alors la question proposée par Sa Majesté se présente de nouveau, et l'on demande encore ce qu'il conviendrait de faire pour le bien de la religion ?

4° Jusqu'à présent nous avons raisonné d'après les lois de la discipline ecclésiastique, et, dans l'état ordinaire des choses, il n'est jamais permis de s'en écarter. Mais un point de discipline établi pour le gouvernement et pour la conservation des Eglises particulières, cesse d'obliger, lorsqu'il est évident qu'on ne peut l'observer sans exposer une grande Eglise aux plus grands dangers. Si le chef de l'Eglise universelle paraît abandonner l'Eglise de France, en refusant de concourir, comme il le doit, à l'institution de ses évêques, cette Eglise si ancienne, qui

occupe une place si considérable dans la catholicité, doit trouver en elle-même des moyens de se conserver et de se perpétuer ; elle est autorisée à recourir à l'ancien droit, lorsque, sans qu'il y ait eu faute de sa part, l'exercice du droit nouveau est devenu impraticable à son égard.

5° En conséquence, nous pensons qu'après avoir protesté de son attachement inviolable au Saint Siège et à la personne du Souverain Pontife, après avoir réclamé l'observation de la discipline actuellement en vigueur, le Concile pourrait déclarer qu'attendu l'impossibilité de recourir à un Concile œcuménique, et vu le danger imminent dont l'Eglise est menacée, l'institution donnée *conciliairement* par le métropolitain à l'égard de ses suffragants, ou par le plus ancien des évêques de la province à l'égard du métropolitain, tiendra lieu des bulles pontificales, jusqu'à ce que le Pape ou ses successeurs consentent à l'exécution du Concordat.

Ce retour provisoire à une partie de l'ancien droit ecclésiastique serait justifié par la première de toutes les lois, la loi de la nécessité que notre S. P. le Pape a lui-même reconnue, à laquelle il s'est soumis, lorsque, pour rétablir l'unité dans l'Eglise de France, il s'est mis au-dessus de toutes les règles ordinaires, en supprimant, par un acte d'autorité sans exemple, toutes les anciennes Eglises de France pour en créer de nouvelles.

TROISIEME SERIE

QUESTION SUR LA POSITION ACTUELLE

« La bulle d'excommunication du 10 juin 1809 étant contraire à la charité chrétienne, ainsi qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône, quel parti prendre pour que, dans des temps de troubles et de

calamités, les Papes ne se portent pas à des excès de pouvoir ?

NOTE PRELIMINAIRE A LA REPONSE

Le manuscrit de la réponse des évêques, que nous avons sous les yeux, est incomplet. Il n'en contient que le préambule et la conclusion. Nous avons eu recours à une autre copie, dont le dépositaire a bien voulu nous donner une communication ; mais n'ayant trouvé aucun indice suffisant de son authenticité, et même de sa fidélité, nous n'avons pas cru devoir en faire usage pour remplir la grande lacune qu'offre notre exemplaire.

Nous nous bornerons à insérer ici un extrait de cette partie de la réponse des évêques qui se trouve dans la copie qui nous a été communiquée, et dont nous ne sommes pas en état de garantir l'exactitude. Elle nous a paru se lier naturellement avec le préambule et la conclusion que nous publions, et indiquer assez clairement la filiation des idées.

RÉPONSE DES ÉVÊQUES

Pour répondre à la question proposée par S. M., il nous a paru indispensable d'entrer dans un examen de la Bulle qui en est l'objet ; car si, d'un côté, le respect et l'obéissance que nous devons au souverain qui nous interroge nous obligent à lui répondre avec la franchise et la véracité de notre ministère, de l'autre, la vénération profonde et le dévouement de tout évêque catholique à Sa Sainteté lui font un devoir non moins pressant de ne pas s'expliquer légèrement sur un acte émané d'elle, et dont les principes et les résultats sont d'une si haute importance.

Voici le texte précis de la Bulle :

« Le Pape commence par déclarer qu'il ne peut pas croire que des raisons politiques, des mesures militaires, et son refus d'accéder à une partie des demandes qui

ont été faites par le gouvernement français, aient été les seuls motifs de l'invasion de Rome et des provinces de l'Etat romain, qu'il attribue aux vues les plus funestes de la religion.

« S.S. rappelle ensuite son zèle et ses travaux pour le rétablissement du culte en France ; mais, continue le Pape, à peine le Concordat eut-il été promulgué, qu'il fut anéanti par la publication simultanée des articles organiques, dont le S. P. porta ses plaintes au Sacré Collège, dans son allocution du 24 mai 1802, où il les présenta comme subversif de la liberté promise à la religion catholique, et même quelques uns comme indirectement contraires à la doctrine de l'Evangile.

« Le Concordat italique ayant été violé de la même manières, ces deux traités, loin d'avoir été salutaires à l'église, sont devenus pour elle de vrais fléaux.

« Toutes les plaintes et les représentations du Saint Siège ont été éludées. Les demandes que le gouvernement français ne cessa d'ajouter à ses prétentions, mirent le Pape dans l'alternative de trahir son ministère apostolique, ou de s'exposer à une déclaration de guerre. Le S. P. prit alors la résolution de ne pas livrer, même par un assentiment tacite, le domaine temporel dont il était dépositaire, et de conserver l'indépendance nécessaire au libre exercice de la puissance spirituelle.

« Le S. P. rappelle ensuite les persécutions par lesquelles on a tenté d'ébranler sa constance.

« En regrettant de ne pouvoir apaiser l'orage par le sacrifice de sa propre vie, et de se voir réduit à surmonter sa douceur naturelle pour faire usage des armes spirituelles qui lui sont confiées, S. S. pense que l'invasion totale de ses Etats l'oblige de lancer les anathèmes portés par les Saints Canons, à l'exemple de ses prédécesseurs.

« La Bulle déclare alors que tous les auteurs, fauteurs, conseillers et exécuteurs de ces attentats ont encouru l'excommunication prononcée par le droit canonique, surtout par le Concile de Trente (session 22, chap. 11) ; et s'il en est besoin, le S. P. les excommunie et les anathématise de nouveau, sans nommer personne individuellement.

« S. S. défend d'attenter aux droits et prérogatives des personnes comprises dans cette censure, et termine son décret par les clauses du style. »

D'après ce précis de la Bulle du 10 juin 1809,

l'attention se porte naturellement sur le mélange des motifs spirituels et temporels énoncés dans le préambule, et sur lesquels est fondée la sentence prononcée par le dispositif.

EXTRAIT

Les propositions faites à S.S. de la part de l'empereur appartiennent, pour la plupart, à la haute politique. Parmi les réquisitions et marches militaires indiquées dans la Bulle, on ne trouve aucune matière de spiritualité.

Des inculpations en matière de foi, énoncées dans la Bulle, portent sur des intentions secrètes, sur lesquelles l'Eglise s'abstient toujours de prononcer.

On ne peut pas raisonnablement attribuer des complots d'impiété au prince qui a replacé la religion catholique sur ses autels.

Les articles additionnels au Concordat ne lui ont pas porté d'atteintes essentielles, et les plus affligeants pour l'Eglise sont restés sans exécution. Il est permis d'espérer des modifications favorables.

Quoique le traitement des ministres inférieurs soit évidemment insuffisant, il n'en est pas moins vrai que l'empereur a fait pour le clergé, en général, bien plus qu'il n'avait promis par le Concordat.

Dans les discussions politiques, et les guerres ou invasions qui s'ensuivent, de quelque côté que soient la justice ou les torts, les souverains temporels ne sont responsables qu'à celui-là seul qui donne et ôte les couronnes. Lorsque le Pape Grégoire IX eut fait connaître à saint Louis qu'il avait excommunié l'empereur Frédéric, le saint roi répondit qu'il enverrait *des hommes probes* pour s'informer de quelle manière ce prince pensait sur la foi catholique, et que, s'il tenait une doctrine saine, il ne devait pas être molesté par l'excommunication. L'empereur répondit qu'il était chrétien, qu'il était catholique, et que sa croyance était pure sur tous les articles de

la foi orthodoxe : *Se esse virum catholicum, christianum, sanè de omnibus orthodoxæ fidei articulis sentientem.* (Voir dans l'histoire, les guerres, les schismes et les scandales qui furent la suite de tant de censures prodiguées pour des intérêts temporels ou d'un genre mixte.)

Le Concile de Trente ne paraît pas applicable à l'espèce présente. Son décret, invoqué par la bulle, n'a point eu, et n'a pu avoir pour objet les différends entre les souverains, et les événements qui en sont les résultats, lorsque la foi et la discipline essentielle de l'Eglise n'y sont point compromises ; et dira-t-on que ces deux choses reposent essentiellement sur la souveraineté temporelle des Papes ?

Lorsque, sous Louis XIV et Louis XV, Avignon fut occupé par les troupes françaises, les Papes se sont abstenus de l'excommunication. Pie VI, qui s'est montré si justement sévère contre la constitution civile du clergé, parce qu'elle attaquait la discipline essentielle de l'Eglise, n'a pas prononcé d'excommunication contre les spoliateurs de l'Eglise gallicane. (Voir l'art. 13 du Concordat de 1801.)

Exemples de la sage antiquité dans l'usage des censures. — L'Eglise considérait que son ministère est tout entier *pour l'édification, et non pour la destruction.* Elle usait surtout d'une admirable circonspection, lorsqu'il s'agissait des rois et des empereurs, et même simplement de ceux qui avaient une grande influence sur les peuples. (Voir l'histoire des huit premiers siècles de l'Eglise.)

Les Bulles de Boniface VIII contre Philippe-le-Bel, de Jules II contre Louis XII, de Sixte-Quint contre Henri IV, n'ont jamais eu de force ni d'effet en France, parce que les évêques de France ont refusé de les reconnaître et de les publier. Par la même raison, la bulle *in Cœnâ Domini*, si longtemps et si solennellement publiée à Rome, a toujours été regardée parmi nous comme non avenue. Si la Bulle du 10 juin dernier eût été adressée aux évêques de France, nous pensons qu'ils l'eussent déclarée contraire à la discipline de l'Eglise gallicane, à l'autorité

du souverain, et capable, contre l'intention du Pape, de troubler la tranquillité publique.

FIN DE LA RÉPONSE DES ÉVÊQUES

Nous avons montré, par les exemples de l'antiquité, que l'Eglise a toujours évité de recourir à l'usage des censures envers les souverains, à cause des suites funestes qu'elles pouvaient avoir pour la religion. Heureusement nous n'avons aujourd'hui rien de semblable à redouter. Si nous sommes profondément affligés de l'interruption passagère de nos communications avec le Souverain Pontife, nous ne sommes point alarmés pour l'avenir. La déclaration publique et si souvent réitérée qu'a faite Sa Majesté, qu'elle ne romprait jamais le lien de l'unité, nous rassure. Nous savons que, si une force aveugle brise tout au gré de ses caprices et de ses passions, la force accompagnée de la sagesse connaît les bornes qu'elle doit respecter, et ne les dépasse jamais. La foi, la hiérarchie de l'Eglise, tous les points essentiels de sa discipline ne recevront aucune atteinte. Les liens sacrés et indissolubles de la subordination catholique continueront à unir les brebis et les pasteurs au premier pasteur, au père commun de tous. Enfin, l'Eglise gallicane, qui s'est distinguée dans tous les temps par la pureté de sa doctrine, par son zèle pour l'unité, par son attachechement et son respect filial pour le successeur de saint Pierre et pour l'Eglise de Rome, Mère et maîtresse de toutes les Eglises, conservera précieusement ces sentiments, et sera toujours la première à les manifester.

Nous ne nous en écarterons pas en marchant sur les traces de nos prédécesseurs assemblés en 1510, avec les députés des chapitres et des universités du royaume. A leur exemple, et en empruntant, quoique dans une cause différente, le langage de nos pères assemblés à Chartres, en 1591, au sujet des lettres monitoriales du Pape Grégoire XIV :

« Sans rien diminuer de l'honneur et du respect dus à S. S., et après avoir conféré et mûrement délibéré sur le fait de la Bulle, nous disons avoir reconnu, par l'autorité des Saints Décrets, Constitutions Canoniques et exemples de Saints Pères, dont l'antiquité est pleine, droits et libertés de l'Eglise gallicane, desquelles nos prédécesseurs évêques se sont toujours prévalus en pareilles entreprises, à raison des inconvénients infinis qui s'ensuivraient, au préjudice et à la ruine de notre sainte religion :

« Que les censures et excommunications portées par ladite Bulle sont nulles, tant en la forme qu'en la matière et qu'elles ne peuvent lier ni obliger la conscience..., nous réservant de représenter et de faire entendre à N. S. P. la justice de notre cause et saintes intentions, et rendre S. S. satisfaite, de laquelle nous devons nous promettre la même réponse que fit le pape Alexandre, écrivant ces mots à l'archevêque de Ravenne. Nous porterons patiemment quand vous n'obéirez pas à ce qui nous aura été, par mauvaises impressions, suggéré et persuadé. »

Cette déclaration est la réponse la plus précise que nous puissions faire à la question proposée par S. M. I., au sujet de la Bulle du 10 juin 1809 ; car la déclaration authentique de la nullité de l'excommunication semble être le plus sûr moyen pour empêcher que les Souverains Pontifes ne se laissent aller aux fausses suggestions par lesquelles on tenterait de leur persuader d'en publier de semblables à l'avenir.

Que si la déclaration d'un petit nombre d'évêques n'était pas regardée comme suffisante, il resterait à la soumettre à l'examen d'une assemblée du clergé de France, ou même d'un Concile national, pour y être renouvelée. Nous avons tout lieu de croire que cette assemblée, ou ce Concile, après avoir établi les vrais principes, et déclaré quel est l'esprit de l'Eglise dans l'application des censures à l'égard des souverains, et notamment des rois ou empereurs des Français, déclarerait la nullité et interjetterait appel au Concile général, ou au Pape mieux informé, tant de la Bulle d'excommunication du 10 juin, que de

toutes les Bulles semblables qui pourraient être rendues par la suite. Ces formes d'appel sont depuis longtemps usitées en France. Elles l'ont toujours été dans l'Église, quoique sous des noms différents, comme un recours légitime, dans certains cas extraordinaires, à l'autorité supérieure de l'Eglise universelle ; et c'est ce qu'on peut voir développé par toute la suite de la tradition ecclésiastique, dans la défense de la déclaration du clergé de France, par le grand évêque de Meaux.

En prouvant que la Bulle du 10 juin doit être regardée comme nulle et de nul effet, nous avons offert à Sa Majesté, contre le décret et tout autre semblable qui pourrait émaner de la Cour de Rome, une garantie suffisante ; et si, *dans des temps de troubles et de calamités, les Papes se portaient à des excès de pouvoir aussi contraires à la charité chrétienne qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône*, de pareils excès porteraient leur remède avec eux-mêmes, et les évêques de France en arrêteraient tout l'effet.

Mais l'ancienne et constante doctrine de l'Eglise gallicane fournit une garantie encore plus solide, parce qu'elle soustrait les souverains, en ce qui concerne l'ordre politique et leurs droits temporels, non seulement à la juridiction du Pape, mais encore à l'autorité de l'Eglise elle-même.

Nous reconnaissons donc, et dans la circonstance présente, nous nous faisons un devoir de déclarer, avec la célèbre assemblée du clergé de 1682 :

« Qu'à saint Pierre et à ses successeurs, vicaires de J. C., et à l'Eglise, Dieu a donné la puissance dans les choses spirituelles, et qui appartiennent au salut ; mais non dans les choses civiles et temporelles, le Seigneur ayant dit : *Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* C'est aussi le précepte de l'apôtre : *Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures ; car il n'est aucune puissance qui ne vienne de Dieu.* Les puissances qui existent, c'est Dieu qui les a ordonnées. C'est pourquoi celui qui résiste à la puissance résiste à l'ordre que Dieu a établi. Donc les rois

et les princes, en ce qui concerne le temporel, ne sont soumis, par l'institution divine, à aucune puissance ecclésiastique ; ils ne peuvent être déposés par l'autorité des chefs de l'Eglise, ni directement, ni indirectement, et leurs sujets ne peuvent être, ni dispensés de la foi et de l'obéissance qu'ils leur doivent, ni déliés du serment de fidélité qu'ils leur ont prêté, et qu'il faut s'attacher à cette doctrine comme nécessaire à la tranquillité publique, comme non moins utile à l'Eglise qu'à l'empire, comme entièrement conforme à la parole de Dieu, à la tradition des Saints Pères et aux exemples des Saints. »

DEMANDES

Adressées à la seconde commission, avec ses réponses

PREMIÈRE QUESTION

« Toute communication entre le Pape et les sujets de l'empereur étant interrompue, quant à présent, à qui faut-il s'adresser pour obtenir les dispenses qu'accordait le Saint Siège ?

RÉPONSE DES ÉVÊQUES

Honorés de la confiance du souverain qui nous réunit pour lui tracer, dans les circonstances actuelles, la marche la plus conforme aux Conciles et aux usages de l'Eglise, nous ne consulterons, dans nos réponses, que notre amour pour la religion, notre zèle pour l'intérêt des peuples dont nous sommes les premiers pasteurs, et notre dévouement à l'empereur.

La franchise et la sainte véracité de notre ministère ne nous permettent pas de déguiser la profonde douleur dont nous avons été pénétrés, en apprenant que toute communication entre le Pape et les sujets de l'empereur venait d'être rompue.

Sujets fidèles et respectueux, nous oserons néanmoins dire à Sa Majesté que le Saint Siège étant le lien le plus fort, le lien nécessaire de l'unité ecclésiastique dont il est le centre, nous ne pouvons plus prévoir que des jours de deuil et d'affliction pour l'Eglise, si les communications et les rapports demeurent longtemps suspendus entre les fidèles et le père commun que Dieu leur a donné dans la personne de N. S. P. le Pape.

Nous la supplierons d'écouter avec bonté ce que proclamait, avant nous, l'illustre Marca, que, « selon notre sentiment et celui de tous les catholiques français, le premier et le principal fondement de la liberté ecclésiastique est que la primauté du siège apostolique obtienne toujours sa place (1). »

En tenant ce langage que nous ont transmis nos pères dans la foi, nous ne faisons que montrer de plus en plus notre attachement à la doctrine contenue dans la déclaration de 1682, et nous aimons à nous rassurer, au milieu de nos sollicitudes religieuses, sur la conservation des liens qui unissent la France au centre de l'unité catholique, par la promesse que Sa Majesté a daigné nous faire de maintenir cette déclaration dans son intégrité, tant pour ce qui concerne la primauté d'institution divine du Saint Siège apostolique, qu'à l'égard des règles canoniques suivant lesquelles elle doit être exercée.

Nous ne craindrons pas même de dire à Sa Majesté qu'en considérant attentivement les circonstances du temps présent, nous sommes portés à leur appliquer ce que le génie prévoyant de Bossuet lui faisait entrevoir dans un avenir éloigné. « La doctrine de la déclaration, disait ce grand évêque, relève merveilleusement la dignité, la véritable autorité de l'Eglise catholique et des Souverains Pontifes... Et il peut venir un temps où les gens de bien la croiront nécessaire pour eux-mêmes, pour l'Eglise et pour le Saint Siège apostolique (1). »

C'est ainsi, comme l'écrivaient à leurs collègues les évêques de l'assemblée de 1682, que, sans avoir outrepassé les bornes posées par nos pères, et énonçant modestement la doctrine des quatre articles comme un sentiment utile et vrai, « il arrivera que ces mêmes articles deviendront, par un heureux concours, des Canons invariables de l'Eglise gallicane, que les fidèles recevront avec respect. » *Sic eveniet ut quos ad vos mittimus doctrinæ nostræ*

(1) De Concord., liv. I, ch. II, n° 2.

(1) Déf. la Décl., t. II, p. 407.

articuli, fidelibus venerandi et nunquàm intermorituri ecclesiæ gallicanæ canones evadant (1).

Mais plus nous sommes persuadés de ces vérités, plus aussi nous sommes touchés de la résolution par laquelle Sa Majesté interrompt toute communication entre ses sujets et le Pape. Nous répétons après saint Bernard, que Bossuet appelait l'*ange de la paix*, « qu'il n'y a rien de plus nécessaire en ce temps que d'assembler les évêques. » Et nous ajoutons, à l'exemple de ce saint abbé, dans la lettre respectueuse qu'il écrivait à un de nos rois, que, « s'il est sorti de l'autorité apostolique quelque chose dont Sa Majesté se trouve offensée, ses fidèles sujets qui composeront cette assemblée travailleront à faire qu'elle soit adoucie ou révoquée, autant qu'il le faut pour l'honneur et la dignité du trône (2). »

C'est dans le même esprit que, pour répondre directement à la première question qui nous est proposée par Sa Majesté, nous croyons devoir appliquer aux réserves dont le Pape est en possession ce que dit le savant P. Thomassin de l'exercice de quelques autres prérogatives du Saint Siège. « Cette réserve n'a pas été la même dans tous les temps, et n'a pas eu la même extension dans tous les lieux ; et quoiqu'on ne puisse pas dire que ces pouvoirs, qui n'ont éclaté qu'après plusieurs siècles, soient de droit divin, on ne peut néanmoins nier qu'ils ne soient très convenables à la primauté du Pape (3), que le grand évêque de Meaux, dans sa *Défense de la déclaration*, appelle *le principal exécuteur et interprète* des Saints Canons dans tout l'univers.

C'est principalement en vertu de ce titre vénérable de principal exécuteur et interprète des Saints Canons, que s'est formée une discipline universelle par laquelle la réserve de certaines dispenses a été

(1) Ep. Conventûs Eccl. Gall. ad. univers. Eccl. Gall. Præsules, 1682.

(2) Ep. S. Bern. ad Lud Reg. Francorum. CCLV.

(3) Anc. et Nouv. Disc. de l'Egl., tom. I, liv. I, ch. VI.

partout attribuée au Saint Siège dans l'Eglise d'Occident, et ces réserves, que de sages motifs ont fait établir, sont devenues un droit commun dont il n'est pas permis de s'écarter sans les raisons les plus graves. Telle est particulièrement la réserve des dispenses relatives à l'ordre et à la discipline générale du clergé, à l'âge requis pour l'épiscopat et les ordres majeurs, à la translation des évêques et autres du même genre.

D'autres réserves d'une moindre importance se sont introduites successivement, quoiqu'elles soient relatives aux besoins et à l'usage journalier des fidèles, telles que celles de certaines absolutions, dispenses de mariages ; d'autres enfin qu'autorise l'indulgence de l'Eglise, et que commande souvent une sorte de nécessité plus ou moins urgente.

Puisque ces réserves ne sont pas, de droit divin, attachées à la primauté du Saint Siège, il s'ensuit que les évêques dans leurs diocèses respectifs, et en vertu de la juridiction épiscopale, ont inhérent en eux le pouvoir d'accorder aux fidèles les dispenses et absolutions qui s'y rapportent ; c'est encore ce qu'établit le P. Thomassin, en nommant inaliénable la juridiction qui appartient aux évêques pour la concession de ces sortes de dispenses ou absolutions : *Incerta et concreta quodammodo episcopali jurisdictioni* (1).

Ce pouvoir est une suite de celui que l'apôtre saint Paul déclare qu'ils ont reçu du Saint-Esprit, de gouverner l'Eglise de Dieu, et par conséquent de subvenir aux besoins spirituels des fidèles confiés à leur sollicitude pastorale. Ils l'ont exercé pendant les premiers siècles, soit dans les Conciles, soit hors des Conciles, et nous ne connaissons pas un seul réglement de l'Eglise universelle, pas un seul Canon des Conciles généraux, pas même un seul décret émané du Saint Siège, qui les en ait privés.

Ce furent souvent les évêques eux-mêmes qui favorisèrent le recours à Rome, en y renvoyant les abso-

(1) Disc. de l'Egl., tom. II, liv. III, ch. XXVII.

lutions et les dispenses plus considérables, soit qu'il leur fût plus difficile qu'au Saint Siège de résister aux hommes puissants qui les sollicitaient, soit qu'ils craignissent que la discipline ne fût énervée et la loi même abrogée par la multitude des dispenses, soit qu'ils regardassent le recours au Pape comme le seul moyen d'établir ou de conserver une sorte d'uniformité dans cette partie de la discipline de l'Eglise, soit enfin qu'ayant, de jour à autre, plus de communication avec les Papes, ils ne pussent s'empêcher d'honorer la prééminence du siège apostolique par cette réserve des affaires les plus importantes. On peut voir, siècle par siècle, la progression de ces changements et de leurs causes dans l'auteur, déjà cité, de l'*Ancienne et Nouvelle Discipline de l'Eglise* (1).

Ce serait vouloir démentir l'histoire que de ne pas avouer qu'une partie de ces changements est due aux fausses idées de quelques ultramontains sur la nature et sur les droits de l'épiscopat. Ils ont dit que des évêques particuliers n'avaient pas l'autorité de dispenser des lois de l'Eglise universelle ; et ce langage serait juste, s'il signifiait seulement que des évêques particuliers ne peuvent pas abolir, même dans leur diocèse, une loi reçue dans toute l'Eglise, ou que leur territoire étant circonscrit pour l'exercice ordinaire de la juridiction, la leur ne s'étend pas, comme celle du Pape, dans l'Eglise universelle. Mais ce langage, pris dans sa généralité, est évidemment faux, puisque les évêques ont toujours accordé, quand le plus grand bien de la religion et des fidèles le voulait ainsi, les dispenses de plusieurs lois ou canons de l'Eglise universelle, du jeûne, de l'abstinence, de certains vœux, de certains empêchements de mariage.

Les mêmes ultramontains n'ont pas craint d'ajouter que les évêques institués par J.C., successeurs des apôtres, revêtus de la plénitude du sacerdoce, n'étaient que de simples délégués ou vicaires du Pape,

(1) Tom. II, liv. III, ch. XXVII.

et qu'ainsi l'exercice de leurs pouvoirs était absolument subordonné à la volonté du Pape. Il suffit d'avoir exposé, et il n'est pas besoin de réfuter de tels principes, que le Saint Siège lui-même n'a jamais avoués, et qu'on ne peut établir qu'à l'aide de contradictions évidentes ou de paradoxes insoutenables.

Le pouvoir radical des évêques pour la concession des dispenses est donc à l'abri de toute attaque, et la possession exclusive, plus ou moins longue, plus ou moins générale du Saint Siège, ne repose sur aucune loi positive, sur aucun Canon de l'Eglise qui en ait dépouillé les évêques particuliers.

C'est dans un Concile provincial de Tours, tenu en 1583, que se trouve le premier réglement ecclésiastique à ce sujet. Il interdit aux évêques de la métropole de Tours les dispenses de consanguinité et d'affinité, même au quatrième degré, et le Concile provincial de Toulouse, tenu sept ans après, semble aussi supposer que le droit de les accorder appartient privativement au Pape.

Mais ces deux Conciles particuliers sont les seuls qui renferment de semblables dispositions. Les autres Conciles provinciaux tenus en France, depuis le milieu du seizième et pendant le cours du dix-septième siècle, à Aix, à Bourges, à Bordeaux, à Cambrai, à Narbonne, à Reims ; l'assemblée de Melun, qui s'est occupée, comme eux, des empêchements de mariage et des dispenses dont ils étaient susceptibles, se sont bien gardés de toucher au droit imprescriptible des évêques, pour augmenter, en limitant son exercice, les prérogatives du Saint Siège.

Il y a plus : quoique l'interdiction faite aux évêques de la province de Tours, par le réglement de 1583, soit bien précise et sans exception, il est de fait que plusieurs évêques de cette métropole, notamment ceux de Nantes, de Rennes, d'Angers et du Mans, accordent les dispenses de mariage dans plusieurs degrés que le réglement du Concile leur interdit expressément ; ce qui prouve le peu d'autorité qu'il conserve, sous ce rapport, même dans la province où il a été porté.

Quoi qu'il en soit de ces réglements, qui n'ont pas eux-mêmes qu'une autorité très circonscrite, on peut leur appliquer, ainsi qu'à l'espèce de prescription sur laquelle est fondée, dans nos diocèses, la réserve de certaines dispenses ou absolutions, ce que disait Yves de Chartres dans une affaire bien autrement importante pour l'Eglise :

« Des usages ou des règles qui ne sont pas fondés sur la loi éternelle, et auxquels l'honneur et l'avantage de l'Eglise ont donné naissance, peuvent être abandonnés, pour un temps, par des motifs aussi saints que ceux qui les firent établir ; et alors cet abandon n'est pas une prévarication dangereuse contre la règle, mais bien plutôt une dispensation louable et salutaire. » *Cùm ea quæ æternâ lege sancita non sunt, sed pro honestate et utilitate ecclesiæ instituta vel prohibita, pro eâdem occasione ad tempus remittuntur pro quâ inventa sunt, non est institutionum damnosa prævaricatio, sed laudabilis et saluberrima dispensatio* (1).

Cela est surtout vrai quand il s'agit du renoncement passager à une réserve qui n'est fondée sur aucune loi divine ou même ecclésiastique, et du retour temporaire à l'exercice d'un droit inaliénable de sa nature, tel que celui qui est inhérent au caractère épiscopal, d'accorder les dispenses que l'usage réservait au Saint Siège ; et lorsque de puissants motifs d'utilité publique, du bien de la religion et des besoins spirituels des fidèles, déterminent les évêques à reprendre, pour un temps, l'exercice du droit suspendu par la réserve, alors, loin de pouvoir être accusés *d'une prévarication dangereuse contre la règle*, leur conduite à cet égard est, selon Yves de Chartres, *une dispensation louable et salutaire*, que leur prescrivent le bon gouvernement et les besoins de leurs diocèses.

Depuis longtemps, l'Eglise gallicane a su mettre ces maximes en pratique. Au quinzième siècle, un schisme déplorable affligeait l'Eglise, et la difficulté

(1) Ivo Carnot. Epistola 238.

de reconnaître quel était le Pape légitime équivalait à une sorte d'impossibilité de recourir à lui, afin d'en obtenir les absolutions ou dispenses dont les fidèles pouvaient avoir besoin. Alors fut convoquée l'assemblée du clergé, qu'on regardait *en ces rencontres*, dit le savant et religieux P. Berthier, *comme le souverain tribunal ecclésiastique de la nation*. Les évêques réunis en 1408, avec les députés des chapitres et des universités, dans la Sainte-Chapelle de Paris, firent, au mois d'octobre, le fameux réglement connu sous le titre d'*Advisamenta Ecclesiæ gallicanæ*. Le second article règle que les absolutions communément réservées au Pape, les dispenses de mariage et d'irrégularités, seront données, *si cela se peut*, par le pénitencier de l'Eglise romaine, sinon *par l'ordinaire*, ou, en certains cas, par le Concile de la province (1).

Une résolution semblable fut prise par le Concile de l'Eglise gallicane, assemblée en 1510 à Tours, sous Louis XII. On y statua (art. IV) que les prélats et sujets du roi se conformeraient à l'ancien droit commun. *Conclusum est per concilium servandum esse jus commune antiquum.*

Venant à nos temps modernes, nous voyons un Pape aussi savant que zélé pour le maintien de la discipline de l'Eglise regarder la difficulté de recourir au Saint Siège comme un motif de s'écarter de la sage réserve qui attribuait au Pape les absolutions et dispenses dont il s'agit. *Ultrò concedimus episcopis*, dit Benoît XIV, *relaxandi facultatem, modò facilè adiri non possit prima sedes.* Or, si ce grand Pape accordait volontiers aux évêques la faculté de dispenser, lorsqu'il prévoyait qu'il ne serait pas facile de recourir au Saint Siège, à plus forte raison croyait-il que, si des circonstances impérieuses ne permettent pas d'y recourir, les évêques doivent user provisoirement de la faculté de dispenser, dont l'usage ne peut jamais rester suspendu dans l'Eglise. La raison en est, comme le dit fort

(1) Hist. de l'Egl. gal., tom. XV, p. 266 et suiv.

bien l'auteur du *Traité des Dispenses*, que la réserve « doit cesser quand le vrai bien des fidèles l'exige ; et il n'y aurait ni prudence ni sagesse à vouloir qu'elle subsistât dans des occasions où elle ne pourrait subsister sans être préjudiciable à ceux pour l'avantage desquels on peut assurer qu'elle a été et qu'elle a dû être établie (1). »

La réserve des dispenses est odieuse, dit encore le même théologien, *parce qu'elle déroge au droit des évêques ;* et dans son *Traité du Mariage*, il prouve que cette réserve, qui n'a pu s'établir que pour le bien de l'Eglise, lui deviendrait souvent préjudiciable, si elle ne cessait pas lorsqu'il est impossible ou même simplement incommode de recourir au Siège Apostolique : *Eò quod ad apostolicam sedem, vel nullatenùs, vel opportunè recurri non possit* (2).

A ces autorités il serait facile de joindre celles de M. d'Argentré, évêque de Tulle, dans son *Explication des Sept Sacrements ;* de Pontas ; du docteur Bailly, auteur d'une *Théologie dogmatique et morale à l'usage des séminaires ;* des Conférences de Paris et d'Angers. Le docteur Ducasse lui-même, qui a plaidé avec tant de zèle en faveur du droit exclusif quil attribue au Pape d'accorder les dispenses de mariage, avoue que la réserve cesse en certains cas, notamment dans celui de la difficulté du recours, parce que, dit-il, « la réservation qui est faite au Pape et la puissance que Jésus-Christ lui a donnée sont pour édifier et non pour détruire (3).

En un mot, tous les théologiens et canonistes qui jouissent de quelque estime en-deçà comme au-delà des monts, s'accordent à penser que, si le recours au Saint Siège devient impossible, dangereux ou même simplement difficile, la réserve est suspendue pour tout le temps que durent l'impossibilité. La difficulté ou le danger de ce recours.

(1) Tr. des Disp., liv. I. ch. II.

(2) De Matrim., p. 340.

(3) Tr. de la Jurid. eccl., tom. I, ch. X. § 4.

Ainsi nous répondrons à la première question que Sa Majesté nous a fait l'honneur de nous proposer, en disant : Lorsque des circonstances malheureuses interrompent, pour un temps, la communication entre le Pape et les sujets de l'empereur, *c'est aux évêques diocésains que les fidèles doivent s'adresser, afin d'obtenir les dispenses qu'accordait le Saint Siège.*

Mais cette réponse qu'il a fallu généraliser, parce que la question nous était proposée en termes généraux, a besoin elle-même d'une explication dont nous avons indiqué le principe, en distinguant deux sortes de dispenses : les unes relatives à l'administration générale de l'Eglise et à sa discipline intérieure, les autres qui ont pour objet les besoins journaliers des fidèles. C'est uniquement à ces dernières que doit se rapporter la réponse que nous venons de faire à Sa Majesté ; car il y aurait trop d'inconvénients à laisser à la volonté particulière de chaque évêque l'exercice du droit de disposer des lois que l'Eglise a portées pour le bon ordre et l'uniformité de son gouvernement.

SECONDE QUESTION

La seconde question que Sa Majesté nous fait l'honneur de nous proposer est celle-ci :

« Quand le Pape refuse persévéramment d'accorder des Bulles aux Evêques nommés par l'empereur pour remplir les sièges vacants, quel est le moyen légitime de leur donner l'institution canonique ? »

Pour répondre à cette importante question, nous croyons devoir rappeler celle qui nous fut proposée l'année dernière en ces termes :

« Le gouvernement français n'ayant point violé le Concordat, si, d'un autre côté, le Pape refuse de l'exécuter, l'intention de Sa Majesté est de regarder le Concordat comme abrogé ; mais, dans ce cas, que convient-il de faire pour le bien de la religion ?

Après une exposition succincte de la doctrine catholique, concernant la juridiction de l'Eglise, nous

terminions notre réponse en observant que le Conseil n'avait pas l'autorité nécessaire pour indiquer les mesures propres à remplacer l'intervention du Pape dans la confirmation des évêques ; que son avis, à cet égard, ne serait que celui d'un très petit nombre de prélats, sans pouvoir, sans caractère pour représenter l'Eglise de France. En conséquence, disions-nous, nous pensons que, dans une circonstance aussi délicate, où il est essentiel de ne point s'écarter des principes consacrés par la religion, de ne pas alarmer les consciences, Sa Majesté ne peut rien faire de plus sage et de plus conforme aux règles, que de convoquer un Concile national, où le clergé de son empire examinerait la question qui nous est proposée, et indiquerait les moyens propres à prévenir les inconvénients de refus des Bulles pontificales.

En 1688, à l'occasion d'un refus semblable, fait par le Pape Innocent XI aux évêques nommés par Louis XIV depuis 1681, le Parlement de Paris, sur les conclusions du procureur général Talon, rendit un arrêt portant que le roi serait supplié de convoquer les Conciles provinciaux et même un Concile national .Cet arrêt, dit d'Héricourt, est conforme à ce qui s'est pratiqué en France en des occasions pareilles. Les exemples en sont rapportés dans les *Preuves des libertés de l'Eglise gallicane*.

Sa Majesté jugea et nous fit dire que cette réponse ne satisfaisait pas entièrement à la question, en ce qu'elle ne déterminait pas si le Concile national avait en lui-même l'autorité nécessaire pour suppléer au défaut des Bulles apostoliques, ou s'il faudrait encore recourir à une autorité supérieure à la sienne.

Sans vouloir prévenir ni préjuger la décision du Concile appelé à prononcer sur une matière d'un aussi grand intérêt, le Conseil indique la marche qu'il pourrait suivre, et conclut son opinion par ces réflexions que nous allons transcrire, parce qu'elles renferment le principe de la réponse à la question qui nous est proposée aujourd'hui :

« Jusqu'à présent, nous avons raisonné d'après les lois de la discipline ecclésiastique, et dans l'état ordi-

naire des choses, il n'est jamais permis de s'en écarter. Mais un point de discipline, établi pour le gouvernement et la conservation des églises particulières, cesse d'obliger lorsqu'il est évident qu'on ne peut l'observer sans exposer une grande Eglise aux plus grands dangers. Si le chef de l'Eglise universelle paraît abandonner l'Eglise de France à elle-même, en refusant de concourir, comme il le doit, à l'institution de ses évêques, cette Eglise si ancienne, et qui occupe une place si considérable dans la catholicité, doit trouver en elle-même des moyens de se conserver et de se perpétuer. Elle est autorisée à recourir à l'ancien droit, lorsque, sans qu'il y ait eu faute de sa part, l'exercice du droit nouveau est devenu impraticable à son égard.

« En conséquence, nous pensons qu'après avoir protesté de son attachement inviolable au Saint Siège et à la personne du Souverain Pontife, après avoir réclamé l'observation de la discipline actuellement en vigueur, le Concile pourrait déclarer qu'attendu l'extrême difficulté, ou l'impossibilité de recourir à un Concile œcuménique, vu le danger imminent dont l'Eglise de France est menacée, l'institution donnée *concilièrement* par le métropolitain, à l'égard de ses suffragants, et par le plus ancien évêque de la province à l'égard du métropolitain, tiendra lieu des Bulles pontificales, jusqu'à ce que le Pape ou ses successeurs consentent à l'exécution du Concordat.

« Ce retour provisoire à une partie de l'ancien droit ecclésiastique serait justifié par la première de toutes les lois, la loi de la nécessité que notre Saint Père le Pape lui-même a reconnue, à laquelle il s'est soumis, lorsque, pour rétablir l'unité dans l'Eglise de France, il s'est mis au-dessus de toutes les règles ordinaires, en supprimant, par un acte d'autorité sans exemple, toutes les anciennes Eglises de France pour en créer de nouvelles. »

Telle est l'opinion que nous avions l'honneur d'exposer à Sa Majesté au mois de janvier 1810.

Depuis ce temps, le Pape a continué de refuser des Bulles, sans alléguer aucune raison canonique de son refus ; il ne s'est point rendu aux instances et respectueuses prières que lui ont adressées, au nom de toute l'Eglise de France, les évêques qui se rencontraient à Paris, il y a près d'un an. Le nombre

des diocèses qui n'ont point de premier pasteur augmente chaque année d'une manière effrayante, et bientôt l'épiscopat s'éteindrait en France, si l'on ne trouvait pas quelque moyen canonique de remédier à l'inexécution du Concordat et au refus persévérant des Bulles apostoliques.

Louis XIV éprouva la même difficulté de la part des Papes Innocent XI et Alexandre VIII. Tant que dura la mésintelligence entre les deux Cours, c'est-à-dire depuis 1681 jusqu'en 1693, les évêques nommés par le roi gouvernèrent leurs diocèses en vertu des pouvoirs qu'ils recevaient du chapitre de l'Eglise vacante. Nous en avons la preuve pour quelques-uns, et notamment pour le célèbre Fléchier, nommé successivement à Lavaur et à Nîmes, et nous sommes fondés à présumer qu'il en a été de même des autres, sur lesquels il ne nous reste pas de renseignements positifs.

Cette mesure, conseillée, à ce que l'on croît, par l'oracle de l'Eglise gallicane, par l'immortel Bossuet, et parfaitement conforme aux principes de la hiérarchie, supposait les droits assurés au Pape par le Concordat, et tendait même à les conserver; et quoique les droits de la nomination royale parussent compromis par cette espèce d'accommodement, Louis XIV voulut bien y condescendre. Les Papes Innocent XI et Alexandre VIII ne s'y opposèrent pas, et Innocent XII l'approuva tacitement, en accordant les Bulles aux évêques nommés, sans leur faire un crime de la part qu'ils avaient eue dans l'administration de leurs diocèses.

C'est un principe reconnu dans toute l'Eglise, et consacré par le Concile de Trente (session 24, chap. 16), qu'à l'instant même de la mort d'un évêque, la juridiction épiscopale passe de plein droit au chapitre cathédral ; et dans l'Eglise de France, c'est un usage immémorial que les chapitres confèrent les pouvoirs dont ils sont dépositaires, pendant la vacance du siège, à l'ecclésiastique nommé par le souverain à l'évêché vacant. S'il existe pour l'Italie, ou pour quelques autres pays, une loi ou un usage

contraire, cette loi, cet usage ne sont d'aucune autorité dans l'Eglise de France, qui est toujours maintenue dans la possession de se gouverner selon son ancienne discipline.

C'est pour l'Eglise de France, dans les circonstances actuelles, une précieuse ressource que le pouvoir donné aux évêques nommés d'exercer canoniquement, dans leurs diocèses, la juridiction épiscopale. Pourquoi faut-il que le Pape ait tenté de les dépouiller d'un droit si légitime, et qui ne peut tourner qu'à l'avantage des fidèles?

Dans ses brefs aux Chapitres de Florence, de Paris et d'Asti, le Pape déclare en principe général, que les Chapitres des Eglises vacantes ne peuvent déléguer leurs pouvoirs aux évêques nommés par l'empereur, et il défend à ceux-ci d'accepter les pouvoirs qui leur seraient offerts, et de s'immiscer dans le gouvernement de leur Eglise.

Nous savons bien que les Brefs, qui ne sont reçus nulle part, ne prévaudront jamais contre notre antique discipline. Nous n'y voyons qu'une triste preuve des préventions inspirées au Pape par des hommes peu instruits de nos usages, et de la situation de l'Eglise de France. Ce vertueux pontife, qui a donné à cette Eglise des preuves si marquées de son affection paternelle, se serait empressé d'accueillir toutes les mesures de conciliation, s'il n'eût pas été trompé par des rapports infidèles.

C'est dans cet état de choses qu'après nous avoir déclaré *qu'elle ne veut plus faire dépendre l'existence de l'épiscopat en France de l'institution canonique du Pape, qui serait ainsi le maître de l'épiscopat*, Sa Majesté nous demande quelles sont les mesures à prendre *pour que les évêques aient le caractère requis pour exercer leur juridiction épiscopale. Sa Majesté s'en rapporte à nous pour lui faire connaître ce qui convient le mieux.*

Nous nous montrerons dignes de la confiance dont Sa Majesté nous honore, par une exposition franche et loyale des vues que nous suggérerons notre dévouement à sa personne et notre zèle pour la religion.

Ces deux sentiments se prêtent une force mutuelle : évêques et Français, nous ne séparerons jamais les intérêts de l'Eglise de ceux de l'État.

En déclarant que désormais l'existence de l'épiscopat en France ne dépendra plus de l'institution canonique du Pape, Sa Majesté abroge le Concordat passé entre Léon X et François Ier, et renouvelé entre Sa Majesté et notre Saint Père le Pape.

Ce Concordat, en effet, donne au Pape un avantage trop marqué sur nos monarques. Par une des clauses du Concordat, le prince perd le droit de nommer, si, dans un temps fixé, il ne présente pas au Pape un sujet capable. Pour qu'il y eût égalité de droits entre les augustes parties contractantes, il eût fallu que, de son côté, le Pape se fût obligé de donner l'institution ou de produire un motif canonique de refus dans un temps déterminé, faute de quoi le droit d'instituer serait dévolu, par ce seul fait, au Concile de la province où serait situé l'évêché vacant.

Au moyen de cette clause ajoutée au Concordat, il ne serait plus au pouvoir des Papes de prolonger à leur gré la vacance des sièges. *Les Papes ne seraient plus les maîtres de l'épiscopat.* Nous conserverions tous les avantages du Concordat, sans inconvénients et sans danger.

Et puisque Sa Majesté nous permet de lui exposer ce qui nous paraît convenir le mieux pour assurer, dans tous les temps, le plein exercice de la juridiction épiscopale, nous oserons lui dire que, de toutes les mesures possibles, le Concordat ainsi modifié est la plus simple, la plus conforme aux principes, la plus propre à rallier tous les esprits et à rassurer les consciences timorées.

Le changement que nous proposons dans le Concordat est trop essentiel pour ne pas demander le consentement des deux parties contractantes. L'empereur est en droit de l'exiger, pour que ces nominations ne soient plus éludées par des refus, ou par des délais arbitraires. Le Pape doit y consentir, pour donner à l'empereur une garantie contre des abus

qui se sont reproduits si souvent. Nous présumons de la justice et de la sagesse du Saint Père qu'il ne se refusera pas à une proposition si raisonnable, mais s'il n'y accédait pas, son refus justifierait, aux yeux de toute l'Eglise, l'entière abolition du Concordat, et le recours à un autre moyen de conférer l'institution canonique.

Nous ne devons pas le dissimuler à Sa Majesté, dans une affaire de cette nature, où le succès dépend uniquement de la persuasion, il s'agit moins de savoir ce que permet la rigueur des principes, que de consulter et de ménager l'opinion publique. Quelque juste que fût, d'après la conduite du Pape, l'entière abolition du Concordat, quelque légitime que pût être le rétablissement de la sanction pragmatique, ou tout autre moyen d'institution canonique, nous ne croyons pas qu'on doive les proposer sans y avoir préparé les esprits, sans avoir convaincu les fidèles qu'il ne reste pas d'autre ressource pour donner des évêques à l'Eglise de France, et que ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, que l'on se permet un changement si important dans la discipline de l'Eglise.

Une autre considération n'échappera pas à la sagesse de Sa Majesté. On n'a pas oublié les troubles excités dans toute la France à l'occasion de la constitution civile du clergé ; l'empereur, qui seul a pu les apaiser, ne voudra pas que de nouvelles dissensions, qu'un nouveau schisme viennent les ressusciter. Il ne faut donc pas que les fidèles tiennent pour suspecte la mission des évêques institués selon les formes nouvelles ; il ne faut pas que la malveillance puisse emprunter de la religion mal entendue un prétexte pour former un parti dans l'Etat.

Sous un gouvernement aussi ferme que celui de Sa Majesté, nous ne craignons pas pour la chose publique. On ne verra pas renaître les séditions et la guerre civile ; mais tout le monde sait que les divisions religieuses sont la source d'une infinité de maux particuliers ; et n'eussent-elles d'autre effet que de relâcher le ressort de la religion et d'affaiblir son

heureuse influence sur les mœurs publiques, il n'est rien que l'on ne doive tenter pour les prévenir.

Nous n'ignorons pas qu'il serait injuste et déraisonnable de confondre le rétablisement de la sanction pragmatique, ou toute autre mesure adoptée d'après l'avis et sous l'autorité de l'Eglise de France, avec la constitution du clergé, décrétée par une autorité purement séculière, malgré les justes réclamations du Souverain Pontife et de tous les évêques de France; mais nous savons aussi que le peuple ne saisirait pas cette différence, qui tient à des notions trop au-dessus de sa portée, et qu'il ne verrait dans les nouvelles mesures substituées au Concordat que l'absence de l'intervention du Pape, qu'il est accoutumé à regarder comme nécessaire.

En vain nous flatterions-nous de l'éclairer par nos instructions. Loin de le ramener, nous nous exposerions à perdre sa confiance : il nous croirait en opposition avec le chef de l'Eglise, et hors de sa communion ; il se partagerait entre le Pape et nous, et la plupart des fidèles ne connaissant pas les limites précises de la juridiction pontificale, les uns refuseraient au Pape l'autorité qui lui appartient de droit divin dans le gouvernement de l'Eglise universelle, les autres abandonneraient des évêques qu'ils croiraient séparés du centre de l'unité catholique. Le schisme renaîtrait avec tous ses désordres ; et quel remède pourrait-on y apporter, tant qu'il existerait une division entre le Pape et les évêques ?

Et qu'on ne croie pas que nous cédons à de vaines terreurs. Nous connaissons les sentiments et les dispositions des peuples confiés à notre sollicitude. Nous nous rappelons les difficultés que nous avons éprouvées au commencement de notre épiscopat, et les ménagements qu'il nous a fallu employer pour les concilier avec des changements amenés par les circonstances, mais contre lesquels d'anciennes habitudes les avaient prévenus. Nous savons que nous n'avons obtenu leur confiance et celle de leurs pasteurs immédiats, qu'en nous présentant à eux au nom du Saint Siège. Nous savons encore, et il est

de notre devoir de le dire à Sa Majesté, qu'au premier bruit de la mésintelligence qui a éclaté entre les deux puissances, l'inquiétude s'est répandue dans les esprits, les consciences ont été alarmées, et que, malgré tous nos efforts pour les rassurer, les peuples craignent de se voir replongés dans l'anarchie religieuse dont la sagesse de Sa Majesté avait su les tirer.

Dans plusieurs diocèses, il s'est formé une secte de prétendus *catholiques purs* qui exercent un culte clandestin, auquel président des prêtres qui, se dérobant à la surveillance des évêques, ne donnent au gouvernement aucune garantie de leurs principes et de la morale qu'ils enseignent. Nous sommes instruits que cette secte, qui commençait à se dissiper, a pris une nouvelle force des circonstances actuelles, et sans doute elle s'accroîtra d'une multitude d'hommes simples et ignorants, à qui il ne sera pas difficile de persuader qu'un changement aussi important dans la discipline de l'Eglise annonce le projet de détruire la religion de leurs pères.

Une autre classe d'hommes encore plus dangereux, et surtout dans les campagnes, ce sont les restes d'une faction trop connue par ses excès. Toujours prêts à saisir toutes les occasions de semer le mécontentement et de troubler l'ordre public, ils affectent souvent auprès du peuple un zèle ardent pour la religion. Au plus léger changement introduit dans le culte, ils s'écrient que tout est perdu ; ils se plaisent à alarmer la piété des bons villageois, pour les prévenir et les indisposer contre le gouvernement. C'est de la part de ces hommes sans religion, et par une suite de leurs perfides insinuations, que nous avons éprouvé les plus fortes oppositions à la suppression de quelques fêtes. Et qui peut prévoir l'effet des nouvelles manœuvres que mettent en jeu ces ennemis éternels de l'ordre et de la tranquillité publique, s'ils trouvent les esprits préparés à recevoir les impressions de la malveillance ?

Quelles conséquences prétendrons-nous tirer de ces réflexions ? Dirons-nous qu'il faut laisser les choses

dans l'état où elles sont, et attendre qu'il plaise au Souverain Pontife d'accorder des Bulles aux évêques nommés par l'empereur ?

Non, le besoin de l'Eglise de France et la dignité de l'empereur ne le permettent pas.

La juridiction déléguée par les chapitres cathédraux aux évêques nommés ne peut être regardée que comme un expédient passager. Outre le gouvernement des Eglises, l'épiscopat a des fonctions qui lui sont essentiellement réservées, et que les fidèles sont en droit de réclamer. Des évêques réduits à la qualité de simples administrateurs capitulaires ne pourraient remplir qu'une partie des devoirs de l'épiscopat ; il faut que les pouvoirs de l'ordre soient unis aux pouvoirs de la juridiction ; il faut que chaque diocèse trouve dans son sein la plénitude du ministère épiscopal.

Nous nous sommes permis d'exprimer le désir que l'on déclarât à S. S., ou que le Concordat, déjà rompu par son propre fait, serait authentiquement aboli par l'empereur, ou qu'il ne serait conservé qu'à la faveur d'une clause propre à rassurer l'empereur et l'Eglise de France contre ces refus arbitraires qui rendent illusoires les droits que le Concordat assure à nos souverains. Si l'empereur daignait accepter ce tempérament, si, de son côté, le Pape en reconnaissait la justice et les inestimables avantages, les Bulles attendues depuis si longtemps seraient expédiées sur-le-champ ; l'ordre et la paix se rétabliraient dans l'Eglise de France sans secousse et sans déchirements ; l'on aurait obtenu tout ce que l'on a demandé, et nous n'aurions plus à craindre pour l'avenir le retour de semblables difficultés.

Mais si l'empereur ne jugeait pas convenable de se prêter à cette proposition, si le Pape refusait d'y acquiescer, le Concordat devenant inexécutable tant que les choses demeureraient en cet état, par quel moyen faudrait-il le remplacer ?

A cette question, l'esprit se reporte naturellement aux temps qui ont précédé les Concordats, et la réponse qui se présente d'abord, c'est qu'il faudrait

rétablir, pour ce qui concerne l'institution des évêques, les règlements de la sanction pragmatique, rédigés dans l'assemblée de Bourges, en 1438, d'après les décrets du Concile de Bâle.

Cependant la pragmatique ayant été abolie solennellement par la publication du Concordat, on ne peut la faire revivre, à moins que l'autorité ecclésiastique n'intervienne dans son rétablissement. Car, ainsi que nous le disions l'année dernière :

« Au milieu de toutes les variations introduites dans la discipline de l'Eglise, relativement à l'institution des évêques, le principe de la nécessité d'une institution ecclésiastique est demeuré invariable ; ces divers changements se sont toujours faits du consentement exprès ou tacite de l'Eglise, et c'est par son autorité que les élections ont pris successivement différentes formes. que le droit de confirmer les évêques élus a passé des Conciles provinciaux et des métropolitains aux Souverains Pontifes, et que les élections capitulaires ont été remplacées par la nomination du chef de l'Etat ; et si jamais il devenait nécessaire d'adopter un autre mode d'institution, il faudrait commencer par le faire approuver par l'Eglise.

« Nous disons plus : cette approbation de l'Eglise serait indispensable, quand même en proposerait de revenir à l'une des méthodes adoptées dans les siècles précédents. Une loi abrogée n'est plus une loi, et ne peut en reprendre le caractère que de l'autorité qui l'a abrogée. L'Eglise ne se gouvernerait plus elle-même, elle n'aurait plus le droit de faire des lois et des réglements pour sa discipline intérieure, si quelque autre puissance pouvait la forcer à reprendre les lois et les réglements qu'elle aurait abolis. »

C'est dans le Concile œcuménique que réside l'autorité suprême de l'Eglise, et, au défaut du Concile, c'est au Souverain Pontife qu'il appartient régulièrement de statuer sur ce que le droit appelle les causes majeures. Mais lorsqu'il s'agit de la discipline d'une grande Eglise, lors, surtout, qu'il est question de pourvoir à sa conservation, si de malheureuses circonstances ne lui permettent pas de se fortifier de l'autorité du chef de l'Eglise, nous pensons qu'on ne

peut lui contester le droit et le pouvoir d'abroger, ou du moins de suspendre, pour un temps et provisoirement, des réglements qu'il est devenu impossible d'observer, et d'y en substituer d'autres convenables à ses besoins.

L'Eglise de France ne peut se passer du ministère des évêques. Si le Pape refuse, sans motifs canoniques, de concourir à leur institution, quel autre moyen reste-t-il, sinon de recourir à l'ancien droit, selon lequel les Bulles n'étaient pas nécessaires?

C'est par une espèce de réserve, introduite insensiblement dans le Moyen Age, et érigée en loi pour la France par le Concordat, que les Papes jouissent du droit de confirmer les évêques. Cette réserve, ainsi que celle des dispenses, est certainement de droit positif. Or il est certain qu'une réserve de droit positif cesse, lorsqu'on est dans l'impossibilité de s'adresser à celui en faveur de qui elle a été faite, et, à plus forte raison, si cette impossibilité vient de son propre fait.

Les règles de la discipline ecclésiastique ne sont établies que pour le bien de l'Eglise. Il est dit dans le Concordat de Léon X et de François Ier qu'il a pour but l'utilité commune et publique de la France : *Pro communi et publica regni tui utilitate.* (Chap. 2.) Or, s'il n'y avait aucun moyen d'instituer les évêques lorsque le Pape refuse des Bulles sans motifs canoniques, ce traité, conclu pour l'avantage de la France, lui deviendrait extrêmement préjudiciable.

Toutes les fois que nous avons eu à nous plaindre de la conduite ou des entreprises des Papes, nous avons invoqué le retour à l'ancien droit ; et ce ne sont pas seulement nos rois et les Parlements qui l'ont réclamé, le clergé lui-même en a reconnu la nécessité dans certaines circonstances. Nous en avons deux exemples célèbres, l'un en 1408, l'autre en 1510.

Charles VI, de l'avis du clergé, des princes, des barons et des universités du royaume, avait ordonné, en 1407, la soustraction d'obédience à l'égard de Benoît XIII, celui des prétendants à la papauté qui

avait été reconnu par la France. En 1408, il se tint un Concile de l'Eglise gallicane, à Paris, dans la Sainte-Chapelle du Palais, à l'effet de délibérer sur la manière dont l'Eglise de France devait se gouverner pendant la soustraction d'obédience. Les résolutions de cette assemblée furent publiées sous le titre d'*Advisamenta super modo regiminis ecclesiæ gallicanæ, durante neutralitate*, etc.

En parlant de la manière de pourvoir aux bénéfices, l'assemblée ordonne que les élections et les postulations se fassent conformément au droit, *ut jura volunt ;* que les évêques soient confirmés et ordonnés par le métropolitain, le métropolitain par le primat, ou même par les évêques de la province, s'il n'y a point de primat reconnu.

Louis XII, en 1510, convoqua à Tours tous les évêques de son royaume, et leur proposa diverses questions relatives au différend qui s'était élevé entre lui et le Pape Jules II. A la troisième question, le Concile avait répondu que, dans le cas d'une haine notoire et d'une agression injuste de la part du Pape contre la Franc, le roi pouvait se soustraire à son obéissance, non pas cependant en tout et indistinctement, *non tamen in totum et indistinctè*, mais autant que le demandaient la conservation et la défense de ses droits temporels. Cette réponse se rapportait également à la question suivante : en supposant la soustraction faite légitimement, que devront faire le roi et ses sujets, les prélats et tous les ecclésiastiques du royaume, dans les choses pour lesquelles on avait coutume de recourir au Siège Apostolique ? Arrêté par le Concile qu'il faudra se conformer au droit commun ancien, et à la pragmatique sanction du royaume, tirée des décrets du saint Concile de Bâle : *Conclusum est per concilium servandum esse jus commune antiquum, et pragmaticam sanctionem regni, ex decretis sacro-sancti concilii basileensis desumptam.*

A ces deux témoignages si exprès de l'Eglise gallicane, nous pouvons ajouter celui des évêques députés à l'Assemblée nationale, consigné dans l'*Exposition*

des principes sur la constitution civile du clergé.

Après avoir établi, comme une maxime indubitable, que, dans la situation où se trouvait alors l'Eglise de France, il fallait sacrifier à la nécessité des circonstances tout ce que l'on pourrait abandonner sans altérer le dépôt inviolable de la foi, ils laissent entrevoir, comme un moyen de conciliation, la possibilité du retour à l'ancien droit sur l'institution des évêques. Citons les paroles mêmes de l'*Exposition.*

« Il est, sans doute, conforme à l'antique discipline de l'Eglise gallicane, d'attribuer aux métropolitains et aux plus anciens évêques des métropoles l'institution des évêques.

« Mais il ne faut pas oublier que les métropolitains mêmes empruntaient leurs pouvoirs des Conciles provinciaux.

« C'étaient les évêques de chaque métropole qui s'assemblaient pour la confirmation et la consécration des évêques de la province.

« C'étaient les Conciles provinciaux qui donnaient l'institution canonique, par la voix des métropolitains ou des plus anciens évêques, et c'est au défaut des Conciles provinciaux que les métropolitains ou les anciens évêques en ont exercé les droits.

« Si l'on veut rétablir les principes et les usages de l'Eglise dans toute leur intégrité, il faut que les Conciles provinciaux s'assemblent pour reprendre le droit de donner l'institution canonique, et il serait de toute justice qu'ils fussent convoqués et consultés sur des articles qui concernent une partie essentielle de leurs droits et de leurs pouvoirs. »

Les évêques de l'Assemblée nationale ne disent point que l'intervention du Pape soit absolument indispensable pour opérer le retour à l'ancienne discipline : ils l'eussent certainement demandée, ils l'eussent jugée nécessaire, si elle eût été possible ; mais ils savaient que l'Assemblée nationale n'aurait pas permis d'y recourir, et, dans cette supposition, et parce qu'ils ne voient aucun autre moyen de conserver en France la religion catholique, ils indiquent le rétablissement des anciennes formes par l'autorité

de l'Eglise gallicane réunie en Conciles provinciaux. Sur quoi nous observerons que si, dans une matière si importante, ils proposent seulement des Conciles provinciaux, et non un Concile national, ou une assemblée générale du clergé de France, c'est parce qu'ils présument avec raison que le Pape ne refusera pas d'approuver les décisions des Conciles provinciaux.

L'*Exposition des principes* est signée de tous les évêques de France et des évêques étrangers qui avaient en France une partie de leurs diocèses. Le Pape Pie VI l'approuva par un bref du 13 avril 1791.

C'est ainsi que la nécessité, qui est la loi suprême, l'emporte sur toutes les lois positives, quand, pour de grands maux, comme dit saint Augustin, « il faut chercher de grands remèdes, quand il faut arracher tout un peuple à la mort. » C'est ainsi que saint Cyprien justifie le Pape saint Corneille ; on l'accusait de faiblesse : « il a cédé, disait saint Cyprien, à la nécessité, à cette nécessité des temps, à cette force des circonstances que Dieu permet, et que l'homme ne commande pas. »

D'après les raisons et les autorités que nous venons d'alléguer, nous ne craignons pas de dire que, dans l'extrême nécessité où se trouve l'Eglise de France, sans qu'il y ait faute de sa part, elle peut avec le concours du souverain, son protecteur-né, pourvoir par elle-même à sa propre conservation. Pour assurer la perpétuité de l'épiscopat, elle peut, ou invoquer le rétablissement de la pragmatique de Bourges, ou adopter tout autre forme d'institution qui ne soit contraire ni aux Canons, ni à l'autorité divine et imprescriptible du Saint Siège apostolique : *Salvâ etiam*, comme s'exprimait le Concile de 1408, que nous avons déjà cité, *debitâ sanctæ sedi apostolicæ reverentiâ et domino Papæ.*

Mais dans une affaire d'une si haute importance, où tous les fidèles ont le plus grand intérêt, où il faut bannir de l'esprit des peuples toute anxiété, toute inquiétude de conscience, et ne laisser à des

hommes malintentionnés aucun prétexte pour exciter des troubles, le vœu de l'Eglise de France ne peut se manifester d'une manière trop imposante.

Le suffrage d'un petit nombre d'évêques serait compté pour rien. Il faut une délibération faite en commun, une décision solennelle rendue dans la forme conciliaire. C'est ainsi que les grandes affaires se sont toujours traitées dans l'Eglise.

Il n'est qu'une voie par laquelle l'Eglise de France puisse manifester son vœu, et lui imprimer le caractère de l'autorité ; c'est la réunion des suffrages du Corps épiscopal, soit dans un Concile national, auquel tous les évêques seraient appelés, soit dans une assemblée du clergé, composée d'un certain nombre d'évêques pour chaque métropole, nommés par leurs provinciaux et chargés de leurs procurations.

Sa Majesté pèsera dans sa sagesse les avantages et les inconvénients de l'une et de l'autre forme de réunion.

Les résolutions prises dans le Concile ou dans l'assemblée, à la pluralité des voix, seraient soumises, conformément à nos anciens usages, à l'approbation de Sa Majesté.

Les vœux de l'Eglise de France seraient comblés, si elle pouvait obtenir l'assentiment de notre Saint Père le Pape. On se fera du moins un devoir de le solliciter dans la forme la plus respectueuse, et s'il est refusé, on protestera que c'est avec la plus vive douleur que l'Eglise de France voit se rompre un des liens qui l'attachent au Saint Siège ; qu'elle ne se départira jamais de l'obéissance et de la soumission que lui doivent toutes les Eglises particulières ; qu'elle désire ardemment que des circonstances plus heureuses lui permettent de revenir à cette forme d'institution qui multiplie ses rapports avec le chef de l'Eglise, et dont elle ne s'écarte en ce moment que parce qu'elle y est forcée par la nécessité de pourvoir à sa propre conservation.

Tel est le vœu que nous avons l'honneur de déposer aux pieds de Sa Majesté. Nous osons nous flatter qu'elle y reconnaîtra le langage et les senti-

ments qu'elle a le droit d'attendre des ministres d'une religion qui place au premier rang de ses préceptes l'amour de l'ordre, le respect pour les lois, et la fidélité au souverain.

Nous croyons aussi que Sa Majesté trouvera dans nos principes, et dans la mesure que nous prenons la liberté de lui proposer, une garantie suffisante contre toute entreprise de la part des Papes, au préjudice des droits de la souveraineté.

Déjà l'empressement avec lequel tout le clergé de son empire a souscrit la déclaration de 1682, a convaincu Sa Majesté que les prétentions surannées de Grégoire VII, s'il était possible qu'on osât les reproduire, rencontreraient dans l'Eglise de France une résistance unanime et insurmontable. Et, quant au refus arbitraire des Bulles d'institution, cet abus n'aura plus lieu désormais, soit que l'on ajoute au Concordat la clause que nous avons indiquée, soit que l'Eglise de France adopte un autre mode de conférer l'institution canonique à ses évêques.

Nous terminerons ce rapport comme les évêques assemblés par Louis XII, en 1510, ont terminé leur consultation : « Il semble au Concile, disent-ils, qu'avant tout il faudrait que l'Eglise gallicane envoyât des députés au Pape Jules, pour lui faire entendre les admonitions et les conseils de la charité fraternelle, et le rappeler à des sentiments pacifiques. »

Si l'on croyait devoir cette déférence à Jules II, pontife ambitieux, implacable ennemi de la France, et armé contre elle, combien plus est-elle due à Pie VII ! La droiture de ses intentions est généralement reconnue. Il n'a besoin que d'être éclairé sur le véritable état des choses, et nous sommes persuadés qu'il ne résisterait pas aux remontrances et aux prières de toute l'Église de France, si elles lui étaient portées par quelques évêques à qui Sa Majesté aurait permis de se rendre auprès de lui.

Cette démarche, si conforme d'ailleurs aux maximes et à l'esprit de l'Evangile, est un devoir pour les évêques, à qui l'on ne pardonnerait pas de s'expliquer avec tant de liberté sur la conduite de leur chef,

sans avoir tenté tous les moyens de le fléchir et d'éclairer sa religion.

Toutes les difficultés s'aplaniraient, si cette députation avait le succès dont nous osons nous flatter. Mais si, contre toute espérance, ce dernier effort était inutile, les peuples qui portent un œil inquiet sur nos délibérations reconnaîtraient que nous n'avons rien négligé de ce qu'exige de nous le profond respect dû par des évêques au Chef de l'Eglise universelle. Leur confiance et l'autorité de notre ministère ne seraient point affaiblies, et ils montreraient moins de répugnance pour un nouvel ordre de choses, que des circonstances impérieuses, et la nécessité de pourvoir à leurs besoins spirituels, nous auraient forcés d'adopter.

FIN DU TROISIÈME VOLUME

PARIS. — IMPRIMERIE P. MOUILLOT, 13, QUAI VOLTAIRE. — 96795.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Perplexité de l'empereur. — A quoi se réduit la question. — L'empereur fait demander une entrevue à Alexandre. — Elle est fixée à Erfurt. — Napoléon va à la rencontre d'Alexandre. — Protestations de l'empereur d'Autriche. — Fêtes, spectacles. — Nouvelles de Portugal. — Concessions réciproques. — L'empereur Napoléon m'offre l'ambassade de Russie. — Fin des conférences d'Erfurt. — Adieux des deux souverains. — Le comte de Romanzof. — Conversation avec ce seigneur. — Réponse négative de l'Angleterre aux ouvertures pacifiques convenues à Erfurt. — Confiance de l'empereur dans son traité d'alliance avec la Russie. 1

CHAPITRE II.

Arrivée de l'empereur à Bayonne. — Son entrée en Espagne. — Combat de Somo-Sierra. — Madrid est sommé d'ouvrir ses portes. — Embarras des grands de la Cour d'Espagne. — Attaque. — Entrée à Madrid. — Correspondance de la reine de Naples et de Ferdinand VII. — Nouvelles de l'armée anglaise. — Marche pénible et périlleuse du Guadarrama. — L'empereur à pied à la tête de la colonne. — Poursuite de l'armée anglaise. — Témérité du général Lefebvre-Desnouëttes. — Arrivée d'un courrier de France. — L'empereur investit le maréchal Soult du commandement de l'armée. — L'empereur à Valladolid. — Le général Legendre. — Députation de la ville de Madrid. — Audience que lui accorde l'empereur. — Le roi Joseph entre à Madrid. — Nouvelles de France. — Conversation avec l'empereur à ce sujet. — Disposition des relais. — Retour de l'empereur à Paris. — M. de Metternich. 20

CHAPITRE III.

Réception du corps diplomatique. — Paroles de l'empereur à M. de Metternich. — Protestations de la Cour de Saint-Pétersbourg. — Degré de confiance qu'y ajoute l'empereur. — Préparatifs de guerre. — Opinion publique. — Rappel des Français qui servent à l'étranger. — Motifs de cette mesure. — Situation de l'armée. — Mesures diverses. — L'empereur passe le Rhin. — Le garde forestier et sa fille. — Arrivée à l'armée. — Position critique de Davout. — Berthier. — Mission que je reçois. — Je réussis à franchir les avant-postes ennemis. — Défense de Ratisbonne. — Le maréchal Davout fait son mouvement. — Situation dans laquelle se trouve l'empereur. 43

CHAPITRE IV.

L'armée prend les armes. — Le prince royal de Bavière. — Distribution des forces autrichiennes. — Affaire d'Abensberg. — Prise de Landshut. — Bataille d'Eckmühl. — Masséna. — Prise de Ratisbonne. — Le prince Charles réussit à s'échapper. — Attaque de Ratisbonne. — L'empereur est blessé. — Alarmes des soldats. — Le colonel Coutard. — L'empereur suit l'ennemi. — Affaires d'Italie. — Le général Coehorn. — Bataille d'Ebersberg. — Horrible aspect du champ de bataille. — Paroles de l'empereur. — Arrivée à Saint-Polten. 67

CHAPITRE V.

L'empereur à Schœnbrunn. — Siège de Vienne. — Passage d'un bras du Danube. — Bombardement. — Capitulation. — Position des armées. — Passage du Danube la nuit. — J'accompagne le premier débarquement. — Construction des ponts. — L'armée passe le fleuve. — Affaire d'Ebersdorf. — Ardeur des troupes. — Ordre de bataille de l'armée. — Bataille d'Essling. — Le pont sur le Danube est rompu. — Belle conduite du général Mouton. — Le maréchal Lannes mortellement blessé. — Douleur et regrets de Napoléon. — Mort du général Saint-Hilaire. — Retraite. — Napoléon tient conseil au bord du fleuve avec Masséna et Berthier. 86

CHAPITRE VI.

L'empereur repasse le fleuve. — Arrivée de douze cents marins de la Garde. — Stratagème des Autrichiens pour détruire nos ponts. — Prodigieuse activité de l'empereur. — Construction d'un pont sur pilotis. — L'empereur expédie des ordres au prince Eugène en Italie, et à Marmont en Dalmatie. — Dispositions générales. — Gratifications distribuées dans les hôpitaux. — Reconnaissance des blessés. — Fâcheuse impression que fait la bataille d'Essling. — Détresse des Viennois. — L'empereur d'Autriche persiste à intercepter les arrivages. — Détails sur la mort du maréchal Lannes. — Conduite de la Russie. — Réorganisation de l'armée. — L'archiduc Jean menace de déboucher par Presbourg. — Dispositions pour attaquer la place. — Le prince Charles demande qu'on les suspende. — Les proclamations des archiducs. 105

CHAPITRE VII.

L'armée se concentre dans l'île de Lobau. — Disposition d'attaque. — Le parlementaire autrichien. — Pont d'une seule pièce. — Violent orage. — L'empereur est à cheval toute la nuit. — Le corps d'Oudinot engage l'action. — L'ennemi commence l'attaque. — Notre gauche est défaite. — L'empereur parcourt la ligne deux fois au milieu d'une grêle de boulets. — Mort de Bessières. — Paroles de l'empereur. — Le général Reille. — Macdonald. — Résultats de la bataille de Wagram. — Pressentiment du général Lassalle avant la bataille ; sa mort. 123

CHAPITRE VIII.

L'empereur à la recherche des blessés. — Paroles de l'empereur à la vue d'un colonel tué la veille. — Le maréchal des logis de carabiniers. — Paroles de l'empereur à Macdonald. — Bernadotte. — Ordre du jour secret de l'empereur au sujet de ce maréchal. — Schwartzenberg propose un armistice. — L'empereur l'accepte. — Nouvelles de Portugal. — Le maréchal Soult. — Bruits singuliers. — Expédition anglaise à Walcheren. — Prise de Flessingue par les Anglais. — La garde nationale est mobilisée pour couvrir

Anvers. — Conduite de Fouché à cette occasion. — Le Pape. — Troubles à Rome. — Cette ville est réunie à l'empire. — Soulèvement dans le Tyrol. — Hoffer. — M. de Metternich. — Le prince Jean deLiechtenstein. — Conférences pour traiter de la paix. — L'empereur fait camper l'armée. — Il passe la revue des différents corps. — Sentiments du maréchal Marmont pour l'empereur. — Paroles de Napoléon aux autorités de Brunn. — Singulier recours en grâce d'un soldat. — Clémence de l'empereur. . . 140

CHAPITRE IX.

Grandes parades de Schœnbrunn. — L'empereur court le danger d'être assassiné. — Détails sur l'assassin. — L'empereur le fait comparaître devant lui. — Conversation avec ce jeune fanatique. — Distribution de faveurs au 15 août. — Nouvelles de l'état des affaires d'Espagne. — Réflexions de l'empereur à ce sujet. — Les conférences sont transportées à Vienne. — Chimères de quelques intrigants. — Anecdote à ce sujet. — La paix est signée. — On fait sauter les remparts de Vienne. — Deux enfants viennent de France demander la grâce de leur mère. — Regret de l'empereur. — Singulière méprise. 165

CHAPITRE X

Pertes de l'Autriche. — Départ pour la France. — Arrivée à Fontainebleau. — M. de Montalivet. — Opinion de l'empereur sur cette famille. — Les rois de Saxe, de Wurtemberg et de Bavière à Paris. — Véritable motif du divorce de l'empereur. — Le prince Eugène chargé d'en parler à l'impératrice. — Cérémonie du divorce. — L'impératrice Joséphine, son caractère, sa bonté, — Démêlés de Napoléon et de son frère Louis, roi de Hollande. — Ordre d'intercepter des dépêches. — Encore M. Fouché. — Position politique de l'empereur. 184

CHAPITRE XI.

Projets d'alliance. — L'empereur penche vers la Russie. — Réponse de l'empereur Alexandre. — Intrigue. — Le chevalier de Florette. — M. de Sémonville. — Réponse

de la Cour de Vienne. — Embarras de l'empereur. — Il consulte son Conseil. — Diversité des opinions. — Voyage de Marie-Louise vers la France. — Impatience de l'empereur. — Il va au devant de la nouvelle impératrice. — Rencontre sur la route. — Arrivée à Compiègne. — Propos indiscrets. — Cérémonie du mariage civil. 200

CHAPITRE XII.

Cortège. — Entrée à Paris. — Cérémonie religieuse aux Tuileries. — Conduite des cardinaux. — Explication à ce sujet. — Départ de l'empereur et de l'impératrice pour la Belgique. — Canal de Saint-Quentin. — Anvers. — M. Decrès. — Immenses résultats dus aux talents et à l'activité de ce ministre. — Retour de l'empereur à Paris. — Effet que produit la nouvelle impératrice. — M. Ouvrard. — Ordre de son arrestation. — Détails à ce sujet. — Anecdote curieuse. — Le Sénateur désappointé. — L'empereur me nomme ministre de la police. — Sensation que fait cette nouvelle à Paris. — M. Fouché me donne un renseignement. — Instructions que me donne l'empereur. 215

CHAPITRE XIII.

Situation politique de la France. — L'empereur fait redemander ses lettres à M. Fouché. — M. Ouvrard est remis en liberté. — Fagan. — Hennecart. — Intrigue de M. Fouché. — Plans de l'empereur. — Son désir de faire la paix avec l'Angleterre. — Tentatives par le roi de Hollande. — M. de Labouchère autorisé par l'empereur. — M. Ouvrard employé de M. Fouché. — Une intrigue renverse les espérances de pacification. — Détails. 233

CHAPITRE XIV.

Le roi de Hollande abdique. — Il nomme la reine régente. — Réflexions. — Inquiétudes de l'empereur. — Opinion de l'empereur Alexandre sur le blocus continental. — Détails sur le chagrin de l'empereur Napoléon à la nouvelle de l'abdication de son frère. — Considérations politiques. — La Hollande est réunie à l'empire français. —

Changements dans l'administration hollandaise. — Effet que produit en France la réunion de la Hollande. — Mort du prince d'Augustembourg. — La couronne de Suède est offerte à Bernadotte. — Etat dans lequel je trouve le ministère de la police. — Papiers de la famille d'Orléans. — L'empereur les lit. — Ses paroles à ce sujet. . . . 248

CHAPITRE XV.

M. Fouché ne me fait connaître que quelques agents subalternes. — Moyens que j'emploie pour découvrir les autres. — Je trouve de la bonne volonté. — Mon oratoire se remplit, les saints de toutes les classes n'y manquent pas. — Intrigants de Paris. — Intrigants d'été dans la haute société. — Complaisance des courtisans pour l'empereur. — Bals masqués. — Bienfaisance de l'empereur. — Les femmes de Paris. — Position dans laquelle je me trouve. — Organisation nouvelle de la police. — Commissaires dans les départements. — Diverses améliorations. — Voitures publiques. — Anecdote à ce sujet. 263

CHAPITRE XVI.

Exilés. — Prisonniers d'Etat. — Madame d'Aveaux. — Rappel des exilés du faubourg Saint-Germain. — L'ancienne noblesse vient à la Cour de l'empereur. — MM. de Polignac sortent de Vincennes. — Prisonniers d'Etat. — Leur nombre. — Leurs délits. — Prêtres immoraux. — Visites annuelles des prisons d'Etat par deux Conseillers d'Etat. — Leurs rapports au Conseil privé. — Anecdote sur deux Conseillers. 281

CHAPITRE XVII.

Bal de la Garde impériale. — Fête du prince Schwartzenberg. — Incendie de la salle de bal. — L'empereur. — Impression que fait cet accident. — Composition du Cabinet. — Intrigues diverses. — M. Ferrand. — Le chambellan. — Coteries, faux rapports. — Manière dont je les déjoue. — Esprit public en France. — Ses fluctuations. — Peu de con-

fiance dans les communications officielles. — Courriers des ambassadeurs. — Ligne de correspondance avec l'Angleterre. — Agent de la reine d'Etrurie. — Papiers trouvés sur lui. — La reine d'Etrurie envoyée à Rome. — Modération de l'empereur. 295

CHAPITRE XVII.

Détails sur les exilés. — Madame de Chevreuse. — Menace de la révision du procès du maréchal d'Ancre. — Madame de Staël. — Motifs de sa disgrâce. — Ruse qu'elle imagine. — Madame Récamier. — Pourquoi elle habite la province. — Motifs secrets pour lesquels elle veut aller en Suisse. — M. de Duras. — M. de la Salle. — Les gens de lettres. — Tactique de M. Fouché. — M. Esménard. — Les académiciens. — M. de Châteaubriand. — M. Etienne. — M. Jay. — M. Michaud. — M. Tissot. — Service que lui rend l'empereur. — Comment M. Tissot en prouve sa reconnaissance. — Il succède à Delille. 313

CHAPITRE XVIII

Je fais explorer les bains de Bohême, d'Italie. — Moyens et motifs. — M. Martin. — Evasions des prisonniers de guerre. — Moyens d'informations en Angleterre. — Parti que je tire du commerce. — Le prince d'Orange. — Voie détournée que prend l'Autriche. — Les débris de la guerre civile. — La vieille reine de Naples. — Projet de renouveler les vêpres siciliennes. — La reine demande l'appui de la France. — Indignation de l'empereur. — Opérations de l'armée de Portugal. — Le général Brennier. — Levée du siège de Badajoz. 334

CHAPITRE XIX

Suite des affaires papales. — Opinion de Pie VI sur Pie VII. — Enlèvement du Saint Père. — Députation de Savone. — La petite église. — Le soldat missionnaire. — L'abbé d'Astros. — Ses aveux. — Consultation sur la croix haute. — Le cardinal di Pietro. — Les petits prêtres romains. —

Arrivée à Paris d'un jeune Saxon. — Son dessein d'assassiner l'empereur. — Décision remarquable de ce prince. — Livre de M. Daunou. — Ce qu'eût pu devenir la France. . . 350

CHAPITRE XX

Fâcheuse situation du commerce. — L'empereur vient à son secours. — Embarras de M. de Talleyrand. — Vente de son hôtel. — Comment il meuble celui qu'il habite aujourd'hui. — Dépôt du duc d'Otrante. — M. Laffitte. — Ses idées sur le système continental. — Czernitchef. — Ses tentatives de séduction. — Le maître de mathématiques. — Réflexions sur l'espionnage. — Article du *Journal de l'Empire*. — Vive réprimande. — Retraite du duc de Cadore. — M. de Bassano. — Réflexions sur les hommes nouveaux. 369

CHAPITRE XXI

Réunion des hanséatiques. — Protestation de la Russie. — Mesures prohibitives de cette puissance. — M. de Czernitchef. — Notions qu'il transmet à son souverain. — Influence de cet événement. — Grossesse de l'impératrice. — Espérances de la nation. — Naissance du roi de Rome. — Ivresse générale. — Affaires du Pape. — L'empereur convoque les évêques. — Etat fâcheux de la prélature. — La malveillance tourne contre l'empereur une mesure qui devait remédier aux maux de l'Eglise. — Les meneurs sont dénoncés par leurs confrères. — Comment on s'assure de leurs dispositions. — Quatre d'entre eux sont envoyés à Vincennes. — Péchés érotiques de l'évêque de Tournai. — Dissolution du Concile. — Les évêques reconnaissent individuellement ce qu'ils ont refusé de sanctionner en corps. 390